This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

+ *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.

+ *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.

+ *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.

+ *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertati di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da `http://books.google.com`

Educ P330.18.2

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

LUCY OSGOOD

"To purchase such books as shall be most needed for the College Library, so as best to promote the objects of the College."

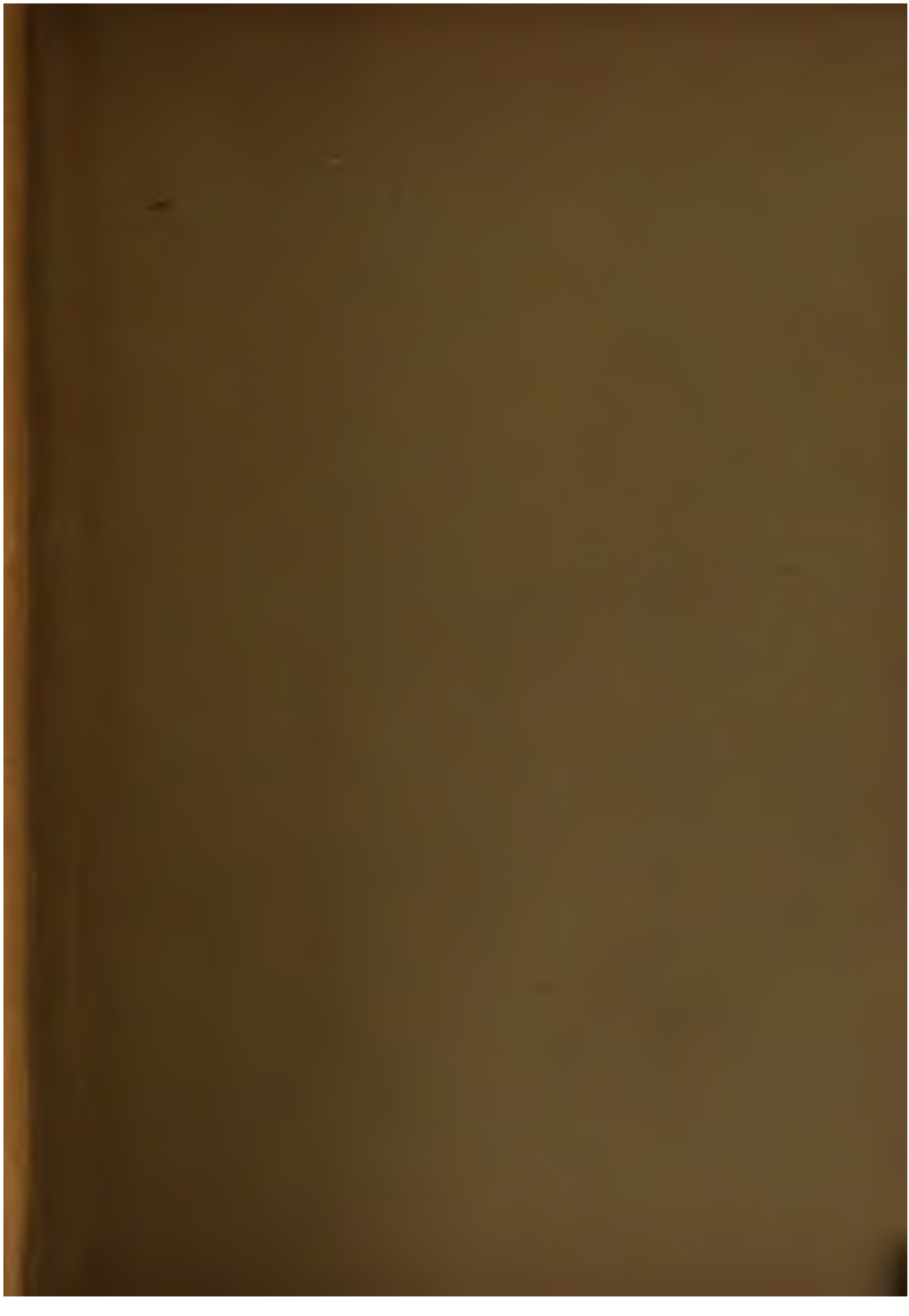

SOTTO L'ALTO PATRONATO
DI S. M. IL RE D'ITALIA
DURANTE L'ESPOSIZIONE IN-
TERNAZIONALE PER L'APER-
TURA DEL VALICO DEL SEM-
PIONE

MEMORIE PRESENTATE AL

IIº CONGRESSO INTERNAZIONALE DI EDUCAZIONE FAMILIARE

MILANO - SETTEMBRE 1906

SEZIONE I.ª — QUESTIONI GENERALI

MEMORIE

PRESENTATE AL

II. Congresso Internazionale

DI

EDUCAZIONE FAMILIARE

Milano - Settembre 1906

Sezione I. - Questioni generali

MEMORIE

PRESENTATE AL

II° Congresso Internazionale

DI

EDUCAZIONE FAMILIARE

Milano - Settembre 1906

Sezione I. - Questioni generali

Educ P330.18.20
HARVARD COLLEGE
JAN 9 1912
LIBRARY.
Lucy Wayland fund
(2d, 3d (in 3 vol.))

TEMI PROPOSTI

SEZIONE I. — **Questioni generali.**

Necessità di divulgare nelle famiglie esatte nozioni intorno all'educazione.

Eredità — Questioni che si connettono all'eredità — Metodi per attenuarne l'azione nociva.

Come la psicologia sperimentale possa giovare all' educazione.

Educazione del carattere e del sentimento — Educazione dell' immaginazione.

Come preparare il fanciullo al rispetto delle questioni sessuali.

Pregiudizi e superstizioni.

La casa — L'arte nella casa.

Come si possa risvegliare nell'infanzia il senso dell'arte.

I domestici nei rapporti coi bimbi.

La famiglia tipo di solidarietà — Come preparare il fanciullo alla vita sociale.

Importanza della preparazione del fanciullo alla vita pratica — Mezzi.

Igiene — Farmacia domestica — Igiene del vestito giovanile, mobili e loro scelta, il gusto dell'ornamento nei fanciulli.

Educazione fisica.

Condizioni fatte alla famiglia operaia dallo sviluppo della grande industria.

La famiglia rurale.

INDICE

Lucie Félix - Faure Goyau. — Nécessité de répandre dans la famille des notions exactes sur l'éducation. . *Pag.* 5
Augusto Michieli. — Sulla necessità di una « Lega Italiana per l'educazione famigliare » e di un periodico suo organo . . . . . » 12
Louise Van den Plas. — Se souvenir et observer pour édifier . . . . . » 18
Louise Van den Plas. — Les rapports des enfants avec les domestiques . . . . . » 23
Maria Bottini. — Necessità di divulgare nelle famiglie esatte nozioni intorno all'educazione . . . . . » 27
Romaine Boreux. — Notions d'éducation à repandre dans les familles . . . . . » 38
Alice Giron. — Nécessité de répandre dans les familles des notions exactes sur l'éducation . . . . . » 44
Jules Philippe Henzey. — Education du caractère et du sentiment . . . . . » 47
Felicita Buchner. — Come preparare il fanciullo al rispetto delle questioni sessuali . . . . . » 54
J. Renault. — Comment préparer l'enfant au respect des questions sexuelles . . . . . » 63
Romaine Boreux. — Préparation au respect des questions sexuelles . . . . . » 80
Celestina Annoni. — L'amore alla casa . . . . . » 86
Serafino Ricci. — L'arte nella casa . . . . . » 92
Ambrogio Annoni. — Le arti applicate e l'architettura nei rapporti colla casa . . . . . » 94
Robert de la Sizeranne. — L'éducation esthétique de l'enfant . . . . . » 108
J. M. Fontana. — Education physique . . . . . » 114
Paul Gemahling. — L'influence du travail de la femme ouvrière sur l'élevage des nourrissons . . . . . » 117
Rosa Marelli. — La famiglia rurale . . . . . » 128

NB. — È stampata su un fascicoletto a parte — che viene distribuito insieme col presente volume — la memoria del sig. Dott. Conte *E. di Parravicini:* « Dell'educazione dei giovani contro il pregiudizio del duello. » (V. Pregiudizi e superstizioni).

Milano. — Casa Editrice L. F. Cogliati.

Nécessité de répandre dans la famille des notions exactes sur l'éducation.

Au moment où nous songeons à l'éducation de l'enfant, nous abordons ce sujet: l'éducation de la famille. Il n'y a là rien de paradoxal: la famille est la première éducatrice de l'enfant, et son rôle continue pendant comme après l'école. En somme, elle devrait être l'éducatrice par excellence. Ses intérêts les plus sacrés reposent sur la tête de celui qui se trouve appelé à la prolonger et à la perpétuer. Cependant elle a, parfois, une tendance à rétrécir ses horizons: elle oublie que l'enfant ne restera pas éternellement le petit être auquel on prodigue les sourires et les caresses; que le rude métier d'homme à travers la rude vie humaine l'attend au premier tournant de l'avenir, et que, pour être à la hauteur de sa tâche, il aura, cet enfant, des devoirs à remplir non seulement envers lui-même et ses proches, mais encore envers Dieu, la patrie, la société et l'humanité.

Si nous envisageons toutes les répercussions que peut avoir dans le temps et dans l'espace, une vie, même très simple et très courte, nous comprendrons que l'éducateur, quel qu'il soit, depuis la mère de famille qui dicte

à l'enfant ses premiers balbutiements, jusqu'au maître qui se glorifie d'allumer dans cette jeune intelligence toutes les belles curiosités du savoir et de former une poignée de disciples, ne pourra jamais avoir de pensée trop haute ou d'horizon trop vaste.

Faire l'éducation de la famille ! Un tel programme attire l'ironie. Comme si la famille n'était pas la plus vieille des institutions humaines et comme si elle avait besoin que des pédagogues vinssent se mêler aux pères de famille pour raisonner sur une mission qu'elle accomplit naturellement depuis que le monde est monde !

Personne ne prétend nier que si l'on arrivait à écrire l'histoire de la famille à travers les âges et l'humanité, on ne se trouvât en possession d'une multitude de pages magnifiques qui nous raconteraient les innombrables bienfaits de la famille.

« Elle est le commencement de la société » dit un écrivain, Mr. Paul Bourget, — que nous ne suivrons pas jusqu'au bout des conséquences qu'il tire de cette vérité, — « car les rapports de père, de mère et d'enfant sont primordiaux... Elle en est le terme, car, suivant que le corps social est sain ou malade, cette cellule familiale est elle-même saine ou malade, en sorte qu'elle est tout ensemble cause et effet ».

Quand elle est malade, le corps social tout entier souffre de sa maladie. De nos jours, la vie est un phénomène complexe et le monde une organisation compliquée. Tout s'organise, en effet, selon des méthodes scientifiques ou données comme telles. Et la famille qui garde sa forme immuable, à travers les vicissitudes des races et des sociétés, subit de toute part de violents assauts. On oppose le droit de l'individu à celui de la famille, le droit de l'Etat à celui de la famille. Heureux celui qui, de toutes ces oppositions, pourrait faire une harmonie. La famille éclairée doit prétendre à ce rôle.

La famille s'est quelquefois montrée égoïste en luttant contre des intérêts généraux, ou tyrannique en mécon-

naissant des droits individuels. La famille antique, la famille païenne était tyrannique.

Quand la famille fut tyrannique aux époques chrétiennes, elle ne s'inspira pas en cela du véritable esprit du christianisme.

Saint Paul n'avait rien de commun avec les vieux Romains lorsque, ayant prêché l'obéissance aux enfants, il s'adressait aux pères :

« Pères, ne provoquez point vos enfants à la colère, de peur qu'ils ne deviennent pusillanimes ».

Il ne faudrait pas que la famille entreprît une éducation au hasard ; la nécessité s'impose d'observer minutieusement la nature, l'aptitude, la tendance de l'enfant, et, sur ces données, d'élaborer un plan d'éducation.

« Le problème général comprenant tous les autres » dit Herbert Spencer (1) « est celui-ci : quelle est la véritable ligne de conduite à suivre dans toutes les situations, dans toutes les circonstances de la vie ? Comment traiter le corps ? Comment diriger l'intelligence ? Comment gouverner les affaires ? De quelle façon doit-on élever sa famille ? Comment faut-il remplir ses devoirs de citoyen ? De quelle manière enfin faut-il utiliser toutes les sources de bonheur que la nature a données à l'homme ? Quelle est la meilleure manière d'employer toutes nos facultés pour notre plus grand bonheur et pour celui d'autrui ? Comment enfin vivre d'une vie complète ? Voilà ce qu'il nous est par dessus tout nécessaire de savoir, et ce que l'éducation doit nous apprendre. Le but de l'éducation est de nous préparer à vivre de la vie complète. Donc, le seul mode rationnel de juger quel est le meilleur système d'éducation est de savoir à quel degré il nous rapprochera du but poursuivi ».

« L'idéal de l'éducation serait d'obtenir une complète

---

(1) *Herbert Spencer.* - De l'éducation intellectuelle, morale et physique. Traduction française, Paris, Germain Baillière, 1878, p. 21 et suiv.

préparation de l'homme à la vie tout entière. Songez que le régime auquel les enfants sont soumis a une influence, soit bonne, soit mauvaise, sur leur avenir tout entier, qu'il y a vingt manières de se tromper et une seule de ne pas se tromper et vous mesurerez l'étendue des misères qu'introduit dans le monde notre système d'éducation hasardé, irréfléchi (1) ».

L'idée naïve des parents est souvent de se recommencer dans leurs enfants. Parfois on décide qu'un fils adoptera la profession de son père et le fils est encore au berceau ! Le problème des aptitudes de l'enfant est à peine posé qu'on prétend l'avoir résolu. « Pourquoi telle étude ? Pourquoi telle science ? diront un père ou une mère. Je m'en suis bien passé, moi : les choses n'en ont pas été plus mal ». Soit : Elles auraient peut-être encore mieux été si vous vous étiez appliqué à l'étude en question, mais, sans cette étude, qui peut affirmer qu'elles vous réussiraient de même aujourd'hui ? Cela nous prouve tout simplement que l'éducateur doit élargir ses horizons, et que les gens satisfaits de leur personnalité au point de vouloir la prolonger telle quelle à travers le siècles, ne sauraient prétendre à ce rôle.

Point n'est besoin pour cela d'exagérer le scrupule que certains ressentent à propos de la liberté de l'enfant. Nous savons tous que l'homme est né libre, mais le pauvre petit être désarmé qui fait ses débuts dans la vie n'aurait la liberté que de mourir, si des soins vigilantes ne lui étaient assurés. Sous prétexte de respecter sa liberté, laisserons-nous un enfant jouer dans un jardin qui renferme des plantes vénéneuses, sans l'en éloigner, ou tout au moins, les lui signaler ? Au point de vue moral, n'y a-t-il pas des plantes vénéneuses dans la culture intellectuelle ? Et condamnerons-nous ce pauvre petit être à ne pas profiter de l'expérience séculaire de l'humanité ? Le priverons-nous des

(1) Op. cit., p. 42.

traditions de sa race ? Lui imposerons-nous de recommencer, pour son propre compte, à franchir étape par étape les phases que cette race a parcourues pendant des siècles ? Sa vie sera trop courte pour y suffire. « La genèse de la science chez l'individu, dit Herbert Spencer, doit suivre la même marche que la genèse de la science dans la race ».

La famille est le cadre naturel de l'enfant, le milieu le plus favorable à son développement et à son bonheur. Ailleurs il ne rencontrera point, au même degré, les éléments nécessaires à la croissance de toute sa vie.

Il a besoin d'une telle minutie de tendresse que seuls ses proches sont à même de la lui donner. Aucune mesure d'attention ne nous semble excessive.

Si petit et si docile qu'il soit, l'enfant est une personne inconnue que nous apprenons très lentement à connaître. Il ne faut de notre part qu'un peu d'imprudence pour lui inspirer l'aversion des choses dont nous voudrions lui imposer l'attrait.

« Au cours des siècles passés, écrit le vicomte E. M. de Vogué, les générations futures ont constamment trompé les éducateurs qui espéraient s'en faire un instrument de règne. Prendre l'âme de l'enfant. Eternelle et vaine ambition de tous les maîtres d'un jour. La petite fugitive leur échappe d'une fuite perpétuelle, des courants insondables l'emportent ; elle obéit aux suggestions des évènements publics, à l'influence d'un grand écrivain, au prestige d'un homme qui s'empare des imaginations. L'université de Napoléon fit faillite à son catéchisme impérial. La génération qu'il y formait au service militaire et à l'obéissance muette eut pour trait distinctif une éclosion prodigieuse d'orateurs, de libéraux, d'idéologues ; elle devint la bourgeoisie pacifique et révolutionnaire de 1830 » (1).

Tous les éducateurs devraient méditer sur ces lignes.

---

(1) Paradoxes sur l'Enseignement, Gaulois, 26 Novembre 1903.

Ce passage bref nous fait songer à une terrasse exigüe par ses dimensions réelles, mais d'une immense portée par les perspectives qu'elle nous ouvre sur des paysages inconnus et profonds. Il suffirait à nous indiquer qu'une éducation n'est pas chose facile, mais ardue et compliquée. Les réactions d'une âme enfantine ne sauraient se prévoir comme celles d'une combinaison chimique. Elles échappent souvent à nos prévisions. Il est à supposer que plus de fautes auraient été commises si l'amour des parents n'avait eu pour se guider de sublimes intuitions, mais il est permis de se demander si la puissance intuitive n'est pas diminuée, en cértains cas, par l'habitude des applications scientifiques ; c'est pourquoi, de nos jours surtout, il est bon que les parents éducateurs, s'initient à une certaine science de l'éducation.

La petite personnalité de l'enfant se réserve. Elle nous échappe toujours en quelque point, et c'est le point par où elle se distingue des autres personnalités. Un vieux scolastique disait: « L'individuel est inexprimable ». Nous ne sommes jamais sûrs de bien le comprendre, et c'est ce que nous oublions trop aisément.

Le père et la mère ont parfois de la peine à admettre qu'il y a des domaines inconnus dans l'âme de leur petit enfant. Ils veulent être crus, suivis, imités. Ils s'imaginent souvent que l'influence se propage tout simplement en ligne droite, mais, dans cette naïve petite âme, il y a des ruses inconscientes et des observations inattendues qui vous guettent tapies en embuscade. Tout cela implique la nécessité d'un plan d'éducation, nécessité qui fut reconnue de tout temps par les êtres réfléchis.

Puis il y a des cerveaux rebelles : « Toute affirmation forte, en même temps qu'elle entraîne les esprits moyens et moutonniers, dit Mr. Gabriel Tarde (1), suscite quelque part dans un cerveau né rebelle, ce qui

(1) *G. Tarde.* - Les Lois de l'Imitation. Paris, Alcan 1904, Préface p. XII-

ne veut pas dire né inventif, une négation diamétralement opposée, et de force à peu près égale ».

Un peu plus haut il avait écrit :

« Les hommes se contre-imitent beaucoup (c'est-à-dire font tout l'opposé de ce qu'ils voient faire), surtout quand ils n'ont ni la modestie d'imiter purement et simplement, ni la force d'inventer ».

A mesure que l'enfant grandit, cette loi lui est applicable. Il est utile d'y songer lorsqu'on veut entreprendre une éducation. Nous soumettons aux membres du Congrès ces quelques réflexions. Elle nous amènent à formuler plusieurs voeux.

Que les parents s'éclairent par les livres et surtout par l'observation directe en élaborant un plan d'éducation, qu'ils l'élaborent en tenant compte de la personnalité de l'enfant, que ce plan ait pour but principal de préparer celui-ci à vivre d'une vie utile et complète, enfin qu'ils essaient de déterminer la force d'imitation et de contre-imitation que possède le cerveau de l'enfant (lorsque cet enfant commence à raisonner et à juger) de manière à prévoir et à modérer les réactions possibles contre l'influence familiale.

LUCIE FÉLIX - FAURE GOYAU.

Sulla necessità di una " Lega Italiana per l'educazione famigliare „ e di un periodico suo organo.

Uno dei più gravi problemi odierni è quello educativo ed esso è così legato alle condizioni generali della società che non si vede come gli altri possano essere risolti se non gli si darà ora e sempre il posto d'onore. Urge quindi studiarlo, recandovi tutti il contributo del proprio buon volere e un grande amore all'ideale.

Date le condizioni attuali nulla è più necessario diffondere di un' esatta conoscenza del problema educativo, mostrando tutta l' urgenza ch' esso venga risolto nella forma più razionale ed amorevole.

Gli aspetti sotto i quali esso può venire considerato sono molti, ma si riducono in fondo tutti a questi tre principali: *gli ordinamenti scolastici*, *l'educazione domestica e l'opera stessa della gioventù*. Vasti come sono, ciascuno di questi soggetti ne comprende a sua volta altri che solo una trattazione speciale potrebbe convenientemente esaurire. Mi limiterò quindi ad accennarvi.

Per gli *ordinamenti scolastici* i reclami sono generali. Una revisione d'essi s'impone, la coscienza pubblica la richiede, e più indici anche ne mostrano che

la strada sta per essere trovata. (1) Le nostre scuole hanno bisogno d'ossigeno; gl'insegnanti di quella serenità che solo l'umana sicurezza d'un domani migliore può loro concedere. Quando lo Stato e gli Enti che da esso dipendono avranno regolato in modo più equo il problema morale ed economico degli insegnanti, non dirò che spariscano fra questi gli indegni e gli inetti, che sono forse la zavorra fatale di ogni classe umana, ma l'indegnità e l'inettitudine si potrà esigere almeno non siano scanno a salire, come fino ad ora qualche volta accade. Perchè la scuola sia veramente il palladio dell'educazione nazionale occorre ristabilire in essa l'armonia tra lo scopo e i mezzi che ora, è duro il dirlo, manca del tutto. Anzichè sviluppare nel giovane l'uomo del domani la scuola odierna non fa che prepararlo al diploma. E per la conquista di esso da genitori e da allievi tutto si scorda. Purchè la vanagloria d'avere un laureato sia soddisfatta non importa che il padre debba mantenere i figli fino a trent'anni; e, purchè questi abbiano domani un impiego, chi si arresterà se qualche ideale dovesse andare travolto? — La scuola quindi non è più una parte della vita, ma qualcosa di isolato e ben lontano dal senso della realtà, in cui s'insegnano mille cose vane, nè si dà ai giovani « il concetto esatto di ciò che sia la nostra situazione nel mondo ». I programmi di quasi tutte le scuole sono un caos incredibile di nozioni le più disparate. La maggior parte degli scolari confonde quindi l'enciclopedismo col sapere, le promozioni da un corso all'altro coll'attitudine alla vita; e, quando dovrebbe usufruire di ciò che ha im-

(1) Vedi gli *Atti dei Congressi Pedagogici Italiani* (Paravia ed.); quelli dei vari *Congressi degli insegnanti delle scuole medie;* e la Relazione del *Convegno per la coltura classica* tenutosi in Firenze nel 1905. Ricorda la propaganda di Andrea Torre per un'*Unione nazionale per la coltura* e l'istituzione di una *Commissione reale per l'ordinamento degli studi secondari in Italia*. Cfr. poi Alfredo Piazzi, *La scuola media e le classi dirigenti*, Milano, Hoepli, 1903, e *Questioni urgenti della scuola media*, Torino, Bocca, 1905 (con indicazioni bibliografiche); G. Fraccaroli, *La questione della scuola*, Torino, Bocca, 1904.

parato, s'accorge di dover rifare da sè studi ed esperienze. Le armi più necessarie nella lotta presente della vita, come sono ad esempio la geografia, le scienze sociali e le lingue moderne, sono studiate poco o male, e per insegnare le dinastie babilonesi o l'esegesi omerica, non ai pochi a ciò preparati (che sarebbe vera salute degli alti studi), ma a tutti, si scordano e l'educazione dello spirito e quella del corpo e quella della personalità della grande maggioranza.

Le supreme funzioni direttive dell'educazione e dell'istruzione, anzichè dipendere da un alto criterio d'interesse nazionale, sono all'arbitrio opportunistico della politica, e la nave della scuola è esposta quindi ai venti infidi delle circolari e dei decreti ministeriali. Il nume che oggi impera, e per conseguenza un febbrile « arrivismo », che sembra tradurre in atto nella sua forma più truce la *struggle for life* darwiniana. E insinuandosi dappertutto la convinzione che l'abilità valga più del merito o che di leggieri al diritto si possa sostituire il sopruso e nella scuola e nella vita va allentandosi il senso della coscienza e uno sconforto sempre più vero accompagna i migliori.

Ecco, quindi, come ogni miglioramento della scuola sarebbe inefficace, ove non gli si accompagnasse quello della *famiglia*. La famiglia è per la gioventù ciò che il terreno per una pianta. L'aria può essere dolce e il sole benigno, ma, se le radici non hanno un adeguato nutrimento, saranno vane tutte le cure: la pianta crescerà stentata. Pur esigendo un riordino della scuola, il compito della famiglia è quindi grandissimo (1).

---

(1) Sui rapporti fra la scuola e la famiglia cfr. B. Belgioioso, *Scuola e Famiglia*, vol. 156-57 della Biblioteca utile, Milano, 1873; Bidart e Couëtoux, I genitori educatori, trad. di M. Zaglia, Roma, Soc. ed. D. Alighieri; P. Janet, *La Famiglia*, vers. di L. Paladini, Firenze, Le Monnier; E. Legouvé, *I nostri figli*, Milano, Treves; e *Padri e figli nel secolo che muore*, vers. di E. Boghen Conigliani, Firenze, Barbera; G. Soli, *Come educare i nostri figliuoli*. Sul grave problema dei Collegi, oltre agli scritti dei nostri più insigni pedagogisti dall'Allievo allo Zaglia, vedi Edmond Demolins, *A quoi tient la supériorité des*

Dimostrarlo qui, in questo Congresso che ha appunto per base il problema dell'Educazione familiare, sarebbe ridevole e vano. E volentieri me ne passo.

Per l'*opera stessa della gioventù* si ricordi che le virtualità sue sono grandi e, se ben guidate, possono svolgersi in modo mirabile. L'ufficio suo nel mondo è di versare tutti i tesori della sua anima nei forzieri a volta a volta esausti degli arrivati, cui incombe di solito o l'orgoglio o lo sconforto. Alla battaglia che l'umanità combatte per vincere tutti gli ostacoli che lo stesso suo cammino senza posa le va rinnovando, la gioventù reca sempre l'impeto del proprio entusiasmo, la fede ardente delle proprie illusioni: in una parola, tutto il rigoglio della sua primavera. Ben osserva il Wagner, che « colla sua ansia di concludere e di spingersi alle conseguenze la gioventù spinge all'estremo l'opera dei predecessori ». Più noi ci scostiamo dalla vera via e più essa ne soffre. « Carichi di catene non da loro ribadite, i giovani preparano nel dolore una libertà di cui forse non usufruiranno. E non vi è nulla di più bello di questa gioventù immortale, che rinasce senza posa dal miglior sangue dell'umanità, erede rispettosa e fedele dei tesori del passato, per aumentarli e trasmetterli all'avvenire. La sua parola d'ordine è: *ricominciare, ricominciare sempre!* (1) » Educati che siano alla sincerità e non al piacere i giovani possono cooperare in mille modi all'ascensione umana.

Tante sono le loro energie che vi cooperano anche nei periodi di maggiore ribasso, malgrado ogni forza contraria. È perciò che anche ora, in mezzo a tutte le tristezze presenti, è necessario gridare più che mai:

Anglo-Saxons, e *L'éducation nouvelle. L'ecole des Roches*, Paris, Firmin-Didot; E. Contou, *Écoles nouvelles et Land-Erziehungsheime*, Paris, Vuibert et Nony; G. Obici e G. Marchesini, *Le amicizie di collegio*, Roma, Soc. Ed. D. Alighieri; Dott. Riant, *L'hygiène et l'éducation dans les internats*, Paris, Hachette.

(1) Cfr. Ch. Wagner, *Jeunesse*, Paris, Fischbacher, 1896, pag. 43 e 50. Del bellissimo libro c'è anche una traduzione italiana presso l'editore A. Donath di Genova.

Sursum corda! per noi che siamo in cammino e per i giovani che ci seguono. Per i giovani specialmente che sono tanta parte delle fedi comuni e che all'amore di chi li precede hanno il dovere di corrispondere adeguatamente rappresentando e per i padri e per gli educatori lo scopo della vita e le speranze del cuore. Perchè chi ama la gioventù (e chi non l'ama è triste o malvagio) sogna e vuole ch'essa riesca migliore di quel che noi siamo; augura ad essa di attuare quel che in noi fu disegno incerto o fidanza vana; aspetta che essa, in una parola, realizzi gl'ideali che non ebbero finora attuazione. E volendola così, questa cara gioventù, ci rifaremo anche noi, per essa, *lucem in alto quaerens, vitam in profundis;* certi d'essere nati troppo presto in un mondo troppo giovane, e di dovere perciò, secondo tra altri coll'alata parola sua va dicendo da tempo Antonio Fradeletto, operare, operare, cercando che Fortebraccio vinca noi l'Amleto (1).

Per la risoluzione di tutti e tre questi punti del problema educativo vi sono argomenti da bene sperare. È necessario però non illudersi e insistere sempre più nella necessità di una crociata riformatrice nel campo dell'educazione.

Sul quesito se i giovani abbiano o no un loro dovere speciale, quale sia in Italia questo loro dovere e quali anche i modi per attuarlo, raccolsi io stesso una serie di preziosi giudizi in una mia recente inchiesta sul *Dovere dei giovani* (Milano, Cogliati ed., 1906). Su quello delle riforme scolastiche c'è da tempo, come dissi, una promettente operosità di studi e di propositi.

Su quello dell'educazione domestica la convocazione di questo II Congresso Internazionale, proprio qui, in Milano, nello stesso tempo in cui si discute in tutta Italia di una riforma scolastica; la solennità sua e

---

(1) Cfr. in proposito A. Fradeletto, *La volontà come forza sociale*, p. 140 e segg. della mia inchiesta sul *Dovere dei giovani*, Milano, Cogliati, 1906.

l'adesione di tanti autorevoli e nobili ingegni, sono luminosa prova che si va sempre più diffondendo anche tra noi la convinzione che solo da un ispirato accordo fra la società e la scuola e fra la scuola e la famiglia potrà venire la salvezza. E ciò molto conforta.

Perchè l'iniziativa del Congresso — a guisa di argentea scia nel mare — possa poi indurre una benefica traccia, sarebbe più che opportuno che si potesse fondare una *Lega Italiana per l'Educazione Familiare* che, tenendosi in fraterna relazione con le varie Associazioni consimili d'oltr'alpe, come la *Parent's National Educational Union* d' Inghilterra, le *Parent's Teachers Associations* d'America, l'*Elternabende* di Germania, le *Ligues* francesi e belghe, potesse diffondere, con quei metodi che le saranno imposti dalle necessità cui deve qui ottemperare, le cognizioni di quelle scienze pratiche, pedagogiche e sociologiche che sono dalla grande maggioranza delle famiglie tanto trascurate.

È perciò che propongo senz' altro al II Congresso Internazionale per l' Educazione Familiare la fondazione di una *Lega Italiana per l'Educazione Familiare*, e, in caso che la votazione di massima fosse affermativa, la conseguente nomina di una speciale Commissione incaricata di studiare:

a) il da farsi per l'attuazione di detta *Lega;*

b) la possibilità di pubblicare tosto un periodico suo organo, sul tipo, per esempio, dell'ottima rivista *L'éducation familiale* (1) di Bruxelles.

AUGUSTO MICHIELI.

---

(1) *L'éducation familiale,* Revue de la Ligue nationale pour la vulgarisation des sciences pratiques, pédagogiques et sociologiques dans les familles. Paraît 10 fois l'an. Prix d'abonnement: 5 francs par an pour la Belgique 6 francs pour l'étranger. Adm. Rue Rubens, 44, Bruxelles.

Se souvenir et observer pour édifier.

L'un des obstacles les plus graves à la bonne éducation des enfants est l'idée fixe trop généralement admise que l'enfant, le petit enfant *ne comprend pas*.

Des parents s'abstiennent de sévir contre les premières manifestations de tendances mauvaises parce que « le pauvre petit ne comprend pas encore »; d'autres ne daignent pas lui fournir une explication d'un ordre ou d'un refus, d'autres enfin croient pouvoir impunément lui donner de mauvais exemples ou parler devant lui de choses qui ne sont pas faites pour ses jeunes oreilles, toujours sous prétexte qu'il ne comprend pas.

Et trop souvent, si *un* ou *une* profane ose émettre une critique ou un simple doute sur la justesse de cette appréciation, on lui réplique avec toute la suffisance des ignorants : « On voit bien que vous n'avez pas d'enfants: vous ne les connaissez pas! » Ce sont surtout les Mamans qui vous rabrouent de la sorte, parce qu'elles sont plus souvent prises à partie et aussi parce qu'elles sont plus imbues de leur infaillibilité en matière d'éducation de la première enfance.

Un humoriste — qui était un penseur — a dit qu'il ne suffit pas, pour être mère de famille, d'avoir des enfants. L'auréole dont la civilisation chrétienne a entouré

ce terme de mère de famille nous fait concevoir celle-ci comme une personnalité très haute, très pure, alliant beaucoup de dignité à beaucoup de tendresse, ayant un sentiment profond de sa responsabilité et de ses devoirs; être idéal chanté par les poètes et qui demeure le modèle de toute femme à qui Dieu accorde le bonheur d'être mère. Mais suffit-il de mettre un enfant au monde pour savoir remplir le rôle maternel dans la pleine acception de ce mot? Hélas! non, les efforts des moralistes pour développer chez les mères le respect et la science de leurs devoirs sont là pour attester le contraire. La maternité peut éveiller l'instinct de l'amour maternel, l'instinct de nourrir et de soigner son enfant; elle ne suffit pas pour créer chez une femme le sentiment du devoir ni pour lui donner l'intelligence de la meilleure manière d'élever son enfant au point de vue physique, moral et intellectuel.

Rien ne s'apprend sans réflexion et sans un peu d'étude, et le rôle de mère, le plus noble et le plus complexe de tous, ne fait pas exception à la règle commune. Et s'il est vrai qu'une femme ne peut atteindre que par la maternité la perfection et la plénitude de l'art de l'éducation, je ne crois pas téméraire de dire qu'une mère ignorante ou frivole est infiniment moins capable de comprendre et d'élever les enfants qu'une femme qui n'en a pas eu, mais qui a étudié et médité les problèmes d'éducation et *qui a observé les enfants des autres* et la manière dont ils étaient élevés. Dénie-t-on, d'ailleurs, à un médecin la capacité de donner des conseils pour tous les états de santé et les maladies qu'il n'a pas ressentis lui-même? Ne lui demande-t-on pas simplement d'avoir étudié les cas qu'il doit traiter?

Parmi les mères comme parmi les autres femmes, en est il beaucoup qui puissent affirmer avec sincérité et avec raison qu'elles n'ignorent rien des problèmes d'éducation? Chacune, si ignorante ou si instruite soit-elle, doit encore apprendre et, ajouterais-je volontiers, cha-

cune peut espérer aider quelque autre de ses modestes conseils. Il est à remarquer, en ce point comme en d'autres, que le savoir s'allie à la simplicité: les femmes les plus ignorantes prétendent volontiers au monopole de l'infaillibilité, mais les mères les plus intelligentes et dévouées accueillent toujours avec bienveillance les opinions ou les doutes qu'on leur exprime.

Puisqu'on ne s'improvise pas éducateur, il importe au plus haut point que les jeunes gens et principalement les jeunes filles reçoivent des principes de puériculture qui leur éviteront bien des erreurs dans la direction de leurs enfants. Cette nécessité a été signalée souvent déjà et je n'y insisterai pas.

L'insuffisance de beaucoup de parents et d'éducateurs ne provient-elle pas en grande partie d'un défaut d'*observation* qui entraîne des erreurs de jugement? Cette idée préconcue que l'enfant « ne comprend pas » ne résisterait pas à une observation attentive et réfléchie : si l'enfant ne comprend pas *comme nous,* s'il interprète ce qu'il voit et ce qu'il entend d'une manière incomplète et souvent inexacte, son petit cerveau n'en travaille pas moins et n'en déduit pas moins ses conclusions qui se traduisent bientôt par les gestes ou les réflexions naïves du petit penseur.

Nous n'accepterions pas davantage cette formule toute faite si nous gardions mieux le souvenir de nos premières années. Les adultes et les tout petits semblent parfois séparés par un voile qui empêche les uns de regarder et de comprendre les autres. Avez vous rencontré beaucoup de parents qui se rappellent la mentalité qu'ils avaient à l'âge de cinq et six ans assez nettement pour comprendre cette mentalité chez leurs propres enfants et pour savoir envisager, dans les conflits, le point de vue auquel se placent les petits?

D'où vient que trop souvent nous oublions si vite des souvenirs que nous seraient si précieux? D'où vient que nous ne sachions plus *pourquoi* nous étions mé-

chants à certains jours, avec certaines personnes ; que nous ne sachions plus quelles punitions nous produisaient un effet pénible mais salutaire et quelles autres éveillaient en nous un sentiment de colère ou de révolte, tandis que nous étions émus et nous sentions meilleurs quand notre mère, avec une fermeté très douce, nous parlait du bon Dieu qu'il ne fallait pas attrister ?

Est ce que l'homme est incapable de garder la mémoire de ses premières années ? Opinion commune, mais erreur certaine. Il y a des exemples nombreux d'adultes ayant conservé des souvenirs précis de l'âge de deux et trois ans. Mais cette mémoire première est très rarement cultivée. Nous ne nous sommes pas habitués en grandissant à garder précieusement « le souvenir de toutes ces choses en notre coeur » ; nous avons appris beaucoup de choses, depuis, nous avons en mémoire de noms de bataille et des vers de poètes, mais nous avons perdu la mémoire de notre petite âme d'enfant et nous ne savons plus lire comme il le faudrait l'âme des tout petits.

Nous n'avons pas suffisamment le respect de cette logique impérieuse qui est la caractéristique des jeunes. L'enfant est logique rigoureusement, impitoyablement ; il n'admet pas qu'on lui défende aujourd'hui sans motif ce qu'on lui a permis hier ; s'il doit reculer devant la contrainte, il se considère comme victime d'une injustice, et si fatigués par ses instances, ses parents cèdent, il profitera de leur faiblesse mais il les sentira diminués par leur inconséquence. Le petit enfant a dans ses parents une confiance absolue et il ne tiendrait qu'à eux de garder à ses yeux un prestige illimité. Mais comme ils ont tôt fait de détruire d'eux-mèmes ce prestige qui rendrait si aisée leur tâche d'éducateurs !

Les discussions ou les querelles entre eux, les ordres contradictoires donnés à l'enfant, les sévérités excessives alternant avec les indulgences trop grandes, les menaces vaines, les affirmations invraisemblables et les men-

songes très nets : voilà plus qu'il n'en faut pour révéler à l'enfant que ses parents sont des êtres faibles et faillibles comme lui, qui ne savent pas non plus être bons et sages tous les jours !

Il est convenu que « les enfants ne doivent pas juger leurs parents ». En théorie, c'est parfait ; mais en pratique, quoi que vous fassiez, vous n'empêcherez jamais un bambin de quatre ans, de *trois ans et même moins*, d'observer la conduite de ceux qui l'entourent et de *juger* ceux-ci dans sa petite cervelle simple mais logique..

En éducation comme en tout, il faut puiser dans le Passé pour édifier l'Avenir. Et si *nous* avons oublié notre mentalité d'enfant cultivons la mémoire des petits d'aujourd'hui, veillons à ce qu'ils gardent en grandissant la conscience de leur mentalité première afin que, devenus adultes, ils ne soient pas tout à fait étrangers à l'âme enfantine et qu'ils sachent utiliser pour l'éducation de la génération future les souvenirs, les erreurs et les bienfaits de l'éducation qui fut la leur.

Louise Van den Plas.

Les rapports des enfants avec les domestiques.

La plupart des auteurs qui se sont occupés des questions d'éducation ont consacré des pages nombreuses, émouvantes ou ironiques mais toujours sévères, à déplorer que tant de mères se déchargent sur des mercenaires du soin de nourrir, de soigner et d'élever leurs enfants. Il est incontestable que la mère n'a *jamais* le droit d'abdiquer la direction du petit être qu'elle a mis au monde et que, si elle est obligée de le confier momentanément à des mains étrangères, sa surveillance pour être moins immédiate et plus lointaine n'en doit pas moins être vigilante et active. Si toutes les mères qui sacrifient le soin de leurs enfants par paresse ou par mondanité se rendaient mieux compte de leurs devoirs, les « bonnes » joueraient un rôle plus effacé et plus normal dans la vie des tout petits et la question des rapports entre enfants et domestiques en serait beaucoup simplifiée.

Elle ne serait pas supprimée cependant. Même les parents les plus soucieux d'éviter à leurs enfants petits et grands un contact souvent dangereux ne peuvent empêcher qu'ils aient parfois affaire aux domestiques. Or, si l'on en croit les plaintes générales, les rapports entre

enfants et domestiques laissent fort à désirer par un manque d'égards réciproque et donnent lieu dans beaucoup de familles, à des conflits continuels.

Ces rapports désagréables proviennent très souvent de ce que la situation respective des uns et des autres n'est pas nettement établie, de ce que les parents ne prennent pas la peine de développer suffisamment chez les enfants dès l'âge le plus tendre le respect d'eux-mêmes et le sentiment de la charité chrétienne; de ce qu'ils n'ont pas d'autre part exigé des domestiques le respect de la personnalité sociale de l'enfant. Cette dernière assertion paraît un peu osée dans le siècle de démocratie et d'égalité où nous sommes; et cependant je demeure convaincue que l'enfant de cinq ans et même moins, quelque soit son rang social, a droit au respect des serviteurs de ses parents et que la politesse de ses inférieurs aurait sur l'enfant une excellente influence éducative.

Il faut, bien entendu, exiger de l'enfant aussi une politesse extrême, en s'appuyant sur ce double principe que les maîtres, si jeunes soient-ils, doivent à leurs inférieurs l'exemple d'une bonne éducation, et que la charité nous oblige à adoucir le plus possible la dépendance de ceux qui nous servent.

Cette parfaite politesse réciproque permet aux parents de mieux contrôler les rapports que leurs enfants ont, en leur absence, avec les domestiques : un mot déplacé ou une attitude hostile sont plus significatifs quand ils constituent une exception que s'ils sont habituels, et peuvent servir d'indice aux parents pour l'enquête nécessaire sur les conflits — ou les complicités — qui ont pu naître à leur insu. La politesse enraye la familiarité. Enfin elle prévient bien des heurts et des révoltes quant aux ordres que les enfants ont à donner ou à recevoir.

En général les domestiques acceptent mal les ordres des enfants même quand ceux-ci ne sont plus en bas

âge. De leur côté les enfants, souvent indociles envers la bonne qui les garde et qui a mission de les protéger, supportent encore bien moins les ordres de domestiques auxquels ils ne sont pas expressément confiés. Les uns comme les autres ont parfois raison et il serait bien facile de ménager leurs susceptibilités légitimes.

Il faudrait d'abord faire comprendre à l'enfant — et ce serait moins difficile qu'il ne semble à première vue — que l'idée d'autorité est inséparable de l'idée de protection et que toute personne chargée momentanément de le garder et de le protéger et qui est responsable par conséquent de sa sûreté et de ses actes ne peut assumer cette responsabilité et exercer cette protection que si l'enfant lui obéit docilement pendant tout le temps où il lui est confié.

En dehors de ce cas spécial, il devrait être rigoureusement interdit aux domestiques comme aux enfants de faire acte d'autorité les uns envers les autres. Par contre, tout ordre des parents transmis par les enfants aux domestiques ou vice-versa doit être obéi avec la déférence due à l'autorité d'où il émane et malgré le jeune âge ou l'infériorité sociale de celui qui le transmet.

Je devine l'objection : comment voulez-vous faire saisir à un enfant de cinq et six ans des subtilités de ce genre? L'objection ne m'effraye pas : l'enfant a très vite conscience de ses droits ; quant à ses devoirs, s'il est habitué dès sa première année à obéir à ses parents, il comprendra assez rapidement ce qu'ils lui enseigneront d'ailleurs par la pratique plus que par la théorie.

J'ai vu des exemples moins rares qu'on ne pourrait le croire, de rapports de cette nature, nettement définis et qui donnaient d'excellents résultats. J'ai vu de petites « Mademoiselles » de six et sept ans, appartenant à la classe moyenne, traitées avec une déférence un peu amusée mais bienveillante par les domestiques auxquels elles venaient transmettre, avec une gravité enfantine,

les ordres de « Madame » ou de « Maman » qui, occupée ailleurs, avait envoyé sa fillette à la cuisine plutôt que d'interrompre le travail de la bonne en l'appelant auprès d'elle. Et j'ai constaté que dans ces familles-là les enfants étaient mieux élevés qu'ailleurs, que les parents se plaignaient moins des domestiques et que ceux-ci restaient longtemps à leur service, ce qui est la meilleure facon pour les domestiques de nos jours d'indiquer qu'ils sont contents de maîtres grands et petits.

LOUISE VAN DEN PLAS.

Necessità di divulgare nelle famiglie esatte nozioni intorno all'educazione.

Lo spirito e il corpo nostro hanno tali rapporti l'uno con l'altro, che per non andare contro natura, bisogna considerarli indiscutibile unità. La personalità infatti, quella che gli scienziati chiamano *psiche*, l'*io* umano, risulta dai diversi atteggiamenti che lo spirito prende nel suo corpo, le sue opere sono sempre e eteree e materiali, dalla parola, espressione di un pensiero, e l'azione più comune, proveniente da un giudizio intellettuale o da un impulso volitivo.

Ciò posto, non si può, nel concetto pedagogico, disgregare gli elementi psichici; non si può separare la causa dell'educazione fisica da quella dell'educazione spirituale: chi pensa dunque a preparare all'anima il suo albergo è giusto, che pensi anche ad accogliere quest'anima, a studiarne le prime manifestazioni, a darle quell'impronta che meglio le convenga, perchè non si trovi nel corpo a disagio. E poichè la personalità dell'educando è data ancora da le condizioni di razza, di ereditarietà, di ambiente, ne consegue che i primi e più necessari fattori della sua educazione siano appunto nell'ambiente medesimo nel quale egli vede la luce; ecco la famiglia, sotto ogni rapporto, iniziatrice e responsa-

bile d'ogni indirizzo educativo: la famiglia, da cui il bambino sorte la prima fisonomia, non solo per le linee fisiche e per le condizioni di salute e di ereditarietà fisiologica, ma anche per le tendenze intellettuali e morali.

Ora, chi meglio conosce una macchina di colui che ne ha composte le singole parti e l'ha costrutta? Chi meglio di lui può regolarne i movimenti e la funzione, riconoscerne e ripararne i difetti e i guasti? E chi potrà meglio conoscere questa macchina meravigliosa, che Iddio ha creato perfettibile, se non coloro che hanno concorso alla formazione sua? chi, meglio di essi, potrà con sapienza promuoverne lo sviluppo, scoprirne i difetti e pregi, modificarla secondo un vero e proprio intendimento? Sono dunque i genitori, che hanno il diritto e il preciso dovere di presiedere all'educazione dei figli, in tutte le sue forme coadiuvati bensì da gli altri, non mai sostituiti.

Dei genitori poi quella, che meglio può e deve studiare e conoscere suo figlio, è la madre; lei, che vive nella casa e nel raccoglimento più del marito, che ha pensieri meno gravi, che anche fisiologicamente dà di sè la maggiore prestazione a la creatura sua, che ha l'occhio più analitico e il cuore più pronto.

Quale responsabilità dunque assume la giovane sposa, quando accetta d'essere madre! Che compito difficile, delicato e nobile si impone di fronte a Dio, di fronte alla società, di fronte alla nuova piccola anima stessa, che a lei chiederà nutrizione e vita! Non è fatica, questa, a cui si riesca con l'esperienza atavica nè per tentativi empirici soltanto: richiede preparazione illuminata, intelletto d'amore, studio assiduo; richiede nozioni esatte su l'educazione; è magistero, nel quale riesce bene chi vi porta attitudini sicure e seria coscienza.

Ma finora quante sono le madri, che hanno precisa la visione del proprio dovere? Ohimè! anche fra le più oneste, fra le più scrupolose, quanti errori, quanti pre-

giudizi, quante lacune nel sistema che adottano, se pur ne adottano l'uno!

Tutta l'ignoranza delle età passate sta contro di loro, ed esse procedono per rimembranze o per tentativi, chiedendo consiglio all'altrui esperienza, adattando la creatura ad un sistema, come colui che vuol adattare la propria persona a una veste confezionata su altra misura.

Di questo bisogna ricercare, secondo me, la precipua causa in due errori venuti a noi per lungo volger di secoli, combattuti a oltranza dal moderno progresso, non per anco sradicati da l'intima coscienza umana, vinti a parola, emergenti tuttora dai fatti. Nel concetto educativo, il postulato dell'intima relazione tra l'anima e il corpo e della risultante armonica unità, postulato che parrebbe evidente, sfuggì alla considerazione dei più: il corpo, l'intelletto, la coscienza umana parvero tre elementi distinti e l'educazione ebbe una bizzarra triplicità di estrinsecazioni, talvolta in aperto contrasto le une con le altre, sempre affatto estranee a vicenda.

La donna, ritenuta inferiore all'uomo, reputata sua schiava da prima, mo ile di lusso poi, ebbe solo il compito di allevare la prole nella prima età: madre fu press'a poco sinonimo di nutrice e parve, che per riuscire in questo, bastassero l'istinto e l'esperienza tradizionale: tenuta nell'ignoranza, avvilita, ella si adagiò nella sua inferiorità, divenne frivola, ciarliera, superstiziosa: fu povera di spirito e imparò a dedicarsi con passione quasi esclusivamente alla cura personale, alla civetteria che le procurava qualche omaggio, trascurando i figlioli e affidandoli a mani mercenarie, se ricca; lasciandoli crescere come fiori di siepe, se povera.

Ecco infatti anche oggi la popolana, che reduce dall'opificio e stanca, nutre il suo bimbo senza domandarsi, se quel corpicino ne rimanga soddisfatto, senza trovare la voglia nè il tempo di tenerlo pulito, condizione indispensabile perchè cresca sano: poi lo affida all'una o all'altra vicina durante le ore di lavoro, se

pur non lo lascia nella via, lagnandosi di non aver mai pace, quando il piccino la cerca e l'infastidisce con bizze e piagnistei, riducendolo all'ubbidienza e al silenzio a furia di minaccie, di percosse o di insulse concessioni, senza supporre che le bizze e le lagrime infantili hanno spesso la causa in un malessere fisico.

Ecco la dama che s'alza tardi, vede i figli tra le cure dell'abbigliamento e quelle dei ricevimenti, e solo per baciucchiarli con falsata tenerezza, e li lascia poi senza scrupolo alla governante, all'istitutrice, fino a che li consegnerà al collegio: paga, che le figlie crescano infarinate di letteratura e di musica, i figli pronunzino l'r alla moda e conoscano la cortesia del perfetto cavaliere.

L'educazione intellettuale fu sempre lasciata ai precettori ed ai libri: reputata privilegio dei ricchi e negata ai figli di plebe: qual meraviglia dunque, se oggi il popolo oppone ancora all'obbligo dell'istruzione una resistenza passiva e rende così terribilmente ardua la lotta contro l'analfabetismo? La sua mente è ormai atrofizzata per lungo disuso ed egli ha imparato a far senza del sapere! D'altra parte, l'istruzione non fu quasi mai diretta ad agevolare lo sviluppo delle facoltà mentali in rapporto con la psiche; fu l'apprendimento nudo e arido della scienza, esercizio faticoso di memoria su pagine morte, non osservazione viva delle cose, fu la comunicazione austera di chi sapeva a chi ignorava, non la ricerca del vero, guidata con amore da chi l'aveva trovato! Nulla dunque di più logico della ribellione allo studio: ribellione della natura individuale e autonoma a tutte le imposizioni, che cominciavano con lunghe ore di forzata prigionia delle piccole membra e approdavano alla coercizione della mente recalcitrante.

A questo lavoro, che ha tutto l'aspetto d'una tortura crudele, rimaneva estranea la famiglia e decorse le ore di studio, il giovane torturato si affrettava a buttar via libri e scienza, guardandosi bene dal ricercar qualche remota analogia tra questa e la vita ch'egli viveva.

Così, cittadino, esteta, guerriero, l'uomo portò sempre con sè tutti i pregiudizi di casta, di razza, di religione, che nessuno si curava di distruggere, e ai quali egli aggiungeva le false argomentazioni della propria fantasia, destinate a lor volta a divenire pregiudizi per tradizione.

Moralmente parve, che educazione fosse enunciazione di precetti e pratica di riti, a cui non poteva rimanere estranea l'ignoranza superstiziosa degli uni, il volgare apprezzamento degli altri: e se il pagano cresceva adoratore del bello e anelante alla vita, il neo cristiano ne ebbe paura; sprezzò il corpo, strumento di peccato; trascurò l'arte nella quale vide la tentazione satanica, e alle poetiche leggende serene sostituì le paurose fantasmagorie ispirate ai terrori d'oltre tomba; ne sorse un conflitto tra l'istintiva tendenza alla gioia e l'erronea interpretazione del divino timore e per riparare a errori si crearono pregiudizi, non meno dannosi dei primi.

Una morale a base di ingiunzioni rigide e di brusche repressioni non potè mai divenire coscienza morale: questa si forma giorno per giorno, dal primo respiro; emerge dai primi impulsi, si foggia su l'ambiente, si modifica in forza delle impressioni talvolta più superficiali, non si trova fatta in nessun libro, in nessun codice; non si riceve a sei anni anni nè dopo, ma quando noi ci accorgiamo di essa, essa è già formata; non si lascia imporre, libera come la volontà, agile come il pensiero, sfugge all'investigazione dello psicologo; è complessa come tutte le manifestazioni della nostra vita. Eterea e impalpabile, ha tuttavia un substrato non indifferente nella costituzione anatomica nostra, nelle consuetudini fisiche, negli apprezzamenti intellettuali; riceve dunque la fisonomia essenziale dai fattori, che dal primo concepimento ai primi moti volitivi vengono a contatto con l'educando: ha le sue impronte ereditarie e ataviche di famiglia e di razza.

Educare la coscienza, vuol dunque dire penetrare nei

suoi più reconditi atteggiamenti, prevenirne i moti per volgerli al bene, e questa non è opera che si possa cominciare quando il fanciullo capisce, nè continuarla a intervalli, a ore fisse, in questo piuttosto che in quel mese, in città piuttosto che in villeggiatura; bisogna che ne assuma tutta la responsabilità la famiglia; e non è compito facile nè lieve: è arte, complessa come tutte le arti, con la sua tecnica, con i suoi fondamenti scientifici, esigenti rigorosa trattazione.

Ma... benchè i pedagogisti badino a ripetere in mille toni che la formazione dell'individuo è complessa quanto le sue facoltà, che si deve proceder cauti sin da principio, che ogni seme lasciato cadere in quella vergine terra è destinato a far frutti, che il fanciullo si forma su le ginocchia materne... chi legge le opere di pedagogia? Generalmente coloro, che non avranno figli propri da educare e dell'educazione cureranno in ispecial modo l'intellettuale per tutti quelli, che passeranno davanti a loro per un tempo relativamente ristrettissimo.

Intanto la famiglia, per ignoranza, per negligenza, per inettitudine continua a declinare ogni responsabilità e in via di fatto, si commettono oggi gli stessi errori educativi, che si commettevano nel più fitto medio evo.

Quando sento le madri tentar di reprimere i capricci del figlioletto con la minaccia del lupo, del cagnaccio, del carabiniere, del brutto ceffo, che portano via i bambini cattivi, io mi domando se quelle madri sanno quel che si fanno, e se non sarebbe meno peggio lasciar sfogare i capriccetti, anzichè distrarre la fantasia col racconto pauroso di mostri e di mostruose avventure. Così la piccola anima sussulta: così sopraggiungono i vani timori, gli spaventi notturni, le lagrime ingiustificate di terrore alla vista d'un infelice deforme o d'un pennacchio militare, che degenerano in avversione, in repugnanza per gl'infelici... e allora, le stesse madri responsabili di questo, insorgono contro l'inqualificabile stranezza, im-

potenti a reprimerla, ricorrono al gran mezzo che non falla, le percosse!

Questa è incoerenza e il bimbo, momentaneamente domato, cova la ribellione, nè cessa per questo di crescere pauroso, a danno della salute e del carattere.

La madre, che al bimbo petulante minaccia che lo manderà alla scuola, ha già con questa minaccia distrutto il prestigio dello studio, e non stupisca, se poi, giunta l'ora dell'istruzione, egli si mostrerà recalcitrante; i bimbi sono terribilmente logici e coerenti nelle loro deduzioni; per educarli, occorre una mano uguale come quella del tessitore, ogni scatto significa demolizione.

Muove a compassione e a sdegno vedere certi bambini impallidire per abitudini deleterie contratte senza che la tenera mammina che li vezzeggia se ne accorga mai!

Quante mamme si prendono cura di vedere come, dove, con chi giochino i fanciulli?

Mentr'essi giocano, si può finalmente respirare, e tanto meglio, quanto più lontani: e si mandano in cortile o in istrada per aver agio di riordinare la casa, di sedere a pacifico lavoro!

Eppure proprio nel giuoco, il bimbo osserva, riflette, deduce, confronta, impronta, impara! E un bel giorno, egli si rivela d'un tratto manesco, triviale, scomposto, iroso! Sfido! Bisognava sorvegliare i suoi primi atteggiamenti, informare il suo gioco a compostezza rispettosa, vietare le prime crudeltà con le erbe e con gli insetti, allontanare il primo compagno, intervenire nelle prime estasi dell'animuccia attonita e suggerire la spiegazione migliore all'incosciente *perchè!* La curiosità sua vuol essere sodisfatta a tempo, anzichè rintuzzata: il suo garrito seccante è la più sicura rivelazione dell'anima che si espande; rimproverarlo, è costringere l'anima a richiudersi in se stessa, per sempre.

Che dire dei genitori, che in ogni arguzia che il bimbo ripete vogliono scoprire saggi non dubbi della sua straordinaria intelligenza?

Tutti sono prodigi, incensati, ammirati... così il piccolo saccentello, a poco a poco, si atteggia a superuomo, vuol che lo si adori con rispetto... La bambina è un amore, lo dicon tutti: ed eccola decorata di trine e gingilli, infagottata in vesti che sono un insulto all'età e alle fisiche esigenze, osservata con orgoglio nel civettuolo procedere: quando giovinetta farà disperare per i suoi capricci, come si potrà rimproverarla? Bisognava educarla alla semplicità; farle subito intendere la vanità della bellezza corporea di fronte alla virtù, unica vera bellezza che meriti omaggio.

I bimbi, che quando sono condotti a far qualche visita, ricevono prima mille paternali sul contegno che dovranno tenere, mentre in casa hanno pieni poteri, dimestichezza con tutti e indulgenza per ogni infrazione al galateo, s'avvezzano a ritenere che l'arroganza in famiglia sia un diritto: perchè? — Non v'è ragione che tu ti mostri scortese, perchè è tua sorella, — aveva detto il padre dell'Azeglio al piccolo Massimo, che aveva tentato di passar prima di lei da una porta: ecco come si educa anche nelle minime cose.

Educare vuol dire vigilare: curare lo sviluppo fisico rimovendone i germi di malattia, lo sviluppo intellettuale e morale, formando l'abitudine a pensare ed amare. Vuol dire conoscere il bello e comunicare il senso estetico agli atti infantili, a tutti gli atti, con diuturno esercizio di tutte la facoltà: vuol dire essere, vivere assolutamente onesti in ogni pensiero e inculcare il bisogno dell'onestà non solo esteriore, ma intima; vuol dire sopra tutto conoscere, studiare in ogni recondita armonia, la piccola anima, assecondare i buoni istinti, allontanare le cause di male, così come il giardiniere cura la pianta, la inaffia, rimuove da essa ogni mala erba.

Per questo occorre sapere, come si fa a conoscere un'anima, come essa sia, in quali rapporti stia col corpo, secondo quali leggi proceda il loro sviluppo; bisogna

avere, se non profonde, almeno esatte nozioni d'igiene fisica, morale, domestica; conoscere gli intimi rapporti tra l'ambiente sociale e la sfera psichica, così com'è necessario conoscere le condizioni d'una serra per mettervi i fiori.

E tutto ciò, deve essere detto, insegnato, inculcato nelle famiglie, perchè entri nella loro convinzione; bisogna illuminarle, perchè tutti sappiano con precisione scultoria, che se i maestri devono istruire, essi possono solo modificare le teste già formate; che, se il tempio insegna i precetti di morale, esso non fa che aiutare a trovar la via buona, ma l'anima porta le sue individuali visioni, risultanti da analisi e sintesi inconsciamente fatte nella primissima età, tra le pareti domestiche. I genitori devono persuadersi, che scuola, collegio, oratorio sono chiamati in aiuto, solo in aiuto della famiglia, che a questa non è lecito di ritener compiuto il dovere quando ha pensato a inscrivere i figli in questa o in quella istituzione; che durante le ore, nelle quali i figli sono a scuola o nel tempio, essi non sono per nulla sottratti alla patria, suprema giurisdizione, e di ritorno in casa, perchè l'opera esterna sia valida, deve essere continuata, modificata con illuminato criterio.

Persuase del loro dovere, le famiglie si animeranno a compierlo, ma perchè vi riescano bene, è necessario che la pedagogia cessi d'essere scienza per i soli studiosi, respinta superstiziosamente dai più; deve venir diffusa con tutti i mezzi, resa spicciola, accessibile a tutte le menti, a tutte le condizioni, con libri facili, con stile popolare; deve penetrare nelle case, esser necessaria a tutte le figliuole che aspirano alla maternità, così come alla massaia è indispensabile il libro dei cuochi.

La fanciulla, il giovane che contraggono matrimonio conoscano bene la responsabilità che assumono; vengano informati di quanto dovranno fare; trovino facile la via a meglio studiare i doveri dell'educatore, e saranno

anche più guardinghi prima di muovere decisamente quel passo così serio e così poco seriamente considerato.

Si promuovano conferenze numerose su questi argomenti, e siano chiare e facili, anche per le menti di mediocre cultura.

Le *Scuole delle madri*, che finora mantengono, secondo me, carattere intellettuale, si moltiplichino in tutte le classi sociali, assumano la serietà d'indirizzo pari alla serietà del fine.

Il sacerdote, che ha sacra la parola, trovi il mezzo di ricordare spesso agli sposi il loro dovere, non soltanto secondo l'indirizzo morale da dare all'anima, ma dimostrando le analogie tra questa e il corpo, enunciando dunque i postulati più comuni dell'igiene fisiologico-intellettuale dell'infanzia.

E perchè non si potrebbero istituire premi speciali per le madri migliori? Si danno tante croci al mondo... non si troverebbero onorificenze per rimeritare chi meglio contribuisce a migliorarlo?

Nè sarebbe vano, io credo, obbligare ogni famiglia, al momento d'iscrivere il bimbo alla scuola e all'epoca del suo proscioglimento dall'obbligo dell'istruzione, a rispondere con precisione a un questionario rigoroso indicando chiaramente le condizioni fisiche, morali, intellettuali dell'educando, che la scuola assume o riconsegna; così le famiglie capirebbero sempre più il dovere di cooperare all'azione educatrice esterna, di conoscere i figliuoli, e acquisterebbero a mano a mano quelle nozioni su l'educazione, senza le quali il loro concorso alla medesima sarà sempre nullo o falso e il problema educativo rimarrà pur sempre una formidabile incognita, un vano bisticcio di parole per i filosofi e per gli psichiatri.

Venga presto, nell' interesse sociale, nell' interesse umano, venga l'ora, che sconfitta l'ignoranza, diradati i pregiudizî, tutti lavorino con illuminata coscienza a questo, che è il cardine essenziale dell'umano progresso;

assorga l'educazione alla dignità di arte, esercitata con amore e sapienza da tutti quelli che hanno da Dio la missione di continuare la nostra generazione e tramandarla alle età future, sempre più forte e più buona.

Adoperiamoci tutti, a qualunque classe apparteniamo, a divulgare nelle famiglie esatte nozioni intorno all'educazione, se vogliamo sia finalmente trovata la più facile, la migliore soluzione dell'arduo problema, se ci è caro di concorrere tutti, come è nostro dovere e diritto, a questa grande opera secolare dell'umano progresso, della felicità umana.

MARIA BOTTINI.

Notions d'éducation à repandre dans les familles.

La femme est avant tout créée pour la vie de famille. Etre épouse et mère, c'est un véritable rôle. Cette règle a comme toutes les autres de nombreuses exceptions, et nous ne devons pas élever nos filles *exclusivement* pour le mariage. Nous devons les rendre à même de remplir intégralement ce rôle, mais si les circonstances de la vie les font celibataires nous devons les armer afin qu'elles puissent se subvenir à elles-mêmes et être quelqu'un encore en dehors du mariage.

Il existe des satisfactions intellectuelles et morales et il faut élever l'esprit des jeunes-filles jusque là, même vers les fortes études et les viriles carrières.

Il y a des œuvres de charité sublime et de régénération sociale, bien capables de suffire à un cœur de femme. Je ne voudrais pas faire d'une fille un être dependant absolument d'un homme, mais une créature indépendante. Eclairée sur le vrai devoir, elle préférerait marcher seule dans la vie que de consacrer une union coupable devant le genre humain. Son éducation forte, lui permettrait d'accepter sereinement le célibat. Elle en ferait, tout autant que du mariage, une école de désintéressement et de dévouement.

Il naît parmi les femmes, avec plus de liberté, des vocations sublimes. L'humanité a besoin de femmes, libres des soucis, des souffrances et des devoirs absorbant, de la maternité.

Le foyer familial exige une concentration de force et d'affection trop grande pour rester compatible avec la lutte extérieure. Il faut donc de ces femmes qui puissent entreprendre le grand combat contre le mal, l'injustice, il faut des femmes qui montrent l'*étoile conductrice* quand'elle semble voilée, des femmes qui accomplissent avec sublimité les devoirs de leurs illusoire maternité auprès des petits orphelins, des petits abandonnés ou qui, se faisant les collaboratrices des mères, instruisent la jeunesse et la forment pour la lutte. Il en faut d'autres encore qui s'efforcent de relever leurs sœurs ou d'améliorer leur situation, d'autres qui deviennent même les conseillères douces et fortes des hommes qui n'ont pas rencontré sur leur route la compagne souhaitée ou qui, pour des motifs d'ordre physique ou moral, ont renoncé librement aux joies de la paternité. Conservatrices du foyer, régénératrices de l'humanité ces femmes grandissent avec yeux de tous, et l'humanité s'enrichit de sciences, d'art, et de bonté surtout. Qui sourira encore devant ces « vieilles filles » comme se plait à les nommer le vulgaire ?

Leur vie sera aureolée d'une dignité bien autre que celle qui a accepté un mariage n'emporte lequel pour se faire « une situation ». Mais pour cela instrusons sérieusement nos filles, trempons leur énergie, mettons un grand objectif à leur vie.

Chaque fois qu'on a élevé une jeune-fille sans but, sans lui donner une éducation qui lui permit de gagner sa vie, quand on lui a fait entrevoir le mariage comme le *seul* but, celui qui, coûte que coûte, doit être atteint, on a contribué à rabaisser le niveau moral de la femme. On a fait d'elle une charmeuse, une séductrice, un agent de demoralisation et de corruption pour

l'homme et l'humanité entière. Ignorante la jeune-fille devient une femme frivole, dépensière, une femme prête pour toutes les fautes et toutes les chutes, parce qu'elle ne sait rien et que la vie est pour elle un incommensurable ennui. En se mariant, elle abdique toutes ses prérogatives de femme, même celle qui est si bien faite pour un cœur large, ouvert à tout ce qui est généreux, celle de faire des heureux et de consoler ceux qui pleurent.

Son infériorité sera une cause de discorde et entre époux l'amour, même la simple cordialité en sont réellement ébranlés. Seule dans la vie, la femme qui ne sait rien ajoute à sa frivolité les pires défauts. Elle devient acariâtre, méchante parfois, faisant expier par autrui ses rancœurs de la vie, ses désespoirs enfiévrés resultats du désequilibre engendré par l'oisiveté et l'inutilité. Heureux encore quand de telles femmes ne glissent pas avec épouvante sur la pente du deshonneur entraînant avec elles de malheureuses victimes.

Comme il sied mal ce rôle désorganisateur à celle qui fut crée « ânge de paix et d'éternel amour ».

Pour remplir entièrement un rôle, lutter contre le mal et tout ce qui contribue à la dégradation de son sexe, la femme ne doit rien ignorer de ce que savent son mari et ses fils. Elle doit devenir l'équivalente de l'homme; si ses connaissances ne sont pas identiques, elles doivent avoir la même valeur.

Ainsi guidée, elle entrera respectée dans la vie et dans le mariage.

Et voilà comment je ferais comprendre à une fille les avantages et les joies que procurent le travail, une vie simple et saine, la poursuite du bien et l'accomplissement du devoir.

Elargissons donc l'horizon de la jeune-fille, et montrons lui comment elle peut contribuer au bien général. Elle saura, alors faire reconnaître ses droits et respecter sa personnalité intellectuelle.

C'est une œuvre humanitaire bien généreuse que

celle qui essaie ainsi de relever la condition sociale de la femme. Ces considérations, dignes du plus haut intérêt, sortiraient du cadre de ce congrès. Ce serait faire du féminisme bien compris et bien que cette idée me soit particulièrement chère je me bornerai à ces quelques considérations.

Le respect de la valeur et des droits de la femme releverait le niveau moral de la société entière. Les jeunes gens ne verraient plus en elle une poupée, ou un jouet qu'on n'a qu'à prendre.... ils sauraient que ces femmes sont leurs égales, qu'elles sont capables de se créer par elles-mêmes une vie indépendante et utile, et capables aussi, si elles veulent, de les comprendre et de les rendre heureux, capables d'élever sainement la génération de demain... Mais ces femmes il faut les mériter.

Ce serait une sauvegarde, un frein à la vie des jeunes-gens, vie si souvent dissipée, d'une légèreté si inconsidérée, si fatalement pernicieuse à la race toute entière.

Pour celles donc qui ne seront ni épouses ni mères, la vie est grande et belle.

Si elle n'a pas les douceurs ineffables de la maternité, elle a ses joies insoupçonnées, fortes et pures, elle a même ses heures d'attendrissement, des instants où le cœur, lui aussi, a sa part. Car, il y a de saintes amitiés qui peuvent illuminer cette solitude.

Elles sont rares, mais il y en a. Une femme en trouve dans ses collaboratrices, celles qui se dévouent avec elle, parfois aussi dans ceux qu'elle aide ou qu'elle a élevé jusqu'à elle. Il y a aussi dans la vie sérieuse et mûre des rapports réconfortants entre homme et femme. Ce sont des rélations simples, saintes, durables que celles que crée une franche camaraderie entre une femme honnête et l'homme sérieux qui la comprend.

Pour arriver à ce résultat, n'oublions pas que nous devons tremper la pensée de nos filles, forger leur vo-

lonté, et non pas developper la sensibilité d'une façon outrée au nom d'une éducation artistique. Malheureusement c'est souvent le cas, et l'on fabrique des générations d'impulsifs en violant souvent sans le savoir, les lois naturelles, et en se préoccupant de choses de médiocre importance en comparaison des moyens d'assurer l'équilibre physique et moral.

L'éducation féminine doit donc devenir plus positive, moins exclusivement esthétique. Sinon nous ferons des femmes mûres pour la dégénérescence physique et morale.

Elevons sérieusement nos filles, n'en faisons pas des écervelées incapables de reflexion attentive. Que deviendront hélas ces jolis papillons que forment les systèmes éducatifs actuels?

Quand sonnera l'heure vertigineuse — toutes les vies en comptent — que deviendront de telles femmes?

Aux moments troublants de tentations douloureuses, dans les terribles situations où le devoir semble se perdre, où il fait si noir, où la tempête est si forte, qu'il est sur le point de se briser; le frêle esquif de la vie, que feront ces femmes qui ne savent pas se dominer?

Ne les laissons pas se briser, donnons leur l'arme de la victoire.

Un point encore sur lequel je voudrais insister et attirer l'attention du congrès: Il faudrait établir plus de relation, dès l'enfance, en famille et à l'école, entre les occupations masculines et féminines. Le petit garçon devrait aider au ménage comme sa sœur. Plus tard, devenu grand, époux et père, il comprendra mieux et appréciera mieux sa compagne. La famille deviendra alors dans toute la force de son terme un exemple de solidarité. Ceci a surtout une importance primordiale pour la classe ouvrière. La femme comme l'homme, très souvent, travaille dehors toute la journée. Rentrée le soir, c'est sur elle que repose toute la charge des enfants et du ménage. Et si elle est trop lasse ou trop peu active...

ce sont des reproches injustes de la part du mari, des gros mots, des coups peut-être, et... puis, il quitte ce foyer pour l'auberge enfumée ou il va empoisonner sa vie et sa race dans l'alcool. Encore une famille perdue! S'il avait été initié aux travaux du ménage, au lieu d'attendre et de se faire servir, lui, le plus fort, il aurait aidé sa femme en surveillant les mets qui cuisent, en amusant les enfants, voire même en balayant... pourquoi pas!

Habituons donc le garçonnet à aider sa sœur et à la considérer non comme sa servante, mais comme son égale. Nous préparerons ainsi des familles plus unies où tout sera en commun: les joies, les peines et les travaux.

En relevant par l'éducation la condition de la femme la famille et la société s'enrichirait de sciences, de bonté, et de bonheur vrai.

Puisse le congrès émettre le vœu:

1.° de voir donner aux filles et aux garçons une instruction equivalente afin qu'elles puissent être indépendantes en dehors du mariage;

2.° de voir surtout dans les familles ouvrières associer le petit garçon aux travaux féminins, afin que la famille devienne plus réellement une aide mutuelle, une vie d'entente et de protection du plus fort au plus faible, bref, un modèle de complète solidarité.

ROMAINE BOREUX.

Nécessité de répandre dans les familles des notions exactes sur l'éducation.

Le devoir des parents est de donner de l'instruction à leurs enfants, pour qu'ils en sachent plus qu'eux ; à leur tour ces derniers devront plus tard en faire autant à l'égard de leurs descendants.

C'est en suivant cette voie que l'humanité progressera et que chaque pays conservera la place qu'il occupe dans la civilisation ; la force vitale d'un peuple est en raison du degré de son instruction.

Dans les temps où nous vivons, l'ignorance est un fardeau ; jamais les parents ne le diront assez à leurs enfants.

* * *

Tout le monde n'a pas la possibilité de compléter son instruction ; les nécessités de la vie obligent très souvent l'enfant à laisser de côté ses études pour apprendre un métier.

Grâce aux cours du soir ou à des lectures sérieuses, il pourra bientôt, même dans ce cas, compléter son instruction ; on arrive à tout avec de la bonne volonté et de la persévérance.

* * *

Il faut qu'on le sache bien, l'instruction est la prudence des jeunes, la consolation des vieillards, la richesse des pauvres et l'ornement des riches.

Notre vie est un voyage, il faut en frachir le chemin quel qu'il soit, car il est bien rare de le trouver égal ; si d'abord il est dangereux, étroit et difficile, il devient par la suite commode et spacieux pour la personne instruite.

Disons bien aux enfants qu'il n'y a pas de divertissement qu'on se procure à si bon marché que la lecture, et qu'il n'y a point de plaisir plus durable.

L'acquisition des connaissances, en multipliant chez les enfants les ressources morales, tend à élever le caractère.

* * *

C'est donc avec raison que l'on doit répandre à flot l'instruction chez les enfants.

Pour les êtres frivoles et ignorants la nature vaguement parcourue est bientôt épuisée, et ils s'ennuient.

Celui qui est instruit éprouve à chaque instant des plaisirs nouveaux ; il porte au dedans de lui-même une source intarissable de plaisirs diversifiés, tout fourtin pour lui une ample moisson à son esprit ; dans la solitude il se nourrit de provisions que l'univers, lé genre humain et la société lui procurent constamment.

* * *

Avant la Révolution, la bourgeoisie avait un usage qu'avec Sarcey, je serais d'avis de voir reprendre dans les familles.

C'était la tenue d'un livre de raison dans lequel

chacun inscrivait pour l'avenir des indications résultant de l'expérience.

Comme il serait précieux le livre de pensées philosophiques rédigé par le chef de famille, et contenant pour ses enfants un guide de la vie, en prévision du jour où il ne serait plus !

Il constituerait un livre d'or et la place qu'il tiendrait serait immense !

ALICE GIRON.

Education du caractère et du sentiment.

Chez l'homme, comme chez l'animal, comme chez la plante, dans toute la création animée, la recherche du bien est la première manifestation de la vie instinctive pour tous, de la vie sentimentale pour certains, de la vie intellectuelle pour l'homme seul. Toute créature repousse le mal qui est la destruction et recherche le bien qui est la vie. L'enfant reconnaît et « aime » tout d'abord le sein qui le nourrit, puis la nourrice qui posséde cette source bienfaisante, — première association d'idées — puis la nourrice, à la fois comme pourvoyeuse de ses besoins et protectrice de sa vie. De découvertes en découvertes par une suite d'expériences, l'enfant apprend à reconnaître ce qui est bon pour lui, il ne tâtonne plus au hasard pour s'en emparer, il sait où diriger son geste conquérant.

De ce jour, il est sorti de la vie instinctive, le sentiment est né; mais tandis que l'animal (non domestiqué), la plante sont infailliblement guidés par leur instinct vers le bien qui est nécessaire à leur conservation et à leur développement, l'homme, lui, peut se tromper, étant libre.

Le bien et le mal sont devant lui mêlés, c'est à lui de choisir; le bien peut affecter la forme du mal, le mal a souvent l'apparence du bien, le sentiment s'élancera

vers l'un, repoussera l' autre, sujet à l'erreur et sujet d'erreur pour l'homme.

Prévenir les erreurs, profiter de celles qui sont fatalement commises pour en éviter de nouvelles, montrer où elles sont, tel est le but de l'éducation ; le sentiment, comme toutes les autres facultés de l'homme, a besoin d'être dirigé, amélioré et développé.

Donc, l'enfant est né, son expérience tâtonnante lui a appris ce qui était bon pour lui ; il est heureux de le posséder, ce bien, s'en séparer est une souffrance ; mais il ne voit que le bien immédiat. Un petit enfant, laissé à lui même, mangera des fruits ou des gâteaux jusqu'à ce que la satiété lui procure une sensation désagréable ; il ne sera pas arrêté par cette pensée que de tant de fruits et de gâteaux résultera ce mal futur : une indigestion. L'expérience personnelle, dira-t-on, est la meilleure éducation dans ce cas comme dans bien d'autres, pour redresser les erreurs du sentiment. Mais, outre qu'il est dangereux pour la vie des enfants de leur laisser faire toutes les expériences, l'expérience ne les corrigera pas — elle ne corrige pas l'homme fait. — Si l'enfant n'a pas d'autre défense que l'expérience contre la prochaine tentation, il y succombera fatalement. Son sentiment, pour se bien diriger et pour éviter les erreurs, a besoin d'être soutenu par le caractère ; de là, nécessité de former le caractère en même temps que l'on développera le sentiment. Si je dis développer le sentiment, c'est que je le considère comme l'impulsion de notre nature vers le bien ; l'aversion du mal n'en est que l'envers.

Quant au caractère, il en est le régulateur, et comme le sentiment se manifeste dès le berceau et que le caractère se dessine avec la personnalité humaine naissante, c'est lorsque l'âme de l'enfant est encore une cire molle qu'il faut y marquer des empreintes, c'est lorque le caractère est maléable comme les os du nouveau né — comme eux il est destiné à devenir rigide — qu'il

faut en prévenir les déviations ou les redresser par des pressions douces, persévérantes et progressives si on découvre en lui une tendance à l'infléchissement.

Le seul moyen d'éviter à l'enfant les erreurs du sentiment qui peuvent être fatales pour sa vie entière, c'est de lui montrer le bien en soi. L'intérêt n'est pas, comme certains le croient, le seul mobile des sentiments chez l'enfant; il y a chez lui des sentiments innés qui sont autre chose que des embryons de l'intérêt bien entendu; c'est sur ces sentiments innés que l'éducation se basera, c'est eux qu'elle développera; ils sont les étincelles du feu divin, elles s'éteindront aux souffles mauvais ou se transformeront en flamme qui éclairera toute la vie, excitées par une haleine généreuse. J'ai dit ici: les sentiments; je ne les considère que comme des divisions, des faces diverses du sentiment en soi.

L'enfant a en lui, inné, le sentiment de la justice; vous voyez des touts petits frémissants devant une injustice dont un autre qu'eux est victime. Il a le sentiment de la beauté, parfois ses choix nous déconcertent, mais ils le ravissent. Qui n'a entendu des voix encore balbutiantes s'écrier un « c'est joli! » devant une très vilaine image, mais qui suggérait à ces âmes toutes neuves des impressions de beau enthousiasmant.

L'enfant découvre le beau moral comme il avait découvert la beauté qui avait frappé ses yeux, avec cette différence que là, l'erreur lui est impossible. Dans le premier cas le beau qu'il admirait était sorti de la main de l'homme et sujet à la contradiction, tandis que la beauté morale est d'essence divine et ne peut décevoir. Quand l'âme de l'enfant découvre une beauté morale, elle éprouve une émotion joyeuse, il suffit qu'elle ait vibré une fois à ce souffle d'au-delà; l'espace d'un éclair elle a été illuminée et sait pour toujours où trouver le souverain bien. Mais elle la sent confusément cette impression et ne peut la définir; c'est à l'éducation de la lui faire comprendre, à l'éducation d'en pro-

voquer le retour, à l'éducation de développer le sentiment du bien moral, du bien en soi, de développer enfin le sentiment en soi, mais non pas de l'hypertrophier. Rendre l'enfant sensible ce n'est pas l'amollir, l'enthousiasme qui élève oui, non l'exaltation qui vient des nerfs, qui tombera demain, comme elle s'est enflée aujourd'hui.

L'enfant livré au seul sentiment connaîtra fatalement ces chutes d'aérostats sans aéronautes ; il a en lui, je l'ai dit, un régulateur de sentiment, c'est le caractère ; c'est au bon fonctionnement de ce régulateur que l'éducation doit veiller.

L'éducation d'un enfant nécessite l'étude constante de sa nature; nous ne connaissons vraiment que nous-mêmes (et encore faut-il que nous ayons l'habitude de l'observation et des examens de conscience). C'est pourquoi les meilleurs de tous les éducateurs sont les parents parce qu'ils peuvent par leur caractère contrôler le caractère de leurs enfants. Ils reconnaissent en eux leurs propres atavismes et l'expérience qu'ils ont acquise leur sert à éviter les mêmes écueils à leurs enfants, s'ils ne peuvent leur en épargner d'autres.

Mais le père ne peut avoir qu'un rôle de collaborateur dans l'éducation de ses enfants, sa vie l'entraîne trop souvent hors du foyer. C'est à la mère que revient presque en entier cette tâche si délicate, si grande, si noble, puisque c'est d'une âme humaine qu'il s'agit, de son bonheur ou de son malheur.

La confiance est nécessaire à la base de toute éducation, l'éducation n'est pas, ce que certains croient, composée de deux élements : louanges et blâmes, récompenses et punitions. L'éducation du sentiment doit être une perpetuelle proposition, ce geste de la main qui montre le vrai chemin.

Lorsque les pas de l'enfant seront encore chancelants, la main maternelle les guidera doucement; lorsqu'ils se seront affermis, que la mère ne cherche pas à les en-

traîner de force, qu'elle marche simplement à côté de son enfant.

Elle est l'exemple, la première preuve pour l'enfant dont elle fut le premier sentiment ; c'est dans la joie qu'il éprouve à l'aimer qu'il eut la première intuition de ce qu'était le sentiment en soi. Cherchez à deviner l'enfant, n'entrez jamais de force dans son âme, même lorsqu' il ne fait que balbutier le divin langage de l'amour ; n'écoutez que ce qu'il veut que vous entendiez ; qu'il se sente libre. Les enfants ont la pudeur de leurs sentiments ; l'âme naît avec son secret où elle ne permet à personne de pénétrer, c'est l'inviolable forteresse de notre conscience ; rien que pour avoir surpris un regard indiscret qui voulait se glisser dans cet asile de notre liberté, des âmes d'enfant se replient à jamais, c'est la défiance qui prend la place de la confiance et le met sans cesse sur la défensive. Où il n'y a pas de liberté, il n'y a pas de vérité, et comment entreprendre l'éducation du sentiment sans le concours du sentiment de la vérité, inné lui aussi, puisqu'il ne peut se séparer du sentiment de la justice et du sentiment du beau en soi ?

Le sentiment est né, l'enfant a compris quel devait être son choix ; il aime vraiment le bien véritable, il le veut, mais que d'entraves vont retenir le vol de cette âme, que de vents contraires vont s'élever devant elle! les passions tout d'abord qui chercheront à entraîner avec elles le sentiment, qui lui montrent des rivages propres à le séduire, puis les mensonges des hommes qui se présenteront à lui comme des vérités ; tous les dissolvants, tous les corrosifs.

Si l'enfant est faible, impressionnable, s'il est emporté, si, chez lui les sens parlent impérieusement, ses élans, ses enthousiasmes, comme les germes féconds de l'Ecriture qui tombèrent parmi les ronces, seront bientôt étouffés. Que l'éducation comme la plus sûre défense du sentiment forme donc le caractère. Appren-

dre à l'enfant à être maître de soi tel est le but unique de l'éducation du caractère : l'autorité de l'éducateur n'est que le tuteur provisoire. Elle doit se manifester rarement, mais lorsqu'elle s'est montrée, que l'enfant ait la conviction que tous ses efforts pour la fléchir seront vains. Cette rigidité est nécessaire lorsque la vie sentimentale est encore toute proche de la vie instinctive ; peu à peu à mesure que l'intelligence de l'enfant se développera, ce tuteur se retirera de lui-même et l'enfant sera à son tour le propre guide de ses sentiments.

L'enfant comprendra (il faut le lui faire comprendre) que l'autorité est un soutien donné à sa faiblesse par la sollicitude de ses éducateurs : l'exemple de cette fermeté le rendra ferme, tandis que le despotisme l'annihilerait, et ne lui apprendrait que la ruse et la fuite.

Si les parents sont les meilleurs éducateurs du caractère de leurs enfants parce qu'ils ont dans leur propre nature comme un contrôle permanent de cette éducation, il y a chez eux une tendance fâcheuse qu'ils éviteront soigneusement dès qu'ils la sentiront : c'est le besoin instinctif de former ses enfants à son image présente.

Nos âmes ne se modèlent que peu à peu, par modifications successives, il en sera de même des idées, des sentiments de nos enfants : puis, s'ils nous ressemblent, il ne nous sont pas semblables, l'éducation doit leur montrer le but et leur laisser le choix des chemins.

C'est pourquoi dès le berceau, assouplissez le caractère, ne le brisez pas, rompez les entêtements, ne détruisez pas les énergies, proposez l'effort à l'enfant comme auxiliaire du sentiment, c'est-à-dire du désir de ce qu' il veut conquérir.

L'enfant se rendra compte par lui-même de la nécessité de cet assouplissement, il deviendra le collaborateur de sa propre éducation. Quand il comprendra,

que de son caractère dépendra la perte ou la conservation des conquêtes que son sentiment a faites, la possession de celles qu'il convoite, de lui-même, il aura le désir de forger cette arme défensive contre ses passions, le caractère deviendra dans la suite un rempart souvent attaqué, parfois entamé, jamais détruit.

Ainsi la double éducation du caractére et du sentiment se poursuivra parallèlement dans une étroite union, dans una parfaite concorde et l'âme de l'enfant s'élancera dans la vie, comme une nef sous toutes voiles, mais dont la boussole est sûre et le timonier toujours à son poste.

JULES PHILIPPE HENZEY.

Come preparare il fanciullo al rispetto delle questioni sessuali.

SOMMARIO. – Illuminare la coscienza dell'adolescente riguardo ai suoi doveri, alle sue responsabilità nel dominio della vita sessuale, ecco il nostro compito.

Illuminare, non nascondere. Fargli conoscere le leggi della morale naturale, le leggi che governano la vita sessuale nel mondo vegetale ed animale.

L'uomo, per quanto infinitamente superiore al bruto per il soffio divino che lo anima e lo rende intelligente e immortale, per il suo fisico appartiene al regno animale e va soggetto alle stesse leggi inesorabili della natura.

L'uomo è perfettibile e deve adoperare la sua ragione per ricercare le leggi divine nella natura per conformarvi la vita per libero consenso.

La morale cristiana è il compimento non il punto di partenza dell'ascensione dell'umanità.

L'insegnamento scientifico non deve escludere l'insegnamento religioso dal campo della morale sessuale, ma renderlo più comprensivo, più efficace.

Illuminare la coscienza dell'adolescente riguardo ai suoi doveri, alle sue responsabilità nel dominio della vita sessuale, ecco il nostro còmpito delicato quanto importante.

Ma come preparare il cuore, l'intelligenza del fan-

ciullo, perchè il nostro insegnamento produca gli effetti desiderati e non causi invece quel danno appunto che si voleva evitare?

È questo un problema dei più discussi oggi, poichè abbiamo finalmente compreso che dalla sua soluzione dipende l'avvenire della razza, dipende il progresso morale e sociale dell'umanità.

Questa soluzione felice che deve facilitare l'ascensione dell'umanità verso le alture della morale cristiana, crediamo averla trovata. Già la pratica ha dimostrato la giustezza delle nuove teorie, dando dei risultati soddisfacentissimi che ci incoraggiano a seguire la via intrapresa, nonostante le difficoltà varie e gravissime che ostacolano la loro universale applicazione.

Il pregiudizio così comune e condiviso anche da moralisti autorevoli, che l'ignoranza sia la migliore salvaguardia della purezza, anzi che ignoranza ed innocenza siano la stessa cosa; la ripugnanza naturale che provano i genitori, cresciuti essi pure sotto l'influenza del vecchio sistema, a svelare ai fanciulli il mistero dell'origine della loro esistenza, sono ostacoli gravi che di molto ritardano il nostro cammino.

Ma la più grave difficoltà, eccola:

Per preparare il fanciullo al rispetto delle questioni sessuali è necessario:

che le persone che lo educano, le persone colle quali egli vive, questo rispetto profondamente sentano;

che conoscano le leggi sublimi che reggono la vita sessuale, la procreazione dell'umanità non solo, ma altresì degli esseri organici del regno vegetale ed animale inferiori alla specie umana;

che ne sappiano parlare con semplicità, con riverenza e con discrezione, come conviene in chi ragiona di sì alti e delicati misteri;

che sappiano adattare il loro insegnamento all'indole e all'intelligenza del fanciullo e alle esigenze del momento;

che la loro vita sia in tutto conforme al loro insegnamento, ossia corrispondente alle leggi di morale naturale quale scaturisce dalle indagini della scienza moderna;

che sappiano con il loro esempio, più ancora che con la loro parola, ispirare al fanciullo l'amore del bene, l'entusiasmo del bello, la sete della giustizia, la forza del sacrificio, l'orrore di ogni azione impura e vile;

che sappiano ispirargli la ferna convinzione che vi è *una* morale eguale per i due sessi e che un'azione impura commessa in comune degrada ambedue i complici e maggiormente colui che ha ricevuto una educazione migliore;

che sappiano munirlo di un vero tesoro di buone abitudini.

Poichè, se credo cosa dignitosa, necessaria per un essere ragionevole e quindi responsabile dei suoi atti, l'essere illuminato intorno alle altissime leggi della trasmissione della vita, leggi inesorabili la cui trasgressione anche incosciente può avere delle conseguenze funestissime per il trasgressore e la sua discendenza, e quindi per l'umanità, egli non è però men vero che la scienza di per sè, la conoscenza delle leggi non basta a conferire la forza necessaria per conformarvi la propria vita.

(Così il viandante robusto e bene allenato se incauto intraprende senza guida e senza carte topografiche l'ascensione di un ghiacciaio a lui sconosciuto facilmente smarrisce la via e forse cade vittima della propria imprudenza. Ma se egli non è allenato, se non ha disciplinato il suo corpo, se non l'ha abituato alle salite ed a vincere le lassitudini, a rinunciare a certe mollezze, a sopportare il caldo e il freddo, la fame e la sete, a guardare negli abissi l'occhio fermo e il piede sicuro — è probabile che, malgrado la guida, malgrado le carte topografiche, egli debba rinunciare all'impresa

e tornare giù nelle basse valli malconcio e scoraggito per sempre e fors'anche cader vittima della montagna e della propria debolezza.)

L'acquistare delle abitudini di vita sobria, semplice, laboriosa, di sacrificio, di autodisciplina, l'avere degli ideali e faticare per raggiungerli, ecco il tirocinio indispensabile per poter mettere a frutto l'insegnamento d'igiene e di morale sessuale che, man mano che il fanciullo cresce e l'occasione se ne presenti, egli deve ricevere dai suoi educatori.

Dico educatori e non genitori! La questione delle funzioni sessuali era per i nostri maggiori un *noli me tangere*.

Non si osava levare il velo che copre il sublime mistero della trasmissione della vita; e sono quindi pochissimi i genitori che sotto questo aspetto siano all'altezza del loro còmpito nelle classi colte e meno che meno poi nel proletariato.

Molti genitori pur troppo non sono soltanto degli ignoranti riguardo alle leggi naturali e all'igiene fisica e morale della vita sessuale, ma sono addirittura degli incoscienti. Nell'esercizio della forza generatrice che in qualche modo associa l'uomo all'Essere supremo facendolo partecipare all'azione creatrice di Dio nell'universo, essi non sentono nè la propria responsabilità verso il nascituro, nè la dignità della natura umana. Nessuna istruzione potrà mettere in grado degli esseri così triviali a parlare col dovuto rispetto e con elevazione di sentimento delle questioni sessuali. Dovremo quindi per ora spesso ricorrere per l'istruzione dei figliuoli al buon ufficio di persone estranee alla famiglia, ma competenti in materia e dotate di molto tatto pedagogico. Si propone anche, appunto per l'incapacità intellettuale e morale di tanti genitori, di far dare questo insegnamento graduale nella scuola, trattando di scienze naturali e d'igiene. Ma non abbiamo ancora fatto delle esperienze in proposito ed io credo preferibile l'insegnamento individuale in una materia così delicata.

Quando per l'osservazione frequente ed amorosa della natura e per le intelligenti e saggie spiegazioni avute dagli educatori il fanciullo abbia compreso che nulla in questo mondo succede per mero caso; che ogni fenomeno ha la sua, benchè talora remota, causa; che l'universo è retto da saggie leggi che ne garantiscono la stabilità, l'armonia e l'evoluzione lenta ma continua verso forme più elevate, verso una perfezione ed una bellezza sempre maggiori; che l'umana specie fa parte di questo universo creato e non può in alcun modo affrancarsi dalle leggi divine che governano il mondo, se non vuole esporsi alla decadenza, ai mali terribili che sono la conseguenza naturale ed inevitabile d'ogni grave e continua trasgressione; che l'uomo di sua natura è perfettibile nel fisico come nel morale e che deve essere oggetto della sua ambizione l'acquistare per sè per la sua discendenza prezioso tesoro di qualità fisiche, morali ed intellettuali piuttosto che vani titoli di nobiltà o ricchezza di denaro. Quando il fanciullo abbia compreso tutto ciò, allora la sua mente, il suo cuore saranno preparati a ricevere con semplicità e con rispetto ogni ulteriore spiegazione intorno alle leggi biologiche e alle questioni sessuali.

Si può allora, senza menomamente offendere la sua ingenuità, spiegargli le funzioni sessuali che nella pianta conducono alla fruttificazione e si leggerà negli occhi limpidi del caro innocente la lieta meraviglia di ritrovare nel fiore il papà, la mamma, i figliuoli, la dolce comunità della famiglia. Dal regno vegetale si passerà al regno animale non metodicamente, pedantescamente, ma come l'occasione si presenta e più che delle funzioni sessuali si parlerà della procreazione e dell'allevamento della prole, dimodochè nella mente del fanciullo si vada a poco a poco formando la convinzione che l'istinto sessuale è stato messo dalla natura esclusivamente al servizio della conservazione della specie e non si debba esercitare se non a questo scopo altis-

simo. Se il bambino nella sua sete di sapere avesse a fare delle domande intorno agli organi sessuali degli animali, si diano pur brevemente, ma chiaramente le spiegazioni chieste e ciò con perfetta semplicità, senza reticenze nè imbarazzi. Il fanciullo non vi troverà nulla di strano, nulla di scabroso, basta che non mettiamo la malizia noi col nostro fare imbarazzato o evasivo. Sia breve la spiegazione perchè il fanciulletto non vi si fermi troppo col pensiero, sia chiara perchè non ci sia bisogno di tornarvi sopra e perchè il fanciullo non abbia a stancarsi la mente per ben intenderla e quindi ruminarla per parecchio tempo; sia anche generica perchè serva ad illustrare il fatto fisiologico presso tutta una classe di animali.

All'occasione poi si faccia osservare che l'uomo, per quanto infinitamente superiore al bruto per il soffio divino che lo anima e lo rende intelligente ed immortale, pure per il suo fisico appartiene al regno animale ed è quindi soggetto alle stesse leggi naturali. Che, se la pianta necessariamente, il bruto istintivamente vivono secondo queste leggi pure divine, l'uomo, essere intelligente e dotato di ragione, dovrà riverentemente ricercarle per conformarvi con libero consenso la propria vita. E sempre si insista sulla responsabilità inerente ad ogni funzione sessuale, sulla necessità di conservare puro il pensiero e il corpo, intatta la forza generatrice per l'atto solenne che potrà dare la vita ad un altro essere umano che erediterà dai genitori salute e robustezza o germi di malattia; forza di volontà, elevatezza di sentimento e debolezza di carattere, trivialità e bassezza di sentire. Si dica all'adolescente che gli anni che seguono la pubertà sono decisivi per l'avvenire della discendenza e che, per parlare col dottor Maurice de Fleury: « Nous ne serons que d'abomina-
« bles sauvages tant que nous ne prendrons pas con-
« science des devoirs que nous impose, dès notre ado-
« lescence, notre paternité future. »

Mi si potrà muovere il biasimo ch'io abbia parlato esclusivamente dell' insegnamento di morale naturale, quasi non esistesse o fosse del tutto inefficace l' insegnamento della morale cristiana. In non disconosco affatto nè la potenza del sentimento religioso, nè l' importanza e l'efficacia di un buon insegnamento religioso nel campo della morale sessuale. Ma la morale cristiana è il compimento, è il termine non il punto di partenza della lunga ascensione dell'umanità a traverso i secoli; e i suoi precetti spesso vengono denunciati come essendo contrari alle leggi della natura. Credo utile adoperare coi fanciulli il metodo educativo che la Provvidenza usava ed usa tuttora coll'umanità: condurli passo passo dalla morale primitiva, quale appunto scaturisce dall'osservazione intelligente della natura e della quale San Paolo ha detto ch' è scritta nei cuori dei gentili, alla perfezione della morale cristiana, dimodochè vedano chiaramente che, lungi dall'essere la morale cristiana contraria alla natura, essa tende invece a perfezionarla. Penso ancora che se per disgrazia l'adolescente avesse ad essere scosso nella sua fede religiosa, gli rimarrebbe pur sempre un freno contro il vizio sessuale, la coscienza della severità delle leggi naturali che regolano la vita sessuale e che sotto certi aspetti hanno delle esigenze quasi più severe che non la stessa morale cristiana quale viene comunemente interpretata. La scienza naturale non deve escludere l' insegnamento religioso, ma renderlo più comprensivo, più efficace.

FELICITA BUCHNER.

Bibliografia.

M.me E. PIECZYNSKA: *L' école de la pureté.* Paris, Fischbacher, 1900, Frs 3,50 *Reinheit* Leipzig, Grieben M. 3. *Esquisse d'une instruction religieuse en matière sexuelle.* Genève, J. H. Jeheber. Paris, Fischbacher, 1903, Frs. 0,60.

M.me A. HOFFMANN : *Le devoir social de nos filles*, Lausanne, Georges Bridel. Fr. 0,30 l'exemplaire, Fr. 3 la douzaine.
Pour la félicité de mon fils.
Per la felicità di mio figlio.

Association du Sou pour le relèvement moral : Feuille volante 51. *Ton Enfant* ; Feuille volante 52: *La pureté de nos enfants*, à 5 cent. l'exemplaire. Secrétariat général de la Fédération abolitionniste internationale, Genève, 6 rue Saint-Léger.

FRAU Dr. HARIE HEIM-VÖGTLIN : *Die Rufgabe der Mutter in der Erziehung der Jugend zur Sittlichkeit.* — Zürich, Zürcher und Furrer 1904 Fr. 0,30.

E. STIEHL: *Eine Mutterpflicht.* Leipzig, H. Seemann. M. 0,50.

K. METTA: *Wie belehren wir unsere Kinder über das Geschlechtsleben?* Berlin, Wilhelm Möller, M. 0,20.

A. DE MENRON: La éducation de la pureté. Secrétariat général de la Fed. ab. int. Genève, rue Saint Léger 6.

ABBÉ FONSSAGRIVES: *L'éducation de la pureté.*
Le vice et ses risques.

Dr. MAURICE DE FLEURY: *Le corps et l'âme de l'enfant.* Paris, Armand Colin et C.ie, Fr. 3,50.

Dr. A. COMBE : *La nervosité de l'enfant.* Lausanne. H. Mignot, Fr. 3.

Dr. PAUL Good : *Hygiène et Morale.* Etude dédiée à la jeunesse Saint-Etienne, aux Bureaux du Relèvement Social 2, rue Balay 1900. Fr. 0,50.

Dr. VICTOR ENYRIM: *Ethische Forderungen im Geschèchtsleben.* Frankfurt. Joh. Alt. M. 0,60.

Dr. Albert Heim: *Das Geschlechtsleben des Menschen* vom Standpunkte der natürlichen Entwicklungsgeschichte. Zürich. Albert Müller 1900. Fr. 0,50.

Dr. Th. G. Kornig: *Die Hygiene der Kenschheit*, Berlin, Hugo Steinitz M. 2. *L'Igiene della Castità* (di prossima pubblicazione) Fratelli Bocca, Torino.

Comment préparer l'enfant au respect des questions sexuelles.

par J. Renault, professeur à l'Ecole moyenne de l'Etat, à Namur (Belgique),
Membre-fondateur de la « Ligue belge de prophylaxie sanitaire et morale.

Pour que le jeune homme respecte les choses sexuelles, il faut :

1° qu'il sache respecter les choses respectables ;

2° qu'il envisage les choses sexuelles comme dignes de respect.

Ces deux conditions sont d'incontestable nécessité.

Il est de toute évidence aussi que cette force et ce jugement ne sont point vertu et faculté innées dans l'âme humaine.

Abandonné à lui-même, l'enfant grandirait en malheureux égoïste, victime de cet égoisme qui n'est point l'amour éclairé du moi intégral, mais le déraisonnable amour, restreint à la satisfaction des instincts toujours inassouvis.

Pour lui, il n'y aurait de respectable et de sacré que ses passions.

Quatre-vingt-dix neuf fois sur cent, la passion sexuelle dominerait toutes les autres et ne serait bruta-

lement regardée que comme source de sensations voluptueuses et de faciles plaisirs.

Pour la presque totalité des natures incultes, le plaisir serait le but unique, la loi suprême de la vie.

Or, le plaisir n'est pas et ne peut être la loi le l'humanité.

La recherche exclusive du plaisir mène directement à l'égoïsme barbare qui ne recule, pour se repaître, devant nul obstacle et pour qui les mots « honneur, crime ou délit » ne représentent rien.

La réalisation de la trilogie sacrée « Liberté, Egalité, Fraternité », sans laquelle nulle vie sociale ne peut exister, serait radicalement impossible; la terre deviendrait un repaire de bandits se traquant avec rage et la victoire toujours sourirait, non au plus digne ni au plus valeureux, mais au plus fort.

Il faut donc qu'une influence extérieure vienne rectifier la déviation de la voie dans laquelle, naturellement, s'engagerait l'enfant; il faut qu'elle vienne ordonner le chaos des instincts originellement dépravés et qu'elle substitue au plaisir, but naturel de la vie, un idéal plus noble, plus conforme à l'indéfectible Vérité: le Bien.

Cette influence extérieure, qui rectifie et édifie, c'est l'*Education*.

I.

Pour amener l'enfant à respecter les choses respectables, l'education doit tendre à deux buts encore:

1° faire *connaître* et mettre l'enfant à même de *reconnaître* les choses dignes de respect;

2° donner à l'enfant la force de les respecter, de mettre sa conduite en harmonie avec ses principes.

Le premier but est, si je puis ainsi dire, le côté intellectuel de l'éducation morale.

Pour l'atteindre, c'est à la formation du jugement surtout que l'on s'appliquera.

Donner à l'enfant le pouvoir de distinguer le bien du mal, le permis du défendu, l'indifférent du dangereux, le doter de la rectitude d'un jugement personnel, faire de lui, en un mot, au sein de la masse moutonnière sans personnalité distincte, une unité indépendante sur laquelle les contingences de milieu, d'usages, de préjugés sont sans valeur et n'ont de puissance qu'après avoir été passées au crible d'un libre jugement personnel, tel est l'idéal de cette formation intellectuelle.

Comment travailler efficacement à l'incarner dans les jeunes gens? Tous les procédés sont bons qui concourent à affirmer le sentiment de la personnalité, qui convainquent l'enfant de la responsabilité de ses actes et le mènent à user sagement de son indépendance.

Loin de le laisser observer sans guide le milieu dans lequel il vit — ses compagnons surtout —, on surveillera ses jugements pour l'amener, au besoin, à les rectifier; on combattra sa naturelle tendance à justifier sa conduite par l'exemple de celle des autres, le pétrissant de cette idée que le mal ne devient pas le bien ou le permis parce qu'un grand nombre le commettent sans honte et sans châtiment et que la loi du bien à pratiquer toujours n'est pas moralement éludable parce que, fort peu, dans la vie, demeurent esclaves du devoir.

Avec une égale prévoyance, on le mettra en garde contre la séduction des paroles, l'accoutumant à regarder les faits qui prouvent, à attendre patiemment pour asseoir son jugement, l'éclosion libre des actes qui consacrent.

Quand s'ouvrira la période dangereuse de l'adolescence, alors que commencent à se dessiner avec netteté des aspirations nouvelles, des tourments qui semblent si facilement des besoins inéluctables à ceux qui, dans leur ignorance, n'ont point de guide, on surveil-

lera avec plus encore de sévérité discrète, la tournure de son jugement, car c'est alors surtout qu'il aura besoin de n'être point tenté d'accepter d'emblée ces maximes mondaines qui le conduiraient inévitablement au naufrage moral: « *Il faut* que jeunesse se passe — s'amuser — *profiter* du beau temps — péché de jeunesse — aberration passagère et habituelle, etc. »

Ces paroles sont d'autant plus lamentablement puissantes qu'elles tombent parfois de lèvres sages: elles sont alors une *explication*, mais elles s'offrent à l'esprit de l'adolescent et du jeune homme comme des *excuses* dont ils se promettent d'invoquer le facile bénéfice après les chutes dont on ne se cache pas pour leur faire entrevoir la probabilité.

La voix de la passion naissante est si éloquente, si éloquente surtout pour des oreilles complaisantes qui ne demandent secrètement qu'à être convaincues!

Que viennent alors — et ils viendront — s'ajouter à cette poussée vers les plaisirs immoraux, l'influence de l'imagination ardente et folle tournée vers des horizons dangereux par les sous-entendus | surpris au foyer familial ou ailleurs — (sous-entendus adroits, peut-être, mais transparents toujours par quelque endroit) — le souvenir de ces appréciations générales qui, laissant croire que la vertu a fui la terre, accoutument l'enfant à la probabilité des écarts futurs, la vue d'images (cartes-vues ou tableaux) odieusement lubriques sous prétexte d'art, ou effrontément provoquantes par les scènes moralement mauvaises, mais légalement inoffensives, paraît-il, qu'elles représentent — la lecture de romans où, sous le châtoiement de la forme, le prestigieux éclat du style, on poétise l'idée infame qui, dans sa nudité, s'enonce: « Jouissez de la vie. Ne manquez jamais l'occasion du plaisir. La vie est courte et les roses sentent bon » — que viennent, dis-je, s'ajouter ces influences menteuses, le jugement s'oblitère. La raison s'obscurcit dans les vapeurs qui montent en

tourbillons d'un cœur où grouillent tous les instincts de sensualité et alors — alors, la débâcle est fatale, car, humainement, la résistance doit être nulle; elle est proche, car l'adolescent n'attend que l'occasion propice pour être lui-même complice de ses passions.

***

Si l'éducation doit s'attacher d'abord à la formation d'un jugement sain, qui permette de reconnaître les choses respectables, elle ne franchit ce stade que pour songer à donner à l'enfant la force de résister aux instincts pervers qui le poussent à profaner les obstacles les plus respectables qui se dressent sur la voie du plaisir.

Quels que soient son éducation, son origine, ses facultés, son milieu, tout homme est fatalement voué ici-bas à la lutte.

La lutte aussi est une loi de la nature, une loi de la vie.

L'homme doit lutter pour satisfaire les appétits les plus légitimes du corps ; il doit lutter pour donner à l'esprit la nourriture mystérieuse de la science; il doit combattre aussi sur le terrain moral s'il veut rester debout et ne point tomber lâchement parmi les vaincus sous les furieux assauts des éternels ennemis de la dignité humaine: les passions dépravées et le monde corrompu.

Et comme la volonté est le principe de la résistance, l'éducateur s'épuiserait en vains efforts s'il ne s'attachait à prédisposer cette volonté aux combats fatals de l'avenir.

Le devoir étant bien établi — j'entends ici : les choses respectables étant bien définies — il reste à donner à l'enfant la force de respecter donc les choses dignes de respect.

La mission de l'éducateur est alors d'emprisonner

la volonté dans le cercle de ce devoir, de fixer d'insurmontables barrières devant les champs où les instincts voudraient s'ébattre en absolue liberté, d'aiguiller les passions — (on ne les comprime guère sans danger, on ne les tue point, mais on les peut diriger) – vers le Bien.

C'est encore une des plaies de l'éducation contemporaine, qui ne vise point à façonner des jugements indépendants, de ne tailler que des hommes sans volonté propre, des caractères sans consistance, des consciences flottant au gré des circonstances et des impulsions étrangères, des hommes enfin dont la physionomie morale n'est que trop fidèlement calquée sur le triste modèle du « *comme tout le monde* ».

Après avoir imprimé aux conceptions morales de nos enfants une direction irréprochable et nettement déterminée, laissons-leur donc une certaine latitude dans l'action. Que chez eux se développe, grâce à notre direction toujours prudente, l'esprit de décision. Il est bon de les mettre aux prises avec certaines difficultés proportionnées toujours à la résistance dont ils sont capables. L'exercice crée et développe l'esprit d'initiative, de décision et fait lumineusement apparaître le sentiment de la responsabilité personnelle.

Accoutumés à compter sur leurs propres forces, sur les secours de leur intelligence, sur leur puissance physique et morale, ils ne risqueront pas au jour des inévitables émancipations, d'être des ébahis, des impuissants et des désespérés. Ils seront alors des unités complètes, indépendantes et courageusement actives dans la mêlée de la vie.

Mais autant il est important d'armer les enfants d'une volonté forte, autant il serait nefaste de former des enfants volontaires.

C'est pourquoi l'enfant sera habitué à exercer contre lui-même sa propre volonté.

On le disposera, pour cela, par une discrète prépa-

ration, au sacrifice volontaire d'un jouet, de quelques bonbons, d'un sou ; pour l'abituer à mesurer même les satisfactions permises, on l'incitera avec tact à de légeres mortifications des instincts. Il s'imposera, par exemple, parfois à table, le mets le moins goûté. Les profanes riront peut-être de ces minutieuses précautions, mais les éducateurs savent qu'il n'est point d'action, si banale soit-elle, qui ne puisse être grande moralement, point d'événement, si mesquin qu'il paraisse, qui ne puisse exercer une profonde influence sur l'enfant.

Toute victoire sur la sensualité, si minime qu'elle puisse être, est un ressort nouveau ajouté à la volonté, ressort dont le jeu ne sera pas étranger aux victoires futures plus tangiblement importantes et plus difficultueuses.

Mater ses instincts, se priver volontairement d'une satisfaction permise, aller librement au-devant de la souffrance, c'est une conception de vie à la hauteur de laquelle l'épaisse intellectualité du monde frivole ne pourra jamais atteindre.

La souffrance, aujourd'hui, est l'épouvantail suprême et si nous en sommes présentement arrivés à une époque si lamentable de veulerie, de lâcheté et de lourde indifférence pour les belles et grandes choses, c'est en conclusion logique inévitable des idées de jouissance à outrance de la morale mondaine.

Le monde, a-t-on dit, souffre aujourd'hui de ne savoir point souffrir. Car il doit souffrir puisque la souffrance n'est qu'un aspect de la lutte dont nous disions plus haut qu'elle est une loi de la vie.

Nul ne gardera sa pureté s'il ne fait tourner la souffrance à son perfectionnement moral.

Or, souffrir pour souffrir, mieux vaut encore se courber sous le joug du sacrifice librement consenti que de se tordre sous l'aiguillon du vice.

***

Mais, pour infuser à l'enfant le respect des questions sexuelles, l'éducation ne doit pas, comme on pourrait le supposer, agir exclusivement sur l'âme.

C'est l'homme tout entier qu'elle doit pétrir, l'homme, corps et âme.

Sans doute c'est la volonté qui préside toujours à tous les mouvements de l'homme normal et le rend responsable de ses actes. Et puisque la volonté n'est qu'un aspect particulier de l'âme, c'est évidemment l'âme qu'il faut surtout modeler sur un idéal. L'âme sera toujours le champ où l'action de l'éducation se devra exercer avec le plus d'intensité et le plus de chances de succès.

Mais on est tenté trop souvent d'oublier que l'homme n'est pas la juxta position de deux parties constitutives nettement séparées et indépendantes l'une de l'autre.

La faible intelligence humaine ne peut que balbutier de vagues théories, des hypothéses plus ou moins vraisemblables sur la mystérieuse union du corps et de l'âme.

Mais l'expérience, qui observe les manifestations, constate les effets et formule les lois, nous avertit assez que si l'âme peut toujours dominer le corps de la hauteur vertigineuse dont l'esprit surplombe la matière, le corps aussi exerce sur l'âme une indéniable puissance.

Cette puissance, dont tous ceux qui travaillent à se perfectionner moralement ont senti bien souvent le douloureux aiguillon, se grandit de la faiblesse de l'âme.

Si donc fortifier la volonté est la chose essentielle, veiller à ne point donner au corps la prépondérance sur l'âme constituera un moyen indirect mais utile, de

créer entre l'âme et le corps les rapports réguliers qui les doivent normalement unir.

Une éducation physique défectueuse exercerait sur l'âme une répercussion désastreuse.

Au point de vue spécial du respect des questions sexuelles, que faut-il entendre par éducation physique défectueuse ?

Est défectueuse toute éducation qui afflige l'enfant d'un corps malingre, chétif, souffreteux, irritable, celle qui, par une suralimentation excessive, par la satisfaction complète de tous les appétits, par des soins inutiles d'une minutie outrée, fait du corps une idole qui fatalement et bientôt se changera en tyran.

L'éducation qui aboutit à la faillite d'un corps malade et l'éducation molle qui tend à transformer les appétits en impérieux besoins ou qui développe surabondamment les organes sans les proportionner aux fonctions, sont également dangereuses parce qu'elles prédisposent également à l'éclosion prématurée de violentes appétences sexuelles.

Il faut donc qu'une hygiène éclairée préside à l'alimentation des enfants — (pas d'abus de friandises, proscription d'alcool et de piments, usage restreint de lait de chèvre, de viande de porc, etc.) —, il faut recourir aux bienfaisants effets d'une saine fatigue corporelle par des exercices physiques intelligemment combinés — (jeux, gymnastique, bains, grand air) —, il faut enfin réglementer la vie de l'enfant suivant un ordre raisonné : succession des heures d'étude et de jeu, travaux et récréations du soir, heures de sommeil, le coucher, le lever, le lit, etc.).

« Rien n'est pernicieux » dit au sujet du sommeil H. Bolo dans un beau livre d'éducation [1], « aux « petits comme aux grands, physiquement et morale- « ment, autant que les paresses et les traînasseries dont

[1] *Les enfants*, par A. Bolo, chez René Haton, 35, r. Bonaparte, Paris.

« le sommeil est le prétexte. La somnolence même est « mauvaise. Le lit est le siège de la lâcheté. La posi- « tion horizontale est celle des morts, elle est fatale à « la virilité et aux vertus vivaces.

« En habituant le corps à n'avoir que la ration de « sommeil qui lui est absolument nécessaire, on le con- « traint, suivant l'expression d'un grand original, à « dormir énergiquement, ce qui est, à n'en pas douter, « la perfection de l'énergie.

« Un sommeil lâche et prolongé engendre l'énerve- « ment et la mélancolie. Un sommeil solide et court « rend un enfant robuste et gai. »

Il est tout aussi vrai d'ajouter qu'un tel sommeil lui épargne bien des suggestions malsaines, le rend énergique et capable d'opposer une victorieuse résistance aux tentations sexuelles.

II.

Les préceptes que nous venons d'esquisser et dont nous avons tenté la rapide justification ont pour but général de préparer l'enfant à respecter les choses respectables.

Nous les avons appropriés déjà au respect des questions sexuelles.

Pour que l'éducation soit complète, il reste, avons-nous dit au début, à amener l'enfant à envisager les choses sexuelles comme dignes de respect.

Est-ce une précaution vaine ? hélas ! non, c'est bien plutôt une necessité absolue et urgente.

Dans la quasi généralité des familles, la réponse à la question sexuelle est plus ou moins adroitement évitée et les neuf dixièmes des enfants, qu'ils le veuillent ou non, la trouvent hors du cercle familial.

Les connaissances qui leur arrivent ainsi sont généralement (nous dirions volontiers « toujours ») empoisonnées. Elles leur présentent les choses sexuelles comme des frivolités, des sources de plaisir, rien de plus.

Les suppositions curieuses qui germent au cours des paresseuses rêveries de l'adolescence, les sous-entendus grivois, les plaisanteries libidineuses, les propos grossièrement graveleux, les maximes alléchantes d'une morale élastique, les conversations mauvaises, les gravures obscènes, la vue de la nudité, de la nudité artistique, même (1), les livres ouvertement immoraux ou ceux qui chantent les joies de l'amour tel qu'on l'entend dans le monde des viveurs — que ceux-ci soient de la vile populace qui étale ses vices comme choses ordinaires, ou qu'ils soient du monde doré où l'hypocrisie subsiste encore comme un dernier hommage du vice à la vertu, — toutes ces sources (et il n'en est guère d'autres en dehors de la famille), sont contaminées.

Les idées qu'il y puisera seront forcément marquées d'une dangereuse erreur.

Les premières notions de l'amour, ainsi acquises en contrebande, découronneront ce sentiment de l'auréole de pureté exquise et de respect qui doit l'environner.

La première impression sera la plus forte et logiquement, l'enfant conclura, si la préparation dont nous avons parlé dans la première partie de ce rapport a été négligée, que l'amour est un sentiment à profaner puisque l'usage est de le profaner si souvent.

Or, on l'a dit, si l'amour est un sentiment profané, ce n'est point un sentiment profane et il importe que l'enfant le sache.

A tout prix, il faut lui éviter les blessures morales d'une promiscuité désastreuse, le soustraire aux dangers des rêveries paresseuses qui font naître les désirs mauvais, il faut annihiler l'influence d'une atmosphère

(1) Voyez à ce sujet *Hygiène et Morale* du docteur Paul Good, p. 62.

délétère en la purifiant ou en immunisant contre elle l'enfant innocent et ignorant.

Comme on aura surveillé ses lectures, on surveillera ses frequentations et ses rapports avec tous ceux qui l'approchent : amis, condisciples, domestiques.

« Les enfants qui se fréquentent librement » affirme catégoriquement Dupanloup « sont, *toujours*, les uns « aux autres un danger (1) ».

On ancrera profondément en lui la conviction que le travail, qui est un devoir, est aussi le sel de la vie morale. Si la paresse est la mère de tous les vices, il est vrai aussi que le travail engendre les vertus et en est le gardien vigilant.

La race des désoeuvrés et des paresseux est la source infecte qui trouble et empoisonne la société, tandis qu'un travailleur convaincu est rarement une guenille morale.

Toutes ces precautions — il n'en est point d'exagérées ni d'inutiles — se couronneront enfin d'une sage initiation aux choses mystérieuses de la génération humaine, initiation qui aidera efficacement à immuniser davantage l'enfant ou l'adolescent contre ce que l'atmosphère du monde gardera de dangereusement contagieux et d'inévitable.

Le principe de l'initiation *délibérée, lente, progressive* et *mesurée* aux lois de l'origine de la vie a été voté au *Premier Congrés international d'Education et de Protection de l'enfance dans la famille,* tenu à Liège en septembre 1905.

Nulle contradiction ne s'est elevée sur ce point et j'estime que cette unanimité des éducateurs de diverses nationalités réunis alors, est suffisamment éloquente pour me dispenser de le soumettre à nouveau aux délibérations du Congrès de Milan.

Toutefois, une discussion sérieuse et longue s'est élevée, à Liège, sur le mode d'initiation : les uns se pro-

(1) Dupanloup. — *L'enfant.*

nonçaient pour l'initiation collective par l'école, les autres s'affirmèrent partisans convaincus et irréductibles de l'initiation individuelle et familiale.

A mon sens, dans la situation présente, cette initiation, qui est le droit exclusif de la famille, doit demeurer aussi son devoir (1).

L'enseignement collectif est trop dangereux pour qu'on le préconise et qu'on l'établisse brusquement.

L'initiation doit être entourée de trop de soins pour que l'école en puisse assumer le devoir avec garantie de le remplir dignement.

Le moment le plus opportun pour les révélations peut-il être le même pour tous les élèves d'une même classe variant d'âge, d'habitude, de tempérament, de passion dominante, différemment formés aussi par l'éducation familiale ?

Evidemment non ; seule la famille est capable de fixer cet instant et, après avoir doucement dispensé la lumière à des yeux vite éblouis, d'achever par les dernières confidences, l'initiation qui doit être commencée depuis que l'enfant a posé naïvement aux siens la demande catégorique de l'origine de la vie humaine.

Supposez qu'une école inscrive à son programme la révélation de cette origine cachée. N'est-il pas certain, absolument certain, que les conversations d'élève à élève s'empareront avec fièvre du sujet brûlant évoqué par le maître ?

De telles conversations, dira-t-on, n'attendent pas que l'enseignement collectif les suggère !

C'est vrai, mais, au moins, ces conversations qui se font à l'insu des parents et des maîtres, l'enfant les

---

(1) Le savant professeur Alfred Fournier, fondateur de la *Société française de prophylaxie sanitaire et morale* reconnaît aussi ce droit exclusif de la famille quand il dit: « il est des conseils qu'un medecin a *seul* compétence pour « formuler, mais qu'il n'a pas la liberté d'adresser à une jeune fille **sans l'as-« sentiment de sa famille** ». (Préface de « Pour nos filles, quand leurs mères jugeront ces conseils nécessaires par le d.r C. Berlureux).

sait mauvaises. Ne seront-elles pas presque légitimées par suite des leçons de l'école ? Ne les reprendra-t-on pas, tout aussi dangereuses, avec moins de honte et tout autant de passion ?

Et puis, il faudrait ne pas connaître les enfants pour croire que les élèves à qui des révélations auront été faites en classe, ne leur donneront pas une large publicité auprès de leurs condisciples des classes inférieures. — Ce serait déplorable, car l'imagination de la jeunesse aurait bientôt fait de donner à ces révelations une physionomie totalement différente de celle sous laquelle le maître les aurait présentées.

Adieu, alors, l'aspect respectable qu'elles doivent prendre dans l'intelligence de la jeunesse !

Mais tout n'est pas fait quand la révélation est accomplie.

Il faut minutieusement surveiller alors, l'effet qu'elle produit chez les enfants.

Selon que la préparation aura été complète ou négligée, ce premier effet sera un écoeurement profond ou un étonnement encore plein de mystère :

Ecoeurement, si l'initiation découvre subitement à l'enfant, l'animalité des instincts, étonnement devant l'inattendu de la révélation pour ceux qu'on n'a pas préparés à ces troublantes confidences. Toujours, ce sera un éblouissement dangereux.

Qui donc, aux heures de liberté, pourra, par une surveillance sévère et discrète, aider l'adolescent à franchir ce passage dangereux ? Osera-t-on assurer qu'il suffira de l'avertir des dangers de l'inaction, pour que de son propre chef et sans aide, il s'impose un travail assidu, protecteur des bonnes résolutions ? Dès lors, qui saura lui préparer un travail agréable, lui ménager une distraction aimée, lui réserver une conversation sérieuse, qui l'arracheront à la paresse et occuperont son esprit violemment porté, alors, vers des rêves bien près d'être malsains ? Qui, si ce n'est la famille !

Que l'école se borne donc à son vrai rôle de collaboratrice de la famille.

Celle-la n'a pas à supplanter celle ci : l'école existe pour la famille, et non la famille pour l'école.

Dès lors, elle n'a de devoirs à remplir que ceux que la famille est impuissante à accomplir.

Le devoir de l'initiation aux choses sexuelles n'est point parmi ceux-la.

Que si, pourtant, certains parents son manifestement incapables de remplir leur devoir, le maître pourrait se croire moralement tenu de suppléer à leur insuffisance: mais alors encore l'enseignement collectif ne pourrait être légitimé puisqu'il confondrait des situations radicalement différentes.

L'initiation sera donc, en principe, réservée aux parents, et l'école, par des considérations opportunes, collaborera avec prudence à l'éducation de la pureté des enfants.

*
* *

Il convient à présent de fixer aux révélations de raisonnables limites.

C'est une erreur de croire qu'un enseignement scientifique complet est d'absolue nécessité.

Il ne faut pas se faire d'illusion sur la valeur de l'éducation par la peur.

Elle n'a qu'une puissance temporaire.

La passion est plus puissante que la peur: « ces « terreurs disparaissent vite sous la poussée du désir, ces « appréhensions n'empèchent pas les fautes... La faute « pour beaucoup n'existera plus si elle n'entraîne pas « comme une sorte de punition immédiate » (1).

On n'instruira donc les enfants et les adolescentes

(1) Edouard Montier. — *L'Education du sentiment.*

que des dangers ordinaires et premiers auxquels ils risquent sérieusement d'être exposés.

Car l'initiation, qui doit donner à l'enfant une haute et vraie idee des questions sexuelles, serait maladroite, si elle decouvrait toutes les turpitudes et tous le raffinements du vice. L' ignorance de ces turpitudes ne peut être, si l'enfant sait se garder des écarts ordinaires, qu'un bien et un garant de vertu.

***

Dans ce rapport, nous n'avons point voulu, par respect pour les convictions philosophiques des membres du Congrès, analyser la puissance éducatrice de la religion.

Sans proposer de voeu à son sujet, nous croyons utile de signaler son influence immense à ceux qui admettent l'entière dépendance de l'homme vis-à-vis de Dieu et qui attendent, par-delà la vie, la récompense des vertus pratiquées généreusement ici-bas.

***

Concluons par ces voeux que nous demandons au Congrès d'étudier, de discuter, de compléter s'il y a lieu, et d'approuver.

Pour préparer l'enfant au respect des questions sexuelles :

1.° — on s'efforcera de lui former un jugement droit et indépendant, capable de reconnaître les choses respectables.

2.° — on s'attachera à l'armer d'une volonté forte, on travaillera, par des soins hygiéniques, à lui donner un corps normalement constitué, afin qu'il ait la force de respecter les choses respectables.

3.° — afin de lui présenter les choses sexuelles comme respectables, on veillera, par des précautions minutieuses préventives, à épurer l'ambiance et, par une initiation individuelle mesurée, la famille préviendra l'acquisition de connaissances nécessaires qu'inévitablement il puiserait, sans elle, à des sources malsaines.

J. RENAULT.

Préparation au respect des questions sexuelles.

On prépare les jeunes-filles et les jeunes-gens à leur future carrière avec un soin jaloux, mais on les laisse d'une ignorance incroyable sur le but de leur destinée, but de la race. On s'étonne alors des abus sans nombre que se commettent! Mais c'est un vrai tour de force de garder pures certaines jeunes-filles quand on considère l'ignorance dans laquelle on les élève.

A ce silence coupable il faut opposer la parole révelatrice et faire comprendre aux individus, garçons ou filles, leur destination sainte. Nous devons donc courageusement les préparer au respect des instincts sexuels. Il faut les élever par une saine et prudente éducation des instincts sexuels à l'école de la *science* et de la *pureté*.

Cet enseignement préparé de longue date se fera *individuellement* avec sérieux au sanctuaire de la famille. C'est la mère qui l'heure étant venue initiera la fille aux mystères de la vie. C'est le père et la mère encore qui aideront le jeune homme à passer la crise de l'adolescence et lui montreront l'impérieux devoir qu'il a de respecter en lui la race à venir.

Pour nous faciliter cette tâche délicate ne mentons pas à nos enfants, ni les laissons pas non plus chercher à deviner ces choses qu'ils sentent vaguement au risque de voir leur pensée depautrée par l'imagination en éveil et surexcitée, imagination qui alors devient vraiment malsaine.

Cette préparation n'a rien de si effrayant, ni rien de choquant. Je vois pour cette initiation, une auxiliaire puissante, dans les sciences naturelles. On a l'occasion d'étudier après les autres fonctions, celles, qui, chez les plantes et les animaux président à la conservation de l'espèce.

Qu'y a-t-il de choquant à dire que le pollen sorti des anthères des etamines, s'il tombe sur le stigmate du pistil y est retenu par une matière visqueuse? Que c'est ce grain de pollen qui en pénétrant dans l'ovaire ira féconder l'ovule et le transformer en graine propre à la reproduction de la plante.

Après les plantes on parlera des animaux et on pourra s'étendre même sur les précautions infinies que la nature déploit pour l'accomplissement de cet acte sublime de la perpétuation de l'espèce. La fécondation dans la nature réussit presque toujours. C'est d'ordre naturel.

Chaque être a donc reçu cette puissance créatrice; toute sa vie sort d'une cellule-œuf, qui en contact avec le principe fécondant du mâle se développe et donne naissance à un organisme nouveau. Depuis le dégré inférieur jusqu'au dégré supérieur des êtres organisés, on voit partout les mêmes principes et les mêmes lois. Naturellement alors on arrive à l'espèce humaine. L'œuvre procréatrice exige de la part des individus un certain dégré de développement: « Dieu ne fait pas croître le fruit sur la branche trop faible encore pour le porter ». Avant d'arriver à ce dégré de force, le jeune homme comme la jeune-fille, subit une crise d'évolution qui s'accuse même extérieurement.

Généralement c'est vers 13 ou 14 ans que ce travail commence chez la femme. C'est pourquoi il est bon d'avertir la jeune-fille, qui, sans cela s'effraierait. Sagement instruite par sa mère, et non sottement par une des ses frivoles compagnes, elle constate simplement qu'elle a atteint l'âge de la puberté, qu'elle n'est plus une enfant, mais qu'elle entre dans la vie de la femme. Elle comprendra que sa tâche s'augment de nouveaux devoirs, qu'elle doit plus que jamais conserver son corps sain et pur comme son âme, puisqu'elle est désormais associée à l'œuvre de la création. Dès lors la question sexuelle apparaît, non pas comme avilissante, mais comme la plus noble. C'est le but de l'existence et nous ne devons en parler qu'avec délicatesse et respect et non en riant ou en rougissant.

Oh! il y a un monde d'idées surélévées se rapportant autant à l'esprit qu'au corps, dans cette expression « être femme ». A cette période décuvie, il est urgent de faire suivre aux jeunes-filles et aux jeunes-gens, une hygiène sévère. Il est de toute importance de surveiller leur alimentation, et d'éloigner de leur régime les mets excitants. C' est une grave erreur de multiplier les repas, les rations de viande et d'œuf, sous prétext de donner des forces. Tout cela excite, mieux vaut rester dans la dose moyenne et varier l'alimentation par les fruits et les légumes.

Veillons aussi au sommeil de nos grands enfants. Supprimons les longues veillées si déprimantes, mais exigeons le lever matinal et dès l'éveil. Pour bien des organismes, l'hydrothérapie est excellente à cet âge, les promenades en plein air sont aussi un vrai remède « à tous les maux ». Pour nos filles spécialement, supprimons tout vêtement entravant la liberté des mouvements, tel le corset trop serré. Laissons leur faire de la gymnastique, de la natation même. Donnons leur simplement des avis sur l'hygiène spéciale qui les concerne. Tâchons affectueusement de faire naître en elles une con-

fiance telle que le moindre désordre physiologique nous soit avoué. N'attirons l'attention de nos filles sur la vie sexuelle que pour les mettre en garde contre certaines dangers, pour leur apprendre à bien régler leur vie. Accordons-leur les soins nécessaires pour qu'elles passent cette période critique, sans accroc, afin d'en faire enfin des femmes fortes et résistentes, des femmes capables de supporter plus tard les lourds devoirs de la maternité.

Mais ne concentrons pas leur pensée sur cette vie nouvelle. Donnons à leur esprit un aliment sain et pur qui élève toujours leur mentalité de femme.

Ne permettons pas à nos filles de s'accorder des soins outrés ou de se considérer périodiquement comme des demi-malades; ne leur laissons pas aborder toujours ces questions, comme elles le font si souvent entre elles. Prêchons l'*energie* qui apprend à soufrir, la *pudeur* qui dicte une sage reserve.

La femme doit être forte et pure: elle a, plus que l'homme, la science des douleurs, mais en même temps il lui a été devolu une sublime mission purificatrice.

D'ailleurs une éducation rationnelle, basée sur les lois de la biologie, forme des êtres équilibres. De telles jeunes-filles souffrent peu pour ne pas dire ne souffrent pas à ces périodes. Ce sont les organismes anémiés, énervés, surexcités que cette crise naturelle renverse.

Le moment est décisif, et c'est de longue date que nous devons preparer le corps et l'âme de nos filles, car n'en faisons pas de ces pauvres créatures toujours souffrantes, incapables de tout, et qui font souffrir leur entourage de leur éternelle douleur.

Si la santé de nos jeunes-filles semble souffrir, cherchons la cause, consultons un médecin, prenons sérieuses mesures. Elles-mêmes d'ailleurs, si nous avons toute leur confiance, nous dirons tout, et ainsi nous éviterons bien des dangers, des abus, même l'abus de soi, cette funeste manie que contractent tant de jeunes-filles à l'époque

troublante où s'éveille en elles l'instinct sexuel. Cet instinct plus que tout autre doit être discipliné: je ne sais si les mères y songent assez sérieusement.

C'est pour préserver nos enfants de ses terribles vices que je voudrais que les jeunes filles comprennent leur destination sainte, afin qu'elles sachent résister à la tentation de provoquer chez elles une satisfaction purement sensuelle. Une fois connue cette satisfaction charnelle devient un besoin, la volonté y sombre et c'est la ruine de l'esprit tout aussi bien que celle du corps.

J'insisterais sur les désastres causés par ces abus et la responsabilité des femmes. Je redirais que l'émotion sexuelle n'est permise que dans le saint état du mariage. En dehors de ces limites sacrées elle devient un crime. Il n'est jamais permis affaiblir son organisme dans le simple but de se sentir émotionné. Cette émotion si noble lorsqu'elle a pour but de conserver sainement et purement la race, est avilie et abaissée au rang des instincts quand elle est souillée par une action mauvaise ou une imagination malsaine et voluptueuse. Montrons ces vérités en face à nos filles. Cet enseignement d'une mère à sa fille est primordial. Entre 16 et 20 ans les jeunes-filles se voient réveler un monde jusqu'alors insoupçonné de désirs et d'aspirations: c'est souvent l'heure decisive dont la vie entière dépendra. A cette heure troublée où l'être est en émoi il faut nourrir l'esprit de nos filles par des lectures capables de tremper fortement leur pensée, éloigner d'elles tout ce qui peut faire dégénérer leurs forces; les vagues rêveries, les curiosités malsaines, la coquetterie, les rivalités coupables; proscrire tout roman sensuel propre à exciter la moindre tentation. C'est en laissant aux jenes-filles ce monde ouvert, que l'on forme des femmes perverties qui manqueront à leurs devoirs.

Calmons doucement avec affection et sérieux la tempête qui se déchaîne dans ces êtres qui s'ouvrent à la vie. Formées sagement, nos filles sauront que la vie

sexuelle est l'indication de la possession du plus saint des pouvoirs: celui de la perpetuation de la vie. Elles respecteront leur divine mission et sauront la faire respecter.

Nous ne pouvons plus laisser nos filles ignorantes des lois naturelles qui sont la base de toute vie. Leur ignorance est cause de trop de désastres, de trop de souffrances pour elles et pour autrui.

La vertu ne peut être basée sur l'incurie. Et ainsi instruites, elles seront capables de se choisir un époux, et entreront dans la vie du mariage en pleine connaissance de leurs devoirs et de leurs droits. Elles sauront combien est grande leur tâche familiale et sociale.

J'insisterai sur cette preparation au mariage dans un autre rapport.

1) Nous proposons donc au Congrès d'émettre le vœu, de voir les mères et les pères de famille preparer leurs enfants au respect des questions sexuelles.

2) Dans ce but nous souhaitons voir d'organiser *pour les parents et les fiancés* des conférences sur ce sujet, et se multiplier les opuscules.

3) J'insiste pour que ces conférences soient dans des cercles de parents et pour que dans la famille cet enseignement soit INDIVIDUEL.

4) Il serait bien de répandre des opuscules spécialement écrits pour les jeunes gens des deux sexes.

Mais l'école ne peut rien, elle serait même dangereuse; c'est la famille, c'est la mère surtout qui doit agir.

ROMAINE BOREUX.

L'amore alla Casa.

Si è tanto cantato e ricantato il focolare domestico che non val certo la pena di portar acqua al mulino da chi, come me, che, pur entusiasta e desiderosa delle dolcezze della casa, non saprebbe parlarne a dovere. E già da molti lo scomparire dei soavi vincoli che tengono avvinto l'animo alle familiari pareti venne lamentato e pianto, così come si piange ogni bella cosa tramontata e che più non si spera veder tornare all'orizzonte. Ma vivere bisogna, e non piangere: ed è meritorio adoperarsi a far rifiorire, almeno in parte, il buono spirito antico, il quale, alieno dal voler far guerra allo spirito dell'età moderna, vorrebbe fraternamente dargli la mano. Il ramo giovane innestato sul vecchio vi fa rifluire nuova vita, pur non soffocandolo.

Quante volte, nel vedere una casina tra il verde di una collinetta, non troppo in alto per essere quasi inaccessibile, non troppo in basso per confondersi con le altre del paese, allietata da sorriso dai fiori, d'uccelli e d'acqua, abbiamo pensato: « Se fossi io l'abitatore di quella casa!... ». E l'interna voce racchiudeva più desiderio di riposo che smania di possesso. Eppure, se la solitudine e la quiete alpestre, se le bellezze della natura giovano alla pace nostra, se quell' insieme di

molte influenze che s'è convenuto di chiamare « ambiente », è qualche cosa, è molto anche, non è tutto: l'*io* rimane, imperioso, indomato, e, alle volte, indomabile. La casa in tanto è nostra in quanto vi viviamo ed è così come noi la vogliamo.

Trasportiamo la mollezza nostra, la moltitudine delle nostre esigenze, l'irritabilità dei nostri nervi, l'insaziabile nostra ambizione nella casina gioconda, ed essa non sarà più tale. Adattarci all'ambiente dunque o adattare l'ambiente a noi? Io penso che bisogna fare e l'una e l'altra cosa secondo ragione. Specialmente penso (e il pensiero forse non è nuovo) che ci troveremo bene in casa quando la casa avrà da noi ricevuta una speciale impronta, una caratteristica sua particolare, per la quale la preferiamo alle altre e tra tutte la distinguamo.

È evidente che per lasciare una parte di noi — e la parte migliore, s'intende — nella nostra casa, bisogna vivervi un po' a lungo. Pare strano insistere sulla necessità di vivere nella propria casa. Ma l'esperienza purtroppo dimostra che non vi si vive molto: la vita dell'oggi chiama troppo spesso fuori: e quando si torna tra le pareti domestiche si ha l'animo così ricco di impressioni estranee, così preoccupato per l'ora che verrà e nella quale di nuovo vivremo altrove, che non si ha il tempo di pensare alla casa. E, notiamo, pensare alla casa, vorrebbe dire pensare a noi, ai nostri cari: alle più necèssarie cure, quindi, ai più sacri doveri, ai più nobili affetti, alle più elette sodisfazioni. Vivere in casa! Ma, oltre la scuola, lo studio, l'impiego, il negozio, gli affari non ci sono per le persone che a queste occupazioni attendono e per tutte le altre, le visite, le passeggiate, i divertimenti, le società, i circoli?.... Ormai, vi sono istituzioni per ogni più svariata esigenza, vi sono ritrovi per persone di ogni età, di ogni condizione. La casa rimane davvero per parecchi (non voglio dir per molti, perchè la mia poca esperienza potrebbe portarmi ad esagerazioni), l'albergo. Mi pare che invece

di spendere e tempo e denari per far sorgere e per far fiorire nuove società, sarebbe meglio spendere un po' di fiato e un po' di mezzi per far penetrare nella coscienza popolare (e popolo sono anche i ricchi) l'amore alla casa, il dovere di vivervi.

Eccomi così tornata là di dove son partita. E i rimedii? Anche per questo male, come per tutti gli altri mali morali, giova l'educazione: quella che comincia prima, oh molto prima! dell'età della scuola (e per i genitori prima della nascita dei figliuoli), e non può mai dirsi finita. Avezziamoci tutti, grandi e piccoli, ad avere un seguito ben determinato di occupazioni alle quali attendere in casa (ai piccoli le segnerà il giudizio dei maggiori): e la casa non sarà più un'estranea per noi, la vita nostra d'ogni giorno s'immedesimerà, quasi direi, con le pareti. Nel dire « occupazioni » non escludo nè i giuochi per l'età prima, nè gli svaghi per le altre età; anzi, vorrei che le quattro stanze dei cittadini risuonassero delle liete risa di cuori contenti al pari dei giardinetti delle piccole case di campagna e dei giardini ombrosi delle ville. Quel che importa è l'ordine: l'ordine che non vuole la materialità arida del non mettere fuori di posto, del non correre, del non parlare se non interrogati, ma vuole in tutti quell'insieme di piccole, ma preziose virtù che credo di poter riassumere nella bella parola: « dignità ». Dignità! cioè ubbidienza, moderazione, riserbo, sacrifizio proprio per compiacer gli altri, sincerità, generosità, carità. « Sono in casa, dunque... ». Dunque, il galateo non esiste più e la voce del cuore e la voce della coscienza si posson ben soffocare sotto il vestito da casa... Oh ipocrisia nostra!

La conosciamo noi la nostra casa? Parrebbe di sì, dal momento che è nostra, ma non ci è mai capitato di trovare — quando obbligati a rimanercene chiusi tra le quattro mura un po' di giorni di seguito, le abbiamo per ammazzare il tempo visitate minutamente — che anche la nostra casa aveva certe piccole comodità mai

riscontrate, e, più, cento cantucci che richiedevano l'opera nostra?

Non posso vedere senza ammirazione e senza invidia persone tranquille sedute beate su un terrazzino di città accuratamente inaffiato, intente, con la vecchia testa sorridente (perchè molte son vecchie), a compiacersi di quattro piantine tenute vive da un amore che ha dell'infantile.... Che importa se la sera è afosa? Si sta tanto bene, ugualmente, là! Gli altri soffocano invece ed escono, escono tra la polvere e il chiasso. Così, ci procureremmo anche noi una bella poltroncina per il tavolino da lavoro, se sapessimo indovinare quante ore quiete potremmo passare là, in un' occupazione molto utile e feconda di gioia; e in quell'angolo, dove meglio giunge la luce, disporremmo il nostro scrittoio che qui dov'è par voglia intorpidirci la mente...

Quanto alle cure della casa, sarei troppo lunga se volessi anche solo parlarne sommariamente. Soltanto chi la vive sa quanto la vita di casa sia ricca (oh stra-ricca!) di lavoro e non avara di sodisfazioni.

Quando avremo compiuto il nostro giro di occupazioni e avremo guardato con occhio di compiacenza la nostra casa, da noi ordinata, ci rimarrà ben poco tempo per il di fuori... Sarà meglio così: la casa avrà ancora, malgrado il passar dei tempi, la fragranza invidiata delle quiete case antiche, cui l'edera poteva ben coprire i muri, non togliere la letizia dell'onestà, la gioia del lavoro compiuto col riso nel cuore.

La casa amata darà amore e avrà davvero quell'impronta della quale dicevo in principio e di cui stimo opportuno dire qualche parola. Ignara d'arte, tuttavia credo di poter dire che tale caratteristica è il risultato delle cure materiali, intellettuali e morali (anche artistiche, quindi), tributate alla casa. Lasciamo penetrare nelle stanze nostre la luce abbondante e benefica, ma illuminiamole anche con la luce che viene dall'anima. Riveli anche il più modesto quartiere che non un estra-

neo, ma « uno di casa » vi vive. Ordine, sopra tutto, come ho già detto; sì che ognuno possa sempre da chiunque, in qualsiasi giorno, sentirsi ripetere l'elogio dolcissimo di amiche dopo una visita alla nostra casa: « c'è molto ordine qui! » Lode davvero preferibile all'altra, che, purtroppo, suonerebbe più dolce a molte orecchie: « c'è molto lusso! ».

Dall'ordine nascerà l'arte: quella, intendo, che non dipende dall'accozzamento di mobili e tappeti e ninnoli, ma dalla loro disposizione, piu saggia che appariscente. Che v'inporta, quando tornate la sera, dopo una lunga giornata di lavoro, stanche le forze fisiche e l'anima, che nel salottino Louis XV le poltroncine bianche e dorate sorridano affascinanti nella penombra, col perpetuo sorriso monotono, artefatto? Che importa che la penna d'argento posi, vittima innocente, su una cartella elegante sul vostro scrittoio, se rimane chiuso, lontano, quasi inaccessibile, il quaderno modesto preparato da voi in un'ora di bene, destinato ad accogliere le stanchezze dello spirito per darvi in cambio — per la gioia dell'espansione — un po' di conforto? Che importa che il tappeto civettuolo attutisca il suono dei vostri passi, se l'inerzia dell'animo vorrebbe il moto sano, il camminar libero traverso la sala per correre tra le braccia materne?

Niente lusso, dunque? Più buon gusto, rispondo: il buon gusto sia il giudice ascoltato e conciliante tra le esigenze del benessere nostro e delle sociali convenienze. Ma, per carità, non si sacrifichi quello a queste. Il buon gusto ci dirà che ci vuol molto necessario e poco superfluo; molta luce, molta aria, un po' di sorriso di fiori, molta attività, specialmente femminile. Più lavori utili che bizzarri e ingombranti, più memorie sacre di famiglia che novità civettuole senza vita e senza parole. È difficile fondere l'antico col moderno ed è facile nel farlo essere o pedanti o strani o anti-estetici: ma il cuore e la mente sani, interrogati, ci daranno

il senso della misura. Il cuore e la mente, dico, molto più di certe teorie sentite o lette che, invece d'insegnare a trarre il molto dal poco, hanno il potere d'inaridire anche il poco, perchè destano la smania di ciò che non si ha, nè si potrà mai avere. Chi non ricorda con un senso di sodisfazione la gioia provata nell' imparare una di quelle piccole pratiche industrie per rendere bella e gradita la casa? Coraggio! vi sono davvero cento piccole industrie che richiedono più buona volontà che danaro, più buon senso che ingegno. Diamoci premura di acquistarle, osservando molto, ascoltando molto, interrogando con prudenza, provando e riprovando. Mancherà forse l'approvazione altrui quale da noi si aspetta: ma anche allora il nostro lavoro non sarà senza ricompensa, si abbellirà anzi di una nuova gemma, quale è quella che brilla in fondo ad ogni anima che ama il sacrificio, sia pure ignorato. E sarà luce nelle anime e per la casa, vera luce intellettuale piena d'amore.

CELESTINA ANNONI.

L'Arte nella casa.

SOMMARIO (1).

Il problema si presenta complesso e difficile, poichè comprende la ricerca dell'arte nel costruire, nel decorare, ornare e addobbare una casa, la ricerca della produzione artistica che si può eseguire in una casa, e della vita artistica che in essa si potrebbe, o si dovrebbe condurre.

Malgrado questa difficoltà, il relatore crede opportuno d'affrontare fin d'ora, anche nei pubblici Congressi, il problema, perchè interessa sommamente l'educazione della gioventù odierna e la nostra vita sociale, e, pur confessando che a questo Congresso non si potranno presentare o raccomandare che dei voti, il relatore spera che da questo momento, però, questo tema richiamerà seriamente l'attenzione degli educatori e degli artisti italiani e stranieri.

La prima parte del tema, che in fondo si potrebbe definire l'*arte igienica della casa* svolgerà il modo col quale l'arte e l'igiene possano accordarsi nell'architettura e struttura di una casa.

(1) La Relazione del prof. Ricci è pubblicata per esteso in fascicolo a parte.

La terza parte, della *produzione artistica*, dipende in gran parte dalla quarta, cioè, la vita che spira nel campo estetico della famiglia, *vita artistica*, il più delle volte innata ed ereditaria, che l'educazione artistica può favorire nello sviluppo, non può ispirare, se manca ogni attitudine negli ingegni e nelle volontà.

Rimane poderosa e complessa la seconda parte, che riguarda l'*arte decorativa* nella casa.

Il relatore s'intrattiene qui ad analizzare le varie tendenze dei diversi popoli attraverso i secoli allo scopo finale dell'ornamento estetico della casa, per concludere con il programma più moderno e più attuabile in tale ordine di idee, e finire con alcuni dei voti più importanti, affinchè l'arte brilli e splenda serena ad allietare la nostra casa con maggiore coerenza, eleganza e armonia di quelle che oggi esistano nelle molte case agiate e ricche d'Italia.

SERAFINO RICCI.

Le arti applicate e l' architettura nei rapporti colla Casa.

SOMMARIO — L' arte secondatrice di comodità e di benessere — Antificiosità e mestierantismo — Criterii meschini delle famiglie nella scelta e nella compra del mobilio e dell'arredamento — *Nella casa è vera bellezza soltanto se accompagnata dalla semplicità e dalla praticità* — Una cattiva abitudine ed un pregiudizio — Gli architetti, gli artisti e gli artefici — *Si desidera un maggior studio dei problemi igienici che si connettono con la casa e coi mobili* — L' ammobigliamento della casa operaia — Il sentimento della intimità domestica — Maggiore *educazione* occorre — La disposizione dei locali in rapporto colla intimità della casa — Le case popolari — Esempi ed ammonimenti — Si desidera la massima *indipendenza* nella distribuzione degli appartamentini operai — Indipendenza vale intimità — L' amore alla casa — Occupazioni e svaghi *artistici* che contribuiscono a rinvigorirlo — La scuola delle « piscinine » — Rinnovamento nell'insegnamento artistico *femminile* — *Sincerità, personalità, utilità* — I giornali le riviste, i libri *per signorine* — L'arte nei libri, nei quadri, negli almanacchi, nelle cartoline, ecc. — Grande importanza del tema — Efficacia dei voti che si formuleranno — Speranza e convincimento.

Pare che gli artisti odierni si siano avvisati d'un fatto, di grande importanza. Che l'arte (bene inteso noi pensiamo ora a quella che dicesi « applicata ») per riacquistare

freschezza e scioltezza doveva inspirarsi, informarsi alla vita. E finalmente noi vedemmo con gioia fiorire, nel campo architettonico e decorativo, opere alle quali l'arte presiede logicamente parca, non presuntuosa, ma carezzevole secondatrice di comodità e di benessere.

Il nostro Congresso non ha fatto, per la concezione architettonica e la decorazione della casa, nè concorsi, nè esposizioni speciali, come già in quello di Liegi lo scorso anno. Ma dirò subito che utili commenti illustrativi, non alle mie parole soltanto, ma alle idee che si svolsero e si svolgeranno intorno a codesto tema, si possono avere in alcune delle mostre onde s'arricchisce e s'onora la grande nostra Esposizione internazionale.

Quella che maggiormente e più da vicino riguardava il nostro tema ci fu invidiata, con perfida scelta, dal fuoco. Ma sta risorgendo: e sì dalle reliquie o dalle fotografie della bella che perdemmo, come della nuova mostra, vincitrice del triste caso, abbiamo di che compiacerci. — Sia nell'architettura della casa, nell'arredamento delle stanze e nella decorazione delle sale, sia nei minimi particolari, dei pizzi e delle trine e dei merletti, nell'arte della casa — insomma — com'era ed è nuovamente qui presentata, si sente — dallo studio amoroso e cosciente della splendida nostra epopea, dalle ricerche in apparenza sterili e fredde — venire a noi, insieme con la visione delle forme trascorse ammirate ed ammirevoli sempre, venire a noi un'onda che ci rinfresca lo spirito e la vista. Anzi, lo ha già rinvigorito: i nostri artisti — i migliori, cioè quei pochi veramente tali per sentimento e per coltura — sono andati innestando sul vecchio tronco dell'arte italica, ognor robusto, il tenero germoglio pur minato; ne crebbe un nuovo fiore tutto dolce letizia, tutto vivace carnosità di petali e di tinta. E che importa se forse la voce chiamante al risorgimento ci venne d'oltralpi?

È lealtà il confessarlo: il *verbo* del rinnovamento, forse ci venne dalle altre nazioni. E codesta parola fu

quella della *praticità*. Noi italiani, ancora e sempre pieni delle splendide nostre tradizioni artistiche, avevamo per un momento perduto quello che io dirò il senso della vita: gli *stili* ci hanno oppresso, tanto che minacciava di opprimerci anche quello che, nebulosamente detto *liberty* dapprima, si chiamò di poi floreale con parola impropria, e più esattamente si chiama ora, in generale: stile nuovo.

Ed invero anche in questo, ai suoi albori tra noi, quanto artificio! anche in quei legni « lisciati al naturale », in quegli ornati sovrapposti con rara finzione, per nulla sicuri e tanto amici della polvere! quanto spreco di colla e di vernici, e quanto mutare e rompersi e scricchiolare di mobili, che, nuovi, sembravano il *non plus ultra* del semplice e dell'elegante! Parlo dell'uso corrente e anche un poco dei mobili di gran lusso, poichè; non la mancanza di buon volere e di abilità tecnica ed artistica, ma sibbene l'eterna lotta per la vita che qui s'esplica nei ripieghi — talvolta ammirevoli — e nelle apparenze commerciali — fa sì che la vera arte semplice e sincera, e quindi anche l'utile pratico e la sicura comodità manchino in tutto o in parte.

Stato di cose, questo, che dura tuttora, se non da parte di tutti gli artisti ed artefici — dei quali anzi vedemmo e vedremo appunto alla Esposizione buoni tentativi non solo ma belle affermazioni — per colpa di alcuni che io chiamerò artisti mestieranti.

Eppure questi ultimi vivono e fanno affari d'oro e trionfano. Mentre i buoni e bravi artisti o devono intristire paghi solo d'aver versato, insieme colle lagrime di commozione per il compiacimento d'essersi avvicinati al loro ideale, quelle amarissime del disinganno e della tristezza del vivere; oppure devono darsi continuamente d'attorno per ricercare mezzi a quei pochi che li hanno compresi e sono nella possibilità di sostenerli.

Tuttociò: per colpa dei compratori.

Giunto il momento per i fidanzati o per gli sposi

novelli di pensare alla casa, essi vanno — tra una visita e l'altra, tra un conto e l'altro — ad uno dei non pochi magazzini di mobiglio e là, in mezzo a cosa già fatta e raggruppata apposta per questi *casi*, scelgono con criteri...

Quali? spesso non col loro criterio, ma con quello dei parenti o degli amici.

Intanto, alle volte, si ordinano i mobili senza prima essersi accaparrato l'appartamento. E si segue la cosidetta moda, vale a dire il gusto artificioso che in quel dato periodo di tempo svisa il proprio gusto quand'anche non addirittura il buon gusto: ci son poi tutti gli usi o le tradizioni od i pregiudizî da mantenere e da seguire. Come, per un esempio, che l'anticamera debba essere in « noce antico » ed il salottino della signora in « liberty ». Son questi gli unici criteri che guidano molte e molte coppie nella scelta di quei mobili che poi dovranno far parte non piccola e non indifferente del loro nido domestico. E non sono punto, per chi comprenda, nè criterî artistici, nè criterî pratici. S'aggiungano poi: tutti i coefficienti del prezzo, tutti gli adattamenti del mobiglio ai locali, tutti gli accessori di drappeggio, o che so io, lasciati pienamente all'arbitrio ed in balia del fornitore; il quale, per lo più, farà l'artista — come dire — *ad usum delphini*. Non parliamo poi del come sono costruiti quei mobili, ehe facilmente s'intende, e come disposti. Ma la casa è in ordine: visitata e lodata anche, se volete, da parenti ed amici.

Non mancano poi i suggerimenti e le critiche. Ed ecco la signora, a quando a quando, per soddisfare i propri gusti speciali che non s'accontentano a lungo di quello imposto o dal pregiudizio, o dal tappezziere, far compere: ed è un piccolo armadio o una mensola, o un vaso, o una lampada, o un cortinaggio... belle cose, io non voglio dubitare, per sè; ma che il più delle volte stridono coll'assieme della sala.

Questo, non solo nelle famiglie che dicon borghesi,

ma anche presso i grandi signori. E perchè? per mancanza di gusto estetico? per apatia? Sono troppo ottimista per supporlo.

Gli è che purtruppo molti, anzi la maggior parte, non comprendono facilmente la grande verità che nella casa — e del resto in tutto - *specialmente nella casa, è vera bellezza soltanto se accompagnata dalla semplicità e dalla praticità.*

E questo sanno i veri artisti, quelli che lo son d'animo oltrechè di professione. E non abbiate paura, per carità, che io qui faccia un ragionamento *pro domo mea* o, per spiegarmi, in vantaggio personale di una classe di persone; ovvero che renda la cosa troppo difficile ed accessibile solo a chi può valersi di speciali competenti.

Ma intendo però di parlar chiaro

Le famiglie borghesi ed anche le ricche non ricorrono mai o quasi mai — parlo in generale — a chi potrebbe non dico imporre il proprio gusto al loro, sibbene indirizzare il loro gusto al raggiungimento di quei fini di comodità e di eleganza che sono, questo sì, nei desideri di tutti. Distinguo.

Chi è fornito di ricco censo dovrebbe ricorrere veramente all'architetto, esporre i suoi bisogni, i desideri suoi, anche le sue simpatie; e quegli saprebbe — e *dovrebbe* sapere; ma di ciò parleremo poi — concepire e dirigere l'arredamento completo della casa signorile in modo che in essa splenda la cara semplicità dei propri comodi e la dolce bellezza confortatrice. Invece anche tutt'oggi non raro è il caso che le ricche famiglie incarichino l'ingegnere od il ragioniere o l'agente che attende all'azienda ed ai fondi anche del mobiglio, della decorazione dell'appartamento, Così trionfano e comandano i fornitori: ciascuno dei quali lavora per proprio conto, a seconda dei proprî gusti quando non addirittura del proprio vantaggio. Per brevità, lascio immaginare le conseguenze, non tralasciando però di dire che questa osservazione mia acquista valore dall'essere con-

divisa da uno, tra i nostri architetti, che con arte vera e passione grande si dedica alla decorazione ed all'arredamento: il prof. Moretti, presidente delle sezioni d'arte decorativa alla nostra Esposizione internazionale.

Le famiglie non ricchissime, fanno come ho già detto; nè per esse ci sarebbe da consigliare l'architetto. Oibò! che lusso, che cosa in grande! E perchè — domanderò con un paragone — chiamano il medico quando hanno la febbre? O, non potrebbero domandarne gli amici, o, al più, il farmacista?

Notino poi che si ha il pregiudizio — purtroppo avvalorato da alcuni architetti o inesperti o non consci dell'altezza e della missione dell'arte loro — che l'architetto, appunto perchè tale, ami far le cose di lusso, in grande e faccia spendere somme favolose.

È falso: s'egli sa non solo l'arte sua, ma il suo dovere, e professa non per mestiere ma per passione, sarà l'uomo più modesto di questo mondo; anzi non succederà raramente il caso che egli, in nome delle leggi di armonia, debba moderare le voglie di grandezza e di sfarzo della signora. Poichè nessuno meglio di lui, se è vero artista, saprà mettere in pratica l'altra sempiterna legge della bellezza nella semplicità e nella praticità.

Ma quanti mezzi rimangono a noi, senza che direttamente si venga richiesti dell'opera nostra, per meglio indirizzare il gusto delle famiglie! Coi discorsi, cogli scritti, coi consigli agli amici: in una parola: col volgarizzare l'arte nostra.

E vediamo un momento la questione dal punto di vista degli artisti.

Si potrebbe, a questo proposito, esprimere il desiderio che nelle nostre scuole si dessero temi non troppo alti, difficilmente attuabili in pratica, sibbene nella scelta di essi si stesse un po' più vicini alla vita. Desiderio questo che, per la verità, venne già prevenuto, nella gran maggioranza. E, sia nelle scuole d' archi-

tettura, come in quella di decorazione e d'arte applicata, professori e scolari rivolgano con amorosa cura l'attenzione loro alla *casa*. Ma forse si può esprimere un altro desiderio che cotale attenzione si intensifichi e si integri con un *maggiore studio dei problemi igienici che si connettono con la casa e coi mobili.*

Naturalmente io mi limito qui ad accenni, poichè troppo lungo ora ed arduo sarebbe il trattare di ciò, che riguarda la tanto dibattuta ed importante questione delle nostre scuole d'architettura e d'arte applicata. E, tenuto presente il desiderio espresso, dirò che, mentre al « Politecnico » di Milano gli studii di architettura sono ordinati in modo da non trascurare la parte pratica sia nella scelta dei temi e sia nello studio e nella compilazione dei progetti, si ha pure un corso di lezioni in comune con gli allievi ingegneri, detto appunto di « architettura pratica » nel quale s' apprendono le norme di composizione e di disposizione, anche nei riguardi dell'igiene, degli edifici d'ogni genere. Ma v'ha di più ; un corso di « igiene applicato all'ingegneria » che io farei voti diventasse da facoltativo, obbligatorio ; con speciali lezioni, per gli allievi architetti, intorno alla *casa*.

E poichè sto citando esempi piccoli, locali se si vuole, ma non meno sintomatici di un buon risveglio, ricorderò il Concorso bandito dalla « Società Umanitaria » di Milano per l'ammobigliamento della casa operaia. I risultati della gara rinnovata fra i cinque riusciti migliori si possono vedere nel Padiglione di detta Società all' Esposizione nel Parco. Nè io posso fermarmi a parlarne.

Una cosa non posso tacere ; che la Commissione incaricata di giudicare il concorso e che poi lo rinnovò, notava che « si è — in genere — trascurato lo studio e la ricerca in quanto ha attinenza colla comodità e coll'igiene ». (V. la Relazione della Commissione composta dei signori : G. Moretti — G. Beltrami — E. Quarti

— E. Monti — N. Mazzoni *relatore* sul N. 8 dell'anno I 25 agosto 1905 — del bollettino mensile della Società Umanitaria — Milano).

Così s'impone la *necessità che nelle nostre scuole di decorazione e d'arte applicata s'impartiscano lezioni speciali di igiene nei rapporti con i mobili, le tappezzerie, gli utensili e quant'altro insomma forma oggetto di uso quotidiano e domestico e nelle stesse scuole si viene studiando e disegnando.*

Ma altre idee mi suggerisce codesto utile e bel concorso della « Umanitaria ».

Saranno, oggi come oggi, i nostri operai all'altezza di gustare la semplice bellezza di quelle linee che artisti eletti possono avere lungamente ed amorosamente studiato e ricercato e trovato per loro? Poichè — è inutile dissimularlo — il godimento estetico di una linea pura, che ritragga bellezza dalla sua forma pratica e che questa secondi; di toni scelti con giusto equilibrio e con sapiente parsimonia: questo godimento è proprio di un animo finemente educato. Ora, senza di questo godimento intimo, riposante, ravvivatore di spirituale energia che l'altra energia — la materiale — aiuta e corrobora, non può esserci per l'operaio « quel senso di simpatia affettuosa e confidente che proviamo per le cose inanimate che ci circondano e che sono testimoni intimi della nostra esistenza » (1). Senso che l'operaio ignora e che l' « Umanitaria » col suo concorso avrebbe voluto contribuire a ravvivare nel lavoratore.

Ahimè! che non solo la famiglia operaia, ma anche molte famiglie, delle altre classi più agiate e civili, ignorano questo senso della intimità, così come nell'animo mancano ancora di quella finezza di sentire e nella mente di quella gentile intellettualità che corrisponda all'arte, la quale invano si sforza di prodigarsi a loro ammonimento, conforto, sollievo.

Mi spiegherò di più con una osservazione fatta alla

buona. L'operaio che si trova in floride condizioni finanziarie e che per conseguenza vuole elevarsi, ossia — secondo lui — vuol fare il ricco, ecco che imita, anzi, scimmiotteggia la classe immediatamente superiore alla sua. E quand' anche tutti i più bene intenzionati e onesti artefici gli offrissero i mobili studiati e costrutti con i criterii accennati a comoda e semplice bellezza, per una cucina, una stanza da letto *da operaio*, egli non li vorrebbe più *tali*; parendogli, per le buone sue condizioni, che essi siano inferiori al suo stato. Così dicasi delle altre classi successive; e ciò, per la mancanza di sentimento e di intellettualità, in una parola, di vera e propria educazione.

È tempo ora che proponga, pure in breve, una questione che, per noi italiani specialmente, è molto importante e spiega almeno, se non giustifica, lo stato di cose non troppo bello invero per quel che riguarda una più cosciente ed estetica e razionale scelta dei mobili e degli arredi domestici da parte delle famiglie:

La distribuzione e disposizione dei locali.

S'incomincia soltanto ora — in virtù di buoni studi da parte dei progettisti e di saggi regolamenti da parte dei municipi — a provvedere ad una più comoda e razionale distribuzione e disposizione dei locali. La distribuzione interna della casa manca, almeno da noi, specie e purtroppo nelle famiglie operaie e rurali, manca di quel sentimento di propria e sana intimità che tanta onda di bene e di conforto potrebbe apportare nella vita. Ed è inutile ricercare ora le cause di ciò, se già si conoscono i mezzi per ripararvi; bensì è importante di riconoscere tutta la necessità di adottarli.

È grande e fecondo il movimento che si è andato dappertutto accentuando per le case popolari od operaie come son dette. Da noi il movimento è ai suoi primi ma promettenti albori: studii ed esempii si possono vedere e nel Padiglione della Previdenza e in quello

della Città di Milano e nell'altro della « Umanitaria » tutti al Parco. Ed è da far voti che questa benefica azione si intensifichi e si estenda dovunque vivono famiglie operaie bisognose di un nido d'amore e di pace dopo le diuturne incalzanti fatiche; e dovunque — sia là dove il frumentone sui fusti rinsecchiti dal sole matura le sue pannocchie o la vite indora i suoi grappoli, sia là dove il riso bagna nell'acqua le spighe pingui di chicchi — la famiglia contadina deve dividere i pochi metri quadrati di tetto con gli animali che l'aiutano nei lavori e che, in certe regioni, sono molto, troppo domestici.

Il recente terremoto della Calabria mise sotto agli occhi e rammentò con tremendo monito le tristi condizioni: l'Italia benefica, auspice Milano, seppe e saprà trarre dalla immane sciagura occasione di rinnovamento morale e materiale. Le case tipo « Milano » che là si costruiscono nei risorgenti paesi sono un esempio.

Intorno al suggestivo problema delle case operaie e rurali mi devo limitare a codesto accenno, strettamente collegato col nostro tema; in relazione però alle idee esposte ed in omaggio ai nostri intenti speciali sarebbe da esprimere *il desiderio che nello studio e nella erezione di queste case popolari si cercasse di distribuire gli alloggi, i gruppi di stanze in modo che ogni famiglia risulti assolutamente indipendente dall'altra.*

Codesta indipendenza vuol dire avere ognuna i proprii comodi per sè e vuol dire anche godersi ognuna di quella cara intimità ch'è fonte di benessere.

Vorrei ora fermarmi a parlare dell'amore alla casa; e lo dovrei, anche perchè tutti questi comodi, tutte queste notevoli migliorie edilizie, e nelle case di civile abitazione e in quelle di abitazione popolare, sarebbero meglio apprezzate e quindi meglio raggiungerebbero la loro efficacia morale e materiale se dalle famiglie odierne non si dimenticasse e meglio si comprendesse che cosa sia il focolare domestico. A rinvigorire il sentimento

della famiglia provvederanno certamente i mezzi che altri — con speciale competenza — in altre relazioni o in altre discussioni hanno proposto o sono per proporre.

Io, sempre per stare nel mio campo, accennerò in ultimo ad alcuni mezzi semplici che, cogli auspicii dell'arte, potrebbero contribuire a rafforzare il sentimento della intimità domestica.

L'architetto o l'ebanista — per un esempio — hanno immaginato, in una zoccolatura o nelle imposte d'un armadio o sopra una porta, dei riquadri da dipingere o su porcellana, o su vaso, ovvero addirittura sul legno. E perchè non potrebbe la signorina che si dedica con passione alla pittura, anche sotto la guida e coi modelli dell'architetto o d'altri, eseguirli lei quei riquadri decorativi? Ovvero, ricamarsi i quadretti di raso o di stoffa che l'ebanista metterà sopra le imbottiture delle sedie e dei canapè? Esempii questi che a seconda dei casi si possono modificare e moltiplicare.

Ma perciò è d'uopo che nell'insegnamento artistico che si impartisce alle signorine si bandisca una buona volta la finzione e l'amore ai voli troppo alti, pei quali troppe volte sono sorrette dalle mani degli insegnanti; c'è invece bisogno che il loro studio sia più modesto e più utile. Studiino, con amore, per esempio, i fiori: li raccolgano, li sezionino, li facciano essiccare, li ingommino su cartoncini limitandone i contorni entro figure geometriche semplici: li ricopiino, li compongano tra loro, in semplici ed estetiche successioni....

Quel che dissi pei fiori, altre, amanti degli insetti, possono fare colle care bestiole. Ed ecco che una bella passeggiata, la storia naturale, una simpatica occupazione quale è quella di raccogliere fiori ed insetti, e poi uno studio estetico di disposizione e di selezione di forme, possono condurle ad essere genialissime artiste della bella e simpatica arte applicata. Codesto, di che appena appena toccai, fanno nella loro scuola, di recente sorta in Milano, le « piscinine » (piccole operaie, special-

mente presso sarte e modiste), e come fan bene! Ma chi tutto inspirò, ma chi con amorevole cura e pazienza genialmente Leonardesca le dirige è.... Giuseppe Mentessi il pittore — poeta dell'amor materno. E codesto possono, devono fare tutte le signorine; codesto si può, si deve fare in tutte le scuole femminili.

Bando — grido io — a quei lunghi e pazienti, troppo pazienti, ricami fatti su disegni altrui, spesso goffamente convenzionali; bando a quelle copie compassate o tormentate di acquarellini o di carboncini; ma studio personale, ma scioltezza, ma sincerità, e soprattutto naturale successione ed applicazione delle singole occupazioni estetiche.

Che i fiori raccolti nel bel vaso di cristallo inspirino il disegno, e questo sia utile al ricamo; il ricamo serva poi per il vostro abito, o signore e signorine, per la vostra poltrona, per la vostra casa insomma. Allora le pareti domestiche parleranno a voi la dolce parola di ore genialmente dedicate al più puro dei compiacimenti, quale è quello di circondare sè stesse di bellezza coi semplici vostri mezzi.

Per diffondere queste idee molto possono fare i giornali, le riviste, i libri per signore e signorine; ma — intendiamoci — non solo colla parola, cioè cogli « articoli », ma anche coll'esempio, cioè colla loro stessa veste, e le illustrazioni loro.

Qui, se mi permettono, dico due parole su quell'arte domestica che è costituita dai libri, dai giornali, dai quadri, dagli almanacchi, dalle cartoline, tanto più che se ne tenne parola anche nel precedente congresso di Liegi.

Buon gusto ed oculatezza ci vuole nella scelta dei quadri che ornano le pareti della casa; ed invece pur troppo quanta mancanza di buon senso nella scelta dei soggetti e quanta mancanza di gusto nella compera e nella disposizione!

Per quel che riguarda la disposizione, è questione

codesta che, come si capisce, rientra nelle precedenti; per la scelta dei soggetti è inutile che io dica come debbano essere morali, istruttivi, educativi.

Non c'è bisogno che proprio sian tali per l'argomento rappresentato; sibbene, e più forse, possono essere educativi ed istruttivi indirettamente: soprattutto nelle famiglie dove son molti bambini, nelle stanze loro, siano quadri di uccelletti, di rondini, di cose leggiadre e graziose.

E si badi: è desiderabile che alle oleografie, alle incisioni grossolane e grossolanamente concepite e disegnate si sostituiscano le copie fotomeccaniche dei molti e molti quadri d'autore ond'è ricca non pure l' Italia, ma tutto il mondo. La tricromia, la litografia e in genere le arti grafiche hanno oggidì fatto tali progressi da permetter una facile, economica e nello stesso tempo buona tiratura di bellissimi quadri.

Accade sovente che le illustrazioni più artisticamente belle che ai bimbi capitino tra mani o sotto gli occhi sieno quelle dei *réclames* murali o di piccole dimensioni o in fascicoli, ovvero quelle degli almanacchi e delle cartoline. Lo dico sinceramente: nell'arte applicata alla pubblicità si è raggiunta oggi una perfezione estetica che invano si desidererebbe... — ohimè! nei libri che i nostri bimbi hanno tra mano nelle elementari.

E, se non temessi di oltrepassare i limiti nei quali il mio tema si contiene mi fermerei a discorrere di questi e dei cartelloni per l'insegnamento oggettivo ed educativo nelle scuole. Di ciò potrò parlare, forse, a momento più opportuno. Qui mi basta di avere accennato la cosa.

Come vedono, il tema delle arti applicate e della architettura nei rapporti colla casa è tutt' altro che di poca importanza e richiederebbe una trattazione ben lunga e ben ampia.

Tuttavia temo forte d'essermi dilungato più di quello

che la discrezione ed i limiti di brevità che per solito i congressi impongono non lo consentano.

Eppure, io accennai solo per sommi capi alle idee principali.

A voi, signori, in seguito allo svolgimento delle medesime, l'approvare con l'autorità che vi viene e dalla persona e dalle cariche che ricoprite pel bene della famiglia e della società, quei voti che, riassumendole, serviranno come di norma direttiva ai mezzi che uomini innamorati del bene, governi e municipii ed enti ed istituti che comprendano il compito loro, adotteranno perchè le arti, auspice la famiglia, siano sempre confortatrici ed altrici di fortezza e di grandezza vera: dirò più modestamente e forse meglio: sieno le arti fautrici di bontà.

A me, il compiacimento di aver messo a contributo di una causa di bene la mia passione ed il mio amore per gli studii che ho scelto e che, nella carriera mia, cercherò di informare, per quanto è in me, alle idee espresse — lasciatemelo dire — con buona volontà e con giovanile entusiasmo.

AMBROGIO ANNONI.

L'éducation esthétique de l'Enfant.

Si l'on veut faire quelque chose de pratique pour l'éducation esthétique de l'Enfant, il faut commencer par le commencement, c'est à dire par des choses qui soient accessibles à la condition materielle et à la condition morale de la famille, — à sa *bourse* et à son *cerveau*. Pour être accessible à sa bourse, il faut que l'œuvre d'art soit *bon marché*; pour être accessible à son cerveau, au cerveau infantile ou au cerveau populaire, il faut qu'elle soit claire, vivante, précise et éclatante. Ce n'est pas le dernier mot de l'Art, mais c'est le premier, et si l'on veut imposer à l'Enfant ou au Peuple, d'abord, les formes d'Art subtiles, suggestives et nuancées, il s'en détournera pour retourner aux infamies du faux luxe, ou aux jouissances d'un autre ordre. On ne peut combattre la carte postale illustrée par des photographies de Puvis de Chavannes, ni la pendule simili-bronze doré par un grès de Chaplet. On ne peut faire oullier les stucs et les ors du café-concert avec les tous sobres d'un intérieur de Maekintosh. Il faut opposer à des choses détestables qui ont une si vive prise sur l'imagination de l'Enfant, des choses, suffisamment belles pour élever son goût, mais suffisaument proches de ce goût pour le toucher, le saisir

et l'entraîner plus haut. L' erreur continuelle de ceux qui s'occupent d'Art pour le Peuple, et qui ne semblent nullement connaître les esprits qu'ils viennent d'évangeliser, est de croire que l'âme moyenne est accessible, immédiatement, aux joies les plus pures de l'esthétique. Cela est vrai pour certaines âmes populaires, comme pour certaines âmes des classes moyennes et certaines autres des classes supérieures. Ce n'est jamais vrai pour la mejorité dans aucune classe sociale, et si c'est l'éducation de cette majorité, qu' on veut faire, c'est par une progression lente et insensible qu'il faut l'y acheminer.

Il faut, aussi, que les moyens soient accessibles matériellement — c'est à dire que les œuvrex d'art ou la décorations de maisons, qu'on propose, soient *bon marché*. Pour cela, il est nécessaire de faire état des moyens mécaniques de reproduction — photographies-papiers peints — ou quasi-mécaniques : décorations au pochoir — meubles sciés à la machine, etc... C'est évidemment, là une dérogation aux grands principes esthétiques, mais c'est la seule vie qui, tout en y dérogeant, permette d'y conduire les foules. Et, en tout cas, c'est un immense progrès sur leurs jouissances actuelles, si, par ses procédés mécaniques à bon marché, l'on parvient à faire vive, parmi elles, dans leurs demeures, de belles fleurs, des plantes vraies, des couleurs saines, des lignes harmonieuses, de larges horizons.

Où les mettre, où placer surtout, ces décorations? Là, où les taches, les coups, les heurts ne puissent pas trop les atteindre: dans les frises: là où va surtout le regard : à la pendule, ou sur la cheminée, et, enfin, sur le meuble qui est le meuble per excellence du Peuple, son ambition première, la première pierre milliaire du chemin de la fortune : *l'Armoire à glace !*

Quelle peut être la matière, le substratum de ces décoration ? Le papier peint, la plaque de faïence, le bris teinté — c'est à dire des matières bon marché, qui ne

se tachent pas ou qui se lavent aisément, ou du moins, qui se remplacent à peu de frais.

Quel doit en être le sujet? — La vie, la figure humaine, le plus possible, la vie animale, la vie végétale, — les grands spectacles de la Nature – les villes lointaines — et *jamais le scènes de la vie populaire !* — Car c'est se dont le Peuple est le moins curieux. C'est une idée de pédants et d'intellectuels, que de rassasier les yeux du Peuple de sa propre image, du spectacle de son propre labeur ! Ce n'est pas, là, du tout, un sentiment ni un désir populaires ! Comme c'est une idée à priori et d'une stupidité singulière que de tapisser les murs d'un hôpital de scènes de cliniques ou d'opérations ! C'est de quoi faire devenir foux les melheureux malades ou les convalescents ! Toutes les erreurs de cette nature sont basées sur cette première fausse conception de l'Art, « qu'il est une émanation de la vie ». Pour le Peuple, l'Art n'est pas cela de tout. C'es une *revanche sur la vie !*

Revanche ? De quelle nature ? C'est, là, le point à définir et à fixer. Quand le Peuple achète un objet de luxe, où il y a quelque recherche d'art, quelqu'embellissement, quel signe y veut-il ? Il y veut le signe de la *richesse.* Et, ensuite; le signe d'un travail *difficile*, d'une *difficulté de matière vaincue.* Et enfin, parfois, la représentation d'un objet, si parfaite, qu'elle peut faire illusion : un *trompe l'oeil.* Ce n'est qu'à un degré plus haut, déjà, de l'imagination et de la conscience populaires, qu'on trouve le désir d'échapper aux miserès et aux banalités de la vie, — non plus par l'affirmation de sa richesse, — contenue dans une pendule, par exemple, — ni par la contemplation d'un travail difficile, ou présumé tel, où par le divertissement que donne le « trompe l'oeil », — mais par la suggestion d'un autre paysage, d'une autre civilisation, d'un autre ordre de faits, *d'une autre vie...*

Et, cependant, c'est exactement, là, ce qu'ispire l'image à l'Enfant, si elle lui inspire quelque chose. L'en-

fant du peuple est sensible, d'abord, à cette vertu de l'image, qui le dépayse, qui l'emporte au loin, qui lui ouvre des horizons o meilleurs. Ce n'est que plus tard, devenu homme, ouvrier, employé, petit lointains et mercant, qu'il cherchera dans l'objet de luxe qu'il achète une affirmation de sa richesse, une curiosité du travail des autres, ou les joies de « tromper l'oeil ».

On peut, donc, avec plus de chances de succès tenter l'éducation esthétique de l'Enfant. Mais à condition qu'on lui donne, d'abord et avant tout, ce qu'il attend : cette vision de choses lontaines et meilleures. Avez-vous, jamais, regardés ces gamins, suspendus par grappes, aux haies, aux barières, aux murs, devant le passage d'un train de luxe, — fouillant des yeux, les compartiments où ils supposent que sont les « heureux de ce monde, » dans un décor mystérieux et féérique, prêts à repartir dans un tourbillon pour des pays enchantés ? Il faut que l'Art y emmène, ces enfants, à défaut de ce rapide qu'ils ne peuvent prendre. Il faut qu'il leur montre, au bien des réalités misérables, des « tranches de vie, » qui font les délices des « intellectuels » et des « snobs, » — par ce qu'ils ne les connaissent pas ! — des légendes heureuses, des actes héroïques, des humanités plus fortes, plus douces et des paysages plus reposants. — A cette condition, ils regarderont ces images.

Et s'ils les regadent, beaucoup, — peu à peu, ils les verront. Ils en verront les formes et les couleurs. Ces formes et ces couleurs s'insinuéront dans leurs mémoires, comme des souvenirs heureux, comme des types aux quels on doit ramener les formes et les couleurs qu'on recherche dans la vie. Si ce sont des formes belles, des couleurs saines, justes, vraies, ils prendront, plus tard plaisir à de belles formes, à de justes, vraies et saines couleurs. Et cela, combattra, peut être, dans leurs esprits le goût de la matière riche et de la difficulté vaincue

Chez quelques uns, même, cela pourra devenir le gôut des jouissances artistiques, des joies esthétiques

— non plus la recherche de l'objet de luxe, mais de l'objet beau, non plus l'idée d'*enrichir le vie, mais de l'embelli*. Et, c'est la solution, qu'on le note bien, de toute la question sociale.

Mais, pour le moment, n'en domandons pas tant aux bons hommes, ou aux bêtes, ou aux plantes, ou aux actions peints sur les papiers, aux couleurs émaillant les briques de la chambre des enfants. N'en demandons pas tant, surtout, au véhicule le plus notable de l'Art pour le Peuple et pour l'Enfant, au vrai propagateur moderne de la Beauté : *à la carte-postale.*

Il est de mode parmi les délicats, les esthètes de mépriser la « carte-postale illustrée, » et, aussi, de nous ressasier de vieilles admirations pour les formes périmées de l'Art populaire, par exemple les *cathédrales*. Il est possible que les cathédrales aient été les livres du Peuple « mais ce qui est certain, c'est qu'elles ne le sont plus ». Le livre de Peuple, au XX siècle c'est la carte-postale illustrée. C'est la seule chose d'art que le Peuple achète, dont il fasse des collections, je dis le « peuple » même dans ses couches même les plus inférieures. Il introduit, lui même, cette chose dans ses maisons. Voilà, donc, le canal par où doit passer l'art pour arriver jusqu'à lui. Voilà le moyen par où l'on peut soumettre à sa vue et proposer à son admiration les vraies belles choses du Passé, jusqu'à la cathédrale. Grâce à ce message de deux sous, venu de tous les pays, tout ce qu'il y a de solennel et de traditionnel dans la demeure des hommes, tout ce qui se dresse encore d'histoire et de Passé sur la petite planète qu'abite le fils d'Adam, tout le témoignage envoyé par la terre au ciel, que la terre n'est pas seulement au pouvoir des anthropopithèques, toutes les flèches et les tours, et les campaniles, tous ces rayons que notre globe jette dans l'espace vers les autres globes, et les autres planètes — tout cela, tient, par la magie du soleil sur la plaque sensible, — dans les mains d'un petit Enfant. Et c'est le carte-postale qui est l'agent de

ce miracle. La carte postale illustrée *mobilise* l'Architecture...

Il faut donc y mettre le plus possible de ce que nous voulons voir, un jour, dans l'âme et dans les yeux de l'Enfant. Il ne faut ni mépriser, ni négliger ce message qui peut porter des messages d'infamie, d'ordure, de bassesse physique et morale, — mais qui peut aussi porter des messages de Beauté. — Il faut nous en servir, comme les lapicides du Moyen-Age se servaient des pierres des cathédrales. Ainsi, nous verrons que ce procès mécanique et matériel dont on dit, dans certains milieux, tant de mal, est précisément, le seul agent de rénovation et d'embellissement possible, lorsque les formes anciennes ne peuvent plus remplir le rôle éternel.

Nous saisirons, comme nos Pères l'eussent saisi, l'outil nouveau de la reconstruction esthétique. Nous ne nous attarderons pas à des lamentations sur ce qui ne peut plus être, ni d'injustes mépris pour ce qui ne peut pas ne pas être. Et nous ne chercherons « plus parmi les morts celui qui est vivant. »

Robebt de la Sizeranne.

Education physique.

L'éducation physique est d'une importance capitale dans tout système rationnel d'éducation nationale. En effet, chacun a besoin d'une bonne santé, chacun a besoin de savoir se servir de ses membres, quelle que soit la profession que l'on exerce.

L'éducation physique s'impose surtout dans une démocratie où l'avenir de la République résulte de la valeur des citoyens. Et cependant en France, on constate hélas! dans les recrutements annuels de l'armée que notre race s'affaiblit. La solution de ce problème, dont la portée est intimement liée à l'avenir de la patrie, doit, par conséquent, préoccuper tous les bons esprits.

Ne sait-on pas que quelques milliers de Grecs, grâce à leur adresse, à leur force et à leur courage, repoussèrent les légions des Mèdes et des Perses, et que d'autre part, leur gloire artistique et littéraire fut d'une perfection que les siècles n'ont fait qu'affirmer?

D'ailleurs, quel est le voeu de la nature? Une âme saine dans un corps sain. C'est aussi l'idéal de l'éducation.

L'instituteur cherchera donc à rendre ser élèves robustes et forts, actifs, agiles et adroits. Il y parviendra par des exercices physiques (gymnastique et jeux sur-

tout) choisis avec discernement, gradués et adaptés à l'âge de chacun. Une surveillance rigoureuse empêchera la santé et la vie des enfants d'être livrées à tous les accidents et à tous les hasards. Il s'efforcera en même temps de faire comprendre aux enfants de la classe ouvrière particulièrement qu'avec un corps affaibli et maladif, il leur serait impossible, un jour, de pourvoir à leurs besoins et à ceux de leurs familles; de s'acquitter convenablement de leur dette envers la patrie; qu'il n'y a pas enfin de travail intellectuel salutaire et soutenu sans exercices physiques.

En conséquence, il faut se garder de sacrifier ces exercices aux autres exercices de l'école, comme si le cerveau ne devait pas profiter d'un entraînement physique bien gradué.

En vue de l'éducation physique, il convient de propager aussi dans les écoles ces quelques conseils d'hygiène :

1.° Ne pas cracher par terre, par crainte de la tuberculose ;

2.° La propreté et la tempérance sont indispensables pour éviter toutes maladies contagieuses;

3.° Par le grattage provoqué par les démangeaisons dues aux insectes, les enfants peuvent gagner des dastres et des plaies de la tête, très difficiles à guérir;

4.° Les poux sont souvent la cause de l'apparition de « glandes » et d'abcès dans le cou ;

5.° Ils peuvent amener un état de faiblesse générale et d'anémie.

VŒUX :

1.° Ne jamais installer les élèves dans une salle exiguë, obscure et entourée d'émanations pestilentielles. Le cas n'est pas rare en Corse.

2.° A la fin d'une journée de classe, maîtres et élèves ayant suffisamment séjourné dans une atmosphère plus ou moins viciée et qu'il n'est pas sans danger

voir pas le sentiment de la famille, de ne pas remplir leurs devoirs de père de famille!... ».

Que dire lorsque c'est la mère qui est absente tout le jour du foyer, qui ne rentre qu' à peine à l'heure des repas et quelquefois ne peut rentrer pour le déjeuner; les enfants sont abandonnés alors tout le jour, passent de la crèche à l'école et à la garderie et le soir, quand la mère rentre, harassée par une longue journée de labeur, il lui faut redevenir épouse et mère, le pourra-t-elle et ses fonctions de ménagère ne s'effaceront-elles pas, malgré le surmenage qu'elle s'imposera, devant son dur labeur d'ouvrière?

Et il y a pire encore, il y a dans de nombreux pays, et en France en trop grand nombre, des mères qui travaillent la nuit; il n' ya même plus alors de veillée familiale, c'est je ne sais quelle tragique jeu de « cache-cache » entre la mère et le mari et les enfants.

« La mère à l'usine la nuit, a écrit le docteur Napias, c'est l'enfant dans la rue, le père au cabaret, la fille on ne sait où ».

Et je me souviens des belles et tristes pages tracées par M. l' abbé Naudet sur les conséquences de cette situation anti-naturelle qui brise le lien sacré qui unit l'homme à la femme : ils ont échangé leurs serments et cependant.....

« Le lendemain, tandis que l' homme retournait à l'usine, la femme retournait à l'atelier; le surlendemain la femme retournait à l' atelier; et la semaine, et le mois, et l'an d'après, la femme était toujours à l'atelier. Au soir, la maison était en désordre, le lit défait, le foyer sans feu, la femme n'avait pas le temps de quitter ses habits malpropres couverts de la poussière du travail; fatiguée et maussade, il lui était impossible de réjouir le coeur de son homme et celui ci n'avait pas d'intérieur. Sur le visage d'Eve, Adam ne retrouvait plus le sourire qui avait ravi son âme; Eve n'était plus son épouse bien-aimée; il y avait rupture du con-

trat de mariage, violation des promesses saintes, chose anti-naturelle ed anti-sociale. Et l'homme se dégoûtait, et le désordre entrait dans sa vie ; pauvre Eve, pauvre Adam !

« L'autre promesse pouvait-elle être tenue, l'épouse pouvait-elle être mère ? Oui, peut-être ; mais que devenait dans l'atmosphère lourde de l'atelier, dans le labeur incessant de ce pauvre corps toujours attaché au travail, le fruit précieux de l'auguste ventre maternel ?.. L'enfant naissait peut-être, mais les chiffres sont là, les chiffres de l' effroyable mortalité infantile de la classe ouvrière ; au bout de quelques semaines le berceau était vide, il y avait une croix de plus dans le cimetière. Pauvre mère ! pauvre enfant ! » (1).

C'est sur ce point que nous voudrions insister, puis qu' aussi bien il faut nous limiter, et que les conséquences du travail de la mère apparaissent avec une particulière horreur dans les conflits entre sa fonction naturelle d'épouse et sa servitude d'ouvrière.

« La femme, cette pauvre créature, ne peut tout faire, a écrit encore l'abbé Naudet, être ouvrière, c'est-à-dire donner toute sa part de labeur au travail de l'usine ou de l'atelier ; être mère, c'est-à-dire donner toute sa part de labeurs aux enfants. Pour accomplir cette double tâche, il faudrait deux femmes, et ici nous n'en avons qu' une ; il faut choisir : le travail ou les enfants ».

« Certes, si elle était libre, la femme n' hésiterait pas. Comme d'autres, elle sent son cœur battre à l'appel de la maternité ; en son âme, comme en l'âme de toutes celles que Dieu fit pour être mères, il y a des réserves de dévouement profond et elle ne redoute pas les douleurs de l'enfantement. Mais est-ce qu' elle a le temps de songer à celà, cette plébeienne ? Son mari gagne peu, elle gagne moins encore, ils ont déjà un enfant et on

(1) Abbé NAUDET : *Propriété, Capital et Travail.* Chap. IX.

vit à peine ; une nouvelle grossesse arrêtrait le travail, romprait probablement les relations avec la maison industrielle. S'il y a lutte, l'issue n'en est pas douteuse ; l'ouvrière a tué la mère, le travail a broyé le berceau ».

Et les chiffres viennent brutalement confirmer ce désolant tableau.

Sur plus d' un million de femmes employées en France, dans l'industrie, on en compte 35 0[0 environ qui sont des mères de famille.

Le souci du pain quotidien les poussera à travailler jusqu' à la dernière heure de leur grossesse.

« On nous citait » écrivait en 1901 l'inspecteur du travail de la circonscription de Toulouse « le cas d'une femme qui a travaillé jusqu'au dernier moment dans une fabrique de caisses et qui, sa journee finie, a accouché dans la nuit d' un enfant mort né. On nous demandait s'il n'y avait aucune sanction pour réprimer des faits de cette nature. Nous avons dû répondre négativement....! ».

Dans cette période où la mère aurait besoin de particuliers ménagements, où la moindre fatigue l'épuise, elle et le fruit de sa conception, où le surmenage, les intoxications professionnelles, les traumatismes qu'elle subit à l'atelier peuvent avoir pour l'enfant à naître les plus meurtrières conséquences, nous la voyons poursuivre son labeur avec ses compagnes de travail, s'exposer aux mêmes variations brusques de température dans les fabriques de soie et les filatures ou être soumise aux mêmes influences nocives dans les usines où se manipulent le plomb, le mercure, le phosphore, le tabac, au risque d'empoisonner littéralement l'enfant avant sa naissance ; n' est-on pas arrivé « à retrouver *chimiquement dans les organes du fœtus* les poisons qui ont eu une action sur l'organisme maternel pendant la grossesse ». (1)

(1) *Dr. Deborah Bernson. Nécessité d' une loi protectrice pour la femme ouvrière, avant et après ses couches*, p. 33.

Aussi les avortements, la mortinatalité présentent-ils, pour les ouvrières de ces industries, un taux particulièrement élevé: 58 % des ouvrières du plomb avortent d'après Fircks, quant aux enfants nés à terme on en compte 78,5 % mort-nés et sur les 21,5 % qui sont nés vivants c'est à peine si 13 atteignent leur seconde année.

Le surmenage industriel de la mère, le travail debout, hâtant l'évolution normale de la grossesse, exercent sur le poids de l'enfant une presque aussi néfaste influence: les travaux de M M. Pinard, Bachimont, Letourneur attestent que l'enfant dont la mère a travaillé debout sans s'être reposée avant la naissance est d'un poids nettement inférieur à celui d'une femme qui a pu se reposer: la différence est, d'après ces observations, de plusieurs centaines de grammes.

Or, nous dit M. Paul Strauss « cette supériorité de 300 grammes (d'après M. Pinard), de 341 grammes (pour R. Bachimont) de 220 grammes (pour M. Letourneur), est loin de constituer un avantage médiocre; elle confère immédiatement au bénéficiaire une véritable *réserve* de santé, une sorte de plus-value de vitalité et de survie dont les médecins connaissent, par expérience, tout le prix » (2).

En face de l'action si nettement infanticide du travail de la femme enceinte on comprendra la nécessité d'éloigner la mère de l'atelier durant la dernière période de sa grossesse et de prendre des dispositions encore plus rigoureuses en ce qui concerne les industries chimiques.

Peu de pays ont jusqu'ici protégé la femme durant cette période et en Suisse même où certaines mesures très sages ont été prises on peut dire que par suite de l'absence de secours correspondants elles n'ont point donné tous les résultats désirables.

---

(2) *Paul Strauss* — Dépopulation et puériculture, p. 69.

Si la mère ne quitte son travail avant ses couches que lorsqu'elle y est contrainte par la fatigue et l'épuisement, elle le reprend parfois deux ou trois jours après son accouchement au risque compromettre sa fécondité ultérieure et de contracter les plus graves infirmités, pressée qu'elle est par le souci du pain du lendemain, ou par les exigences patronales.

Chez un fleuriste en renom auprès duquel on intervenait pour qu' il ne contraignit pas une de ses vendeuses à reprendre son travail dès le lendemain de ses couches on répondit, le trait a été rapporté par M. de Mun à la tribune de la Chambre des Députés Française, « qu'on ne voulait pas savoir si elle accou-« chait ou n' accouchait pas! que la jeune vendeuse « plaisait à la clientèle par sa figure agréable, qu'elle « faisait faire ainsi de belles affaires chaque jour et « qu'on ne pouvait se passer de ses services à moins « qu'elle ne fut aussitôt remplacée ».

La reprise prématurée du travail par les mères ressort d'ailleurs d'un grand nombre de documents et se constate par exemple aux sorties des hôpitaux spéciaux.

M. le Professeur Pinard rapporte que, dans son service d'accouchement, sur 425 femmes, presque toutes sont sorties avant le douzième jour en donnant pour motifs: 130 la reprise de leur travail, 41 la crainte de perdre leur place, 89 la nécessité de travailler pour payer les mois de nourrice de leurs enfants, 101 leur désir de retourner à leurs infants. Ainsi donc c'est pour retourner au travail, c'est sur la menace de perdre leur place que ces pauvres mères, au risque de compromettre irrémédiablement leur santé, quittent prématurément l'hôpital.

Mais il est une autre victime de ce retour de la mère à l'atelier, c'est l'enfant.

Et ici nous touchons à un point qui se rattache d'avantage à l'objet de ce Congrès: quels soins, quelle nourriture, quelles habitudes, recevra dès sa naissance

l'enfant dont la mère sera absente tout le jour? Tout son développement physique et moral ultérieur n'en subira-t-il pas le fatal contre-coup?

C'est qu'en effet l'allaitement et les soins maternels, ce sont là les conditions indispensables et d'abord pour assurer la vie même de l'enfant durant la période critique qui avoisine la naissance, et pour favoriser en outre son développement futur.

Or avec la reprise hâtive du travail par la mère c'est l'allaitement au sein compromis et remplacé par l'allaitement au biberon avec toutes ses incertitudes et ses dangers.

Dans une enquête faite sur ce point près de mères ouvrières M. le docteur André Binet a constaté que sur 1377 enfants 691 avaient été privés du sein maternel par suite du travail de leur mère.

Les statistiques nous apprennent quelle part revient dans la mortalité infantile aux affections gastro-intestinales et l'action prépondérante que joue en cette matière le mode d'alimentation de l'enfant.

D'après M. le Docteur Variot sur 2500 décès par gastro-enterite en 1900 on en comptait 2000 d'enfants élevés au biberon.

Et la contre-épreuve que constituent les admirables résultats obtenus par le Professeur Budin grâce à ses Consultations de Nourrissons et à leur propagande en faveur de l'allaitement maternel, nous montre les conditions de la victoire sur la terrible mortalité infantile qui décime la nation et frappe si douloureusement tant de familles.

Pour favoriser l'allaitement au sein dans les classes ouvrières on peut signaler l'organisation des crèches d'usine qui garantissant à la mère qu'elle pourra allaiter son nourrisson en reprenant son travail, l'engagent tout d'abord à commencer dès les premiers jours a nourrir son enfant et lui permettent ensuite de continuer à accomplir son devoir durant son travail.

Plusieurs grands établissements en France sont pourvus de ces crèches qui donnent d'excellents résultats. L'Etat en a installé également dans la plupart de ses manufactures de tabac.

Quelques législations étrangères, les législations du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie contiennent à cet égard d'intéressantes dispositions.

Elles prescrivent que des repos spéciaux coupant le travail de la matinée et de l'après-midi et indépendants des autres repos fixés par la loi seront assurés aux ouvrières qui allaitent leurs nourrissons.

Les législations italienne et portugaise prescrivent en outre l'installation d'une crèche dans toute fabrique employant plus de 50 femmes.

En dehors de ces dispositions spéciales visant l'allaitement les législations industrielles de la plupart des pays européens ont édicté des mesures de protection pour les mères et par là même, nous croyons l'avoir démontré, pour les nourrissons.

En conformité avec le voeux émis à l'unanimité par les quatorze nations réunies à la Conférence internationale de Berlin de 1890, relative à la protection légale des travailleurs, ces législations prescrivent aux femmes accouchées un repos de quatre semaines après leurs couches.

Jusqu'ici la France est la seule qui, avec la Russie et la Turquie, n'ait pas encore inscrit cette mesure d'humanité et de justice dans sa législation protectrice. Le Sénat est actuellement saisi d'une proposition de M. le sénateur Paul Strauss interdisant à la mère de reprendre le travail avant 4 semaines après l'accouchement et ne l'autorisant à poursuivre son travail durant la dernière période de sa grossesse que s'il est prouvé par un certificat médical qu'il n'en résulte aucun danger pour elle.

Si la France n'a pas encore protégé légalement la maternité de l'ouvrière, elle possède une importante floraison d'institutions privées dont les résultats sont fort remarquables.

Si nous croyons quant à nous, que malgré le développement qu'on en peut espérer, elles sont incapables de protéger efficacement toutes les femmes ouvrières, leurs résultats n'en sont pas moins encourageants et doivent nous inciter précisément à demander que la loi en étende les bienfaits à toutes les familles ouvrières.

Fondée tout d'abord pour les ouvrières des industries du vêtement de Paris, la *Mutualité Maternelle* n'a pas tardé à trouver dans un grand nombre de villes de province des imitatrices et, à Paris même, elle s'est étendue bientôt à toutes les ouvrières, ménagères et domestiques du département de la Seine et compte actuellement plus de 10000 sociétaires.

Moyennant une cotisation annuelle de 3 francs les participantes ont droit, au moment de l'accouchement, durant quatre semaines, à une indemnité de 12 francs par semaine à la condition qu'elles s'abstiennent de tout travail pendant ce temps.

Une prime de 10 francs est en outre accordée aux sociétaires qui allaitent elles-mêmes leur enfant.

Dans ces dernières années cette excellente institution s'est completée par de nombreuses Consultations de Nourrissons qui, combattant l'ignorance maternelle, dirigeant d'une manière rationnelle l'allaitement des nouveaux-nés sont les plus merveilleux instruments de puériculture dont nous disposions.

Les résultats ne se sont pas fait attendre et grâce à tout cet ensemble de mesures hygiéniques le fondateur de la Mutualité Maternelle, M. Félix Poussineau, a pu présenter au Congrès international d'assistance qui s'est tenu cet hiver dans cette même ville de Milan, les beaux chiffres suivants.

A Saint-Maur-des-Fossés, à côté d'une mortalité infantile générale de 12,2 %, la Mutualité Maternelle, grâce à sa consultation et à l'allaitement au sein qu'elle a fait pratiquer à toutes ses sociétaires, ne compte que 3 décès pour ses 170 nourrissons, soit une moyenne de

1,8 %. A Créteil même mortalité élevée parmi les enfants de la commune: 12 %, et parmi les 55 enfants nés sous la surveillance de la Mutualité Maternelle pas un seul décès à compter.

Et partout dans les faubourgs pauvres de la capitale, où les mères sont anémiées par le travail et la misère et où les nourrissons en grand nombre meurent, victimes de l'ignorance et du mauvais lait: Gentilly, la Plaine-Saint-Denis, le Point-du-Jour..., à côté des tristes pourcentages de toute la commune atteignant 12, 14, 16 % des naissances, se lit le fruit de l'œuvre des Consultations de nourrissons et de la Mutualité Maternelle: la réduction à 1 ou 2 %, parmi les enfants surveillés, du tribut payé à la mort.

Si l'on veut donc faire prospérer la famille, si l'on veut assurer à l'enfant à sa naissance des chances de vie plus grandes et réaliser les meilleures conditions de milieu, pour son développement, il importe que par une puériculture intelligente avant et après l'accouchement on permette à la mère de se consacrer à sa fonction maternelle et que l'on empêche la concurrence industrielle de faire de sa maternité une angoisse et un châtiment au lieu qu'elle devrait être pour la famille et le pays une joie et une richesse nouvelles.

Aussi demanderons nous au Congrès de bien vouloir s'associer aux vœux suivants demandant:

1.° Que pour lutter contre la mortalité infantile et pour rendre plus rationnel l'élevage des nourrissons on favorise le développement des Mutualités Maternelles, des Consultations de Nourrissons et des Crèches d'Usine.

2.° Que la loi intervienne pour prescrire aux femmes enceintes un repos durant la dernière période de leur grossesse et un repos d'au moins quatre semaines après l'accouchement.

3.° Que pour rendre effectives ces mesures la loi organise simultanément un système d'assurance ou d'indemnités pour la durée de ce chômage obligatoire.

PAUL GEMAHLING.

Bibliographie.

Dr. ANDRÉ BINET: *L'allaitement maternel considéré spécialement au point de vue de ses difficultés sociales.* Paris, Jouve 1904.

Dr. DEBORAH BERNSON: *Nécessité d'une loi protectrice pour la femme ouvrière, avant et après ses couches,* (Etude d'hygiène sociale), thèse Facul. Méd. Lille. Le Bigot, édit. 1899.

Dr. FAUQUET: *La Protection légale des femmes avant et après l'accouchement*, rapport présenté à l'*Association nationale française pour la protection légale des Travailleurs* — Paris, Alcan, 1903.

PAUL GEMAHLING: *La femme ouvrière et la Maternité* (Une brochure collection de l'*Action Populaire*) Paris, Lecoffre, 1906.

ABBÉ NAUDET: *Propriété, Capital, Travail* — Paris, Bloud, 1898.

PAUL STRAUSS: *L'Enfance malheureuse* — Paris, Charpentier, 1896.

PAUL STRAUSS: *Dépopulation et Puériculture.*

La famiglia rurale.

La famiglia rurale, in Italia, presenta notevoli differenze tra il settentrione e il mezzogiorno: e, mentre nella nostra fertile terra Lombarda il contadino gode di una certa agiatezza, laggiù nelle Calabrie è molto spesso in miseria; e, mentre da noi l'ampio camino, intorno al quale si stringe la famiglia, raccoglie a sera i membri sparsi durante il giorno pei campi e ne illumina la cena frugale; laggiù il focolare domestico quasi non esiste perchè la gente sta molto volentieri sulla strada dove accende un focherello a scaldare la povera cena.

Le cause vanno cercate nella latitudine diversa, nella natura diversa del suolo e nella ignavia direi quasi orientale di quelle popolazioni.

Una volta le nostre famiglie campagnole erano assai numerose perchè era consuetudine quasi obbligatoria quella del figliuolo che accompagnava in famiglia la sposa, la quale una volta entrata in casa dello sposo doveva stare irrevocabilmente sottomessa alla volontà superiore dei genitori di lui. Ne venne di conseguenza che i figli venivano allevati più che dai genitori, spesso obbligati fuori di casa, il padre allo stabilimento o alla bottega, la madre in filanda, dai nonni che naturalmente

li allevavano come avevano allevato i loro stessi figli. Per questo, e per l'isolamento in cui sono tuttora parecchi centri campagnoli, le famiglie restarono alla retroguardia del progresso e cioè in arretrato di parecchie generazioni.

Ora però anche in campagna le grosse famiglie vanno smembrandosi: il giovane accompagna bensì la sposa in casa sua, ma ve la trattiene solo fino a tanto che egli abbia raccolto il modesto gruzzolo sufficente a metter su casa per sè, per la moglie e pei figli.

Vi è poi una grande differenza fra la famiglia dei paesi che sono in diretta comunicazione colle città, quella dei comuni che non posseggono stazione ferroviaria, e quella dei cascinali spesse volte a parecchi chilometri dal paese dal quale dipendono. A seconda cioè del maggiore o minore isolamento sociale del luogo di vita la famiglia rurale è più o meno primitiva sia nelle sue relazioni sociali che nelle sue relazioni intime, e ciò è chiaro perchè dalla rapidità e modernità dei mezzi di comunicazione e di trasporto dipende in gran parte la civiltà di un paese.

Nei comuni legati alle grandi città, con ferrovie o tranvie o canali navigabili, penetra facilmente la corruzione cittadina, la raffinatezza e un concetto più spirituale della vita che qualche volta, purtroppo, non serve che a dare all'individuo l'idea del diritto assai più chiara di quella del dovere; e a conferire alla famiglia un'impronta più libera e vana di forme esteriormente civili che coprono la rozzezza dell'animo che poi si rivela nella vita intima coll'espressione triviale della parola, col rimprovero brutale, col castigo fisico irrazionale inflitto ai figli.

In questi comuni entra più efficace l'idea dell'istruzione, e meno arduo l'impartirla perchè la vita che si rinnova offre al fanciullo maggior contingente di idee, e fa sentire ai genitori la propria inferiorità intellettuale.

Vi sono poi molti paesi che si trovano isolati: in pianura all'incrocio di strade provinciali, o in una valle sulla riva di un fiume, o sulla china di un monte attraversato da una strada mulattiera.

In questi comuni troviamo la vera famiglia rurale, troviamo cioè della gente che non ha mai visto un treno, che accorre curiosa al passaggio di un automobile o di una motocicletta, che si spaventa all'udire il suono di un fonografo che loro sembra opera diabolica, che apre la bocca meravigliata al racconto del come si svolge la vita cittadina.

Dirò brevemente come viene allevato il bambino in queste famiglie; dico allevato perchè l'azione dei genitori e dell'ambiente non è certo, meno poche, nobili eccezioni, molto educativa.

Il bambino campagnolo che vive oltre il primo anno di età è di costituzione fisica forte perchè le cure che gli vengono prodigate durante il primo periodo di vita sono le sole indispensabili, quindi non tali da mantenere in vita un bambino gracile o malaticcio. Le madri, o dirò meglio le massaie che hanno la direzione della casa, sono sovraccariche di cure coloniche: l'attendere alla mucca, al maiale, ai polli, ai bachi e poi al lavare, al ricucire e rammendare, al cucinare, esse non possono badare ai bambini che spesso escono la mattina dalle coltri e di casa con indosso una povera vesticciola, la prima che capitò loro sottomano, senza lavarsi nè pettinarsi e stanno in giro tutto il giorno non ritornando in casa che all'ora dei pasti.

Fuori, il bimbo sta coi compagni a giuocare o, se non sa ancora camminare, in collo alla sorella maggiore di lui la quale spesso si deforma per la fatica eccessiva. Certi bambini sono tanto grossi!

Le sorelle e qualche volta anche i fratelli che portano per le viuzze del paese dall'una all'altra corte questi poveri bambini, parlano loro nel modo più viziato pos-

sibile, li accontentano per non farli piangere ciò che farebbe accorrere la madre la quale se è in faccende assalirebbe di rimproveri la piccola custode che raramente eviterebbe le busse.

Ricordo di aver visto io delle bimbe di cinque anni portare in collo per buona parte della giornata bimbi di poco più di un anno, piccole infantili mammine assai indulgenti, spesso piccole martiri precocemente donne.

Cresciuto il bambino di campagna che ha più familiarità colla terra del suo campo che coll'acqua del suo pozzo, in qualche paese è mandato all' asilo, in compagnia dei piccoli coetanei male allevati come lui. Tornato a casa, sia d' inverno in cui la famiglia è raccolta intorno al focolare domestico, sia d'estate in cui i lavori dei campi obbligano allo smembramento, egli è quasi sempre padrone della sua piccola volontà, perchè i genitori non se ne curano. Povera gente, ne hanno tanti È anche troppo che diano da mangiare a tutti e che pensino a vestirli tutti; essi sospirano il benedetto sesto anno in cui i bambini vanno a scuola.

La cooperazione della famiglia rurale durante il periodo della scuola mira sempre a trattenervi i figli fino ai dodici anni ed è quindi fino al decimo anno circa negativa, e poi è fatta di preghiere e implorazioni, qualche volta minacciosa per la maestra o per il maestro che non concede l' attestato di compimento necessario per entrare negli stabilimenti.

Se però la figliuola o il figliuolo è giovane piuttosto che tenerselo a casa anche un anno solo, per attendere l'età stabilita dalla legge sul lavoro dei fanciulli, deve ripetere la classe ed il bimbo viene a scuola a dire al maestro: « la mia mamma mi fa ripetere » e per questo fine, appena sono avviati i lavori di campagna, essi disertano la scuola e non si lasciano più trovare.

Per i genitori campagnuoli il bambino non è nè più nè meno di una pianta che basta seminare; essi puli-

scono pure il frumento dalle cattive erbe e non pensano a correggere il bambino.

Si è che le cattive erbe sono cose visibili mentre i difetti dei bambini non sono tali da impressionare i sensi di simili spettatori non curanti.

Oh! se il bambino rubasse essi lo castigherebbero, se facesse del male ad un compagno pure perchè tanto nell'un caso che nell'altro essi sarebbero direttamente responsabili dei danni arrecati agli altri dal figlio. Riguardo alle altre mancanze, la madre o non lo vede o è debole, essa compatisce e talvolta sopporta le più grosse insolenze con un sorriso benevolo, essa tace al padre le mancanze per paura della sua brutalità. Abitua così il figlio alla menzogna e alla ipocrisia di cui è ricca la vita campagnuola, non sarà la ipocrisia fine delle persone più civili è un' ipocrisia rozza dovuta allo stesso organamento sociale.

Non permetterà per esempio la madre che la figlia riceva in casa sua il fidanzato o si mostri con lui per la strada, ma poi non baderà se questa esce di sera e si ritrova con lui in un vicoletto oscuro o su di una stradicciola fra due campi di frumento; e ciò ecciterà meno pettegolezzo di quello che potrebbe farlo un incontro sul sagrato che provochi un pudico abbassar di occhi o un rossore improvviso.

Se poi la famiglia campagnuola è confinata in un cascinale, quindi a una distanza spesso rilevante dal comune dal quale dipende, è ancora più primitiva sia nelle sue relazioni intime. Più generosi di cuore, più semplici di costumi, i contadini che vivono all'aperta campagna quasi perfettamente isolati, considerano la donna come una cosa necessaria per il buon andamento della casa. Un uomo entrava un giorno nell' ufficio comunale di un paese per richiedere l'attestato di morte della propria moglie, dovendo riammogliarsi. Il segretario domanda: — Come si chiamava vostra moglie? —

L'uomo non risponde, allora l'altro credendo di non essere stato capito domanda di nuovo: — Come la chiamavate voi in casa vostra moglie? — A questa domanda il contadino candidamente risponde nel suo dialetto: — Disevi: o chela dona. — Il nome non lo sapeva.

I figli crescono come l'erba del loro prato, e diventano alti facendo sentire ogni giorno più la propria esistenza.

I legami che uniscono la famiglia campagnuola sono insomma quasi interamente materiali, non essendo i genitori affatto preoccupati della loro responsabilità sociale in riguardo all'avvenire morale dei figli stessi, e poi essi sono in certo modo fatalisti e quando un figliuolo si manifestasse di sentimenti cattivi, essi non saprebbero che piangere sentendosi impotenti a reagire.

E non è a dire che i genitori non vogliano bene ai loro figli; tutt'altro, essi li amano, ma la loro intelligenza non arriva a comprendere la esistenza di una vita spirituale all'infuori di quella morale nei limiti delle loro nozioni religiose.

La manifestazione tenera dell'affetto è cosa sciocca e le comari ne ridono malignando; lo stesso matrimonio è un contratto privo di tutta la sua poesia perchè privo di spiritualità, il sacro ministero materno dell'educazione dei figli è sopraffatto e direi quasi soffocato dalla somma invadente delle altre occupazioni materiali e più urgenti.

Fin qui ho esposto brevemente quanto mi parve potesse essere utile allo scopo per cui ci siamo qui riuniti; lascio ora alle rispettabili persone che mi hanno ascoltato la ricerca delle cause e lo studio dei rimedi possibili.

Secondo il mio corto vedere è necessario sopratutto elevare la famiglia rurale, combattendo l'analfabetismo

che qualche volta si direbbe ereditario, istituendo scuole festive e serali per gli adulti, biblioteche circolanti adatte all'ambiente e alla coltura della società rurale; tutte cose che sebbene siano oramai diffusissime nelle città, sono ancora un sogno per molti, anzi moltissimi comuni di campagna.

ROSA MARELLI.

SOTTO L'ALTO PATRONATO

DI S. M. IL RE D'ITALIA

DURANTE L'ESPOSIZIONE IN-

TERNAZIONALE PER L'APER-

TURA DEL VALICO DEL SEM-

PIONE

MEMORIE PRESENTATE AL II.° CONGRESSO INTERNAZIONALE DI EDUCAZIONE FAMILIARE

MILANO - SETTEMBRE 1906

SEZIONE I.ª — QUESTIONI GENERALI

APPENDICE

MEMORIE

PRESENTATE AL

II.° Congresso Internazionale

DI

EDUCAZIONE FAMILIARE

Milano - Settembre 1906

Sezione I. - Questioni generali

Appendice

TEMI PROPOSTI

SEZIONE I. — Questioni generali.

Necessità di divulgare nelle famiglie esatte nozioni intorno all'educazione.

Eredità — Questioni che si connettono all'eredità — Metodi per attenuarne l'azione nociva.

Come la psicologia sperimentale possa giovare all' educazione.

Educazione del carattere e del sentimento — Educazione dell'immaginazione.

Come preparare il fanciullo al rispetto delle questioni sessuali.

Pregiudizi e superstizioni.

La casa — l'arte nella casa.

Come si possa risvegliare nell'infanzia il senso dell'arte.

I domestici nei rapporti coi bimbi.

La famiglia tipo di solidarietà — Come preparare il fanciullo alla vita sociale.

Importanza della preparazione del fanciullo alla vita pratica — Mezzi.

Igiene — Farmacia domestica — Igiene del vestito giovanile, mobili e loro scelta, il gusto dell' ornamento nei fanciulli.

Educazione fisica.

Condizioni fatte alla famiglia operaia dallo sviluppo della grande industria.

La famiglia rurale.

INDICE

Antonietta Giacomelli. — Per la famiglia domestica e per la famiglia umana . . . . . *Pag.* 5
Sofia Bisi Albini. — Serenità materna . . . . . » 24
Luisa Anzoletti. — L'educazione del carattere e del sentimento . . . . . » 37
Baronne de Montenach. — La Fleur et la Ville . . » 46
A. de Berthois. — Comment préparer l'enfant à la vie sociale . . . . . » 49
Fl. Deleu. — Hygiène du vêtement . . . . . » 57

AVVERTENZA.

Queste memorie che si stampano qui in **Appendice** *al fascicolo della Sezione I — Questioni generali* – (perchè giunte in ritardo) vanno considerate insieme con quelle già pubblicate nel fascicolo stesso della I Sezione a seconda dei *temi proposti.* — Così dicasi delle altre tre memorie stampate a parte:

Emiliano di Parravicino. — Dell'educazione dei giovani contro il pregiudizio del duello;

Serafino Ricci. — L'arte nella casa nei rapporti con l'educazione familiare;

Edmond Bouchié de Belle. — La famille rurale en France.

Per la famiglia domestica e per la famiglia umana.

Grande davvero, signori, ed urgente, è la necessità di far luce nelle famiglie. Infatti, se la famiglia si va, in tutti i modi, sconnettendo, sconsacrando, l' educazione non esiste quasi più se non di nome. Quando non è demolizione, pervertimento, è, spesso, una cultura intensiva delle passioni, o, per lo meno, di quell'egoismo che a tutte le passioni apre i varchi dell'anima e del corpo; è, per lo più, un procedere disordinato, fatto di leggerezza, d' insipienze, d' imprevidenze, di sentimentalismi, di nervi eccitati e indisciplinati; è, non di rado, un omaggio continuo a tutte le illusioni, a tutti i pregiudizi, sui quali posa la cosiddetta società civile.

Infatti, se noi vogliamo andare al fondo della vita vissuta e di noi stessi, dobbiamo spesso rompere come un velo di lusinghiere menzogne, simili a quelle sottili vegetazioni galleggianti, che mascherano l'acqua palustre. Menzogne per lo più incoscienti, appunto perchè frutto di pregiudizi tradizionali. Ed ecco, anzitutto, la necessità di educare dei *coscienti*, dalla volontà fortemente temprata, i quali conoscano tutto il valore, i diritti e i doveri della creatura umana e della vita, e sappiano, e vogliano, **vivere** nel senso vero e intero della parola.

Signori, noi siamo entrati nel secolo ventesimo dopo che l'annunzio della fraternità umana ci è stato recato, dopo che è stata bandita la legge di giustizia e d'amore. Non pare a voi sia tempo di far l'esame dell'inventario di questa che osiamo chiamare civiltà cristiana?

Io ho spesso occasione di parlare con socialisti; e ad ogni rimprovero per il loro disconoscere l'unica possibile soluzione della questione sociale, l'unico efficace fattore di giustizia, la legge cristiana, essi rispondono invariabilmente: « Vi pare l'esperimento non sia stato ancora abbastanza lungo? che società ha dato il vostro cristianesimo? »

Ebbene, signori, io credo che il primo nostro pensiero per l'educazione debba essere questo: una sincera, onesta, non timida critica della società che usurpa il nome di cristiana, e in tal modo il cristianesimo calunnia e fa ritenere vana utopia; quindi una campagna assidua contro ogni altra menzogna che da questa, fondamentale, derivi, e contro tutti i pregiudizi sui quali si erigono le ingiustizie tradizionali.

***

I nostri fanciulli crescono persuasi sia cosa naturalissima noi si viva tra gli agi, si sia alloggiati, vestiti, nutriti, istruiti, considerati e trattati in misura e modo molto diverso da tanti altri. I nostri fanciulli crescono sentendo continuamente parlare d'interessi, di ambizioni, esprimere invidie e rancori; ci sentono continuamente fare, sul conto del prossimo, giudizî temerarî, critiche maligne, derisioni; ci vedono preoccupati sopratutto di soddisfare i nostri gusti, i nostri desiderî, più vani, di soddisfare i gusti e i capricci loro. Che dico, *soddisfare?* noi fomentiamo in essi tutte le passioncelle, noi seminiamo, insieme al buon grano, la zizzania; e questa, senza volere, senza avvedercene — è proprio così! — coltiviamo con più amore di quello.

Noi facciamo ai nostri figliuoli l'istruzione religiosa; ma sappiamo noi far intendere ed amare lo spirito di quella lettera, o non è dessa che un cieco e freddo esercizio mnemonico? Quando essi recitano il *Pater*, sanno i nostri figliuoli che cosa significhi la paternità divina e quali obblighi di fraternità essa importi? (Ahimè, noi che lo sappiamo, quante volte recitiamo il *Pater* pensandovi?....) Sanno essi, e pensiamo noi, che cosa sia il Regno del quale ogni giorno le loro e le nostre labbra chiedono l'avvento? Rammentiamo noi, e inculchiamo loro, il dovere di non mentire quando si dice: come noi rimettiamo ai nostri debitori? — E quando li facciamo con noi assistere alla Messa, accostarsi all'altare, rammentiamo noi con essi ch'è codesto il rito dell'unità, il convito della fraternità nel Padre? che in chi li frequenta ben più che in chi ne sta lontano, son colpevoli l'egoismo che dimentica, che chiude, l'orgoglio che si erige, che disprezza, l'ira che inasprisce, che divide? E quando si preparano alla confessione, li avvezziamo noi a guardare in un intimo cosciente, o solo alla superficie di una coscienza informe?

Ahimè, malgrado le istruzioni e le pratiche religiose, malgrado le belle massime che odono a scuola, malgrado le esortazioni buone che ricevono in famiglia, le coscienze dei nostri figliuoli, per lo più, non si formano. Non si formano, perchè la luce non si fa che a sprazzi, incerta fra le ombre dei pregiudizî e delle passioni, — ad ogni ora contraddetta dal costume, dall'ambiente, dall'aria stessa, direi, che si respira; non si formano le coscienze nè i cuori, perchè l'amore si manifesta più che altro come frutto di legami domestici o di speciali simpatie, — non come la legge sovrana, madre d'ogni giustizia e d'ogni bontà; non si formano, perchè, ben più del sentimento della solidarietà umana, della fraternità cristiana, nel fanciullo viene sviluppato un individualismo geloso, sempre in guardia a custodire, o ad agognare, qualche cosa, a preparare armi di difesa e di

offesa, ad innalzare — anche quando esista benevolenza — barriere divisorie.

E così, si cresce senza neppur sospettare che il mondo possa, debba, andare diversamente; e così, tutte le passioni che, in una educazione a base di giustizia e d'amore, troverebbero freni possenti, trovano invece tutte le vie traverse che gli errori aprono, i pregiudizi sociali coonestano, gli ordinamenti, cosiddetti civili, legalizzano.

Vie all'arricchire smodato, spesso illegittimo, al conservare iniquo; vie allo sfruttamento del povero, al sopruso contro il debole; vie all' abuso della donna, all'abbandono del fanciullo; vie allo spensierato profittare di quella iniquità che son le due morali, per i due sessi, e, sotto certi aspetti, non di rado anche per le due classi.

E così si cresce colla persuasione che il lusso nostro sia necessario, meritorio anzi, come risorsa del povero; e così si cresce con quel senso di superiorità e di privativa, pel quale le conquiste che riescono a fare gli umili nel campo nel quale pensiamo ci spetti il monopolio, — campo di comodi, di piaceri, d' istruzione, di certi vantaggi e di certi conforti, — ci sembrano usurpazioni insolenti, pericolose.... Dal che però non deriva sieno minori, le nostre esigenze di moralità e di bontà, là dove tutto manca per essere ciò che di morale e di buono dovremmo essere noi, privilegiati. Ah! signori, noi ci troviamo qua adunati per studiare i migliori metodi di educazione: vediamo di non dimenticare mai che — se sappiamo e possiamo educare i figliuoli nostri meglio che gli umili non sappiano e non possano educare i loro — dev'essere anzitutto per apprendere ad essi i doveri fraterni che di questa educazione li faccia usufruire in prò de' fratelli, d'ogni cosa diseredati: altrimenti noi dovremmo avere, in un certo senso, — sarò audace, ma non sono paradossale, — rimorso anche

di quelle raffinatezze educative che sarebbero un privilegio di più, e origine di maggiori ingiustizie.

***

No, non basta migliorare i sistemi educativi. Infatti, malgrado tutti i deplorati guai dell' educazione domestica, sono innegabili i progressi pedagogici — rispetto al morale e rispetto al fisico — del nostro tempo. Eppure, chi potrebbe negare il deterioramento del quale la nuova generazione è, in gran parte, l' esponente? Povera gioventù, non solo cresciuta in un ambiente saturo di scetticismi e di corruzioni, in un periodo di estenuazione e di disorientamento, ma, in moltissimi casi, venuta al mondo con tristi eredità fisiche, frutto d'una civiltà decrepita, che, con l'orpello del progresso, maschera tante rinascenti barbarie, tanti elementi di dissoluzione. Chi con amore ai giovani, nell'uno e nell'altro sesso, s'accosti, diviene ben presto un confidente di profonde sofferenze morali, spesso velate di cinismo, di sofferenze fisiche che provengono dal sangue anemico e dai nervi esauriti, — seppur non vi si aggiunga qualchecosa di ancor più triste... Perciò, ripeto, è anzitutto ad un radicale lavoro di rinnovamento, morale e fisico, di noi stessi e dell'ambiente, cui dobbiamo tendere.

Ad un rinnovamento tendono i socialisti, i quali hanno il merito d'aver spronato la società borghese a quella auto-critica fondamentale cui dianzi accennavo come alla condizione prima del miglioramento nell'educazione. Ma — per quanto il socialismo, realmente, colla lotta contro i pregiudizi, abbia fatto, in qualche luogo, un parziale lavoro di risanamento, o spronato altri a farlo, e per quanto vi sieno socialisti i quali, anche nel campo morale, hanno ideali elevati, — esso, per il materialismo che lo pervade, non può essere educatore di anime.

È dunque a coloro i quali, d'ogni problema che tra-

vaglia il mondo, sentono nella legge cristiana la soluzione unica, che spetta di combattere l'educazione, tra pagana e farisaica, sulla quale posa la società attuale, e dalla quale derivano questo sfacelo di corpi, questo ruinìo di anime.

Arduo cómpito, annunziando il quale si scandolezzano i soddisfatti e i pusilli, e si fanno sorridere gli scettici. Eppure, nessuno che voglia, onestamente, guardare *al fondo,* potrà negare questo sia il dovere, il dovere assoluto, urgente.

***

Nè ci sgomenti l'ampiezza del còmpito. Vediamo anzitutto di purificare, per quanto ci è dato, noi stessi, l'atmosfera della nostra casa, della nostra scuola, del nostro qualsiasi campo di lavoro, del nostro contorno immediato, di farvi penetrare quanto più ci è possibile di luce, di calore, d'ossigeno. Vediamo che la giustizia e la carità nostra comincino là, e la sperimentino anzitutto quelli che, in qualsiasi modo, da noi dipendono: e in pari tempo cooperiamo agli sforzi di coloro i quali, in Leghe, in Unioni, ecc., si collegano per combattere, in tutte le sue manifestazioni, il male, per promuovere, in tutte le sue forme, il bene. — E, se poco ormai si può fare per le generazioni presenti, vediamo di preparar più sane, più felici, più coscienti, le venture, preparando i padri, e, sopratutto, le madri. E per *madri* intendo anche tutte quelle le quali non lo sono nel senso assoluto della parola, e che nella vita nubile esplicano il meglio di ciò che fa la donna, la quale è naturalmente madre. Giacchè, a farla tale, basta il suo più intimo sentimento sia stato orientato verso quell'amore che la fa conscia d'ogni debolezza, d'ogni dolore, d'ogni bisogno umano.

E invece, mentre alla preoccupazione del matrimonio, come unico obbiettivo, unica sorgente di felicità, si suol

preparare le fanciulle, — creando in tal modo una delle cagioni precipue di sofferenze morali e fisiche, di vita vuota e falsa, — non v' ha cosa, come il matrimonio, alla quale meno si preparino, sia le fanciulle, sia i giovani. Ed è sopratutto enorme, quanto inescusabile, la noncuranza delle realtà che stanno all'origine della vita, e per la quale — (spesso anche per un pudore male inteso, ch'è frutto d'uno dei più dannosi fra i nostri pregiudizi tradizionali, e che non avremmo se fossimo più puri, più illuminati sulle leggi divine, — o per timori che dovremmo avere, invece, per le conseguenze di certe ignoranze), — non avvertiamo in alcun modo, nè i nostri figliuoli nè le figliuole, dei doveri che impone, al corpo e all' anima, la generazione. Noncuranza per la quale l' amore lo lasciamo loro considerare come sorgente di soddisfazioni egoistiche, non di nuove vite, nell' amore lasciamo loro intravvedere poesia e colpa, gioie e strazi, non lo annunziamo loro come un ufficio augusto, pieno di doveri e di responsabilità.

E perciò, come meschino, di solito, — sia nelle fanciulle, sia nei giovani, — è il concetto del matrimonio, il concetto della felicità, il concetto della vita... Meschino come l' egoismo al quale sono stati — se non teoricamente, praticamente — educati, come l'orizzonte che abbiamo loro aperto dinanzi. Che dico, *aperto?* La maggior parte de' genitori tende, non ad aprire, ma a chiudere, intorno ai figliuoli, alle figliuole sopratutto.

Infatti, sempre più si ha occasione di constatare i vuoti enormi degli ambienti domestici, in contrasto con l'attuale fermento di vita, che va pervadendo le anime giovani, e dai centri maggiori si espande nei minori. A volte, anzi, è da umili villaggi, da luoghi solitarî, che giungono voci di *anime*, che chiamano, che chiedono, che offrono, che aspettano. Anime di giovani e di fanciulle, le quali, per lo più, non han trovato in famiglia l'aiuto di cui ha d'uopo la giovinezza che cresce alla vita, — le quali, spesso, nè nel padre, nè nella

madre, per quanto buoni, han trovato la guida vigile, illuminata e sicura, l'amico, l'amica, migliore, cui fare le più gelose confidenze, cui chiedere i consigli più preziosi. Anime che partecipano della sofferenza cui accennavo dianzi, diffusa nella giovane generazione attuale, — e pur sentono in sè i baldi fremiti della riscossa; anime, talune in cerca d'una fede religiosa, altre turbate dal dissidio fra i seguaci della « lettera che uccide », e quelli dello « spirito che vivifica », — tutte assetate di verità, più o meno conscie di tante ingiustizie fin qui coonestate, o tollerate, bramose di dedicar la vita ad uno scopo non vano.

E così, di qua, di là, vanno sorgendo gruppi di giovani, i quali, nella tenzone con la parte inferiore, soldati ed apostoli, si collegano per combattere, a viso aperto, tutte le più sante e le più ardue battaglie, e alla questione religiosa e alla sociale portano il contributo di studi e di volontà, orientati verso il rinnovamento in Cristo; gruppi di fanciulle che si ribellano ad essere delle creature insignificanti ed inutili, le cui coscienze vanno ascoltando le voci che si levano d'intorno, e, con forte e vigile amore, si dedicano alle sorelle operaie, ai figliuoli dei diseredati, a tutto ciò in cui meglio si esplicano il cuore e l'intelletto della donna.

Ma i gruppi sono scarsi ancora; e per lo più sono anime dìsperse, isolate, incomprese in famiglia e dal proprio contorno, che fan sentire ancor più il bisogno di preparare i padri, le madri, futuri.

*
* *

E la necessità di preparare i nostri figliuoli agli uffici augusti di procreatori e di educatori, è resa più grave ed urgente dalle condizioni dell'umanità nell'ora che volge.

Io spesso mi meraviglio notando come i più sembrino non avvedersi del baratro cui ci si avvia, e segui-

tino a minare la salute fisica e la morale, propria e dei figli, con una incoscienza non minore di quella che regna nel campo della giustizia sociale. — Lo scetticismo che nella società è penetrato per le affrettate conclusioni di una scienza ai primordi e ebbra di sè, e delle quali tuttora si fanno un *credo* meschino quanto spavaldo i meno modernamente colti, — conclusioni che il progredire della scienza seria ed onesta va sempre più sfatando, — ha abbassato la mèta cui tendere, ha tolto la fede nella nostra dignità d'origine, nei nostri destini, nel nostro potere intimo, e in tal modo ha disarmato le coscienze, ha rese imbelli le volontà, ha distrutto la disciplina. E così esso ha educato una massa di schiavi d'abitudini malsane, ha ridotto a incoerentemente paganeggiare anche tanti che serbano la fede religiosa, ha falsato le coscienze creando un'onestà ad *usum delphini*, per la quale, spesso, genitori, maestri, medici, o contribuiscono, o non sanno porre argine, ad una vita che offende tuttogiorno i corpi e le anime.

Non son più soltanto un amore basso e indisciplinato, o l'adulterio, che contaminano i talami: sono artifizi vili, favoriti da inique complicità venali, che, violando le leggi della natura e della famiglia, divengono una, sempre più estesa, occulta cagione di disordine fisico e morale. — Alla scarsa e meschina prole che, nella classe abbiente, cresce fra molte cure, per lo più improvvide, mancano spesso — in una vita artificiosa e troppo intensa — i primi elementi di salute e di vita vera. Nella classe povera — oltre a tutte le deficienze e a tutti gl'incentivi derivanti dall'ingiustizia sociale, e che le aprono tutte le vie al vizio e alla delinquenza, — (con folle tenacia di persuasione, frutto di un'altra illusione pseudo-scientifica passata, quella delle proprietà salutari del vino), si va sostituendo al latte l'alcool! Fino, non dai primi anni, ma dai primi mesi, di vita, nei figliuoli del nostro popolo — specie nelle campagne — si comincia uno spaventoso lavoro di al-

coolizzamento, spesso, sempre più spesso, facilitato dall'eredità. E se nelle classi elevate si comincia men presto e non si arriva ad uguale misura, è pur sempre un educare al pregiudizio della necessità del vino, un mettere il vino nel paniere della refezione a scuola, un avvezzare i fanciulli a quegli insidiosi bicchierini che si trovano ormai anche nei salotti delle signore, e in cento esercizi diversi, comprese le rivendite di generi di regia privativa. Poichè in queste non basta più si dispensi quell'altro veleno — neppur esso ormai di adulti soltanto, ma di giovinetti e di fanciulli — ch'è la nicotina: ma si suole attirarvi i clienti con tutti gli odori delle droghe che si uniscono all'alcool. E così, i nostri figliuoli e il nostro popolo, ad ogni piè sospinto, trovano tutti gli eccitanti malsani, — compresa la pornografia illustrata delle vetrine, delle edicole, delle cantonate, le canzonette e le *pochades,* — che ormai hanno depravato, coi costumi, il gusto, — il turpiloquio e la bestemmia, divenuti abituali anche alle donne e ai fanciulli — spesso alle madri coi propri bambini!... Eccitanti che più tardi li condurranno ad attingere ad altre, e più tristi, fonti avvelenate, nelle quali il corpo e l'anima di essi — spesso ancor fanciulli — subiscono gli oltraggi peggiori, che, deleterio e vergognoso retaggio, di generazione in generazione, saran tramandati.

***

Ho accennato — più che altro per impulso di dolore che grida — ad alcune fra le cause dell'attuale sfacelo fisico-morale; ma sarebbe somma indiscrezione, e cosa superflua, accennare a tutte, dove altri, e ben più competenti, parleranno di ciascuna di esse, e di tutto ciò che costituisce la complicazione della vita odierna. Complicazione che non è certo ultima fra le cause del decadere della fibra, dei caratteri, delle volontà, nè fra

quelle delle incoerenze tra la legge e la coscienza, tra la coscienza e la vita.

Da ciò l'urgente necessità di risanare semplificando, — la dieta anzitutto (dannosa non solo per l'alcool, ma altresì per l'abuso delle carni e dei cibi eccitanti), e poi tutta la vita, anche nelle cose esterne così ripiena di menzogne e di capricci.

Cito solo quello sfrenato amore del lusso ch' è divenuto, in tutte le classi, il massimo incentivo alla corruzione, — e quella vanità che oggi guasta, a volte inquina, le cose migliori, — a cominciare dalla beneficenza, la quale spesso serve molto alle nostre ambizioni, alle nostre gingillanti filantropie, e assai poco — se non assai male — ai bisogni e ai diritti dei fratelli.

Ed ecco la necessità di riprendere il Vangelo, — soluzione unica d'ogni problema, per la vita individuale e per la collettiva, per la morale e per la fisica, giacchè esso è il massimo semplificatore, il massimo dominatore delle passioni, il massimo espugnatore dell'egoismo.

*
* *

Ma è soprattutto per questo che il mondo lo respinge. Fra le difficoltà dell' orientamento verso il Vangelo, a molti sembra sovrana quella del deteriorare nella fede religiosa: non lo credo.

Anche a parte l'attuale vivo risveglio spiritualista, — dovuto al sempre risorgente bisogno massimo dell' anima umana, — pel quale sempre nuove coscienze, per molte vie diverse, tornano alla fede, la difficoltà sovrana sta nel disaccordo del Vangelo con tutte le passioni dell'egoismo, oltrecchè in ciò che si dice contrastare con la natura e con le conquiste della scienza e della civiltà. *Si dice*, mentre solo mettendo in pratica la legge cristiana non si offende la natura, e non si converte il progresso umano — che la legge di evoluzione fa

svolgere verso un'alta mèta di Vita — in una menzogna di più. E per quanto l'osservatore superficiale veda il gran nemico del Vangelo nelle dottrine cosiddette sovversive, non è da quella parte ch'esso viene maggiormente offeso, come non è lì la sorgente vera di ciò che la società corrode e dissolve.

Certo, quelle dottrine, — che han ridestato la coscienza di sacrosanti diritti umani, — cadendo su di un terreno impreparato ed incolto, e venendo propugnate insieme al disprezzo della religione e di alcuni capisaldi della morale cristiana, — riescono, in gran parte, pervertitrici, e, malgrado intenzioni spesso molto diverse, cagione di passioni sfrenate e d'odio, or palesi or latenti, che sconvolgono e amareggiano i cuori, e vanno imprimendo anche sui volti qualchecosa di fosco, di duro, di spavaldo, e in pari tempo di doloroso.

Ma l'ostacolo maggiore al trionfo del Vangelo — (non v'incresca se dico cosa che ai più potrà parere audace troppo) — sta dalla parte che — con una delle più sfacciate o incoscienti fra le menzogne sociali — si chiama *dell'ordine;* vi sta per tutti i pregiudizi coonestatori d'egoismi, di privilegi, di sfruttamenti, di soprusi, d'esclusioni, d'ipocrisie, che dell'ordine, — perchè dell'onestà e della giustizia, — son la negazione.

Per questo, se non vogliamo, educando, fare opera di menzogna, proseguire in una tradizione di sofismi, di oblii convenzionali, fattori perenni d'ingiustizia e d'immoralità, noi dobbiamo, con mano risoluta e ferma, e con occhio semplice, — libero da preconcetti, e in pari tempo conscio delle leggi evolutive dell'umanità, — riprendere il piccolo Libro che contiene il fermento di Vita, il Codice di quell'amore « nel quale la legge si compendia ».

***

E allora, signori, noi proveremo, e faremo provare, molte sorprese. — Un santo, Francesco di Sales, ha detto che « nulla come la dolcezza è violento ». Infatti, non v'ha forza paragonabile a quella d'una mitezza inspirata dal vero amore. — I genitori, e gli istitutori, (giacchè siamo qui per parlare di educazione, accenno anzitutto a coloro che han missione di educare), raramente riescono nel loro ufficio, perchè raramente hanno attinto alle alte sorgenti cristiane; e perciò, al posto della dolcezza forte è la debolezza, fatta di licenze e di tirannie, di concessioni e di durezze, — licenze e concessioni che, spesso, compromettono l'intimo, mentre le tirannie e le durezze son per lo più inspirate dall'interesse, dal capriccio, o dalle esteriorità convenzionali. E questo si verifica sopratutto in quella che — specie nei collegi maschili — si suol chiamare *disciplina*, e spesso della disciplina vera non è che una parodia.

Oh! rompiamo, rompiamo questa dura corteccia di vernici e d'orpelli, sgombriamo le anime e la vita da tanti inciampi di pregiudizî e di convenzioni (scusate se spesso ripeto queste parole che sono come il mio *leit-motiv*), — e andiamo al fondo delle anime, al fondo dei cuori, ove lasciamo, sopiti e dimenticati, ove spesso snaturiamo, i bisogni e i sentimenti primi e migliori. Abbattiamo, negli spiriti e ne' cuori de' figliuoli nostri, le barriere artificiali di un egoismo ereditato, voluto, padre di tutte le aristocrazie, di tutti gli esclusivismi, di tutti i giudizi e le severità inintelligenti, di tutta l'incoscienza per la quale si cresce persuasi d'aver diritto a vivere per sè e per i propri, e a pensare agli altri solo occasionalmente, e con tutte le riserve che ci impongono i pregiudizi di casta, i giudizi convenzionali.

E se fino ad una certa età dobbiamo salvare i figliuoli da tristi cognizioni, dalle quali li esonera l'in-

nocenza (anche su questa, però, non facciamo una poesia cieca ed ingenua che, spesso, frutta prosa ben dolorosa...), non prolunghiamo troppo quelle che non sono felici ignoranze, ma, piuttosto, curiose e turbate insipienze, sulle quali si vanno innestando tutti i pregiudizi immorali, tutte le incipienti corruzioni: e mettiamoli nella vita, con quella coscienza delle sue realtà che è coscienza de' suoi doveri, e che prepara le generose, le forti ribellioni contro tutto ciò che è basso, contro tutto ciò che è cattivo, contro tutto ciò che è ingiusto.

Sì, educhiamo dei ribelli, signori (la parola è screditata, ma non importa), dei ribelli al male, sopratutto al male tollerato, al male incoraggiato. Educhiamo dei ribelli, che sieno tali perchè sono degli obbedienti, dei disciplinati, dei fedeli: obbedienti alla legge di giustizia, disciplinati nella lotta contro le passioni, fedeli all'ideale d'amore fraterno, che ogni barriera spezza, — di classe, di nazione, di fede e di parte, — e, al disopra delle cupidigie, delle corruzioni, dell' ire, delle menzogne, vede l'umanità, — l'umanità che erra, che cade, che delinque, che soffre, — l'umanità che ha bisogno di luce, d'amore, di giustizia, — l'umanità piena di tristi eredità da combattere, d'iniquità cui riparare, — l'umanità diseredata, sopratutto, che il Padre ha, in diversa misura, affidata a ciascuno di noi, e della quale un giorno ci chiederà conto: « Che hai tu fatto del tuo fratello? »

Noi, bensì, di rado lo uccidiamo, come Caino, violentemente; ma quanti assassinî larvati, lenti, inavvertiti, non si commettono... quanti assassinî del corpo, quanti dell'anima! — Ah! se noi fossimo veramente dei *coscienti*, non potremmo trovar pace, non potremmo sentir di compiere il dovere umano, che combattendo, senza tregua, nè quartiere, le battaglie della giustizia.

E in pari tempo, « mentre che il danno e la vergogna dura », noi andremmo in cerca del nostro fratello, dove, fra troppe privazioni, troppe ignoranze, troppo tristi esempi dall'alto, troppi confronti, odiosi e

dolorosi, vive, — dove, in duri, o troppo prolungati, lavori, si disumana, non di rado si corrompe, — dove, nell'età più bollente, nei malsani agglomeramenti della caserma, esso non trova alcun aiuto dello spirito, — dove, per la mancanza di tutto ciò che l'interno della casa rende attraente, e di distrazioni migliori, si avvelena, — dove, fuori della propria famiglia, in penose comunanze, soffre nel corpo e nell'anima, e muore, — dove espia colpe non sempre, o soltanto, sue, e, non correttori, ma corruttori, vieppiù lo condanniamo al male.

E quì, uno dei più nefasti tra i pregiudizi che, coprendo, fomentano le iniquità sociali, mi vieterebbe d'andar più oltre.

Ebbene, che importa? Non dobbiam noi finirla con i falsi — non di rado ipocriti — pudori, che sono i gran consèrvatori nel regno dell'immoralità? E non siam noi quì per dirci a vicenda il dovere *intero* della vita, e a persuaderci che *intero* dobbiamo annunziarlo ai nostri figliuoli?

Più giù, dunque, più giù ancora, vindici e fratelli, dobbiamo scendere, — più giù, negli abissi scavati dalla bestia umana, e mantenuti, e legalizzati, dalle menzogne della civiltà. Più giù, nelle tenebre infami, dove cadono, e stanno, schiave fra mille reti inique, sature di fango e d'alcool, immondezza voluta, e calpestata, tante sorelle nostre. Più giù, nelle avide bolgie del vizio organizzato, a popolare e a mantenere le quali troppo sanno quali nefande, quali inverosimili scelleratezze concorrano, e nelle quali troppo pochi sanno quali disperate angoscie urlino nello sguaiato riso venduto.

***

Ma troppo ho abusato, signori, del tempo e della cortesia vostra. Perciò raccolgo le vele che forse anche più in là mi porterebbero, e dico solo: ho accennato dianzi alle sorprese che proveremmo e faremmo pro-

vare se riprendessimo, con mano sicura e ferma, e con occhio semplice, il Codice dell'amore, perchè « nulla come la dolcezza è violento ». Ma con ciò non intendevo davvero che riusciremo a mutar faccia al mondo, nè a farla mutare ai nostri figliuoli. No, signori, non combatto le comode illusioni dell'egoismo per cadere in altre. Lo so bene che i seguaci di Cristo, gli annunziatori, colle parole e colle opere, della *buona novella*, saranno — chi sa per quanto tempo ancora — una piccola minoranza. Ma vediamo almeno di renderla men piccola, formando, in noi stessi e nei figliuoli, nostri e altrui, dei cristiani, — dei cristiani i quali, dalla massa che tal nome usurpa, o combatte, francamente, nettamente, si distinguano, e in essa possano far penetrare il fermento di vita, — dei cristiani, cioè, se non dei giusti, — giacchè è questo un nome che fa tremare ogni coscienza sincera, — dei fratelli, forti d'amore e di buona volontà.

E allora, signori, le bestemmie e le demolizioni religiose che c' inspirano tante querimonie, e, spesso, tanto antievangelico allontanamento e tanta guerra di ingiurie, in gran parte cesseranno, o non avranno più presa. Giacchè, se la verità può avere dei nemici, non può averne, — se non in casi eccezionali o transitorî, — la bontà. Conosco molti che si proclamano atei, anticristiani, mangiapreti feroci, — non ne conosco alcuno che, dinanzi al Vangelo, anche imperfettamente, in atto, senza o con veste religiosa, non si arresti commosso, non si faccia pensoso. Son queste, signori, le *violenze* di cui parlava il Vescovo savoiardo, — son le violenze che han vinto sul patibolo del Golgotha, son quelle che hanno, fra le persecuzioni, trionfato della maggior potenza che registri la storia, — son le violenze delle quali dobbiamo, sinceri, coerenti, perseveranti, armare i nostri figliuoli, i nostri *ribelli*.

PROPOSTA.

In relazione al fin qui detto, propongo la costituzione di una *Unione fraterna* internazionale, che fosse un legame fra le classi e fra le nazioni, e mirasse all'adempimento dei doveri fraterni fra gli uomini e al risanamento morale e fisico. Essa dovrebbe essere come una Federazione delle varie Leghe esistenti e aventi uno scopo speciale, ravvivarle dove hanno vita stentata, moltiplicarle dove difettano. Essa dovrebbe farsi centro di una propaganda attivissima, — scritta ed orale, — organizzare, per le città e per le campagne, per la classe colta e per la popolare, — delle conferenze d' igiene e di morale (che per le campagne dovrebbero essere quasi cattedre ambulanti), sussidiate da dimostrazioni grafiche in grandi dimensioni, e possibilmente da proiezioni.

L'Unione dovrebbe fare, in modo speciale, un'assidua campagna contro i pregiudizi pseudo-scientifici che fomentano il libertinaggio, il malthusianismo e l'alcoolismo. la turpe triade che è cagione di quasi tutti i dilaganti disordini psico-fisici, e quindi domestici e sociali.

L'Unione dovrebbe dar vita a scuole miranti sopratutto ad illuminare i padri e le madri presenti e a preparare i futuri, e moltiplicare le Scuole di massaie.

L'Unione dovrebbe inoltre, — con Scuole popolari a base semplice e pratica, con trattorie di temperanza, e latterie che si andassero sostituendo alle bettole, e svaghi onesti (nei quali abbiano buona parte la musica, e in special modo il canto corale, e rappresentazioni sceniche adatte), invitare il popolo ad istruirsi, rifocillarsi e ricrearsi ben diversamente da come possa ora, colla stampa e coi luoghi di ritrovo che sono alla sua portata.

(Non si dimentichi quanto in Italia s'abbia, in questo campo sopratutto, a imparare da altre nazioni, e si

tengano presenti le *Case del popolo*, in taluni luoghi create dal popolo stesso, coi risparmi fatti sul bicchiere, sul sigaro, ecc.).

L'Unione dovrebbe costituire, in dati centri, gruppi di persone le quali si occupassero di accogliere, vagliare e ordinare il materiale che venisse da qualunque volonteroso, il quale — con scritti originali, o trascrizioni, traduzioni, notizie, massime, figure, ecc. — mandasse qualunque cosa rispondente agli scopi dell'Unione.

Altri gruppi dovrebbero occuparsi — comprendendo pure le pubblicazioni *ad hoc* già esistenti — della diffusione degli stampati, — libri, opuscoli, giornali, fogli volanti, immagini, anche murali. Dovrebbero diffondere, il più largamente possibile, nelle famiglie benestanti quelli più adatti alle persone colte, e con gli altri — e anzitutto con sentimento fraterno — penetrare dove il nostro popolo vive, dove lavora, dove sta sotto le armi, dove riposa, dove soffre infermo, dove espia — le colpe proprie e, più ancora, le nostre — e anche nei luoghi ad abolire i quali devono unirsi gli sforzi di quanti non vogliono essere indegni del nome di onesti.

Sarà poi necessario a tutto questo lavoro di propaganda — dal quale dovrà essere escluso quanto possa dividere gli animi e far parteggiare — interessare il clero, i maestri, i capi, le autorità, i giornalisti, e quanti possano esercitare un'influenza, specie sulla gioventù e sul popolo. E tutte queste forze unite dovrebbero costringere i Governi ad aprire, finalmente, gli occhi sui maggiori pericoli, i maggiori bisogni, i più urgenti doveri, ed a questi informare le leggi. E, forse, si verrebbe anche a sentire il bisogno della istituzione di un *Ministero della salute pubblica*.

*
* *

Di questa proposta non mi dissimulo le varie difficoltà economiche, — comprese quelle create dagli interessi che va a ferire specialmente la campagna contro

l'alcoolismo e la conseguente necessità di riforme agricole, industriali e commerciali (necessità, del resto, sempre più manifeste fra noi, per l'eccesso della produzione vinicola in Italia e la deficienza di quella dei cereali). Nè dimentico le difficoltà morali, — compresi lo scherno e gli ostacoli che sogliono opporre coloro che non intendono, o che non amano essere disturbati nelle volute illusioni, nelle comode inerzie. Ma confido nel destarsi delle coscienze, di fronte, non solo alla questione sociale, ma all'altra, — a questa strettamente congiunta, — della salute pubblica, fisica e morale, che corre a precipitosa ruina.

In quanto alle modalità dell'applicazione pratica, credo meglio non far proposte, ma aspettarle dalla discussione. Perciò mi limito a formulare così il mio ordine del giorno:

« Considerati i bisogni dell'ora presente, i diritti e i doveri umani, si propone la costituzione d'una *Unione fraterna* internazionale, la quale faccia un'assidua propaganda, verbale, scritta e d'azione, contro l'egoismo l' ignoranza e i pregiudizi che, in ogni classe, son cagione d'ingiustizie, e di rovina morale, fisica ed economica. »

ANTONIETTA GIACOMELLI.

Serenità materna.

Donne italiane e straniere che in vario modo dedicano la loro attività al problema educativo sono accorse a questo Congresso, liete di potersi scambiare le loro idee, di dire come universalmente sia sentito il bisogno di educare il fanciullo meglio che non si sia fatto finora, di diffondere fra tutte le donne nozioni esatte intorno all'allevamento e all'educazione, e di mostrare quale magnifico e santo lavoro possono compiere quelle che non sono madri: dedicarsi cioè con cuore materno ai fanciulli che oggi piangono e domani faranno piangere.

Ma vedo con dolore quale scarso numero di madri partecipano alle nostre discussioni, come ci manchi da parte delle donne del nostro paese il contributo prezioso della loro pratica esperienza. Quante madri ammirabili per intelligenza, per devozione al loro compito, per la riuscita splendida dei loro figliuoli avrebbero potuto venir qui! ma il sentimento altruistico, lo spirito di solidarietà è purtroppo assai poco diffuso. « Che importa ch'io dica ad altri ciò che credo sia bene di fare? » mi fu risposto da una brava madre senza che avvertisse quale freddo e crudele egoismo fosse nelle sue parole. E soggiunse: « In fatto di educazione ciascuno deve fare come gli piace ». Ah se ciò che piace fosse sempre ciò che si deve...

Altre madri non osarono venire per un senso di timidezza, di ritrosia, che non seppero vincere, malgrado il vivo desiderio di udir parlare persone autorevoli e di discutere su temi tanto interessanti.

Ed è davvero peccato perchè nulla è più convincente dell'altrui esperienza, e sopratutto in fatto di educazione dei figliuoli molte madri ignare e incerte sono pronte a lasciarsi suggestionare da chi può mostrare di aver seguito una buona via.

Ma comprendo la loro ritrosia: anch'io dovetti lottare contro un misterioso sgomento. — Mi pareva di udir una voce che mi ammonisse: Bada, tu non hai veduto ancora i risultati della tua esperienza.

Tu non sai se la via che hai tenuta conduca veramente là ove tu sogni di arrivare, se i tuoi figli riusciranno tali da darti ragione del modo con cui li hai allevati. Attendi. —

È vero. L'avvenire può riserbare dolorose sorprese: ma non potrà fare che fanciullezze e giovinezze sane e buone sieno state; non potrà far dimenticare a una madre, vent'anni di lavoro educativo interessante e piacevole e di gioie vive e profonde.

Eccomi dunque qui a portare semplicemente, sinceramente la mia esperienza materna che conta nel suo attivo parecchi errori, e molte scoperte spesso inattese.

Le teorie sono spesso così diverse dalla pratica! i programmi si rivelano così inutili, e qualche volta così ridicoli davanti alla realtà! Ciò che a parole sembra così buono e bello è nel fatto così nocivo! Vi sono antiche abitudini radicate che si svelano alle madri d'oggi in tutta la loro vergognosa eredità d'ignoranza. Vi sono metodi e insegnamenti a cui la nostra mente fattasi più colta si ribella con tutte le forze che dà la visione della verità e il diritto alla libertà della propria coscienza.

E vi sono anche idealità che devono scendere, tarparsi le ali, acquistar dei piedi per camminare sulla

terra, e non diventano per questo mostruose: anzi, ci accorgiamo di tutta la profonda bellezza ch'è nelle cose umane, e come per certe vie non troppo alte, quelle dei colli che dominano la pianura e hanno insieme la veduta ampia e completa delle elevate montagne, si cammini bene; senza superbia e senza umiltà; senza pericolo sopratutto di nubi o di miraggi ingannevoli.

Soltanto pochissimi anni fa, quando una giovane sposa in attesa di un bimbo chiedeva: — Che potrei leggere che insegni ad allevare i bambini? quale guida seguire per educare dei figliuoli? — si rimaneva esitanti. E si finiva a dar loro nelle mani o zibaldoni pieni di vecchi insegnamenti spruzzati di un po' di filosofia moderna, o vecchi filosofi e moralisti che impaurivano col peso della grande responsabilità a cui va incontro una madre e una educatrice, senza nulla poi appianare e insegnare di veramente pratico. È così che si proseguì con esperimenti da dilettanti, ciascuno secondo le proprie idee, anzi in molti casi secondo i propri nervi.

Esitanti e timide sono sopratutto quelle che piene di buon volere si sorbirono quei libri nei quali, se c'è un sincero amore dell' umanità, manca affatto l' amore per l'individuo, e spesso impongono alle madri d'essere le tiranne delle proprie creature.

E davanti alla realtà esse s'arrestano titubanti, non osando pensare d'aver ragione contro quegli uomini dotti che scrissero libri, e lottando così continuamente per far tacere la loro coscienza e il loro istinto che dice di ribellarsi ai metodi educativi imposti da tradizioni di famiglia, dagli usi comuni e dai vecchi libri.

Non v'è madre che non senta istintivamente in uno spasimo delle sue viscere quanto s'ingannano quelli che ci dicono: preparate per tempo i vostri figli al dolore, mortificateli, abituateli al sacrificio, mostrate loro tutti i disinganni e le difficoltà della vita. E quegli altri che vi ammoniscono: siate severe! abituateli alla rinuncia

della loro volontà, all'obbedienza cieca, domateli, troncate i loro difetti intanto che siete a tempo! Ah no no! nessuno ha il diritto di far piangere un fanciullo; tra il fanciullo ed il dolore ci siamo noi! Questo è il compito delle madri, di difendere l'infanzia da tutto ciò che può turbarla. Piegare la loro volontà alla nostra?! Ah no! Siamo forse migliori di lui? Chi osa dire che un bimbo, questa creatura che comincia ora, che giunge così ignara, così fresca alla vita, non sia migliore di ognuno di noi che già ne conosciamo tutte le brutture e le volgarità?

Non v'è madre che non copra di baci i piedini del suo bambino, che non provi nel fondo del suo cuore un senso quasi di profanazione il primo giorno che gli calza delle vere scarpine con la suoletta dura per farlo camminare come noi tutti. Egli a poco a poco s' avvia purtroppo a conoscere le vie del mondo, anche nel loro sudiciume, ma lasciate che noi lo difendiamo finchè è possibile da tutto ciò che è difficile, duro e triste, che noi prolunghiamo il suo stato di piacere di *sentirsi vivo*, e che egli cresca, si sviluppi fisicamente e moralmente libero e forte e la sua volontà sopratutto non sia tiranneggiata dalla nostra.

Quante esperienze ognuna di noi ha potuto fare riguardo all'imporre ai figli ubbidienza ad ogni costo e sempre! quante madri intendono il loro compito di educatrici soltanto come un piacere di comando! Imporre la propria volontà, esigere ubbidienza pronta, veder intorno a sè esseri giovani chiudere la bocca e rimangiarsi le parole, chinare il capo e impallidire — arrestarsi nel momento che si slanciano gioiosi portati da un loro desiderio.

Oh! Come non abbiamo diritto di legare le membra dei nostri figli e di foggiare il loro corpo sotto altra forma che non quella data loro da natura, così non deve essere permesso di foggiare la loro volontà, il loro carattere, il loro pensiero come noi vogliamo.

I vecchi educatori paragonavano il fanciullo a un albero tenero che va puntellato perchè non pieghi, e non s'accorgono quanto questo paragone sia ambiguo, e quanto invece l'albero c'insegni diversamente il nostro dovere. Se l'albero piega, è, nel maggior numero dei casi, perchè cresce in un angolo ove il vento spira insidioso, in un posto ove non è abbastanza libero e il ciuffo verde deve sporgersi per cercare il sole. L'albero che cresce nella libertà, nel bosco o nel giardino soleggiato, guardate come vien su diritto e bello con dovizia di fronde e di fiori! Sole! sole, e aria pura, e terreno profondo e fecondo, occorre; e noi educatori dobbiamo essere questo sole, la nostra casa dev'essere questo terreno e quest'aria buona.

Io credo sempre fermamente che il lavoro educativo debba imperniarsi sulla *serenità*.

Già al *Congresso dei filantropi dell'infanzia,* tenutosi a Cremona, due anni fa io parlai della necessità della gioia per i bambini, del diritto anzi ch'essi hanno alla gioia per poter crescere sani di corpo e di spirito, coraggiosi e fiduciosi.

Studiando attentamente uomini e donne che mi sono intorno trovo che i timidi, gli inetti, i vinti sono quasi sempre quelli che ebbero un'infanzia malinconica, oppressa da un'educazione che atrofizzò ogni fioritura, così come i bambini seviziati e torturati d'oggi sono così spesso i delinquenti del domani.

Rileggendo in questi giorni « Piccolo mondo moderno » del Fogazzaro una volta di più mi apparve come una carica a fondo contro un'educazione innaturale, un'impressionante rivelazione di come può ridurre un ragazzo, pur dotato di grandi qualità, il crescere orfano, affidato a vecchi parenti sconosciuti che non lo capivano e non se ne occupavano; educato solo, da un prete, senza amici, senza gaiezza.

Noi l'abbiamo veduto sballottato dai clericali e socialisti, dalla fede all'ateismo, non sapendo volere, in-

felice sempre, confessando e sconfessando, sensuale senza sensi, amante senza amore.

Prima di pensare a farne un santo, certamente il Fogazzaro pensò di mostrarci un vinto perchè fu un incompreso nella sua fanciullezza — e vi riuscì mirabilmente.

Ah, benedetta la buona provvista di gioie accumulate nella fanciullezza! esse ci danno l'amore della vita, l'entusiasmo, la fede, che sono le ali che portano alle grandi cose — e insieme ci danno la percezione acuta, viva, dolorosa dell'ingiusta infelicità altrui, e un bisogno di adoperarci per lenirla.

Ci viene anche, da quell'età serena, il coraggio di lottare quando le difficoltà ci sopraffanno, di non lasciarci cader nel fondo quando il dolore allaga la nostra vita, ma di nuotare vigorosamente per riveder la luce e tornar a respirare. Serenità, serenità d'animo dobbiamo avere noi madri per poter darla ai nostri figli.

I moderni psicologi danno ragione al nostro istinto, che quando non è deviato da convenienze e pregiudizi, da commenti e paure altrui, o da dubbi e esitazioni nostre, ma più ancora dei nostri nervi, ci dice chiaro e imperiosamente di non sostituirci eccessivamente alla natura, di studiarla invece con amore volta per volta per averne una guida.

Perchè dimentichiamo tanto spesso la nostra propria fanciullezza? Perchè ricadiamo a ripetere sui nostri figli ciò che sappiamo essere stato dannoso a noi, o causa di turbamenti, di corruzioni o di eccessivo dolore?

Chi non sa che i fanciulli hanno una sensibilità più acuta della nostra, una delicatezza di fibre che più tardi non si ha più, uno spirito d'osservazione e una prontezza di giudizio singolare, e, direi, ancor fresco e verde, il senso della giustizia?

Chi non ricorda certe profonde, acute sofferenze provate nella fanciullezza, per una diffidenza, per un ingiusto rimprovero? Certi sdegni che accesero il nostro

sangue? E la pietà per certi ingiusti esagerati rimproveri per un nostro fallo, o per certe predizioni terribili dei nostri educatori?

E la gioia, il desiderio ardente di far bene, che ci davano una sola carezza, una sola lode, o la promessa di uno svago?

Sopratutto siamo calme e riflessive, noi madri, davanti ai capricci dei nostri fanciulli. Molto spesso essi sono causati dalla nostra ostinazione, da un'esigenza fuor di luogo, da un rifiuto fatto da noi in malo modo. Tranne casi eccezionali, il capriccio rivela una forza di volontà di cui ci dobbiamo, nel nostro cuore, rallegrare.

Quanto è vero ciò che disse il Goëthe che i difetti sono la scorza dura che contiene il grano di una virtù! Non affrettiamoci dunque a spezzarla per buttarla via con disprezzo; colla calma, colla tenerezza, con la serenità, con la fiducia, facciamo sì che la scorza si apra e cada da sè e il prezioso frutto possa maturare.

L'arte materna è, sopratutto in questi casi, difficile: occorre un'estrema delicatezza e uno studio attento di ogni ombra che passa nell'anima infantile per saper deviare un capriccio senza che il fanciullo pensi che noi cediamo. Purtroppo, spesso, la pazienza della madre davanti alla cocciutaggine del figliolo si stanca, e lo scatto che ne consegue peggiora la situazione; in quel momento non si sa quale dei due, la madre o il ragazzo, meriti maggiore rimprovero.

Già dissi un'altra volta: Se noi mettiamo in buon terreno, contro un muro soleggiato, una pianticina di rose, ma poi ogni giorno la tormentiamo per raddrizzarla meglio, per toglierne le foglie che ci sembrano di troppo, per tagliarne i bocciuoli precoci, e ad ogni ora la inaffiamo e la ripariamo dal sole che ci pare troppo cocente, noi vedremo la pianticina intristire, dare dei miseri fiori, se ce li dà: mentre le sue compagne lasciate tranquille, libere di coprirsi di foglie e di fiori, e di godersi il sole, sono inaffiate a tempo e liberate accurata-

mente dai bruchi, saliranno a ornare i nostri balconi, a profumare tutta la casa.

Quanti, quanti fanciulli intristiti e tormentati da cure malintese, da irragionevoli severità! Poichè, se negli infimi strati sociali vi sono bambini abbandonati e seviziati, nelle nostre famiglie, nelle famiglie della società che si crede educata ed è citata come modello di virtù domestiche, molto più spesso che non si creda vi sono figlioli guastati dalle madri stesse.

Si ha l'abitudine di chiamare: *figlioli guastati* — quelli che per un'eccessiva indulgenza dei parenti a poco a poco si credono tutto lecito e, nella sicurezza di trovar perdono, spesso si lasciano andare a colpe gravi.

Non pensiamo però mai come sia piccolo il loro numero in confronto ai figli *guastati* dall'ingiusta severità paterna, e più spesso materna: dalla *cecità* vera — quella che non scorge le delicatezze, le sensibilità fisiche e morali: quella che svisa i pensieri e gli atti, che dà importanza esagerata a piccole colpe, a vivacità di temperamento, a distrazioni e svogliatezze. Quante volte esse son dovute a debolezza fisica, o a precoce sviluppo o ad una malattia in incubazione! spesso anche a un colpo ricevuto, a una caduta fatta; oppure hanno una causa ancora più remota, nell'allattamento di una balia malsana; quando non è in una malattia paterna.

Quanti, quanti fanciulli crebbero tristi nel senso cattivo della parola perchè non furono lasciati da bimbi abbastanza liberi di espandere la loro gioia, la loro esuberante vivacità!

Quante madri credono di aver compiuti sacrifici per educare i loro figli, semplicemente perchè non rallentarono mai le redini. Non sanno che se esse poterono esser sempre severe è perchè non seppero amare.

Poichè non vi è la scusa che il fanciullo disubbidisce, che il fanciullo è insolente, che ha mentito; provate ad aprirgli le braccia, a fargli sentire il vostro dolore, non con ira o con piagnistei, ma con dolcezza, con tutta l'a-

nima vostra impregnata d'amore e di tenerezza, e vedrete se il fanciullo non vi si slancia, se non scoppia in pianto chiedendovi perdono.

Nel momento che voi lo stringete ed egli si stringe a voi, sentirà battere il vostro cuore, e questa creatura che è un brano di voi, palpitando di simpatia, penserà e vorrà ciò che voi volete e pensate.

O madri severe, raccoglietevi in un sincero esame di coscienza e pensate se nelle vostre severità non vi è un sentimento d'ostilità, d'antipatia per qualche segreta, forse a voi stesse ignota, inconcepibile ragione. Certo chi vi vede quando guardate e parlate severamente a vostro figlio, alla vostra figlia, non ammira la vostra forza morale, prova anzi un senso di ripulsione per voi, poichè scorge in fondo al vostro sguardo una fiammella d'odio. Ed è essa che attizza nell'animo di vostro figlio una vampa di ribellione, il proposito di resistenza, la contraddizione.

Questi ribelli diventano dei cinici, — ma non sono quelli che soffrono di più. Vi è un capitolo in un drammatico libro di Lino Ferriani, che ha per titolo: *I suicidi - I martiri della scuola*, che non potrebbe esser più impressionante. Un bimbo di undici anni s'è gettato dalla finestra e lasciò scritto: « Soffro troppo in questa casa, tutti sono per mio fratello, nessuno per me ». Non risulta che fosse maltrattato — aggiunge il Ferriani in una nota — maltrattato, no: ma come mai una madre può non accorgersi della sofferenza del proprio bambino, certo durata qualche tempo, e acuitasi al punto da portarlo a così grande disperazione che non vide più che la morte come fine al suo dolore?

Maltrattato, no; ma non era capito, ed è ciò che io dicevo appunto e che il Ferriani prova colle sue terribili statistiche. Nella classe così detta educata, un numero di figli molto più grande di quel che non si creda, hanno turbato il carattere e intristita la vita perchè incompresi o malcompresi, che mi par poi la stessa cosa.

Ricordo l'entusiasmo di molte mie amiche per un libro ormai celebre, inspirato a una grande scrittrice dal viaggio di Terrasanta, e il loro stupore (non certo benevolo a mio riguardo) perchè io trovavo falso tutto quel lirismo religioso che esala da ogni pagina del libro; o, se non falso, certamente non puro.

Capii più tardi da che mi venne l'impressione di diffidenza per quella bella fioritura religiosa della scrittrice pagana; dalla dedica del libro stesso. La ricordate? « al prediletto dei miei figli. » Pensate! altri figli vedranno tutta la vita questa confessione della predilezione materna! E sanno che migliaia di persone la conoscono come essi; che sempre, nell'avvenire, tutti, lo sapranno.

Perchè? perchè lui più degli altri che sono pure creature sue? perchè è più bello? perchè è più intelligente? perchè è più simpatico? Ma che colpa ne hanno gli altri di esserlo meno? E con che diritto la madre fa sapere a tutto il mondo questa loro inferiorità?

Tornando al libro del Ferriani, egli ci racconta di un altro bambino che tentò di uccidersi perchè, mostrandosi prepotente, disattento e svogliato, lo si voleva mettere in collegio. « Piuttosto che andare in collegio mi ammazzo! » — lasciò scritto. « Domani sarò morto e allora si pentiranno! »

Terribili parole! Se ne pentiranno! Vi pare che un fanciullo di 10 anni potrebbe scrivere simili parole a una madre e a un babbo di cui ricordasse un momento d'espansione sincera, di tenerezza viva, di vera bontà? Non sono parole dette a gente che profondamente, indubbiamente egli riteneva suoi nemici?

Triste a pensare; chè, certamente quel babbo e quella mamma hanno fatto sacrifici per la loro creatura quando era piccina; poichè è curioso come generalmente sono le madri che non si concedono un minuto di tranquillità finchè i bimbi sono piccoli, sacrificando il marito, la propria intelligenza e ogni aspirazione di casa ordinata e serena e di vita simpatica, — sono esse, che poi

diventano senza accorgersi, le tiranne dei loro figli. Forse esagerando i loro doveri materni, si esauriscono fisicamente, e arrivano anemiche, coi nervi eccitati, al tempo in cui avrebbero più bisogno di tutta la loro forza e la loro serenità; quando i figliuoli padroni delle loro membra, cominciano a svilupparsi nell'intelligenza e nel carattere e avrebbero tanto diritto di un ambiente gaio, di godere liberamente la loro parte di sole. Io ebbi occasione di osservare che le madri le quali tormentarono i loro bimbi con medicine e clisteri, e giubbini, e cappuccetti, e paure senza fine di raffreddori e rosolie, seguitarono poi a tormentarli moralmente, rendendoli vittime della loro ignoranza, della loro nervosità, del loro orgoglio. Poichè molte di queste madri guardano con un gran disprezzo le mamme indulgenti, quelle che trattano con dolcezza i loro figliuoli, quelle che sanno essere giovani con essi. Ma per che ragione saremmo gravi coi nostri figli, mentre non lo siamo cogli amici? Chi più di essi ha diritto di veder ridenti i visi del babbo e della mamma, di trovar la casa piacevole quando sono giovanetti?

Quanti uomini, ripeto, io conosco, cresciuti timidi perchè spauriti nella loro infanzia da una severità ingiusta, o avviliti da un abbandono ancora più ingiusto. Quanti fecero malamente i loro studi e riuscirono uomini inetti perchè spinti, premuti, castigati a sproposito da una madre o da un padre nervosi, che non lasciavan loro la calma, che li stordivano coi loro insistenti rimproveri, senza indagare da che venisse il disamore allo studio e la neghittosità!

Quanti uomini scettici ed egoisti divennero tali perchè maltrattati ingiustamente, aspramente nella loro adolescenza, quando sboccia la volontà individuale e il sentimento di dignità.

Osservate come spesso la parola *ingiustizia* è sulle labbra dei fanciulli! Essa è diventata così comune che ha perduto all'orecchio dei grandi il suo valore. Ma se

pensiamo bene, che condanna vi è in essa a tutta l'opera di educazione in uso generalmente! come dice quella sola parola, tutti gli errori delle madri e dei maestri, tutte le sofferenze e le sensibilità dei fanciulli!

Ripeto, più diffusa della malvagità è questa superba ignoranza che pretende di governare ed educare dei figli palesando ogni giorno i difetti di cui si vorrebbe correggerli. Educhiamo dunque le madri — che esse non credano di aver facoltà e attitudini a formare un'anima perchè hanno col loro sangue formato un corpo.

Insegniamo loro quanto sia sana e pericolosa la loro missione. Come sia necessario purificarsi per purificare, e far tesoro dei ricordi della propria fanciullezza, dei continui insegnamenti che ci vengono dalla pratica quotidiana, delle osservazioni attente di ciò che fanno madri di noi più buone e istruite — sopratutto lavoriamo perchè si diffonda lo studio dell'anima infantile.

Anche nelle donne che hanno una certa istruzione manca affatto quella coltura che illumina veramente la mente, quella che dà forza al carattere e rende consci dei propri doveri domestici e sociali.

L'amore materno dev'essere sopratutto esente da egoismo, palpitante di tenerezza per la creatura, e di santo orgoglio di vedersi affidato un uomo da crescere sano, forte e nobile, di poter lanciar nel mondo un anello perfetto della gran catena sociale.

Le madri devono sentire tutte, il dovere, anzi il desiderio ardente di risanare fisicamente e moralmente i loro figli dai germi di difetti di chi visse prima di loro, e di sviluppare più belle e fiorenti le loro virtù di crescerli insomma migliori di sè e del padre poichè a loro volta procreino figli migliori. Tutto ciò che vi è divino nei destini umani si palesa in questa ascensione continua, in questa missione di perfezione, che dà — come disse il Fogazzaro — nuova bellezza alla fede dei credenti.

Oggi le madri non possono più dire di camminare

tentoni nelle vie dell'educazione; una luce intensa che non lascia ombre ove proietta i suoi raggi, illumina il nostro cammino.

La scienza ha tale virtù di calore da rinvigorire veramente il nostro spirito, e in fatto di educazione possiede una forza di persuasione più espansiva e conquistatrice che non le idee astratte di filosofi e moralisti, per quanto alte ed espresse in forma eloquente.

Interessanti, innumerevoli studi vanno pubblicando uomini e donne colti e illuminati tutti dedicati al miglioramento dell'umanità, e noi dobbiamo veder di istituire una biblioteca speciale per le madri, o almeno suggerire e far conoscere il contenuto di questi libri perchè possano aiutarci nella missione educativa.

Io fui invitata a dirigere una nuova *rivista* dedicata appunto alle madri, e mi auguro il prezioso aiuto di quelli che s'interessano al problema educativo. Essa starà al corrente di tutti gli studi che si vengono pubblicando in Italia e all'estero, e così potranno le madri trovare in essa una guida alle loro letture — un incitamento a sempre più studiare e studiarsi.

Esse potranno vedere non senza meraviglia come più spesso che non si pensi la psicologia di quei divinatori e profeti che furono e sono gli uomini di genio come al di sopra di un profondo oceano d'ignoranza, l'antichità si unisca in un ideale arco, con l'età presente.

SOFIA BISI ALBINI.

L'educazione del carattere e del sentimento.

« Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem »
Virg. Ecl. IV, 60.

L'*educazione del carattere e del sentimento*, uno fra i primi temi proposti per la trattazione da chi ottimamente preparò questo secondo Congresso internazionale d'educazione famigliare, mi suggerisce di presentare all'indulgente attenzione dell'onorevole Presidenza e degli egregi Signori Congressisti, qualche mia osservazione intorno ad uno dei varî elementi ch'entrano a costituire tale educazione, la quale è veramente a considerarsi come il primo indirizzo della retta coscenza civile.

L'elemento di cui intendo parlare è quello che con vocabolo assai semplice, ma capace di largo significato, prende nel linguaggio comune il nome di *cortesia*. Questa forma interna ed esteriore, ch'io vorrei chiamare *lo stile della nostra personalità*, e che per taluni rapporti s'attiene alla natura stessa del carattere, per altri è inseparabile da quella del sentimento, si presenta oggi più che per l'addietro nella sua attitudine educativa, nella necessità di conservarla e ben coltivarla, come un compito assegnato essenzialmente alla famiglia. E ciò per più cagioni, delle quali basterà qui accennarne tre:

1° Le condizioni della vita comune, intesa, secondo le dottrine oggi prevalenti, come una lotta per l'esi-

stenza, e praticata come tale anche 'ne' suoi pacifici esercizî.

2° L'applicazione universale della ragione positivista, per cui siamo portati ad eliminar volentieri nel commercio sociale, nei bisogni e nei costumi civili, tutto ciò che non è strettamente necessario a conseguire l'utile.

3° La preponderanza degl'interessi materiali e l'intenzione dello sforzo individuale in ogni maniera di concorrenza: dal campo degli affari alle palestre dell'intelletto, dal calcolo economico alle libere manifestazioni dell'arte.

***

I. Non m'indugerò a dimostrare come nelle consuetudini ordinarie della vita d'oggi, tanto nella schietta espressione dell'anima popolare quanto nei raffinati ambienti superiori, nella piazza come nel salotto, l'abito naturale e il sentimento vero della cortesia sieno piuttosto in decadenza. Accenno il fatto, cui ciascuno può aggiungere le testimonianze della propria esperienza, limitandomi qui soltanto a notare come in realtà, se si bada al contegno, al linguaggio, agli usi, ai gusti, ai divertimenti volgari, gran parte di quella ingenua poesia e gentilezza che una volta fioriva spontanea dall'anima del popolo, ed era quasi il secondo sigillo gentilizio della patria, ora se ne sia andata. Quando s'incontra nella gente comune un fare garbato, certa delicatezza di sentimento, maniere riguardose e compite, pare una cosa eccezionale e ne restiamo commossi. E ciò può accadere talvolta anche nelle classi che si dicono e non sempre sono educate.

È la decadenza della cortesia tradizionale; ed essa si rileva specialmente se confrontiamo la generazione che ci precedette e quella che sorge. Quasi quasi potremmo così calcolare con una media approssimativa il livello

comune della cortesia ai dì nostri: negli individui che hanno varcato i 35 anni essa è tanto più facile a trovarsi quanto più la loro età è inoltrata; negl'individui al di sotto dei 35 anni invece essa presenta un decrescendo sempre più palese fino all'età del fanciullo, nel quale gl'istinti selvaggi e l'indole sgarbata paion oggi più pronunziati che per il passato.

Si sarebbe tentati di credere che la natural disposizione all'urbanità propria delle razze latine, subisca ora un processo d'involuzione. Certo, ai dì nostri, duriam fatica a immaginare un momento civile che fu tutto un sorriso d'ingenua grazia, di garbo paesano e di volgare signorilità, come a quel tempo che *tutto il popolo era cavaliere*: la paesia e la gentilezza accompagnavasi a tutte le imprese, agli usi di corte ed alle arti e mestieri, ispirava il pittore e il legnaiolo, cantava fra le armi e sulle piazze, sognava ne' regesti notarili e sui libri delle gabelle: persino i *vituperj* da persona a persona e da città a città condiva in rima, forse perchè nemmen quelli mancassero d'una cert'aria di compitezza. Che era tutto ciò se non la magnifica esuberanza del *latin sangue gentile?* il divenire artistico della cortesia innata di tutto un popolo?

Un elemento essenziale, pregiabile in sommo grado ed importante a coltivarsi del genio della nazione è dunque la cortesia: nella quale dobbiam riconoscere la fonte delle più squisite ispirazioni educative, la scuola fondamentale del buon gusto, il clima psicologico che solo rende atti i volghi ad assimilarsi e produrre la bellezza dell'arte.

Onde se la critica lamenta oggi sì spesso l'apatia della folla incapace d'elevarsi alle più pure e nobili concezioni estetiche, la povertà delle idee originali e delle nuove forme d'arte, non sarà fuor di ragione vederne la causa anche nel fatto che un grande elemento del clima psicologico, che l'arte dimanda per prosperare, è venuto meno con l'abbassarsi del sentimento comune

della cortesia, col degenerare e perdersi degl'istinti della gentilezza e della grazia nelle moltitudini, imbevute di idee e di massime che insegnano ad apprezzare e far valere sopratutto le ragioni dell'interesse, dell'utile mercenario e la maggior partecipazione possibile ai godimenti materiali della vita.

Lo comprova anche la letteratura. Quanto scarseggiano da un pezzo in qua gli scrittori educatori, quelli che sanno formar il cuore ai sentimenti miti e gentili, alla bontà delicata, e darne in sè stessi l'esempio! All'opposto, più d'un autore moderno dovette il suo massimo successo all'averla rotta con ogni legge di urbanità, all'aver fatto della penna lo strumento delle proprie passioni fino all'estrema violenza. E finalmente, che l'istinto della dignità e della buona creanza pubblica sia depresso, lo prova anche la curiosità della folla che va sì ghiotta all'esca di quelle cronache del male, delle quali udimmo asserire che il giornale oggi non può fare a meno, perchè ne va di mezzo il suo interesse; cronache di scandali e delitti, che sono cronache di inurbanità psichica e d'inciviltà morale; per la cui soppressione tanti uomini egregi levaron alto la voce in nome della coscienza e del decoro civile.

* * *

II. Che se la ineducazione del sentimento di cortesia torna così dannosa rispetto ai costumi, ai rapporti sociali e a quell'altissimo ornamento della patria che è il culto dell'arte, non minore è il danno che da essa deriva alla convivenza familiare. Quale bene ignoreranno per sempre nella vita quei fanciulli che anche nella famiglia onesta non possono aver mai l'impressione più dolce della felicità domestica, non possono goder intere le gioie dell'affetto e della bontà, perchè le pareti della casa non sono abbellite di cortesia, perchè la madre non conosce l'amabilità del sorriso, la soavità della

carezza, perchè il padre non ha un momento da perdere in inezie affettuose, non sa coglier l'intimo pregio d'un'attenzione gentile, d'un delicato riguardo, nè ricambiarli! Quanto freddo attorno a quelle tenere anime, ferite spesso da una parola villana, dalla durezza di modi abituale dei maggiori; già male inclinati dalla scortesia fra cui crescono, quand'esse non hanno ancora coscienza dell'inclinazione al male! Lo stesso buon esempio della rettitudine e della virtù, quando non sia dato in maniera amabile, non ha efficacia educativa piena sull'animo dei fanciulli. L'istruzione ch'essi più tardi riceveranno non riuscirà poi mai a coprire interamente nell'uomo maturo quel grossolano primitivo, che è quasi il nocciolo della zoticheza e dello sgarbo, deposto in lui *a teneris unguiculis*, e destinato per forza di natura a svolgersi continuamente e non iscomparire più.

Ma se questo cagiona all'uomo un impedimento nel miglior esercizio delle sue facoltà morali, una diminuzione di nobiltà, un pericolo di parer spesso cattivo quand'egli non è che villano, d'attirarsi l'altrui antipatia con tutti i suoi preconcetti e le sue avversioni, una difficoltà quasi insuperabile di farsi agli ambienti eletti, di famigliarizzarzi con le loro esigenze di correttezza e di contegno irreprensibile, gli stessi danni sono cento volte maggiori per la donna; per lei, in certi casi, possono eguagliare quelli delle ripugnanze fisiche e delle incompatibilità morali. Giacchè un uomo che pur manchi affatto del senso di cortesia, che sia ruvido e screanzato, quando del resto è persona onesta, e tanto più s'egli abbia doti d'ingegno, potrà, secondo le circostanze, essere anche scusato, passare per un originale e trovar gl'indulgenti che lo giudicheranno facilmente correggibile. Ma la donna, sia pure onestissima e virtuosa, sia pure istruita, quando non ha il sentimento della gentilezza, quando nel suo fare e nel suo parlare è aspra e sgraziata, non riuscirà mai ad avere sopra

nessuno un ascendente di dignità e di simpatia, correrà rischio di parer talvolta persino sfacciata e di riuscire intollerabile.

Io non potrò mai dimenticare il disgusto che provai assistendo un giorno all'adunanza d'una commissione femminile, dove alcune signorine si presentarono a sostenere certe lor ragioni ch'esse dicevano, e saranno forse anche state a lor modo di vedere giustissime; ma con modi così arroganti, con un sì acre corruccio nella voce e nello sguardo, da screditare qualsivoglia buona causa, e da far pensare con isgomento cosa aveva ad essere il sopportarsi in casa delle simili figliole; le quali, nel primo sfogo del lor temperamento dovean dissipare ogni dubbio di fiaba mitologica nella personificazione delle Eumenidi. Nè qui si tratta, pur troppo, di un caso raro, di un esempio singolo. No; oggi, con le nuove energie che si sviluppano e rafforzano intensamente nella donna, col distorglierla che si fa dai suoi naturali uffici domestici, dalla poesia della casa, con l'ispirarle sempre nuovi ideali d'indipendenza assoluta, d'emulazione virile, col non vederla mai abbastanza maschilizzata nella scuola, negli opifici, fra le macchine e nei *bureaux*, oggi il contegno si va generalmente *intonando* con le sue nuove occupazioni, dove la grazia ingenua, l'amabilità, la candida soavità della fanciulla non sono punto necessarie, e quando vi si trovano possono anche costituire un pericolo più che un vantaggio.

Ed io, quando osservo il grande agitarsi che si fa pro e contro la questione femminile, spesso mi dico che se gli uomini non avessero qualche ragione a temere nella virago moderna, con tutti i suoi nuovi diritti e anche doveri, in forza appunto de' continui esercizî di maschiezza e di ardimento indomito ch'essa deve fare, la perdita non sia maggiore del guadagno, fors'essi non avverserebbero tanto i nuovi postulati femminili; e questo loro timore, non certo al tutto infondato, giustifica

anche la loro resistenza, che in teoria pare a molti ragionevole, contro la piena evoluzione dell'altro sesso nella civiltà. Come pure io mi sono detta, che se l'istinto cavalleresco, da cui la cortesia dell'uomo ha il più forte impulso, non fosse oggi in moltissimi individui andato perso affatto, non avremmo dovuto fremer d'orrore leggendo nelle circostanze di gravi disastri, uno de' quali recente, che gli uomini, per far più presto a salvarsi, avevano gettato nelle fiamme di un *bazar* che bruciava o nell'onde del mare che inghiottiva una nave, le misere donne già vicine a porsi in salvo.

***

III. Se così dannose sono dunque le conseguenze che possono derivare alla società, alla famiglia e all'individuo dalla mancanza di quella educazione del carattere e del sentimento che si traduce nelle forme più delicote e attraenti della cortesia, si cerchi con ogni mezzo di rimetterla in onore, di generalizzarla, questa educazione, di renderla necessaria e quasi obbligatoria come l'alfabeto. Poichè, se l'uso della cortesia non diventa comune, c'è il pericolo che alle rare persone cortesi tocchino tutti i danni degli sfruttati e degli oppressi, e ch'esse in mezzo alla società abbiano a sentirsi nel numero infelice degli spostati.

E quale sarà il primo mezzo restaurativo di questa scuola d'ingentilimento e il suo campo d'esercizio per eccellenza, se non la famiglia? Solo in questo primo e più profondo centro di solidarietà umana, dove i reciproci doveri nascono spontanei dall'amore, dove i vincoli da individuo a individuo cominciano dal sangue, e dove è quasi impossibile mentire ciò che non si sente, potrà educarsi quella gentilezza sincera che viene dall'anima e tiene i modi schietti e abituali della bontà. Solo dall'esempio della madre che tutto opera col cuore imparerà il fanciullo quella cortesia non finta nè inte-

ressata, che non si veste e si smette secondo l'occorrenza d'accaparrarsi i favori altrui: una cortesia che serve sopratutto agli opportunisti ed agl'ipocriti. Solo dal ricordo delle care usanze domestiche e di quelle intime compiacenze onde si acquista il senso e s'impara a gustar tutta la dolcezza in seno alla famiglia, verrà prendendo radice nel giovane la norma di non derogar mai al suo costume di cortesia, nemmeno quando ciò potesse costargli uno sforzo morale e il sacrifizio del proprio utile.

***

Dopo quanto venni esponendo, mi sia permesso di conchiudere con questo voto: — Che nella famiglia e dalla famiglia s'incominci a restaurare dov'è decaduto, a restaurare sempre meglio dove regna, il bel costume della cortesia. — Opera eminentemente educativa sarà quella di ravvivarne il sentimento e l'esempio, di render spontanea, usuale e comune la pratica della gentilezza, d'insegnarla come una regola della vita sommamente utile alla felicità del consorzio civile. Opera eminentemente patriottica sarà il fare della cortesia liberale e altruistica una nuova energia di bene, un nuovo legame di solidarietà umana, una tempra caratteristica squisita dell'indole popolare, un coefficiente della reciproca amicizia fra le nazioni.

La letteratura d'Italia, per non parlar che di questa, è tutta una inesauribil miniera d'opere d'immaginazione e di pensiero, sulle quali potrebbe farsi uno studio nuovo, inteso a dedurre dal genio poetico e letterario gl'insegnamenti e gli esempi della cortesia patriarcale, eroica, civile, famigliare, classica e romantica: da Virgilio, che portò fra i pastori e i bifolchi il fior fiore della gentilezza latina; a Dante, il cui poema nacque da un'ispirazione d'amorosa cortesia; al Manzoni, che costantemente fa della cortesia la forma inseparabile della bontà e della sublimità d'animo.

E su questa eccelsa triade, che incarna la triforme rinascita del Genio d'Italia, ecco, noi vediamo aleggiar trascendendo i confini umani lo spirito di Francesco d'Assisi, del più geniale italiano educato in Francia, dal cui cuore soavissimo sgorgano dritte a noi le parole ond'egli insegnava: « *Sappi... che la cortesia è una delle proprietà di Dio, il quale dà il suo sole e la sua piova alli giusti e alli ingiusti, per cortesia; ed è la cortesia sorella della carità, la quale spegne l'odio e conserva l'amore.* » (Fioretti).

Rendendo omaggio all'opera dei Benemeriti Promotori e Oratori di questo Congresso, termino ricordando con la riconoscenza perenne che si deve a' maestri ed agli autori da cui viene il conforto dell'esempio due insigni Educatori italiani dei dì nostri: Augusto Conti, che riposa ora per sempre nel suo bel San Miniato, ma vive e vivrà ne' suoi scritti, dove la famiglia la patria, la religione compongono un'ideale armonia vestita di bella gentilezza toscana; e Augusto Alfani che ne emula con tutti i suoi libri l'educativa missione e narrando la vita di lui e la sapiente operosità, ne rinnova le benemerenze letterarie e civili.

Sia tra i frutti attesi da questo solenne Congresso lo studio di conservare e ravvivare con una nuova letteratura, destinata alla famiglia, la tradizione ininterrotta delle lettere educative, che dappertutto e sempre fecero dell'istituto domestico una scuola di gentilezza — la quale non potrà mai essere avocata allo Stato.

Sia uno dei nostri compiti insegnare a far della famiglia la sede nativa ed il focolare vivente della cortesia.

LUISA ANZOLETTI.

La Fleur et la Ville.

Monsieur de Montenach m'a chargée de déposer sur le Bureau du Congrès dans la Section de l'Art à la Maison le volume qu'il vient de faire paraître sous le titre de la « Fleur et la Ville » et dans lequel il étudie le rôle esthétique et sociale de la Fleur dans la Cité, dans la Maison, dans la Famille. Seul, son état de santé l'a empêché de venir déposer devant vous ses conclusions en faveur des jardins scolaires, des jardins ouvriers, des espaces libres dans les villes et de l'aménagement de la Maison ouvrière dans la région urbaine. Il félicite le Congrès d'avoir mis à son ordre du jour la question de « l'Art dans la Maison ».

Veuillez me permettre de citer quelques paroles dites par lui, sur ce sujet, au Grand Conseil du Canton de Fribourg en mai 1899 :

« La Maison d'un pays, dans sa forme ancienne, a sa pleine raison d'être.

Ce n'est point arbitrairement que le toit a pris telle proportion, que tels matériaux ont été choisis. Ces balcons retrouvent leur usage dans le séchage et la conservation de quelques récoltes ; ce toit, cet auvent, permettait à divers actes de la vie ménagère de s'accomplir en plein air. Le moindre détail de l'habitation est dû à une observation séculaire et sagace. On remplace tout cela par un bâtiment quelconque qui pourrait être construit aussi bien à la ville qu'à la campagne, qui est sans aucune relation avec les moeurs, les habitudes et les besoins ; qui, souvent, exige un ameublement de

faux luxe et fait rejeter pour lui le simple, mais bien plus réel confort campagnard de nos ancêtres.

Il faut aussi qu'un bâtiment s'harmonise avec le pays, avec le caractère général de la localité. En tous cas, toutes les brusques ruptures qu'on impose, sous le nom de progrès, aux habitants de nos campagnes ont des suites indirectes fâcheuses et une portée sociale et économique considérable ».

Pourquoi n'ouvrirait-on pas entre les architectes et les artistes un concours pour rechercher et fixer dans chaque région le type élémentaire, traditionnel et normal de la maison d'habitation paysanne et rurale, tout en excitant les élèves des écoles d'Arts et Métiers à reprendre comme modèle et instruments d'étude le mobilier convenant à ces habitations?

Sous une autre forme mes voeux viennent d'avoir une certaine réalisation. Les deux villages suisses des Expositions de Genève et de Paris ont attiré l'attention des Professionnels sur la Vieille Maison suisse, et le parti qu'on en peut tirer, tandis que les amateurs se passionnaient pour l'imprévu de ces toits, de ces balcons, de ces corniches qui forment un ensemble si adéquate à la physionomie de nos côteaux et de nos montagnes, à la silhouette de nos horizons.

Loin de moi la pensée de vouloir arrêter tout essor et tout développement dans l'architecture nationale. L'évolution s'impose devant le progrès et ses exigences; mais elle doit être une continuation et non point une cassure.

Une série d'observations faites dans les pays du Nord par un sociologue allemand a permis d'établir, que les populations rurales qui trahissent encore des idées d'art et d'ornementation dans leurs maisons, leurs meubles, leurs vêtements, par des sculptures, des broderies, des peintures, étaient les plus sobres, les plus douces, les moins portées à l'émigration, les plus fidèles à la vie de famille.

A mesure que s'efface dans une population sa personnalité artistique, à mesure aussi l'ivrognerie, les basses passions semblent augmenter, à mesure se dénouent les liens qui attachaient l'homme à la terre natale.

Il suffit de comparer quelques atroces villages industriels de nos contrées avec les vieux hameaux valaisans, avec les bourgades de nos cantons primitifs pour comprendre, que dans les premiers où tout est uniforme, où l'oeil n'est raccroché par aucune couleur, où les choses se fondent dans une tonalité grise et sale, la population doit être forcément utilitaire, sans idéal, ombrageuse, bassement égalitaire, mûre pour la révolution sociale.

Dans les autres, au contraire, au milieu de l'éclat des vives couleurs, devant les silhouettes des toits contournés, en face des devises qui parlent le long des maisons de Dieu, des ancêtres, de la patrie, au milieu des objets familiers, tous jolis dans leurs naïves ciselures, l'âme se dilate, l'esprit s'apaise et l'amour du pays, générateur des vertus domestiques, s'alimente.

Ce que nous demandons, ce n'est pas l'imitation servile, la copie figée de ce qui s'est fait dans d'autres époques.

Nous voulons unir l'Art Social à l'Art National, pour qu'il sorte de cette rencontre quelque chose de vivant et qui soit pour demain un nouvel anneau sondé à la chaîne des vieux âges, mais portant la marque du progrès moderne, des actuelles conceptions.

Nous ne vous demandons pas non plus que les Beaux-Arts, dans ce qu'ils ont de grandiose et de superbe, deviennent l'Art de l'ouvrier. Vous rechercherez quelque chose qui lui soit personnel, qui tienne à la nature de ses travaux, à la mesure de ses jouissances possibles, au niveau de sa compréhension esthétique ».

BARONNE DE MONTENACH.

Comment préparer l'enfant à la vie sociale.

La vie en société, la vie avec nos semblables, a certaines exigences auxquelles il faut préparer l'enfant. Certaines de ces exigences s'imposent à tous, quelle que soit leur situation sociale ; nous nous occuperons de celles-là d'abord, puis nous verrons comment préparer l'enfant à la situation sociale qui sera la sienne plus tard.

Quelles sont d'abord les nécessités que la vie en société impose à tous ?

Notons la nécessité de se soumettre aux habitudes reçues dans le pays dont on fait partie : celui qui voudrait s'astreindre à un régime tout à fait spécial en ce qui concerne par exemple la nourriture, le coucher, le vêtement s'exclurait lui-même de la vie sociale; il serait forcé de vivre à l'écart et serait à charge à tous. Cette uniformité relative des habitudes dans un même pays la famille y prépare fort bien.

Une certaine souplesse de caractère est nécessaire encore pour vivre en société ; il faut savoir subir, au besoin, des contradictions, quelques ennuis sans en témoigner d'humeur. Cet assouplissement du caractère, que la famille seule est souvent impuissante à procurer est le résultat nécessaire du rapprochement d'un grand nom-

bre d'enfants dans les écoles et collèges. « Les graves reproches d'un précepteur, ou le sérieux d'une mère, n'ont pas pour corriger un enfant, l'effet que produit l'acharnement d'une douzaine d'espiègles à contrarier le caractère bourru de leur camarade. » (Bonald, *De l'Education sociale*).

Un autre avantage de la fréquentation des écoles est d'habituer l'enfant aux idées d'ordre, de discipline, de subordination. « Dans une maison commune, où la cloche ponctuelle commande au maitre comme à l'élève, l'enfant placé dans un cadre que rien ne dérange, ni la volonté des autres, ni ses propres caprices, ni les accidents même les plus imprévus, s'accoûtume à des idées d'ordre, de discipline, de subordination, etc. » (Bonald, op. cité).

Rien de plus social que ces idées, car, à chaque instant nous ne pouvons vraiment participer aux avantages de la vie sociale, qu'en nous soumettant d'abord à l'ordre et aux lois de notre pays, ensuite à une foule de disciplines et de réglements particuliers (ne ferait-on que monter en omnibus ou en chemin de fer, ou même qu'entrer dans un jardin public, que par là même on se soumet d'avance à un certain ordre, à des réglements, à une discipline) et cela est une nécessité à tout âge et dans toute situation sociale.

Ceci ne regarde que la formation sociale générale, utile à tout individu civilisé quel qu'il soit, mais chaque membre de la société fait partie d'un milieu, d'un groupe social déterminé; il faut donc préparer l'enfant à la situation qu'il aura chance d'occuper dans tel milieu social.

Nous distinguerons les classes riches et les classes populaires.

Education sociale pour les enfants des classes riches.

Dans les Etablissements secondaires.

Préparation théorique à la vie sociale par l'acquisition d'idées sociales.

En classe, cette préparation peut avoir lieu quotidiennement si un professeur intelligent sait utiliser l'exercice si éducatif de l'explication des auteurs grecs, latins, français, anglais, allemands. Pour ne prendre qu'un exemple, que de considérations pleines d'actualités viennent comme naturellement, si l'on y prend garde, intéresser et former l'esprit des enfants par le simple rapprochement entre la situation des citoyens, des clients, des esclaves dans la République romaine et la situation des classes dans la société moderne. Des réflexions analogues peuvent se multiplier à l'infini.

Dans les écoles chrétiennes, l'instruction religieuse peut avoir une influence incontestable : il faudrait rappeler aux élèves les idées des Pères de l'Eglise sur la propriété, les jugements sévères de l'Evangile sur les mauvais riches, les devoirs de la richesse d'après la morale chrétienne, etc. (en général tout cela est déplorablement oublié et négligé).

Dans les écoles neutres, on insistera sur les idées de solidarité et de responsabilité, lourdes responsabilités qui pèsent sur l'homme riche, les idées de Carnegie (dans « l'Empire des affaires ») sur l'usage des richesses, etc., cela pourra être examiné au cours de morale ou bien dans des conférences spéciales.

Un mot sur ce dernier point : les enfants, surtout quand ils ont un peu grandi, peuvent tous, ou par groupes choisis, entendre extraordinairement une *conférence*, une causerie ou même une lecture sur un sujet social traité d'une manière plutôt concrète qu'abstraite, plutôt

pratique que théorique : récit de la fondation, du développement, du fonctionnement d'une œuvre sociale. Ces réunions extraordinaires pourraient préparer ou suivre, surtout préparer la visite à une œuvre sociale, à une usine, à une ferme modèle, etc. Quant aux théories générales, il semble que seuls, les élèves de philosophie pourraient en profiter ; on pourrait les grouper en *cercle d'études sociales*, comme cela se fait déjà dans bien des collèges et leur faire traiter eux-mêmes certains sujets sociaux. Enfin on se préoccupera de la formation sociale dans le choix des livres, de la bibliothèque du collège et des livres donnés comme prix.

Préparation pratique à la vie sociale et surtout aux oeuvres sociales.

Trois initiations désirables des enfants des classes riches à la vie sociale.

1. *Leur faire voir la vie sociale en action.* Dans les pensionnats on organisera de grands congés illustrés par la visite d'une usine, d'une mine, d'une exploration agricole. Dans les externats on fera de même autant que possible au moins pour une élite. On pourra proposer aux plus âgés et aux plus sérieux de profiter de leurs vacances pour se livrer à de faciles enquêtes sociales dont le programme serait tracé d'avance.

2. *Leur faire pratiquer la charité.* Prenant sur leurs économies ils iront voir des vieillards dans les asiles, ou mieux encore ils iront visiter des familles ouvrières dans la misère : là plus que partout ailleurs l'enfant apprend à compatir. Si sa compassion le fait réfléchir, ces souvenirs persisteront tout le long de sa vie et il pratiquera toujours la charité.

3. Leur faire pratiquer surtout *l'aide mutuelle*, en les mettant de bonne heure en contact avec les enfants du peuple, spécialement dans les patronages. Ils joueront

avec eux, et, s'ils sont bien dirigés, leur apprendront mille choses qui compléteront l'instruction sommaire de ces petits (dessin - langue - musique - initiation aux institutions de prévoyance, etc.). Dans ce but les directeurs de collège feront coïncider les congés de leurs élèves avec ceux des écoles primaires. Remarquons, que ce contact entre enfants de classes différentes a encore l'immense avantage de dissiper une foule de préjugés, de partis pris qui viennent de ce que les différentes classes de la société ayant trop peu de relations, s'ignorent déplorablement. La paix sociale ne peut que gagner à des relations beaucoup plus fréquentes et plus amicales entre enfants de classes différentes.

4. Leur faire connaitre pratiquement le fonctionnement des *institutions de prévoyance*, spécialement celles à l'usage de l'enfance (épargne, mutualités, etc.) en leur confiant une charge quelconque dans ces sociétés.

Ainsi, ils seront à même plus tard de fonder et de diriger des institutions de prévoyance analogues ou plus compliquées.

Par ces divers moyens, — c'est-là un fait d'expérience — les enfants de la noblesse et de la bourgeoisie prendront au serieux leur rôle d'éducateurs. Sans s'en rendre complètement compte, ils s'habitueront dès lors à rester, leur vie durant, par leur influence et leur dévouement des aînés dans toute la force du terme.

Dans la famille. La formation sociale se fera à la fois par l'exemple des parents, que l'enfant sera tout naturellement porté à imiter et par la coopération aussi étroite que possible du fils à l'œuvre de son père. Si par exemple ce dernier dirige quelque œuvre sociale, il devra initier son fils aux détails du fonctionnement de cette œuvre, lui donner quelque tâche facile s'y rapportant, l'habituer à quelques-unes de responsabilités que cette œuvre impose, l'associer à ses démarches, etc.

Il serait bon aussi, dès que l'âge de l'enfant le per-

mettra, de lui donner une petite part dans la direction de la maison, momentanément du moins afin de l'habituer à l'art difficile de commander; en même temps on lui fera comprendre et pratiquer la bienveillance envers ses inférieurs, les domestiques spécialement; on lui dira en quoi il devra plus tard les aider et les protéger.

On l'encouragera à fréquenter les patronages et autres œuvres sociales les jours de congé. On choisira ses lectures de façon à développer en lui le goût de l'action sociale et du dévoûment. On l'abonnera à quelque revue sociale intéressante, etc.

Education sociale des Enfants des classes populaires.

Les classes populaires, étant plus que les autres mendiées par la misère, la maladie, les accidents, ont besoin plus que les autres aussi d'associations multiples pour se mettre à l'abri de ces fléaux. La meilleure manière de préparer leurs enfants à la vie sociale sera donc de leur inculquer de bonne heure l'esprit d'association et l'habitude de l'effort en commun. Cela demande réellement une éducation spéciale, qui n'a pas été donnée jusqu'ici aux enfants du peuple et qui explique l'isolement dans lequel étaient restés les ouvriers d'il y a vingt ans.

Pour être membres sérieux d'une association il y a en effet des cotisations à payer régulièrement, un règlement et des coutumes à suivre avec discipline, il faut assister régulièrement aux réunions et s'efforcer d'y prendre intérêt et d'y exercer une bonne influence; tout cela ne s'acquiert pas du premier coup. Si au contraire les enfants forment entre eux de petites associations, s'ils en assument les charges avec les responsabilités, ils arriveront tout formés dans les associations d'hommes et en seront les membres les plus dévoués et les plus

assidus ; tel est le meilleur procédé pour préparer l'enfant à une bonne part de la vie sociale qu'il aura plus tard.

Tout peut être essayé dans cette voie : associations sportives, musicales, mutualistes, d'épargne, etc. A « l'Union Familiale » (1) fédération d'œuvres éducatrices pour les enfants d'ouvriers, nous avons plusieurs de ces associations enfantines : pour les garçons une société d'épargne et deux cercles d'études ; pour les filles l'œuvre du Trousseau. Des cotisations sont toujours exigées pour faire partie de ces associations et quelques enfants doivent toujours accepter la présidence, la vice-présidence, ou d'autres charges qui les habituent à l'initiative et à la responsabilité.

Ces deux dernières qualités, vertus sociales par excellence, sont aussi encouragées et développées par la *collaboration*. A l'Union Familiale nous avons de jeunes collaborateurs, ou collaboratrices qui n'ont que 10 ou 11 ans ; ils sont en partie responsables de la discipline, peuvent encourager ou réprimander ; à mesure qu'ils grandissent nous les associons de plus en plus à la direction de l'Oeuvre. Pour les filles « *le cours des Petites Mères* » plus éducatrice encore.

Un groupe de 5 ou 6 enfants de la garderie est placé sous la direction d'une « petite Mère » de 11 à 12 ans qui doit les faire jouer et leur apprendre à faire des constructions du système Froebel. Ces « petites Mères » seront des soeurs aînées modèles et plus tard de parfaites mères de famille.

J'allais oublier de dire que les cercles d'études sont eux aussi fort utiles pour préparer à la vie en société puisqu'ils mettent apprentis et jeunes gens à l'abri des sophismes des ennemis de la paix sociale en leur ap-

---

(1) L'Unione Familiale fondée par M.elle Gahery qui la dirige encore est située à Paris, 172, rue de Charonne. Ecrire à cette adresse pour avoir des renseignements plus complets sur cette oeuvre.

prenant les vrais principes de l'ordre social et qu'ils leur font connaître les institutions (mutualistes ou autres) qui leur seront utiles plus tard.

C'est encore la paix sociale et l'union des classes que permet d'obtenir la résidence. Car, l'Union Familiale est une résidence, un « settlement » (1) c'est-à-dire que M.lle Gahery est venue fixer sa demeure en plein faubourg.

C'était le seul moyen de faire naître la confiance et de dissiper les préjugés qui éloignent les unes des autres les différentes classes sociales et les font se haïr parfois, parce qu'elles s'ignorent. Une expérience de près de 10 années a prouvé à M.lle Gahery que le moyen était bon. Il faut remarquer du reste que la confiance que son désintéressement et son dévouement lui procurent de la part des familles du quartier, les collaborateurs qui ne peuvent résider en bénéficient et les services qu'ils rendent, même d'une façon intermittente, suffisent pour dissiper toute méfiance et faire naître estime et confiance réciproques.

Les enfants de l'Union Familiale n'oublieront pas que les personnes des classes supérieures qu'ils ont fréquentées, qu'ils ont vues de près ne sont pas les gens hautains, méprisants ou égoïstes qu'ils s'étaient imaginés. C'est là, de la très bonne éducation sociale et cela aussi bien pour les collaborateurs dont les préjugés ne sont pas moins fâcheux, que pour les enfants (2).

A. DE BERTHOIS.

---

(1) L'Unione Familiale fondée en 1894 a été transformée dès 1897 en settlement, c'est donc le premier settlement français.

(2) M.lle Gahery est tellement convaincue de la très haute valeur de cet élément de formation sociale qu'est la résidence, qu'elle facilite le séjour chez elle à toutes celles qui le désirent. Déjà un nombre assez considérable de Dames sont venues se fixer « en plein faubourg », pour quelques mois, un an ou davantage, afin d'observer les milieux populaires et de s'initier à la pratique des œuvres sociales (Pour les conditions s'adresser à l'Union Familiale, 172, rue de Charonne).

Hygiène du vêtement.

Un des premiers devoirs de tout homme est celui de sa conservation ; un autre, également important, est celui de son perfectionnement. Ces devoirs se rapportent certainement à tout notre être : *conservation* au p. d. v. physique, intellectuel et moral ; *perfectionnement* au p. d. v. physique, intellectuel et moral.

Si l'on veut avoir une âme saine, il faut que le corps soit sain. Lorsqu'on a en vue l'hygiène du corps, il faut avant tout qu'on se conserve en bonne santé ; il faut de plus qu'on ait à coeur le développement du corps dans le but d'en faire un instrument digne de l'âme et utile à l'âme, afin de lui permettre de remplir le rôle qui lui est assigné ici-bas. L'homme dont le développement aura été intégral, c'est-à-dire, dont toutes les facultés physiques, intellectuelles et morales auront reçu une formation bien comprise et suffisante, sera le plus parfait, le plus apte à remplir tous ses devoirs ; le citoyen qui saura rendre le plus de services à sa patrie, à la société et à l'humanité toute entière.

Pour atteindre ce but idéal, en ce qui concerne le corps, il importe qu'il observe pendant toute la vie les lois de l'hygiène.

A tout âge l'homme doit recevoir des soins physiques et prendre certaines précautions, grâce auxquelles

il sera préservé de maladies et pourra vivre longtemps et jouir de toutes ses facultés.

Nous n'envisageons ici qu'une minime partie de l'hygiène, puisque notre cadre comprend uniquement ce qui concerne le vêtement.

Ce que nous constatons chaque jour autour de nous est loin de répondre à l'ideal dont je viens de parler.

Observons le petit enfant au berceau : dans bien des cas, il a l'air d'une petite momie ; non seulement ses jambes sont emprisonnées dans un maillot comme dans un étau, mais ses membres supérieurs, son petit corps tout entier subit le même sort.

D'autre part, que de difficultés n'éprouve-t-on pas pour l'habiller et le déshabiller, les vêtements étant trop serrants, les manches trop étroites !

Il en est de même à un âge plus avancé lorsque le moment est venu de porter des chaussures ; elles sont le plus souvent trop serrantes et trop courtes ; les coiffures, au contraire, sont trop grandes et trop lourdes ; exercent trop de pression sur certaines parties de la tête extremement sensibles.

Quant aux tissus employés pour confectionner les vêtements des enfants, ils sont souvent trop raides, trop lourds et trop chauds ; ils sont loin de répondre aux exigences de l'hygiène. Il en est ainsi pendant toute la *première période de la vie.* En achetant des vêtements pour leurs enfants, la plupart des mères ne se soucient guère des prescriptions de l'hygiène ; elles les ignorent d'ailleurs le plus souvent.

Il en est de même pendant la *période de l'adolescence ;* chez la jeune fille surtout, tout est sacrifié à la déesse du jour. Son corps est comprimé par le corset, la plupart de ses vêtements sont trop serrants, depuis le col jusqu'aux bottines ; celles-ci sont en outre mal conformées (semelles trop étroites, talons trop hauts) ; ses gants empêchent les mouvements de la main, son chapeau est plus gênant qu'utile. Bref, un grand nombre

de jeunes filles sont habillées en dépit du bon sens. L'exemple donné en haut, est imité dans les rangs inférieurs de l'échelle sociale; c'est ainsi que les abus se généralisent et que les conséquences néfastes, qui résultent de cet état de choses, se font sentir dans tout les rangs de la société.

La femme mariée n'est guère plus raisonnable que la jeune fille et l'on constate chez elle les mêmes abus.

On remarque même des personnes qui, malgré leur âge avancé, semblent ignorer qu'il faut multiplier les précautions pour ne pas empêcher les fonctions de s'exercer librement, alors qu'elles sont déjà ralenties par suite de l'usure des organes.

On constate aussi chez l'homme une tendance à se laisser influencer plus qu'autrefois par la mode, et à s'habiller d'une manière peu rationnelle.

Dans la plupart des pays civilisés les mêmes erreurs sont à constater. Quelles sont les *conséquences* de cet état de choses?

a) Au lieu de se développer d'une manière harmonieuse, le corps se déforme; certaines parties sont déprimées, d'autres ont plus d'ampleur qu'il n'en faut. Certains organes sont déplacés: tels sont les intestins, l'estomac, les reins; en conséquence, ils remplissent leurs fonctions d'une manière anormale; la santé générale s'en ressent; aussi il résulte parfin des accidents, des maladies très graves qui peuvent hâter ou amener la mort.

Le corps, étant gêné dans les vêtements, les membres ne peuvent se mouvoir à l'aise, ce qui donne lieu à une démarché forcée, à des attitudes mauvaises, et en général, à un manque d'adresse.

L'*intelligence* d'un être maladif, anémié, ne pourra se développer, ni s'exercer d'une manière normale.

D'autre part, j'ai eu maintes fois l'occasion de constater que les jeunes filles, les femmes, dont la toilette constitue la principale préoccupation, sont mesquines,

peu cultivées au point de vue intellectuel ; elles observent uniquement ce qui a trait au vêtement, ne voient et ne s'occupent que de cela ; aussi c'est la toilette qui constitue le sujet principal de leur conversation.

Elles devraient au contraire s'employer à bien remplir leurs devoirs dans la famille, comme filles, soeurs, épouses et mères et mettre en action dans ce but toutes leurs facultés.

Certes, la question de l'habillement ne peut être perdue de vue, et il faut avoir une certaine dose d'intelligence et de savoir, si l'on veut faire un choix judicieux des vêtements, si l'on veut s'habiller d'une manière rationnelle. Mais on doit toujours rester dans de sages limites et la toilette ne peut être notre seule préoccupation ; il ne faut pas agir comme si l'on croyait que la valeur de l'homme dépendait uniquement du vêtement qu'il porte.

La simplicité devient de plus en plus rare. La coquetterie, le goût du luxe dans les vêtements, est tellement développé chez un grand nombre de femmes, que, pour satisfaire leur vanité, elles sont capables de manquer au premier de leurs devoirs, de sacrifier même le bonheur de leurs familles.

Quelles sont les causes de ce triste état de choses ?

La femme ignore les lois de l'hygiène ; car cette branche n'est pas enseignée dans un grand nombre d'écoles, ou si elle y est enseignée, c'est d'une manière tout à fait superficielle, de sorte que la plupart des jeunes filles ne savent pas quelles sont les tristes conséquences qui peuvent résulter, au p. d. v. de la santé, du port de vêtements mal compris, de cet excès de coquetterie, qui est général de nos jours.

L'éducation de la femme n'est pas assez en rapport avec le rôle qu'elle doit remplir dans la société. On ne développe pas en elle les qualités et les vertus qu'elle devrait posséder, on ne s'efforce pas assez de lui faire acquérir les bonnes habitudes qui l'aideront à bien

remplir ses devoirs : simplicité, proprieté, ordre, économie, épargne, prévoyance, goût du travail, dévouement, bonté, etc. Elle n'est pas suffisamment préparée pour la vie. Son goût n'est pas formé, de là son empressement à imiter toutes les exagérations, dictées par la mode.

Sa principale ambition devrait consister à répandre le bien autour d'elle ; si tel était son but, la question de la toilette deviendrait pour elle tout à fait accessoire. elles s'en occuperait raisonnablement.

Quels sont les remèdes à employer pour modifier cette situation ?

Enseigner l'hygiène à tous les enfants, aux jeunes gens et aux jeunes filles, dans les écoles à tous les degrés. Que de vies seraient épargnées si les lois de l'hygiène étaient mieux connues et mieux observées !

Il faut faire connaître le corps de l'homme tel qu'il est sorti des mains du Créateur, non déformé par une cause quelconque ; il faut en montrer la structure, en faire voir les principaux organes, la place qu'ils doivent occuper pour pouvoir bien remplir leurs fonctions.

Partant de là, on fera connaître les causes qui peuvent ou *déplacer les organes :* attitudes vicieuses, causées par des vêtements serrants, ou *en empêcher le bon fonctionnement*, ou *contrarier le développement de certaines parties du corps*, ou du corps tout entier, en l'affaiblissant et en le prédisposant à des maladies et à des accidents déplorables qui ont trop souvent une issue fatale.

Dans les leçons de religion et de morale, et chaque fois que l'occasion s'en présentera, on montrera que c'est manquer au devoir de conservation que de transgresser les lois de l'hygiène. On fera ressortir la beauté de la simplicité et le ridicule de la coquetterie outrée ; on fera apprécier le beau réel et on mettra les jeunes gens en garde contre des exagérations de formes et de couleurs qui résultent de la dépravation du goût.

On donnera aux enfants une éducation intégrale afin

d'en faire des hommes et des femmes bien équilibrés ; on s'efforcera surtout de former leur caractère ; il ne suffit pas de faire connaître l'idéal à atteindre, il faut de la fermeté et de l'énergie pour arriver au but que l'on poursuit. Il faut convaincre les jeunes gens de ce qui constitue la valeur réelle de l'homme et leur faire comprendre que c'est une erreur profonde de les juger sur les apparences, souvent trompeuses, notamment sur les vêtements. Ainsi ils seront persuadés de la nécessité de s'habiller d'une manière rationnelle, ce qui les disposera à agir en conséquence.

L'homme ainsi formé, donnera à toutes choses la place qui leur revient, se préoccupera des vêtements dans les limites raisonnables ; il ne sera pas l'esclave d'un journal de mode et il jugera chacun à sa juste valeur. La jeune fille recherchera dans son futur mari d'autres qualités que celles qui sont purement extérieures ; le jeune homme préférera chez les femmes celles qui font les bonnes épouses et les bonnes mères. Si ce but était atteint, il y aurait plus de ménages heureux dans le monde.

Depuis quelques années de grands progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'hygiène du vêtement : il existe dans plusieurs contrées de l'Europe, Allemagne, Hollande, France, etc., des sociétés qui ont pour objet la réforme du vêtement, ces sociétés ont leur journal paraissant régulièrement ; organisent des expositions, recommandent des maisons de commerce où l'on peut se procurer les tissus hygiéniques pour vêtements, même des vêtements confectionnés répondant aux exigences de l'hygiène.

Malgré ces moyens, qui sont excellents, les progrès se font lentement, trop lentement hélas !

Pour réussir, il faut agir *sur la jeunesse* à l'école et surtout dans la famille.

Comme conclusion de mon rapport voici ce que je propose à l'assemblée.

Conclusion.

Pour faire observer les lois de l'hygiène en général et notamment celles qui ont pour objet l'hygiène du vêtement, il faut: 1° enseigner aux enfants leurs devoirs relatifs à l'hygiène ; 2. leur donner une éducation rationnelle et intégrale sans perdre de vue la formation de caractère, de manière à les amener à vouloir énergiquement ce que la conscience et la raison leur imposent.

Fl. Deleu.

SOTTO L'ALTO PATRONATO
DI S. M. IL RE D'ITALIA
DURANTE L'ESPOSIZIONE INTERNAZIONALE PER L'APERTURA DEL VALICO DEL SEMPIONE

MEMORIE PRESENTATE AL II.° CONGRESSO INTERNAZIONALE DI EDUCAZIONE FAMILIARE

MILANO - SETTEMBRE 1906

SEZIONE II — EDUCAZIONE FAMILIARE DELL'INFANZIA PRIMA DELL'ETA' DELLA SCUOLA

MEMORIE

PRESENTATE AL

II.° Congresso Internazionale

DI

EDUCAZIONE FAMILIARE

Milano - Settembre 1906

SEZIONE II.

Educazione familiare dell'infanzia
prima dell'età della scuola

TEMI PROPOSTI

SEZIONE II.
Educazione familiare dell'infanzia prima dell'età della scuola.

Igiene infantile, educazione dei sensi, l'istinto della crudeltà nel fanciullo.

Giuochi ed occupazioni, libri di figure, il sistema Froebeliano nella educazione domestica.

Educazione dello spirito d'osservazione — L'ordine nel fanciullo — — La volontà — L'iniziativa — Veracità, menzogna — Paure nel fanciullo.

Giardini d'infanzia.

INDICE

Arthur Delpy — Les nouvelles institutions pour la préservation des nouveau-nés en France: Consultations de nourrissons et Gouttes de lait . . . . . pag. 1
L. Chaptal — Du rôle de la famille dans l'enseignement de l'enfant pendant ses premières années . . . . . » 13
Romaine Boreux — L'éducation des sens . . . . . » 17
Will S. Monroe — Color Sense of Young Children . . . » 23
Léo Claretie — Les Jouets et la Pédagogie . . . . . » 29
Madame *Adolphe Hoffmann* — La formation de l'intelligence chez nos enfants . . . . . » 33
Blanche Tarride — Etude sur le développement du sentiment de la nature chez l'enfant . . . . . » 47
Petits Parisien — Petites Parisiennes — Choses entendues . . . . . » 61
Maurice Beaufreton — Les Musées et l'enfant . . . . . » 68
Alph. Min — L'école nécessaire . . . . . » 74
Jacopo Turco (*Giulia Turco Lazzari*) — L'educazione della volontà . . . . . » 77
J. M. Fontana — La peur chez l'enfant . . . . . » 84
Maurice Wolff — Rapport sur les jardins d'enfants et l'éducation de la première enfance . . . . . » 88

Milano — Casa Editrice L. F. Cogliati.

Les nouvelles institutions pour la préservation des nouveau-nés en France: Consultations de nourrissons et Gouttes de lait.

Parmi les plus éminents Pédiâtres qui mènent, en France, avec une vaillance admirable, le bon combat contre la mortalité infantile tout le monde connaît M. le D.r P. Budin, Professeur à la Faculté, et M. le D.r G. Variot, Médecin de l'hôpital des enfants malades: le premier a organisé « les Consultations de nourrissons »; le second a fondé « les Gouttes de lait ».

M. le D.r Budin est venu, lui-même, au Congrès International d'assistance publique et privée qui a eu lieu, à Milan, du 23 au 27 mai dernier et y a fait une communication des plus documentées et des plus intéressantes sur les consultations de nourrissons et sur les beaux résultats obtenus grâce à elles.

M. le D.r Variot, que j'étais allé voir, il y a deux mois, pour lui demander de vouloir bien faire, pour le Congrès International d'Education familiale, un rapport sur les gouttes de lait m'ayant prié, en raison de ses multiples occupations, de m'en charger à sa place, je n'ai pas cru devoir refuser. Bien entendu, pour ce rapport, j'ai beaucoup puisé dans ses travaux: en tout cas, j'ai fait de mon mieux.

Je rappellerai, d'abord, que la consultation spéciale pour nourrissons a pris naissance, en France, dans les Maternités: ébauchée, dès 1890, par M. le D.r Hergott dans son œuvre de la Maternité de Nancy, elle a été réellement organisée par M. le D.r Budin comme annexe de son service d'accouchement de la Charité à Paris, au mois de juin 1892. Le but principal que se proposent les Accoucheurs dans leurs Consultations est de stimuler et de diriger l'allaitement maternel qui est physiologique et donne tant de sécurité. Quelques Consultations de nourrissons, du type de celle de la Clinique Tarnier, ont été annexées aussi à d'autres Maternités, à Paris ou ailleurs. Le recrutement de la clientèle d'enfants au sein, dans ces Consultations, à Paris, est facilité par l'extraordinaire développement des services publics d'accouchement: ainsi, près de la moitié des petits Parisiens, soit environ 25.000 par an, naissent dans les Maternités ou chez les sages-femmes agrégées. A Berlin, pour une population de 1.900.000 habitants, il naît seulement 3000 enfants par an dans les Maternités, d'après M. le D.r Neumann, tandis qu'à Paris, pour une population de 2.690.000 habitants, en 1902, on a compté 25.000 naissances aux frais de l'Assistance publique.

Comme secrétaire chargé d'organiser des visites aux Etablissements de l'Assistance publique et de la bienfaisance privée, j'ai tenu à aller, avec mes Collègues de la Société Internationale pour l'étude des questions d'assistance, visiter la Clinique Tarnier et, du très intéressant rapport de notre collègue, M. A. Belmin, qui a rendu compte de notre visite dans le *Revue Philantropique* du 15 février 1906, je veux faire, ici, quelques extraits: « Presque toujours, nous a dit M. le Prof. Budin, la femme peut nourrir et nourrira si on l'exige, si on y ajoute des conseils, si on lui donne les moyens de mener à bien l'œuvre qu'on lui impose ». Ainsi, sur un chiffre de 1800 accouchées à cette Clinique, 2 femmes seulement ont refusé d'obtempérer aux injonctions d'avoir à nourrir.... « La Clinique Tarnier, continue notre rapporteur, ne voit pas seulement venir au

monde des enfants à terme: elle reçoit bien des prématurés au service des débiles de cette Maternité: or, on peut affirmer que, grâce aux couveuses à eau chaude, 89 % des enfants vivent qui pesaient beaucoup moins de 2k 500 gr. en naissant. Bien plus, ce petit débile n'a pas la force de téter sa mère, le lait ne monte pas, la mère se désole et l'enfant va encore faiblir. A cet enfant on donne une bonne nourrice: à cette mère, un fort nourrisson qui, par son ardeur, fait monter ce lait qui bientôt pourra facilement couler entre les lèvres du petit débile, et l'on pourra alors remettre l'exeat à la mère, elle ne faillira pas à sa tâche. Bien plus, les enfants s'élèvent grâce à la Consultation de nourrissons où sur 98 enfants on n'a eu à enregistrer que 2 décès ».

Dans le numéro du 15 novembre 1905 de la *Clinique infantile,* journal de médecine de l'enfance, M. le D.r Variot se défend du reproche qui lui est fait de favoriser l'allaitement artificiel au détriment de l'allaitement maternel, et il ajoute: « Nous sommes tous d'accord pour proclamer que le sein de la mère a une supériorité écrasante sur nos méthodes les plus perfectionnées d'alimentation artificielle ». Et, autre part, il nous dit « nous cherchons simplement, comme médecins, à attenuer les dangers de l'élevage au biberon quand l'enfant, pour des causes diverses, physiques ou sociales, se trouve privé du sein de sa mère;... nous reconnaissons que nous ne pouvons jamais espérer, dans les gouttes de lait, nous rapprocher, même de loin, des chiffres de la mortalité dans les Consultations de nourrissons, notre contrôle s'étendant surtout sur les nourrissons élevés artificiellement, mais nous déclarons que les bienfaits des gouttes de lait sont éclatants. Ainsi, en 1904, pendant les chaleurs de l'été, sur 270 enfants en surveillance qui ont passé par le dispensaire de Belleville dont je vais parler tout à l'heure, il n'y a eu qu'une mortalité de 2 % par diarrhée estivale, et encore trois des enfants qui ont succombé avaient été amenés, depuis une semaine ou deux au plus, avec de la gastro-entérite, en état d'atrophie avancée ».

Trois cas sont à envisager dans l'allaitement: l'allaitement maternel, la mère pouvant nourrir; l'allaitement mixte, la mère n'ayant pas suffisamment de lait; l'allaitement artificiel, la mère n'ayant pas de lait du tout. Sur une moyenne de 150.000 enfants qui meurent, en France, dans leur première année, c'est dans les deux premiers mois qu'il en meurt le plus; soit 52.000 dans le premier et 19.000 dans le second, c'est à dire que l'ensemble de la mortalité infantile de ces deux premiers mois atteint presque la moitié de celle de la première année. Or, je lis dans les « instructions aux mères pour allaiter leurs enfants » qui ont été rédigées par M. le D.r Variot, au nom de la Commission des Crèches de la Ville de Paris et qui sont remises gratuitement, sous forme de petite brochure, aux femmes qui se présentent au dispensaire de Belleville ainsi que, dans les Mairies, à toute personne qui vient y faire une déclaration de naissance, que « le premier devoir d'une mère est de nourrir, elle-même, son enfant au sein; que le lait de la mère appartient à l'enfant; que c'est une loi de nature qu'il faut respecter; que la mère ne doit renoncer à nourrir que si elle est dans l'impossibilité de le faire et sur l'avis du médecin; qu'elle ne doit jamais oublier qu'il meurt quatre fois plus d'enfants au biberon que de nourrissons au sein ». Aussi comprend-on sans peine que M. le D.r Budin soit un apôtre convaincu de l'allaitement maternel, comme l'a dit M. Moll Weiss dans la *Revue de l'Ecole des mères*. M. le D.r Boissard s'exprime ainsi: « à l'aide des mères on obtient des résultats merveilleux d'allaitement maternel ». C'est cette généreuse pensée qui a poussé M. Henry Coullet à fonder, à Paris, quelques restaurants populaires où on sert des repas gratuits à toute mère indigente ou nécessiteuse qui s'y présente avec son enfant, àfin de la mettre en état de pouvoir l'allaiter et cela, tout le temps qu'elle aura à l'allaiter. On ne saurait trop, à mon avis, encourager le développement de cette belle œuvre.

Il est entendu que rien ne vaut l'allaitement maternel,

quand il est possible, mais il arrive que la mère n'a pas suffisamment de lait: en ce cas, il faut bien avoir recours à l'allaitement mixte. « Lorsque le médecin aura constaté (je cite encore, ici, un passage des instructions de M. le D.r Variot) que la mère n'a plus assez de lait, elle devra continuer, néammoins, à donner ce qu'elle pourra au sein. On commencera à faire prendre au biberon, deux heures et demie à trois heures après la tétée, de petites doses de lait de vache bien stérilisé: c'est l'allaitement mixte, mi-partie au sein, mi-partie à la bouteille. A partir de deux ou trois mois, le lait de vache stérilisé est bien supporté par les nourrissons ».

Enfin, quand la mère n'a pas lait du tout et ne peut pas en avoir, on est bien obligé d'en venir à l'allaitement exclusivement artificiel: à défaut de l'allaitement maternel ou en cas d'allaitement maternel insuffisant, on ne donnera aux nourrissons, — est-il dit dans les recommandations sur l'hygiène de la première enfance redigées par le service des épidémies, institué près la Préfecture de Police — que du lait stérilisé ou immédiatement bouilli et soumis à une seconde ébullition s'il a été conservé pendant plus de six heures. M. le D.r Budin est l'infatigable propagateur des Consultations de nourrissons pour les mères qui allaitent leurs enfants; il travaille sans relâche à en organiser partout, en France, à l'instar de celle qu'il a fondée à la Clinique Tarnier. M. le D.r Variot, lui, a voulu se consacrer (et il le fait avec une persévérance que rien ne lasse), aux mères qui ne peuvent pas nourrir du tout ainsi qu'à celles qui ne peuvent nourrir que partiellement, et, pour combattre, à sa manière, la mortalité infantile, il a voulu leur procurer, au lieu du lait plus ou moins frelaté, mouillé, sophistiqué ou fermenté qui ferait mourir leurs enfants, un lait absolument sain qui les fait vivre. Pourquoi, en effet, a pensé M. le D.r Dron, député du Nord, les enfants meurent-ils? c'est, avant tout, parce que le lait qu'on leur donne ne vaut rien: il en a fait l'expérience à Tourcoing dont il est Maire et, devant le mauvais vouloir des lai-

tiers, il s'est décidé à acheter deux fermes, afin de pouvoir fournir du bon lait à ses administrés pour leurs nourrissons.

L'origine de la goutte de lait date de la fondation, en 1892, par M. le D.r Variot du dispensaire de Belleville pour enfants malades, exclusivement entretenu par des donations volontaires. C'est dans ce dispensaire, en plein quartier populaire, que, dès le 2.me semestre de cette année-là, il fit organiser une distribution de lait à prix réduit: en quelques mois, 16.000 litres de lait stérilisé industriellement furent distribués aux mères pauvres de ce faubourg de Paris et, durant les douze premières années, il en a été remis, aussi bien pendant l'hiver que pendant l'été, 400.000 litres environ pour plus de 3000 enfants de la classe ouvrière, privés du lait de leur mère ou ne recevant que partiellement le sein, presque 500.000 litres jusqu'au début de 1906. C'est une distribution de 150 à 200 litres par jour, sauf le dimanche où, le dispensaire étant fermé, elle est faite, la veille, pour deux jours.

La population infantile, dans les Consultations de nourrissons et dans les gouttes de lait, est tout à fait dissemblable: dans les premières, les nourrissons au sein sont de beaucoup prédominants; dans les secondes, les enfants au biberon forment la grande majorité. Ainsi, à la Clinique Tarnier, sur 100 enfants, 60 sont entièrement nourris au sein par leur mère, 34 à l'allaitement mixte et ne reçoivent que quelques biberons par jour pour compléter la ration maternelle, 6 seulement sont entièrement au biberon. Au contraire, dans les relevés faits sur les fiches de la goutte de lait du dispensaire de Belleville, il y a eu, par exemple, en 1903, 60 % environ des enfants au biberon, 20 à 25 % à l'allaitement mixte et de 10 à 15 % exclusivement au sein. C'est lorsque la lactation est défectueuse ou insuffisante, lorsque le bébé ne progresse pas ou même présente des accidents que les mères ont recours aux médecins des gouttes de lait.

L'allaitement artificiel exige une surveillance très sévère,

surtout dans les grandes villes où le lait est si souvent frelaté, et l'intervention du médecin est constamment nécessaire pour le choix du lait à l'usage des nourrissons, pour en contrôler l'emploi et pour parer aux troubles digestifs variés qui surgissent si aisément chez eux, principalement en été. Le lait qui est distribué aux mères, au dispensaire de Belleville, est du lait stérilisé industriellement à 108°, peu de temps après la traite, à l'endroit même de sa production, en Normandie, et qui a conservé toute sa valeur nutritive: « il n'est, déclare le D.r Variot d'après les résultats d'une enquête poursuivie depuis douze ans, inférieur ni au lait pasteurisé à 80° ni à celui qui a été simplement chauffé à 100° à l'appareil Soxhlet ». Ce lait stérilisé est embouteillé dans des flacons de la capacité d'un demi-litre, bouchés avec des lièges paraffinés, la stérilisation et le bouchage sont si parfaits qu'il se conserve sans aucune altération pendant huit, dix jours et plus. Deux fois la semaine, on reçoit, la livraison, du lieu de production, par caisses de vingt flacons, et, chaque matin, sauf, je le répète, le dimanche, les mères rapportent les flacons vides et viennent chercher leur provision qu'on leur donne double le samedi. Ces flacons gradués portent inscrites sur le verre, avec les indications des intervalles des tétées, les quantités de lait appropriées à l'âge, au poids et aussi à l'état spécial des voies digestives des nourrissons, telles qu'elles sont indiquées pour l'allaitement artificiel dans les instructions rédigées par M. le D.r Variot:

1ère semaine 30 gr. (lait coupé d'un 1/3 d'eau bouillie)
2me » 45 » » » » » »
3me » 60 » » » » » »

Toutes les 2 heures.

4me à 8me semaine 75 à 90 gr. (lait coupé d'un 1/4 d'eau bouillie)
2me mois — » 100 » » » » » »
3me » — » 120 » (lait pur)

Toutes les 2 heures 1/2.

4me, 5me et 6me mois 153 à 160 gr. (lait pur)
7me à 12me » 180 » 200 » » »

Toutes les 3 heures.

Ces quantités conviennent à des enfants normaux, mais les nourrissons débiles ou prématurés reçoivent des doses moindres que fixent les médecins.

« Grâce à ce lait stérilisé, ajoute M. le D.r Variot, nous pouvons non seulement élever les enfants apportés sains, mais aussi les atrophiques, retardés dans leur développement par suite de troubles gastro-intestinaux. Le rachitisme ne se développe pas chez ces enfants. L'ossification n'est troublée chez eux que dans les cas de suralimentation ou si l'on recourt trop tôt aux conserves et mixtures farineuses ». Les enfants élevés avec le lait stérilisé ne sont certes pas exempts de diarrhées, mais alors ces diarrhées ne sont pas graves, ne sont pas mortelles: tandis que l'ingestion de mauvais lait chez les nourrissons produit en eux un véritable empoisonnement, on a des chances, avec ce lait stérilisé, de sauvegarder leurs voies digestives. Si les médicaments, au dispensaire de Belleville, sont donnés gratuitement aux mères pour leurs enfants, on n'a pas voulu faire de même pour le lait stérilisé: on le leur vend, mais à prix réduit. « C'est la seule manière de ne pas distribuer du lait à des femmes qui n'en ont pas besoin et de ne pas nuire à l'allaitement maternel » ainsi s'exprime M. le D.r Variot.

La Compagnie industrielle à laquelle on s'était adressé pour la fourniture du lait stérilisé au dispensaire de Belleville avait consenti, dans le principe, à le lui vendre 0.25c le litre: on le cédait au même prix aux mères. Cette Compagnie n'ayant pu continuer à maintenir ce prix et l'ayant porté, en 1895, à 0.30c, on a dû, depuis, le leur vendre à ce prix qu'elles ont, d'ailleurs, parfaitement accepté: il n'excède guère celui du lait ordinaire vendu dan les crêmeries.

J'ai assisté, au mois de juillet dernier, à la Consultation qui a lieu, le vendredi matin, au dispensaire de Belleville et j'y ai vu défiler des bébés (il en vient 100 à 110 chaque

vendredi) sous les yeux de M. le D.r Lazard qui est, avec M. le D.r Roger, le dévoué collaborateur de M. le D.r Variot: j'ai pu ainsi me rendre compte de la façon intelligente avec laquelle il interroge chaque mère et avec quel soin méticuleux il procède à l'examen de son enfant. Afin de permettre de mesurer avec une exactitude presque mathématique l'intensité de la croissance normale et d'enregistrer les troubles de la nutrition, les ralentissements de l'accroissement qui sont indiqués par une stagnation ou un abaissement de poids, chaque enfant est pesé, dans la salle des pesées, avant d'être présenté au médecin dans la salle de consultation. Ce poids est inscrit sur une fiche spéciale dressée pour lui: cette fiche porte en tête le nom, le domicile, la date de naissance de l'enfant et aussi la date de sa première inscription au dispensaire. Une colonne de cette fiche est disposée pour noter, avec les dates de pesées, les augmentations ou les diminutions de poids: une autre indique les quantités de lait prescrites et, enfin, une place spéciale y est réservée pour les observations médicales diverses concernant les maladies préexistantes ou intercurrentes, les tares héréditaires, la dentition, etc.... Les gouttes de lait permettent de suivre l'influence de ces tares héréditaires sur la croissance et même l'influence de l'hérédité normale.

Les Consultations, dans les gouttes de lait, avec distribution de lait stérilisé gratuite ou à prix réduit aux familles pauvres ou nécessiteuses sont de véritables écoles des mères, puisque les médecins y donnent, à ces mères qui leur amènent leurs enfants, des conseils d'hygiène infantile. Ils ont même, encore trop souvent, à lutter contre certains préjugés, aussi stupides que tenaces, tels que, par exemple: l'entretien de la gourme sous prétexte qu'elle est un signe de santé; l'ingestion à fortes doses de soupes et de panades ainsi que de choses plus ou moins indigestes, farineux non écrasés, fruits, café, eau-de-vie, etc....

Dès l'année 1894, des conférences populaires d'hygiène infantile furent faites, le soir, au dispensaire de Belleville,

aux jeunes mères de ce quartier par M. le D.r Variot. Depuis lors, le Conseil Municipal de Paris l'a chargé d'organiser, dans les Mairies et dans les Ecoles, ces conférences pour les mères et les jeunes filles, afin de leur apprendre comment on doit allaiter, nourrir et soigner les nouveau-nés.

C'est surtout comme centre d'enseignement médical que la goutte de lait du dispensaire de Belleville est assidûment fréquenté par un grand nombre de médecins et d'étudiants Français et Etrangers: avec la méthode qui y est pratiquée, on est arrivé à y recueillir un nombre considérable de très utiles documents qui peuvent servir, à des points de vue différents, pour l'étude de sujets divers afférents à l'allaitement.

Dans la partie des instructions aux mères qui concerne le choix du biberon, M. le D.r Variot dit qu'il faut absolument renoncer au biberon à tube dont l'emploi offre de grands dangers et ne se servir que du flacon gradué, de forme cylindrique ou aplatie, avec un col assez large pour que le lavage intérieur à l'eau bouillante en soit très facile: sur ce col on doit adapter une tétine en caoutchouc, pouvant se retourner comme un gant et être soigneusement nettoyée après chaque tétée: cette tétine doit être percée de trous assez fins de façon que l'enfant ne puisse pas absorber une trop grande quantité de lait à la fois.

L'organisation, tout à fait simple et économique pour les grandes villes, de la goutte de lait du dispensaire de Belleville où il est facile de surveiller l'élevage simultané de 200 à 250 nourrissons, a été imitée, à Paris, par M. le D.r Ch. Leroux, médecin en chef du grand dispensaire Furtado Heine pour enfants malades ainsi que dans d'autres dispensaires. C'est en 1894 que M. le D.r Dufour organisa, à Fécamp, sa goutte de lait d'une manière si ingénieuse et si pratique qu'elle a été copiée un peu partout en France aussi bien que dans d'autres pays.

Le Congrès International des gouttes de lait qui a eu lieu les 20 et 21 octobre de l'année dernière, à Paris, nous

a montré le développement pris par l'institution des gouttes de lait en France et à l'Etranger. Je ne citerai, en passant, que celles qui ont été fondées et qui fonctionnent actuellement, à Fécamp dont je viens de parler, à Bordeaux, à Tours, au Havre, à Rouen, au Mans, à Rennes, à Brest, à Dijon, à Beauvais, à S.t Pol-sur-mer, etc.... et dans quelques villes de nos Colonies, entre autres à Alger, à Madagascar, etc.... Si nous passons à l'Etranger, nous en trouvons à New-York, à Buenos-Ayres, à Rio de Janeiro, à Londres, à Liverpool, à S.t Petersbourg, à Bruxelles, à Genève, à Madrid, à Vienne, à Buda-Pesth, etc... Je tiens, car l'Italie est toujours un des pays les plus empressés à mener ou à suivre le mouvement philantropique, à signaler tout particulièrement la goutte de lait qui a été créée et qui fonctionne dans cette belle ville de Milan où nous recevons, tous, une si large et si cordiale hospitalité.

D'après les rapports qui ont été publiés, bon nombre des gouttes de lait organisées dans les Pays Etrangers qui nous entourent ont aussi, comme en France, un caractère médical. A Bruxelles, M. le D.r Lust; à Genève, M.lle Champendal; à l'hôpital S.te Anne, de Vienne, M. le Professeur Exherich; à Madrid, M. le D.r Ulecia, ont fondé et dirigent, eux-mêmes, ces institutions qui, en général, émanent de l'initiative privée. Cependant, dans la Grande Bretagne où les Milk Dépôts se sont propagés si rapidement depuis la fondation de S.te Helen's et de Battersea, les Municipalités et les Médical Officers considèrent la fourniture du lait pour l'élevage des enfants comme un grand service public dont le budget est assuré par les villes. A Liverpool, sur 5850 enfants ayant fréquenté regulièrement ces Milk Dépôts, la mortalité infantile a baissé de 196 à 89 pour 1000, ainsi que M. le D.r Hope l'a consigné dans son rapport sur la santé publique. Ces Milk Dépôts Anglais semblent plutôt se rapprocher des Dépôts de lait organisés antérieurement à New-York par Sir Nathan Strauss et, plus tard, à Paris, par M. le D.r Henri de

Rotschild. M. le D.r Ulecia, après être venu visiter la goutte de lait de M. le D.r Dufour, à Fécamp, et avoir parcouru plusieurs villes de France et de Belgique pour y étudier les moyens de fonder une œuvre similaire à Madrid, y a réussi grâce au patronage de la Reine Marie-Christine et au concours de dames charitables: depuis, la mortalité infantile qui y était très élevée est tombée a 17 %. Le lait qui est fourni à la goutte de lait de Genève est excellent: il provient d'une vacherie modèle et est stérilisé au bain-marie: aussi la mortalité infantile n'y est-elle, comme généralement en Suisse où le lait est l'objet d'une surveillance très active, que de 13 %.

Comprenant l'importance capitale de fourniture de lait sain, principalement à l'usage des enfants, un Conseiller municipal, M. Ambroise Rendu, a organisé à Paris, en Société, une œuvre qu'il a justement appelée l'œuvre *sociale* du bon lait et qui rend de très grands services à la population laborieuse. Il a déjà été question aussi que la Ville de Paris installe à la campagne une vaste vacherie modèle et en vende, elle-même, le lait dont elle pourrait ainsi garantir la pureté.

Il est certain que, depuis quelques années sortout, la protection de l'enfance, sous toutes ses formes, est devenue une des plus grosses préoccupations des gouvernements comme de tous ceux qui ont, à juste titre, le souci constant de l'avenir de leur race.

J'ai donc l'honneur, comme conclusion, de demander au Congrès de vouloir bien émettre le vœu que « dans tous les Pays, les Pouvoirs publics et l'initiative privée unissent sans retard leurs efforts pour développer partout les Consultations de nourrissons et les gouttes de lait spécialement instituées, les unes et les autres, pour combattre plus vigoureusement encore la mortalité infantile qu'elles sont déja arrivées à diminuer dans les plus encourageantes proportions ».

ARTHUR DELPY.

Du rôle de la famille dans l'enseignement de l'enfant pendant ses premières années.

On a généralement considéré que le véritable enseignement donné à l'enfant commence avec ses années d'école. C'est là une erreur qu'il est important de combattre, étant données ses conséquences préjudiciables à l'enfant, dans quelque milieu qu'il soit né. Le présent rapport n'a pour objet que d'étudier cette question d'une façon pratique.

Qu'advient-il, comme suite logique des méthodes — ou de l'absence de méthodes — suivies jusqu'ici par la majorité des parents? Avec l'abondance de matière enseignable embrassé par les programmes modernes, avec la limite d'âge de plus en plus abaissée des examens scolaires, (certificats d'études, brevets et diplômes), on est porté à faire commencer de plus en plus tôt à l'enfant ce que l'on appelle « ses études ». A quatre ans il apprend à lire, à cinq, il sait écrire et compter, avec les quatre règles — et jusqu'à l'âge des examens, ce n'est plus désormais pour lui qu'une suite ininterrompue de difficultés à vaincre, croissant dans une progression aussi peu raisonnée que raisonnable. Ce qu'on lui demande entre douze et quinze est peut-être moins ardu que ce qu'on a exigé de lui entre cinq et dix ans. Or, que lui reste-t-il plus tard de ce qu'il

a appris avec peine à cet âge? Un souvenir pénible avec une lassitude du travail intellectuel et une constitution fatiguée quelquefois pour la vie entière, voilà le resultat obtenu dans le plus grand nombre des cas. Et ce la, parce qu'on lui a demandé une application trop exclusivement abstraite, à un âge où toutes les facultés physiques ont besoin de s'exercer par le jeu normal des organes du corps.

A cet état de choses défectueux, quel serait le remède à apporter?

Remarquons, tout d'abord, que si l'enfant a, en général, peine à s'appliquer à une tâche donnée si elle ne l'attire pas, il n'éprouve aucune difficulté, par suite aucune fatigue, si on lui demande un travail dont il comprenne lui-même l'utilité, ou qui excite en son jeune esprit un certain intérêt. Lire et écrire sont choses trop abstraites, au début pour qu'il les comprenne en elles mêmes. Mais donnez-lui au contraire un dessin à reproduire, il le fera toujours avec plaisir, pourvu que la technique en soit à sa portée. Et, lu ce qui concerne la leçon orale, demandez-lui même l'effort considérable en apparence, de parler deux langues — voir trois — à la fois, il le fera sans abuser aucunement de ses forces intellectuelles.

Quant à l'opportunité d'un tel enseignement donné dès le bas âge, il est superflu d'insister; notre époque d'échanges rapides et de deplacements fréquents, le développement croissant des carrières du commerce et de l'industrie, donnent au dessin et aux langues vivantes une utilité incontestable, et ce n'est pas lorsque l'enfant a dépassé quinze ans qu'il trouvera le temps d'en acquérir les notices.

Voilà donc, et quant à la santé de l'enfant, et quant à son développement ultérieur, un enseignement qui réunit de précieux avantages. Voyons maintenant quelles objections pourraient justement être présentées contre une telle conception de l'éducation, et par quels arguments pratiques on pourrait y répondre.

1re objection. — L'enfant sera en retard pour ses études classiques?

Nous répondrons que les années au-dessous de 10 ans sont, pour cet objet, rarement employées utilement. Ce qu'il apprend à cet âge avec peine dans les livres, il le maîtrisera rapidement plus tard s'il y a été préparé par un enseignement plus rationnel et mieux adapté à ses moyens. La connaissance de langues vivantes l'aidera singulièrement, d'autre part, à posséder le latin, voire même le grec. De plus, on peut avancer sans hésitation que deux années de bon travail après la treizième année valent six ans d'études abstraites faites trop tôt.

2me objection. — A quoi occuper les enfants et comment leur donner le goût et l'habitude du travail?

Pour habituer l'enfant à l'application, il n'est pas nécessaire que cette application lui soit désagréable et le fatigue. On le voit dans les résultats obtenus par la méthode Frœbel. Son intérêt à ce qu'il fait en est plus vif d'autant. De plus, on occupera aisément l'enfant en lui enseignant les langues. Mettez auprès d'un petit français une personne parlant l'anglais ou l'allemand, ou les deux, et si vous prenez soin d'aller progressivement, et d'entretenir continuellement sa mémoire par des conversations dans ces différentes langues, l'enfant possédera à 10 ans la connaissance de trois langues vivantes, qu'il parlera couramment et sans effort.

Pour ce qui est du travail écrit, nous croyons que le dessin doit précéder l'écriture et être enseigné d'abord à grands traits et de façon vivante. L'enfant doit savoir reproduire ce qu'il voit, objets, animaux, fleurs, maisons, avec des lignes simples enseignées sur des principes, tirés de la nature même. L'écriture lui sera bien plus aisée à former par la suite.

3me objection. — Que faire quant aux enfants de la classe ouvrière, lesquels ne peuvent recevoir chez eux cette éducation pratique, à cause des notions qu'elle exige?

Nous répondrons qu'il ne paraît pas plus difficile de donner aux enfants du peuple un enseignement analogue, en l'appropriant aux possibilités des écoles maternelles,

des salles d'asile, des Kindergärten, etc. Là aussi bien que dans la famille, on peut enseigner le dessin avant l'écriture, et une langue vivante avant de fatiguer ces petits cerveaux primitifs avec les difficultés d'un alphabet. Pourquoi la maîtresse de la classe enfantine ne serait-elle pas, sinon d'une nationalité différente, du moins assez familiarisée elle même avec au moins une langue étrangère pour l'enseigner à ses élevès simultanément avec la leur? Qu'on ne nous dise pas que les enfants n'en sauront ainsi aucune complètement: combien d'exemples n'avons-nous pas tous les jours dans nos provinces françaises, d'enfants de paysans parlant à l'école le français le plus exact, tandis qu'avec leurs parents ils ont à employer un patois ancien, par fois très différent?

Il est nombre d'autres objections auxquelles on pourrait avoir à répondre, sur un sujet aussi complet et aussi important. La question demanderait une discussion serrée, un échange d'idées fait sans parti pris dans le but d'arriver à une solution pratique réunissant le plus d'avantages possible.

Qu'on nous permette donc de borner là cet exposé, qui ne prétend dire le dernier mot de rien et qui appelle surtout des réponses de la part de tous ceux qu'intéresse l'éducation de l'enfant.

L. Chaptal.

L'Education des sens.

L'école doit être la continuation de la famille, son action doit venir s'ajouter à celle des parents. C'est assez dire que parents et éducateurs doivent être collaborateurs. La méthode d'enseignement à l'école primaire doit être « maternelle ».

La mère s'adresse d'abord aux sens de son enfant, et c'est elle la première éducatrice, elle aussi qui obtient les premiers resultats les plus ardus mais les plus merveilleux.

Quand l'enfant nous arrive dans les écoles, déjà sa petite intelligence s'est éveillée; le terrain est préparé bien peu dira-t-on peut être, mais je n'hésite pas à dire « beaucoup ». Tout est à faire — d'accord — mais comparez cette toute petite fille rieuse que la maman vous amène, au bébé que la mère avait dans ses bras il y a peu de temps.

La fillette regarde, écoute, traduit déjà ses impressions dans son langage imparfait et naïf, mais elle entre au moins en communications avec son entourage. A quelques mois l'enfant n'était qu'un petit être gâté qui ne s'intéressait à rien, il se laissait vivre... et voilà tout... Ce résultat c'est la mère qui l'a obtenu... en bien peu de temps pourtant. Qui niera donc l'efficacité de la méthode qu'elle a employée? C'est donc la « méthode maternelle » que nous

devons appliquer et continuer avant tout, cette éducation des sens est admirablement ébauchée par la mère.

Les sens d'ailleurs agissent plus tôt et plus que toutes les facultés dans l'acquisition des idées. Apprenons donc l'enfant à voir, à écouter, à observer. Allons doucement, simplement comme fait la mère. Voyez là donnant à son enfant ses premières leçons. Son langage n'est pas celui de la grammaire, il n'a pas la forme sèche et rigide d'un enseignement, c'est d'abord un mot, souvent même une syllabe que l'enfant s'efforce de prononcer en souriant. Oui, il sourit, et pourtant ce premier travail lui est pénible et ce premier effort il le fait joyeusement puisqu'il sourit comme pour montrer à sa mère qu'il est heureux d'entrer en communication intime avec elle. Et il sent de plus en plus le besoin et le plaisir de comprendre et d'être compris... il s'efforce de parler. Voilà ce que peut l'enseignement « maternel ».

L'enfant quitte sa mère pour nous être confié. N'allons donc pas détruire les fruits si merveilleusement obtenus. Comme la mère adressons-nous aux sens de l'enfant, ne demandons pas beaucoup à ces êtres si frêles, ne cherchons qu'une chose: les intéresser. Alors, nous aussi, comme les mères, nous aurons cette joie intime de voir nos tout petits, ces bons petits amis — les meilleurs que jamais nous rencontrerons, qui sait, les seuls peut être — s'initier à toute chose, s'instruire, se développer et nous payer de leur sourire où passe vraiment un rayon du ciel bleu.

Ne croyons pas qu'une année ou deux suffisent pour cette éducation des sens. Malheureusement c'est souvent le cas, un enseignement dogmatique et abstrait trop hâtif vient anéantir les résultats du premier, et comme l'enfant ne peut pas pénétrer ces abstractions, on surcharge sa mémoire d'un fatras de mots creux et vides et bien vite meurt à tous jamais l'esprit d'observation, d'investigation, celui qui permet aux personnalités de se former, en même temps que se perd souvent pour toujours le plaisir, l'intérêt qui faisait travailler le petit enfant en souriant... qui

fait accomplir aux hommes des actes de génie ou d'héroïsme... Il était si désireux de vous écouter le petit enfant, si heureux de regarder les fleurs, les oiseaux, ces objets, ces tableaux que vous lui montriez. Il retenait si bien que c'est le maçon qui fait les murs, que le boulanger cuit le pain, que ce pain est fait de farine, que cette farine blanche sort du moulin qui, là bas, tourne ses grandes ailes au vent, que ce grain vient des épis dorés qui mûrissent si bien au soleil d'été. Tout petit il a vu et retenu tout cela, il a appris à aimer les fleurs, les oiseaux, il a admiré les étoiles au firmament; bébé savait que le feu brûle, qu'on ne marche pas sur l'eau, que le vent en hurlant déracine les arbres, que le froid fait mourir les plantes, les petits oiseaux et les petits enfants pauvres qui n'ont ni pain ni foyer. Bébé pensait à tout celà, et dans son petit cœur tout de suite naîssait ce bon mouvement qu'il devait alors partager son pain et ses gâteaux avec les petits enfants qui ont faim...

Et c'est ainsi que bébé a appris à aimer la grande nature, et à l'aimer non seulement dans ses beautés, mais dans ce qu'elle a de malheureux; sans bien comprendre encore il sent déjà à l'état diffus mais très sûrement, l'esprit d'un être supérieur, l'esprit de la divinité plâner au dessus de toutes ces merveilles. Son esprit s'ouvre aux grandes pensées, son cœur aux sentiments les plus généreux, son âme s'envole vers l'au delà.

L'éducation de la première enfance doit se faire en suivant sa nature, mais que devient parfois l'école pour le petit enfant? Un joug, une peine. S'il se regimbe parce qu'il s'ennuie on le punit. Pourquoi donc laisser en oubli la méthode d'observation, si facile, si naturelle? Il n'est pas difficile pourtant, de comprendre que le premier but à atteindre est de captiver l'attention de l'enfant. Il ne faut jamais le rebuter par des exercices de mémoire trop fatigants pour lui, exercices qui paralysent l'effort de la pensée et en font un perroquet; il ne faut pas le surmener, le gaver pour en faire un petit singe savant. Que les parents,

les mères surtout, n'exigent pas que l'école conduise leurs enfants à une sotte précocité. C'est là un orgueil ridicule, orgueil criminel qu'ont les mères de vouloir dire d'un bébé de 4 ans: « C'est un petit homme, il sait lire et écrire ».

Pauvre petit homme, qui jamais ne sera un grand'homme! qui, s'il n'est pas exceptionnellement robuste, va devenir un désequilibré. Il suffit, à l'école primaire, de favoriser l'évolution naturelle de l'âme et du corps, pour obtenir un développement normal et plus rapide au lieu d'une dégénerescence ou d'un avortement. Ecouter la nature, mettre à profit ses enseignements, voilà le guide.

Et pour moi, rien n'est efficace comme les sciences naturelles. Or à l'école primaire ce genre de leçons est presque nul ou elles sont données d'une façon, hélas, si abstruse! Qu'on s'excite donc davantage à ces leçons d'observation et qu'on synthétise le reste. Que l'on se contente d'apprendre l'enfant à lire, à écrire, à comparer, à peser, à grouper les couleurs, à dessiner simplement les objets connus et à s'en servir. A ce genre d'exercice l'enfant acquiert à son insue, en jouant, l'esprit de suite, la logique. Apprenons aussi les petits à chanter, tout chante en leur âme liliale, chantons avec eux et pour eux..... comme font les mères.... Puis laissons les enfant jouer, sauter, courir.... parfois aussi disciplinons leur jeux, apprenons leur à évoluer en marches rythmées par le son de leur voix. Cette gymnastique forme en eux l'esprit d'obéissance, de discipline, l'esprit d'ordre.

Les yeux exercés, l'oreille attentive, le tact bien developpé, les membres assouplis et forts, ces enfants sont prêts avec leur cerveau sain tout préparé à recevoir l'enseignement le plus élevé. On commence trop tôt, oh! bien tôt, l'étude de l'histoire, de la géographie, des mathématiques abstraites même!

Ces leçons devraient plutôt être occasionnelles, et pour les sciences naturelles pas d'instants plus propres que ceux d'une promenade. Que l'institutrice apprenne ses petits élèves à collectionner les fleurs, les insectes, les pierres. Que les enfants sachent que le ruisseau de la prairie se

jette dans la rivière dont le point leur est bien connu, que de là la rivière s'achemine vers la grande mer. Rien n'est plus simple à faire remarquer que tous les ruisselets devalent de la colline et qu'ils coulent en pentes douces vers l'océan. L'enfant d'ailleurs pose mille questions. Répondons lui toujours la vérité, clairement, simplement. Ne l'éloignons jamais, ne l'obligeons pas au silence par cette phrase toute faite de notre indifférence, parfois de notre ignorance: « Tu es trop petit, tu sauras cela plus tard » et surtout ne mentons jamais à l'enfant.

L'enseignement deviendrait ainsi plus efficace, d'accord qu'il serait avec les lois naturelles. Nous pensons que pour être conforme à l'évolution naturelle de l'être, l'instruction et l'éducation de l'enfant doivent être faites de manière à maintenir un plus juste équilibre entre ses différentes facultés, à developper la faculté de penser juste par le procédé si naturel de l'observation et de l'expérimentation. Les enfants ainsi formés arrivant dans les écoles moyennes seraient plus aptes à suivre les cours, les études littéraires y gagneraient comme les études mathématiques et artistiques, qui doivent être developpées au même titre dans toute éducation complète.

Alors seulement on pourrait réaliser pleinement ce que tous nous désirons « l'école pour la vie ». A mon avis donc on n'attache pas assez d'importance à l'éducation des sens ni à l'etude des sciences naturelles qui jouent pourtant un rôle si grand dans la vie de tout homme au prise toujours avec les difficultés, les maladies et les accidents de toute sorte. Ces matières d'ailleurs outre leur utilité ont le plus grand intérêt. Notre devoir à nous, éducatrices, c'est donc de les faire comprendre, et aimer, de faire œuvre de prosélytisme.... et c'est un apostolat qui mérite qu'on lui voue toute son âme.... c'est une œuvre, où, pour réussir, il faut une merveilleuse finesse d'observation, un tact délicat et aussi une tendresse exquise. Car il faut aimer la nature dans ce qu'elle a de grand, de sublime, dans ce qu'elle a même de mystérieux... mais

il faut l'aimer aussi dans ce qui semble méprisé, délaissé, oublié: homme, chose ou abstraction. Il faut être profondément convaincu pour savoir entraîner par une éloquence persuasive, il faut trouver des images vivantes, pittoresques pour decrire même ce qui est le plus simple. On doit sentir que toute l'âme du professeur tient à ces détails intimes, on doit voir passer sur ses lèvres un tel frémissement d'enthousiasme que l'auditoire est pris à son insue d'une même admiration.

Dieu et le bien de l'homme, le respect de l'ordre établi, voilà ce qu'il faut faire pénétrer dans l'esprit et dans les cœurs.

Voilà ce que doivent faire les éducatrices, voilà aussi dans quel but il faut former celles de demain.

Essayons, en avant les bonnes volontés, et *sursum corda!*

ROMAINE BOREUX.

Vu ces considérations nous proposons au congrès d'émettre le voeu:

1) De voir la famille et l'école attacher plus d'importance à l'éducation des sens et de l'observation.

2) Nous souhaitons dans ce but, voir les programmes des écoles simplifier les branches de mémoire et introduire des notions de sciences naturelles même et surtout pour les filles qui sont pour cela admirablement douées.

ROMAINE BOREUX.

Color Sense of Young Children.

I. — NATURE OF THE INVESTIGATION.

In connection with certain definite studies of young children during the past nine years, my students in genetic psychology have been required to make four color tests. The children tested must not be less than two or more than six years old. In each case the age (in years and months), the sex, and the nationality of the child and of its father and mother were required.

Students were provided with sets of Milton Bradley colors in the small size (1 inch X 2 inches). Each set contained three slips each of the spectrum colors (red, orange, yellow, green, blue, and violet) and two each of shades and tints of the spectrum colors, also gray, black and white slips. In the first test, the spectrum colors were to be matched. The colored slips were placed on a table and the child was asked to look at them for a little time. One of the standard colors was taken from the pool by the student and the child was requested to select from the pool other slips of exactly the same color as the segregated slip. When the isolated color had been matched the slips were returned to the pool and another standard color was segregated, until the child had been given an opportunity to identify the six standard colors.

The second test required the naming of the standard colors. These were one by one taken from the pool and

the child was asked to tell the names of the colors as they were selected and placed before him.

In the third test the six spectrum colors were placed in a pool by themselves and the child was asked to select the one color that he liked the best.

In the fourth test the child was requested to select from the pool containing both standard colors and shades and tints the two colors that he thought would look well together. The fourth test, it should be noted, was added two years ago. For the first, second, and third test I received returns from 424 children, but for purposes of comparison, it seemed easier to deal with even and equal numbers, hence I collated the results of 200 boys and 200 girls. In the fourth test, I received answers from 92 boys and 90 girls.

The results were collated by sexes and ages; and as I had returns from but eight children under two years and six months, I put the returns from such children with the three year group. Even year groups were made. When a child was less than six months, he was put with the age group below; when more than six months with the age group above (children 4 years and 2 months with the 4 year group, children 4 years and 8 months with the 5 year group, etc.). The six monts children were alternately placed in the groups above and below, thus one child 4 years and 6 months would be placed in the 4 year group and the next child of 4 years and 6 months in the 5 year group, etc. The results are presented in percentages with the omission of fraction. The following table gives the number of children tested for each age and sex group:

Ages of the children	3 years		4 years		5 years		6 years		Totals	
Sexes of the children	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls
Whole number tested.	39	33	68	67	57	61	36	39	200	200

II. — MATCHING OF COLORS.

In the following table will be found expressed in percentages the six spectrum colors correctly matched:

COLORS	3 years		4 years		5 years		6 years		Averages	
	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls
Red	64	76	85	84	86	87	83	85	81	83
Orange	26	18	42	40	65	66	64	70	50	51
Yellow	44	49	63	63	88	85	80	79	69	72
Green	54	45	69	61	89	90	80	80	74	72
Blue	49	64	75	68	75	85	75	77	70	75
Violet	18	18	40	43	54	72	72	72	46	54

III. — NAMING OF COLORS.

In the following table will be found expressed in percentages the six spectrum colors correctly named:

COLORS	3 years		4 years		5 years		6 years		Averages	
	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls
Red	46	60	79	69	81	82	75	85	73	74
Orange	10	12	31	29	42	48	47	67	33	39
Yellow	26	33	53	54	84	87	72	80	60	66
Green	41	40	60	49	81	88	75	80	66	66
Blue	43	40	60	52	61	74	63	77	58	62
Violet	8	6	10	15	27	44	45	56	21	32

IV. — COLOR LIKED THE BEST.

In the case of color preference, each child could select but one color, hence the following table represents the preference for a given color at each age-sex group on a basis of 100 %.

COLORS	3 years		4 years		5 years		6 years		Averages	
	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls	Boys	Girls
Red	38	48	56	60	40	48	33	43	44	51
Orange	8	2	3	1	5	2	5	10	5	4
Yellow	5	2	6	6	7	9	8	5	6	7
Green	5	2	7	6	5	5	3	8	5	6
Blue	18	18	15	12	21	21	26	20	20	17
Violet	26	15	13	15	21	15	20	13	20	14

V. – COLOR COMBINATIONS.

The color combinations are based upon returns from 182 children. The lump combinations are expressed in the following table in percentages:

COLOR COMBINATIONS	Boys	Girls
Red combinations	36	36
Orange combinations	5	4
Yellow combinations	12	13
Green combinations	14	11
Blue combinations	23	28
Violet combinations	9	6

Red and blue was the largest individual combination; it was made by 13% of the boys and 19 % of the girls; red and yellow was made by 14% of the boys ad 11% of the girls; red and white, 10% of boys and 8% of girls and blue and white, 9% of boys and 10% of girls. The six standard colors predominate in 80% of the combinations of the boys and 76% of the combinations of the girls. Tints (counting white and gray with the tints) are represented by 18% of the boys and 23% of the girls; and shades (including black) are represented by but 2% of the boys and 1% of the girls.

VI. — CONCLUSIONS.

(1) Sex differences are not pronounced, but the girls on the whole surpass the boys in their ability to both match and name the six spectrum colors correctly, and feminine superiority is more pronounced at the ages of 5 and 6 than at 3 and 4.

(2) Ability to match and name the spectrum colors increases with years, although at the age of six ability to both match and name colors was in several instances inferior to that at 5.

(3) Red is at all ages and with both sexes most often correctly named and matched; blue ranks second.

(4) Orange and Violet are least often correctly matched and named.

(5) Red is the color liked best by young children; blue is second and violet is third.

(6) Red is most often used in color combinations; blue comes second.

(7) Green was most often matched, named, and used in color combinations by children of Irish parentage.

(8) Young children match colors much more correctly

than they name them. In this my study agrees with Professor J. Mark Baldwin but it takes direct issue with Professor Alfred Binet and the late Professor William Preyer.

(9) The preference for the standard colors, rather than for shades and tints, is marked at all ages.

(10) Although I collected no data concerning black and white, my students in so many instances mention the familiarity of the young children with black and white that I feel confident that they are known earlier and better than the spectrum colors.

(11) Among the four hundred children tested, great individual differences were noted. A boy of two years and eight months could match and name correctly the six spectrum colors; another boy of three years and three months could match them and name all but violet. On the other hand, a girl of 5 years and 10 months could match and name but two colors correctly and a boy of 6 years could match only three and name only one.

WILL S. MONROE.

Les Jouets et la Pédagogie.

Il est remarquable que les plus éminents pédagogues ne se sont jamais occupés des jouets. Ils se sont crus trop grands seigneurs pour descendre à ces bagatelles. Ni le Tasse dans son *Père de Famille*, ni Rabelais, ni Fénelon, ni J. J. Rousseau dans son *Emile* n'ont abordé le sujet. C'est une lacune. Les enfants méritent qu'on veille sur leurs plaisirs.

Tout ce qu'on a inventé, c'est l'étude attrayante. M.me de Genlis faisait mettre pour les enfants l'Histoire de France en tableaux vivants; la mythologie était racontée par les peintures des tasses à café, la géographie décorait les murs de l'escalier, et les paravents portaient les principaux théorèmes de la géométrie. Froebel et Pestalozzi ont inventé les utiles leçons de choses, que connaissait déjà l'Emile de Rousseau, et les jeux des Kindergarten où le papier, la paille et les rubans s'assouplissent en menus objets. La méthode est intéressante, bien qu'elle ait soulevé des objections, deux au moins: l'une avait déjà été formulée par M.me de Staël: l'étude attrayante désapprend l'effort. L'autre peut s'exprimer: l'étude attrayante risque de rendre la récréation ennuyeuse.

Mais ne parlons que des jouets. Un humoriste, Hippolyte Rigault, écrivait en 1855 dans le *Journal des Débats:*

« Pourquoi, de ce bonhomme de métal, le premier ami de l'enfant, fait on presque toujours un être difforme, bossu par devant et par derrière, avec une bouche qui se fend, un nez qui se recourbe et va rejoindre le menton? La première imitation de la nature qui frappe les yeux de l'enfant, c'est la figure d'un monstre. Il fait connaissance avec l'art par l'entremise du laid. Il semble qu'on se hâte de révéler la laideur à ses yeux étonnés qui viennent de s'ouvrir, comme s'ils n'avaient pas le temps, un jour, de la contempler. Ce n'est pas tout. Dans le corps de ce bonhomme cagneux et bossu, on pratique un sifflet aigu dont le son déchire l'ouïe naissante de l'enfant. C'est, dit-on, pour le divertir. Voilà la première idée qu'on lui donne de la musique! Il débute dans la vie par une fausse note! Je suis persuadé que, chaque année, l'éducation de l'enfant par un hochet détruit en germe dans notre pays une foule de peintres et de musiciens. Je voudrais qu'au lieu de ces affreux visages de magots, dont l'argent et le vermeil font ressortir la difformité, les orfèvres ne fissent plus désormais que de jolies figures aimables et souriantes qui éveilleraient chez l'enfant l'idée divine de grâce. Qui empêche qu'à la place de ces sifflets barbares qui faussent l'oreille et qui vous valent, plus tard, tant de mauvaise musique, on n'insère adroitement dans les hochets de petits instruments aux sens justes et doux qui révèlent à l'enfant les premiers secrets de l'euphonie? ».

Cette page est tout un programme, et on peut la prendre au sérieux. Le jouet concourt à former l'enfant, qui deviendra homme, et les hommes font les peuples. On peut dire à une nation:

— Montre moi tes joujoux, je te dirai qui tu es.

Cette influence est telle que tout récemment, le parti des pacifistes et des antimilitaristes réclamait la suppression des fusils et des tambours dans les jouets des jeunes garçons, pour ne pas faire naître en eux des goûts guerriers.

Songez à tout ce qui représente le jouet pour l'enfant! Regardez une fillette avec sa poupée! Cette poupée n'est pas un objet, c'est une personne, c'est l'enfant de l'enfant. « Pour la femme, a dit Victor Hugo, le premier enfant continue la dernière poupée ». La petite fille prête à son poupard la vie, la pensée, la responsabilité, et par là elle fait l'éducation de sa propre conscience: elle le châtie, elle le récompense, le console, le conseille, le guide, se confie à lui. Sa poupée est sa grande amie. Elle la fait parler beaucoup mieux que le feraient tous les Vaucansons de la terre. On a eu raison de fabriquer des poupées plus jolies, articulées, d'une ligne moins grossière qu'on ne faisait autrefois. Mais pourquoi leur donner un aussi mauvais genre, avec leurs cheveux jaunes ébouriffés, leurs vastes chapeaux à plumes qui les feraient refuser aux fauteuils d'orchestre, leurs robes à falbalas? C'est là d'un bien médiocre exemple. Il faut une loi somptuaire contre les poupées aux camélias.

Bien avant l'âge de la poupée, l'enfant avait déjà des joujoux: un jouet, c'est le premier objet qu'on lui met entre les mains. Il le regarde, il le manie, l'étudie, il lui doit les premières notions qu'il reçoit du monde extérieur, et ses premières sensations; il applique sur lui les premiers efforts de son attention; il lui demande le pourquoi et le comment; il veut assouvir sa soif de savoir; il amasse le premier trésor de ses connaissances; des yeux, des doigts, il reconnaît les angles, les contours; comme le savant scalpe et dissèque, il brise pour comprendre et découvrir. Le première âge est la plus fructueuse période d'analyse, d'investigation, d'expérience. Montaigne l'a justement observé: « Les jeux d'enfants ne sont pas jeux, il les faut juger en eux comme leurs plus sérieuses actions ».

Et nous ne prendrions pas quelque attention aux premiers objets que nous prêtons, que nous fournissons à ces études? Et nous ne le ferions pas d'autant plus que la première enfance est la plus importante, eu égard au nombre considérable d'idées que le jeune cerveau enregistre: il en

acquiert plus avant l'âge de cinq ans qu'il ne fera dans le reste de son existence.

Il importe donc que le pédagogue ne se désintéresse pas des jouets, qu'il en guide et conseille la fabrication, qu'il tâche de répandre de bonne heure sur les petits enfants de la beauté et de la grâce.

Une société s'est fondée en France, société d'encouragement à l'éducation artistique de l'enfance par une meilleure entente et une conception plus esthétique de l'industrie du jouet. Elle est constituée par *Les amateurs de jouets et jeux anciens*, qui recherchent les plus jolis modèles d'autrefois pour les remettre sous les yeux des industriels d'aujourd'hui: la tâche n'est ni vaine ni médiocre. Il y a là pour la pédagogie un coin inexploré sur lequel le bon grain pourra aussi fleurir et mûrir.

Léo Claretie.

La formation de l'intelligence chez nos enfants.

Un enfant mal doué!.... le dernier de sa classe.... quelle épreuve pour parents et éducateurs! — Hélas, ils sont légion, ces pauvres petits, souffrant eux mêmes plus que qui que ce soit de leur infériorité, battus par la vie, honnis par des camarades plus « débrouillards », méprisés partout! N'eut-on rien pu faire pour prévenir de pareilles souffrances?

Voilà l'angoissant problème auquel j'ai tenté de répondre, d'un point de vue purement maternel, dans ces quelques pages, écrites d'abord pour une petite feuille adressée à quelques mères, puis retravaillées en vue du Congrès de Milan.

D'année en année plus positive dans ses déclarations, la physiologie affirme aujourd'hui les lois de l'atavisme et celles de l'hérédité. Tout être humain désireux de posséder des rejetons sains de corps et d'esprit — les seuls d'ailleurs que nous ayons le bon droit d'introduire en ce monde — doit en savoir quelque chose et être conscient de la responsabilité immense encourue par ceux qui procréent les petites créatures sans défense auxquelles nous octroyons trop souvent le mal au lieu du bien. De telles choses ne devraient pas être, et l'humanité doit devenir soucieuse de munir ceux qu'elle fait entrer en ce monde de ce qu'elle peut leur donner de meilleur et rien de moins.

La mère surtout, éducatrice par excellence, doit être résolue d'avance, en son âme et conscience, de ne pas faire mauvaise souche, mais de remplir fidèlement les sérieuses obligations que lui impose son devoir maternel, pris dans le sens le plus profond du terme. Elle saura que le fruit d'un alcoolique ou d'un dégénéré devient rarement supérieur; elle voudra faire pour son enfant tout ce qu'elle peut faire de mieux et le doter d'emblée d'un organisme aussi excellent que possible au point de vue physique, moral et mental.

Ses neufs mois de gestation commencés, elle évitera tout surmenage, toute fatigue exagérée du corps ou de l'esprit et veillera en même temps à ne pas laisser ses facultés s'engourdir.

Un travail corporel et cérébral bien choisi les maintiendra souples et vigoureuses, telles qu'un heureux développement de son fruit les réclame.

L'enfant né, la mère l'élèvera avec discernement, évitant surtout les fautes qui concernent l'alimentation, celles qui, chez les jeunes sujets, réagissent presque toujours et parfois de façon très grave, sur les nerfs délicats du cerveau. Pour peu que ce soit possible, elle allaitera elle même et s'abstiendra, pendant cette période, d'émotions trop fortes, d'agitations et de grandes fatigues. En même temps elle surveillera avec des yeux jaloux le sommeil du petit être auquel il s'agit de bâtir une intelligence solide. Un nouveau né dort à peu près sans cesse et ce repos doit être respecté. Sans pousser trop loin le soin du silence, il faut cependant assurer à son organisme fragile une tranquillité bienfaisante et très salutaire. En effet, plus un nourrisson est entouré de calme, moins il sera nerveux, excité ou pleureur. Les éclats de voix, les chansons bruyantes, les agaceries destinées à les faire rire, sont tout simplement meurtrières pour la santé mentale des pauvres petits qui en sont les victimes. Que de fois ne les manie-t-on pas à tort et à travers, au rebours de tout bon sens, les secouant, les promenant, les bousculant, les faisant sauter, ébranlant

leurs nerfs à plaisir, pour le moindre grognement qui leur échappe, tandis qu'un simple changement de position, sans autre cérémonie, aurait peut être suffi pour leur rendre pleine sérénité !

Il faut à bébé bon air, bonne nourriture et propreté exquise, nul ne l'ignore, — mais que d'éducatrices oublieuses que beaucoup, qu'énormément de calme lui est tout aussi nécessaire! On sait trop peu que la plupart des cris d'un enfant, du reste sain et bien soigné, ont pour motif son énervement. Les jeunes chats qu'on manie et qu'on caresse souvent deviennent des bêtes laides et hargneuses, destructrices médiocres de souris; les bourgeons que l'on a touchés tombent en terre sans jamais nouer, ils ne porteront aucun fruit; les futurs hommes dont la tendre jeunesse n'aura pas été entourée de la plus paisible sollicitude deviendront facilement des névrosés et des incapables.

N'éveillez donc jamais un petit enfant; que son sommeil vous soit sacré — sauf contre indication en cas de maladie; — quand il aura faim ou soif, la nature se chargera de l'en avertir. Plus il dort, mieux cela vaudra pour lui, car c'est pendant le sommeil que les parties cérébrales se consolident et que tout l'organisme accumule ses réserves de force.

Quelques mois ont passé, le nourrisson a vécu sa première période de vie, comparable à la lente éclosion d'une fleur pure et délicate. Entouré de paix, d'égard et de sage affection, il s'est harmonieusement développé. Aujourd'hui il va demander davantage, il veut jouer et jouir.

Cette exigence est légitime, car un enfant qui s'ennuie est un enfant qui s'hébète; qu'il s'amuse, ce sera la base de son éducation personnelle. Mais s'il faut qu'il s'amuse, il ne faut guère qu'on l'amuse, sauf exception rare.

Ce que nous lui devons, ce sont des jouets qui l'occupent et qui l'intéressent spontanément; des jouets bien adaptés à ses facultés, à son âge et à ses besoins, conformes à ses goûts et aussi inoffensifs que possible. La mère doit étudier son enfant à ce point de vue, et elle découvrira ce

qu'il lui faut. Les joujoux élégants, corrects, « orthodoxes », fabriqués exprès, ne sont pas toujours les meilleurs, loin de là. Un de mes enfants, âgé de quelques mois, confortablement établi dans un petit nid de châles, improvisé sur les coussins du wagon, s'est amusé un jour avec son soulier rouge, pendant tout le trajet de Lausanne à Genève. Si la durée du voyage eut été plus longue, il eut joué plus longtemps peut être, car il en jouissait encore, lorsqu'il fallut descendre de voiture. Certains bébés apprécient un simple cornet de papier raide, si possible un peu craquant. Une corbeille ronde et plate, où sont déposés toutes sortes d'objets hétérogènes, de boites minuscules, de petites bouteilles variées et solides, d'images en carton, accompagnées peut être d'une chaîne en argent, d'un vieux portemonnaie à plusieurs poches qu'on aura eu soin de bien nettoyer préalablement, de quelques petits animaux bon teint, d'une poupée en caoutchouc, délicieuse à sucer, d'un collier de bobines vides et en outre de vingt autres « agobilles » tout aussi charmantes, c'est une mine de bonheur presque inépuisable pour les petites créatures humaines entre six et vingt mois. Les boîtes ornées de gravures coloriées, s'emboîtant les unes dans les autres au nombre de six ou de sept, de la plus petite à la plus grande, sont aussi examinées en tout sens et chéries au dernier point. D'autres enfants aiment les livres, qu'ils tournent et retournent à l'infini; ou bien ils s'amuseront royalement à bousculer un tabouret.

Quand bébé en a assez, il faut changer son jeu, mais jamais auparavant. Ses joujoux lui parlent, sachons faire silence autour de lui. Si visiblement un objet a cessé de plaire, on l'exile au haut de l'armoire, d'où il pourra ressortir au bout de quelques semaines, paré de tous les charmes de la nouveauté.

Bref, la question des jouets est vitale, elle mérite d'être étudiée de près par les mères, qui auront même à l'envisager pour chaque enfant en particulier, car les goûts de l'un diffèrent souvent beaucoup de ceux d'un autre petit contemporain.

Afin d'éviter à bébé l'ennui malfaisant dont nous parlions plus haut — même à cet âge l'oisiveté est funeste — on le changera quelquefois aussi de milieu. Alors, dans une chambre nouvelle, ou en plein air, on l'assiéra sur un lit, sur un canapé ou sur une chaise haute et on le laissera calmement observer les alentours, sans lui parler, sans paraître s'occuper du tout de lui. La nature, la vie de famille, les occupations d'autrui amusent certains petits êtres pendant des demi heures consécutives. Une lente et paisible promenade en « poussette », le long d'un chemin de campagne un peu fréquenté, c'est aussi une immense jouissance pour un enfant qui n'a point été gâté, ni prématurément blasé, comme le cas se rencontre, hélàs, trop souvent, déjà même au seuil de la vie. Quelques autres bébés, moins observateurs et plus recueillis, aiment à écouter une douce mélodie ou à entendre des gazouillements d'oiseaux. Par toutes ces choses on développera en eux de précieuses facultés morales et surtout intellectuelles.

Les enfants n'ont pas été créés pour nous servir de jouets, comme certaines personnes déraisonnables se l'imaginent. Sans vergogne aucune, ces gens égoistes, aveuglés, ou peut être seulement étourdis, mais toujours malfaisants, ont le front d'en user comme d'un divertissement tout à leur service. Bébé, fort sage, ne demande rien, il est occupé à ses petits jeux, sur sa couverture grise au milieu du salon, l'asile d'une satisfaction complète! Survient un oncle, une tante, un étranger, qui dérange ce pauvre petit bonheur. Bébé est interpellé, saisi; on lui montre cinq ou six objets divers dont il se serait fort bien passé, on le fait sauter, danser, tourner, on ne le ménage point, il en a quasi le vertige. Et puis, au bout d'un instant, quand on en a assez, il est tout bonnement remis en terre et on s'imagine avec naïveté qu'il va reprendre ses jeux, si brusquement interrompus. Erreur complète, il n'en fera rien, il n'y songe même pas, il en a perdu le goût, pour plusieurs heures peut être. Et si ce système imbécile continue quelque peu, vous aurez bientôt un de ces enfants dénués de stabilité

et de persévérance, un de ces êtres grognards, qui se fatiguent de tout et qui veulent du changement vingt fois par heure. Alors on se fâchera contre lui, on le brusquera peut être et en tout cas on s'écriera avec aigreur: « Ce désagréable enfant, il ne sait pas jouer seul! »

D'accord, mais à qui la faute? Si vous l'aviez laissé tranquille, il aurait joué seul chaque jour un peu plus longtemps. Car ce jeu, c'était pour lui une occupation de toute importance, digne de votre respect. C'est vous même qui l'avez dépréciée et avilie, à vous d'en subir dorénavant les conséquences peu commodes.

Nous avons dit que le choix des jouets n'est pas indifférent, ni pour les premiers jouets, ni pour ceux qui leur succèderont. En effet, toute l'éducation personnelle se fait en jouant et par les cinq sens. Ce sont eux qui préparent les futures études de l'écolier. Il faut donc savoir classer ces jouets suivant les besoins de l'enfant qui grandit, en tenant bien compte de ce qui lui est spécialement nécessaire. Les images, gravures ou estampes, coloriées ou pas, fidèles et suggestives, sont un passe temps très utile. Elles peuvent représenter des objets, des animaux, des plantes, des paysages, des scènes familiales, elles seront toujours salutaires pour l'intelligence, à condition qu'elles ne pèchent pas trop grossièrement contre le sens artistique, qui a sa raison d'être tout comme les autres.

Ici encore, il va sans dire qu'on n'enlèvera pas à un enfant ce qui l'intéresse avant qu'il le pose de lui même; cette règle ne souffre aucune exception: il est toujours nuisible d'interrompre ou de contrecarrer les préoccupations d'un être en phase de développement; c'est bien autrement sérieux que de déranger une grande personne.

Quelques explications brèves et captivantes contribueront à rendre les gravures très appréciées. J'ai dit brèves et captivantes, parce qu'un enfant ne doit pas seulement apprendre à voir, à regarder et à observer de près, mais à bien écouter aussi. Il faut donc l'intéresser et ne jamais le lasser. Beaucoup d'enfants inattentifs ou distraits, le

sont devenus, parce que les grandes personnes qui les entouraient n'ont pas su être brèves, ni se mettre à leur portée, parcequ'au contraire elles les ont « embêtés ».

Il sera bon aussi de raconter des histoires. Si toutefois la mère n'a pas l'imagination assez fertile ou assez cultivée pour cela, elle devra lire à l'enfant des récits appropriés à son âge. Il existe actuellement un grand choix d'exquis recueils de ce genre. Je ne nommerai que les ouvrages de Suzanne Cornaz « Cœurs d'enfants et cœurs de bêtes » ou les oeuvres de Mes Dussauges et Barbault. Cet enseignement, bien donné, ravit bébé tout en l'instruisant. Il écoute même volontiers de petites phrases parfaitement sèches, telles que : « L'écureuil mange les noix. Ne renverse pas l'encrier, cela fait des taches. Il ne faut jamais avaler les noyaux de prunes. Beaucoup de pauvres petits enfants n'ont pas de mamans, il te faut bien les aimer. Les oiseaux font leurs nids dans les arbres, les nids sont leurs maisonnettes, ne les détruisons pas! »

Une mère qui ne mettrait que cinq minutes chaque jour pour lire à son enfant de quatre à six ans de courtes phrases semblables, aura déjà déposé dans sa jeune intelligence une foule de notions utiles qui le prépareront à la vie.

Un autre précieux moyen de développer les facultés enfantines est mis à notre portée par les inombrables questions que nous pose la future génération, le long de sa petite enfance. Hélas, autant ces questions sont sincères, naïves, honnêtes, autant nos réponses le sont souvent peu. Sans mentionner les mères insensées, qui par leur criminel: « Laisse moi tranquille » font taire les jeunes âmes dont l'épanouissement leur était confié, et tarissent — parfois à tout jamais — la source de la confiance et des épanchements, combien en reste-t-il qui remplissent en toute conscience leur tâche de première éducatrice, profitant de ce petit cœur ouvert, tout béant d'amour et de foi sans limite, pour y déposer des semences bénies de saines et de salutaires vérités ?

Que de fois, quand bébé questionne, ne lui ment-on pas, ne se moque-t-on pas de lui, ou tout au moins ne rit-on pas de son ingénuité? Il avait souci réel d'obtenir ce renseignement, tout baroque, ridicule ou superflu qu'il ait pu vous paraître; il vous regardait en face, avec ses beaux grands yeux francs et limpides. La réponse était peut être difficile à donner. N'importe, il comptait sur vous. Avez vous fait de votre mieux pour ne pas le désappointer? Avez vous compris la hauteur du sacerdoce qui vous incombe? Si c'est « non », ayez en honte; vous avez commis une action mauvaise: en piétinant sur ses délicats premiers germes vous avez lâchement compromis la moisson future!

La mère a aussi le devoir d'inspirer à son enfant le désir d'aller à l'école. Non seulement elle évitera avec soin de la lui présenter comme un épouvantail, de la lui annoncer comme une punition, comme un lieu où on l'expédiera s'il n'est pas sage, mais elle lui en parlera avec éloges, avec enthousiasme même, préparant son petit cœur à l'obéissance, à la confiance et à l'amour envers sa future maîtresse, lui expliquant qu'il aura là bas des camarades, envers lesquels il faudra être bon, auxquels il faudra céder quelquefois et qu'il devra toujours traiter en frères et en amis. De cette façon, le seuil de l'existence scolaire sera franchi avec joie par le petit étudiant en herbe et une ère heureuse succédera à ce favorable commencement.

J'ajoute que la mère devra chercher à obtenir au moins quelque contact avec la personne qui cinq jours sur sept la remplacera pendant plusieurs heures consécutives. L'intérêt du petit enfant exige que mère et institutrice travaillent dans l'harmonie la plus complète, étroitement unies pour la pleine réussite de leur haute entreprise, par des liens de sympathie, de respect mutuel et même d'affection.

Il serait utile aussi, dès sa cinquième année à peu près, d'habituer bébé à accomplir régulièrement, chaque jour, à une heure fixe, une toute petite tâche d'un travail manuel ne l'amusant pas: un peu de canevas ou de tricot, par exemple. Il apprendrait par là que toutes les

besognes ne sont pas réjouissantes, qu'il en est d'ardues et que celles là aussi doivent être exécutées fidèlement J'aime à croire qu'il est superflu de prémunir les éducatrices contre certaines paroles imprudentes et dangereuses telles que : « Ne fais pas cela, tu vois bien que c'est trop difficile pour toi, tu n'y arriveras jamais. » N'est ce pas chose odieuse que de détruire ainsi une des meilleures facultés des tout petits, en les décourageant, en leur faisant perdre cette inestimable confiance en eux mêmes, cet optimisme indomptable, cette vigoureuse et touchante ardeur mise aujourd'hui au service d'un jeu, d'une illusion, mais qui plus tard, le long de la vie, après avoir été modérée par ses âpres leçons, les rendrait capables des plus nobles luttes, des victoires les plus splendides, les plus décisives parfois? Pourquoi toujours leur faire part de nos doutes? Pourquoi ne pas les laisser essayer, essayer encore, avec entrain et zèle? Pourquoi, entre eux et leurs efforts, interposer nos tristes désenchantements? Certes, il serait souvent plus facile, plus commode aussi, de faire l'ouvrage nous mêmes; nous épargnerions de la sorte notre temps et notre peine. Mais est il juste ou équitable d'enlever à un être en voie de formation les moyens de se développer, d'apprendre à se tirer d'affaire seul, de faire des progrès utiles? N'appauvrit-on pas le prochain chaque fois qu'on lui ôte une responsabilité? Et nous, éducateurs, nous avons le devoir imprescriptible, de viriliser dans toutes les occasions, pour son plus grand bien, le caractère et les facultés de la petite créature qui dépend de nous, dans une si large mesure, pour le succès de son voyage terrestre.

Une fillette de quatre ans s'évertue à nouer seule son petit soulier. Elle fronce les sourcils, elle pousse de gros soupirs bruyants, elle transpire sur sa grave entreprise, mais elle persévère. Peut-être réussira-t-elle. Et, si non, n'aura-t-elle pas du moins fait de son mieux? Survient sa mère, ou sa bonne, ou une sœur aînée: « Voyons, Madeleine, tu vas faire des nœuds aux cordons; veux tu bien me laisser fermer tes chaussures moi même? ce n'est pas

ton affaire ». La fillette entend, et elle se le tient pour dit. Désormais elle ne s'appliquera plus si volontiers, elle se gardera de peiner pour rien. Ah! cette contagion de nos découragements, quel poison funeste pour ces futurs travailleurs, qu'au contraire il aurait fallu stimuler et vivifier pour d'ardents combats, en vue des biens les plus précieux, les plus inestimables!

La mère, en toute occasion, n'aidera donc que juste assez, pour que l'enfant ne se rebute pas, pour qu'il puisse gaiement triompher des obstacles.

C'est vers l'âge de trois ou de quatre ans qu'il faut commencer à surveiller l'ordre et la propreté des petites possessions personnelles de bébé. On lui enseignera à ne pas laisser traîner, à arranger ses affaires, sa planche, son armoire ou sa chambre, à éviter les taches et les barbouillages. On lui montrera la valeur des choses et on lui expliquera peu à peu que rien ne doit se perdre. Toutes ces notions, qui à la longue se transformeront en bonnes habitudes, deviendront utiles à sa vie intellectuelle en lui épargnant mille déboires et en lui évitant les heures gaspillées à chercher des objets égarés.

Un mot maintenant sur l'alimentation qui prédisposera le plus favorablement l'intelligence enfantine. Ce qu'on mange n'est point indifférent, pendant les premières années surtout. Nous avons dit que la mère doit être la nourrice de son rejeton et mentionné le péril des indigestions, qui pendant la petite enfance risquent d'occasionner des troubles cérébraux et même des convulsions, toujours si funestes pour la santé mentale. Un estomac fréquemment surchargé est nuisible aussi, car il appesantit l'esprit. La bonne marche des fonctions intestinales enfin est également de haute importance pour le cerveau; la mère veillera à les rendre régulières, elle s'efforcera d'en faire une question de bonnes habitudes.

Mais il y a autre chose encore. Beaucoup d'enfants mangent trop de viande, de sucreries, de fritures, trop d'aliments lourds, indigestes, et trop peu de fruits et de

légumes. Ces derniers, avec le laitage et les farineux, devraient jusque vers la septième année, constituer la nourriture presque totale de la jeune génération. En effet, ce sont eux seuls, ou tout au moins eux principalement, qui contiennent le fer, le phosphate, les sels et les matières chimiques dont le cerveau surtout ne saurait se passer. Le poisson et par dessus tout les pommes, fournissent aussi de précieux aliments cérébraux. On donnera celles-ci d'abord cuites au four, et plus tard, au dessus de six ou de sept ans, de préférence crues.

Les légumes verts, outre qu'ils contiennent fer, tannin et plusieurs sortes de sels très salutaires, ont une action calmante, rafraîchissante, ils favorisent même le sommeil. Que de grandes personnes, souffrant des nerfs, qui se sont radicalement guéries, sans autre intervention médicale, lorsqu'elles ont bien voulu se soumettre à une alimentation plus rationnelle, conforme à leurs besoins spéciaux et composée strictement de laitage et de farineux, avec addition de fruits et de certains légumes. Et nous, que de fois n'imposons nous pas à nos pauvres enfants un régime déplorable au point de vue de la prospérité de leurs facultés mentales!

Est il nécessaire d'ajouter un mot sur le vin, administré à quelques enfants sous le nom d'eau rougie? Les familles cultivées savent aujourd'hui enfin à peu près toutes que l'alcool ne peut que nuire à ceux qui croissent. C'est un stimulant, qui fait appel aux réserves de forces physiques et mentales. Or, il importe au contraire d'accumuler ces forces pendant la jeunesse, d'en faire une provision aussi considérable que possible et non pas de les vilipender follement. A toutes autres conditions égales, l'enfant qui a grandi sans aucune boisson alcoolique sera moins nerveux et possédera des capacités cérébrales supérieures. Il vaut donc, certes, la peine de l'élever dans l'abstinence totale!

Les autres boissons excitantes, le thé, le café, sont préjudiciables aussi, bien qu'à un moindre degré que l'alcool. L'enfance devrait scrupuleusement être privée de ces choses,

qui contribuent à hâter certaines transformations physiques, qu'on ralentirait, qu'on retarderait tout au contraire avec avantage, parceque, lorsqu'elles devancent leur heure, il en résulte facilement des dommages sérieux pour les aptitudes intellectuelles.

Sachons bien enfin ce qu'on a longtemps résolument ignoré, c'est qu' « au point de vue *mental* », les punitions corporelles, les coups, les corrections n'ont aucune valeur et n'ont jamais fait le moindre bien. Un coup n'augmente pas l'intelligence, ni la volonté, ni la capacité de travail. Au contraire, nombre d'êtres furent hébétés par de mauvais traitements. Que les tapes pendant les leçons soient surtout à tout jamais bannies et honnies par ceux qui ont le grand privilège de déposer les premiers germes de science dans une âme enfantine. Un soufflet, sans conteste, peut servir d'instantané et de salutaire correctif, mais il est rare que son action soit décisive, profonde ou réellement bienfaisante. Probablement que votre élève, à peine l'effet disparu, retombera dans les mêmes fautes. Seule la peur du châtiment pourrait rendre son impression durable; or la peur est une mauvaise conseillère, qui détruit l'élan, l'ardeur, la spontanéité et qui sape jusqu'aux racines les plus vitales de la saine raison.

Tout instituteur impatient, incapable d'enseigner de façon attrayante, ou dédaigneux d'en prendre la peine, est impropre à instruire le très jeune âge. Il en est indigne aussi. Le vieux proverbe reste vrai : Sur dix coups que reçoit l'enfant, il en est neuf au moins que son éducateur aurait mérités.

Inspirons nous, si cette haute tâche nous incombe, du noble exemple de Susanne Wesley, l'admirable mère du grand prédicateur anglais. Expliquant à un de ses enfants les mystères profonds de l'A B C, elle se heurta à l'intelligence ingrate et rebelle qu'on rencontre parfois le long des premières années. Pédagogue émérite, elle ne s'en troubla nullement. Et un jour que son mari l'interpelait avec quelque aigreur en ces mots : « Voilà vingt fois que

vous répétez la même chose à ce stupide enfant.... » elle se contenta de répondre, avec le plus lumineux des sourires, sans aucune ironie, en caressant au contraire tendrement la joue du pauvre petit coupable : « Eh bien, oui ; puisque dix neuf n'avaient pas suffi ». Cette mère d'élite ne méritait elle pas la récompense qui couronna sa vie, la haute distinction morale, intellectuelle et religieuse de ses dix fils et filles ?

Ceci m'amène aux dernières lignes de ce travail, par lesquelles je voudrais insister sur l'atmosphère intime du foyer familial où l'enfant vit, parcequ'il est difficile de donner une bonne éducation intellectuelle à celui qui ne possède pas une éducation morale et que celle là, à son tour, est impossible chez l'enfant élevé dans un milieu quelconque, qui prédispose au néant ou à la vanité. Dans son petit cerveau, tout est encore matière molle ; le brusquer, l'effrayer, le rendre craintif ou malheureux, c'est l'idiotiser à plaisir. Les ordres trop prompts, les scènes, les criailleries, les impatiences, les énervements ou les brutalités des grandes personnes lui sont presque également funestes. Mais il y a plus encore, car les mesquineries, les commérages, les conversations sottes, médisantes ou frivoles, les mots équivoques et profanes font un mal incalculable, non seulement à son cœur et à son âme, mais à son intelligence aussi. En effet, comment demander qu'un être qui a été entouré de telles choses, ou même seulement qui a été le témoin constant de bagatelles et de médiocrités ait l'esprit prêt à s'ouvrir tout grand pour des intérêts supérieurs ? Ce serait un miracle !

Il faut que l'enfant grandisse dans une famille consacrée au bien, toute imprégnée de ce qu'il y a de plus noble, de plus haut et de meilleur. Il a besoin de paix, de joie, d'harmonie et de vérité. Il faut qu'il respire l'amour de Dieu et celui du prochain, qu'il grandisse auprès de cœurs d'élite, de ceux qui jamais ne reculent devant les sacrifices d'où le bien découlera.

La pensée morale, les notions sur l'au delà, sur l'infini,

sur l'éternité doivent aussi être présentées à l'enfance. Elles contribueront singulièrement à l'élever et à l'enrichir. Si la famille entière se sait en marche vers un monde plus haut, meilleur, vers une vraie *patrie* céleste, sa lumière luira chaque jour sur les grands et sur les petits, illuminant leur route d'une clarté toujours plus douce, toujours plus radieuse.

Alors, quand nous, mères, les premières conductrices terrestres de ces jeunes vies, toutes pénétrées de nos devoirs, conscientes de l'immense responsabilité qui nous incombe pour la formation de leurs intelligences aussi, nous aurons, avec l'aide de Dieu, sû déposer une grande idée dans ces cœurs de petits enfants, nous pourrons voir les fruits, dont les germes ont été confiés à chaque créature humaine, se développer merveilleux pour le temps et pour l'éternité.

Madame Adolphe Hoffmann.

Etude sur le développement du sentiment de la nature chez l'enfant [1].

Il serait d'un grand intérêt pour l'étude psychologique de l'enfant, de préciser la part qui revient à la nature dans notre développement intellectuel.

Malheureusement la tâche n'est pas aisée; nous n'avons pour nous documenter que des réponses d'enfant d'une sincerité relative ou des souvenirs d'un laconisme désespérant quant aux impressions de nature.

Pour nous convaincre de la pauvreté de ces documents, il suffit d'interroger les petites vies qui s'esquissent autour de vous, ou d'ouvrir les mémoires et confessions de nos meilleurs écrivains; parmi ces derniers, les uns confondent avec la plus entière bonne foi leurs souvenirs d'enfance et d'adolescence, les autres présentent de véritables lacunes, soit qu'ils aient été arrêtés par un souci exagéré de la vérité, soit qu'ils n'aient pas pris la peine de regarder autour d'eux. Quelques-uns, mais combien rares! ont su vraiment voir et se souvenir. Tous enfin ont été entravés par l'insuffisance de la parole devant la force des impressions de la nature.

(1) Nous entendons par « sentiment de la nature » la compréhension de la beauté des choses, l'impression esthétique qu'en reçoit l'enfant et non le plaisir intéressé qu'il en retire.

Est-ce à dire que l'obscurité où s'enveloppent les prémiers enseignements de la *grande éducatrice* soit impénétrable ? Je ne le pense pas ; je veux dire simplement qu'une étude comme celle-ci présente de grandes difficultes et demande une extrême prudence.

Il n'est pas sans intérêt de rechercher les causes de ces difficultés, à la tête desquelles je placerai l'insuffisance de la parole constatée plus haut.

En outre, l'ignorance du langage met les enfants dans l'impossibilité non seulement d'exprimer, mais de se formuler à eux mèmes ce qu'ils sentent, le terme leur manque, pour se préciser certains souvenirs. Dans ces conditions il n'est pas étonnant, qu'arrivés à l'âge d'homme, ils ne retrouvent plus dans leur mémoire que des réminiscences vagues, des souvenirs effacés et lointains.

La nature de l'enfant est un obstacle bien autrement redoutable à l'étude qui nous occupe : profondément égoïste, il rapporte tout à lui. Le monde n'est que le cadre où s'agite sa personnalité naissante ; il aime la nature parcequ'elle l'amuse, lui offre un spectacle toujours nouveau. Il ne s'arrête pas à la poésie des champs, ce qu'il en apprécie, c'est l'étendue et le parti qu'il en peut tirer. L'espace ! Eternelle griserie, domaine sans limites où sa soif de liberté, son impétueux besoin de mouvement seront enfin satisfaits.

Bien qu'il les traite en esclaves, l'enfant a pour les animaux de réelles tendresses ; il leur conte ses secrets, les initie à ses peines, à ses joies. Il est le tyran qui cajole, tourmente, brise, rejette avec une inconsciente cruauté ses humbles compagnons de jeu.

Enfin, l'enfant est surtout créateur. Ce qui est, n'existe pas pour lui ou n'a de valeur que par ce qu'il en fera.

A l'aide des matériaux fournis par la nature, il construit un monde imaginaire où son âme, éprise d'idéal, se meut à l'aise. La cigale est la princesse à la robe d'émeraude, le brin d'herbe l'épée qui flamboye au soleil, l'arbuste, le chêne séculaire où s'abritent les géants, la goutte

de rosée devient un lac, l'ornière un fleuve, le grain de sable une montagne ; une poignée de cailloux représente, selon les besoins, une caverne de voleurs, un palais somptueux, une cathédrale gothique.

Tout s'illumine, se transforme, s'agrandit au toucher de l'imagination enfantine ; nos petits sont à l'étroit dans le monde, ils rêvent d'audelà, de lointains, d'Infinis ; des visions inconnues au reste des hommes, passent en leur cerveau. Divination ou reminiscence ? Qui le saura !

Ainsi l'enfant ne regarde pas la nature, il s'en sert Qu'il agisse, observe ou définisse, il considère les merveilles qui s'offrent à sa vue, sous un seul aspect : l'usage qu'il en peut faire.

Dans une remarquable étude sur « les perceptions des enfants » (1), M. Binet nous les montre onstamment attentifs à l'utilité des choses : « Si vous interrogez » l'enfant, dit encore M.me Tuster « sa réponse sera toujours une indi- « cation d'emploi, d'utilité ou de mouvement : — Qu'est ce « qu'une table ? — c'est pour manger. — Un couteau ? « — c'est pour couper. — Un oiseau ? — c'est pour « voler (2) etc..... ».

J'ai interrogé à mon tour l'enfant et il m'a répondu : La nature, c'est pour s'amuser.

Les sources où j'ai puisé sont de valeur très inégale :

J'ai essayé de revivre les impressions de mon enfance (3).

J'ai écouté se raconter eux-mêmes le génie ou le talent (4).

J'ai recueilli enfin les idées que les fillettes de mon entourage ont daigné échanger avec moi, et, malgré la richesse apparente de ces sources, j'ai fort peu trouvé à glaner quant au développement du sentiment de la nature.

---

(1) Revue philosophique, déc. 1890.

(2) Bulletin de la société libre pour l'étude psychologique de l'Enfant, février 1906.

(3) Voir l'*Enfant* du 20 août et du 20 septembre 1905

(4) Travail en préparation.

En dehors des causes énumérées plus haut, il convien encore d'attribuer cette lacune à la dévorante activité de l'enfant ; déjà conscient de la brièveté de la vie, il se hâte de jouir sans prendre le temps de regarder, sans s'attarder à l'impression reçue ; son attention, que nul n'a pris soin de diriger, suit son rêve et ne s'attache pas à la réalité des choses.

N'y a-t-il pas là une précieuse indication pour tous ceux qu'intéresse la formation intellectuelle de l'enfant ?...

Je crois pour ma part, et je me fais ici l'apôtre de cette inébranlable foi, qu'il est une éducation du sentiment de la nature ; on apprend tout à l'enfant, hormis l'art d'exprimer et de regarder. Le malheureux bambin sait à peine bégayer que déjà, maîtres, parents, amis, se liguent pour lui enseigner à taire ou déguiser sa pensée.

Modérer les élans, étouffer les enthousiasmes, faire du silence et de l'immobilité l'idéal de la sagesse, telle paraît être l'unique préoccupation de l'éducateur, je n'ose dire de certaines mères !

Loin de moi la pensée d'attaquer le bien fondé de cette préoccupation, mais qu'on me permette de la trouver au moins inopportune.

Avant d'initier les tous petits aux beautés de la discipline ou à la dangereuse science du monde, ne pourrait-on les habituer à voir ce qui les entoure ?

Pour atteindre ce but, je crois qu'il importe de cultiver très tôt leur sens d'observation et d'attirer sans cesse leurs regards sur les splendeurs de la création.

M. Lavisse a été frappé par l'utilité de cette éducation de la nature. Dans un rapport d'une grande élévation de pensées, il montre, en citant son propre exemple et celui de sa petite fille, combien « il est facile d'enseigner à de « tous petits et a de toutes petites cet art de regarder.... « Très peu d'hommes savent se servir de leurs yeux, dit- « il, beaucoup regardent leurs pieds, d'autres laissent « flotter leur regard.... Il faut apprendre aux enfants à « regarder ; quand je me promène avec ma petite fille de

« huit ans, j'attire son attention sur des arbres mirés par « l'eau d'un étang, ou bien je la prie de compter les « nuances de verdure qu'elle a sous les yeux ; ou bien « encore, si le vent souffle, de discerner les sons différents qu'il tire des diverses sortes d'arbres....

« Je procède discrètement, comme par hasard et par jeu, « me gardant bien de faire le professeur de nature.... Je « lui rends un grand service en la préparant à comprendre « les poëtes. Lors qu'elle lira dans son La Fontaine:

« Le moindre vent qui d'aventure
« Fait rider la face de l'eau

« elle verra la face de l'étang et la ride courir en frissonnant..... C'est aux parents qu'il appartient de donner « cette éducation familière de la nature, pour laquelle « l'heure propice est celle des vacances, mais, le maître, « dans sa classe, le livre en mains, peut évoquer et « préciser dans l'esprit de l'enfant le souvenir de ce qu'il « n'a vu que superficiellement..... Une éducation qui s'enferme dans les classes et dans les livres, dit encore M. « Lavisse, est une opération factice, et il ajoute: Si les « livres sont si souvent oubliés au sortir de l'école, c'est « qu'ils ne sont pas commentés par des regards jetés sur « la nature et sur la vie.... Ce n'est pas le livre, même « imagier, qui doit aider à comprendre la nature, mais la « nature qui doit aider à comprendre le livre ».

Cet éloquent plaidoyer résume si parfaitement ce qui précède que nous pouvons dès maintenant passer à la conclusion pratique de ce travail.

Nous avons vu comment, entravé par son ignorance du langage, absorbé par son rêve, impatient de jouir, l'enfant passe auprès des splendeurs de la création sans s'apercevoir de leur beauté. Profondément égoïste, essentiellement utilitaire, il se sert de la nature, mais ne l'admire pas. Nous avons constaté, enfin, qu'il jette un regard distrait sur ce qui l'entoure, regard qui ne peut lui laisser qu'une impression superficielle.

Nous dirons donc, en nous appuyant de la haute autorité de M. Lavisse, puisque « le premier, le plus grand enseignement est donné par la nature », puisque « le livre, même imagier, ne peut suppléer à cet enseignement » (1) n'y a-t-il pas lieu d'entr'ouvrir de temps en temps les portes de la classe? Enfin, puisque « la leçon faite par le maître ne suffit pas, qu'elle n'est et ne peut être que le commentaire des leçons de la nature » (2), n'avons-nous pas le devoir de faciliter aux petits citadins ce salutaire enseignement?

Deux choses m'ont surtout frappée au cours de l'enquête à laquelle je me suis livrée à propos de cette étude; deux pensées ont également retenu mon attention dans le rapport de M. Lavisse.

1.° L'utilité d'une éducation de la nature faite par les parents, à l'heure des vacances, éducation expérimentale, vécue, oserai-je dire.

2.° L'opportunité de remanier le programme de nos écoles et de doter au moins les petites classes d'un enseignement spécial qui préparerait l'enfant à comprendre et aimer la nature. Pour les uns cet enseignement préciserait certains souvenirs, pour les autres il serait une révélation, une envolée vers des horizons d'autant plus enchanteurs qu'ils seraient plus inconnus. A tous, enfin, il apprendrait à regarder et à voir.

Mais, direz-vous, comment appliquer cet enseignement? D'une part, les joies de la vie à l'air libre, même pendant le temps si court des vacances, ne sont et ne peuvent être que le partage des privilégiés; d'autre part nos programmes sont déjà trop chargés pour y introduire une nouvelle branche. Au reste rien n'a été négligé: les locaux sont sains et aérés, les promenades fréquentes, enfin les colonies scolaires de vacances envoient aux champs des légions d'enfants anémiés et délicats.

Tout a été fait, semble-t-il, eh! bien je crois, moi, que

---

(1) M. Lavisse déjà cité.
(2) » » » »

tout reste à faire quant au but que nous nous proposons dans cette étude.

Permettez-moi avant tout de répondre aux objections que je viens de vous signaler, objections qui m'ont été faites à plusieurs reprises.

1.° Pourquoi se limiter aux enfants souffreteux et ne pas faire bénéficier les écoliers bien portants du bienfait des vacances aux champs? La dépense occasionnée par cette mesure pourrait être réduite par divers moyens: entente avec les œuvres existantes; accord avec les C.ies de chemin de fer en vue de l'obtention de parcours absolument gratuits; appel à l'initiative et à la charité privée. Pour peu qu'on l'y pousse, il n'est pas d'enfant aisé qui ne consente à envoyer chaque année un petit frère malheureux à la campagne. J'en connais à qui il n'est pas besoin de tendre la main; ils savent l'ouvrir seuls.

2.° La « promenade en file indienne, telle qu'elle se pratique en France vous semble-t-elle devoir rester ce qu'elle est? Quant à moi j'avoue que je n'ai jamais vu passer sans un sentiment de pitié ces longues théories de bambins que suit un pion humilié ou un maître d'école indifférent. Ont-ils d'autre but, ces petits, que de déambuler par les rues? vont-ils au moins s'ébattre après cette marche monotone, pourront-ils enfin dilater leurs poumons en un violent football, en une passionnante partie de barres? — Quelquefois — Il faudrait que ce fût toujours.

Reste la question des programmes à remanier. Ici nous touchons à un orgueil, non-seulement national, mais universel: la France, le monde civilisé, devrais-je dire, s'énorgueillit à bon droit de ses écoles. On a prodigué l'espace et la lumière, on a surchargé les programmes, il est maintenant reconnu que chaque enfant du peuple reçoit une instruction digne de l'homme libre qu'il sera plus tard.

J'ai le regret de ne pas partager tout à fait cet optimisme. Je fréquente depuis plusieurs années les enfants, d'un de nos plus vivants faubourgs et j'ai été frappée de l'ignorance absolue des fillettes qui veulent bien me traiter en

amie et me faire leurs confidences. Voici des enfants qui ont fréquenté l'école, ont appris et répété d'interminables leçons, ont eu des prix, le certificat d'études, que sais-je encore! Je me suis amusée à les questionner et je n'ai jamais obtenu d'autre réponse qu'un : « je ne sais pas » fatigué et ennuyé. « C'est bien assez de parler de tout cela à l'école » disent-elles.

La dose de science absorbée dans les classes est-elle trop forte ou mal distribuée? Elle est en tout cas mal digérée. La lecture des journaux, les discussions politiques en apprennent plus en une heure à nos petites filles des faubourgs que toute une année d'école. C'est ainsi que Corneille et Racine leur sont révélés par les soirées de « Mimi Pinson; et que, sans M. Thalamas, qui ne s'y attendait certes pas, Jeanne d'Arc resterait un sujet d'école dont on ne parle plus quand on a décroché « son certificat ».

Ne croyez pas que j'exagère! Pour me disculper et m'innocenter du soupçon de parti-pris, permettez-moi de vous mettre sous les yeux un article de M. d'Esparbès :

« On s'occupe beaucoup, en ce moment, des enfants qui fréquentent l'école communale, des petites « intelligences primaires », comme on a tort de les appeler dédaigneusement.

Il paraît que cent mille instituteurs donnent à quatre millions d'enfants la quotidienne becquée du système métrique de la géographie et de l'histoire et que cette instruction primaire a fait tomber aux environs de 2 °/₀ la proportion des conscrits illettrés.

Ces chiffres sont satisfaisants, de nature à nous rassurer sur l'avenir, mais ce sont les chiffres d'un optimiste. La réalité en donne d'autres. Or, voici des faits.

Une statistique municipale atteste que 60,000 enfants parisiens ne reçoivent aucune instruction, faute de place dans les écoles, et qu'il existe dans la banlieue et même en province des classes renfermant 60, 80, jusqu'à 100 et 120 écoliers.

Les petits Parisiens qui ne vont pas du tout à l'école

sont évidemment à plaindre, mais que dire de leurs camarades provinciaux? On se demande ce qu'un instituteur peut enseigner à cent vingt enfants distraits, massés en desordre devant sa chaire et quel profit la bande turbulente peut retirer de ses leçons.

Il n'est pas besoin de réfléchir pour être assuré qu'un enseignement fait dans ces conditions déplorables est plutôt inutile que bienfaisant. Si les chefs de famille étaient consultés, ils répondraient: « Pas de classes! Pas d'écoles du tout, plutôt que des classes de 120 élèves! »

J'ai cité ici même, il y a quelque temps, des réflexions de conscrits interrogés sur Jeanne d'Arc et Napoléon I, par leurs instructeurs:

D. — Qu'est-ce que Jeanne d'Arc?

R. — Un grand homme de guerre qui a été dans les colonies, etc.

D. — Qu'est-ce que Napoléon I?

R. — Un général d'Egypte qui a vaincu à des batailles dans l'Est, etc.

Des réponses, enfin, à changer les caporaux en citrouilles et à faire tourner le lait des adjudants.

Si ces malheureux, aux questions posées, n'avaient répondu qu'en balançant leurs épaules, leurs yeux naïfs franchement ouverts sur le capitaine, qui donc eût osé se moquer d'eux? Mais ils déclaraient savoir lire et écrire, ils se croyaient lettrés, les fous, ils se vantaient d'avoir été longtemps à l'école et c'est sans hésitation qu'ils répondirent leurs extravagances.

Vous pensez peut-être: Ceux-là étaient des cancres à l'école primaire. Soit; tournons-nous vers les autres.

Je me suis informé de quelques bons élèves auprès des instituteurs, de certains enfants choisis par eux et entraînés pour l'examen du certificat d'études. Un inspecteur primaire d'une petite ville des environs de Paris (une ville que je nommerais si j'étais cruel) vient de me confier les compositions de ces « bons élèves ». J'en publierai deux. Faites-moi le plaisir de les lire et ne criez pas, en les

lisant, à l'exagération ni au mensonge; je cite textuellement:

SUJET DE COMPOSITION

Dites ce que vous savez des batailles de Waterloo et de Sédan. Quelles en ont été les conséquences pour notre pays?

1. COPIE

La bataille de Waterloo fut gouvernée par Napoléon III et avait pour femme la princesse Eugénie. Il commença à ne plus pouvoir la diriger, et c'était un grand malheur. Nous voyons la campagne de Russie à Wagram par le maréchal de Mac-Mahon. Mac-Mahon gagna la bataille de Bazaine. La paix a été signée à Campo-Formio. La campagne de Sedan fut désastreuse; c'est là que Turenne fut mort.

2. COPIE. — MEME SUJET

Après la défaite de Waterloo, Louis XVIII s'en alla en France. Il reprit trois autres ministres: Casimir-Périer, Thiers, Guizot. Le cardinal Fleury releva les affaires par sa prudence. Louis XVIII fut empereur sous le nom de Napoléon III. La bataille de Waterloo est sous le règne de Napoléon I, en 1704, contre les Anglais. Il fut vaincu à cette ville et perdit beaucoup de soldats morts de froid par la nuit du 4 août, au passage du Saint-Bernard. Il fut obligé de capituler avec 8,000 hommes. Cela lui parut drôle, car il n'en avait pas l'habitude, mais puisque c'était fait il fallait bien le supporter. Il est né en Ecosse. La bataille de Sedan est sous le règne de Louis XIV contre les Russes; nous y avons gagné cette bataille, qui a fait du bien à la ville à cause de ses belles fabriques de drap les plus renommées et par sa situation.

J'ai copié *littéralement* ces deux compositions. Leur lecture, capable de changer en brosse à dents l'examina-

teur le plus impassible, démontre combien il est dangereux de faire apprendre « par cœur » aux écoliers.

Dans ces copies se rencontrent des phrases ou des lambeaux de phrases qui rappellent nettement d'anciennes récitations de choses non comprises, des ânonements de vieilles leçons déjà corrompues sous la vase de la mémoire, tels ces mots: *fut gouvernée — et avait pour femme — Le cardinal releva les affaires par sa prudence — à cause de ses belles fabriques de drap les plus renommées et par sa situation,* etc. L'unique idée spontanée, la seule paillette d'or brut laissée sur ces feuilles, c'est la réflexion de l'élève au sujet de la capitulation de Napoléon I, au passage du Saint-Bernard: « Cela lui parut drôle, parce qu'il n'en avait pas l'habitude; mais puisque c'était fait, il fallait bien le supporter ». Au moins, cette phrase marque une certaine raison. Echappée, pensante et naïve, de sa plume, elle prouve que l'élève n'est pas entièrement responsable de la triste composition qu'il a signée, que le coupable n'est pas lui seulement, et que c'est bien l'école, ou les programmes de l'enseignement national primaire tout entier, qu'il faut accuser.

Dans la préface d'un remarquable livre: *L'initiation mathématique,* M. Charles Laisant, l'éminent examinateur d'admission à l'Ecole polytechnique dit ces mots:

« Je signale aux familles et aux instituteurs qui me liront le plus grande écueil à éviter dans la première éducation de l'enfance; c'est l'abus de l'exercice de la mémoire, si général encore dans nos pratiques actuelles, et si pernicieux. En apprenant des mots à l'enfant, et le forçant à les répéter, on déforme son cerveau, on tue ses qualités natives, on prépare des générations d'êtres sans initiative, sans curiosité, sans volonté, bourrés de formules incomprises, aveulis et déprimés. »

Il a raison et son œuvre aura du succès. Que les instituteurs la méditent. C'est un livre d'apostolat qui transformera tôt ou tard, inévitablement, bien de fausses et cruelles méthodes. Il est extraordinaire qu'après tant de

conseils, auxquels des menaces se sont jointes, un aussi grand nombre d'écoles retardataires persistent à consacrer leurs heures d'étude à l'exercice tyrannique de la mémoire: « Vous apprendrez *par cœur,* pour demain, les trois premiers paragraphes du 1er chapitre des luttes de la Neustrie et de l'Austrasie. » Apprendre par cœur, enfiler les lignes d'un livre les unes après les autres, réciter! Voilà le bruit niais, confus et insupportable qui monte, encore aujourd'hui, d'une multitude d'institutions enfantines.

J'exagère à plaisir, car j'ai gardé, contre la mémoire, mes haines d'enfant. J'entends par cette mémoire une mémoire-motrice, qui ne tiendrait nul compte des paysages de sentiments et d'idées ni de leurs successives transformations, autrement dit: une auto qui roulerait sans main. A cet inconscient mécanisme, encore en usage dans les classes, je préfère l'ignorance nue, « les yeux naïfs et de tout étonnés », disait Verlaine, la fraîche ingénuité des enfants que nous trouvons si exquise chez l'homme, quand cet homme rare a su la garder.

Qu'on nous consulte. Les pères de famille souhaitent tous qu'au lieu de faire réciter, les instituteurs s'occupent uniquement de faire comprendre. Si j'avais l'honneur d'instruire des enfants, le bon-point que l'école décerne à leur mémoire, — pour faire d'eux des épateurs d'examen, — je m'empresserais de le décerner à leur modestie et à leur franchise.

Alors, au lieu de ces navrantes compositions, écrites pour écrire ou *parce qu'on serait puni de ne rien écrire,* au lieu de ces rédactions de bafouilleurs, où Bazaine est un nom de bataille et où il gèle la nuit du 4 août, j'aurais le plaisir de pouvoir montrer, en même temps que les copies des meilleurs élèves, celles des plus mauvais, même celle du dernier: une page blanche comme la petite âme éperdue qui s'y pencha, avec ces mots, qui sont aussi bien le résumé que le commencement de toute science:

« Je ne sais pas. »

Ainsi donc 60,000 enfants parisiens ne reçoivent aucune instruction faute de place. La construction d'un certain nombre d'écoles s'impose donc; ne pourrait-on obtenir que ces nouvelles écoles fussent simples, modestes et situées, autant que possible, à l'extremité des faubourgs? Avec les économies réalisées pourquoi n'achèterait-on pas de vastes terrains où nos petits écoliers pourraient s'ébattre à l'aise, voire même suivre, pendant la belle saison, des classes en plein air (1): classes de botanique, de zoologie, notions d'agriculture etc.....

Et tenez, j'ai encore un autre rêve, bien ambitieux celui-là, c'est de donner à chacun de vos petits citadins un jardinet qui serait sa chose, sa propriété et qu'il cultiverait à son gré.

C'est ainsi que procèdent certaines maisons d'éducation, on ne saurait trop les en louer.

J'ai parlé quelque part du couvent où s'écoula ma jeunesse; l'inoubliable souvenir que m'ont laissé les leçons de botanique, à l'ombre des grands arbres, ou dans la paix sereine des charmilles, est un des meilleurs de ma vie d'enfant. Lorsque ce souvenir revient au milieu de tant d'autres, je songe à la joie de vos petites parisiennes s'il leur était donné d'echapper pour un instant à la mélancolie des murs gris et des portes closes.

Je revois aussi le minuscule jardin que nous avions le droit et *le devoir* d'entretenir; vous dire l'ardeur avec laquelle nous semions, bêchions, arrosions serait impossible. Pensez donc! une propriété bien à nous, dont nous avions le libre usage, où, l'été venu, nos plantes favorites ouvraient leur fraîche corolle et sortaient de terre comme par enchantement. (Je n'oserais pas affirmer que le vieux jardinier fut tout-à-fait étranger à ce miracle).

Quoiqu'il en soit, l'intérêt que présentent au point de vue du développement physique et du sentiment de la na-

(1) On lira avec fruit l'intéressante brochure de Mr Martin St Leon sur l'Ecole de la Forêt à Charlottenbourg.

ture ces essais de culture personnelle ne vous échappera pas; on en pourrait tirer de hautes leçons morales: sentiment de la responsabilité, compréhension de la grande loi du travail, amour de la terre, souci de sa propriété, respect de celle des autres etc.....

Le goût se révelerait enfin dans la composition des massifs, le choix des fleurs, l'arrangement des bordures.

La forme du jardin trahit plus particulièrement le caractère; les notres présentaient toute la gamme des figures geométriques connues: cercles, rectangles, carrés, losanges etc..... Les sentimentales ne manquaient jamais de dessiner un cœur, les compliquées traçaient des méandres, les pédantes des croissants, les rêveuses des étoiles, les savantes des grecques, les petites personnes pratiques, dont je n'étais pas à ma grande honte, utilisaient les moindres recoins.

Et maintenant qu'il me soit permis de terminer par un vœu: celui de voir le Congrès mettre à l'étude les importantes questions abordées dans ce modeste travail: *multiplication et extension des colonies de vacances; large place donnée à l'éducation de la nature dans le programme des petites classes, promenades fréquentes et hors la ville, augmentation du nombre des écoles, achat de vastes étendues de terrain, classes en plein air durant les mois d'été et surtout création de jardins écoliers.*

Je ne me dissimule pas les objections que soulèvera un semblable programme, aussi n'ai-je d'autre ambition que de le voir discuter dans ce Congrès et de rechercher avec vous les moyens de l'appliquer.

BLANCHE TARRIDE.

Petits Parisiens — Petites Parisiennes
Choses entendues.

J'eus le mois dernier une bonne fortune inespérée; trois fillettes: quatre, cinq et six ans, consentirent à venir jouer chez moi sous conditions; pas de friandises au programme, encore moins de joujoux, mais liberté pleine et entière, c'est-à dire, droit de toucher à tout, de mettre les armoires au pillage, enfin de traiter en pays conquis le moindre recoin de l'appartement.

J'acceptais cet *ultimatum* comme la chose la plus naturelle du monde et le marché fut conclu.

Le jour dit, nos trois personnages envahirent mon cabinet de travail, avec l'intention évidente d'y établir leur quartier général. Consciente de la grâce qu'elle me faisait, la plus jeune grimpa sur mes genoux: « Tu sais, dit-elle, « on vient toutes trois, c'est pour te faire plaisir; mais tu « nous garderas jusqu'au dîner, parce qu'on a beaucoup de « choses à te dire.... Il y aura une surprise à la fin ».

En toute autre circonstance j'eusse tremblé devant ces alléchantes promesses, mais, à la grande surprise de mes hôtes, je me montrai ravie de l'arrangement, puis intriguée comme il convient par la surprise annoncée.

Sans rien brusquer, car la confiance des enfants est encore plus difficile à garder qu'à obtenir, je me mêlai timidement aux jeux; c'est ainsi que dans l'espace de quelques heures, je fis partie d'une école indisciplinée, d'une horde de sauvages, d'une troupe de saltimbanques, d'une bande de voleurs; je me contentai, bien entendu, du rôle le plus modeste, le plus effacé.

Cette discrétion porta en elle-même sa récompense: oubliant ma qualité de grande personne, ne voyant en moi qu'une humble comparse, les fillettes parlèrent sans pose, sans contrainte. On ne se gêne pas entre soi!

Je renouvelai l'expérience tous les jeudis, et chaque fois, j'obtins les mêmes résultats de verve intarissable, de sincérité absolue.

Mon second champ d'observation était trouvé, allais-je pouvoir en tirer parti?

Je ne sais si vous avez quelquefois écouté sentir et penser nos petites parisiennes; si oui, vous conviendrez avec moi qu'elles ont des vues très spéciales sur la nature: les fleurs sont pour couper, déchirer, ou encore « pour maman », elles poussent, au reste, sur les voitures des marchandes de quatre-saisons; les arbres sont pour abriter de la pluie, ou jouer à cache-cache, les pelouses pour faire la nique aux gardiens, l'oiseau n'a été crée et mis au monde que pour être attrappé par les petites filles, le chien pour japer, etc.... Quant au chat, c'est une autre affaire, il a pour lui le charme, la douceur, le mystère; ses yeux verts étonnent, son rouroussement amuse, sa fourrure soyeuse appelle les caresses, ses griffes intimident; le chat est le jouet par excellence, l'ami choyé, craint, respecté....

Ces données générales ne m'ayant pas paru suffisantes, j'ai essayé de pousser plus loin mes investigations et j'ai interwievé mes jeunes amies. Vous n'imaginez pas les ruses auxquelles j'ai du avoir recours pour ne pas les effaroucher.

Au reste, rien de plus difficile que de fixer l'esprit de l'enfant sur un objet donné; sa pensée, qu'il ne dirige pas encore, passe d'un sujet à l'autre avec une étonnante rapidité, il faut la saisir au vol, en se gardant bien de l'orienter ou de l'influencer.

Ne vous fiez même pas aux tous petits; s'ils s'aperçoivent, que vous prêtez une attention inusitée à leurs faits et

gestes, ils ne seront plus eux, essayeront de vous donner une haute idée de leur précieuse personne, deviendront, en un mot, de petits comédiens. M. Lichtemberger nous a mis ici même en garde contre cet instinct de cabotinage; il faut avouer que l'écueil n'est pas toujours facile à éviter.

Quoiqu'il en soit, j'ai pu, en m'entourant des plus grandes précautions, glaner ça et là quelques faits intéressants.

D'une façon générale, les fillettes de notre époque m'ont paru encore plus éprises de bruit et de mouvement que nous n'étions; elles sont tout action, aussi leur attention se porte-t-elle de préférence sur les évenèments, sur les menus faits de la vie.

Si vous les interrogez, elles vous répondront sans doute, mais ne s'attarderont pas à de longs développements; tranchant la question d'un mot, elles vous prient sans phrases de ne pas leur faire perdre de temps.

Marguerite, cinq ans, joue à la fermière. Je suis un monsieur de la ville qui ne sait rien, je questionne pour m'instruire; voici, croyez vous une occasion unique. Ecoutez:

Moi: « Qu'est-ce que le soleil? — Elle: Ça dit qui ferait beau — La lune? — Qu'y ferait nuit, j'aime mieux le soleil — Pourquoi? — Parceque je l'aime mieux — Qu'est-ce qu'une pomme? — C'est rond, ça a des épeluchures dessus. — Une poire? — Id.... Ah! j'oubliais, ça a une petite queue en bois au bout — La mer? — C'est l'eau, on se promène dessus et on chavire, patatras — Le sable? — Ça colle aux pattes, c'est doux — Les rochers? — Ça vous égratigne, y'en a deux au dessus de l'un — Les poissons? — C'est maigre — Mais encore? — Je te dis que c'est maigre — Les fleurs? — On les achète, c'est sur les voitures — ? — Tiens! pour en faire ce qu'on veut — Les chiens? — C'est méchant, ça se bat — Les chevaux — Ça nous écrase — Les vaches? — Ça a des cornes — Les moutons? — C'est bête, ça se laisse prendre — Les chats? — C'est gentil.... Grand'mère en a cinq, ça a du poil, quatre pattes, des yeux, des oreilles, une queue —

Les oiseaux ? — Ça se sauve quand on vent les attrapper — Qu'est-ce que tu aimes le mieux quand tu te promènes à la campagne? — Tiens! le soleil parcequ'y fait beau, et puis tu sais, j'en ai assez, jouons à autre chose ».

L'audience était finie, Marguerite me le signifiait sans ménagements.

L'enfant est très intelligente, sa sincérité est entière. Il lui arrive de s'attacher à la forme: (« la poire, c'est rond »); à la matière composante: (« ça a une petite queue en bois », « la mer, c'est l'eau »). Elle observe, elle sait même décrire: (« le sable c'est doux, ça colle aux pattes, les rochers, y en a deux au dessus de l'un »); ici la forme est défectueuse mais combien juste la définition ! Marguerite a aperçu à l'âge de 3 ans $^1/_2$ les masses chaotiques de Trégastel, la marche sur la grève lui a été pénible et le souvenir lui en est resté avec une précision, une netteté surprenantes.

Pour les chats, rien ne manque à sa description, sauf les griffes ; je n'en suis pas autrement étonnée, ce n'est pas oubli, mais ignorance, ses amis ne lui ayant jamais montré que pattes de velours.

Je me suis un peu attardée à Marguerite, parceque certaines de ses réponses offrent un intérêt particulier, d'autres, au contraire, sont d'une banalité parfaite ; soit que son esprit ne veuille pas s'attacher à l'idée suggérée, soit que les questions lui paraissent oiseuses. Il lui arrive souvent de vous regarder avec étonnement ou de vous jeter à la face cette méprisante apostrophe: « En voilà une question ! » ce qui signifie. Faut-il avoir du temps à perdre pour s'arrêter à de semblables vétilles !

Lucie, six ans, déjà écolière, sachant lire, écrire, compter: « Moi, je n'aime que les marguerites du square. — Pourquoi? — Parceque le gardien ne veut pas qu'on les cueille ! »

J'ai devant moi un vieux mur, où de hardis pierrots ont élu domicile, Lucie remarque que chaque trou est un nid. — « Sont-ils chez eux aujourd'hui, tes oiseaux? — Mais, je pense, et tu vas les voir sortir si tu regardes

bien ». — La fillette se poste en observation ; un quart d'heure s'écoule, puis un autre, rien ne se montre. « Ils sont assommants à la fin » dit-elle impatientée.

Dans un coin la petite sœur Renée (5 ans) berce sa poupée ; on la dirait très absorbée ; en réalité elle ne perd pas un mot de notre conversation. « Viens donc les guetter à ton tour, les oiseaux, lui dit Lucie. — Pourquoi que j'irais ? Es-tu sotte, ma pauvre Lucie ! tu sais bien que c'est jeudi, ils sont au jardin puisqu'il n'y a pas d'école ». Saisissement général et l'on renonce au beau projet de converser avec les voisins ailés.

Je voudrais vous faire observer la divergence profonde qui existe entre ces deux réponses et la différence de mentalité qu'elles révèlent : voici deux enfants élevées de la même façon, vivant dans le même milieu, une seule chose les distingue : l'école.

L'aînée, qui fut un charmant bébé vif et naturel, se montre maintenant très inférieure à sa sœur ; elle a acquis des connaissances nouvelles ignorées de la cadette, mais elle a perdu sa spontanéité et ses idées personnelles. La réplique de la petite Renée nous montre, au contraire, une enfant pleine de bon sens et de simplicité. Ces oiseaux qui vont se promener au jardin le jeudi comme les petites écolières de Paris ne vous semblentt-ils pas un chef-d'œuvre ?

Si nous prenons maintenant l'enfant dans un milieu plus élevé, le voyons-nous plus sensible aux beautés de la nature ? Non dans la généralité, oui dans l'exception.

Ecoutez les vers qu'un de mes jeunes amis, petit-fils d'un médecin estimé, fit à l'âge de sept ans 1|2. Il y a dans la première pièce une fantaisie, une imagination, une facilité qui ne peuvent manquer de vous frapper.

Les mètres sont aussi variés qu'inattendus, quelques-uns sont en concordance parfaite avec l'idée ; enfin, malgré la richesse de ses rimes, notre jeune poète a le plus profond mépris pour le genre et le nombre.

LA PRINCESSE.

Je suis la princesse
Partout et sans cesse,
Un grand parasol couvre ma tête
Montée sur ma bête
Qui n'est autre que mon cheval.
Je suis la fille du roi de Portugal.
Dans mes jardins sont des fougères,
Dans mes forêts sont des bruyères.
Je suis au comble de la glorie
Mais il ne faut pas croire
Que les cabanes de mon jardin ne sont pas riches
Mon chien couche dans une niche
De bois de cèdre vernis
Et quand je rentre au logis
Mon déjeuner est servi.

NORBERT H.

« Ces forêts, ces jardins, ces fougères, ces bruyères, ce chien qui couche dans une niche de bois de cèdre vernis » font rêver de ce royaume enfin; cette tendresse pour les choses moindres de son domaine est tout à fait exquise, chez une princesse « parvenue au comble de la glorie ». La fin prosaïque (« le dîner servi »), révèlent bien l'âge — et le sexe — de l'enfant. Une petite n'eut pas songé à manger au milieu de toutes ces gloires!

Norbert est d'ailleurs coutumier de ces sauts brusques vers les réalités de l'existence; ses plus heureuses inspirations sont presque toujours suivies d'un retour à ses joies d'enfant. Je ne puis résister au plaisir de vous faire connaître mon second document, bien qu'il sorte un peu de notre cadre :

LES ETRENNES.

Nous sommes tous heureux
Et de nos cœurs joyeux
Sort la pensée des étrennes
Il y a toute sorte de joujoux,
Un mouton couvert de laine,

Une poupée aux cheveux blond-roux,
Une boîte de soldats de plomb,
Et des cerceaux tout ronds.
Nos compliments sont récités
Nous n'avons plus qu'à nous amuser.

NORBERT H.

Après le don poétique, la note de bonté et de sentiment: Hélène, cinq ans, assiste à un feu d'artifice tiré sur l'eau. L'enthousiasme général ne la gagne nullement; tandis que la foule acclame, trépigue, elle reste pensive. « Père, dit-elle enfin, je voudrais bien savoir ce que les poissons pensent de tout cela, comme ils doivent souffrir! »

Voici maintenant un enfant de trois ans que je vous présenterai sous le nom de Jean-Robert.

Jean Robert est fils d'artiste, c'est un gros garçon joufflu, tout en matière, semble-t-il; nous le prenons au moment où ses parents se disposent à l'emmener dans le Midi. — « Que m'enverras-tu de là bas? » lui dit sa tante à l'heure des adieux. La question est embarrassante, perplexe, notre bambin retire sa main de sa poche (il en est à sa première culotte!) met son doigt dans sa bouche et attend l'inspiration. Quelques minutes se passent, puis, dans les yeux clairs de l'enfant, brille un éclair de joie; il se penche à l'oreille de sa tante et murmure très bas, car il a un peu honte de sa trouvaille: « je t'enverrai plein un panier de soleil! ».

La tante trouva l'idée exquise et je ne suis pas loin de penser comme elle. Moins heureux que l'aïeule de M. Rostand, Jean-Robert ne put jamais remplir son panier, mais n'eut-il pas la vision du Beau cet enfant qui rêva un instant de donner la lumière.

BLANCHE TARRIDE.

Les Musées et l'enfant.

A-t-on suffisamment réfléchi à ce fait très simple: Tout petit, l'enfant contemple avec délices les images qu'on lui donne à regarder, il les collectionne, les refait même en y ajoutant ses propres interprétations; puis, quand finit pour lui ce que James Sally appelle « l'âge questionneur », il laisse son album dans un coin. Les années passent et parvenu à quinze ou seize ans s'il entre par hasard dans un musée, notre adolescent en parcourt les salles avec ennui ou s'extasie sur le prix qu'on pourrait retirer de la vente des tableaux.

Pourquoi celà ?

Parce que tout petit, l'enfant, grâce à son imagination, transformait les images qu'il avait sous les yeux. Les personnages qui y figuraient devenaient, à son gré, l'un « papa », l'autre « maman », un troisième, « la dame d'à côté », etc. Les paysages se mouvaient, eux aussi, en sites connus et les choses elle-mêmes se faisaient familières. En un mot l'enfant s'intéressait à ses images parce qu'il ramenait sans cesse l'inconnu au connu, et comme sa connaissance du monde extérieur se trouvait encore très limitée, l'interprétation, même fantaisiste, s'adaptait sans difficulté à l'image.

Or un jour vient et très vite, où l'enfant averti par l'expérience, s'aperçoit que ses visions ne sont pas adéquates

aux réalités qu'elles expriment. S'il avait pleine confiance en ses éducateurs, il demanderait la cause du désaccord, mais, à ses « pourquoi » on a repondu trop souvent par des explications qui n'en étaient point, ou qui, pis encore, semblaient n'avoir pour but que d'abuser de sa confiance naïve. Il se tait et, comme il ne comprend plus le sens de ses images, il les laisse de côté.

Evidemment, le remède serait que les parents ne considèrent plus comme importunes les questions de l'enfant, qu'ils s'appliquent avec soin et sincérité à y répondre de leur mieux, et, de la sorte, à conserver entière la confiance du petit chercheur. Mais, comme l'éducation des parents ne se fera pas dans un jour, ni même dans une génération, il convient, sans perdre de vue le remède, de rechercher s'il n'existe pas de palliatifs.

L'enfant allait, tout petit, du connu à l'inconnu. Ecolier, il procède encore de même. Sans doute, prises en bloc, les images ne l'intéressent plus que médiocrément, mais, au fond il est resté le même. Toutes les fois qu'il peut donner à une gravure une interpretation qui lui paraît satisfaisante, il s'y intéresse. A la devanture des marchands de journaux, le fait-divers illustré, de facile compréhension, l'arrête. Entre ses livres de classe l'histoire, la géographie, le livre de lecture, pourvu que l'auteur n'ait pas l'air de trop le prendre pour un enfant, sont souvent feuilletés par lui. Il y a une quinzaine d'années, alors que le livre de Madame Alfred Fouillée: *Le tour de France par deux enfants* était entre les mains de tous les écoliers, les images qu'il contenait étaient contemplées par eux avec complaisance simplement parce qu'au bas de chacune d'elles s'étalait une petite légende explicative. J'ai eu l'occasion d'interroger sur ce point un certain nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui n'ont pas eu ce livre dans les mains depuis dix ans au moins; leurs souvenirs demeuraient aussi précis qu'au premier jour.

Ces points étant acquis, pourquoi ne partirait on pas de là pour faire l'éducation esthétique de l'enfant? Sa petite

expérience l'a mis en contact avec les gens et les choses. De grands artistes ont donné, les uns et les autres, des traductions capables de faire vibrer chez tous le sens du beau. Mettons-les en contact avec elles, avec elles seules d'abord, en les leur faisant commenter. L'amour maternel, la mélancolie qui se trace en sillons sur le front des vieux, la campagne avec ses moissons, ses bois ombreux, ses prairies, ses grands bœufs, ses moutons agglutinés en troupeau, l'école, le ménage, tout celà se revêt d'une poésie que des peintres de génie ont sentie et qu'ils ont rendue simplement, parce qu'ils l'ont traduite avec leur cœur.

Mieux que la famille, moins riche en ressources, l'école offre pour cette initiation un cadre admirablement préparé. Dans une école communale de Paris, que dirige il est vrai la femme d'un artiste, M.me Tullon, une gravure est mise chaque jour sous les yeux des fillettes et expliquée avec la collaboration de celles-ci. Dans le cours élémentaire, c'est un portrait de mère, de grand mère, un animal, un sujet simple en un mot, et, d'année en année, les sujets vont se compliquant, si bien qu'arrivée au degré supérieur, l'élève, familiarisée avec l'esthétique des différentes écoles, désire contempler les œuvres mêmes dont jusqu'alors elle n'a vu que la reproduction.

Le même système a été, m'a-t-on assuré, appliqué avec succès dans quelques écoles de garçons. Mais, qu'il s'adresse aux garçons ou aux filles, il ne faut pas s'imaginer que, parvenu au bout du cycle de l'enseignement primaire, l'adolescent puisse être abandonné sans guide au seuil d'un Musée. Depuis la Renaissance l'artiste a perdu contact avec la foule. Il n'a visé que la satisfaction d'un groupe toujours restreint de lettrés. De populaire qu'il était au Moyen-âge il est devenu essentiellement esotérique, si bien, que le commentaire est indispensable aux amateurs mêmes. N'attendons pas des milieux pauvres ou simplement de ceux qui peinent ou vivent au jour le jour, qu'ils se procurent nos guides descriptifs et lisent religieusement, au pied de chaque tableau, la description qui le concerne. Et

si, par hasard, nous rendions notre commentaire oral, les simples ne nous entendraient pas davantage. Que leur fait, à eux, que Daphné ait été changé en laurier ou que Vénus soit née des flots? Toutes ces fables si brillantes qu'elles soient, sont trop loin de leurs soucis, de leurs préoccupations, de leurs joies. L'enfant ne s'y intéresse qu'en les travestissant; l'adulte ne les travestit plus, il passe outre.

Il faudrait donc organiser, dans les musées, des promenades pour les adolescents, où l'on envisagerait non pas une école de peinture ou l'œuvre d'un artiste, mais un sujet déterminé pris de préference dans la vie populaire et interprété par les grands maîtres. C'est ainsi qu'il m'a été donné de diriger au Musée du Louvre deux promenades aux quelles participaient des jeunes filles de douze à quinze ans. Dans la première, je m'efforçai de montrer *comment on a compris et aimé l'enfant du Moyen âge à nos jours.*

Pour l'enfant le bon vieux temps n'était pas toujours un bon vieux temps. Bébé n'existait qu'à la condition de se transformer en « enfant Jésus sur les genoux de la Vierge »; Italiens et Flamands ne lui permettent de sourire qu'en bénissant. Un peu plus âgé, quand de nouveau les peintres le font comparaître devant-eux, c'est pour annoncer que plus tard, il sera un *grand* de France ou d'Espagne et pour y jouer déjà ce rôle, serré dans des habits trop étroits et trop longs où il ne peut s'ébattre, portant sous un front précocement pensif les soucis multipliés du pouvoir. Van Dyck et Velasquez aussi bien que les portraitistes français ne l'auraient pas souffert autrement. Aussi combien heureux ceux qui n'avaient pas à devenir ducs ou princes, les petits mendiants de Murillo, de Ribera, de Sebastien Boudin, les petits paysans de Van Ostade et de Téniers, les petits bourgeois de Terbery, de Van Mieris et de notre grand Chardin. Comme il est amusant de les suivre à l'école, au jeu, à table, sur les grandes routes où ils s'ébattent bruyamment! Les jeunes filles qui m'écoutaient semblaient être de mon avis, et plus d'une se dit que

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Elles reviennent plus nombreuses le mois suivant, où nous devions étudier: *la tenue du menage à travers les âges.* Pieter de Hooch leur fit visiter des intérieurs hollandais et Gerard Dow leur en présenta les ménagères. Nous suivîmes successivement ces vaillantes et accortes maîtresses de maison dans toutes leurs occupations: au marché, aux halles d'Amsterdam, avec Metzu, au marché aux poissons, avec Van Ostade, chez le boucher, où nous vîmes le « bœuf écorché » de Rembrandt. Puis, chargée de provisions, « la pourvoyeuse » rentre au logis avec Chardin et se rend à la cuisine, où l'installent Metzu et Gerard Dow. Le repas se prépare, et, quand il est prêt, Chardin le fait commencer par « le benedicite », non sans avoir eu soin de veiller à ce que le vendredi, « les ustensiles de cuisine » n'aient à préparer que des œufs et des harengs. A la table commune les frères Le Nain réunissent tout le monde, et, quand elle est desservie, la cuisine se range et change d'aspect. Assise près de la fenêtre, Drolling nous montre la ménagère faisant de la couture et Van der Meer lui confie de la tapisserie. Et, comme dans le ménage, l'épouse est en même temps la mère, Rembrandt, dans un admirable clair obscur place, près du berceau, la femme allaitant son enfant tandis qu'au second plan le mari rabote le bois.

Malheureusement, je dois le dire, les promenades auxquelles je fais allusion ne présentèrent pas les sujets annoncés, dans cet ordre, logique sans doute mais que n'avait point prévu la sagesse du conservateur du Musée. Il fallut donc commencer par une petite causerie faite en cours de route, avant d'entrer, les tableaux ne servant plus que d'illustrations à cet exposé préliminaire. D'autre part, nous nous heurtames une autre difficulté qui fut celle.... de trop bien réussir. Le dimanche, en effet, le Louvre est rempli de curieux qui s'en vont errant, désorientés, dans les galeries et qui s'attachent au premier cicerone venu. Lors de ma seconde promenade il n'y avait, avec le guide, que vingt jeunes filles à l'entrée; à la sortie, nous nous trouvions plus de deux cents personnes: militaires, bourgeois,

paysans, ouvriers, gamins, se bousculant pour avoir la meilleure place, si bien que mes auditeurs de la première heure, moins disposés à jouer des coudes, étaient rejetés sans cesse derrière cette foule imprévue et qui grossissait d'instants en instants. Dans la petite salle consacrée à l'école Hollandaise, et qui se trouvait précisément la plus interessante pour nous, plus de la moitié des promeneurs attendait, dans la salle contigue, que l'autre moitié, mieux placée, se soit décidée à s'éloigner. De là des récriminations, des cris: « On n'entend pas! — On ne voit rien! » etc. et l'intervention des gardiens qui finirent pour établir un service spécial pour nous.

Que faut-il en conclure? Que l'établissement de musées de copies, organisés dans une grande salle spécialement aménagée à cet effet, des expositions sur des sujet de nature à contribuer à l'éducation populaire, seraient très désirables. Peut-être permettrait-elle aux jeunes générations d'arriver à comprendre et à goûter, petit à petit, la plupart des chefs-d'œuvre de nos grands musées. En tout cas, cette éducation me paraît devoir postuler les deux vœux suivants:

Que l'école apprenne à l'enfant à regarder et interpréter des gravures de nature à lui former le goût.

Que l'œuvre de l'école soit complétée par des conférences avec projections et des expositions artistiques consacrées à des sujets empruntés à la vie familiale et sociale.

MAURICE BEAUFRETON.

L'école nécessaire.

O le beau jour brillant qui dès l'aube s'azure!
Du bourgeon bien sévé quel bon fruit on augure ?
Le fleuve abonde en eaux quand grossit le ruisseau
Où n'iriez-vous, enfant, d'élans pris au berceau ?

La division du travail est une condition nécessaire du progrès: elle l'assure plus réellement; elle l'accuse même, le met en relief dans toutes les branches de l'activité humaine. On pourrait dire qu'elle est de sa nature réalisable, d'application non seulement possible, mais aisée, presque naturelle.

D'autre part, faut-il un grand esprit d'observation pour constater que le pas énorme, l'enjambée colossale du travail contemporain est exclusivement dû à la spécialisation, à la création, à la fréquentation des écoles spéciales, à leur nombre incalculable, à leur influence décisive, à leur incontestable supériorité ?

Cela étant, serait-il osé d'affirmer qu'en fait d'éducation, de culture de la volonté, on n'obtiendra jamais qu'un résultat mince, inappréciable, tant qu'il n'y aura pas d'école spéciale de caractère ?

Leur établissement s'impose au même titre, à meilleur titre que les millions d'écoles spéciales d'arts ou de sciences couvrant le monde. Car si celles-ci visent à former une élite

artistique, scientifique ou autre, la gloire de l'humanité celle-là, elle, a comme but, de preparer l'artiste lui-même, d'amener l'artiste, l'ouvrier à pied d'œuvre en pleine possession de lui-même, maître incontesté de lui-même en attendant qu'il le soit de son talent, et de la matière à pétrir ; elle lui donnera un cœur vaillant, à qui rien n'est impossible.

On compte sur les institutions existantes, sur une infusion nouvelle, sur leur activité qui deviendrait plus éducative. Que d'appels déchirants, déjà entendus dans les Congrès, les périodiques, dans les conversations intimes! Les regards s'orientent donc de ce côté, parce qu'ils y entrevoient la lueur qu'est l'espoir.

Souhaitons qu'il ne soit pas illusoire et pour longtemps encore. C'est que, à ce que le maître ou les parents fassent de la culture de volonté, plus encore que de celle de l'intelligence ; l'obstacle est grand. Il y a une illusion d'optique à rectifier : les uns et les autres voient dans l'instruction le moyen d'arriver. Tout est là, et, vu le programme surchargé, a peine jugent-ils qu'il suffise de tout leur temps pour l'instruction.

C'est dire qu'il leur manque le loisir, l'idée, l'enthousiasme de l'idée, le goût, peut-être même la science, l'art de la culture de la volonté (Car il y en a un).

Et de fait, soyons sincères, connaît-on beaucoup de professeurs de latin, de grec, de grammaire, de mathématiques, d'histoire, et de religion même (où sont-ils ceux-là, que nous les épinglions ?) qui chaque jour, à chaque opportunité, disent à ces enfants quelques mots propres à inoculer la virilité et *les y exercent ?*

Leur diront-ils : « Vous avez en vous, à côté de l'intelligence, une faculté puissante à exercer, jardin inculte jusqu'ici, votre liberté ; votre volonté, capable d'initiative noble, de l'effort généreux, de la persévérance qui triomphe, qui sait aller jusqu'au bout de tout action, fût-elle ardue.

Cette volonté, durant vos jeunes années, au cours de vos études, il la faut exercer, sous peine d'atrophie. Loi psychologique grave.

Aujourd'hui, à cette heure même, voici des opportunités à le faire....

Jésus-Christ avait une volonté parfaite, décidée toujours au bien.... Il vous aime... il vous demande de le suivre.... Courage ! Allons ! Qui d'entre vous veut, pour lui plaire, faire cette traduction... ce thème.... cette lecture... ce travail littéraire ?... »

De ces éducateurs-là en connaissez-vous ? Le font-ils ?

Et le fissent-ils, il restera toujours vrai que pour donner vite une bonne volonté, un vrai vouloir, rien n'est aussi puissant que l'école spéciale et pratique de la culture de volonté. Et donc, puisqu'il n'est pas permis d'espérer de si tôt un virement aussi heureux dans les dispositions des éducateurs (oh combien !) et dans leurs programmes, quoi de mieux à faire, en l'attendant, que de combler le trou béant, la lacune immense, en créant une école de caractère, où l'éducation reprendrait sa place d'honneur, en reprenant le pas sur l'instruction ?

Congressistes de Milan, en vos âmes d'éducateurs, se devine une grande pitié pour la foule sans nombre de petits enfants jetés sur tous les chemins de la vie, sans avoir reçu la trempe qui en fera des hommes ; une pitié indicible pour les petits pauvres que la rue attire au sortir de la classe et garde sous sa fascination durant tant d'années. Comme vous, comme le Maître, j'ai pitié. Pour eux, pour leur ouvrir la première école de vertu et de caractère, je vous tends la main suppliante, avide.

O mon Dieu, qu'une âme charitable m'entende ! *Exoriare aliquis !...*

ALPH. MIN.

L'educazione della volontà.

Parecchi filosofi hanno professato il principio pernicioso che l'uomo nasce con un carattere formato e immutabile. Se il temperamento è il risultato, più o meno felice, di certe condizioni fisiche, il carattere, nella sua forza o nella sua debolezza, è la sintesi delle energie o la somma delle deficenze morali.

Ora, come il temperamento non di rado si modifica a norma dello stato di salute, così evolutive sono le facoltà psichiche dinanzi alle molteplici influenze esterne. Negando la possibilità di questa evoluzione si condanna l'uomo ad essere la vittima inerme e dolorosa del proprio istinto.

Nascono, è vero, individui talmente sopraffatti dalla tendenza al male che qualunque tentativo di riforma riesce su di loro infruttuoso, come vi sono creature elette che anche indifese rimangono tetragone all'azione corruttrice del mondo, che anche abbandonate a loro stesse, cercano spontaneamente e colgono con trasporto ogni più lieve occasione di perfezionarsi.

L'opera educatrice può quindi agire con *assoluta* efficacia soltanto sovra coloro che hanno sortito da natura una certa pluralità di tipi, cioè quella varietà di confuse tendenze cui necessita, come a perduti naviganti, l'ago magnetico per orientarsi. Senonchè gli educatori, siano essi privati o pub-

blici, genitori o maestri, si curano molto più dell'istruzione della mente che dell'igiene dell'anima e tutto sono disposti a insegnare fuorchè la difficile scienza della vita. Ora, una vita *bene vissuta* non è che un continuo, sapiente esercizio della volontà.

Occorrerebbe perciò che gli educatori prendessero prima di tutto in esame le facoltà volitive dei loro allievi per indirizzarle saggiamente ov'essi ne fossero bene forniti, per provocarne con sollecitudine lo sviluppo ove le trovassero scarse o appena latenti. Taluni infatti sono inclinati alla cocciutaggine e all'autoritarismo per una degenerazione della volontà, altri non sanno disporre di facoltà volitive che in certi casi parziali, restando passivi dinanzi alle più comuni emergenze (i singoli eroismi dell'impulso generoso risultano più facili e più frequenti della lenta, tacita, instancabile abnegazione); molti sono distratti, volubili, pigri, apatici, o vivono immersi in un molle, inerte languore dello spirito.

Il giovane che s'avvia timido o ardimentoso incontro all'inevitabile battaglia della vita, qualunque dovere lo attenda dinanzi alla patria o alla famiglia, dev'essere conscio della forza illimitata ch'egli possiede nella sua volontà, in questo sicuro elemento di reazione contro la timidezza, in questo gagliardo sostegno d'ogni nobile ardimento, dev'essere convinto altresì che, per bene governare gli altri, bisogna rendersi anzi tutto padroni di sè stessi e che un tale impero è sicura base delle migliori iniziative.

La fanciulla che le leggi naturali chiamano più alla soggezione che al comando ha da sentirsi così affrancata dal servaggio dei proprii istinti, così indipendente da ogni fisica e morale pigrizia, da ogni personale tirannia, da trovare dolce la condiscendenza e agevole l'esercizio delle modeste ma innumerevoli virtù che le necessitano. L'uso costante delle forze volitive potrà farle raggiungere questa perfetta libertà interiore conquistando in tal modo il più grande tesoro che una donna possa augurarsi.

Abbiamo bisogno tutti della riflessione meditativa per

misurare le nostre energie occulte, per attingerne i principii direttori del contegno, per stabilire quelle formule fisse della vita morale da cui scatta l'individualità e con essa il carattere. Ma il facile impiego della volontà non si ottiene certamente in un sol giorno: esso è il frutto d'un lungo, paziente, profondo studio. Le anime sensibili e appassionate sono inclini e atte a dedicarvisi. Come un fanciullo, prendendo in mano per la prima volta un fragile violino, si trova impacciato nei movimenti e inetto a suonarlo, poi, fattosene maestro, col volgere degli anni ne trae senza fatica ogni sorta di mirabili melodie, così la volontà ha bisogno dell'azione del tempo per diventare un docile e sicuro istrumento nel nostro pensiero. Pieghevole senza debolezza, potente senza crudità, essa deve emanciparci a poco a poco dal brutale dominio dei sensi, deve scioglierci dai lacci insidiosi dell'infingardaggine, dell'indecisione, degli umori crucciosi e tristi. Lo sforzo cessa a poco a poco coll'abitudine e l'abitudine diventa bisogno.

L'educazione della volontà comincia dall'infanzia, anzi dalle fasce. Quei genitori che transigono miserevolmente dinanzi alle smanie d'un bambino che si rifiuta d'inghiottire una medicina amara, non sapranno mai insegnare ai loro figli a volere. È nondimeno coll'avvezzarsi a volere le piccole cose ripulsive che s'impara a consumare di buon grado i grandi sacrifizii.

Chi è ben diretto finisce col volere il bene in tutte le forme e con tutto il proprio cuore: *volere* essere buoni, giusti, indulgenti, veritieri è già riescire nell'intento. E pure, quanti per discolparsi dai proprii torti vanno invece ripetendo: « Io sono fatto così, nè posso mutarmi.... se mi tollerate tanto meglio, altrimenti ci vorrà pazienza! » Questi esseri impulsivi e affatto sprovvisti di mezzi autocritici rinunziano al nobile arbitrio di ascendere verso il bene che tanto onora e distingue l'anima umana.

La prima maestra della volontà è la Religione. L'adempimento dei suoi precetti è una continua vittoria della volontà, come lo è la cieca sommissione alla voce della co-

scienza o voce occulta di Dio. Se la fede condusse tanti credenti al martirio, fu l'inflessibile volontà che li aiutò a sopportarlo senza esitazione col sorriso sulle labbra.

Il secondo mezzo per coltivare le facoltà volitive è l'insegnamento, ma, pur troppo il sistema diffuso degli studii e lo sperpero delle forze nella sterile varietà delle materie conducono a risultati negativi. Essi aboliscono la volizione. Si è indarno meditato, senza risolverlo, l'arduo problema dell'imposizione indistinta delle lingue morte nei corsi ginnasiali e liceali. Quante intelligenze refrattarie al fascino della letteratura classica e largamente aperte alla gravità delle scienze positive hanno naufragato contro quell'irto scoglio! quanti geniali ingegni hanno mancato alle loro brillanti promesse atrofizzandosi, per una ragione consimile, negl'istituti, nelle accademie ove la fatale necessità dell'educazione collettiva non consente il necessario sviluppo delle tendenze individuali! Non è possibile applicare lo stesso metodo di coltura a tutte le piante d'uno stesso giardino!

Una delle cause per cui i genii si vanno facendo più rari si potrebbe forse ricercare nella diffusione delle scuole, per il disperdimento dell'entusiasmo e della volontà dinanzi al giogo dei programmi inalterabili. Se si eccettuano le menti eclettiche per eccellenza, quali furono Dante, Michelangelo, Leonardo, Wagner, molti grandi genii si mostrarono unilaterali nella profondità del loro sapere. L'opera creatrice esige una concentrazione assoluta dell'intelletto. Certe importanti scoperte non avrebbero forse avuto luogo se i fortunati inventori avessero perduto un momento di vista il loro soggetto, se avessero cessato un solo minuto d'impiegare tutte le energie dello spirito a vantaggio del loro fine.

Si osservi in qual modo usa istruire una fanciulla delle classi ricche o signorili. Ella deve saper cinguettare in diverse lingue (ed è meraviglia se le rimane il tempo per imparare la sintassi della propria), deve procurarsi un'infarinatura di cognizioni disparate, deve suonare e cantare,

disegnare e dipingere, intraprendere artistici ricami. Ora, siccome nulla di buono si ottiene anche nel più semplice lavoro, senza il necessario raccoglimento, come può il pensiero addestrarsi alla indispensabile lotta per la conquista delle cose se coll' orologio alla mano si passa da un problema di matematica a un acquerello dal vero, dalle complicate fila d'una trina alle novellette di Schumann o alle canzoni di Grieg?

In certi ordini religiosi non si suole concedere alla stessa occupazione più di trenta minuti consecutivi di tempo. Questa misura severa toglie o per lo meno affievolisce l'attaccamento agli umani interessi e abolisce la volontà personale in favore della collettiva. La regola vi raggiunge il suo mistico scopo, ma non è in alcun modo applicabile alla vita dei laici.

La giovinetta arriva dunque al termine della sua pretesa educazione il più delle volte disgustata dello studio. Difatti chi ne esaminasse il risultato troverebbe che in nulla, proprio in nulla, essa ha superato la più volgare mediocrità. Non ha un gusto prevalente, non una nobile passione che le prometta conforto negl'inevitabili disinganni del mondo. Si mostra bramosa soltanto di divertirsi e, diciamolo pure, di accasarsi; nel tempo stesso anela ad essere esonerata da qualsiasi fatica intellettuale. (S'intende ch'io non parlo delle rare eccezioni). Meno male, si sente ripetere, la donna non abbisogna in fondo che delle virtù domestiche. Verissimo, ma i più umili cómpiti domandano qualche volta una somma maggiore di forze volitive.

Tolti certi casi affatto speciali, non si può pretendere che una fanciulla diventi troppo esclusiva nelle sue aspirazioni; ciò sarebbe assurdo e dannoso ma quando, per esempio, non dimostra che una discutibile attitudine alle arti perchè farle consumare insieme al tempo prezioso la sua scarsa energia in vani tentativi, dinanzi al cavalletto o al pianoforte?

I giovani in genere e le donne in particolare hanno quasi sempre una certa avversione per lo sforzo. È quindi indi-

spensabile di ridurre il programma, di sacrificare la vanità alla solidità dell'insegnamento, di eliminare il superfluo per evitare le ripugnanze troppo palesi, di raccogliere le energie sulle naturali tendenze, esercitando le menti giovanili a meditare i proprii istinti, convincimenti e desiderii e a stabilire una mèta fissa quale cómpito costante delle forze volitive. Un lavoro lasciato a mezzo è come una recidiva nelle incertezze della volontà.

S' è sistema dannoso quello di costringere i fanciulli a uno studio assolutamente ripulsivo, tanto più utile tornerà loro il consiglio di dominare le contrarietà nelle cose d'ordine materiale, cioè di combattere senza tregua le infinite intolleranze del corpo. Alzarsi più presto di quando converrebbe, affrontare di buon grado il freddo, il caldo, le intemperie, non ascoltare sempre l'appetito, la sete, la stanchezza, rinunziando a cibi, bevande e comodità inutili, inghiottire senza smorfie le vivande che non allettano (a meno non si tratti di qualche particolare idiosincrasia dello stomaco) superare con disinvoltura gli ostacoli e le noie della vita quotidiana, l'usufruire il meno possibile dei servigi e della compiacenza altrui, sono altrettante mortificazioni spontanee, altrettanti esercizii di volontà che ci avvezzano all' impero di noi stessi.

L' alpinismo, che siamo soliti di considerare come un forte esercizio ginnastico o un semplice *sport*, è una delle più potenti discipline dello spirito, una mirabile cura per gl' instabili, per i distratti, per i deboli del pensiero, per coloro che s' appagano di mediocri aspirazioni. Anelare a una cima quasi inaccessibile e raggiungerla, superando con vigile cautela, con tenacia perseverante, pericoli, disagi e difficoltà senza numero è tale un trionfo che l'amico fedele e prudente della montagna si ritrova ogni volta alla mèta delle sublimi altitudini solitarie dinanzi all'utile ricordo del percorso cammino e alla gioia dei conquistati spettacoli con raddoppiata padronanza di sè stesso, con quella calma superiore che conferisce l' abitudine della lotta costante e coraggiosa e serena.

Lo spirito educato insieme al corpo a questa scuola se troverà meno irresoluto anche dinanzi ai gravi dilemmi dell'esistenza.

Un grande pensatore disse, non ricordo più dove, che ogni desiderio energico si realizza. Ammesso che una mente equilibrata non possa ambire che una cosa umanamente effettuabile si deve convenire altresì che il desiderio sorretto da una ferrea volontà riesce novanta volte su cento a compiersi.

La volontà illuminata dalla ragione è dunque la maggiore ricchezza che sia stata concessa all'uomo. Essa equivale, nelle cose terrene, alla fede nelle cose dell'altra vita. È maestra di successo, di salute, di contentezza poichè felice è soltanto colui che sa e *vuole* esserlo. Essa ci aiuta perfino a guardare con animo più sicuro in faccia alla morte.

I moderni alienisti si studiano particolarmente di ridestare nei loro infermi la volontà come elemento di guarigione; i nevrastenici, per la maggior parte malati d'*abulia*, cominciano a guarire il momento in cui il loro cervello torna a rischiararsi d'una prima facoltà volitiva.

Su quale alto gradino della scala morale sta l'uomo fornito d'una sana e pronta volontà! Egli sa iniziare, proseguire, risolvere; un'incertezza si presenta, un caso grave lo minaccia, vi è un difficile conchiuso da prendere, un'operazione da subire, una passione devastatrice da frenare, la volontà bene allenata agisce sempre come una molla perfetta nel suo liberissimo pensiero.

Associata a un chiaro intelletto la volontà opera cose utili, a un intelletto acuto e a un'ardente fantasia cose belle; quand'essa s'accoppia ad un'alta coscienza fa assurgere l'anima umana alla sua più toccante dignità, alla vera grandezza.

JACOPO TURCO
(GIULIA TURCO LAZZARI).

La peur chez l'enfant.

La peur est presque, chez l'enfant, un défaut qu'il est nécessaire de combattre. Mais il faut d'abord bien connaître le fait en lui-même, et surtout ne pas le confondre, comme cela arrive souvent, avec la crainte légitime.

La crainte légitime se manifeste en présence ou à l'idée d'un danger réel, possible ou seulement probable. Elle permet d'agir avec prudence, stimule l'intelligence et augmente les forces physiques.

La peur, au contraire, s'applique soit à un danger tout à fait imaginaire (fantômes), soit à un danger réel, mais absolument improbable. Elle déprime l'individu, trouble son intelligence et sa mémoire, et le prive en un mot de tous ses moyens de défense.

Sujets de peur chez l'enfant. — On peut les grouper ainsi :

1. *Peur de la nuit.* — La peur de l'enfant s'adresse, en général, aux choses mal comprises, mal définies, mystérieuses : c'est la peur de l'inconnu. L'obscurité supprime, en effet, le contrôle des yeux, et on peut alors se figurer une foule de choses terribles.

La peur des masques, des fantômes, des charbonniers, des ramoneurs, de la solitude, etc., sont également des peurs de l'inconnu et du mystère.

2. Peurs produites par des bruits violents. Tels sont le craquement du tonnerre, des détonations d'armes à feu, le bruit d'un pétard.

3. Peurs dans lesquelles domine un sentiment de dégoût, de répulsion. — La peur des petits animaux, des rats, des chenilles, des escargots, la peur du sang et la peur des cadavres sont de ce nombre.

4. Peur exagérée d'un danger simplement possible. — Rencontre en chemin, par exemple, d'un ivrogne, ou peur, le soir, des voleurs cachés sous le lit.

5. Peurs résultant d'un souvenir laissé par un accident terrible. — Un enfant devient peureux à la suite d'une coupure; un autre, ayant manqué se noyer dans une rivière a peur de l'eau et s'arrange pour ne jamais passer près de la rivière, etc.

Signes de la peur. — On peut les répartir en trois groupes:

1. Moyens de défense. — Fuite à toutes jambes, fuite vers une personne pouvant défendre l'enfant, gestes et attitudes prises pour éviter un coup ou une menace.

2. Signes expressifs de la peur. — Les voici: crier, tremblement de tout le corps, pâleur de la face, palpitation, pleurs.

3. Phénomènes de paralysie. — Enfant cloué en quelque sorte au sol et incapable de prononcer une parole.

Caractères des enfants peureux. — Santé débile, imagination vive, force musculaire inférieure à la moyenne, tels sont les principaux caractères des enfants peureux.

Il n'y a aucune relation entre le développement de la peur et le développement de l'intelligence.

Contagion de la peur. — La peur est un sentiment des plus contagieux. On distingue: 1.° la contagion en présence du danger, c'est celle qui se communique par les expressions de physionomie, produisant des épidémies de frayeur comparables aux épidémies de maladies nerveuses; 2.° la contagion lente, sourde, sournoise, par les conversations de tous les jours (récits d'histoires effrayantes ou simplement dramatiques).

Traitement de la peur. — Voici les principaux moyens pour arriver, sinon à une guérison totale, du moins à une très grande atténuation.

1. Ne jamais employer les châtiments corporels, les menaces et la moquerie. — Un enfant refuse-t-il de se rendre dans un endroit obscur (à la cave, par exemple)? il ne faut à aucun prix l'y forcer par menace, et encore moins le frapper pour sa désobeissance.

Tout le monde sait que l'enfant maltraité par ses parents vit dans une terreur continuelle. — On ne doit pas non plus accueillir les craintes par le rire, par la moquerie; la peur est, en effet, un sentiment dépressif qui exprime soit un état de surexcitation de l'imagination, soit un état de faiblesse de la volonté, et souvent les deux choses à la fois. Or, les railleries ne sont pas susceptibles d'augmenter l'énergie morale de l'enfant.

2. Supprimer les circonstances qui produisent chez l'enfant le sentiment de la peur. — Cela est évident à priori.

3. Ne pas surexciter l'imagination.

4. Rendre à l'enfant confiance en lui-même.

5. Entraîner progressivement l'enfant à des actes de courage. — C'est le point capital du traitement. Comment peut-on amener l'enfant à accomplir un acte quelconque dont il a peur? Tout en mettant en jeu les sentiments forts qu'il a en lui, tels que l'amour-propre et l'émulation; il faut l'instruire, le forcer à se rendre compte des choses. S'il s'agit d'un danger réel, on doit lui faire comprendre que la peur paralyse les forces et empêche de lutter contre le danger. Pour les dangers imaginaires, on doit le convaincre avec calme et assurance de son erreur, lui faire toucher du doigt la cause de l'illusion. Voici des exemples: Un enfant a-t-il eu peur d'un masque, on le lui montre; on le lui fait toucher, on le met sur sa figure, on lui dit de se regarder dans une glace. S'il à trouvé, par hasard, une limace, on la prend devant lui, on la tient un moment dans la main, en expliquant sa nature et ses mœurs; on la

lui fait toucher ensuite, et il finira par la prendre lui-même. — Pour la peur de l'obscurité, on ira d'abord dans une pièce où règne le demi-jour, en tenant l'enfant par la main, et en lui faisant remarquer que, malgré la diminution de lumière, tous les objets demeurent en place.

Quelque temps après, on le conduira dans une pièce plus sombre (long corridor, etc.), en le tenant toujours par la main ; on restera dehors, de manière à être surpris pendant une promenade par la chute du jour ; on distraira l'enfant, pour qu'il ne pense pas à avoir peur ; peu à peu, quand il commencera à s'aguerrir, on l'enverra seul faire de petites commissions, en des endroits rapprochés de la maison, en ne l'accompagnant que pendant une moitié du chemin ; il fera le reste seul, mais on lui parlera à haute voix pour lui faire comprendre qu'on est là et qu'on l'attend.

Pour les détonations d'armes à feu, faire entendre le bruit à plusieurs reprises, l'enfant étant éloigné, et ensuite en le décidant à se rapprocher à petits pas.

Enfin il ne faut jamais avoir l'air de douter de lui et lui signaler tout acte de courage accompli par ses camarades.

C'est de la sorte qu'on diminuera sensiblement le nombre des enfants peureux et en même temps celui des maladies graves.

Au nom du salut public, les familles, riches ou pauvres, ont le strict devoir de se renseigner sur la peur, et de ne rien négliger pour rendre leurs enfants courageux.

Vœux :

Les familles ignorantes surtout demanderont conseil aux personnes éclairées de la commune (notamment au médecin et à l'instituteur) sur la peur, toutes les fois qu'elles constateront ce défaut chez leurs enfants. Elles s'abstiendront soigneusement de tout ce qui, à un degré quelconque, pourrait engendrer ce sentiment dépressif.

J. M. Fontana.

Rapport sur les jardins d'enfants et l'éducation de la première enfance.

J'ai déjà eu l'honneur d'être rapporteur à Liège de l'intéressante question des jardins d'enfants. Mais à cette époque j'avais surtout porté mes conclusions sur l'excellent jardin d'enfants de la Barbarossa Strasse à Berlin. Depuis je me suis intéressé à des initiatives semblables; — profitant de mon séjour à Liège je me suis rendu dans les jardins d'enfants fondés depuis longtemps, et entretenus par la municipalité liègeoise. Je me suis renseigné d'autre part sur les jardins d'enfants très *florissants* dans les pays anglo-saxons, à Londres et plus encore en Amérique.

Et ce qui m'a frappé surtout dans les résultats de cette enquête, c'est que la méthode des jardins d'enfants a conquis peu à peu des nations séparées par ailleurs autant par les mœurs que par les conceptions politiques et sociales.

Issue en effet de la pensée française, puisque c'est à notre Rousseau qu'il faut en rapporter l'origine, elle a reçu de l'allemand Froebel sa forme pratique, puis de zélées disciples du maître ont catéchisé tour a tour la Suisse, la Belgique, et passant les mers ont été l'introniser en Amérique, qui l'a adoptée d'enthousiasme, et semble vouloir en généraliser l'emploi.

Et qu'est cela, sinon la preuve de ce qu'affirmait dans le préambule de son œuvre l'admirable éducateur que fut Pestalozzi, à savoir qu'il n'y a qu'une véritable méthode en éducation, laquelle est fondée sur les lois éternelles de la nature qu'il s'agit, de découvrir, mais qu'une fois découverte il faut s'y tenir avec toute la force d'une conviction solidement établie.

Or de même que le procédé de l'intuition mis en honneur par Pestalozzi est la base désormais indestructible de toute l'éducation primaire moderne, de même le jardin d'enfants doit devenir, avec les modifications que chaque civilisation peut y apporter, le type invariable parce qu'infaillible, applicable à la première education de l'enfance. — Comment procède-t-il en effet? En suivant la nature, loin de la contraindre, selon le précepte de Fénelon, lequel n'est pas encore complètement entré dans les mœurs.

Car il s'attache à suivre les indications fournies par les sens, à les développer normalement, grâce à des procédés rationnels, et à des gradations naturelles (voir pour plus de détail l'article que j'ai publié dans la *Revue Pédagogique* du mois d'octobre 1906) et en préparant ainsi le terrain où sera semée, et où germera la semence féconde de l'instruction élémentaire.

Le jardin d'enfants est comme l'Ecole maternelle, plus que l'Ecole maternelle même la continuation de la famille, dont il doit reproduire la physionomie souriante, à laquelle même il doit au besoin prêter cette physionomie pour le temps où l'enfant séjourne au milieu de ses camarades, de telle sorte que le tout petit en soit pas à jamais sevré de cette joie, qui lui est refusée par ailleurs, et dont Froebel a si joliment dit: qu'elle est l'aiguille qui marque l'heure sur la grande horloge de l'humanité.

Et c'est pourquoi, loin de soustraire la mère de famille à son devoir naturel (c'est l'objection qui nous fut faite un jour à propos de l'extension du jardin d'enfants à la classe aisée) il faut autant que possible l'attirer, en faire la collaboratrice ordinaire du jardin d'enfants, où elle viendra, si elle

est de loisir, apprendre a mettre en pratique la méthode froebelienne, et donner non à son enfant seul, mais à d'autres petits moins favorisés l'effort de sa maternelle patience et des ses dons naturels, qu'il s'agit seulement d'organiser pour un but determiné.

Et c'est en effet l'œuvre féconde qu'accomplit le jardin d'enfants, dans les pays où il a conquis droit de cité. — Déchargeant surtout dans les quartiers populeux des grandes villes la mère démoralisée par un labeur accablant (lisez pour vous édifier quelques unes des belles pages de la Maternelle de Frapié) le jardins d'enfants convie les autres mères et en tous cas les femmes et les jeunes filles à venir suppléer celles qui ne peuvent accomplir qu'une partie du leur tâche d'éducatrices naturelles; il leur confie alors un rôle social auquel la plupart s'attachent passionnément.

Et l'avantage moral inappréciable des jardins d'enfants, c'est encore d'appeler toute l'élite féminine des grands centres à cette œuvre, la plus importante peut être de toutes celles qui incombent à la cité moderne: créer dans l'enfant de 3 à 6 ans les premières formes du caractère physique, intellectuel et moral, d'où dépendra tout son développement ultérieur.

Sous quelque forme donc que se pose la question du jardins d'enfants, elle résout le grand problème de la première éducation de l'enfance: on y reconnaît une méthode d'instruction plus simple et surtout plus intimement calquée sur la nature même de l'enfant, sur le développement de son organisme et les besoins de son intelligence.

On y retrouve surtout constitué et consolidé le véritable foyer familial et social, donnant si j'ose m'exprimer ainsi, la plus belle formule de la mutualité humaine, celle qui met l'effort des plus favorisés au service de ceux qui le sont moins, ou qui ne le sont pas, une œuvre de mères allégeant l'œuvre d'autres mères sans la supprimer, mais pour lui permettre de se manifester plus efficacement sur un autre terrain.

C'est encore une œuvre pour les mères, où nombre d'entre elles viendront s'instruire par l'expérience de procédés simples, peu coûteux, et applicables à la généralité des enfants qu'il s'agit d'élever.

Car n'oublions pas que Froebel a écrit et travaillé pour instruire les mères, et que le véritable idéal à atteindre pour le jardin d'enfants est de se rendre lui même inutile en formant des mères aptes à remplir complètement la tâche d'institutrices de leurs enfants, tâche dont la nature leur a réparti le goût et les dons, mais qu'une bonne méthode seule peut rendre toujours et partout efficace.

C'est en étudiant les jardins d'enfants en Angleterre et en Amérique que l'on peut voir l'application de tous les points à établir.

A Londres une Association très puissante s'occupe de propager les idées froebeliennes. Son but principal a été de fonder un Institut pour la préparation de maîtresses et de maîtres (il n'est pas en effet impossible, quoique moins naturel, d'appeler des hommes à l'enseignement du jardin d'enfants).

L'Association forme encore des jurys pour décerner le diplôme des jardins d'enfants; elle se charge de trouver des situations à ces jeunes gens et jeunes filles non seulement à Londres, mais dans toute l'Angleterre.

Les émoluments sans être très élevés sont pourtout raisonnables: de 60 à 100 livres lorsque le maître ou la maîtresse ne sont pas logés à l'Ecole même, ce qui n'est pas le plus fréquent.

Les jardins d'enfants américains sont, comme presque partout, excepté peut être en Belgique, l'œuvre de grands Associations.

Ils se sont cependant divisés en 2 groupes: jardins d'enfants ressortissant à des œuvres philanthropiques, et jardins dûs à des initiatives privées, sans motif de bienfaisance. Ces derniers, dont la vie est encore quelquefois assez précaire, reçoivent des subventions plus ou moins considérables, et souvent, ce qui est assez appréciable, des locaux d'école gratuits.

Beaucoup de ces jardins d'enfants d'ailleurs dans le but d'alléger sans le supprimer complètement le travail de la mère de famille dans le peuple, ne prennent les enfants que la matinée, cette partie de la journée étant le plus généralement absorbée par le gros œuvre du ménage.

Ces mêmes jardins d'enfants ont d'ailleurs adopté l'excellente habitude de provoquer toutes le semaines, ordinairement le lundi, un meeting des mères de famille.

Ce réunions ont non seulement pour but les soins physiques et moraux à donner à l'enfance, mais aussi la fabrication et l'usage des jeux froebeliens, la facture de menus objets, vannerie et brosserie, grâce auxquelles les mères chargées de famille pourront se procurer de petits salaires.

Pour la préparation des maîtres, les Associations se chargent de cette fonction. Cependant plusieurs Ecoles Normales d'Etat ont introduit cette formation nouvelle dans le cadre de leur enseignement.

CONCLUSIONS ET VOEUX.

Développement des jardins d'enfants avec toute la variété et la souplesse qu'ils comportent, avec cet appel fait au concours des femmes et des jeunes filles, avec la facilité pour les mères de se pénétrer de la méthode froebelienne, et de l'appliquer dans leur foyer.

Transformation des Ecoles Maternelles qui manquent à leur but et à leur dénomination, parce que la première formation de l'enfant est affaire d'éducation, que c'est fausser la destination des Ecoles Maternelles que d'imposer à l'enfant un effort cérébral souvent nuisible, que le jardin d'enfants au contraire procède par l'éducation en tous les sens, et n'apporte l'instruction qu'à l'appel même de l'intelligence et de l'imagination de l'enfant.

Propager enfin la création de ces foyers sociaux, où s'exerce dans l'œuvre de l'éducation la plus efficace des solidarités, et appeler l'initiative des particuliers à alléger le travail des Etats dans les soins à donner à la formation physique, intellectuelle et morale des tous petits enfants.

MAURICE WOLFF.

SOTTO L'ALTO PATRONATO
DI S. M. IL RE D'ITALIA
DURANTE L'ESPOSIZIONE IN-
TERNAZIONALE PER L'APER-
TURA DEL VALICO DEL SEM-
PIONE

MEMORIE PRESENTATE AL II.° CONGRESSO INTERNAZIONALE DI EDUCAZIONE FAMILIARE

MILANO - SETTEMBRE 1906

SEZIONE III. L'ETA' DELLA SCUOLA

MEMORIE

PRESENTATE AL

II. Congresso Internazionale

DI

EDUCAZIONE FAMILIARE

Milano - Settembre 1906

SEZIONE III.

L'età della scuola

TEMI PROPOSTI

SEZIONE III. — L'età della scuola.

Collaborazione della famiglia e della scuola — Intesa fra parenti e professori — La famiglia e il collegio.

La famigliarità dei genitori coi loro figliuoli.

Il contegno fuori di casa e nella strada.

Educazione del sentimento della natura.

La lettura in famiglia — Libri e giornali.

Desideri della famiglia per ciò che riguarda le scuole e i collegi — Studi comparativi.

INDICE

Marcel Kleine — La collaboration de la famille et de l'école pag. 1
E. Kovalevsky — La collaboration de la famille et de l'école » 9
Paul Hazard — Collaboration de la famille et de l'école . » 16
F. Houzelle — Collaboration de la famille et de l'école — Entente entre parents et professeurs — La famille et le collège . . . . . » 19
F. M. Fontana — La famille et le collège . . . . . » 30
A. Balmigère — Familiarité entre parents et enfants . . . » 32
F. Houzelle — Familiarité entre parents et enfants . . . » 38
Sereno Villa — Educazione del sentimento della natura . . » 43
Mademoiselle *Hym* — Education du sentiment de la nature » 59
F. Houzelle — Education du sentiment de la nature . . . » 62
G. Bille — Education par les parents du sentiment de la nature . . . . . » 65
Augusto Michieli — Il problema della lettura e la scelta dei libri » 70
» » — I giornali e la loro lettura nelle famiglie » 83
J. B. Ensch — La lecture en famille — Livres et journaux » 98
F. Houzelle. — La lecture en famille — Livres et journaux » 101
Madame *Alph. Daudet* — Du choix des lectures pour les jeunes filles . . . . . » 107
Romaine Boreux — Desiderata des familles quant aux écoles » 110
G. Laforce — L'évolution des Humanités gréco-latines . . » 114

Milano — Casa Editrice L. F. Cogliati.

La collaboration de la famille et de l'école.

Cette question est particulièrement *actuelle.* La coopération de la famille et de l'école préoccupe à un même degré, dans tous les pays, tous les esprits éminents qui ont le souci de la formation intellectuelle et morale de la jeunesse, et qui s'intéressent particulièrement à l'école et à sa mission civilisatrice. Aussi bien, n'est-il pas étonnant, de trouver cette capitale question inscrite, en bonne place, dans le programme si riche et si varié des sujets que se propose d'étudier le deuxième Congrès d'Education Familiale de Milan.

Il n'est pas exagéré de dire que la question de la *coopération* des familles et des maîtres, pour employer ici le vocable à la mode, domine toutes les autres questions d'enseignement, ou, pour parler plus exactement, qu'elle les englobe toutes. Constatons qu'aujourd'hui, l'opportunité de cette réforme n'est plus contestée. A ce point de vue, en effet, l'opinion s'est largement modifiée. Congrès, études, enquêtes ont peu à peu opéré ce changement. Dans ce rapport je m'attacherai donc moins à démontrer la nécessité de cette *coopération* qu'à exposer les quelques considérations générales qui me paraissent devoir être examinés avant de songer à l'assurer pratiquement. Parmi ces moyens préconisés, les uns sont déjà adoptés dans certains établissements, les autres ne sont point encore appliqués, et on ne peut guère en discuter la valeur intrinsèque. Mais, d'une façon générale, on peut dire que les mêmes moyens ne réunissent pas partout les mêmes suffrages.

A ce point de vue, en effet, les idées sont fort divergentes. Ce sera précisément l'honneur de ce Congrès que de chercher à concilier les opinions contraires et à rallier les idées sur quelques points précis qui serviront de jalons dans le programme de coopération de l'école et de la famille. Je ne me dissimule pas que c'est là une tâche délicate, difficile, périlleuse. Mais en vérité, le rôle des Congrès serait trop facile s'il ne consistait qu'à émettre d'année en année des vœux béats en faveur d'un certain état de choses désirable sans se préoccuper autrement de le réaliser. Le second Congrès d'Education Familiale de Milan ne méritera pas ce reproche.

Enseignement primaire et enseignement secondaire : — Avant tout il importe à mon gré d'établir en cette matière une distinction entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, tant que ces deux enseignements ne seront point les deux échelons de la seule et unique branche de l'enseignement national. Il semble bien que dans l'enseignement primaire tous les maîtres soient désormais acquis à l'idée de la coopération nécessaire entre la famille et l'école ; mais les difficultés viennent surtout des préjugés, de l'ignorance, et parfois de la mauvaise volonté des parents. Pour coopérer, il faut être au moins deux ; or, dans la plupart des cas, les parents sont de piètres éducateurs, partant de médiocres auxiliaires. Dans le peuple, en effet, l'enfant subit deux empreintes différentes, souvent fort contradictoires ; il est partagé entre deux enseignements, qui, loin de se superposer, de se compléter, se nuisent et se contrarient. Ce qui est vrai à l'école, est souvent considéré comme faux dans la famille. La morale en action des parents constitue souvent le pire démenti qu'on puisse infliger à la morale théorique du Manuel primaire. On ne peut se dissimuler les néfastes effets de cette dualité d'éducation et de milieu. Elle jette le trouble le plus profond dans le cerveau et l'âme de l'enfant et il doit s'en suivre nécessairement une désorientation morale regrettable. En France, un livre amer et virulent qui a

provoqué, lors de son apparition, quelque bruit et qui affecte en maintes pages l'allure d'un pamphlet a jeté sur ce point la lumière la plus crue et la plus décisive, je veux parler du livre courageux de Monsieur Léon Frapié: « La Maternelle ». Il apparaît clairement, à la lecture de cette œuvre documentaire que l'enseignement du maître est en partie, sinon totalement, annihilé, par l'exemple de la famille. La grande majorité des parents, il faut le reconnaître, n'ont malheureusement aucune compétence éducative. Comment dans ces conditions leur demander de devenir les collaborateurs de l'école ? C'est, à mon gré, un espoir chimérique et faux.

Dans l'enseignement secondaire le problème est différent. La population scolaire des lycées n'est pas la même: elle est recrutée, en grande partie, dans des familles plus cultivées, plus affinées, et, la plupart d'entre elles seraient susceptibles de se transformer, au cas échéant, en auxiliaires excellents des maîtres. Il suffirait pour cela que leur bonne volonté fut judicieusement utilisée et mise à profit. La tradition universitaire s'y oppose. Le règlement est formel, il faut, à tout prix, éviter l'intrusion des familles dans les lycées et les collèges, et borner strictement leur action aux heures du parloir. A ce point de vue l'internat qui est le régime caractéristique de l'enseignement secondaire, est un rempart bien commode. Cependant l'opinion universitaire, elle aussi, a subi de profondes modifications. Professeurs et proviseurs en viennent à souhaiter l'aide et l'appui des familles. C'est une tendance heureuse, le régime de l'internat étant l'obstacle le plus formel a ce rapprochement; la question revient donc en dernière analyse à étudier les modifications à apporter au régime de l'internat pour établir le contact entre maîtres et parents.

L'education du peuple. — L'insuffisance pédagogique du peuple est chose notoire. Elle est, à mon grè, la cause de l'échec qu'ont subi toutes les tentatives faites jusqu'à ce jour pour établir des relations intimes, constantes et quo-

tidiennes entre la famille et l'école. L'éducation du peuple est donc l'œuvre primordiale qui s'impose. Peut-on reprocher au peuple son indifférence pédagogique ? La responsabilité en incombe plutot aux conditions irrationnelles d'existence qu'impose à l'individu le régime industriel contemporain. De nos jours, ce n'est pas l'industrie qui est soumise aux besoins de l'homme, mais l'homme lui-même qui lui est asservi. Le broyant labeur quotidien, sans répit, ni trêve, tue trop souvent en lui tout idéal et tout souci d'éducation personnelle. Comment dans ces conditions pourrait-il songer à l'éducation de ses enfants ? Le législateur semble l'avoir compris. La règlementation du travail est à ce point de vue un progrès incontestable. La réduction de la journée de travail assurera bientôt, il faut l'espérer, aux classes ouvrières, des loisirs suffisants et rendra possible l'œuvre d'éducation sociale qu'avaient entreprise un peu prématurément les Universités Populaires. C'est à ces organismes admirables que je songe pour accomplir et mener à bien l'œuvre nécessaire l'éducation pédagogique du peuple. Il serait souhaitable qu'elles rejetassent toute préoccupation politique pour se consacrer plus exclusivement à cette œuvre d'éducation populaire si necessaire. S'il est beau, de former des citoyens, il n'est pas moins beau, certes, ni moins utile, de former des pères et des mères de famille véritablement conscients de leur rôle d'éducateurs. Les sciences de l'éducation devraient être inscrites à la place d'honneur dans le programme des Universités Populaires transformées et multipliées. Quel vaste et large programme ! Il faudrait que dans chacune d'elles il y eût un enseignement spécial, en langage vulgaire, destiné à repandre partout les idées pédagogiques les plus élémentaires. Cette vulgarisation est nécessaire. La pédagogie n'est pas une science rebutante et il suffit pour y prendre goût d'aimer les enfants. A côté de cet enseignement pédagogique proprement dit, il serait bon qu'on inscrivît au programme des cours d'enseignement maternel, ménager, l'hygiène, la puériculture, l'enseigne-

ment antialcoolique, etc. Actuellement tous ces enseignements sont un peu éparpillés. Ils sont abandonnés aux initiatives individuelles, et d'ordinaire peu connus dans les classes ouvrières. Il serait bon, à mon point de vue, qu'ils fussent concentrés en un vaste programme, logiquement coordonné, au siège des Universités populaires; celles-ci deviendraient ainsi des organismes éminemment utiles et féconds. Véritables foyers d'éducation familiale et de science, elles seraient les laboratoires où s'élaboreraient les énergies de la nation, des sortes de pépinières où se formeraient les parents éducateurs. On objectera l'inertie des classes ouvrières; sans doute. Mais cette indifference ira en diminuant au fur et à mesure que se diffuseront les lumières de l'instruction. La presse, qui est la grande tribune populaire par excellence, serait un instrument précieux pour secouer l'apathie générale, elle devrait prendre l'initiative de cette croisade, susciter l'enthousiasme des familles pour les choses de l'éducation et de l'école en consacrant des articles plus nombreux aux questions de l'enseignement et aux travaux des maîtres; en encourageant la formation de cercles et de clubs de parents éducateurs, de sociétés d'éducation familiale, en donnant une large publicité à leurs réunions, à leurs discussions et à leurs travaux; en faisant connaître les bulletins pédagogiques et les revues spéciales qui existent en grand nombre, et qui ne circulent qu'entre les mains des professionels. Il y a là une campagne pour l'éducation des peuple à entreprendre que je ne fais qu'indiquer et qui mérite tous les encouragements.

Du jour où la curiosité des familles sera éveillée, où l'école ne sera plus considérée comme un temple fermé, sans relation possible avec la vie sociale, la question de la collaboration de la famille et de l'école, aura fait un très grand pas. Il appartiendra alors aux maîtres de canaliser et d'utiliser judicieusement la bonne volonté générale. Mais ce qu'il ne faut point se dissimuler, c'est que toute collaboration réelle et efficace entre la famille et l'école ne

pourra être vraiment réalisée qu'après cette période de préparation préalable. Tous les moyens préconisés jusqu'à ce jour pour établir le contact entre les maîtres et les parents des élèves, savoir ; fiches individuelles, questionnaires, bulletins d'école, contrôle des parents sur les devoirs et les notes des enfants, seront condamnés à un échec certain, si l'opinion publique n'y est point préparée. En d'autres termes la coopération de la famille et de l'école, ne pourra être entreprise avec succès qu'après l'oeuvre de l'éducation du peuple.

L'internat scolaire dans l'enseignement secondaire. — En 1905, au Musée Social, j'ai eu l'occasion de résumer dans un rapport (1) à la suite d'une enquête auprès de plusieurs personnalités universitaires et politiques sur la question de l'internat scolaire, les inconvénients multiples qu'on peut reprocher à ce régime. Je me permets de vous rappeler le vœu qui fut émis alors à l'unanimité par l'assemblée: « Il serait utile que l'internat scolaire disparut de plus en plus; il paraît que cet internat serait utilement remplacé, notamment par le placement des enfants au sein de familles honorables. » Je pense que le Congrès de Milan ajoutera sa sanction.

L'internat scolaire, en effet, avec sa discipline autoritaire et étroite est l'obstacle le plus absolu à la coopération de la famille et du lycée. C'est une idée qui m'est chère et que j'ai plus d'une fois exprimée ; l'éducation devrait être avant tout *réelle*, et j'entends par là, qu'elle devrait se tenir plus en contact avec la réalité vivante, et, par suite, ne pas proscrire toute action familiale. Sous le régime de l'internat qui tient l'enfant en dehors de la vie normale, cela est impossible; le reproche que je fais à l'éducation contemporaine, c'est d'être encore, malgré d'heureuses innovations récentes, trop exclusivement livresque. La vie de collège telle que la nécessitent nos programmes, nos moeurs, et pour tout dire, notre égoïsme, est foncière-

(1) Revue *L'Enfant*, du 20 Février 1905.

rement factice et ne constitue nullement une préparation aux difficultés de la vie. Cependant il serait chimérique d'effacer, d'un coup de plume, une organisation universitaire. En vérité on ne peut songer à démolir les lycées. Force est donc à cet égard de tenir compte de ce qui existe, mais, ce qui est possible, c'est d'atténuer ce que la discipline a d'étroit et d'exclusif, d'établir entre les parents, les professeurs et le proviseur des relations régulières et intelligentes, c'est de permettre dans une certaine mesure l'introduction de la famille dans les lycées et ne point rejeter l'élément feminin dont l'heureuse influence en matière d'éducation est indéniable. De cette façon, les familles pourront s'initier aux méthodes et aux habitudes de l'Université. Elles s'intéresseront davantage à son existence. Quels moyens se présentent à l'esprit pour réaliser ce contact nécessaire? Beaucoup ont été proposés. Je ne saurais avoir la prétention dans le cadre étroit de ce rapport de les examiner tous, et je me bornerai simplement à indiquer très brièvement ceux qui me paraissent les plus importants, les meilleurs, et les plus propres à opérer le rapprochement étroit de la classe et de la maison. Les parents ignorent d'ordinaire le lycée, son enseignement, ses habitudes, l'esprit des études et de la discipline. Il serait bon qu'on le leur fit connaître à l'aide d'une monographie de l'établissement ou encore par des publications périodiques émanant du lycée qui exposeraient la vie de l'établissement au jour le jour, les faits saillants qui en marquent le cours, et qui les tiendraient aussi au courant de la marche des études, de l'avancement des cours et de l'année. Un certain nombre de lycées ont déjà commencé, il serait à souhaiter que cette habitude se généralisât. Ces publications constitueraient un lien précieux entre les maîtres pédagogues, et les parents éducateurs ; elles pourraient au besoin, rédigées dans un sens convenable, corriger bien des préjugés, bien des ignorances, bien des parti pris en mettant plus en lumière les principes d'éducation rationnelle et les idées pédagogiques. Une autre

innovation consisterait à convier les parents aux conférences de rentrée, ou encore des réceptions scolaires, aux promenades du jeudi.

VOEUX:

1.° Le Deuxième Congrès d'Education familiale de Milan estimant que la coopération de la famille et de l'école ne pourra être entreprise avec succès qu'après l'œuvre de l'éducation du pleuple, émet le vœu que les Universités (1) Populaires s'imposent cette tâche et inscrivent dans leur programme à la place d'honneur les Sciences de l'Education savoir: Pédagogie en langue vulgaire, enseignement maternel, paternel, enseignement ménager, antialcoolique, hygiène, puériculture, sport, etc.

2.° Le Congrès d'Education Familiale estimant, d'autre part, qu'il importe autant, pour un pays, de former des pères et des mères de famille que des citoyens émet le vœu que la presse, qui est la grande tribune populaire par excellence, consacre des articles de plus en plus nombreux aux choses de l'école et de l'enseignement afin d'assurer le succès des Universités Populaires ainsi transformées et devenues les foyers véritables d'éducation familiale au sens propre du mot.

3.° Le Congrès d'Education familiale estimant en outre que l'internat scolaire, est un régime anti-social par excellence, émet le voeu que le régime de l'eternat surveillé lui soit peu à peu substitué, ou que, tout au moins, les inconvénients qu'on lui reproche soient atténués par l'admission de plus en plu slarge des familles au lycée et par la création de relations régulières entre les parents des enfants et les maîtres au moyen de publications spéciales, de réceptions scolaires, d'examens hebdomadaires publics, surtout pour les parents, institués il y a une trenteine d'année, a Paris par l'école alsacienne (type de lycée avec enseignement primaire), visites, etc.

MARCEL KLEINE.

(1) Institutions d'enseignement populaires.

La collaboration de la famille et de l'école.

Je m'empresse d'exprimer ma vive joie d'assister à ce congrès qui doit être la suite de celui de l'année précédente à Liège. Je me félicite de cette chance d'autant plus que les résolutions et les travaux du congrès de Liège ont évoqué un intérêt bien mérité parmi mes compatriotes. Les délégués russes en revenant du congrès ont proposé à l'attention du public plusieurs conférences et quelques articles dans des journaux pédagogiques ce qui a contribué à propager les idées approuvées par le congrès. Personnellement j'ai eu l'honneur de même qu'aujourd'hui, de représenter le Ministère de l'Instruction Publique Russe qui m'a autorisé en 1905 de faire une communication sur la collaboration de la famille et de l'école, dont l'administration scolaire se préoccupait alors, croyant que cette tendance va contribuer à la reforme radicale de l'école secondaire.

Mon compte rendu sur les premiers pas du ministère faits dans le but de rapprocher l'école de la famille, ainsi que plusieurs communications sur le même thèse, avaient pour résultat le voeu unanime qui confirmait la nécessité de la collaboration de l'école et de la famille, des écoles de tous les degrés. On parlait des formes différentes, sous lesquelles ces relations continues pouvaient

se manifester, on mentionnait les assemblées des parents à l'école, les conférences sur des thèses pedagogiques, les fêtes scolaires, les visites des professeurs dans des familles, etc. De ma part j'ai fait une courte description du travail de la commission spéciale près du Ministère à S[t] Petersbourg et des expériences, faites dans trois arrondissements scolaires, qui aboutirent à donner une idée decisive de former partout près des écoles secondaires des cercles de parents et d'organiser des assemblées générales et partielles sous la présidence du chef de chaque école.

Le sujet de ma brève communication d'aujourd'hui qui doit compléter celle de l'année dernière, sera d'exposer devant les membres du congrès mes observations personnelles pendant deux semestres, où le système mentionné se trouve appliqué à la vie réelle.

J'ai eu l'occasion de voir de près tous les avantages et les côtés faibles de ce contact entre l'école et la famille. Mes observations peuvent présenter d'autant plus d'intérêt, qu'elles étaient faites dans une époque où la vie intense et nérveuse de mes compatriotes a concentré, comme dans le foyer d'un appareil à projection, tous les élans vers le bien et tous les défauts de notre société, les a mis, pour ainsi dire en relief.

Au mois de septembre 1905 c'est à dire au commencement de la saison scolaire, le principe de la collaboration de l'école et des parents était encore loin d'être réalisé. Les pédagogues se sont divisés en deux camps, dont un protestait vivement contre cette innovation. Cependant le grand changement survenu dans la politique intérieure de la Russie le 30 octobre à contribué à introduire dans la vie ce qui n'était pas encore légalisé par une circulaire ministérielle.

Les desordres et la desorganisation générale qui envahirent le pays avant et après la déclaration des liberalités, penetrèrent, à la désolation de tous les pédagogues bien avisés, dans les écoles secondaires et même primaires. Les grèves des écoliers, malgré tout ce qu'il y avait de

comique dans cette imitation semi-enfantine des evénements graves du jour, menaçait de prendre une teinte tragique. C'est alors que l'administration scolaire à cru le moment propice d'appeler la famille à son aide.

Voici le 4.me paragraphe de la circulaire du 26 novembre 1905: « admettre près de chaque école secondaire de l'Etat un conseil des parents et des tuteurs des élèves de toutes les classes, en lui permettant d'organiser un comité permanent des parents ou prendrait pàrt à titre de membres effectifs les parents choisis pour un an, sous la présidence d'une personne élue par l'assemblée générale de tous les parents. Les resolutions des assemblées générales doivent être discutées par le conseil pédagogique.... Si les assemblées des parents sont convoquées par le conseil pédagogique, la présidence en appartient au directeur de l'école, etc., etc.

D'autre part, se voyant liberés d'un tas des formalités, grâce à l'ère nouvelle annoncée par le manifeste, les parents éprouvèrent le besoin de s'organiser, de former des associations pour mieux défendre les intérêts des écoliers.

Il en resulta une série des assemblées des parents. Des cercles et d'autres organisations apparaissaient près de chaque école et l'intérêt de la famille pour les matières pédagogiques semblait être aussi grand que leur indifference d'autrefois.

L'activité de ces associations toutes jeunes, de ces réunions nombreuses attira l'attention des pédagogues neutres qui en tirérent des leçons fort utiles pour l'avenir.

D'après le caractère des assemblées des parents qui y avaient lieu, toutes les écoles secondaires représentaient trois groupes distincts.

Primo: les écoles privées, où les directeurs et les directrices se sont dès le début emparés de la position et n'ont presque pas changé leur tactique ordinaire. Les relations avec les parents qui existaient déjà ne sont devenues qu'un peu plus proches. Je dois avouer que les enfants qui fréquentaient ces écoles étaient les plus heureux de tous.

L'autorité du directeur n'était pas ébranlée, les parents ont conservé leur confiance en lui; les réunions avaient un caractère intime et chacun se voyait libre de parler sincèrement entouré des personnes plus ou moins connues grâce aux rencontres précedentes. On s'accordait bien vite et l'ordre se rétablissait.

Secondo: Les écoles d'Etat où l'administration ayant admis l'intervention de la famille n'a pas laissé echapper l'initiative de ses mains.

Je n'affirmerai pas que les directeurs et les inspecteurs qui présidaient les assemblées bruyantes et nombreuses des personnes qui ne se connaissaient guère et qui apportèrent leurs passions politiques dans les murs de l'école aient passé des moments faciles et agréables. Il y avait des cas, où ne trouvant pas moyen de rappeler la réunion à l'ordre du jour, on devait la déclarée close, sans avoir dit un mot sur des questions pédagogigues.

Mais à la fin de fin le personnel de l'école commençait de s'orienter dans le labirynte des idées, qu'ils voyaient suggerées aux écoliers dans les familles. Cette expérience leur aidait d'influencer la jeunesse pendant qu'elle se trouvait à l'école.

Enfin le troisième groupe et hélas! assez nombreux des écoles secondaires ont survecu une rude épreuve: L'administration ne se voyant pas en état de dominer les passions politiques, penetrées dans les classes supérieures, se fia complètement à l'instinct des parents, les croyant plus aptes d'influencer leurs enfants et de les rappeler à leur devoir.

Alors les organisations des parents s'emparèrent complètement du terrain et essayèrent d'introduire une sorte de république scolaire, oubliant que l'école ne leur appartenait nullement. Elles voulaient se mêler de tout; changer la direction à leur guise inviter d'autres professeurs, changer le programme, le règlement, entrer dans tous les détails de la vie scolaire. Vu la différence de la position sociale, de l'éducation, des opinions et surtout

des partis politiques auxquels appartenaient les membres de cette nombreuse société, on ne s'arrêtait jamais définitivement à quelque resolution. Peu à peu, rappelés par leur travail, leur occupation en famille ou tout simplement ennuyés des discussions infinies, on commença de manquer aux réunions et pour éviter une desorganisation complète, l'administration dut reprendre les rênes du gouvernement. Malheureusement, l'expérience se faisait aux dépens des êtres vivants, aux dépens de l'instruction qui s'arrêtait, aux dépens d'une école qui coûtait des grandes sommes au peuple et qui était deroutée par la critique aisée de ce qui la formait.

Considérons bien ces trois cas d'intervention de famille et nous verrons sans peine, que l'aide des parents a été efficace là, où l'école pouvait leur opposer des principes pédagogiques dans le vrai sens de ce mot, là où les parents étaient habitués à être consultés dans les moments graves.

L'école secondaire d'Etat pour la plupart n'admettait aucune intervention de la famille dans son sanctuaire, elle lui restait étrangère, presqu'hostile. Il n'y a rien d'étonnant que, se trouvant subitement surprise, la famille était très mal preparée à son rôle et l'a compris d'une manière inattendue. Se trouvant en antagonisme avec l'école pendant plus d'une décade quelques parents se crurent appelés au moment critique à humilier l'administration scolaire, à la dominer, au lieu de lui aider. Les autres qui étaient indifférents aux intérêts de l'école ne se mêlèrent que par curiosité aux assemblées générales.

Considérant les professeurs non comme des éducateurs dévoués de leurs enfants, mais des fonctionnaires, les parents étaient prêts à applaudir aux enfants rebelles oubliant que la part active que l'adolescence prendrait aux luttes politiques (sans parler qu'il serait lâche de profiter des ses enfantillages) leur prepare un triste avenir, qu'un garçon qui se croit un héros, en refusant d'être instruit, est un candidat au parasitisme d'autant plus vil, qu'il est orné de belles phrases!

D'autres part, ubliant qu'eux mêmes ils exprimaient le mécontentement de la préparation insuffisante du personnel pedagogique, ils se crurent des meilleurs specialistes au monde appelés à reformer l'école et se trompèrent amèrement.

D'où viennent toutes ses erreurs? A qui la faute? Je prends sur moi l'audace de répéter que l'issue de tous ces maux est le système pratiqué dans beaucoup des pays et entre autres chez nous, de séparer artificiellement les intérêts de deux milieux, où s'accomplit l'éducation de la jeunesse.

Pour que l'élève profite de ce que l'école lui peut donner, il faut qu'il ait confiance dans l'école et ce sentiment ne peut lui être suggeré que dans la famille. D'autre part: pour que la famille n'entre dans des contradictions dangereuses à l'esprit de l'enfant, il faut qu'elle sache bien ce qu'on lui inspire à l'école.

Mais l'expérience de cette année m'oblige de soumettre au congrès des conclusions suivantes: 1.º là, où les parents étaient depuis longtemps éloignés de l'école, leur intervention ne doit s'effectuer que peu à peu; sous aucune condition l'école ne doit être livrée à un collège nombreux, desorganisé et peu compétant en matières pédagogiques; 2.º jamais le directeur où la directrice ne doit laisser échapper de ses mains l'initiative des organisations des parents près de l'école.

Si une école privée, créée par une personnalité, peut être considerée comme une monarchie absolue, l'école d'Etat où le système survit les personnages ne doit jamais sortir des cadres d'une monarchie constitutionnelle. Les formes républicaines sont inadmissibles dans l'éducation: telle est l'expérience de plus d'un pédagogue éminent.

Pour conclure ma brève communication, je me permets de répéter le voeu emis à Liège mais sous une autre forme:

« Que l'école secondaire travaille en collaboration avec « la famille, profitant de ses conseils et lui aidant de son

« expérience pedagogique, sans jamais pourtant abandon-
« ner l'initiative dans ce travail commun. »

Je voudrais bien ajouter à ce voeu un second, qui me paraît fort sérieux et tout à fait international.

« Que l'école secondaire et la famille s'aident mutuelle-
« ment à détourner les enfants de la lutte politique, en
« cas que par quelque crise malheureuse les écoliers y
« séraient entraînés, car ni l'école ni la famille par elles
« seules, ne sauraient géurir l'adolescence de ce mal me-
« naçant l'avenir de toute une nation. »

E. KOVALEVSKY.

Collaboration de la famille et de l'école.

Que la collaboration de la famille et du professeur soit nécessaire pour le bien de l'enfant, c'est un fait; c'est un fait aussi, que dans la majorité des cas, cette collaboration n'a pas lieu. La famille reste indifférente; quand elle veut agir, elle contrarie, faute d'entente, la direction donnée par le professeur. A ce mal, quel remède apporter?

On a imaginé, dans un certain nombre d'établissements, un carnet de correspondance. L'élève, à la fin de chaque classe, le présente au maître, qui consigne ses notes sur la feuille du jour. Ainsi rien n'échappe à la surveillance du père, qui signe à son tour sur la même feuille — Mais à vrai dire, le procédé n'est pas satisfaisant. Car, — outre qu'il néglige toute une catégorie d'élèves, les internes — il ne répond pas à ce qu'on demande: il offre un contrôle, quand on veut un principe d'action. Quand même on le corrigerait, en substituant à l'aridité des chiffres des appréciations étendues, il ne saurait être considéré comme suffisant: pas plus que les notes trimestrielles, mensuelles, ou même hébdomadaires, n'impliquent entre professeurs et familles une collaboration.

Pour échanger les vues, parfois même les confidences que réclament chaque intelligence et chaque caractère, il est indispensable qu'on se voie et qu'on s'écoute: pour se

voir et pour s'écouter, il est indispensable qu'on se rencontre. Chaque professeur devrait donc avoir, au lycée ou chez lui, à son choix, une heure de réception, qu'il indiquerait à l'avance; un jour, si on veut, où il attendrait les visites qu'on voudrait bien lui faire. Ce ne serait pas là une mesure facultative, qu'il prendrait s'il était complaisant, et qu'il négligerait s'il ne l'était pas; ce serait une heure obligatoire, inscrite dans les réglements du lycée comme dans les emplois du temps; elle compterait au même titre qu'une heure de latin ou de mathématiques. Elle ne viendrait même pas s'ajouter, comme un surcroit de besogne au temps que le professeur doit consacrer à son enseignement; elle remplacerait une des leçons de la semaine. Un professeur de première, pas exemple, a normalement, du lundi au samedi, treize heures de leçons, dans les lycées français. S'il avait douze heures de cours, et une heure de « réception » — devrait-on considérer la dernière comme perdue; ou ne serait-ce pas celle, au contraire, qui ferait fructifier toutes les autres? Les professeurs, d'une part, auraient tout intérêt à voir s'établir cette institution, parce qu'elle ferait rentrer dans leurs fonctions une partie essentielle de leurs fonctions. Et pour ce qui concerne les parents, de l'autre, les arguments paresseux qu'on invoque parfois pour ne pas aller *déranger* le professeur; l'ignorance qu'on a de ses habitudes et de son caractère, d'où la répugnance qu'on éprouve à entrer en contact avec lui, disparaîtraient; puisqu'on resterait toujours, en lui rendant visite, dans la stricte limite de ses droits.

A vrai dire, il ne suffit pas qu'une porte soit ouverte; encore faut-il qu'on franchisse le seuil. Mais une porte ouverte attire. S'il est difficile de persuader d'un seul coup les générations présentes, qui ont leurs habitudes et leurs préjugés, qu'il est plus utile peut être d'aller passer un quart d'heure avec l'homme dont dépend la santé morale et intellectuelle des enfants, que d'aller bavarder pendant des heures dans un salon: au moins peut-on beaucoup pour l'avenir en persuadant de cette verité les générations

nouvelles. Quand les parents ne viendront pas, que les enfants viennent d'eux mêmes; que les internes, surtout, profitent de la liberté que leur donnera la réception de chaque semaine peur rendre visite au professeur: il leur apparaîtra sous un autre jour qu'en classe: car en classe, la distance est toujours trop grande, de la chaire au banc. Il ne s'agit plus ici d'un règlement, qu'un decret suffit à établir: il s'agit d'une idée, qu'il faut faire pénétrer dans les mœurs. Elle y pénétrera, si on habitue les élèves à faire naturellement le geste qu'ils auront à repéter plus tard. Le chemin qu'ils auront pris souvent, ils ne l'oublieront plus. Et les fils seront plus sages, qui feront ce que leurs pères n'ont pas fait.

Ce n'est pas à dire que la visite dont nous parlont soit la collaboration même. Elle la prépare seulement; mais la préparation est essentielle. Ni d'un côté, ni d'un autre, la bonne volonté ne manque; elle ne manque ni aux professeurs, qui s'intéressent à leurs élèves, et ont conscience de leur devoir; elle ne manque pas aux parents, qui aiment leurs enfants, et ont conscience de leur intérêts. Un fossé ne se creuse entre eux, que par ce qu'il leurs manque un terrain de rencontre. La réforme que nous proposons peut le combler; ses résultats peuvent être d'autant plus utiles, que sa réalisation est plus simple, et demande moins d'efforts.

Vœu: que le professeur consacre une heure ou un jour particulier à recevoir les parents des élèves pour converser avec eux de l'enfant, de ses dispositions, de son caractère.

PAUL HAZARD.

Collaboration de la famille et de l'école. - Entente entre parents et professeurs. - La famille et le collège.

Le but de l'école n'est pas d'enseigner et d'instruire, mais d'élever l'enfant; car l'instituteur a à faire œuvre d'éducation morale autant que d'éducation intellectuelle.

Pour réussir dans l'éducation de l'enfant, il est presque d'absolue nécessité qu'il y ait entente entre la famille et l'école; l'une et l'autre poursuivent — ou devraient poursuivre — le même but; l'une et l'autre devraient marcher la main dans la main et l'une ne devrait jamais nuire à l'autre. Cette entente présente néanmoins quelques difficultés, moins grandes, il est vrai, à l'enseignement primaire qu'au collège ou au lycée, parce que l'école primaire est à proximité des familles, tandis que le collège et le lycée sont en général éloignés des parents des internes.

Je m'occuperai plus spécialement de la collaboration de la famille et de l'école primaire.

Ce ne devrait pas être la famille qui prête son concours à l'école, mais l'école à la famille, tant l'action de cette dernière est profonde, incessante, presque souveraine. Seulement il faut voir les choses telles qu'elles sont. La plupart des familles honnêtes comptent sur l'école

pour l'éducation de leurs enfants, parce qu'elles n'ont pas les loisirs ou les facultés de s'en occuper, parce que l'éducation est, pour les parents, « un soin, entre bien d'autres, qui vient après celui de gagner péniblement le pain quotidien » (1).

L'instituteur ne peut rien faire, rien achever, rien consolider si la famille ne lui vient en aide ou contrarie son action. Il peut éveiller chez l'enfant les meilleurs sentiments, provoquer de bonnes résolutions, mais tout seul il ne saurait « pénétrer à cette profondeur où se fondent les habitudes définitives ».

Dans la pratique, l'école est souvent obligée par la force des choses à se charger presque seule d'une tâche qu'elle devrait naturellement partager avec la famille. C'est donc à l'école à s'efforcer d'associer la famille à son œuvre éducatrice. D'ailleurs, c'est un problème qui intéresse tous les maîtres et à la solution duquel chacun cherche à trouver un type de carnet de correspondance.

« Il est à craindre que la famille ne contrarie ou ne détruise par son indifférence, son ignorance et parfois ses exemples, l'œuvre de l'école » (2) ; car il arrive trop souvent que l'homme de la campagne, « s'il connaît l'élevage du bétail et la culture des plantes, ne sait guère ni cultiver ni élever ses propres enfants » (3).

Eduquer un enfant, c'est faire son éducation physique, son éducation intellectuelle et son éducation morale.

1.° *Education physique.* — J. J. Rousseau demandait déjà l'élevage naturel de l'enfant. Aujourd'hui, médecins, hygiénistes, pédagogues demandent l'application de la méthode naturelle.

Dans son livre « *L'Éducation maternelle* », Mme Kergo-

---

(1) F. Pécaut, *Dictionnaire de Pédagogie* (Buisson), article *Famille*.

(2) Dolidon, *Rapport au Congrès international d'éducation, à Liège, 1905*. Section II, t. I, p. 250.

(3) P. Crouzet, *Difficultés de la coopération entre l'école et la famille*, dans *Revue Pédagogique*, n.° du 15.

mard a montré comment, à propos de tout ce que réclame le développement physique de l'enfance, *air, activité, nourriture, propreté,* on rencontre quelques pratiques familiales dangereuses pour l'enfant. On le claustre, on l'immobilise, on le gave, et il est des saletés qu'on entretient chez lui comme étant de la santé. Cette faute de lèse-nature, Mme Kergomard l'impute non seulement à la famille, mais aussi quelque peu à l'école ; aussi demande-t-elle aux maîtresses maternelles de consacrer « toute la matinée s'il le faut » à l'éducation physique des enfants.

Il est des cas — il est vrai — où la famille seule fait obstacle à la bonne éducation physique de l'enfant, où les parents opposent indifférence, incrédulité, parfois même hostilité ; mais il est des cas aussi où maîtres et maîtresses doivent faire un peu leur « mea culpa », parce que nous donnons à l'enfant une éducation physique contre nature, parce que l'école comme la famille aime les enfants tranquilles. Le devoir écrit, c'est la tranquillité des parents et des maîtres, c'est aussi l'immobilité pour l'enfant, et l'immobilité est un obstacle fâcheux au développement physique de l'enfance. Il faut donc lutter contre cette erreur trop ancrée encore dans nos villes et surtout dans nos campagnes que les meilleures écoles sont celles où l'on use le plus de cahiers. C'est à peu près ce que disait encore Mme Kergomard : « Les familles sont absolument hostiles à l'hygiène de l'école. Les enfants y vont pour travailler et non pour se bien porter ».

L'enfant a droit à l'activité physique comme il a droit à la nourriture, à l'air pur, à la propreté.

Si, à la campagne, les enfants respirent le grand air, par contre combien sont-ils, en général, mal nourris et tenus peu propres ! La mère a chez elle le lait et les œufs frais et au lieu de donner à ces petits êtres de préférence ces deux aliments, on les gave de légumes, soupe, etc. C'est avec fierté qu'elle vous montrera son enfant de moins d'un an, tout bouffi, et qu'elle vous dira : « Voyez, comme il est fort ; il mange comme nous ! » Oui, et un

peu plus tard cet enfant dont les os ne pourront supporter le poids de son corps aura les jambes en « manches de veste ».

Que dire de cet état de malpropreté dans lequel on entretient malheureusement encore certains enfants ? Cela tient à certains préjugés ayant cours, aux défaillances morales, à la misère, à l'excès de travail des parents et surtout à l'insuffisance de l'éducation de maternité.

2.° *Éducation intellectuelle.* — Si c'est de l'instruction proprement dite que les parents ont le moins besoin de s'occuper, si parfois nous rencontrons des familles ayant la prétention de vouloir nous dicter leurs méthodes, ce n'est pas une raison pour ne point rechercher le concours des parents et décourager ceux qui ne prétendent que nous seconder.

Afin d'intéresser les parents à l'œuvre de l'école, il convient d'approprier dans une certaine mesure l'instruction des enfants aux besoins des parents, en un mot, ainsi que l'a bien montre M. Payot (1), emprunter les devoirs donnés et les notions enseignées aux travaux, aux transactions, à l'histoire même des populations. Mais comment adapter l'enseignement à la région, si l'école ignore les parents ? Que l'école aille à la famille, que son enseignement prépare à la vie, et en particulier à la vie locale, et toute la maisonnée s'intéressera à l'enseignement de l'école.

Les éducateurs sont convaincus de la nécessité de la collaboration de la famille, tandis que l'opinion de cette dernière n'est pas encore bien faite à ce sujet. Mais faisons-nous tout notre possible, usons-nous de tous les moyens dont nous disposons pour en faire notre collaboratrice ?

Souvent les parents se *montrent indifférents,* dit-on, pour s'excuser plutôt. Est-il bien vrai que les parents

---

(1) J. Payot, *Aux Instituteurs et aux Institutrices.*

soient si indifférents que cela au travail scolaire de leurs enfants ? Si après plus de trente années d'exercices, je jette un coup d'œil en arrière et interroge mes souvenirs, je trouve qu'ils ne sont pas aussi indifférents qu'on se plaît parfois à les dépeindre. Il m'est bien arrivé de rencontrer parfois des parents attachant peu d'importance au carnet de correspondance (ils ne se disintéressaient pas pour cela aux succès de leurs enfants), mais aussi combien nombreux sont les autres qui réclament ce carnet quand il n'est pas présenté à jour fixe ! De sorte que nous pourrions classer les familles en trois catégories : celles qui ne coopèrent pas à l'œuvre scolaire ; celles qui y coopèrent mal et celles qui y coopèrent bien.

a) Familles ne coopérant pas du tout à l'œuvre scolaire. — Les parents rangés dans cette catégorie sont ou des indignes à qui on ne saurait se lasser de répéter avec Rousseau : « Votre premier devoir n'est-il pas d'être père ? » (1) ou des parents qui ne trouvent aucun loisir à donner à l'éducation de leurs enfants. Et ceux-ci n'ont-ils pas des loisirs à donner au cabaret ou à toute autre chose moins importante que de consacrer chaque jour quelques minutes à une rapide révision de la leçon de l'école pour le lendemain !

C'est ceux-là surtout que l'institutrice ou l'instituteur ira trouver de préférence ; il profitera de l'absence ou de la maladie d'un enfant, d'un évènement de famille pour faire aux parents une visite discrète ou d'une rencontre pour les entretenir de leur fils ; il leur dira quelles sont ses facultés intellectuelles, ses efforts en classe ou ses non-efforts, ses qualités ou ses défauts ; il les consultera sur leurs projets d'avenir, leur donnera des indications utiles pour la direction de l'enfant.... Plusieurs fois, il reviendra à la rescousse, au risque d'être importun et « d'ennuyer ces parents » et à la longue, il finira sûre-

---

(1) J. J. Rosseau, *Emile*, livre I, pp. 20-2.

ment par vaincre leur indifférence. Sans en avoir l'air, il les conseillera, les guidera, si bien que les indifférents deviendront peut-être ses meilleurs collaborateurs.

b) Familles coopérant mal à l'œuvre scolaire. — Ici le mal est peut-être plus dangereux que dans le premier cas, car nous pourrons rencontrer des parents prétendant s'entendre à instruire ou qui voudront que leurs enfants fassent, au risque de les ***surmener***, des progrès point en rapport à leur âge ou leurs facultés.

Il ne faut point souhaiter la coopération des parents qui, comprenant mal leur intérêt et celui de leurs enfants, demandent de longues leçons, des problèmes nombreux, des rédactions sans fin; des parents qui, critiquant les enseignements de l'école, diminuent chez l'enfant la confiance en son maître; ces critiques, selon l'expression de M. P. Conrad, « se posent comment une gelée de nuit sur le travail de l'école » (1). Dans d'autres cas, les parents se substituent à l'enfant pour toutes les difficultés et suppriment tout effort personnel chez ce dernier. Ce sont là de fâcheux effets de l'immixtion excessive ou maladroite des parents dans le travail de l'école.

Le carnet de correspondance étant insuffisant pour éclairer ces familles trop exigeantes ou maladroites, il faudra que l'instituteur fasse quelques démarches auprès d'elles. Quoique les parents soient toujours très sensibles à une visite que leur fait le maître dans le but de les entretenir de leurs enfants, il nous faudra néanmoins agir avec tact, afin d'éviter de froisser leur susceptibilité. Nous tâcherons d'amener la conversation sur la collaboration de la famille et de l'école, sur la manière dont il convient que les parents viennent en aide au travail de la classe, mais tout en restant dans des généralités.

En agissant ainsi, l'instituteur aura des chances de mo-

---

(1) P. Conrad, *Ueber das Zusammenwirken von Schule und Familie*, Congrès international d'éducation, etc. à Liège, 1905, Section II, t. III, p. 83.

difier la manière de faire de ces parents, qui, dans al suite, pourront devenir ses plus dévoués collaborateurs. Si cela ne réussit pas avec tous, il ne faut pas nous décourager : ne réussirions-nous que chez une famille, que nous n'aurions pas perdu notre temps.

Quoique disent, quoique fassent les familles, ne montrons surtout pas d'aigreur à leur égard ; refoulons au dedans de nous ces petits froissements dont nous pouvons être victimes ; oublions-les au plus vite, en songeant qu'il y va de l'intérêt de nos élèves, de l'intérêt de notre classe.

c) Familles coopérant bien à l'œuvre de l'école. — Quand nous avons la bonne fortune de rencontrer des familles qui comprennent leur devoir et nous prêtent leur concours, encourageons-les à continuer et prodiguons-leur nos conseils, qu'ils ne manqueront point de nous demander.

3.° *Éducation morale.* — Depuis longtemps, on s'est demandé quel était le milieu le plus dangereux pour l'éducation morale de l'enfant ou du milieu scolaire ou du milieu familial ? On a adressé des reproches à l'un et à l'autre ; l'un et l'autre ont été déclarés impuissants ; l'un et l'autre se sont renvoyés la responsabilité de la mauvaise besogne ; mais il faut bien reconnaître que si l'école et la famille sont puissantes pour le mal, elles le sont surtout pour le bien, et elles le seront d'autant plus qu'elles sauront mieux s'entendre. C'est ici surtout que l'entente est nécessaire, indispensable même, pour faire de la bonne besogne ; car si les parents peuvent s'en rapporter aux maîtres pour ce qui a trait à l'instruction proprement dite, à l'enseignement scientifique de leurs enfants, ils ne sauraient, en vrais pères de famille, leur abandonner la formation morale de leurs fils et de leurs filles.

L'exemple est la meilleure, la plus efficace des leçons de morale. Or les exemples de la famille seraient-ils conformes aux préceptes de l'école, la morale enseignée dans ces deux milieux n'est pas souvent la même : à l'école, on enseigne la morale pure, disintéressée, la morale du

devoir, et dans la plupart des familles l'enfant voit pratiquer la morale de l'intérêt. En outre, les parents sont-ils préparés à ce rôle éducatif qui leur incombe ? Hélas, non ! Que voyons-nous dans la plupart des familles ? Des exemples qui détruisent la leçon de morale au lieu de la confirmer : nous blâmons et défendons le mensonge et les parents mentent devant leurs enfants ; nous leur interdisons la médisance, la calomnie et, à la maison, ils entendent journellement déblatérer sur le compte du prochain.

Donc, par ignorance — quand il n'y a pas hostilité — la famille vient combattre notre leçon de morale, quand, au contraire, elle devrait la confirmer. Pour corriger un mal, on tombe souvent dans l'excès contraire : les modifications survenues dans la famille n'ont pas échappées à ce défaut : « Les pères absolus sont devenus des pères constitutionnels », a dit Legouvé. « Messieurs les enfants » sont devenus « les rois de la maison ». A la place de l'ancienne autorité et de l'ancienne hiérarchie familiale règne aujourd'hui — ce dont il y a lieu de se réjouir — l'amour et une certaine égalité, mais aussi trop souvent une déplorable faiblesse. Sous prétexte d'aimer davantage son enfant, on le gâte, on devient l'esclave du petit tyran. Quand le père gronde, la mère caline et réciproquement ; on permet aujourd'hui ce qu'on défendait hier ; on passe d'un excès d'indulgence à un excès d'autorité ou de découragement. Pour obtenir l'obéissance d'un enfant devenu volontaire, on promet des récompenses, on menaude l'instituteur, on demande à celui-ci de punir l'enfant d'une faute commise dans la famille et le père et la mère ruinent ainsi leur propre autorité déjà chancelante.... Peut-on espérer, oserait-on demander l'appui de semblables familles pour l'éducation morale de l'enfant ?

Ces parents sont plutôt inconscients que coupables. En effet, confierons-nous la confection d'un meuble à un ouvrier qui n'a jamais tenu un rabot en main ? monterons-nous dans une automobile conduite par quelqu'un qui n'est pas chauffeur ? Certes non ; et l'on confie l'éducation

d'enfants à des nourrices, à des domestiques, à des parents qui sont nuls dans la science de l'éducation.

Il y a un demi-siècle, Herber Spencer s'indignait déjà de l'ignorance pédagogique. « N'est-ce pas une chose monstrueuse, disait-il, que le sort d'une nouvelle génération soit abandonné au hasard d'habitudes irréfléchies, aux suggestions de nourrices ignorantes, aux préjugés des grand'mères ? Si un négociant entrait dans le commerce sans connaître le moins du monde l'arithmétique et la tenue du livres, nous nous récrierions sur sa sottise, nous en prévoierions les désastreuses conséquences. Si avant d'avoir étudié l'anatomie, un homme prenait en main le bistouri du chirurgien, ne serions-nous pas confondus de son audace et pris de compassion pour ses malades ? Mais que des parents entreprennent la tâche difficile d'élever des enfants sans avoir jamais songé à se demander quels sont les principes de l'éducation physique, morale, intellectuelle qui doivent leur servir de guides, cela ne nous inspire ni étonnement à l'égard des pères, ni pitié à l'égard des enfants, leurs victimes ! » (1).

Il ne faudrait cependant pas conclure qu'il y a lieu de demander la prépondérance de l'école en matière d'éducation morale et en décharger à jamais la famille ; car il faut qu'un être soit bien immoral pour qu'il soit incapable de moralité quand il s'agit de ses enfants. Ces deux forces, l'école et la famille, sont indispensables l'une à l'autre et toutes deux sont insuffisantes à elles seules. Il faut, je le répète, que l'une et l'autre collaborent, que l'une et l'autre, d'un commun accord, tendent au même but moralisateur et que jamais elles n'entrent en conflit. « Que l'école primaire, a dit Félix Pécaut, prenne donc garde d'aliéner en aucune façon l'enfant de la maison maternelle » (2).

Pour que cette collaboration existe et soit efficace, il faut que le maître connaisse le milieu dans lequel vit

(1) Herber Spencer, *De l'Éducation.*

(2) Félix Pécaut, art. *Famille*, Dict. de pedag. (Buisson).

l'enfant; de là la nécessité de ne pas ignorer la famille. Il faut en outre que son action concorde avec l'influence de la famille et réciproquement; que les parents coopèrent à son œuvre et ne viennent pas choyer l'enfant puni en classe: ce serait, dans ce cas, l'encourager dans une indiscipline latente ou formelle. Mais combien de malentendus disparaissent après un entretien entre parents et instituteurs!

Pour que la famille devienne l'auxiliaire, le complément moralisateur de l'école, il faut qu'elle soit préparée à son rôle éducateur et que des rapports s'établissent entre ces deux milieux, l'école et le famille. C'est à tous les pédagogues, primaires, secondaires ou autres, à initier les familles à leur tâche éducatrice. Plus nous répondrons ces principes éducateurs et plus notre tâche sera facilitée; plus les parents connaîtront les difficultés de la science de l'éducation et plus aussi ils apprécieront le mérite de l'instituteur.

D'où les conclusions:

Il est de toute nécessité que la famille collabore à l'œuvre de l'école.

Pour que cette collaboration soit efficace, il faut:

1.° Qu'il y ait des rapports et entente entre parents et professeurs.

Ces rapports s'établissent par le carnet de correspondance, le visa des cahiers journaliers de classe par les parents, les fêtes scolaires, les œuvres post-scolaires, la mutualité scolaire, les patronnages, les visites des parents à l'école et des maîtres aux familles.

2.° Que la famille soit initiée à faire l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant.

Vœux:

1.° Que l'éducation de la maternité soit plus développée dans nos écoles normales de filles;

2.° Que les livrets de famille contiennent un *Guide-*

éducateur de l'enfant, renfermant les principes généraux de l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant ;

3.° Que des conférences soient faites, dans toutes les localités, aux adultes et aux parents sur l'éducation de l'enfant ;

4.° Que l'inspection médicale soit obligatoire dans les écoles primaires à tous les degrés, afin d'y faire régner en maîtresse l'hygiène infantile, ainsi que le portent les conclusions présentées au congrès international d'éducation de Liège (1905), par M. le D.r Dupureux (Compte-rendu des séances, p. 130).

F. Houzelle.

La famille et le collège.

Le collège et la famille sont deux forces éducatrices d'égale importance. Une entente cordiale, intime, permanente entre ces deux forces qui s'ignorent et trop souvent se méconnaissent, s'impose donc de plus en plus. Voici des moyens favorables à cette entente:

1. Une séance de rentrée, où le collège et la famille fassent alliance, devrait avoir lieu dans tous les collèges.

2. L'enseignement sera donné d'après la méthode scientifique. On développera l'esprit d'initiative et le sens de la responsabilité; on préparera aux luttes économiques internationales par l'éducation technique commencée à temps, la propagation de l'étude des langues étrangères et l'enseignement professionnel.

3. Il est désirable que les professeurs entretiennent volontiers des relations (rares et ayant une utilité immédiate) avec les parents, les intéressant au travail de l'écolier (communication, chaque samedi, du cahier unique sur lequel se trouve tout le travail de la semaine, indications de lectures, de petits travaux domestiques à faire en famille, etc.).

4. Organiser au collège de petites fêtes familiales qui contribuent puissamment à développer l'esprit de sociabilité et le bon goût dans les amusements.

5. Éveiller chez l'enfant la claire et juste perception de la vie.

6. Signaler aux familles l'excellence de l'éducation (rendre capable d'honorer la vertu et de la pratiquer, de faire le sacrifice de ses idées et de ses inclinations au repos de sa famille et à la tranquillité de son pays).

7. Leur faire connaître aussi les dangers d'une mauvaise éducation (l'enfant qui a grandi dans l'ignorance des vérités morales, est voué d'avance à une existence misérable, à la réprobation générale).

8. Le professeur évitera de prendre parti dans les polémiques locales, de se mêler aux inimitiés personnelles, de recueillir ou de colporter les racontars. Par la dignité de sa vie privée, par ses rapports courtois avec le public, il en imposera à tous.

9. Donner enfin des conseils d'hygiène infantile et organiser, autant que faire se peut, des associations amicales d'anciens élèves.

De cette façon, le collège et la famille se prêteraient un mutuel appui, et tous les écoliers en bénéficieraient.

L'esprit démocratique, déjà puissant en France, reculerait encore ses bornes, et la patrie serait de plus en plus prospère.

Toute défaillance entre le collège et la famille serait donc coupable.

Il faut absolument que chacune de ces forces travaille au perfectionnement de la société et surtout à la compréhension de la vie.

S'il y a encore des collèges et des familles, dont les relations laissent à désirer, qu'ils se tendent une main fraternelle et, ce jour là, la nation aura acquis une nouvelle et puissante vitalité.

Tel est mon vœu le plus ardent en faveur de la France et de toutes les nations amies.

F. M. Fontana.

Familiarité entre parents et enfants.

L'Enfant doit — toujours — respecter son père et sa mère.

Tel est le grand principe intangible, sacré, reconnu de tous les peuples, dans tous les pays, sous tous les méridiens.

Le respect, que doit l'enfant à ses parents consiste dans une vénération profonde, une déférence parfaite et absolue, une suite ininterrompue d'égards.

Or, comment concilier l'idée de respect avec l'idée de familiarité, puisque la familiarité signifie liberté pleine et entière dans les relations et qu'elle exclut toute gêne, tout décorum, dépassant même le domaine de l'intimité, qui, elle, exige le décorum ?

Au reste, l'absence de décorum est de mauvais goût, même entre deux amis, même entre deux époux.

Un homme, recevant, un jour, un de ses amis intimes s'oublie au point de dire, pour légitimer son sans-gêne : « Avec mes amis je ne fais pas de cérémonie ». Le visiteur le rappelle aux convenances, en ajoutant : « Je ne suis pas fâché que mes amis eux-mêmes fassent un peu de cérémonie pour moi ».

Cette réponse était très digne, l'attitude très-correcte et surtout bien méritée, la leçon.

Deux époux vivent dans une harmonie parfaite; ils sont l'idéal de la vie conjugale — leur intimité ne peut pas être poussée plus loin — donc, entr'eux plus de place pour la gêne, puisqu'ils se doivent aide et assistance dans la maladie. Mais, s'ils sont réellement bien élevés, le décorum demeurera toujours sauf, toujours intact; ainsi, le mari cédera le pas à sa femme et se gardera bien, par exemple, de monter en voiture, le premier.

Voilà autant de petits riens, qui disent beaucoup.

Donc, la familiarité n'est de mise qu'entre gens mal élevès, parce que, avec elle, il n'y a plus de décorum; or, sans décorum, plus de poésie, et sans poésie, plus de beauté morale.

Cette familiarité est particulièrement détestable, entre parents et enfants, parce qu'elle ouvre la porte à toute sorte de libertés, de conversations, d'exigences; elle confere, par là même, des droits, contre lesquels il est bien difficile ensuite de s'élever. Le résultat inévitable de tant d'abus est l'affaiblissement de l'autorité paternelle, qui ne peut que disparaître bien vite.

Le respect, au contraire, est un mur entre parents et enfants et lorsque ce sentiment est poussé, aussi loin qu'il doit l'être, les enfants ne cessent de voir en leurs parents l'image de Dieu: ils se tiendront debout, en présence de leur père et de leur mère et garderont toujours devant eux un silence respectueux.

Jadis, quand la famille étaît le sanctuaire fermé des affections hautes, pures, profondes; que chacun de ses membres savait demeurer dans son rôle, on ne connassait pas cette familiarité, qui est, de nos jours, la plaie de tant de foyers. On s'aimait beaucoup, on se respectait davantage et le mot — familiarité — signifiait simplement que tous les membres d'une même famille, y compris les domestiques, vivaient ensemble dans la chaude et suave atmosphère d'affection, qui remplissait le foyer paternel.

Aujourd'hui, on a tout travesti, tout dénaturé; si bien que si nos pères d'il y a seulement cinquante ans repa-

raissaient, au sein de la famille, [illegible] ce que leurs fils aut et comme scandalisés, se demandant [illegible]ui était le donjon de pu faire de cette dignité patriarcale, q[illegible] l'autorité paternelle.

Nous sommes dans un salon d'un vie[illegible]x manoir de [illegible]torze gar- Vandée. Les quatorze enfants de la maison, qu[illegible] côtés çons, ont accouru, comme tous les ans, de divers [illegible]a- de la France, pour reformer, autour de leurs vieux p[illegible] rents, la belle couronne d'autrefois. Deux sont avocats, deux médecins, deux soldats, deux capucins, et ainsi de suite toujours par eux, comme pour emporter, avec eux, loin du foyer paternel, quelque chose de ce qui est la famille. Ce soir, ils sont réunis là, autour de cette immense cheminée, qui réchauffa, jadis, leurs ébats. La mère entre solennellement, mais avec beaucoup plus de majesté et de dignité que de solennité. Les 14 fils, à commencer par l'aîné, vont l'embrasser.

Eh bien ! je vous le demande, est-ce que ce beau décorum ne fait pas mépriser davantage la familiarité ?

Cette grande déférence de l'enfant pour ses parents ne paralyse pas, tant s'en faut, l'affection. Bien au contraire, elle la guide, la rend plus forte, plus robuste, plus puissante. C'est elle qui produit ces actes héroïques de la piété filiale, qui fera qu'un jeune homme, qu'une jeune fille sacrifiera volontiers son bonheur personnel, le plus légitime, à fin de mieux assurer celui de ses vieux parents.

La familiarité, au contraire, produit la camaraderie, qui, à son tour, ne produit rien, ou bien peu de chose, parce qu'elle ne naît jamais de l'amour, mais seulement de la plus vulgaire amitié, sentiment banal, qui n'accueille jamais une grande âme ; cette camaraderie se repaît de plaisanteries, plus ou moins grivoises et aboutit toujours inévitablement à l'égoïsme et au mépris.

Familiarité, camaraderie, égalité, sont trois mots synonymes.

Deux enfants de même âge, ou à peu près, sont cama-

rades ; deux soldats de même grade sont camarades ; et par conséquent égaux et nécessairement familiers.

Or, comment admettre la seule possibilité d'égalité, entre parents et enfants ? L'idée même en est insoutenable, car ce serait le renversement de l'ordre naturel, établi par le bréateur.

Dans une famille, il ne peut pas y avoir de familiarité. La grande différence d'âge et surtout de caractère, de responsabilité ; l'idée de sacerdoce, attachée à la paternité, tout constitue, chez le père et la mère une supériorité, qu'ils ne sauraient abdiquer, sans se dégrader.

Il ne peut pas y avoir de familiarité, parce que le père et la mère sont faits pour commander, tandis que l'enfant est fait pour obéir. Avec la familiarité, plus de commandement, plus d'obéissance ; d'où : désordre, anarchie.

Enfin, l'égalité supprime toute préséance. De deux hommes, rendus égaux par l'amitié, aucun ne songera à commander ; sa parole ne sera jamais un ordre, mais un simple exposé, un simple communiqué, auquel l'ami s'empressera d'acquiescer, sans que cet acquiescement soit, à proprement parler, un acte d'obéissance. Peut-on soutenir ce raisonnement pour la famille, où l'enfant, quelquefois pervers, a besoin d'une main énergique, pour le maîtriser ? Et quand même l'enfant serait d'un naturel excellent, il a besoin d'une autorité supérieure pour le guider dans la voie droite et sûre de la vie. Or, l'égalité rendrait impossible toute éducation.

Un autre motif exclut encore la familiarité : c'est le grand respect que les parents eux mêmes doivent à leurs enfants. Ce respect paternel, pour n'être pas de même nature que le respect filial ne lui est cependant par inférieur. L'enfant irrespectueux peut invoquer le bénéfice de l'âge, de l'inéxperience, et peut, à quelques égards, paraître excusable. Le père et la mère ne le sont jamais. Dieu leur a confié de petits anges, dont ils doivent faire des hommes pleins de vertu, des femmes precises et di-

gnes. Ce magnifique résultat peut-on l'obtenir avec la familiarité ?

***

Et maintenant, si, après ces quelques considérations, vous soutenez encore la légitimité de la familiarité, entre parents et enfants, je vous répondrai : Oui ! mais à la condition expresse que vous proscrivez ce mot et que vous le remplacerez par un autre, comme par exemple : abandon complet, respectueux, réciproque ; fusion de deux âmes, de deux cœurs, amour immense, etc., etc.

Mais, gardez-vous d'oublier qu'il y a, dans toutes les langues, des mots malheureux, qui, tout en impliquant une idée juste, prêtent facilement au paradoxe. C'est ainsi que la grève est parfaitement légitime, mais à la condition rigoureuse que vous parlerez de relèvement de salaire, sans jamais vous servir de cette maudite expression de grève. Dans le même sens, soyez internationalistes et antimilitaristes, parce que, de par la volonté même de Jésus-Christ, nous sommes tous frères et, comme tels, les enfants d'une même patrie, qui ne doivent par s'entr'égorger. Mais, ne prononcez jamais ces deux mots, si vous ne voulez pas vous mettre au ban de la société, au pilori de l'histoire et de la honte, en flétrissant le sol chéri où dorment nos aïeux.

Il en est de même de la familiarité. Aimez-en la chose, sans en prononcer le nom ; poussez-en, en l'idée, jusqu'à l'idolatrie ; ce sera votre gloire. Mais n'en préconisez jamais le mot : il est trop vil.

Pour celà, vous parents, conservez pure et lumineuse l'auréole, que Dieu lui même plaça autour de votre front et qui doit demeurer votre sauvegarde, comme aussi le symbole de votre autorité.

Et nous, enfants, demeurons à genoux, au pied du piédestal, où siègent nos parents ; n'en franchissons pas les degrés ; il est des ascensions qui donnent le vertige !

Que, seuls, notre âme et notre cœur montent vers eux. Que l'âme et le cœur de nos parents en descendent sur nous et que, de ce croisement d'amour, d'affection, de dévouement, de respect, naisse la véritable égalité, la seule permise, parce qu'elle est une noble et admirable émulation dans le culte des grands sentiments, qui honorent la fine-fleur de l'humanité.

A. Balmigère.

Familiarité entre parents et enfants.

Dans l'ancienne famille, le père était ce que Legouvé a appelé *le père absolu*; dans la famille moderne, il est devenu *le père constitutionnel.*

Jusqu'à la Révolution, le pouvoir paternel demeura excessif: jamais il ne serait venu à l'idée des parents de consulter les enfants sur ce qui les intéressait même le plus directement. Ce n'est que la tête découverte que le fils osait parler à « Monsieur son père » où à « Madame sa mère ». De nos jours, il y aurait tendance à dépasser la mesure en sens inverse.

En Amérique, par exemple, les jeunes filles ont une indépendance excessive et Herbert Spencer dit qu'on lance trop tôt les jeunes gens; « on les initie de trop bonne heure aux excitations des passions des adultes, on leur fait épuiser prématurément l'intérêt de la vie et *ils ne restent pas enfants assez longtemps.* » (1).

En France, sous prétexte de *mieux aimer* leurs enfants, de leur préparer une vie plus douce qu'à eux, d'éviter de leur faire de la peine, les parents les *gâtent*, ne savent plus résister aux caprices des petits tyrans familiaux et *messieurs nos fils, mesdemoiselles nos filles* commandent en

(1) Herbert Spencer, *Principes de Sociologie*, § 341.

vrais maîtres de maison: c'est l'ordre des choses renversé. C'est là un écart aussi dangereux que l'absolutisme du père de l'ancienne famille. Autrefois les enfants ne tutoyaient jamais leurs parents; aujourd'hui ou trouve rarement une famille dans la quelle les enfants ne tutoient père et mère. Ce changement dans les moeurs de la famille n'est par fait pour alléger la tâche des éducateurs.

Est-ce à dire qu'il faille regretter les transformations qu'a subies la famille? Non; au contraire, il y a lieu de s'en réjouir; mais il y a lieu aussi de diriger cette transformation, d'enrayer cette modification du pouvoir autoritaire des parents, du père surtout, et de l'empêcher de dégénérer en faiblesse.

La familiarité, l'absence de formes cérémonieuses, la grande intimité, doit régner entre parents et enfants; ce sera pour le père et pour la mère une familiarité douce, pour les enfants une familiarité respectueuse.

La mère, première éducatrice de l'enfant, forme non seulement son esprit, mais aussi son cœur; son influence première s'exerce sur toute la vie de son fils ou de sa fille, et si l'on a pu dire que les grands hommes sont fils de leur mère, les autres ne le sont pas moins.

La question de la mère, plus subtile que l'interrogation socratique, éveille l'attention, fait jaillir la pensée latente du bébé. L'enfant ne comprend pas encore les mots, mais il en devine le sens; aussi le langage est-il la première discipline à laquelle la mère l'assujettit. Peu à peu des mots précis répondent à des idées précises et lui font distinguer les êtres et les objets qui l'entourent. Quelle influence dans ces bonnes leçons maternelles des choses et des mots, où le regard, le sourire, l'inflexion de la voix ajoutent à la clarté de la leçon!

Dans les premières années, la mère se suffit à elle-même comme institutrice. Mais le temps passe vite; le bébé est devenu un garçon, une fillette qui bientôt ira en classe. C'est à ce moment surtout, s'il ne s'est déjà fait sentir, que le concours du père est nécessaire, que son action

éducatrice est importante, au moins en ce qui concerne les garçons : par lui, les avis, les conseils, les directions seront donnés avec plus d'autorité.

Deux enfants arrivent à l'école : l'un, préparé par des parents intelligents, actifs, logiques dans leurs actes, se montre dès les premiers jours l'héritier des qualités paternelles et maternelles ; il comprend les leçons, questionne sur ce qu'il ignore, n'éprouve aucune difficulté à faire les tâches qu'on lui donne et bientôt il prendra la tête de sa division.

L'autre, laissé dans l'inconscience et la confusion natives par un père et une mère moins habiles ou disposant de moins de loisirs, reste vulgaire dans ses goûts, indécis de caractère et peu en état de profiter fructueusement des leçons de l'école.

Dans le premier cas, la familiarité telle que nous l'entendons existe entre parents et enfants ; dans le second, elle fait défaut.

Ce que doit être cette familiarité. — En quoi consiste donc cette familiarité entre parents et enfants que nous voudrions dans toutes les familles ?

Il est évident qu'elle ne saurait être cette familiarité de camarade à camarade, mais cette familiarité qui fait que l'enfant ne cache rien à ses parents, à qui il confie ses peines comme ses joies, ses défaillances comme ses actes d'énergie. Cette familiarité consiste pour l'enfant à questionner les parents sur ce qu'il ignore et pour les parents à répondre à toutes les questions enfantines suscitées par la curiosité toujours en éveil du jeune élève ; à lui faire de ces leçons de choses qui serviront d'application aux exercices de langage et révèleront à cet esprit naissant de l'enfant les sons, les couleurs, les formes, les êtres, les incidents qui se produisent avec leurs causes et leurs effets. Si au lieu de satisfaire à cette curiosité de l'enfant, la père ou la mère le bafouent, lui répondent : « Tu m'ennuies » — quand la réponse n'est pas tout autre — le pauvre petit rebuté prendra l'habitude de ne plus rien

demander, se contentera de ce qu'il voit et entend, et ses facultés intellectuelles, au lieu de s'éclore, resteront alourdies : c'est le cas du second élève dans l'exemple précédent.

Si la curiosité de l'enfant le pousse à apprendre, l'instinct d'imitation le pousse à agir. Qui imitera-t-il, sinon ses parents ? D'où pour eux, dans l'intérêt de leur enfant et aussi dans le leur, la nécessité de veiller à ce que leur fils ou leur fille n'ait que de bons exemples à suivre, que de bonnes paroles à entendre.

Cette familiarité, telle que je l'entends, développera l'amour réciproque des parents et des enfants et ceux-ci utiliseront plus volontiers leur besoin d'agir à rendre de légers services au père et à la mère.

Par instinct, l'enfant est porté à obéir à ceux qu'il aime, et il aimera davantage ses parents, si cette familiarité bienfaisante s'établit entre eux et lui ; en outre, il les respectera plus encore, parce qu'il reconnaîtra mieux leur supériorité par ces leçons qu'ils lui prodiguent.

Quand les instincts naturels de l'enfant pour le *vrai,* le *beau,* le *bien,* auront été suffisamment développés, il sera capable d'attention persévérante, de prévoyance, de réaction sur lui-même ; il pourra aborder l'école et entrer plus tard dans la société. Il y trouvera des exemples bons ou mauvais ; s'ils sont bons, il les suivra ; s'ils sont mauvais, il y aura combat en lui, d'une part entre ces exemples pernicieux qu'il sera porté à imiter et d'autre part entre les exemples de la famille et les leçons maternelles, leçons inoubliables, gravées dans sa mémoire et dans son cœur. Si fréquents que soient les mauvais exemples que dans la vie il aura sous les yeux, si violents que soient les entraînements des passions ou des mauvaises compagnies, ils ne parviendront jamais à anéantir les leçons maternelles. Il pourra avoir des défaillances, commettre des écarts, mais bien vite il rentrera dans la voie du devoir.

Comme conclusion, je demanderais :

1.° Qu'une douce et bienveillante familiarité s'établisse entre parents et enfants, mais que cette familiarité ne dégénère point en faiblesse ;

2.° Que les parents satisfassent, dans la mesure de leurs moyens, à la curiosité naturelle de l'enfant.

F. Houzelle.

Educazione del sentimento della natura.

Quando voglio rappresentarmi questo concetto di natura, è un disporsi, nella mente, d'una infinità d'immagini, che riassumono in me l'universo degli esseri. Quindi sentire la natura, o averne il sentimento, vorrebbe dire, io credo, comprendere e ritenere il linguaggio delle cose ed esserne perennemente inspirati. Ma questa attitudine non è uguale in tutti gli individui e neppure in un medesimo individuo nelle differenti sue età. Ciò dimostra che vi sono circostanze per le quali il sentimento della natura si avviva e si innalza, ed altre che lo possono attutire o deprimere.

Indicare pertanto quelle che lo avvivano e lo innalzano è la mia parte.

*
* *

La natura si mostra eloquente da per tutto, ma non nello stesso modo: altra è la voce delle cose sul vertice alpino e altra nella valle profonda: altra è la voce nel deserto e nella prateria; nella città affollata e nella campagna solitaria.

Perciò chi aperse prima gli occhi e trae i vergini anni in un determinato ambiente, riceve una tonalità specifica nelle sue impressioni, tonalità che sa di quell'ambiente. È

bene? è male? Io ritengo bene, poichè quella tonalità, senza impedire i più alti e vari sviluppi del sentimento delle cose, dà a questo sodezza e direzione.

Se per fatalità di circostanze in un'anima non ha potuto far presa nessuna caratteristica d'ambiente, spesso quell'anima si trova incerta ne' suoi sentimenti, o peggio, indifferente. La vite di continuo trapiantata non dà un tipo costante di liquore.

Perciò, appena è possibile, facciamo che i nostri figli trascorrano i lor teneri anni nel luogo dove nacquero: quando avranno raggiunto un certo sviluppo fisico e morale, non sarà più dannoso, anzi potrà essere utilissimo passare in diverso ambiente. La fisionomia etnica si farà più nitida e perfetta, differenziandosi. Il Montaigne (1) diceva: « È meravigliosamente proprio all'educazione il soggiorno in altri paesi per limare la nostra mente ». E badiamo bene: soggiorno, non fuga; i viaggi fatti fuggendo sono una dissipazione della mente, non una coltura.

Qui mi piace ricordare la pia impresa delle colonie campestri per fanciulli, e l'altra dello scambio internazionale dei ragazzi (2). Certo, a diversi scopi esse nacquero principalmente, ma raggiungono, di necessità, anche quello di invigorire il sentimento della natura.

Però, in qualunque luogo si dimori, importa assai che i figli non conducano vita chiusa: vigilati sì, ma sciolti. I genitori e gli istitutori li dispongano a questa fidanza in sè e nelle cose vincendo le paure e le pigrizie non rare, e anche i pregiudizi. Le affezioni si formano col moltiplicarsi dei rapporti; il sentimento della natura è anch'esso un'affezione e non nasce nè si fortifica senza il contatto intimo colla natura nelle innumerevoli sue forme. Non si dice con questo di lasciar fare completamente alla natura, come sembra pretendesse il Rousseau (3) e come fanno

---

(1) MONTAIGNE. *Saggi.*

(2) Notevoli sono le colonie delle città di Milano, Torino, Bergamo sulla riviera di Varazze.

(3) ROUSSEAU. *Emile.*

pur troppo moltissimi senza curarsi dei danni a cui spesso i figli vanno incontro.

Tuttavia, la madre intelligente stimola e asseconda, pure con suo incomodo, la smania che ha il bambino di recarsi dovunque, di vedere e toccare ogni cosa, non distogliendovelo che per serie ragioni. Mi viene qui alla mente la critica che il Locke (1) prima e lo Spencer (2) poi fecero dei parenti che incarcerano i figli in abiti lussuosi e incomodi, costringendoli a una mortifera inazione. Perchè certi fanciulli non debbono mai, ad esempio, avere la sensazione singolare dei piedi scalzi sulla nuda terra, o uscire di casa a capo scoperto? Perchè non devono guazzare mai in ruscelli, sdraiarsi sull'erba e sentirne la verginale freschezza; avvoltolarsi nella bianca arena del fiume o del mare; spingersi talvolta fuor dell'uscio soli, di notte, mentre tutto è buio o mentre brillano la luna e le stelle; fissare l'occhio e tendere l'orecchio, fra il silenzio d'ogni voce umana, in un formicaio o in un nido di grilli e ascoltare anche il fremito di quella vita piccina? Troppe fisime, troppe paure abbiamo ancora!

Ma via, ben presto il ragazzo avrà bisogno di rivolgere l'attenzione e l'esperienza a cose più vaste e forti, per esempio al cozzo degli elementi, ai fenomeni dell'atmosfera.

Ebbene, i nostri figli non siano mai costretti a letto quando possono vedere l'incendio scoppiato nella foresta in sulla sera, o quando possono, senza pericolo, assistere al terribile spettacolo d'una inondazione. A parte le impressioni materiali certo grandiose nell'un caso e nell'altro, non è difficile che s'offra ai loro sguardi pure qualche altro fenomeno di natura, il fenomeno della natura umana che sublima se stessa nell'eroismo. Solo a condizione di aver veduto, possono venire intese le descrizioni ascoltate o lette.

Mamme, non fatevi scorgere dal figlio a rintanarvi, chiusi

---

(1) LOCKE. *Pensieri sulla educazione.*

(2) SPENCER. *Educazione fisica, intellettuale e morale.*

gli occhi e gli orecchi, in un canto, se guizza livido il lampo, o romba il tuono, o schianta la folgore. Capisco, l'istinto è invincibile; ma non inviliamolo con un fare sistematico. Educhiamo noi e i figli ad aprire ampia la porta alle impressioni potenti. Ricoverati sì, e difesi fin dove si può, ma in faccia al creato. Dopo l'uragano escano i figliuoli all'aria purificata, fissino a lungo le pupille nell'iride, sì che ne bevano tutta la dolcezza e la pace. Se potete, datene pur la spiegazione fisica; è un dovere.... Essa del resto, non guasterà l'incanto: l'uomo spiega, ma nel fondo rimane il mistero.

Una persona di molto ingegno mi confessava un dì che la cosa più grande da lui provata al mondo e che lo corresse dalla sua abituale indolenza, fu d'essersi trovato una sera solo, a quindici anni, nel folto d'un bosco presso il Po, mentre la peggiore delle bufere squassava gli alberi, mutandoli in arpe titaniche con suoni inauditi. E non è difficile crederlo: talvolta basta un fatto straordinario a determinare una mentalità. Il D'Azeglio ci insegna; fra le cose maggiormente notevoli della sua fanciullezza ne racconta alcune che sgomenterebbero, oggidì! (1).

* * *

Ciò che ho detto finora riguarda il non impedire, il lasciare aperta la via alle impressioni delle cose e dei fenomeni. Ma l'uomo non deve rimettersi alla ventura nella educazione; ha la virtù di comunicare a' suoi simili le idee, le impressioni, i sentimenti e perfino le volontà: di questa virtù si giova il maestro nella scuola. Quando il fanciullo guardava da sè, spontaneamente, una foglia, un insetto, una scaglia di mica che luccicava tra la polvere, li guardava con gli occhi suoi e ne aveva sensazioni tutte sue... Ma nel mentre questi oggetti sono mostrati dall'insegnante

(1) D'Azeglio. *I miei ricordi.*

a lui, insieme coi condiscepoli che certo non ne tacciono le impressioni, egli osserva non più soltanto cogli occhi propri ma, per così dire, anche con quelli di tutti gli uomini presenti e passati che rivivono nei presenti e ne riceve percezioni non prima avute, più generali e più vere. Ecco dunque l'efficacia dell'*insegnamento oggettivo* prescritto ancora dagli ultimi programmi per le scuole primarie (1). Esso però non deve ridursi a un'arida nomenclatura, ma risolversi davvero in osservazioni su cose naturali e quando non sia possibile, su disegni, fotografie.

Ho visto in qualche scuola portare, per esperienza, cortecce e insetti fosforoscenti; fare appositamente coagulare il latte, inacidire il vino; lasciar corrodere dalla ruggine una lamina di ferro, una vite.... Ho visto seminare in vasi e far crescere ortaggi, erbe medicinali, fiori; ho visto far nascere e allevare filugelli, curare api; e ho veduto intenti alla bisogna con entusiasmo gli allievi sotto la guida del maestro, osservando tutte le fasi, esaminando tutti i moti, indovinando i bisogni. Una piantina seminata all'inizio dell'anno scolastico, educata via via con cura nella classe, diviene come la piccola alunna degli alunni, simbolo, in fine, vivente e fiorito della loro annata di studî. Qualche antiquario dirà: « Bazzecole! Leggere e scrivere bisogna! » non intuendo che anche questo è un leggere e uno scrivere e di non minore importanza. Anzi, quei docenti i quali creano da sè il museo didattico non di roba stantia o artificiale, ma fresca e vera; quelli sopra tutti che avvezzano a coltivare presso l'aula della scuola un orticello o un minuscolo campo, meritano gran lode. A Milano (2) vincendosi le difficoltà locali non mancano le scuole in cui si dà opera anche a questa bella educazione.

Il crescere in intensità e in estensione del sentimento della natura va di pari passo del moltiplicarsi delle cono-

---

(1) Istruzioni e programmi per le scuole elementari. 1905.

(2) A Milano sono da ricordarsi la Scuola Normale Maschile e le Scuole primarie in Via Galvani e in Via Stoppani.

scenze dirette. E venendo a una conoscenza diretta e vasta, io vorrei, per esempio, che un'aula scolastica si aprisse sul mare e il maestro ne facesse tema di frequenti studi, ora col farlo osservare nella celeste placidezza; ora nel mugghiar della burrasca; ora esaminandone partitamente i prodotti (pesci, conchiglie, alghe, coralli) e ora, in generale, la grandiosità arcana e terribile.... Voi vedreste come i piccoli ricordi individuali ingigantirebbero sotto l'influsso della collettività e al lume della fiaccola agitata dall'educatore. Forse allora dalle labbra dei fanciulli sgorgheranno le parole: mare nostro, *mare nostrum*, come sgorgarono già dalle labbra degli antichi. Di tra quegli alunni forse uscirà il pilota, o il palombaro e chi potrebbe dire che dal primo affetto non saranno germinati l'imperturbabilità, il coraggio di tornar a cimentarsi dopo i cimenti?

Ma in certi giorni di primavera, quando l'aria e la luce irrompono da per tutto e sono un richiamo più che alla mente al sangue, l'ambito scolastico par troppo angusto e squallido. Eccoli uscire tutti un po' lontano, a bearsi sulla terra piena di effluvi e di sorrisi, di sospiri e di palpiti: *Ave, alma parens frugum!* Simile a questo, se non questo precisamente, sarà il saluto dei fanciulli colle loro grida di stupore e di gaudio.

Uno dei più geniali ministri che l'Italia abbia avuto all'Istruzione, G. Baccelli, aveva prescritto alle scuole d'ogni ordine che tutti gli anni fosse celebrata la *Festa degli alberi*. Aveva pure raccomandato che nei luoghi ove dura tra il popolo (come in certe vallate dell'Appennino e delle Alpi) venisse seguita anche dagli insegnanti e dagli alunni la bella consuetudine della *Festa delle fonti*. Di tali festività campestri si sarebbe dovuto poi nella scuola fare soggetto di conversazioni e componimenti letterari. Ma le raccomandazioni ministeriali dovettero e devono fare i conti con l'indolenza e la pedanteria, due venerabili matrone che non s'incomodano. Una volta sola (ricordo) io potei condurre la mia scolaresca alla piantagione d'un abete sul sacrato d'un villaggio e fu tanta la sodisfazione di tutti, che

debbo dirvi essere queste festività proprio benefiche. Quale cosa più gentile che veder giovinetti usare una volta solenne nella vita i sacri arnesi *che prima ritrovar Cerere e Pale?* (1)

A tempo opportuno, però, la scuola dovrà divenire più severa, far varcare al giovinetto la soglia delle scienze naturali come la botanica, la fisica terrestre e la zoologia.... Più ci si inoltra in questi regni del creato, maggiori meraviglie si intendono e più forte diviene il nostro sentimento della natura. Impari il giovinetto come anche le piante respirino e si nutrano e, alla loro maniera, possano patire e godere. Di poi, quando incomberà la canicola, sedendo sotto una quercia o un tiglio, gli parrà, come pare ai poeti, di sedersi presso un amico. Chi potrebbe assicurare che gli scortecciamenti fatti spesso agli alberi, specie dai monellucci delle città, non derivino dalla troppo cieca ignoranza della vita delle piante? Il giovane studioso apprenda ad amare il vecchio ulivo che ha largito olio per cent'anni, il giovine melo che protende i rami, come braccia, carichi di frutti al passeggiero.

Apprenda che la maggior parte di ciò onde ci nutriamo e vestiamo ne è data dalle piante. I pezzi medesimi, di cui son contesti il tavolino e l'armadio nostri, non erano forse membra d'alberi, sacrificati, che un dì gioivano nella gioia delle rugiade e delle aurore? Quante forme e colori! quante, direi, attitudini nelle piante! C'è il pino fiero contro i venti sulla montagna e c'è il sambuco umile e fragile in riva al fossato; c'è la menta procace e c'è la sensitiva a cui ripugna ogni tocco profano; ci sono l'edera o la vite seguaci e c'è la canna debole sì, ma libera e sola. Ma la meraviglia del giovane dovrà essere maggiore quando lo studio della botanica gli leverà il velo che copre gli imenei degli alberi e delle erbe, celebrati sulle ali delle farfalle e nell'alitare degli zeffiri. E presso il campo di frumento che crepita sotto il sole dovrà pararglisi nella

(1) Parini. *Il giorno.*

mente tutta la storia del boccon di pane (1) che ha mangiato il mattino e non potrà più sembrargli stolido il gesto della donnicciuola che raccatta il morsello sulla via baciandolo. *Gesù scese da cavallo per un pezzetto di pane...* dice la leggenda. Dunque....

Senonchè ora conviene accennare a un altro intento della scuola. Ci vuole una certa età, ma tosto o tardi lo studente deve conóscere che sovra il capo e sotto i piedi c'è un arcano potere il quale formò la caverna dove è penetrato con orrore; che fe' ruzzolare la rupe un dì ripetitrice di echi; spaccò il monte, deviò o sprofondò il fiume; andò formando nelle viscere terrestri i filoni di metallo, i laghi di petrolio, i tesori di carbon fossile e di sale o di zolfo. Visiti poi bene il suolo, veda gli strati sovrapposti agli strati, la montagna di granito presso quella di arena e ghiaia un tempo bagnate dal torrente o cullate dall'oceano.... Che se tra sasso e sasso, fra una roccia e l'altra gli venisse fatto di scorgere tracce di membra organiche (foglie, alberi, rettili, insetti, pesci, mammiferi, uomini), rimarrebbe di sicuro oppresso sotto il cumulo delle riflessioni. E se fosse di nobile animo, proverebbe quale uno sgomento,... felice sgomento, *che insegna la pietà* (2), e tempra il carattere. La scienza naturale diventa così fattrice di moralità. Infatti, se la sventura ne facesse assistere a uno sconvolgimento tellurico, non dovremmo noi serbare il giusto senso del vero, senza cui la ragione si turba e l'opera è inane o dannosa? Bisogna pure esser disposti anche a quello: teniamo quindi sempre un'idea di fatalità, senza cadere nel fatalismo e, nel caso, pensiamo che le catastrofi hanno sempre fortificati (3) i vincoli fra gli umani e li hanno purificati.

Ma è la zoologia quella a cui si appassionano più facil-

---

(1) Macè. *Storia d'un boccon di pane.*

(2) Manzoni. *La Pentecoste.*

(3) Si leggano, per esempio, i giornali italiani e stranieri durante l'eruzione del Vesuvio o dopo il terremoto di S. Francisco.

mente i giovani, purchè anche questo studio apra loro vedute nuove che personalmente non avrebbero immaginato. Dall'infusorio all'uomo: quale ascendere! Facciamo pure che il giovane studioso affissi l'occhio armato di lenti nella goccia d'acqua o di sangue.... Che visibilio! Consideri quante cose potrebbe osservare allo stesso modo e veda come ognuno, vivendo, penetri e sia penetrato, respiri e si agiti in un oceano di viventi. Ma il nascere, il nutrirsi, la voce, le attitudini e, direi, i costumi, quanto differenti anche tra gli animali! Confrontiamo il lombrico colla serpe; la zanzara che innesta la malaria con l'aquila che assale; il castoro colla pantera; il cignale indomabile col bue e con l'elefante.... È una svariata sequela di impressioni e di studi. Dite però, chi non ricorda il trasporto che avemmo bambini per il cane e per la pecora? Quale persona, poi, non prova sempre un palpito a vedere la rondine immobile nel nido a covare; la chioccia che si fa leonessa a difendere i pulcini, l'agnello che bela o il puledro che manda i primi nitriti presso la madre amorosa? Gli è che qui c'è il divino della maternità e della figliuolanza unite; è che da qui si sprigiona un flusso caldo che ci scuote e innalza.

La zoologia studiata non tanto sui libri o nei musei freddi, quanto nella viva e ingenua natura è profondamente educativa.

Non per nulla il Manzoni (1) descrive con quella soavità la scena delle capre che allattano i bambini degli appestati nel Lazzaretto. Io credo che il fascino esercitato dai miracoli della natura animale deve fortificare nei figli l'affetto ai genitori e in questi aumentare l'istintivo trasporto pei figli. Quando non ci fosse altro risultato, questo sarebbe già abbastanza. Quali sono, in vero, le espressioni ultime della vita, se non la maternità e la figliuolanza con *l'eterno lor ritorno?* Se i nostri figliuoli sentono e capiscono, buon segno; se sono apati, temiamo per essi. Te-

(1) Manzoni. *I Promessi Sposi.*

miamo assai più se, peggio che apati, si fanno tormentatori degli animali (1).

Voglio riferire qui d'un giovinetto che, dopo la scuola, si dava a governare un suo fringuello ormai domestico. L'uccellino morì ed egli pianse. Volle seppellirlo, di sua mano, in angolo quieto del giardino. Ogni sera andava a guardare la piccola fossa. Non paia frivolo quest'atto: *parva parvis!* Guardando la piccola fossa avrà pensato forse anche a ben altre fosse, e chi sa non abbia cominciato là a udire il sospiro *che dal tumulo a noi manda natura*.... (2). Il mistero della morte è sempre grave, sia veduto nel minuscolo animale o nel re del creato.

* * *

Uscendo però qui dalla cerchia della scuola non ometterò di segnalare tra i benemeriti della educazione al sentimento della natura alcuni sodalizi, i quali proponendosi di suscitare nel popolo il desiderio delle escursioni e delle visite fuori degli ambienti soliti, riescono a nutrire e perfezionare nei più quel sentimento.

Fra essi mi piace subito ricordare quello dei « Piccoli escursionisti » (3) sia perchè è tutto milanese, sia perchè ha rotto talvolta le abitudini spingendo le sue schiere nella campagna non solo quando questa lussureggia per fiori e biade, ma anche nell'inverno quando giace spoglia, sotto il niveo manto.

Rammenterò pure le non poche società di rematori e nuotatori, benemerite anch'esse, perchè tengono viva tra gli abitanti delle spiaggie marine, lacustri e fluviali la gioia del dominio sulle acque.

---

(1) Anche in Italia, come in altri paesi, si sono costituite società protettrici degli animali.

(2) Foscolo. *I Sepolcri.*

(3) Ha quattro o cinque anni di vita e venne fondato dal sig. Gian Vincenzo Gallotti.

Non vanno certo dimenticati, specie per le moltitudini che trascinano, i pellegrinaggi religiosi o patriottici, giacchè (a parte qui i motivi patrii o religiosi) di solito hanno per meta luoghi ove natura è superbamente parlante.

Meritevole però più che tutti di plauso è il « Club alpino » il quale incita alle ardimentose salite montanine per cui s'apre alla mente e al cuore un mondo di concezioni più che umane. Sospesi sulle vette aspramente scogliose o lubriche addirittura per ghiaccio, noi stessi con le cose intorno ci trasformiamo; un senso nuovo della vita ci pervade; e perfino il luccicar delle stelle, il sorgere del sole o lo spegnersi dell'ultimo suo raggio sono assolutamente nuovi lassù. Il Leopardi dalla sommità di un colle spaziava l' occhio all' orizzonte, abbracciava col pensiero l'immenso e arcano mare degli esseri e gli piaceva *naufragar in questo mare* (1).

* * *

Ma è tempo oramai che dica delle opere gentili ed egregie le quali vengono inspirate dal sentimento della natura, e, alla lor volta, per ripercussione, riescono a intensificarlo e a estenderlo. Voglio dire delle opere d'arte.

Il giovinetto che disegna le forme graziose della tortora da lui allevata; la fanciulla che scerne dai fiori del campo il fiordaliso o il papavero e li copia ricamando o li riproduce in carta o tela colorate, ubbidiscono all'impulso delle idee sensibili avute dalle cose. Giunge a tal grado talora l'arte della fiorista, che davanti a un rosaio artificiale ti bei come davanti a uno vero e ti illudi che sia. Quelli che con maggiore abilità sanno rappresentare all'evidenza le cose, son coloro che più si accostarono ad esse e più profondamente le sentirono, carezzandole nello spirito, amandole.

---

(1) LEOPARDI. *L'infinito.*

Così il poeta di Venosa accenna alla dolce stagione che torna.

E Virgilio con soavità inimitabile:

Hic tamen hanc mecum poteris requiescere noctem
Fronde super viridi. Sunt nobis mitia poma,
Castaneae molles, et pressi copia lactis;
Etiam summa procul villarum culmina fumant,
Maioresque cadunt altis de montibus umbrae (1).

Ma un'ondata calda di sentimento, espressione di quel gorgoglio che si prova talora in petto contemplando la campagna feconda e ingenua, sono i versi del giovane poeta L. Orsini:

Forza di tutte le forze,
ch'eterni spiriti assommi
e guidi succhi a le scorze
e gemme e resine ingrommi;
forza di fuochi, di acque,
di venti liberi e larghi,
onde la terra rinacque
da secolari letarghi:
romba di tutte le rombe
susurro d'ogni susurro,
grillo amoroso di tombe
ala amorosa d'azzurro (2).

E i versi di G. Marradi:

Buon giorno, o splendido sole dorato,
Che a la mia camera fai capolino;
Sei sempre l'ospite bene arrivato,
Sole magnifico, sole divino! (3)

non traducono essi la giocondità di quando, fanciulli, appena svegli, spalancavamo la finestra battendo le mani a tanta luce?

---

(1) VIRGILIO. *Bucolica. Egloga I.*
(2) L. ORSINI. *Rogazione.*
(3) G. MARRADI. *Mattutino.*

Ma che sono queste, di fronte alle concezioni della natura che si trovano nel Parini e nel Foscolo, nel Carducci, nel Pascoli e sempre, sovranamente, nell'Alighieri? Leggendo talune invocazioni o pitture o allegorie, ci si sente esaltati, pervasi come il poeta, dall'anima delle cose. L'anima delle cose (dirò così) brilla in quei versi del Carducci:

Ombra d' un fiore è la beltà, su cui,
Bianca farfalla, poesia volteggia:
Eco di tromba che si perde a valle
È la potenza (1).

E ferve e grida l' anima delle cose, perpetuamente, nel poema di Dante:

Siede la terra dove nata fui
Sulla marina dove il Po discende
Per aver pace co' seguaci sui.
Amor che al cor gentil ratto s'apprende,
Prese costui della bella persona
Che mi fu tolta e il modo ancor m'offende,
. . . . . .
Amor condusse noi ad una morte (2).

Ma è tempo oramai che, raccolte le modeste idee, formuli i miei voti.

Eccoli:

I. I fanciulli rimangano, possibilmente, per i primi anni, nel luogo ove nacquero, affinchè assumano una tonalità etnica nel modo di sentire;

II. salve le opportune cautele, sia lasciato anche al bambino libero e pieno il contatto con le cose e coi fenomeni della natura;

III. la scuola dia maggiore sviluppo all' insegnamento oggettivo e allo studio delle scienze naturali, purchè fatto più con esperienze vive e dirette che sui libri o nei musei;

---

(1) CARDUCCI. *La chiesa di Polenta.*

(2) DANTE. *La divina commedia.* Canto V.

IV. dagli insegnanti e dalle scolaresche si osservino, fin dove è possibile, gli ordini ministeriali circa le escursioni in aperta campagna nelle varie stagioni, e circa le feste degli alberi e delle fonti;

V. il giovane sia reso capace di intendere il sentimento della natura che vibra nelle migliori composizioni letterarie, e di capire i miracoli di sentimento delle opere d'arte;

VI. finalmente, i pubblici poteri curino, in tutti i modi, l'incremento di quei sodalizi che promovendo viaggi e gite di moltitudini, contribuiscono, in conseguenza, a coltivare nel popolo il sentimento della natura, il quale è uno dei fattori principali della moralità.

Sereno Villa.

Education du sentiment de la nature.

Généralement, lorsque l'homme regarde la nature, il s'en distingue et s'y oppose. Cela est vrai surtout pour l'homme des villes qui a une existence toute de convention, éloignée de la vie de la nature. Il trouve du plaisir à aller à la campagne, mais ce plaisir ne doit pas être confondu avec l'amour de la nature. Il consiste dans la joie de vivre librement, d'échapper à l'étiquette de la vie sociale, il y rentre aussi le plaisir de la marche et des sports: bicyclette, natation, tennis, ascensions de montagnes, etc. Ce sont en somme des joies égoïstes qui n'ont qu'un faible rapport avec l'amour de la nature. Celui-ci est en effet, au sens large du mot, l'admiration de la vie dans les formes spontanées et multiples que présente l'univers.

Ce sentiment est très complexe et il sera bon de faire l'éducation des différéntes sensations qu'il procure: sensations de formes: les montagnes avec leurs lignes différentes, l'immensité de l'horizon, les rochers, le jeu de la lumière sur les contours des collines, etc.; sensations de couleurs: lever et coucher du soleil, la lutte entre l'ombre et la lumière à l'aurore et au crépuscule, les teintes des feuilles, des fleurs, des coquillages; sensations de l'odorat: l'odeur de la mousse mouillée dans les bois, des premières fleurs du printemps, des foins coupés, des feuilles sèches, l'odeur saline de la mer.

Mais la nature n'est pas un tableau, nous ne pouvons la considérer ainsi: elle vit, elle change. Quels sont ces

changements ? auxquels il sera bon d'initier l'enfant. La différence des saisons, du jour et de la nuit, les aspects divers du ciel, de la mer. Celle-ci, plus encore peut-être que le ciel, donne l'impression du changement par ses teintes si diverses, ses transparences, et parce qu'en plus elle reflète le ciel lui-même. Que de diversité aussi dans le chant des oiseaux ! dans le bruit du vent suivant qu'il souffle sur une essence d'arbres, ou sur une autre.

De ce que la nature vit, est animée, il s'en suit qu'on ne peut la prendre comme cause de sensations, mais comme un ensemble d'êtres. Et considérée ainsi, il s'en dégage une poésie abondante et magnifique et le sentiment éprouvé n'est plus égoïste.

Tous les êtres qui composent la nature suscitent en nous des idées et des sentiments, même la nature inerte: les pierres, les rochers, les montagnes nous donnent l'idée de la stabilité, de la resistance (celle du rocher par exemple qui ne se laisse pas entamer par la mer). La nature inerte, stable, nous donne une idée d'effort, comme aussi la nature végétale. Remarquons et faisons remarquer la lutte qui s'engage dans un fourré entre des plantes différentes qui se disputent le soleil et la lumière.

Enfin la nature inspire forcément des idées philosophiques et religieuses. On doit l'étudier pour elle même, parce que c'est le merveilleux ouvrage de Dieu, parce que la perfection divine y est imprimée, parce qu'elle rayonne de beauté, de grandeur, de sagesse et de bonté. Le spectacle de la nature nous fait réfléchir sur les causes de la création. Le Pourquoi se pose sans cesse. Pourquoi ces couleurs, ces odeurs, ces animaux, ces plantes ? Quelle est leur fin ? Pourquoi les anéantir, après les avoir créés ?

Il est encore bon d'appeler l'attention de l'enfant sur la fragilité humaine. L'homme entre surtout dans la nature par la ruine. Dès qu'il n'est plus là pour donner à ses œuvres les soins nécessaires, la nature reprend ses droits. La ruine est l'aspect très visible du néant de la vie terrestre. Elle est le lien qui fixe aux choses leur durée.

Une fois que l'homme est replacé dans la nature, est en harmonie avec elle, toute la beauté, la poésie qu'elle renferme retombe sur lui et l'enveloppe. Il la voit, il la sent, suivant son degré de culture. C'est donc à l'educateur de lui faire éprouver cet amour le plus complètement possible.

Un bon moyen à employer consiste encore à étudier comment nos grands écrivains ont compris et exprimé ce sentiment, depuis l'emphase lyrique de Ronsard jusqu'à l'émotion légère de Madame de Sévigné, comment l'évolution s'est poursuivie au XIX^e^ siècle avec l'école romantique, pour trouver des chantres uniques avec Lamartine et Victor Hugo.

Vœux à émettre :

1.° Apprendre à regarder la nature en augmentant le nombre des promenades scolaires (une douzaine au moins par an) ;

2.° Mettre sous les yeux des élèves des gravures reproduisant des scènes de la vie rustique : des Troyon, des J. Dupré, des Harpignies, des Rosa Bonheur, des J. F. Millet, des J. Breton ;

3.° Consacrer une heure par semaine à l'éducation esthétique, soit au moyen d'une lecture appropriée, soit par la contemplation d'un beau spectacle de la nature et des réflexions qu'il fait naître ;

4.° Insister dans les leçons de sciences sur la faune et la flore locales trop souvent négligées dans le programme.

Mademoiselle Hym.

Education du sentiment de la nature.

L'éducateur ne communique aucune aptitude ; il ne fait que développer celles que l'enfant possède en germe.

Développer chez l'enfant le sentiment de la nature, c'est contribuer à son éducation en général, c'est surtout développer chez lui l'esprit d'observation. Or cet apprentissage de l'observation, plus difficile à l'école, qui en somme est plutôt un lieu artificiel, peut se faire sans trop de difficultés dans la famille, à condition toutefois que la famille soit instruite. C'est, en effet, dans la famille qu'il se trouve en présence d'une grande variété d'objets qui éveillent sans cesse sa curiosité. Une promenade à travers champs, l'utilisation des diverses substances qui se trouvent à la maison, les incidents de la vie réelle fournissent une ample matière aux réflexions de l'enfant et aux questions de ceux qui l'instruisent. En somme la Nature sera pour les parents et pour les maîtres comme un livre ouvert où ils feront apprendre à l'enfant à analyser les êtres, les plantes, les minéraux, les phénomènes qui se présentent à lui.

A la campagne, il est facile à l'instituteur d'avoir à mettre sous les yeux de ses élèves des produits de la nature, des plantes, des minéraux, des animaux, etc. ; de se faire apporter par les élèves des brassées de fleurs ou de feuillage ou des spécimens de fruits, qui serviront de choses pour ses leçons de choses. Les excursion scolaires,

visites à une ferme, à une laiterie, à un rucher, etc., promenades à travers champs ou sous bois, leçons en plein air de botanique, de minéralogie, sont des moyens les plus efficaces pour faire aimer la nature. Que de jolis coins de paysages ignorés même de ceux qui y ont passé leur vie sans les avoir jamais remarqués ! C'est au maître à appeler l'attention de ses élèves sur ces beautés de la nature ; plus ils les connaîtrons, plus ils s'y intéresseront, plus ils les aimeront et moins ils chercheront à déserter la campagne pour la ville.

A la ville, l'instituteur aura toujours la ressource de visites au jardin public s'il en existe un, d'excursions à la campagne si elle n'est pas trop éloignée ou, à défaut de tout cela, des gravures. Rien cependant ne saurait remplacer la nature elle même.

En général, les objets de la nature sont familiers aux enfants. Le maître aura à compléter l'idée qu'ils en ont déjà, en ajoutant aux qualités qu'ils ont observées d'eux-mêmes celles qu'ils n'avaient pas encore remarquées et qu'il veut précisément leur faire remarquer.

L'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire, au collège, au lycée, ne saurait se donner fructueusement que dans la nature, où l'enfant apprend à voir, à observer, à analyser, à décrire et à se rendre un compte exact de ce qu'il voit. L'étude de la nature agrandit l'horizon dans lequel se meuvent les facultés intellectuelles, et par conséquent développe l'intelligence ; elle a aussi une utilité morale, puisque celui qui aime les champs consacre ses loisirs à une bonne promenade en famille sous bois ou à la campagne, plutôt que de la passer au café. Ces courses à travers champs sont en outre des plus hygiéniques. Par les herborisations, on évitera bien des empoisonnements involontaires, suites de l'ignorance. Mais ces promenades scolaires, bien que n'étant point soumises à la discipline de l'école, seront néanmoins disciplinées pour être fructueuses : elles seront le complément indispensable de l'enseignement scientifique et auront l'avantage

de ne pas rappeler l'école ; elles donnent lieu à des leçons de géographie, d'agriculture, de botanique, de géologie, de gymnastique, d'exercices militaires, de topographie ; elles font contracter à l'enfant le goût des promenades champêtres et excitent l'affection du maître.

Pour faire aimer la nature, le maître s'efforcera de faire naître chez ses élèves le goût des collections d'histoire naturelle : herbiers, collections d'insectes, de papillons, de minéralogie. Quand ce goût sera inculqué à l'enfant devenu adulte, quelle que soit sa situation, il reviendra à la nature, pour compléter sa collection.

D'où les conclusions suivantes :

1.° Faire aimer la nature par l'enseignement des sciences naturelles ;

2.° Cet enseignement ne sera réellement fructueux que s'il se donne en dehors de l'école par des excursions scolaires. Celles-ci contribuent à l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant. Elles lui font goûter les beautés de la nature qu'il ignorait et s'y attache davantage ;

3.° Encourager chez l'enfant les collections d'histoire naturelle.

F. Houzelle.

Education par les parents du sentiment de la nature.

Dans l'œuvre de l'éducation, il est un sentiment trop souvent négligé à une époque où prédomine trop souvent l'artificiel, c'est le sentiment de la nature. Ce sentiment plus ou moins inné, cultivé ou enrayé par un milieu et une éducation favorables ou contraires, joue un rôle immense dans la civilisation.

Il est la source de nobles et fécondes inspirations, de saines et puissantes émotions, des sublimes, conceptions artistiques, de la vraie grandeur; il procure à ses adeptes d'incomparables puissances; il est un frein contre les aberrations du goût, contre les créations malsaines des imaginations maladives. C'est au sein de la nature que l'écrivain, le sculpteur, le peintre, le musicien même, trouveront leurs modèles les milleurs.

Les rares hommes qui possèdent le sentiment de la nature, détestent les mesquineries, les vulgarités de la vie; ils sont ennemis du faux, de l'étriqué, des banales conventions; ils voient large et grand. Comme ils savourent d'inéffables jouissances dans l'étude des phénomènes, dans la contemplation des scènes touchantes ou grandioses, en général ils répugnent aux plaisirs grossiers; ayant l'âme poétique, ils voient la nature et la vie d'un regard plus juste et plus élevé que les natures terre à terre. Nous

nous berçons de l'illusion de croire que, si les amants de la nature pouvaient réaliser leurs vues ici-bas, la vie serait plus humaine, plus douce, un meilleur goût présiderait à la construction, à l'ameublement des habitations, à l'habillement, à l'organisation des fêtes, des plaisirs, du règlement des moeurs et l'existence tout entière s'en trouverait embellie et ennoblie....

*
* *

Comment les parents doivent-ils procéder pour inculquer et développer le sentiment de la nature chez leurs enfants ? Et d'abord, si les ascendants sont étrangers à ce sentiment, leur influence éducative sera forcément nulle sous ce rapport ; tout au plus, la lecture de petits ouvrages écrits ad hoc simplement, l'audition de conférences familières pourront-elles atténuer très faiblement le mal.

D'autre part, avec des enfants grossiers, bassement matériels, l'entreprise ne portera guère de fruits ; mais des parents à l'esprit un peu élevé obtiendront d'excellents résultats sur des enfants doués d'une imagination vive, d'un cœur tendre, d'une âme délicate. Chez ces riches natures, les cordes sensibles s'étendent dans tout l'organisme, et la moindre geste, la plus brève parole appropriée, aura tôt fait vibrer les plus délicates d'entre elles.

Puisque nous traitons du sentiment de la nature, nous aurions peut-être dû le définir. Mais il nous a paru inutile de disserter sur une chose qui doit être comprise de tous les esprits cultivés.

Le sentiment de la nature, c'est la compréhension esthétique des beautés de la nature, c'est l'émotion que fait naître en nous l'infime variété des tableaux variés et grandioses que l'univers, et surtout notre planète déroule à nos yeux. Le ciel étoilé dont l'infini nous écrase et nous ravit, l'immensité des mers avec leurs aspects changeants, les forêts mystérieuses ; les montagnes altières ; les splen-

dides levers et couchers de soleil ; les sites variés, pittoresques, jolis ou grandioses dont aucun pays n'est dépourvu ; les rivières et les fleurs qui déroulent leurs rubans d'argent dans de profondes vallées sinueuses ou à travers des plaines immenses ; toute la beauté des lignes, qu'elles soient nettes et précises comme dans le midi ou que les formes soient vaporeuses comme dans les contrées septentrionales ; la richesse et l'harmonie des couleurs, la suavité ou la violence des parfums ; la musique des chants et des bruits que font les êtres et les choses ; les bêtes de la création avec leurs formes variées et leurs grâces, le monde des oiseaux et des fleurs, merveilles d'élégance et de grâce ; et la créature humaine, telle que Dieu l'a faite, point déformée par des travaux grossiers ou par des modes absurdes, point avilie par les vices ; et les sentiments véritablement humains, les nobles attitudes, les belles paroles, les grandes actions, les éternelles aspirations de l'homme, tout cela, en raccourci, c'est la nature. C'est un monde offert à nos études, un riche trèsor d'alimentation, une inépuisable source de puissants stimulants.

Mais il est temps de passer de la région des amplifications poétiques sur le terrain plus prosaïque des applications pratiques.

Que devront donc faire les parents qui veulet développer le sentiment de la nature chez des enfants aucunement réfractaires ?

Construire et meubler leur habitation avec bon goût, suivant les préceptes les mieux établis de l'hygiène ; comme dessins, ornements, teintes, rien de monstrueux, de discord, de criard ; les sujets d'embellissement doivent être puisés dans la nature belle, riante, gracieuse ou grandiose.

Il faut donc éloigner les scènes terrifiantes, triviales, grotesques ou hideuses que la nature présente quelque fois aux yeux, comme si elle voulait mieux faire ressortir par le contraste son éternelle beauté.

L'habillement doit être simple, de bon goût et comme

dessin et comme ton. En dehors des nécessités hygiéniques, l'idéal en cette matière, c'est ce qui fait valoir les avantages d'un corps bien fait sans suggérer aucune pensée obscène. Tout en étant obligés de sacrifier le moins possible à la mode, les parents s'efforceront de bannir toute forme étriquée, disgrâcieuse, ridicule.

Les manières, les gestes, les paroles, les actes des parents seront élégants, nobles, harmonieux. Rien de violent, de dur, point de son criard; la démarche aussi sera soignée, car elle contribue grandement à l'embellissement de la créature humaine.

Chaque fois que s'en produira l'occasion, un père ou une mère ne manquera pas de faire ressortir la beauté d'un phénoméne, d'un paysage, d'un animal, d'une plante, d'un geste, d'un ligne, d'une teinte.

Il apprendra à voir à son enfant. Il le conduira par la main, à travers les champs et les bois, pour lui faire voir toûte la grâce des lignes, toutes les variétés des nuances: horizons infinis ou vaporeux, azur profond ou ciel tourmenté; mer houleuse ou étale; forêts secouées par l'ouragan ou imprégnée d'une profonde paix; l'humble fleurette, le chêne colossal, la grâce féline du chat, la noble élégance du cheval, la force calme du bœuf, la beauté de la rose, la pureté du lis.... Il mettra à profit les excursions et les voyages pour faire admirer la beauté des paysages. Quand même il habiterait un pays entièrement déshérité, un homme possédant le sentiment de la nature y trouverait encore mille choses agreables, touchées par la beauté.

Les parents s'attacheront en outre à cultiver les dispositions chez leurs enfants au dessin, à la peinture, à l'aquarelle. Croquer un paysage, dessiner un arbre, une fleur, un oiseau, représenter une scène interessante, point banale, sont des choses très importantes.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'enfant devra, autant que possible, habiter dans le voisinage des arbres, des fleurs et des oiseaux; sous ce rapport, un maison d'où l'on jouit d'une magnifique perspective est d'une grande im-

portance, car c'est une source de sentiments élevés, de fécondes inspirations, de poétiques contemplations dont la douceur réagit sur le caractère.

Les parents n'oublieront pas non plus de faire lire à leurs enfants des livres sains, honnêtes, qui représentent de belles scènes de la nature, des livres dont les illustrations de bon goût soient éminemment suggestives. De la sorte la beauté morale s'alliera en eux avec la beauté physique.

En habituant leurs enfants à une vie hygiénique, saine et à un travail régulier, ils les éloigueront d'un ordre de choses artificielles, de tout ce qui est morbide et sent la décadence d'une race.

G. Bille.

Il problema della lettura e la scelta dei libri.

Fra i molteplici problemi odierni quello della lettura occupa un posto non indifferente e meriterebbe d'essere studiato in modo ampio e coscienzioso. Più che si sviluppa l'istruzione e più cresce da un lato l'offerta libraria, dall'altro la ricerca dei lettori. Ma questi non sanno sempre come regolarsi nelle loro scelte, e, oltre a perdere un tempo prezioso, sprecano fatica e denari. La necessità di avere delle bibliografie illustrative cresce perciò di giorno in giorno, non solo per chi si occupa *ex professo* di una particolare disciplina, ma anche per il pubblico colto. E ciò spieghi la fortuna delle Riviste bibliografiche e il sorgere di istituzioni destinate a dare un più razionale avviamento alle Biblioteche.

Lasciando da parte coloro che leggono per leggere (costume da signore svogliate o da commessi viaggiatori incolti), ci son pur molti, anche animati dalle migliori intenzioni, che volendo istruirsi in un determinato campo non sanno da che parte rifarsi. Tale inconveniente sarebbe in gran parte tolto se noi avessimo dei *Books Clubs* come quello aperto ora in Londra dal *Times* (1), o meglio an-

(1) Vedi *L'ultima impresa del « Times »* nel « Corriere della sera » del 24 settembre 1905, ediz. del mattino; e la Rivista delle Riviste, *Minerva*, del 3 giugno 1906.

cora dei *Bollettini periodici* di facile diffusione, che c'informassero mensilmente delle più notevoli pubblicazioni dell'una e dell'altra materia. Ma per riuscire proprio utili dovrebbero essere redatti da qualche speciale associazione (aggiunta magari alla benemerita *Società bibliografica italiana*) o da un gruppo di indipendenti e bravi studiosi. Esempi bellissimi di tali pubblicazioni diede fra noi fin dal 1898 la Contessa Maria Pasolini-Ponti coi suoi *Cataloghi a serie* (1), e principiano a dare vari istituti stranieri, specialmente inglesi e tedeschi. Come bene osservò la suddetta Signora, preludendo alla sua iniziativa, « l'epoca di transizione in cui si trova l'Italia porta il difetto della mezza coltura, che ha l'inconveniente di accumulare idee, senza concretarle e senza elaborarle: onde anche i buoni libri non trovano sempre il terreno pronto che li accolga. Di qui una dispersione di forze, un inganno e una certa falsità di pensiero, che s'insinua in tutta la vita italiana. Falsità che non solo travia l'intelligenza, ma abbassa il carattere — perchè si è portati a giudicare senza averne la capacità, a non sapere misurare la fatica degli altri, ad afferrare soltanto i fatti superficiali, senza comprender l'essenza intima delle cose e le relazioni che le congiungono. Così la nostra vita morale si riempie d'ingiustizia, si nega l'ammirazione sincera alle energie nascenti, al lavoro modesto e forte, e si alimenta invece una perpetua invidia per tutto ciò che ha valore e il mutuo compiacimento dei mediocri. — Uno dei mezzi per correggere i difetti della mezza cultura è l'ordine, il metodo imposto al proprio pensiero. Come il corpo per vivere sano e per essere sollecito al suo lavoro efficace, ha bisogno di equilibrare e distribuire le varie sue forze, così la mente abituata a non disperdere i suoi pensieri, ma a raccoglierli, ad indirizzarli ad un fine determinato, prende vigore e ogni suo giudizio rimane fermo e atto per un ulteriore lavoro ».

(1) Vedine più innanzi l'indicazione completa.

Inoltre tali iniziative servono mirabilmente a illuminare sul contenuto dei libri da leggersi e quindi sulla moralità e introducibilità loro nelle biblioteche domestiche. Un geniale pensatore francese, constatando gl'indiscutibili danni del romanzo moderno, a ragione osservava che uno dei più gravi è quello « d'avoir crée à son usage une catégorie spéciale de lecteurs. D'un côté, ceux qui lisent des romans ne lisent guère autre chose. D'un autre côté, la vie est courte, et l'histoire, la science, les études sociales ont tant d'intérêt! Pour moi, devant ces attrayants volumes, qui offrent le tableau, souvent vrai, des mœurs contemporaines, je suis partagé entre deux sentiments, l'ardent désir de les lire et le regret qu'on n'ait pas pratiqué, en les imprimant, l'ancien système des manchettes, qui permettait de ne parcourir que les marges. La vulgarité et la prolixité sont le danger d'un genre où le lecteur ne cherche guère qu'une distraction et un amusement » (1).

Il prof. Luigi Falcucci mi ricordava di recente un episodio relativo a Sir John Lubbock, il celebrato autore di tanti nobili scritti. Nel suo bellissimo *Pleasures of Life* egli ha posto nel capitolo « La lettura » un elenco di cento libri scelti fra i migliori, indicandoli come sicuri compagni di viaggio a quanti sanno che « un buon libro vale talvolta quanto un buon amico ». Ebbene, al Secondo Congresso Internazionale dei bibliotecari, tenutosi in Londra nel luglio del 1897, era presidente il Lubbock e alla prima seduta « il bibliotecario di Sydney nella Nuova Galles del Sud, in Australia, ebbe a portargli il saluto di un operaio di quella terra remota. — Salutatemi, avevagli detto il buon lavoratore, il mio amico Sir John Lubbock. — E chiestogli come mai così lo chiamasse, udì rispondersi: — Lo chiamo amico, perchè ho letto i suoi amici che sono gli amici miei; perchè mi ha presentato i suoi amici, i cento autori nella cui lettura trovo il conforto dell'amicizia. — E

(1) Ernest Renan, *Discours et Conférences*. Paris, Calman-Levy, 1887, pagg. 112-113.

Sir John Lubbock, plaudente la numerosa adunanza, mandò a salutare e ringraziare l'amico lontano, la cui voce gli giungeva carissima al cuore da un lembo estremo del mondo » (1).

In Inghilterra esiste un'*Unione nazionale* « per la lettura a domicilio che consiglia i lettori sui libri da preferire e sul modo da approfittarne »; v'è inoltre una benefica legge, la *Legge Ewart* del 1850, la quale « colla tassa comunale di un penny per ogni sterlina d'imposta pagata dai contribuenti, se questi consentono, dà facoltà ad ogni parrocchia di istituire biblioteche gratuite e circolanti. Questi denari, bene osservò Guido Biagi (2), hanno alleggerito il bilancio per le spese delle carceri e diminuito i coefficenti di criminalità ».

Augurandomi con altri che alla nobile iniziativa dei *Cataloghi a serie*, come quelli della contessa Maria Pasolini-Ponti, venga data maggior diffusione, e che essa possa venir presto seguìta da altre di Stato o private, specialmente per opera della *Società bibliografica italiana* (3); e, facendo voti che vengano sempre più di frequente, anche nelle più note riviste, pubblicati degli *Indici illustrativi di libri da leggere*, fatti in modo obbiettivo e coscienzioso, mi è grato dar qui una serie di indicazioni bibliografiche sul problema della lettura e la scelta dei libri, pensando ch'esse possano riuscire di una certa utilità a quanti anche tra noi vanno occupandosene.

Su *la lettura in generale*, vedi ciò che ne scrissero tutti gli educatori più insigni dagli antichi ai moderni, ma specialmente: V.sse D'ADHEMAR, *Nouvelle éducation de la femme dans les classes cultivées*, Paris, Perrin, 1898 (*Les grandes*

---

(1) Cfr. *Bollettino Ufficiale del Ministero della Pubblica Istruzione* del 13 ottobre 1897, pag. 1623 e segg.

(2) Ibidem.

(3) Ha sede in Milano, presso la Biblioteca di Brera. Chiedi indicazioni e programmi.

lectures, p. 106 e segg.); A. ALFANI, *La stampa italiana e il carattere*, in « Il carattere degli italiani », Firenze, Barbera, 1899; C. BELGIOIOSO, *Libri e libreria*, ne « La nostra casa », Milano, Hoepli, 1876; M. BOBBA, *Quanto importi legger bene*, Torino, Paravia; L. CARBONE, *L'arte del legger bene*, Avellino, 1889; T. CARLYLE, *L'eroe quale letterato*, ne « Gli eroi » (trad. e note di M. Pezzè-Pascolato), Firenze, Barbera, 1897; V. CIAN, *Per la lettura*, ne « La Rassegna Nazionale » di Firenze del 1.° giugno 1901; E. DE AMICIS, *L'amore dei libri*, in « Pagine sparse », Milano, tip. edit. Lombarda, 1877; E. DE MARCHI, *I miei libri*, ne « L'età preziosa; A. FREMY, *Comment lisent les français d'aujourd'hui*, Parigi, Calmann-Lévy; F. GIBBS, *Sapere è potere* (trad. di A. Agresti), Milano, Pallestrini, 1905; E. LEGOUVÉ. *L'art de la lecture*, e *La lecture en action*, Paris, Hetzel; J. LUBBOCK, *La lettura*, in « Pleasures of Life », London, Macmillan and Co. (v. versione francese « Le bonheur de vivre » presso l'Alcan di Parigi); e i due capitoli relativi alla lettura in *Use of Life*, ibidem (v. versione italiana di E. Nevers presso il « Giornale delle Donne », via Po, 1, Torino); M.me W. MONOD, *Les lectures des jeunes filles* nel vol. « Les ennemis de la jeunesse (Aux jeunes filles), Paris, Fischbacher, 1892, p. 144 e segg.; J. RUSKIN, *I tesori dei re*, London, Ruskin-House (vedine una versione francese del Proust pei tipi del Mercure de France); A. SCHOPENHAUER, *Parerga et Paralipomena* (traduz. col titolo di « Ecrivains et style » da A. Dietrich, presso l'Alcan di Parigi nel 1905); S. SIGHELE, *Letteratura tragica*, Milano, Treves, 1906; S. SMILES, *La compagnia dei libri*, in « Il carattere (vers. ital. del Rotondi), Firenze, Barbera; ed altri moltissimi.

Per avere un'idea dell'*enorme produzione libraria* di questi nostri tempi basta dare una scorsa ai *Bollettini bibliografici* delle principali case editrici italiane e straniere. Vedi poi per l'Italia il *Catalogo generale della Libreria Italiana dall'anno 1847 a tutto il 1899*, compilato da At-

tilio Pagliani e stampato a Milano per cura dell' Associazione Tipografico Libraria Italiana; e, delle tante riviste nostre fermati alla maggiore, scorrendo gli *Indici trentennali (1866-1895) della Nuova Antologia, aggiuntivi i sommari per gli anni 1896-1900,* pubblicato nel 1901 a cura di Guido Biagi. Da queste scorse vedrai sempre più la necessità dei *Cataloghi illustrativi* di cui si disse.

Sugli *effetti dell'eccessiva produzione libraria* cfr. S. Cornut in *Journal de Genève* del febbraio 1906; O. Uzanne, *La décadence du livre,* ne *La grande revue* (riassunto anche in *Minerva* del 6 maggio 1906); e le *Relazioni* dei più recenti *Congressi degli Editori.* I danni peggiori si possono riconoscere nell'indifferenza del pubblico, nella lenta ma graduale sostituzione della Rivista al Libro, nella leggerezza di coltura che ne consegue, e nell'*affarismo*, infine, *del successo* (come oggi questo per lo più si ottenga vedi in *Minerva* del 26 luglio 1906, all' articolo *I mezzi per « arrivare » in letteratura*).

Per farsi un' idea dei *libri* che sono *più richiesti* cfr. *I libri più letti dal popolo italiano* (primi resultati della inchiesta promossa dalla Società Bibliografica Italiana), Milano, Soc. Bibliogr. Ital., presso la Biblioteca di Brera, 1906; il *Catalogo generale della Biblioteca del Circolo Filologico Milanese,* Milano, 1903, coi suoi supplementi; e qualunque *Registro dei prestiti* delle nostre Biblioteche e Società di lettura.

Pei *libri letti dai giovani delle nostre scuole secondarie* le conclusioni cui potei arrivare in seguito ad una ricerca continuata per dieci anni, sopra un totale di circa 500 allievi del Ginnasio Inferiore e Superiore, del Liceo e dell'Istituto Tecnico (e tali conclusioni mi vennero confermate dall'esperienza di molti altri colleghi), sono le seguenti:

I libri più letti dai giovani di tali scuole sono in ordine di numero:

I. quelli di genere fantastico (*Flammarion, Mayne-Reid, Motta, Mioni, Salgari, Verne,* ecc.);

II. *a*) i libri trovati sugli scaffali domestici da *Omero* allo *Zola*, senza criterio alcuno di scelta, tanto per leggere della roba a stampa;

b) i libri più clamorosi del giorno (con la stessa indifferenza il « Quo vadis » del *Sienkievicz* o l'ultimo romanzo del *D'Annunzio*).

È la categoria di giovani lettori che corre maggiori pericoli.

III. *a*) i più noti della letteratura del risorgimento (*Brofferio, Cantù, Carcano, D'Azeglio, Guerrazzi, Grossi, Manzoni, Nievo, Pellico, Ruffini, Tommaseo*, ecc.);

b) i più insigni stranieri non recenti (da *Walter Scott* alla *Beecher-Stowe*);

c) quelli degli scrittori contemporanei (*Barrili, Carducci, D'Annunzio, De Amicis, Fogazzaro, Farina, Fucini, Giacosa, Mantegazza, Martini, Neera, Pratesi, Rovetta, Savi-Lopez*, ecc.);

d) quelli dei più noti contemporanei stranieri (da *Daudet* a *Tolstoi*);

IV. i soli libri scolastici e i grandi libri come *Dante*, la *Bibbia*, *Shakespeare*, ecc., certo per amore vero di studio o per darsi tono di lettori seri;

V. libri educativi ed istruttivi veramente adatti, libri di storia, viaggi veri, libri di scienza in genere. I lettori di questa ultima categoria vanno aumentando, ma sempre in proporzioni esigue rispetto al bisogno. Il fatto si collega coi criteri educativi delle maggioranze, che hanno per base il terrore delle cose serie, dei libri seri, dei fatti seri.

Tuttociò conferma che dell'importanza delle letture la maggior parte delle famiglie non ha un esatto criterio e che urge assolutamente formarlo per mezzo di una razionale propaganda.

Per diffondere nel popolo un più esatto concetto di ciò cui possa servire la lettura, gioveranno molto senza dubbio, se saranno convenientemente diffuse, quelle *Bibliotechine gratuite pei fanciulli delle Scuole Elementari*, iniziate in Ferrara dalla Nobil Donna Clara Cavalieri-Archivolti sotto

l'alto patronato di S. M. la Regina Elena (cfr. C. CAVALIERI, *Di un modo pratico per combattere l'analfabetismo intellettuale e morale, e portare col libro utili cognizioni nelle case del popolo*, Ferrara, Taddei-Soati, 1906; *Comitato Centrale*, Giovecca, 165). E con esse « vero frutto verrà dopo il fiore » da tutte quelle *Biblioteche popolari* che vanno qua e là sorgendo, se si saprà farle vivere per mezzo di opportune conferenze (1) sui libri e l'importanza loro.

Nelle scuole secondarie, non per citare ciò che ho fatto io, ma perchè posso parlarne con esperienza personale, ricorderò che, pur limitati come sono i mezzi, qualcosa certo si può fare. Io, ogni anno, quando insegnavo anche italiano, dopo essermi bene « allenata » la classe, invitavo i giovani a compilarmi con tutta schiettezza, pel solo scopo di poterli consigliare pel loro vantaggio, un elenco dei libri posseduti e dei libri letti; e, bisogna riconoscere, che, salvo isolate eccezioni, tutti rispondevano con grande sincerità. E lo deduco dal titolo di certi libri che non si peritarono d'accludervi. Dopo di avere esaminati gli elenchi, osservavo loro, uno per uno, ciò che vi trovavo di buono, mettendoli in guardia dai libri cattivi o meno degni, e incaricavo subito ciascuno di riferire in classe, un quindici o venti giorni dopo, sul contenuto dei più belli. L'esercizio serviva ottimamente per la scuola e giovava insieme alla coltura. Ogni anno, prima di lasciare la classe, dettavo loro una lista di buoni libri da leggere durante le vacanze, e spesso, alla ripresa del successivo, quando li avevo ancora scolari, più di qualcuno me ne riferiva con frutto. Se tale iniziativa fosse nelle nostre scuole coordinata ad un unico fine e svolta con maggiori e migliori mezzi potrebbe certo giovare.

---

(1) Le *Università* e le *Scuole libere popolari* potrebbero in questo senso moltissimo. L'U. P. di Milano diede per prima l'esempio delle utilissime « recensioni parlate ». Ma anche qui, ciò ch'è più difficile, è farsi piccoli coi piccoli. Per quello che si fa negli Stati Uniti d'America, onde innamorare il popolo della lettura, vedi *Minerva* del 10 gennaio 1905, pag. 109 e segg.

L'ufficio delle letture nell'età giovanile è di far aprire le menti alla visione del bello e del vero, e ciò che urge è che esse si trasformino in germi di idealità, di energia, di coltura. La vita, rispetto *al da farsi*, è sempre breve, e bisognerebbe, secondo bene avvertiva Luigi Settembrini in una sua lettera, invogliare i giovani nostri « Ai grandi libri », a « le grandi bellezze, acciocchè se ne innamorino forte ». Ciò che conviene « formar loro e la mente ed il cuore », e bisogna « badar d'insegnare loro cose che saranno ad essi utili, quando diventeranno uomini. Il cuore si forma con gli esempi di virtù, che si trovano dipinti nei libri e vivi nel mondo... ». Qualunque libro perciò, purchè sia *buono* e *sano*, di qualunque soggetto tratti, può essere consigliabile; ma, pel bene dei giovani e della società, urge mettere un po' di regola anche nelle scuole in questa sbrigliata tendenza alle letture fatte a casaccio e senza alcun criterio.

Sul *criterio di scelta riguardo la moralità* vi sarebbe da parlare a lungo. Basti qui ricordare che il problema è strettamente connesso con la falsa educazione sessuale dei nostri giorni.

La scala della moralità è costituita da un numero infinito di gradini e solo conoscendo l'indole, la cultura, le inclinazioni dei singoli si potrebbe consigliare un libro piuttosto che un altro. Bene avvertì a questo proposito un illuminato scrittore che — fatta astrazione dai libri intenzionalmente pornografici — tutti gli altri possono essere morali od immorali, benefici o dannosi, non secondo il contenuto loro, ma secondo l'indole e perfino le disposizioni del lettore. Una pagina che ad uno riesce del tutto indifferente, può essere stimolo ad un altro per le peggiori idee (1). E le idee, lo si sa, sono il germe dell'azione.

---

(1) La « bontà, la santità intrinseca d'un libro non basta ancora per renderlo universalmente opportuno... come la inopportunità relativa d'un libro non basta a crederlo e a dirlo cattivo » (P. G. Semeria, nella sua conferenza sul *Quo vadis*, Genova, tip. della Gioventù, 1900, pag. 25).

Il problema è quindi più che complesso.

Vedi in proposito: F. Brunetière, *L'art et la morale,* Paris, Hetzel, 1898; B. Chiara, *Il Romanzo moderno,* Torino, Lattes, 1904; G. D'Azambuja, *Pourquoi le roman à la mode est-il immoral? etc.,* Paris, Bloud, 1903; Durand de Gros, *Nouvelles recherches sur l'esthétique et la morale,* Paris, Alcan, 1899; *Estétiche* di B. Croce (Sandron ed.), M. Pilo (Hœpli ed.); M. Porena (Ibidem); L. Ferriani, *I delitti della società,* Como, Omarini, 1906; A. Graf, *La morale e l'arte,* ne La Stampa di Torino, n. 68, 1903, e due articoli sul tema in Bollettino della Lega per la morale pubblica di Torino, maggio e giugno 1903; P. H. Loyson, *Le masque de Gorgone,* in Revue de morale sociale di Ginevra (editore l'Alcan di Parigi) del maggio 1902; G. Lanzalone, *L'arte voluttuosa,* Salerno, Jovane, 1900, e *Accenni di critica nuova,* Milano, Tip. de La vita internazionale, 1906 (cfr. p. essi R. Mariano, ne *La Rassegna Nazionale* del 16 ottobre 1900, e B. Croce ne *La critica* di Napoli del 20 luglio 1906); A. Sertillanges, *L'art et la morale,* Paris, Alcan, 1899; S. Sighele, *Letteratura tragica,* Milano, Treves, 1906; A. Torelli, *L'arte e la morale,* Portici, 1906.

In Ginevra esiste un *Ufficio internazionale contro la letteratura immorale.* In Colonia si tenne nel 1904 un *Congresso internazionale contro la letteratura immorale* e molto si è fatto anche in questo campo dall'iniziativa pubblica e privata. Non si giungerà tuttavia a dei risultati veramente efficaci finchè non si porrà mano ad una audace ma indispensabile riforma pedagogica. (E cfr. in proposito la mia memoria *Un problema sociale-educativo,* negli Atti della prima Adunanza Italiana per la moralità pubblica, Torino, Tip. Artigianelli, 1902, e la Relazione su *La lotta contro l' immoralità per mezzo dell'educazione,* negli Atti del II Congresso per la moralità, Milano, 1906).

Per i *libri da leggere* e i *Cataloghi-guida* che più possono giovare, vedi:

Aimé Martin, *Plan d'une bibliothèque universelle, suivi*

du catalogue des chefs-d'œuvre des toutes les langues et des ouvrages originaux de tous les peuples. Paris, 1837.

M. F. Buisson, *Des lectures pour nos veillées.* Inchiesta fatta nella « Revue pédagogique » dell'ottobre 1885 e fascicoli segg.

A. Cim, *Une bibliothèque (L'art d'acheter les livres, de les classer etc.).* Paris, Flammarion; G. Ottino, *Bibliografia,* Milano, Hœpli; G. Petzholdt, *Manuale del bibliotecario* (trad. G. Biagi e G. Fumagalli), Milano, Hœpli.

M. le P. François, *Catalogue raisonné, ou guide pour servir à l'achat de bons livres et à la diffusion de la saine littérature.* Genève, 1887.

John Lubbock (Lord Avebury), *Pleasures of Life.* Parti due. London, Macmillan and Co. L., 2 s. 6 d. Ne esiste una buona traduzione in francese: *Le bonheur de vivre,* Paris, Alcan, 2 vol. della « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1891-92. Cfr. specialmente i capitoli II e III del vol. I, *La lettura* e *La scelta dei libri.*

Hœpli-Fumagalli, *I migliori libri italiani consigliati da cento illustri contemporanei.* Milano, Hoepli, ed., 1892.

Il volume, che meriterebbe ora un'aggiunta e una ristampa più economica, raccoglie le risposte date da cento studiosi nostri alle tre seguenti domande:

I. Quali sono i libri che Ella giudica i migliori in qualunque ramo della nostra letteratura, anche per le scienze ed arti, o almeno quali sono i libri italiani che Le hanno fatto più profonda impressione, e che più influirono sul corso luminoso della sua professione?

II. Quali sono i libri migliori che Ella consiglierebbe per lettura utile e gradevole a un giovane colto, ad una buona famiglia?

III. Quali sono i libri migliori che Ella darebbe a un giovane il quale intendesse dedicarsi a quella speciale disciplina o a quel campo di umana attività nel quale Ella è diventato sì chiaro? (Libri originali italiani, o nel caso di difetto, opere straniere tradotte in italiano).

Vi è poi aggiunto un copioso Catalogo sistematico dei migliori libri italiani riferentisi ad ogni ramo dello scibile

Pubblicazioni consimili sono per l'Inghilterra *The best hundred books,* London, coi tipi della « Pall Mall Gazette »; e per la Germania *Die besten Bücher aller Zeiten und Literaturen,* edito alcuni anni or sono a Berlino.

Una recente e curiosa inchiesta è quella di W. STEAD sui libri preferiti dai deputati del « labour party » inglese (vedi *Review of Reviews* del giugno 1906, p. 568 e segg.).

DILECTA, *Esquisse d'un catalogue de livres utiles à la conduite de la vie.* Pubblicato a cura dell'Union pour l'action morale di Parigi (rue Vaugirard, Impasse Ronsin, 152), 1894. È diviso nelle seguenti parti: Religion, Les maîtres de la vie spirituelle, Philosophie, Morale et enseignement, Questions contemporaines, Histoire, Biographies, Poésie-Drame-Roman, Critiques.

WHAT TO READ (CHE COSA BISOGNA LEGGERE), *Catalogo sistematico di pubblicazioni sociali,* stampato nel 1896 in servizio degli studiosi di sociologia della Società Fabiana di Londra (176, Strand W. C.).

A. MICHIELI, *Che cosa devo leggere,* nell'inchiesta sul « Dovere dei giovani », Milano, Cogliati, 1906, pagg. 165-218. È una bibliografia relativa ai seguenti temi: *Problemi dell'ora presente — Il problema educativo — Problemi e educazione della donna — Istituzioni sociali-educative.*

C.ssa M. PASOLINI-PONTI, *Cataloghi a serie fissa della Biblioteca storica Andrea Ponti, fondata in Ravenna nel 1897.* Roma, tip. Forzani, 1898 e anni seguenti.

Parte I, fascicolo I, *Storia universale.*
» » II, *Scienze sociali ed economiche.*
» » III, *La questione femminile.*
» » IV, *Il Risorgimento Italiano.*
Parte II, fascicoli I, II, III, *Libri fuori serie.*

Sono annunciati in preparazione altri fascicoli sulla *Storia dell'Arte, Storia particolare delle varie parti d'Italia, Storia della beneficenza, Storia delle dottrine e sistemi pedagogici,* ecc.

Dirigersi per averli alla Biblioteca Storica Andrea Ponti,

corso Garibaldi, 59, Ravenna. Costano 0,50 od 1 lira per uno, secondo si prendono tutti insieme o isolati.

Rapports et Comptes rendus du I Congrès International d'éducation et de protection de l'enfance dans la famille (Liège, septembre 1905), vol. III, IV, V de la Deuxième section al tema *Lectures* (chiedili a Bruxelles, rue Rubens, 44).

H. MAZEL, *Ce qu'il faut lire dans sa vie.* Paris, édition du Mercure de France, 1906.

Ricorda poi l'esistenza della benemerita *Società bibliografica italiana* (Milano, Biblioteca di Brera) e chiedi ad essa indicazioni e programmi.

AUGUSTO MICHIELI.

I giornali e la loro lettura nelle famiglie

Fra le istituzioni che più risentono oggi le conseguenze di una corsa troppo affannosa e sembrano alle volte, per colpa dei loro rappresentanti, soffrir maggiormente di capogiro, va posta senza alcun dubbio la stampa.

L'ufficio suo nella società è, essa ripete, educativo; e a ragione lo ripete quando se ne rammenta. Per nulla infatti fu detta il quarto potere, un potere nuovo e indipendente, araldo della verità, apostolo della scienza, elevatore delle masse. A sentire certi interessati la stampa quotidiana è un vento marino che tutto spazza e purifica. Essa, per certuni, adempie presso il popolo il più ampio ufficio educativo, senza i monopoli — essa dice — più o meno sospetti e già scossi della Chiesa e dello Stato. E siccome i tempi dell'*ipse dixit* sono finiti per tutti, il programma non sarebbe invero cattivo se la pratica rispondesse alle premesse. Ma pur date l'idealità di quest'ultime, troppa parte della stampa odierna è andata nella corsa affatto scordandosene, scambiando, per uno spiegabile ma fatale errore, il mezzo collo scopo. Mi spiego. Mezzo per raggiungere l'elevazione delle masse è indubbiamente l'apostolato della verità. Mantenervisi fedeli contro ogni ostacolo, scoprire le piaghe più cancrenose delle nazioni, gridar alto ciò in cui si crede senza vili paure o ipocrite dubbiezze è insegnamento nobile e altissimo. Se così veramente si esercitasse l'ufficio della

stampa, esso sarebbe missione e missione di civiltà. Ma che osserviamo invece? Che tale mira di verità attraverso il dilettantismo e l'urgenza del vivere si è asservita al più fatale dei pregiudizi: quello della verità unilaterale. E dico verità per intenderci, sebbene essa in tal caso cessi di esserlo. Non è più l'obbiettiva, onesta esposizione del fatto, ma solo la personale e ristretta veduta di esso; non si ha più il giudizio sereno dell'uomo normale, ma l'appassionato commento del fazioso. I motti di onestà, virtù, energia morale, necessità dello sforzo cessano così di corrispondere a delle concezioni assolute, assumendo via via tanti valori quante sono le visuali sotto cui si considerano. Ad ogni colpa si trova una scusa, ad ogni azione partigiana un movente sacro. È vero che « tout comprendre tout pardonner », ma il valore anche cristiano del motto non va frainteso. La stessa scuola criminale è meno sentimentalista di certi *reporter* che in ogni delinquente scorgono una vittima dei « fattori ambiente » e dell' « ereditarietà ». Sempre col pretesto d' informare modernamente il pubblico lo si raggira nel modo più turpe. E questo lo chiamano educare le masse! Ci sarebbe davvero da piangere se contro tanti venduti, contro tanti incoscienti non si opponesse anche nel giornalismo una schiera di eletti, lavorante nell'ombra, con costanza indomita per il bene e per la verità. È ad essa, sempre più gagliarda anche tra noi, che si deve se il popolo non è guastato del tutto. Lo sarebbe però ancor meno se questa stessa schiera riuscisse a ribellarsi completamente a certe fatali convenzioni. Romperla senza riguardo con quanto e quanti abbisogna non è facile certo ma sarebbe opera di civiltà e se la sociologia non s'inganna, ci si dovrà indubbiamente venire.

Nella *Revue bleue* di Parigi di alcuni anni fa (1897-98) fu aperta un'inchiesta sulla responsabilità della stampa. Questo quarto potere, si chiedeva, è per il popolo un consigliere sincero? Diffonde veramente la coltura? Coopera come dovrebbe al miglioramento morale, o corrompendo chi doveva purificare ha agito tutto all'opposto? — Diverse furono

le risposte, ma basti qui riferire quelle di due illustri pensatori, il Fouillée e il Tarde.

« Una volta — scrisse il primo — la stampa credeva di aver la missione di volgarizzare le idee, spesso generose; oggi sono delle passioni ch'essa si prende la cura di spandere. In fatto di nutrimento intellettuale ha una cronaca ad oltranza, la letteratura da portineria, le personalità e le diffamazioni, la riproduzione compiacente di tutti gli avvenimenti a sensazione, delitti, scandali, fatti della vita privata, azioni e gesta dei bassi fondi; quanto ai godimenti estetici ch'essa offre o impone sono per lo più racconti o vignette pornografiche. I sofismi antisociali e quelli passionali alimentano la nostra stampa quotidiana e i nostri romanzi. Vendetta, gelosia e collera, ecco le passioni madri dell'omicidio là dov'esso non è effetto della cupidigia; ora una certa stampa, la più diffusa, è da noi l'apologia quotidiana della vendetta, della gelosia e della collera. Quanto ai delitti contro la proprietà, la stampa li favorisce direttamente tutte le volte che attacca la proprietà stessa e rappresenta il nostro regime attuale come una violazione dei diritti del popolo; li favorisce indirettamente, quando scuote tutte le credenze morali e ispira lo scetticismo. Un'altra azione funesta dei giornali è la pubblicazione di dettagli e fotografie dei delitti.... Un uomo fu strangolato: — come? quanti nodi aveva alla gola? Un altro è avvelenato: — con qual veleno? su che ricetta era preparato? come fu propinato alla vittima? Non c'è dettaglio, per abbietto che sia, che non debba essere ammannito al lettore. Tale è l'educazione del popolo da parte della stampa ».

Il giudizio del Tarde, l'insigne e brillante sociologo, non è meno severo. Sentite: « Il progresso della pornografia e della diffamazione... così rapido e impressionante si deve sopratutto al giornale. La cronaca giudiziaria, da essa sola, ha fatto commettere più delitti col contagio dell'assassinio e del furto che la scuola non abbia mai potuto impedire. Poichè non si commette un delitto che la stampa non si commova, salvo quando si tratta di 300,000 armeni scan-

nati ch'essa ci lascia ignorare, si sa perchè e a qual *presso.* Con questo dilagare irruente d'eccitamento al vizio e all'ozio, alla lussuria e al delitto, come stupirsi che la criminalità, quella giovanile sopratutto, dilaghi a sua volta? »

Fra noi, incontrandosi in molte delle osservazioni precedenti, l'insigne magistrato Sen. Tancredi Canonico osservava nella *Rassegna Nazionale* del 1.° ottobre 1904 che fra gli ideali della stampa ci dovrebbe essere quello di non deviare l'orientazione morale delle masse. E, invece, da un po' di tempo in qua che vediamo? Che un buon terzo delle gazzette è occupato dalle relazioni di processi tristi e scandalosi. È giusto, opportuno, conveniente?

No, e poi no. Vorrebbe che i giornali non discutessero i processi in corso, e ciò non per offesa, ma in omaggio alla vera libertà. Le pubblicazioni dei giornali influiscono sui giudici e certo sopra una parte dei giurati, istituzione questa assai suggestionabile. D'altra parte gli animi vanno abituandosi ai soggetti immorali e la patria stessa ne resta avvilita richiamandosi l'attenzione degli stranieri *sopratutto* sulle sue vergogne.

Scipio Sighele nella sua recente *Letteratura tragica,* edita dai Treves, dopo aver esaminato assai bene il problema, viene alle stesse conclusioni; e alle stesse conclusioni vennero più o meno i più insigni pensatori nostri che risposero nel 1905 al *Referendum su le cronache del male* promosso da Vittorio Cian nel *Giornale d'Italia.*

Il prof. Roberto Massalongo, direttore dell'ospedale di Verona, si preoccupò del problema dal lato della profilassi igienica e fece appello, perfino in un Congresso medico, al cuore e alla coscienza dei giornalisti. E tanto quello che questa molto potrebbero se esistesse sull'argomento una forte opinione pubblica. Ma ciò non è. Mai, anzi, come ora, in questa agitata corsa, certi gridi sembrano la famosa *vox in deserto,* ed è necessario perciò ripetere, richiamare, ricordare.

***

Un altro valoroso straniero Anatole Leroy-Beaulieu, in un breve ma importante opuscoletto da poco edito in Parigi dal « Comité de défense et de progrès social », ebbe ad esaminare sotto vari aspetti il problema (1). Al presente le cause e i caratteri della corruzione della stampa, si devono ricercare secondo tale autore, e mi pare, secondo verità, nell'eccessiva sua volgarizzazione. Il giornalismo, abbassandosi, si è corrotto. Una volta esso era fatto da gente capace per lettori degni; oggi la febbre del vivere ne ha alterato le virtualità. Contro un numero limitatissimo di gazzette oneste e ben redatte, s'alza una fungaia di giornalucoli ciarlieri ed incoscienti « meno amanti delle idee che degli interessi, meno intesi ad istruire che a divertire, bramosi anzitutto di piacere e rassegnati per farlo a lusingare i pregiudizi, i vizi, le passioni, le ignoranze dei loro lettori ». È la stampa così detta democratica, ma d'una democrazia irretita ancora nelle panie della fazione o sfruttate dai soliti alcibiadi della giornata. Per meritare veramente quel nobile nome dovrebbe elevarlo il popolo, non farlo scanno ai propri orgogli; ammonirlo e non incensarlo per essere comprata. Ma a questo, giustamente osserva il Leroy-Beaulieu, si oppongono le ristrettezze economiche. I giornali, si sa, hanno bisogno di vivere e non avendo tra i loro ideali che quello del guadagno è naturale che ne divengano schiavi. Ed ecco tutta l'infinita serie dei ricatti vergognosi e dei più vergognosi silenzi. Il passarne in rassegna anche pochi sarebbe ufficio triste. Sono a conoscenza di tutti e me ne passo. Ciò che importa notare è che per essi, per quanto ben coperto, il giuoco d'una certa stampa ha finito per indignare il pubblico. Di esso, anche i lettori

---

(1) ANATOLE LEROY-BEAULIEU, *Les responsabilités de la presse*. Paris, Rue de Seine, 54.

più ingenui, sanno ormai per esperienza che le parole stampate valgono quanto vale la fucina da cui sono uscite, e stanno in guardia. Ciò non toglie però che « a lungo andare, ignorante o istruito, l' uomo subisca, suo malgrado e quasi a sua insaputa, l' influenza delle sue letture. Egli s'imbeve a poco a poco dello spirito, dei pregiudizi, dei sofismi del suo giornale e ne diviene incoscientemente il riflesso e l'eco. Così che dal punto di vista intellettuale, come da quello morale, niente di più importante forse per l'individuo e la famiglia che la lettura d'un giornale. Checchè voi facciate il vostro giornale influirà su voi e i vostri, formerà o sformerà l'intelligenza e il cuore di voi come dei vostri figliuoli. È per questo che conviene chiudere la propria casa ad ogni gazzetta immorale, come si chiude la propria porta alla gente disonesta o viziosa ».

L'azione deleteria del giornale cattivo non è da vedere però nel solo coefficente dell'asservimento; poichè, anche tra quelli discreti, pochissimi ne sarebbero allora liberi. Le conseguenze sue più funeste, secondo me, sono da ricercarsi nello spirito settario, nello sfruttamento della pornografia, nell' incosciente o interessato opportunismo e nell'apatia per il bene.

Sono quattro categorie di mali, ma credo li comprendano tutti.

Dalla prima trae vita il libello destinato a sostenere le fazioni e a gettare il disprezzo su quanto ad esse non si piega. In ogni partigiano ci potrà essere della buona fede, non mai della coltura. « Lo spirito settario — scrisse Carlo Wagner, è uno spirito stretto ed assoluto. Non gli basta affermare, bisogna che neghi. In scienza egli dice: la verità sono io. In religione io la salute. In politica io la saggezza, il diritto, la giustizia ». I frutti di tuttociò, secondo lo stesso autore, sono per primo « un'inqualificabile ignoranza di ciò che accade presso l' avversario; delle sue intenzioni, delle sue qualità e dei suoi difetti.... Dall'ignoranza alla calunnia non c'è che un passo. L' ignoto fa paura. L'oscurità è favorevole al sorgere d'immaginazioni terrifiche. Il vicino che

non si conosce... diventa facilmente un sospetto » (1). Di qui tutto quel seguito di livori e d'antipatie politiche che riflettendosi nel campo privato producono sì incredibili conseguenze. Il senso della giustizia va atrofizzandosi e parole ed atti sono più o meno infami ed eroici secondo la persona o il partito cui si riferiscono. Le asperità del cammino, gli ostacoli contro cui gli umani devono combattere, così poco gravi a superarsi nella fraternità, divengono sempre più ardui e la marcia stessa del progresso ne resta ritardata. Che i partiti sussistano è una necessità sociale. Io voglio — disse un giorno il Carducci — che i partiti vivano, perchè sono la ragione della libertà; ma che gli uomini neghino per essi verità e giustizia è un controsenso.

Non basta. Fin dai suoi tempi Massimo D'Azeglio scriveva giustamente che « se il giornalismo vuol essere una potenza, accettata come tale dall'universale, conviene si faccia interprete del diritto e del retto senso universale: conviene che rappresenti l'opinione pubblica, quando è giusta e ragionevole; e sappia anco ridurla sul buon cammino, quando si svia: conviene si faccia, prima di tutto, sostenitore e vindice di que' principii elementari di giustizia e d'onestà, che sono anteriori a tutti i codici, e sono i soli e veri cardini della società umana, fuori de' quali essa subissa nel caos. Allora la sua parola sarà sulla terra una potestà, gli uomini la troveranno benefica, e contrasteranno concordi a chi la volesse abbattere. Ma se invece il giornalismo sarà un monopolio, una bottega (per usare la parola proverbiale del giorno) di pochi, mantenuta collo stringersi insieme, col difendersi a dritto o torto, e sostenersi in modo che, chi tocca uno de' loro, gli abbia tosto tutti addosso: se questa consorteria, valendosi dell'intrigo, delle relazioni, delle amicizie, ed anco del talento, della pratica nello scrivere; ed abusando della timidità degli uni, della vanità e

---

(1) C. WAGNER, *Une alliance contre l'esprit sectaire*. Paris, 1898.

dell'ambizione degli altri; delle passioni, degli appetiti nobili o ignobili, che serpeggiano fra la società, vorrà costituirsi quasi tribunale, o potenza, parte pubblica, parte arcana; mettersi sotto i piedi i privati e i governi, trattando coi primi come imperatore co' vassalli, co' secondi da potenza a potenza e farsi arbitra della società: se la gente s'avvedrà che quest'arbitrato non ha altro scopo alla fine che il dar portafogli o toglierli, o speculare a pro de' membri di detta consorteria; allora gli uomini malediranno la stampa, come tutte le altre tirannie; ne spezzeranno il giogo, e non vorranno patire di vedersi in balìa dei condottieri della penna, come non vollero alla fine d'essere a discrezione de' condottieri della lancia » (1).

Per la seconda piaga della stampa, la pornografia, c'è grazie a Dio, anche in Italia, un grido generale di basta da Torino a Catania. Gli eccessi cui essa si abbandonò furono tali che anche i compratori più grossi se ne stancarono ed essa dovette trasformarsi. Trasformarsi, si noti, non perire, e talvolta fu, direi, rovina peggiore. Tutti i giornalastri viventi della lascivia come il verme della carogna, abbandonato il lazzo, si rivolsero alla libidine estetica, inorpellata di *bon-ton* e raccattante col lenocinio il soldino della corruzione. Per maggiormente diffonderla maschera opportuna si trovò nelle passioni della folla. Sfruttamento indegno, cotesto, contro il quale nè gravità di condanne, nè ribellioni di onesti si scaglieranno mai abbastanza.

La terza categoria di mali da cui è affetta gran parte della stampa è, dissi, l'opportunismo. Sarei più esatto chiamandolo « pressapochismo ». Per esso nessuna idea assoluta esiste. Anche quelle sacre di onestà e di dovere subiscono mille stiracchiamenti, si adattano secondo le circostanze al « recipiente » cioè al vento che spira. Gli argomenti più seri, le sventure più amare servono di tema alle più eleganti « variazioni », da cui gli spiriti forti del gior-

(1) M. D'Azeglio, *Scritti postumi* (a cura di M. Ricci), Firenze, Barbera, 1872.

nale traggono argomento per spargere su tutto — badate — una sacrilega e volterriana irrisione. Gli esempi sarebbero infiniti, ma basterà richiamarne qualcuno.

Due amanti, entrambi con famiglia, perdono talmente la coscienza del dovere, che al di là della loro tresca non vedono che la morte. In essi ogni vincolo di umanità e di sangue si spezza; nessuna voce lontana più li trattiene e cercano suicidandosi il nirvana supremo. Lo credereste? — Anzichè rilevare tutta la viltà di un'azione siffatta, la maggior parte dei giornali fa del sentimentalismo, elevando alle due vittime un inno di compianti morbosi.

Due giovani dalla fantasia traviata, eccitati da letture in cui il delitto e il suicidio erotico sono estetica passionale, non consentendo i genitori al loro matrimonio, fuggono assieme e, in una bella giornata di sole, sopra una delle tante spiaggie d'Italia, vogliono panteisticamente sparire, camminando sereni « verso l'azzurro, verso il mare, verso la morte ». I tre « verso » sono di uno dei tanti giornali che narrarono il recente fatto. Ebbene, non vi par di sentire il terzetto carducciano dell'epica ode lo *Scoglio di Quarto* « mendicando la morte al cielo al pelago ai fratelli? » È con traviamenti siffatti che ogni senso di dovere e di verità si cancella dal cuore dei popoli. E gli esempi, ripeto, sarebbero a migliaia.

Per una stampa che così si contiene una corsa di cavalli e il rovinìo d'una casa, l'arresto d'una femmina e l'atto eroico d'un soldato sono « quotati » egualmente; salvo quando non lo facciano, come spesso avviene, per snobismo, a vendere incenso e veleno a un tanto alla riga. Per essa il falso motto di George Sand che affermava non essere la gloria che degli articoli di giornale, riceve quotidiana e vergognosa conferma.

Quarta ed ultima, ma estesa, purtroppo, anche ai giornali più discreti, viene la piaga dell'« apatia per il bene ». Su di essa un valoroso paladino delle buone cause, David Levi-Morenos, spezzò di recente una lancia nella *Vita internazionale* di Milano (VI, 1), e non mi resta che riassumere in parte il suo articolo.

Due giovani venete, una sposa d'anni 22 e una ragazzina quindicenne, compiono a breve distanza di tempo, due eroici atti. La prima, ad Altichiero, sulla linea Padova-Bassano, salva dal fiume Brenta due inesperti fanciulli; la seconda, a S. Giorgio delle Pertiche, si slancia tra le vampe d'una stanza incendiata traendo in salvo una sorellina di tre mesi. Un giornale dei tanti pubblica dopo parecchi giorni, una concisa notizia dei fatti e per l'autrice del primo una certa Paccagnella Rosina, maritata Zampogna, esclama: « La brava donna merita i migliori elogi ». Per quella del secondo, Zanon Federica: « È ben giusto che qui su (cioè sul giornale tromba della fama), pubblicamente venga segnalato il fatto coraggioso e generoso a giusto dovuto onore della giovane salvatrice ». Supponete, osserva presso a poco il Morenos, che le due giovanni donne, anzichè essere le protagoniste di due atti eroici, lo fossero state di qualche turpe, brutale delitto, oh! allora sì, li avreste veduti questi giornalisti a correre sui luoghi e spedire telegrammi e sollecitare « interviste ». Ma per due povere contadine dagli oscuri, prosastici nomi chi se ne occupa? Ben diversa dovrebbe essere la loro posizione, perchè i « reporter » vi si affaticassero intorno. Diversi pure gli interessi ad essa legati perchè quelle fatiche avessero uno scopo. Eccoci quindi richiamati anche da questo lato a quello ch'io direi « incensismo fazioso ». E non si affermi, ripeterò anch'io, che « ciò dipende dagli elementi *emozionanti* che si trovano nel fattaccio; solo che si voglia cercarli troveremo questi elementi, e quanto emozionanti, anco negli atti eroici come quelli su ricordati ».

La piaga è una delle più funeste, ingenerando per antica esperienza il peggiore dei contagi: quello morale. Tutti gli studi dei criminalisti stanno lì a confermarlo. I particolari d'un delitto risvegliano nella psiche dei « disposti » la sopita attitudine ed armano loro la mano per commetterne di simili. Il cosidetto « morbo del suicidio » che sembra in certi momenti infierire, ha per principale coefficente la notizia di altri. La genesi del delitto è quasi sempre complessa.

ma tra le cause di esso quella contagiosa è una delle più gravi (1).

E pur senza giungere al delitto quanto disastrosi non sono mai gli effetti che la lettura di scandalose notizie o di romanzesche appendici esercita a lungo andare sullo spirito pubblico? Nella *Revue des deux mondes* del 1903 Maurice Talmeyr, in un vibrato articolo su « L'appendice dei giornali e lo spirito popolare » dopo di aver chiesto se è possibile che la vita d'un popolo finisca col somigliare ai romanzi che legge, come, pel vecchio motto, la vita di un uomo finisce per somigliare ai suoi sogni, esamina i maggiori rappresentanti della letteratura d'appendice: Sue, Dumas, Ponson du Terrail, Xavier de Montépin, Paul Féval, ecc., ecc., e conclude (e così si potrebbe fare da noi) ch'essi dipingono la vita secondo certi schemi fissi, atti solo ad alterare ogni netta visione. Quegli schemi riproducono con le forme più lusinghiere i vizi, le passioni, le colpe dell'uomo e chi legge è tratto ineluttabilmente a confondere la copia con la realtà, anche se quella non è che un mosaico di brutti veri, lontani nella vita l'un dall'altro le mille miglia. Osservava di recente il Palmarini (2) che una chiara prova delle tristi conseguenze della letteratura morbosa (giornale e libro in ciò si danno la mano) l'abbiamo nelle corrispondenze di quarta pagina. « Che sono esse mai? Pare una burletta, ma non lo è: sono tristi drammi della vita che là s'iniziano e altrove si maturano: sono vie oscure e sotterranee in cui passano tutte le più inconfessabili passioni...; sono ponti blindati contro ogni remora morale e materiale gettati fra coscienze che si sfasciano.... Gli pseudonimi sotto cui si nascondono questi banditi dell'amore e della morale *sono presi* dai personaggi più noti della letteratura romantica e drammatica. Ciò significa che questi

---

(1) Cfr. SCIPIO SIGHELE, *Letteratura tragica*, Milano, Treves, 1906, specialmente i capitoli *La suggestione letteraria* e *La letteratura dei processi*.

(2) Nel *Marzocco* di Firenze del 3 gennaio 1903.

personaggi di drammi vivi si sentono nello stesso stato di coscienza degli eroi di cui hanno preso il nome; e quindi sono trascinati, dalla *stessa parte* che rappresentano, a compiere gli stessi fatti.... Aggiungete ancora. Migliaia e milioni di uomini vivono senza idee proprie ed essi tendono ad assimilarsi quelle idee e quei sentimenti che più favoriscono i loro istinti, le loro segrete aspirazioni; ora negli esseri comuni senza forti centri inibitori, l'azione tiene dietro all'idea, che ha creato uno stato di coscienza; il sapere che un fatto X si compie seguendo una serie di azioni A. B. C..., per l'uomo comune è fatale incitamento a compiere quel fatto stesso ». Ora è chiaro che se voi date in mano a questa maggioranza d'uomini dei giornali, dei libri « che nel lirismo evanescente di una psicologia per *the* coonestano, aromatizzano le più enormi perversioni » voi — ingenui o colpevoli — gettate il seme d'una imminente rovina.

Ma non basta. Passando ad altro, quasi tutti i giornali, anche se privi di certe piaghe, peccano d'apatia per il bene anche sotto un'altra forma: la politicomania. Per una grande parte di essi ciò che sopratutto vale è la politica. Tutti gli altri soggetti importanti e vitali della nazione passano in seconda linea. Se ne parla di sfuggita o vi si accenna nei telegrammi dell'ultima ora. Per essi pare che tutta la vita nazionale si raccolga, com'ebbero già ad osservare e il Civinini e il Nitti e il Chiappelli, « nelle anticamere dei Ministeri o nei corridoi di Montecitorio » e che « l'uomo politico, solo perchè tale, *abbia* una superiorità sugli altri ». Contro tale inframmettenza sarebbe ora che per primi i giornalisti insorgessero, mostrando che ogni nazione e quì l'Italia nostra non vivono solo di intrighi e di fazioni, ma più e meglio di nobili fatiche, di ardite iniziative e di intellettuali cimenti. Sarebbe ora di purificare l'ambiente con una stampa più coscienziosa, memori che non è da aspettarsi solo « dall'attività economica, o anche dalla pura opera intellettuale che ci minaccia un redivivo umanismo, la grandezza della patria, senza che una preparazione vigorosa disciplini gli animi e la volontà, e ri-

sani l'atmosfera morale, nella quale solo prospera il lavoro, e fiorisce, fruttifera, l'opera del pensiero (1) ». E ai soliti tribuni che non tollerano, nè concedono giudizi diversi dai loro converrà ripetere, se la capiscono, l'alta sentenza di un giornalista maestro: « La meilleure sauvegarde de la liberté de la presse, le plus efficace preservatif de son dérèglement, c'est la morale des auteurs, non celle dont on parle ou qu'on imprime, mais celle que l'on pratique: le respect religieux de la liberté, l'honneur, l'abitude de la decence, et cette terreur utile qui devrait saisir tout homme de bien lorsque sa plume va afficher une accusation ou répandre un système (2) ».

Scrupoli, dirà taluno. Sì, scrupoli; ma tali che senza di essi ogni coscienza si perverte.

*
* *

Consci delle gravi conseguenze d'una stampa malsana educatori e sociologi (3) volsero da tempo il pensiero ai rimedi. Parecchi ne furono escogitati. Notevoli, specialmente in Francia e in Germania, alcune riforme alla legge della stampa atte a colpire senza misericordia i lenocini di essa. Si costituirono poi delle associazioni col preciso scopo di combattere ogni pubblicazione immorale. Naturalmente i soliti esclusivisti si scagliarono, in nome d'una libertà

---

(1) A. CHIAPPELLI, *Voci del nostro tempo*, Palermo, Sandron, p. 225.

(2) Cfr. MALLET, *Du Pan and the French Revolution* by BERNARD MALLET. London, Longmans Green, 1903.

(3) Cfr. tra i primi A. ALFANI, *Il carattere degli italiani*, Cap. XI, Firenze, Barbera; C. STRAFFORELLO, *La scuola della vita*. Cap, IV, Ibidem; O. BRUNI, *La nostra redenzione morale*, Cap. XXV, Città di Castello, Lapi, 1886; gli *Atti del Congresso di Liegi per l'Educazione Familiare*, Sezione II, Bruxelles, Rue Rubens, 44; tra i secondi, coi citati scritti del LEROY-BEAULIEU e del SIGHELE, la memoria di R. MASSALONGO, *Per l'igiene del giornalismo* ne « La nuova parola di Roma » del settembre 1904; C. GASCA, *Diritti e doveri della stampa*, Torino, Unione Tip. Editrice, 1905; O. BUONVINO, *Il giornalismo contemporaneo*, Palermo, Sandron, 1906.

malintesa, contro e riforme ed associazioni. Poichè è noto che ad ogni rivolta di onesti si sciorina fuori la vieta fraseologia: *i bavagli della libertà, le bende del vero*, ecc., ecc. Parole da meeting, ben s'intende, perchè la vera libertà è razionale obbedienza, e lo sfruttamento della calunnia, dell'oscenità e del delitto non appartiene, ch'io sappia, che alla licenza. La libertà, si dice, è una conquista. Sì, e gloriosissima, ma irta perciò appunto di responsabilità. Chi non sa usarne la perverte ed arresta nel senso più doloroso il cammino umano.

Che le leggi trovino a tutto ciò un rimedio è urgente. Al di là della fittizia « gerenza responsabile » bisogna che la legge, cioè la coscienza collettiva, possa colpire gli autori degli articoli, i direttori e i proprietari del giornale. Libertà di stampa non deve continuar ad essere libertà d'infezione. Si prendono tante misure contro il diffondersi dei morbi e perchè non si dovrà estendere un po' di profilassi anche a quello della stampa incosciente o malvagia?

Lo si farà di certo, ma tanto più presto quanto più i provvedimenti legali saranno preceduti ed imposti da una larga azione pubblica. Bisogna fare appello a tutti gli onesti perchè insorgano contro le degenerazioni della stampa e cancellando dai loro cuori ogni debolezza purifichino insieme la patria. Il giornalismo stesso, se vorrà veramente attuare la missione che si è assunto, dovrà trasformarsi. Che sia già sulla strada ce ne affidano le riforme subìte dai giornali maggiori e quelle certe scuole per pubblicisti che iniziate in Francia e in Inghilterra vanno raccogliendo sempre più simpatie.

Presso la Scuola degli altì studi sociali in Parigi funziona già da qualche tempo una sezione di giornalismo che promette assai bene. Così in Londra presso l'Ufficio centrale della stampa. Eguali istituzioni sarebbe augurabile sorgessero anche fra noi esigendosi da tutti studi e diplomi, nessuno finora dalla parte meno scelta del giornalismo.

Ciò che conviene creare, come ben pensano altri, è l'estetica del bene, il santo contagio suo, poichè a ragione

fu detto che solo nel bene è quella virtù creatrice che modifica l'animo umano. Contro il giornaliero spettacolo della turpitudine camuffata di bizantinismo e di tutte le infinite debolezze umane, oh si diffonda benefica una stampa veramente libera perchè onesta! Combatta essa per gl'ideali in cui crede, ma ad armi scoperte, ispirando sempre i suoi atti a quell' eterno principio d' ogni progresso che è l' obbedienza alla legge morale.

Per ottenerla non si deve lasciare intentato alcun mezzo e faccio quindi voti che anche questo secondo *Congresso Internazionale per l'Educazione Familiare* sancisca unanimemente la necessità di rimedi decisivi, facendo presente tale necessità — oltre che agli educatori in genere — al *Bureau central de la presse* residente in Parigi (1) e alla *Associazione Italiana dei Giornalisti* con sede in Roma.

Per quanto riguarda le famiglie vorrei che, sempre più edotte come sono dei terribili pericoli della stampa malsana, boicotassero senz'altro i giornali cattivi, studiandosi d'informare i figli del male — non per la morbosa curiosità oggi in voga — ma solo per abolirlo e guardarsene sempre.

Ciò cui dobbiamo tendere tutti, anche col mezzo potente del giornale, si è di sviluppare nella società quanto favorisce il senso eroico, condannando senza appello tutto quello che vi si oppone e cercando di offrire ai giovani con l'esempio, con le letture, con la parola aiuti a salire e non a discendere.

AUGUSTO MICHIELI.

---

(1) « Per un voto sulla moralità nei giornali » cfr. *Atti della I Adunanza Italiana per la morale pubblica*, Torino, 1903, Via Accademia Albertina, 5.

La lecture en famille - Livres et journaux.

La lecture doit être considérée comme l'un des moyens les plus efficaces de rétablir la vie de famille. Au lieu de laisser vagabonder ses enfants dans la rue, école de mauvaises mœurs, le père de famille bien avisé groupe le soir les enfants autour de sa personne et leur fait une lecture réconfortante.

Pour que la lecture faite à la maison donne tous ses fruits, il est nécessaire que les parents reçoivent une éducation soignée leur enseignant à juger les livres ou à apprécier tant soit peu la beauté littéraire. Il serait ridicule de vouloir demander aux parents de former par la lecture le cœur des enfants, si les parents ne reçoivent pas une éducation préalable qui leur donne le goût de la lecture et leur fait sentir tout ce qu'il ya de beau et d'élevé dans le texte du livre. C'est à l'école que l'on doit préparer les générations à cette idée. Déjà les petits enfants, à l'âme impressionable, devront être dirigés vers le beau littéraire. Sentir, bien sentir, doit être le mot d'ordre dans les cours de langues. Les connaissances pratiques, trop préconisées aujourd'hui, ne peuvent former la seule tâche de l'enseignement, qui doit viser au développement égal de toutes les facultés de l'âme. L'école doit apprendre aux futurs pères et aux futures mères à savoir et à sentir.

Lorsque les parents seront pénétrés du sentiment du beau, ils donneront à leurs enfants une toute autre éducation. C'est moins le milieu qui gâte aujourd'hui les enfants que la famille elle-même. Les parents, plongés, pour la plupart, dans le matérialisme de la vie journalière, s'empressent, souvent même sans s'en rendre bien compte, à procurer aux enfants ce qu'eux-mêmes ont à cœur : les aisances de la vie. C'est la faiblesse érigée en principe d'éducation. Les parents donnent donc aux enfants de l'argent, leur permettent toutes sortes de petites extravagances et se demandent plus tard avec étonnement quelles causes peuvent avoir mis leurs enfants sur la mauvaise route. En cultivant en famille une bonne lecture, les parents détourneront leurs enfants de certains plaisirs et leur inculqueront une bonté sérieuse et le sentiment du devoir.

Mais il faut aux parents de bons livres. Or les bons livres sont ceux qui ont une réelle valeur littéraire et artistique, qui sont dénués de toute tendance et qui n'offensent pas les bonnes mœurs. Il n'est pas facile de se procurer de pareils livres, puisqu'il n'existe jusqu'ici aucune autorité garantissant aux livres les caractères que le présent rapport réclame. Un bon moyen de régler la question des lectures serait l'institution d'une Commission internationale qui examinerait les livres d'après les principes exposés et dresserait annuellement pour chaque pays une liste des meilleurs livres pour la jeunesse. La résolution du problème présentant des difficultés complexes, devrait être soumise aux discussions d'un Congrès international.

Quant aux journaux, on n'en saurait recommander la lecture en famille, sauf pour le cas où le père ou la mère y trouveraient un excellent article se prêtant à l'œuvre de l'éducation. Les journaux s'occupent de politique et des nouvelles du jour. La politique jette la confusion dans la pensée de l'enfant. Les nouvelles de jour habituent l'enfant à attribuer de l'importance à des mesquineries et les mènent au bavardage et au caquetage, qualités odieuses qui pèchent contre l'amour du prochain. Tels journaux de

province rapportent spécialement la chronique scandaleuse que les enfants lisent avec plaisir et par laquelle ils apprennent toutes sortes de choses qu'il serait utile d'ignorer à leur âge.

Voeux.

1. Que les enfants apprennent à l'école à sentir le beau littéraire;

2. Que les gouvernements organisent des conférences, pour les parents, sur la bonne lecture en famille, et qu'ils distribuent aux gens du peuple de bons livres à prix réduits ou gratis;

3. Qu'un Congrès international se réunisse pour discuter sur la question de la lecture, sur les moyens;

a) de fournir au peuple des livres d'une valeur artistique;

b) de faire disparaître la littérature malfaisante;

4. Que les parents ne laissent pas les journaux entre les mains des enfants ayant moins de 15 ans.

Renseignements bibliographiques.

1. Heinrich Wolgast. — Das Elend unserer Jugendliteratur 3. Auflage (5. bis 6 Tausend). — Leipzig. B. G. Teubner.

2. J. B. Ensch. — Zur Frage der Jugendlektüre. Programme de l'Ecole industrielle et commerciale d'Esch-sur-l'Alzette, 1905 (G. D. de Luxembourg).

J. B. Ensch.

La lecture en famille.

Livres et journaux.

1.° *Utilité de la lecture en famille.* — L'éducation populaire aura fait un grand pas, quand on aura réussi à faire naître dans les familles le goût des lectures réconfortantes, saines et instructives.

La lecture — j'entends la lecture de bons ouvrages et non de publications ordurières — offre, en effet, des avantages : 1.° au point de vue intellectuel, 2.° au point de vue moral. Chacun de ces points peut à son tour se diviser en deux parties, en ce qui concerne 1.° les élèves du jour, 2.° les familles.

a) Avantages de la lecture au point de vue intellectuel: 1.° Pour les élèves du jour. — La lecture agrandit les connaissances et favorise l'enseignement du style. Nous sommes parfois surpris de ce que sait un élève sur un sujet qui n'a pas fait l'objet d'une leçon en classe, et si nous lui demandons qui lui a appris cela, il nous répond: « C'est dans un livre que j'ai lu ». C'est que cet élève aime à lire et, ce qui est mieux encore, c'est que cet élève profite de ses lectures. Personne n'ignore en outre que les enfants qui rédigent le mieux sont ceux aimant à lire; la lecture, en effet, agrandit leur vocabulaire et garnit

leur esprit de tournures de phrases dont au besoin ils savent profiter.

En outre, la lecture est pour l'enfant un agrément, une distraction. Pour quelques-uns, les priver de lecture est pour eux la punition la plus efficace.

Donc la lecture bien conduite est, au point de vue intellectuel tout comme au point de vue moral, un puissant auxiliaire de l'éducateur.

2.° Pour les familles. — Si la lecture n'agrandit pas toujours les connaissances des adultes, parce qu'ils ne lisent pas assez, au moins elle les maintient, les empêche de trop oublier. Un adulte lit pour se récréer, et tout en se récréant, il conserve ses connaissances et les augmente.

b) Avantages de la lecture au point de vue moral. — Le livre est un guide, un conseiller, un ami et le meilleur. La lecture éveille les sentiments nobles et développe le patriotisme, le courage, le dévouement; elle fait aimer la vertu, engandrer les nobles passions, déserter les cabarets et fuir les plaisirs futiles et coûteux.

Pour donner ces résultats, il faut évidemment que les livres lus soient de bons livres, ne renfermant que les idées réconfortantes, saines et instructives. Que de préjugés combattus, que de bons sentiments développés ou fortifiés par une bonne lecture! Mais aussi que de mal peut faire la lecture de mauvais livres, et l'on pourrait dire d'elle ce qu'Esope disait de la langue: « C'est la meilleure et la pire des choses ».

Non seulement la lecture est une distraction, elle est encore moralisation parce qu'elle combat l'oisiveté en donnant le goût du travail et en faisant naître chez le lecteur le goût de l'économie, car le temps que le lecteur consacre à la lecture est en général autant de pris sur le café et autres lieux où l'on dépense inutilement.

2.° *Comment faire naître le goût de la lecture?* — Presque toutes les écoles de France sont pourvues d'une bibliothèque scolaire, où élèves et parents trouveront, s'ils ne trouvent, des ouvrages à leur disposition.

Il ne suffit pas de créer des bibliothèques, il faut susciter des lecteurs. Etudions donc les moyens qu'un instituteur peut employer pour faire aimer la lecture : 1.ª par les élèves du jour ; 2.ª par ceux du cours d'adultes ; 3.ª par les familles.

1.° Chez les élèves de la classe du jour. — L'instituteur doit bien apprendre à lire à ses élèves et leur inspirer le goût de la lecture.

La lecture ne saurait être un repos, une distraction, qu'autant qu'elle n'est pas une fatigue, d'où la nécessité pour l'enfant de faire facilement la lecture matérielle.

Le maître inspirera le goût de la lecture à ses élèves en leur lisant quelques passages de ces volumes de la bibliothèque dont il a la garde ; souvent le morceau lu restera inachevé, ce qui piquera la curiosité native de l'enfant, qui voudra en connaître la suite. L'instituteur lui dira que l'ouvrage est à sa disposition ; l'enfant l'empruntera, le lira, en parlera aux parents, qui peut-être voudront aussi en faire la lecture ; il en parlera également aux camarades, qui l'emprunteront à leur tour. Le livre a pénétré dans la famille : il a trouvé des lecteurs. Si l'ouvrage a intéressé, on voudra en lire d'autres et viendra le goût de la lecture.

La *lecture à la fin de la classe du samedi,* si conseillée, si utile, venant rompre la monotonie et la gravité des leçons habituelles, en montrant ce qu'il y a d'agrément et de profit véritable dans une lecture qui touche le cœur et orne l'esprit, est également un excellent procédé pour inspirer le goût de la lecture.

Il y a lieu de demander aussi, de temps en temps, aux élèves un compte rendu oral — je ne dirai point écrit, cela prendrait trop de temps — du livre lu. Ce moyen développe l'élocution de l'enfant et l'habitue à réfléchir sur ce qu'il a lu.

Recommandons également à nos élèves de faire, dans leurs familles, des lectures à haute voix les dimanches et pendant les soirées d'hiver : c'est là un procédé qui fera

que les parents prendront goût à la lecture, mais les amènera à s'intéresser à l'œuvre de l'école.

2.° Chez les élèves du cours d'adultes. — Les procédés employés à l'école du jour peuvent se renouveler au cours d'adultes. Il est bon de terminer chaque séance par une lecture commentée par le maître. Celui-ci rappellera aux adultes — dans le cas où ils sembleraient l'ignorer — qu'il y a à l'école une bibliothèque à leur disposition et qu'ils ne craignent point d'en faire usage. Dès que l'un d'eux empruntera un livre, les autres l'imiteront. Et voilà de nouveaux ouvrages de lecture pénétrant dans les familles et qui trouveront peut-être plus d'un lecteur.

3.° Chez les familles. — Nous venons de voir comment le livre a pu pénétrer dans la famille; mais ce n'est pas suffisant. C'est par des lectures publiques ou des lectures faites à la fin d'une conférence populaire, lectures que l'instituteur fera de son mieux, en s'identifiant au sujet, en y mettant toute son âme, qu'il développera chez les parents le goût, l'amour de la lecture. Ces lectures en public resteront inachevées, afin de ménager l'intérêt et d'éveiller, chez les auditeurs, le désir d'en connaître la suite et la fin. Pour satisfaire leur curiosité, ils nous reviendront. C'est un procédé que j'emploie depuis des années et dont je n'ai qu'à me louer.

Lorsque le goût de la lecture sera développé dans les familles, les parents deviendront les clients de notre bibliothèque scolaire. A nous de diriger leurs lectures. Pour ce faire, il convient que l'instituteur-bibliothécaire connaisse autant que possible les goûts et les tendances des lecteurs et le milieu dans lequel il se trouve; car le plus souvent, les emprunteurs s'en rapporteront à lui quant au choix des ouvrages. Quel est d'ailleurs le bibliothécaire qui n'ait entendu maintes fois les lecteurs lui dire: « Donnez-moi un beau livre »? Un beau, c'est-à-dire un intéressant. Aussi donnera-t-il au début des livres qui intéressent et amusent; plus tard, il les choisira plus instructifs, plus techniques.

Que l'instituteur-bibliothécaire se montre surtout complaisant et que jamais il ne témoigne de la mauvaise humeur s'il est dérangé. Il pourrait fixer une heure le dimanche pendant laquelle il se tiendrait à la disposition des lecteurs, mais qu'il ne refuse pas ceux qui se présenteraient à d'autres moments.

Des livres et des journaux à lire. — Il convient surtout de faire pénétrer dans la famille des ouvrages qui intéressent, instruisent et moralisent, afin de faire la guerre à ces livres et brochures qui ne disent rien à l'esprit ou qui pervertissent le cœur ; mais il importe de commencer par amuser et peut-être faudra-t-il encore amuser longtemps surtout à la campagne. Interrogeons les faits : que lit-on le plus volontiers ? Les feuilletons, les faits divers des journaux à un sou, les almanachs, en un mot tout ce qui récrée et flatte l'imagination.

Puisque je parle des feuilletons et des faits divers des journaux, disons tout de suite que l'on ne devrait jamais laisser ces journaux à la portée des enfants : presque toujours les feuilletons et les faits divers, comme la plupart des romans, sont immoraux. On trouve souvent dans un journal, bien des choses instructives, des récits de charité, de dévouement, c'est vrai ; mais aussi que de récits de vols, de drames, de crimes qui peuvent pervertir le cœur de l'enfant, même de l'adulte ! Eloignons de leurs yeux ces journaux locaux dans lesquels se déversent les haines et les querelles des partis politiques. Si les parents veulent mettre un journal entre les mains de leurs enfants, qu'ils les abonnent à des périodiques faits spécialement pour les enfants, tels *L'Ecolier illustré, mon Journal,* pour n'en citer que quelques-uns.

C'est surtout dans les ouvrages de le bibliothèque scolaire qu'élèves et familles trouveront des livres qui peuvent être lus par tout le monde, des livres qui récréent, instruisent et moralisent.

Ils seront :

1.° Irréprochables pour le fond et pour la forme ;

2.° Appropriés au milieu où se trouve la bibliothèque et écrits sous une forme populaire, de façon à empoigner le lecteur ;

3.° Respectueux de toutes les croyances et de toutes les opinions.

F. Houzelle.

Du choix des lectures pour les jeunes filles.

C'est tout un volume qu'il faudrait écrire sur le sujet, et que je ferai peut-être un jour, car rien n'est plus tentant que d'initier les jeunes esprits — ces pages encore toutes blanches — aux beautés de la littérature et à tout ce qu'ils peuvent comprendre de la grande histoire et de la philosophie; aujourd'hui je me bornerai à un choix de lectures françaises; le champ est vaste et encombré, la récolte nombreuse, et j'imagine que parmi les auteurs que j'aurai choisis il y en aura beaucoup d'oubliés peut-être.

Je ne parlerai que pour mémoire et parce que il faut toujours remonter aux sources, des classiques anciens, maintenant si bien traduits, réserve de poésie, de grandes images, à laquelle on revient toujours avec le plus grand profit. Puis viennent nos grands classiques français, cette floraison admirable du XVII^e^ siècle: Racine, Corneille, Molière, Pascal, Bossuet et surtout M^e^ de Sévigné qui a elle seule formerait par ses Lettres un traité complet de littérature; tout s'y rencontre: la belle humeur souriante, les idées saines, l'expression la plus vive de l'esprit français et le goût de la nature, qu'elle seule, avec La Fontaine a cultivé chez nous. Elle a regardé les arbres, admiré les jardins, pendant que le grand fabuliste nous intéressait aux animaux grands et petits, surtout aux petits, et se penchait sur la fourmilière, sur le terrier creusé dans le

sol, et sur le marais, où chantaient des grenouilles. Le XVIIIe siècle est moins abondant en lectures pour les jeunes filles ; le siècle a perdu de sa majesté, les esprits se compliquent et se démoralisent ; à peine quelques pages de Diderot critique d'art, à peine quelques Lettres à mademoiselle Valland, pour assister au perfectionnement de la langue française dont Diderot fut un amateur et un savant.

Dans les lettres de Me du Deffand, dans celles d'Aïllé et de Melle de Lespinasse aussi que dans quelques mémoires du temps, même choix restreint car la corruption s'infiltre partout alors sous le déguisement de l'esprit, et d'un aimable scepticisme ; tout se desagrège pour arriver à l'effondrement final.

Mais au XIXe quel admirable épanouissement, quelle revanche, comme si de tout le sang versé, croissait la moisson magnifique du romantisme. Il y souffle un vent de mélancolie, un relent du désastre, mais une grandeur d'élocution et d'idées qui de Chateaubriand se répandra sur tout le siècle. De lui, excepté *René,* tout est à lire et surtout les *Mémoires d'Outre-Tombe,* historiques, éloquents et qui avec le temps ont toute l'allure d'un chef d'œuvre, Lamartine, Hugo par ses poésies, Vigny, Leconte de Lisle, Madame Desbordes Valmore offrent quantité de pages précieuses pour la jeunesse. Madame de Staël l'instruit avec ce livre « de l'*Allemagne* » son plus beau fleuron de gloire. Madame G. Sand la charme par ses romans villageois : *La petite Fadette, François le Champi,* à la rigueur *Mauprat* qui contient de si belles descriptions champêtres ; de Balzac ne peuvent pas être oubliés : *Eugénie Grandet, Ursule Mirouet, le Lys dans la Vallée, la recherche de l'Absolu,* choisis dans l'œuvre du grand romancier, jamais démoralisateur même s'il est désenchanté. Maurice de Guérin et surtout sa sœur Eugénie doivent tenir une première place dans une collection d'œuvres morales et bienfaisantes. Cette dernière avec son *Journal* et ses *lettres* délicieuses doit figurer sur le bureau de tra-

vail de toutes les jeunes filles à titre de livre pieux, entre l'*introduction à la vie dévote* de S. François de Sales et la *Légende dorée.*

Il est publié maintenant des *Pages choisies* des grands écrivains où les œuvres de Flaubert, de Goncourt, d'Alph. Daudet, sont épurées, mises à la portée des jeunes esprits, de même que les œuvres de Taine et de Renan. Mais de celui-ci les jeunes filles peuvent lire en entier les *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, de même que la *Jeunesse* de Michelet et les *Trois Contes* de Flaubert et les *Zemganno* et *Renée Mauperin* des Goncourt, les *Lettres de mon moulin,* les *Contes du Lundi,* l'*Evangéliste* d'Alph. Daudet. De Pierre Loti *Pêcheurs d'Islande, Le livre de la pitié et de la mort, Ispahan, l'Inde sans les anglais* peuvent être mis parfaitement entre les mains des jeunes filles. De Bourget, les *Pages choisies* fourniront aussi de belles lectures, ainsi que ses études de critique littéraire. André Theuriet, Mme Henri Gréville, Mme Th. Bentzon, sont à lire presque en totalité, aussi les œuvres de M.me Michelet et d'Erckmann Chatrian ; celles ci tellement instructives sur les guerres de la République et du Prémier Empire. Et la poésie contemporaine fournit un bel appoint à notre bibliothèque juvénile, avec les nombreux volumes de François Coppée, Sully Prudhomme, José Maria de Heredia, André Theuriet, Léon Dierx, André Lemoyne, tout le glorieux Parnasse, maintenant classique, digne d'enrichir les jeunes mémoires contemporaines et de leur donner le goût du rythme et de la haute inspiration.

Mme Alph. Daudet.

Desiderata des familles quant aux écoles.

Des rapports que j'ai presenté aux diverses sections de ce congrès, il resulte :

1.° Que je desirerais voir se donner dans les pensionnats un cours regulier d'éducation, et non simplement un cours de savoir vivre. On y préparerait les jeunes gens des deux sexes à leur rôle familial et social.

2.° Que l'on devrait diminuer les branches de mémoire au profit des branches d'observation (sciences naturelles).

3.° Que l'éducation des jeunes filles devrait devenir plus positive, moins exclusivement littéraire et artistique.

Oui, la pédagogie, donc les éducateurs et les parents doivent s'inspirer des revelations de la biologie.

Loin de nous l'idée de condamner les arts et les lettres; nous croyons même que sans cette culture la vie perdrait des heures exquises. Je dois à ces branches trop de moments inoubliables pour les méconnaître, mais ce que nous croyons c'est qu'il ne faut jamais sacrifier l'utile à l'agréable.

Si l'on consacrait seulement à l'enseignement des sciences naturelles les heures trop souvent steriles qu'absorbent l'étude des faits et des dates historiques, voire même l'étude des mathématiques *pour des cerveaux trop jeunes,* on obtiendrait déjà des résultats concluants.

Et l'on verrait alors les intelligences plus normalement

développées, instruites en *suivant* la nature, se manifester plus tard par des aptitudes plus grandes pour le raisonnement, les mathématiques et la littérature. On relèverait par là le niveau de ces études, tandis qu'en voulant en saturer prématurément les intelligences on forme des ignorants, des rebelles, des déséquilibré.

Nous protestons donc énérgiquement contre l'enseignement trop abstrait, trop livresque qui n'aboutit en définitive qu'à une décadence. Nous réclamons une méthode scientifique et rationnelle basée sur l'éducation des sens et l'observation.

Et ici nous faisons appel aux constatations. Que d'ignorants, et de déséquilibrés, de fruits secs sostent des écoles! Le pourquoi? On a marché à pied joints sur les lois de l'hygiène des corps et de l'esprit en gravant ces esprits avec une nourriture indigeste.

L'équilibre physiologique a été rompu par un surmenage ridicule, si bien que la volonté est débordée par l'instinct passionnel. Le système nerveux en désordre reste indompté.... de là une génération de dégénerés, de déclassés au point de vue physique et moral.

Que de malheureux traînent péniblement leur existence ou meurent prématurément, tués par ce système qui n'a en vue que la culture de l'esprit sans s'inquiéter des besoins impérieux de la nature.

Et que d'innocentes victimes de l'inéxperience des mères, ces femmes à qui on n'a appris que musique et poésie au lieu de leur faire acquérir les notions scientifiques indispensables pour preserver les vies si fragiles et si précieuses des hommes de demain!

Que d'instables, de declassés, que d'impulsifs, de nevrosés, d'hystériques que de malheureux incapables forment ces systèmes irrationnels!

Et c'est parce que l'on développe trop la sensibilité et l'imagination au détriment de la raison et de la volonté.

Pourtant la vie, qui est une lutte, toujours plus ardue, exige des hommes d'action,

Il faut savoir, il faut vouloir, il faut vaincre. La victoire est aux énérgiques !

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas sentir ! La vie est basée sur l'amour, mais ne confondons pas le sentiment réel, acte volontaire et rationnel, avec la sensibilité nerveuse et passionnelle.

C'est par le triomphe de la raison sur les passions et les instincts que nous devons affirmer notre supériorité.

Les sciences naturelles nous apportent un armement nouveau de la pensée et du cœur ; sachons donc en tirer tout le parti possible pour l'éducation de nos enfants, et obéissons à ses lois qui n'ont d'autre but que de conserver et d'assurer l'équilibre physique intellectuel et moral.

Tout est là.

Puisse le congrès émettre ces voeux, et puisque l'on s'entête dans une routine criminelle, nous faisons appel aux éducateurs et éducatrices éclairés, c'est aux mères aussi que nous nous adressons, à tous ceux enfin qui aiment les enfants, la jeunesse et qui la veulent heureuse !

A vous tous donc hommes éclairés, femmes au cœur généreux, nous nous adressons, convaincus, qu'ayant compris l'importance de ces reformes educatives, vous saurez nous aider et lutter avec nous assez énérgiquement pour triompher.

Remarque : Je ne suis pas l'ennemi de l'internat bien compris. On y a formé des hommes de grand énergie, et je crois même plus pondérés que ceux que formerait l'externat seul avec son manque de surveillance, son trop de liberté pour des êtres qui ne peuvent en user à bon escient.

Vœux :

1.° L'enseignement trop livresque, remplacé par une éducation des sens soignée, et un rationnel développement de l'esprit d'observation.

2.° Preparer et relever le niveau des études mathé-

matiques et littéraires, par une éducation scientifique propre à assurer l'équilibre physiologique. Donc, moins d'histoire dans les programmes. Du calcul, pas de raisonnements abstraits. Peu de généralités, beaucoup d'observations concrètes, et l'on regagnera très vite le temps que l'on aurait passé aux démonstrations de toute sorte.

3.° Former le raisonnement et la volonté pour apprendre à réagir et à discipliner ses instincts.

ROMAINE BOREUX.

L'évolution des Humanités gréco-latines

d'après les travaux du 1er Congrès international d'éducation familiale (Liège, sept. 1905), du Congrès international d'expansion économique mondiale (Mons, sept. 1905) et du Congrès d'higiène scolaire et de pédagogie phisiologique (Paris, juin 1905) — Synthèse pratique.

CHAPITRE I.

PRINCIPES FONDAMENTAUX.

1) « Tempora mutantur et nos mutamur in illis. » À des besoins nouveaux, à une situation nouvelle, il faut des hommes qui aient été préparés spécialement pour des luttes inconnues à nos pères (De Ceuleneer. — C. M.) (1).

2) Autant une évolution est désirable et possible en vue de l'expansion, autant une révolution serait redoutable (R. P. Thibaut. — C. M.).

3) Il faut apporter un remède à la situation fâcheuse résultant de l'encombrement des carrières libérales. (Docteur Cheval, Docteur Dauwe, Vandendaele — C. M.).

---

(1) Abréviations: C. = Congrès; L. = Liége; M. = Mons; P. = Paris.

4) Séparer hardiment, avec des cloisons étanches, les deux tendances opposées qui partagent l'enseignement et qui, fondées sur la raison, répondent à la multiplicité, à la variété des besoin sociaux (A. Dutron. — C. M.).

5) N'admettre en Humanités que des élèves sachant au moins écrire et calculer convenablement (Prof. Orban, cité par R. P. Verest — C. M.).

6) Provoquer dans une élite restreinte le sens du désintéressement intellectuel, travailler à l'avancement de la science et à la transmission de la culture (F. Brunetière. — C. M.).

7) Initier l'élève au travail supérieur qui rend apte à toutes les fonctions, qui provoque tous les progrès, qui produit et entretient dans toutes les nations l'élite des esprits cultivés (Ch. Tilman, cité par R. P. Jaspers. — C. M.).

8) Développer, à côte de l'étude des langues, une culture scientifique plus intense, sans compromettre la formation générale (R. P. Jaspers. — C. M.).

9) Préparer une réforme de l'enseignement de la philosophie dans les universités en vue principalement de mettre les sciences à la base de l'enseignement philosophique (M.^{gr} Mercier. — C. M.).

10) Accroître le rendement sans exagérer l'effort, augmenter le travail utile par la suppression des frottements qui le gaspillent (S. Reinach, cité par Boissacq. — C. M.).

11) Faire appel au concours libre de l'élève, pour l'amener à exécuter sa tâche et à se tirer seul d'embarras (V. Müller. — C. M.).

12) Donner à la jeunesse le goût du travail, sur les bases d'une robuste santé et par l'influence d'un milieu moral (Contou. — C. P.).

13) Créer chez le jeune homme des tendances vers l'effort utile, par le développement du caractère, dans la joie de vivre (D.^{r} Tissié. — C. M.).

14) Former, à cet effet, un corps professoral mieux

adapté à la constitution physiologique et à la psychologie de l'enfant, en même temps qu'aux lois de son développement (Burvenich et Wittmann. — C. M.).

15) Former des médecins scolaires qui sauront allier à l'étude des maladies physiques de l'enfant, celle de sa psyche-physiologie et qui joindront, à une assez large ouverture d'esprit, l'art d'interroger les enfants avec bonté et sagacité, la connaissance des ressources de la société contemporaine, la curiosité des problèmes pédagogiques et la facilité à embrasser avec sympathie les intérêts d'autrui, de l'enfant et de la famille. (D.r Le Gendre, cité par D.r Dinet — C. P.).

16) Une bonne hygiène scolaire — tant physique qu'intellectuelle et morale — est bien réellement impossible sans la coopération consciencieuse de ces trois éléments: médecins, maîtres, familles (Chabot et Bongrat. — C. P.).

17) C'est un point commun entre l'art médical et l'art pédagogique que tous deux ne puissent progresser sans recourir à la libre méthode expérimentale où triomphe l'ingéniosité individuelle et la nouveauté de l'esprit (Dumesnil, cité par D.r Dinet. — C. P.).

CHAPITRE II.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT [1].

1) *Langue maternelle.* — Étude esthétique des chefs-d'œuvre littéraires. — Composition originale et exercice de la parole inspirés, guidés et stimulés par la lecture de modèles (R. P. Verest. — C. M.).

2) *Langues latine et grecque.* — Méthode simple qui, sans fatigue, sans rebuter l'élève, lui enseigne le latin et

(1) Cfr. mon.: « *Plan de Collège international d'initiative privée* ». (C. M. Sect. V).

le grec de façon qu'il connaisse ces langues et pour longtemps (Em. Boissacq. — C. M.).

Apprendre ces langues, non plus pour les parler et les écrire, mais pour les lire (D. Collette. — C. M.).

Ne pas rebuter l'esprit de l'enfant par un surcroît de règles compliquées et de remarques subtiles, mais l'intéresser, au contraire, par de nombreux exercices de traduction qui, de bonne heure, lui fourniront le vocabulaire indispensable, tout en l'amenant peu à peu à saisir le mécanisme ingénieux de la phrase (R. Gallet. — C. M.).

3) *Langues vivantes.* — Enseignées au début par la méthode directe; plus tard, après un cycle de deux ans, on s'attachera surtout au développement littéraire (R. P. Renaud. — C. M.).

4) *Mathématiques.* — Connaissances requises pour suivre avec fruit le cours de philosophie à base scientifique, d'après la réforme proposée par M.gr Mercier (C. M.).

5) *Histoire.* — Méthode intuitive (Vermast). Deux cycles concentriques (H. Vander Linden. — C. M.).

Cours élémentaire s'étendant davantage sur l'époque moderne et contemporaine, suivant surtout l'évolution démocratique, les institutions économiques et l'expansion coloniale (R. P. Thibaut. — C. M.).

6) *Geographie.* — Méthode intuitive (Vermast) et, dans la mesure du possible, méthode d'excursion (L. Paulus. — C. M.).

Cours élémentaire, basé sur l'étude physique du sol et donnant principalement les ressources industrielles et commerciales des différents pays, les grandes voies du transport international, la production et la consommation des divers peuples (R. P. Thibaut. — C. M.).

Exercices cartographiques réduits à des schémas destinés à mettre en relief certaines parties de la leçon ou à donner des synthèses (H. Vander Linden. — C. M.).

7) *Sciences physiques et naturelles.* — Notions élémentaires basées sur l'observation directe et l'expérimentation. Travaux pratiques; collections de minéraux, de plan-

tes et d'animaux; jardinage; visite de fermes et d'usines (Ed. Demolins. — C. M.).

8) *Education artistique et sociale.* — Musique vocale et instrumentale. Dessin d'après nature. Art dramatique. Conférences. Projections (Ed. Demolins. — C. M.).

Affiliation aux sociétés de « l'Art à l'école » (L. Mallinger. — C. M.).

9) *Education religieuse et morale.* — L'école s'efforce d'aider utilement et de continuer l'action des ministres du culte, auxquels les enfants sont confiés pour l'instruction religieuse, conformément au désir des parents. (Ed. Demolins — C. M.).

Le jeune homme n'a nullement à s'occuper de réformer et d'améliores la société, mais simplement de faire son propre chemin: « *Civium vires civitatis vis* » (P. de Coubertin. — C. M.).

L'initiation aux questions sexuelles doit se faire individuellement par l'action combinée des parents et des maîtres (Renault, Malapert. — C. L.).

10) *Education physique.* — Dans la pratique des exercices corporels on recherchera, de préférence, les moyens dont la valeur, au point de vue de l'hygiène, de l'esthétique, de l'économie des forces et de l'effet moral, aura subi le contrôle expérimentale uni à l'analyse scientifique (D.r J. Philippe, H. Fosséprez. — C. M.).

S'inspirer d'une méthode fondée sur la connaissance physiologique du corps humain, dont Ling a été le principal initiateur (D.r Tissié, D.r Demoor, Com.dt Lefebure. — C. M.).

On peut se demander si, pour se donner du mouvement et se distraire, l'homme n'aurait pas souvent avantage à s'appliquer, à titre sportif, à un travail moins improductif, de manière, selon l'ancienne formule, à joindre l'utile à l'agréable.... Certaines cultures et certains élevages peuvent devenir des délassements réellement captivants (A. Lonay. — C. M.).

CHAPITRE III.

CONDITIONS D'ADMISSION.

A) Les Humanités gréco-latines ne sont accessibles qu'aux élèves ayant subi avec succès un examen d'entrée, conçu de la manière suivante:

1. Un exercice de mémoire;

2. Un exercice d'invention (composition rapide sur un sujet donné;

3. Un exercice de calcul (mental et écrit);

4. Une épreuve médicale d'aptitude physique (P. de Coubertin. — C. M.).

B) Pour être admis aux études universitaires conduisant aux grades académiques légaux, il faut:

I. Un certificat de maturité, attestant que l'élève a suivi avec fruit un cours d'humanités gréco-latines, pendant sept années au moins, y compris la rhétorique supérieure (Mansion, Verest. — C. M.).

II. Un certificat médical d'aptitude physique. (P. de Coubertin. — C. M.).

III. Un examen d'Etat, comprenant:

1. Rédaction en langue maternelle. On s'attachera de préférence aux sujets d'histoire et de géographie du programme de la rhétorique supérieure (au choix entre six sujets donnés);

2. Traduction à livre ouvert d'un auteur latin;

3. » » » » » » grec;

4. » » » » de deux langues vivantes;

5. Mathématiques: programme de la rhétorique supérieure (De Ceuleneer, Gelders. — C. M.).

CHAPITRE IV.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

A) Section inférieure (Classes de 6e, 5e et 4e):

Un seul professeur préposé, dans chaque classe, à l'enseignement de toutes les branches, sauf spécialités à dé-

terminer (R. P. Verest, De Ceuleneer, G. Feytmans. — C. M.; D.r M. de Fleury. — C. P.).

Pour obtenir ce poste, il faudrait:

1. Justifier de quatre années, au moins, d'études combinées de philosophie et de sciences physique et naturelles, d'aprsè le programme de M.gr Mercier (C. M.);

2. Subir une épreuve médicale d'aptitude physique (D.r Demoor. — C. M.).

B) Section supérieure (3e, 2e, Rhétor. et Rhétor. supérieure):

Les différentes branches sont confiées à des professeurs distincts, choisis parmi les titulairs de la section inférieure, ayant au moins trois années de pratique pédagogique et s'engageant à poursuivre leurs études personnelles, en vue de l'obtention d'un grade légal de docteur.

C) Surveillance (1):

Confiée à des jeunes gens peu favorisés de la fortune, bien douées au physique et au moral, ayant fait avec succès des études complètes d'humanités gréco-latines et s'engageant à cumuler leur emploi avec les études que comportera le titre d'inspecteur médicale scolaire.

Une caisse de prévoyance et des bourses de voyages seront établies pour stimuler et soutenir le zêle du personnel (P. de Coubertin. — C. M.).

CHAPITRE V.

INSPECTION MÉDICALE SCOLAIRE.

1. L'inspection médicale sera organisée avec le caractère médico-pédagogique que lui a défini le congrès international d'hygiène de Bruxelles. Le médecin inspecteur devra justifier des connaissances spéciales que suppose ce poste (D.r Demoor. — C. M.).

2. Le dossier sanitaire de l'écolier est la base néces-

---

(1) Cfr. mon rapport: « *Le Précurseur du Médecin-Pédologiste* » (C. L. Sect. II, Tome III).

saire de la pédagogie expérimentale et du perfectionnement individuel (D.r Dinet. — C. P.).

3. Adopter un carnet sanitaire uniforme, simple et pratique.

Ce carnet doit rester la propriété de l'élève et demeurer sous la responsabilité du médecin, jusqu'au jour où les parents le réclameront (D.r Teissier. — C. P.).

4. Des conférences sur l'hygiène seront organisées en faveur des élèves et des parents (E. de Kovalewsky. — C. L.).

GEORGES LAFORCE.

SOTTO L'ALTO PATRONATO
DI S. M. IL RE D'ITALIA
DURANTE L'ESPOSIZIONE IN-
TERNAZIONALE PER L'APER-
TURA DEL VALICO DEL SEM-
PIONE

MEMORIE PRESENTATE AL II.° CONGRESSO INTERNAZIONALE DI EDUCAZIONE FAMILIARE

MILANO - SETTEMBRE 1906

SEZIONE IV. DOPO L'ETA' DELLA SCUOLA

MEMORIE

PRESENTATE AL

II° Congresso Internazionale

DI

EDUCAZIONE FAMILIARE

Milano - Settembre 1906

SEZIONE IV.

Dopo l'età della scuola

TEMI PROPOSTI

SEZIONE IV. — **Dopo l'età della scuola.**

Il ritorno dal collegio o dalla scuola.

Il padre di famiglia.

La formazione della madre di famiglia, tenendo conto delle diverse condizioni sociali — Scuole di massaie (*Écoles ménagères*).

I romanzi — Eventuale utilità della loro lettura — Scelta dei romanzi per la gioventù.

INDICE

Paul Crouzet — La Bibliothèque des Parents et des Maîtres pag. 1
L. Thierry — L'Education familiale de Clairmarais . . . » 9
Emiliano di Parravicino — Di tre principali doveri dei genitori nell'educazione dei figli . . . . . » 14
G. B. — L'éducation administrative . . . . . » 21
F. Houzelle — Le Père de famille . . . . . » 32
Romaine Boreux — Notions d'éducation féminine à repandre dans les familles . . . . . » 36
Romaine Boreux — Comment nous devons faire comprendre à nos filles leur rôle d'épouse et de mère . . . . . » 43
Apolline de Gourlet — Formation de la mère de famille, en tenant compte des diverses conditions sociales . . . . » 48
B. de Montenach — L'enseignement professionel ménager de la jeune fille . . . . . » 54
Paul de Vuyst — L'enseignement ménager agricole en Belgique . . . . . » 63

Milano — Casa Editrice L. F. Cogliati.

La Bibliothèque des Parents et des Maîtres.

Etudes, enquêtes, congrès, aboutissent à cette constatation unanime que parents et maîtres ni ne s'entendent assez clairement, ni ne coopèrent assez activement pour l'éducation de la jeunesse.

Mais pour agir ensemble, il faut penser ensemble. Et un bon moyen de penser ensemble n'est-il pas de lire les mêmes livres?

C'est donc à réaliser cette condition indispensable de la collaboration des familles et des maisons d'éducation, c'est-à-dire à créer entre maîtres et parents un fonds d'idées communes, qu'est destinée la BIBLIOTHÈQUES DES PARENTS ET DES MAÎTRES, récemment fondée en France (1).

Entre l'école et la famille, au lieu de la coopération nécessaire, il y a souvent conflit, conflit permanent et universel. Comment ne pas vouloir dissiper le malentendu, chercher le terrain d'entente, trouver les meilleures méthodes d'action combinée, faire converger les deux puissances éducatrices vers la réalisation du même idéal?

Cette bibliothèque s'efforcera d'avoir pour lecteurs et

(1) Toulouse, Librairie Edouard Privat, 14 rue des Arts; Paris, Librairie H. Didier, 6, rue de la Surbonne.

même pour auteurs d'abord les parents. Les mêmes raisons qui les conduisent à l'*Ecole des Mères* ou aux conférences de *Puériculture* leur feront sans doute ouvrir les livres de cette collection. Tous se rendent compte que l'éducation n'est pas une routine, mais une science, et qu'être des éducateurs conscients est leur premier intérêt comme leur premier devoir. Qu'ils ne se déchargent pas sur le lycée, le collège ou l'école: le maître ne peut pas tout, et il vient souvent trop tard. Est-ce à dire que les parents soient invités à venir se mettre ici à l'école et à recevoir, dans des livres, des enseignements de professeurs? Sans doute; mais n'ont-ils rien à dire de leur côté? Ne peuvent-ils en faire autant que ces parents anglais, américains, belges, etc., qui sont les collaborateurs assidus de leurs Revues d'éducation familiale? L'Université ne prétend pas plus accaparer la direction pédagogique de la nation que celle d'un seul enfant.

Et, tout de même que nous sommes loin de l'époque où Madame de Maintenon n'admettait les parents à Saint-Cyr que quatre fois l'an, et encore pour des entretiens d'une demi-heure au maximum, tout de même nous souhaitons que les destinées de l'enseignement national n'échappent pas à l'influence de la démocratie elle-même, plus consciente que personne de ses vœux et de ses besoins. Outre ceux qui ont « une bonne technique » il convient d'entendre ceux qui n'ont tout simplement qu'« un bon esprit ». Et voilà pourquoi se mêlent, avec juste raison, à l'étude des questions d'enseignement, à côté des professionnels, de simples pères ou mères de famille, des médecins, des économistes, des avocats, des officiers, des commerçants, etc. Un seul titre suffit, celui d' « Ami de l'enfance ».

D'autre part il existe déjà en France une opinion universitaire, susceptible de s'intéresser à ces efforts de pédagogie pratique. La récente *Enquête sur la Coopération de l'Ecole et du Lycée avec la Famille,* qui a duré trois ans (1903-1906), a rencontré tant de sympathies parmi les universitaires (recteurs, inspecteurs, proviseurs, principaux,

directrices, professeurs, répétiteurs, instituteurs, etc.) qu'ils voudront bien, sans doute, considérer un des résultats de leur consultation. Tout le monde en effet ayant reconnu l'insuffisance actuelle de l'éducation pédagogique des familles comme le plus grand obstacle à une bonne coopération (1), c'est pour travailler à cette éducation pédagogique que s'est fondée la BIBLIOTHÈQUE DES PARENTS ET DES MAÎTRES.

Elle s'est fondée d'ailleurs sans solliciter aucun appui ni haut patronage, pour n'être la cliente et ne paraître l'interprète d'aucune autorité, comptant seulement sur le corps enseignant pour aider l'œuvre, s'il la juge utile. Les maîtres ne voudront pas garder pour eux seuls cette science de l'éducation, résultat de leur vieille expérience ou fruit de leur préparation professionnelle. Et le premier article de cette science de l'éducation n'est-il pas que, pour s'aider les uns les autres, maîtres et parents ont beaucoup à apprendre les uns des autres?

Mais pour se faire entendre de tous, il sera utile de se servir du langage de tous. Et les auteurs qui réussiront à parler de pédagogie dans la langue de tout le monde n'auront pas une petite originalité. Car beaucoup de pédagogues, écrivant pour eux et quelques initiés, ont un langage incompréhensible pour le grand public. Dans un livre américain, qui sera un des nos modèles (2), l'auteur dit avoir demandé un jour à une assemblée de pédagogues

---

(1) Les résultats de cette enquête ont paru en partie dans le *Bulletin de l'Enseignement secondaire de l'Académie de Toulouse* et dans la *Revue universitaire*. L'ensemble devait être d'abord imprimé par l'*Office d'Informations et d'Etudes du Ministère de l'Instruction publique*, mais il a paru devoir atteindre mieux le grand public, s'il était publié par une maison d'édition. L'ouvrage complet a donc été publié par la librairie A. Colin sous le titre suivant: P. CROUZET, *Maîtres et Parents* (Enquête et Etude sur la Coopération de l'Ecole et du Lycée avec la famille, 1906).

(2) ELLA CALISTA WILSON, *Pedagogues and Parents* (Introduction).

professionnels que l'on exprimât les idées pédagogiques en langue vulgaire et pratique. On lui répondit que les scientifiques devaient employer les termes de leur science. « Alors, je demandai que l'on nomme une Commission pour traduire ces travaux en langue ordinaire, comme on a traduit les Contes de Chaucer en anglais moderne. Et, depuis, cette idée me hante de traduire les meilleurs des ouvrages pedagogiques à l'usage des parents ». N'est-ce pas un travail analogue qu'il convient d'entreprendre en France, et peut-être dans beaucoup d'autres pays?

*
* *

Car pour cette Littérature mixte, destinée à un double public de professionnels, la France est en retard sur beaucoup d'autres peuples. Sans doute, tels et tels livres, comme ceux du D.r Maurice de Fleury, par exemple, sont des exemplaires presque parfaits de ce genre de littérature, mais ce sont des exceptions. Il n'y a pas en France d'organisation d'ensemble, de plan d'ensemble pour pénétrer d'une commune science de l'éducation les familles et les collèges. Les tentatives n'ont pas manqué (on trouvera, étudiées dans le livre *Maîtres et Parents* [lib. A. Colin] les institutions aussi bien françaises qu'étrangères), mais la France n'a pourtant pas encore l'équivalent de la *Ligue belge pour la vulgarisation des Sciences pratiques, pédagogiques et sociologiques dans les familles,* dont la revue *L'Education familiale* entretient, par un échange continuel de vues, une active collaboration entre les divers éducateurs. Et en Angleterre, la Société *Parents' national educational union,* qui compte ses adhérents par milliers, ne se contente pas d'une Revue, mais crée une Bibliothèque pédagogico-familiale. Voici, en effet, les ouvrages de Miss Charlotte M. Mason, la fondatrice de l'Union, qui sont actuellement en train de paraître (1) et dont les titres disent tout l'intérêt :

(1) Editeur: Kégan Paul, Trench, Trübner et C., London.

L'éducation au foyer,
Parents et enfants,
L'éducation à l'école,
Essais d'éducation pratique,
Nous-mêmes, nos âmes et nos corps.

Tous ces livres partent de cette constatation que, trop souvent, l'éducation est un échec, parce que nous nous mettons au travail sans avoir une base suffisante de pensée philosophique pour donner à nos efforts l'unité et la continuité. Et ils veulent établir cette base.

Il n'est pas jusqu'à la Russie qui n'ait précédé la France. Le *Cercle des Parents* de Saint-Petersbourg publie régulièrement une *Encyclopédie de l'éducation et de l'instruction dans la famille,* qui contient déjà plus de cinquante brochures et qui ne sera pas achevée avant d'avoir passé en revue toutes les questions de l'éducation familiale.

Voilà assez de modèles pour solliciter l'émulation de tous les pédagogues des pays retardataires et, en particulier, des pédagogues français, qui, d'ailleurs, ont dans leur pays le besoin, s'ils n'ont pas encore l'organe. Un instituteur français n'émettait-il pas au Congrès de Liège le vœu qu'on créat des publications pédagogiques *gratuites* à l'usage des chefs de famille? On ne voit guère, en effet, la bourgeoisie, encore moins le peuple, acheter des livres de pédagogie. Voilà pourquoi ses fondateurs voudraient que les livres de la *Bibliothèque des Parents et des Maîtres* pénétrassent dans les familles gratuitement, en quelque sorte, par les moyens des distributions des prix. Le père et la mère aiment à feuilleter les livres reçus en prix par l'enfant. Vont-ils s'en détourner parce que ces livres auront la prétention de leur être utiles? Pas tous, sans doute, et ainsi ira peu à peu se constituer dans chaque famille l'embryon d'une Bibliothèque pédagogique, un peu plus utile, mais beaucoup plus rare qu'une bibliothèque de romans ou de livres de cuisine.

***

Le premier livre de cette Bibliothèque est le livre déjà paru de M. Gache, qui, à l'enquête récemment ouverte sur la *Coopération du Lycée et de la Famille,* répondit autant par des théories que par des actes. Désireux d'introduire un peu d'expérience pédagogique dans les familles, et soutenu par les encouragements du Recteur et du Proviseur, il se servit du palmarès du lycée d'Alais, auquel, depuis 1903, il ajouta, chaque année, une longue étude pratique à l'usage des parents. L'initiative eut un grand succès. Mais le palmarès devenait énorme, et encore la pédagogie y était-elle à l'étroit. Et puis, pourquoi réserver cette utile innovation au lycée d'Alais? Pourquoi ne pas lui donner une forme plus maniable et plus courante que celle du palmarès? C'est ainsi que les trois études de M. Gache se sont développées, précisées, transformées, de façon à devenir le livre précieux intitulé: *Collégiens et familles* (Le travail de l'enfant à la maison; l'éducation de l'enfant par lui-même; les vacances).

Parents et maîtres trouveront dans ce livre non pas des règlements, ni même des conseils, mais simplement des indications pratiques, tirées non seulement de la solide expérience d'un homme, mais encore, ainsi que de nombreuses références et citations en témoignent, des meilleurs travaux de tous ceux qui ont consacré à leur jeunesse leur science et leur cœur.

Puis, sans dresser encore un programme détaillé de la future Bibliothèque, nous pouvons pourtant annoncer comme tout prochain un livre sur l'*Education esthétique de l'enfant* par M. Marcel Braunschvig, professeur au Lycée de Toulouse, docteur ès lettre, que sa thèse sur *Le sentiment du beau et le sentiment poétique* préparait tout naturellement à cette nouvelle tâche. D'autres études viendront ensuite, l'une sur les meilleurs moyens d'éclairer nos enfants à

propos des questions sociales qu'ils devront résoudre quand ils seront hommes, l'autre sur cette partie de l'enseignement, qui intéresse particulièrement les familles d'aujourd'hui, c'est-à-dire sur les langues vivantes. Mais c'est là seulement notre programme immédiat. Ces livres et les suivants seront inspirés de la même préoccupation des écoles et des familles dans une œuvre commune; et bientôt peut-être les trois prochain ès livres auront-ils montré comment la coopération des maîtres et des parents peut initier la jeunesse française à la vie esthétique, à la vie sociale, à la vie internationale.

***

J'écris sous l'impression navrante d'une histoire vraie, quelque exceptionnelle qu'elle puisse paraître et qu'elle soit: un père de famille se mettant *à genoux* devant son fils pour le supplier de vouloir bien aller faire sa retenue au Lycée. Si la famille en est arrivée à cette faillite, ne faut-il pas tout tenter pour la relever? Ici, c'est l'anarchie familiale ruinant l'éducation; là, c'est la disparition du sentiment de l'immense responsabilité des parents dans l'éducation de leurs fils et de leurs filles; chez les meilleurs, ce sont des points de vue et des principes d'éducation absolument opposés aux principes des maîtres. Que les uns et les autres s'entendent donc; car ils ont déjà dû s'apercevoir que séparés ils sont impuissants. Et s'entendre ne veut pas dire se régenter mutuellement. Les maîtres n'ont pas à redouter des surveillants, mais à solliciter des auxiliaires. A se rapprocher des parents, ils deviendront de meilleurs maîtres. Or, le bon moyen de rendre les enfants meilleurs, c'est encore que parents et maîtres deviennent eux-mêmes meilleurs. Et cet idéal est si haut qu'on n'ose pas dire qu'on y travaille. Pourtant est-il admissible que ces deux puissances, le maître et le père, aboutissent à un échee, quand'elles apportent l'une les leçors de la science

et l'autre les inspirations de l'amour?... Il faut donc les faire penser ensemble pour les faire agir ensemble.

Et puisque les délibérations du *1.r Congrès d'éducation de l'Enfance dans la famille* ont souvent inspiré les fondateurs et inspireront souvent des auteurs de la *Bibliothèque des Parents et des Maîtres,* il était naturel de présenter l'œuvre au *2.e Congrès,* avec une pensée de reconnaissance en même temps qu'une pensée d'espoir.

PAUL CROUZET.

L'Education familiale de Clairmarais.

Sous le nom de « *L'Education familiale de Clairmarais* », s'est constitué en décembre 1900 autour de l'Ecole nouvellement ouverte dans le quartier de Clairmarais à Reims, une Association qui se propose: *de préparer, continuer et renforcer l'Education morale donnée par l'Ecole en elevant la jeunesse dans la pratique et l'amour du travail et de la tempérance, de la justice et de la solidarité.*

Les membres s'engagent à procurer aux enfants le bon exemple du milieu familial, à soutenir par un concours effectif le rôle de l'Ecole, à guider par des conseils et des directions l'entrée dans la vie sociale des enfants arrivés au terme de la scolarité.

Son Comité d'Administration, composé de neuf pères de famille, est présidé par le Directeur de l'Ecole, organise des fêtes, des réunions et des excursions auxquelles participent parents, maîtres et élèves.

Par ses soins, des *Soirées familiales* ont eu lieu depuis la fondation de la société chaque mois pendant l'hiver (octobre à mars inclus).

Le programme de ces soirées comporte:

1.° une causerie sur un sujet d'éducation, d'hygiène ou d'actualité;

2.° une partie récréative; lectures extraites de bons auteurs, lectures de pièces de théâtre, chants, musique, projections lumineuses (reproductions de tableaux artistiques).

Un grand Concert avec le concours gracieux d'artistes de talent clôture les soirées d'hiver.

Ces réunions, toujours très goûtées, créent autour de l'Ecole une atmosphère de sympathie profitable à sa prospérité; elles montrent à tous, surtout aux adversaires de l'Ecole laïque, que ce qui se fait chez nous est sain, honnête et de bon aloi; elles éloignent la jeunesse des amusements grossiers; elles contribuent à élever le niveau intellectuel et moral des familles et à développer le goût du beau.

Durant l'été, ont lieu des promenades à la campagne.

C'est ainsi que dimanche dernier deux grands breacks emportaient 50 personnes dans la forêt de Verzy à 25 kilomètres de Reims: parents, maîtres et élèves passèrent une après-midi charmante sous les vertes frondaisons.

Pour le 12 août prochain est projetée une excursion à Villers-Cotterêts, Pierrefonds et Compiègne.

Il est facile de deviner combien cette union intime de la Famille et de l'Ecole est avantageuse pour tous: instituteurs, parents et enfants. Elle seule peut permettre de mener à bien l'œuvre si délicate et si complexe de l'Education de l'enfance.

Reims, le 27 juillet 1906.

Le Président fondateur

L. THIERRY.

Programme des Soirées de l'hiver 1905-1906.

Octobre	Le Serment, Choeur
	L'Ecole et la Famille, causerie par M. Thierry, Directeur d'Ecole
	Blanchette de Brieux (Lecture de la pièce)
	Le pâtre des montagnes, tyrolienne
	Les Enfants de Massenet, romance
	Sérénade orientale, piano et violon
	La peinture au Musée du Louvre, projections
Novembre	Derniers beaux jours, Choeur
	La Dette sociale, causerie par M. Gaudier, professeur au Lycée
	Fantaisie pour clarinette
	La Fille de Roland, drame de H. Bornier (Lecture)
	La Toussaint, romance
	La pièce du passé, monologue
	La Mousmé, piano
Dècembre	Reims, Choeur
	L'Alcoolisme, causerie par M. le Docteur Colleville
	L'Assommoir de Zola (Lectures extraites)
	Menuet, violon
	Vive le Dimanche, chansonnette
	L'Eau et le Vin, dialogue
	La Féria, piano 4 mains
Janvier	Il neige, Choeur
	Préjugés et superstitions, causerie par M. Renard, Instituteur
	Ma fille sera parisienne, comédie de M. Maguin (Lecture)
	Le bon ouvrier des villes, poésie
	Valse bleue, piano 4 mains
	Le Musée du Luxembourg, projections
	Le Carnaval de Venise, clarinette et piano
Février	La Chanson des gais matelots, Choeur
	Victor Hugo, causerie par M. Van Tieghem, professeur au Lycée
	Lectures extraites de l'Oeuvre de V. Hugo
	Masurka de Concert, violon
	Les papiers, monologue
	Par le petit doigt, duo
	L'express galop, piano 4 mains.

L'ÉDUCATION FAMILIALE DE CLAIRMARAIS

Reims, le 17 Mars 1906.

M

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la Fête Annuelle *qui aura lieu à la Salle municipale, Rue du Mont d'Arène, 63, le* Samedi 17 Mars *prochain, à huit heures et demie du soir, avec le gracieux concours de:*

la Chorale l'AVENIR, dirigée par M. Henri Cabay
M. BAUDOIN, professeur de violon
M. DUPONT, violoncelliste
M. PAILLE, clarinettiste
MM. Jules CABAY, CONTIANT, GUYOT, PARUIT, solistes de la Chorale
M. LEFÈVRE, comique grime
MM. RENAULT et COLLOT, monologuistes
MMelles Hélène et Marthe BARDOUX
Marcel PANETIER

Nous espérons que vous voudrez bien répondre à notre invitation.
Dans cette attente, nous vous prions d'agréer nos meilleurs sentiments.

Le Comité

La présente invitation servira de Carte d'Entrée pour une personne.

SALLE MUNICIPALE
RUE DU
MONT-D'ARÈNE, 63

SAMEDI 17 MARS 1906
A 8 H. ET DEMIE
PRÉCISES DU SOIR

SOIRÉE-CONCERT

PREMIÈRE PARTIE

Plaisirs d'Hiver	*Les Élèves*
Le Député	*M. Collot*
Les Songes	*Marcel Panetier*
Mignon	*M. J. Cabay*
Le Mitron	*M. Lefèvre*
Fantaisie pour clarinette	*M. Paille*
Veux-tu	*M. Guyot*
Les Deux Montres	*M. Renault*
Gavotte (Ries)	*M. Baudoin*
Marche Russe Funiculì Funiculà	*L'Avenir* *Direct. M. H. Cabay*

Quête au profit de la Société.

DEUXIÈME PARTIE

Berceuse de Jocelyn Boléro Espagnol	*Melles Marthe et* *Hélène Bardoux*
La Tour Eiffel	*M. Collot*
Les Martyrs aux Arènes	*L'Avenir*
Galathée	*Marcel Panetier*
Rapelle-toi	*M. Contiant*
Le Nigaud	*M. Lefèvre*
Mélodie	*M. Dupont*
Lackmé	*M. H. Paruit*
La Marseillaise de la Paix	*M. Renault*
Variations (Corelli)	*M. Baudoin*

Di tre principali doveri dei genitori nell'educazione dei figli.

Mi sia permesso, interpretando la profonda convinzione dei qui radunati, di fermare come assioma indiscutibile, che il principio dell'educazione del fanciullo è *il timore del sommo Legislatore.* A che varrebbe infatti predicargli, *devi far questo, devi astenerti da quest'altro,* se a questi obblighi e a questi divieti che gli imponiamo, un'autorità suprema non desse ai genitori, e per loro agli educatori, il diritto d'imporli? Il figlio potrebbe volgersi al maestro, all'educatore e perfino al padre, e chiedergli: Perchè tu mi puoi comandare, ed io debbo ubbidire? Si dirà per principio di natura, il figlio deve obbedienza al padre, che cerca il suo bene per affetto naturale insito in lui. Ma chi fermò questo principio naturale di soggezione del figlio al padre, chi inspirò al padre questo affetto per i proprii figli?

È dunque necessario assurgere al supremo Legislatore, che è sopra tutti gli esseri, al quale tutti debbono sottostare, e che è ragione e causa di tutti gli altri, e da Lui attingere la ragione ultima del diritto di comandare. In nome di Dio soltanto noi potremo impartire ordini e divieti ai figli, renderli efficaci con la sanzione che Egli

presta ai genitori, ai maestri, e a tutti, che lo rappresentano ed in quanto lo rappresentano.

Poichè, come senza diritto non si concepisce dovere, così senza sanzione non si dà efficacia al dovere, e questo si ridurrebbe al nulla. D'altra parte è evidente, che questa sanzione, che il supremo Legislatore presta ai genitori e educatori, vale soltanto in quanto lo rappresentano; chè, se questi comandassero al fanciullo di fare il male, cesserebbero di rappresentarlo e la sanzione cadrebbe insieme coll'obbligo di ubbidire.

Sia dunque manifesto ed accertato, che come secondo la Bibbia « *Initium sapientiæ timor Domini* », così per la educazione dei figli « *il principio della sapienza nel fanciullo è il timore di Dio, supremo Legislatore* ». Su questa voce inspirata nel loro cuore, nella loro coscienza, dallo stesso supremo Legislatore, si ha da poggiare tutta l'educazione dei figli, e l'obbligo del dovere accompagnarlo del timore, se vi si manca, d'incorrere il castigo del supremo Legislatore, che non veduto tutto vede, e che farà giustizia delle loro buone o cattive azioni. Altrimenti i figli mancheranno al dovere ad ogni occasione favorevole. Ai genitori, agli educatori spetta radicare questo principio insito nel loro cuore, svolgerlo e sostenerlo.

Si dirà, che basta la sanzione ed il castigo paterno. Ma come può arrivare lo sguardo paterno a scorgere l'interiore del figlio, i suoi sentimenti, le sue interne lotte, le sue deliberazioni? Eppure a questo occorre innanzi tutto provvedere, che i sentimenti, le intenzioni e propositi del figlio siano retti, perchè dall'interno procedono le opere buone o malvagie. Eppoi, quando nessun occhio mortale lo vede, chi gl'impedirà di agire malamente? Anzi, quand'anche agisse bene esteriormente, internamente potrebbe non portare quell'affetto e soggezione debita ai genitori. Cose tutte, che sfuggono all'occhio umano ed all'umana sanzione.

Invece, quando i figli sieno bene informati dallo spirito interiore della presenza dell'Invisibile e della sua giustizia,

troveranno in sè stessi l'impulso al bene ed il timore di agire male, troveranno una guida infallibile ed una custodia sicura nella voce della loro coscienza ancor piccina, ma già ben parlante e chiara.

Non mi sarei dilungato un poco, se pur troppo, pur essendo cose a tutti note, pochi le mettono in pratica nella educazione dei loro figli, pochissimi v'insistono e si studiano di svolgerle nel loro cuore tenero ed informabile.

Eppure è da questo principio, insito nella loro coscienza, che si ha da prendere le mosse della loro educazione, su questo principio ben fondato e radicato nei loro cuori si ha da innalzare tutto l'edificio della loro vita morale.

Dopo questo primo, un altro dovere fondamentale e imprescindibile s'impone ai genitori. Ed è la cura assidua e diligente, la vigilanza perseverante ed attenta, non per mandato ad educatori, ma in loro propria persona, dei loro figli. Intendo dire, che non vale a scagionarli da questo loro dovere supremo nessuna scusa di malattia, nè d'impegni; intendo dire, che non vale a rilevarli da questo dovere supremo nè l'affidarli a maestri e precettori provati, nè il collocarli in collegio per quanto morale e severo. Non dico tuttavia, che per malattia, o per impegni di ufficio, o per altre necessità, talora questo mezzo di educazione, del collegio, si renda necessario; ma i genitori avranno sempre l'obbligo di tutta la sorveglianza a loro possibile. Dio ha affidato ai genitori il dovere della educazione dei figli; nessuno potrà mai perfettamente sostituirli, nessuno potrà mai godere dell'affetto e del rispetto dei figli, che la natura ha loro impresso. Dalla culla alla maggiorità del figlio, i genitori debbono assisterlo, custodirlo; debbono sorvegliare costantemente gli stessi suoi educatori; debbono avvisare a tutti i bisogni di salute, d'istruzione, di educazione e di ogni altra cosa; in quanto possano, come in ogni cosa i figli debbono ai genitori soggezione, obbedienza ed affetto. Dalla maggiore età alla morte i genitori debbono ancora ai figli amore ed assi-

stenza per quanto possono, come i figli anche maggiorenni debbono ai genitori, se non più l'obbedienza dei primi anni, l'amore e l'onore.

Prendendo l'augusto esempio della nostra amata Regina Elena, la madre imprenderà il doloroso calle dell'allevamento dei figli in propria persona, se il medico non la dichiari inabile. Dipoi curerà il suo sviluppo fisico nei primi anni dell'infanzia, non dimenticando anche quello morale, in quanto la tenera età il consente: ma passati questi primi anni d'infanzia dovrà rammentarsi, che suo dovere prima della cura fisica e igienica è quello dell'istruzione ed educazione morale. Nè basterà a salvarla da questo dovere, giova ripetere, l'aver affidato i figli ad ottimi maestri: chè la sorveglianza immediata spetta a lei specialmente nei primi anni di educazione più che al padre. E l'inspirare i primi buoni semi di vita morale e sociale, che a suo tempo germoglieranno, cresceranno e frutteranno, a lei sola spetta; poichè a nessun altro la natura ha concesso l'arte e la facoltà d'imprimerli nel loro cuore più amorevolmente e più profondamente.

Il padre in questi primi anni, se non ha tanti compiti riguardo ai figli quanto la madre, e se non ha tutto il tempo libero, occupato nei lavori, nell'impiego e negli affari, ha sempre il gran dovere dell'alta direzione della famiglia tutta come per la parte economica, così anche per la morale. Deve vegliare sui maestri, che facciano il loro dovere coi suoi figli, ed anche sulla moglie, perchè compia il suo: deve aiutarla, quando essa non può, e prestarle man forte, quando sia di mestieri.

Crescendo i figli maschi negli anni, il padre ne avrà da prendere cura maggiore, sorvegliarli, occuparsi di loro, dei loro studi, dei loro impieghi e dei loro divertimenti. In ogni cosa egli ha da saper volere, e farsi ubbidire con la forza dell'alta sua autorità paterna, ma anche con la dolcezza. Inflessibile nelle cose necessarie e principali, condiscendente nelle indifferenti e secondarie, ha da comandare sempre con mano forte e cuore paterno, *fortiter et suaviter*.

E, quando per necessità assoluta dei suoi impegni dovesse rinchiuderli in un collegio, ha da porsi ben in mente, che con questo non è punto sciolto dall'obbligo d'invigilare tutta la loro educazione fisica, scientifica e religiosa. Che anzi, se la necessità lo scusa di aver fatto ricorso a questo mezzo di educazione affatto non naturale, che è il collegio, dove i santi vincoli dell'affetto verso i genitori ed i fratelli vengono facilmente allentati dalla lontananza, ha però l'obbligo assoluto di non metterli in collegio troppo lontano, dove non possa spesso vederli e di ritirarli a casa almeno nei mesi di vacanza, affinchè non crescano senza conoscersi, amarsi e compatirsi a vicenda, figli e genitori, fratelli e fratelli. Sappia egli, perchè possa correggerne il difetto, che nei collegi, se sono religiosi, si trascura generalmente la parte fisica e dell'igiene, e, se guidati da secolari, la parte religiosa dell'educazione. In ambo i casi i collegi, generalmente parlando, sono tenuti per speculazione, o per dire meglio, con una parola in voga, per lo sfruttamento dei collegiali in grazia della noncuranza dei genitori. Vada certo il padre, che, se egli si sarà sempre occupato dei figli anche in collegio, per quanto potè, i figli rammenteranno sempre questo credito, che il padre si è acquistato nella loro educazione. Ma, se i figli si persuaderanno, che il padre li cacciò in collegio per togliersi dalle spalle il peso della loro educazione e tutto addossarlo ad altri, il padre si sarà creata e troverà nella vecchiaia la degna pena, meritatasi nella sua buona età per averli trascurati.

Infine un altro dovere incombe ai genitori ed è il più difficile, del buon esempio: « *Iter longum per præcepta, breve et efficax per exempla* » come sentenziò il gran precettore Seneca.

Sta bene dare buoni avvisi e ordini: ma a che valgono, se non sono sostenuti e confermati dall'esempio, che a questi ordini danno forza, dimostrandoli buoni, possibili ed utili? Che diremo poi, se gli esempi fossero contrari

ai buoni ammaestramenti? Con la sinistra mano del cattivo esempio si distruggerebbe di leggieri quello che a stento si fosse ottenuto con la destra dei buoni consigli. Se la ragione ed il dovere, che negli adulti sono più noti e forti, non servono per far operare bene i genitori, non si potrà pretendere che valgano per i figli, quando sotto gli occhi hanno l'incitamento del malo esempio e delle passioni più vivaci per trascurare ragione e dovere, e per fare il male.

Al proposito dei collegi, dei quali abbiamo discorso or ora, per mia esperienza ho osservato che gli allievi, che avevano una buona famiglia, uscitine, sono rimasti buoni od anche, se cattivi, diventarono buoni e diligenti al lavoro. Quelli invece, i cui parenti erano oziosi e di scandalo, seguirono l'esempio loro: e della buona educazione del collegio non rimase che la rimembranza. Come può infatti il figlio assoggettarsi al lavoro, alla fatica, allo studio, alla dura pratica di tutte le virtù morali e civili, che ha appreso in collegio o alla scuola, se a casa trova l'esempio nei propri genitori della vita di divertimenti, di giuoco e di ozio? Se anche i genitori stessi spronassero il figlio con ottimi precetti ed ammonimenti al bene e al lavoro, questi precetti rimarrebbero inefficaci; perchè il loro esempio contrario li trascina in senso opposto agli ammonimenti loro. Non vale comandare il bene, se non si opera in modo consentaneo.

Grandi sono pertanto gli obblighi e le cure dei genitori per i figli: ma di tutti il più difficile, eppure necessario, è questo del buon esempio; è facile predicare bene, ma il fare bene è opera da forte.

Concludendo, questi tre obblighi principali dei genitori verso i figli, di svolger in loro il timore del sommo Legislatore, di averne cura diligente e costante e di dar loro il buon esempio, dovrebbersi inculcare nella coscienza dei genitori, e per arrivare a questo il Congresso nelle sue ultime decisioni dovrebbe proclamarli, curare di spargerli,

e, poichè i giovani diventeranno a loro tempo genitori, sarà necessario porli nel programma dell'educazione stessa dei figli; perchè, alla loro volta diventati genitori, rammentino questi obblighi imparati nella loro gioventù e sentano lo sprone della coscienza, che andò formandosi fin da giovani, a seguirli.

EMILIANO DI PARRAVICINO.

L'éducation administrative.

Les administrations publiques des Etats, préfectures, grandes municipalités, etc., acquièrent de jour en jour plus d'importance dans le gouvernement d'un pays. Tout le monde s'accorde à dire que les administrations pourraient généralement être améliorées. Cependant on ne paraît guère prendre des mésures à cet égard ni s'occuper de donner aux jeunes employés l'éducation nécessaire pour toute autre éducation professionnelle. Nous espérons le démontrer en faisant remarquer quelques lacunes actuelles en indiquant l'idéal à atteindre et les moyens de s'en rapprocher dans une large mesure.

La vocation administrative.

Ceux qui sont au courant de la situation dans le fonctionnariat, savent que, moins qu'ailleurs, une vocation marqué n'oriente vers cette carrière.

Dans l'armée des postulants, aucun soldat ne se juge inapte à entrer dans l'administration. Disons-le bien haut. La presque unanimité n'a en vue que l'acquisition d'une position stable, éventuellement bien remunérée, honorifique, toute pleine de sécurité, offrant la certitude d'une pension.

Et cependant un examen sommaire de la question nous permet d'affirmer que les emplois de buraliste ne conviennent pas à tout le monde.

Pour être convenablement exercée, la profession requiert un ensemble de qualités physiques, intellectuelles et morales qui n'appartient pas à tout le monde. Serait-il possible que les tempéraments les plus tranchés, les intelligences et les aptitudes les plus opposées, convinssent également pour le fonctionnariat? Comment ne voit-on pas qu'admettre cette thèse, c'est abaisser la fonction, la banaliser en quelque sorte, en faire le réfugium des inaptes aux autres emplois? Et l'examen d'admission? objectera-t-on Ah! le bon billet! une rédaction clichée, des problèmes de mathématiques, de l'histoire, de la géographie, etc. Un examen à peu près toujours le même pour lequel il suffit de posséder une mémoire se vidant à heure déterminée.

Quelles qu'en soient la provenance et la valeur contestable, le certificat donne accès à tous les grades de la carrière; mais comme le nombre des candidats est hors de proportion avec celui des places, il s'agit de se faire épauler par les plus gros bonnets, et, en avant la musique des démarches et recommandations. Le caractère s'abaisse dans cet assaut de promesses et de courbettes.

Ce ne serait pas tout mal si les plus capables étaient nommés. Nous sommes loin de compte. Quelle que soit son inaptitude, son absence de vocation, le plus appuyé reçoit immanquablement la faveur.

Et cependant tous les fonctionnaires d'expérience reconnaîtront qu'on ne peut faire de bons employés avec les premiers venus, même diplômés. Pas d'éducation administrative sans préparation, pas plus de science infuse en cette matière qu'ailleurs. Le mode de recrutement des fonctionnaires et leur formation pourraient certainement être améliorés.

I.

Quelques défauts.

Si les administrations ont leurs qualités, elles ont aussi leurs défauts. Nous signalons quelques-uns de ceux-ci uniquement dans le but de démontrer qu'il est possible de réaliser des progrès.

Le défaut d'initiative.

En matière de fonctionnariat, comme dans l'industrie, le commerce, les sciences appliquées, la sociologie, tous les esprits ouverts sont unanimes à proclamer que l'initiative devrait être une grande et précieuse qualité mieux appréciée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais les trois quarts au moins des agents, une fois entrés dans l'engrenage, considèrent que leur but principal est atteint et se contentent du minimum de travail. A ce moment, la routine commence à les subjuguer. Les anciens, pour la plupart entrés dans les mêmes conditions, arrêtent les quelques initiatives qu'ils ont pu rencontrer; ils compriment beaucoup d'élans vers le mieux. A bas les réformateurs, les simplificateurs, à bas les intelligences élevées et larges!

Comme nos pères et nos arrière-grands-pères ont fait, ainsi devons-nous procéder. Et vivent la tradition et la sainte routine! Il ne faut pas changer nos habitudes; arrière les gêneurs qui troublent notre quiétude! « Tel travail est inutile, il faudrait répondre plus tôt à cette lettre. » Peu importe. On n'a cure du dommage causé aux intéressés que l'on oblige à attendre. Cette coutume est cependant détestable, parce qu'elle fait perdre un temps précieux à tout le monde. Las d'attendre, les intéressés doivent entreprendre démarches sur démarches et de coûteux déplacements; après avoir fait antichambre, ils relancent les fonctionnaires dans leurs bureaux. Enfin à force de persévérance, ils parviennent à vaincre leur inertie.

Les bras vous tombent quand vous remarquez que certains fonctionnaires, et non des moindres, doivent leur réputation — oh! bien usurpée, — à leur talent de comprimer les bons.

Aujourd'hui, il suffit qu'un fonctionnaire de mérite fasse un travail, un rapport, une étude d'une certaine valeur, pour que des collègues peu charitables dénigrent ce qu'ils n'ont pas lu, ce que, en tous cas, ils seraient incapables de présenter. Jamais, fût-il cent fois mérité, un mot d'éloge ne sortira de leur bouche.

C'est triste à dire; mais il suffit qu'un employé mû par le désir de bien faire, propose des améliorations reconnues nécessaires, ou se mette en relief, par une certaine supériorité pour que les chers collègues le débinent à qui mieux mieux.Si l'employé qui se révèle par un mérite d'organisateur est un subordonné, vite on étouffe ses aptitudes, on brise son élan. Il ferait beau voir que l'écervelé fît la leçon aux vieux bonzes qui ne se croient pas éloignés de la perfection! Donnons-lui sur les doigts à ce prétentieux, ça lui apprendra à se mêler de ce qui ne le regarde pas! Chacun dans son rôle, s'il vous plaît!

Ainsi les initiatives les plus louables, les plus désintéressées sont étouffées et l'on empêche le mérite de se révéler, le progrès de se réaliser. Oh! l'étroitesse d'idées qui sévit en certains milieux!

Prétendre que tout doit se faire par l'*administration,* que tout ce qui ne se fait pas *administrativement,* est mal fait, voilà un prejugé fortement enraciné.

Aussi profite-t-on de la première occasion qui s'offre pour décourager les inférieurs les mieux intentionnés. Quelque soin qu'ils aient apporté dans une affaire, un chef bougon soutiendra mordicus que le travail ne vaut rien; il raturera, biffera, de manière que la rédaction n'ait plus de sens; il ergotera, épluchera, fera réserves, de telle sorte que la conclusion sera dénaturée ou escamotée.

Le mieux n'est-il pas de n'altérer en rien la quiétude de ces dignitaires, le petit train-train de leur existence? Peu

de besogne, pas de choc ni de secousse, pas d'émotion fâcheuse qui troublerait leur digestion. Arrière les améliorations si elles doivent être payées par le repos de ronds-de-cuir!

Pourquoi s'enquérir de ce qui se passe en pays étrangers? A quoi bon y envoyer des fonctionnaires en mission? C'est ici que la méchante jalousie se donne encore libre carrière. Les non-désignés disent que les délégués se paient une villégiature au loin aux frais du trésor. A les entendre, rien n'est bon que ce qu'ils font eux-mêmes. Les expériences et les enquêtes sont inutiles!

Aussi les tardigrades favorisent-ils de tout leur pouvoir la nomination de commissions permanentes, vraies commissions d'enterrement composées de zèlés partisans de la routine administrative.

La lenteur administrative.

Est-ce simplifier la besogne que de la remettre au lendemain, que dis-je, au prochain trimestre? Pourquoi laisser de graves intérêts en souffrance? Pourquoi l'administration supérieure qui devrait donner le bon exemple, se comporte-t-elle autrement que les gens simplement polis?

Que si, pour ne pas répondre aux lettres sérieuses, on invoque le manque de temps, nous dirons qu'il est possible d'employer les procédés expéditifs des grands établissements financiers, industriels, commerciaux. Un chef compétent, de conception rapide, dicte le sens de chaque réponse aux dactylographes qui font la copie de l'expédition d'un coup et ainsi l'on abat beaucoup de besogne. D'autre part on pourrait recourir aux systèmes de classement, aux autres procédés rapides usités dans les grandes maisons. Nous estimons que les divers bureaux de l'Etat auraient tout à gagner en empruntant aux grandes administrations privées ce que ces dernières ont de meilleur.

A quoi bon faire ou laisser travailler en pure perte, gaspiller le temps si précieux sous prétexte d'en gagner, faire

exécuter un jeu de navette aux dossiers jusqu'à ce qu'on provoque un avis contradictoire nullement amené par la nature de la cause? Oh! la puérile pratique d'ajourner, de surseoir, de classer dans les cartons, tout cela parce que traditionnel, mais absolument infondé.

Les formules, l'étroitesse de vues.

Les chefs énigmatiques, trônant majestueusement dans leur fauteuil se rengorgent en leur enfaillibilité et disent: « Cette question ne nous concerne pas »; « on examinera l'affaire », « la question n'est pas mûre »; « il ne sert à rien de se presser »; « il faut de la prudence »; « il ni a pas de crédits »; « nous ne pouvons entrer dans cette voie ». Qui prend encore au sérieux les airs sybillins? Soyons persuadés que les vieux clichés consistant à dire avec des airs de profondeur: « Monsieur le Ministre a dit ceci, Monsieur le Ministre a dit cela »; « il ne faut pas poser des précédents »; « il importe de mettre sa responsabilité à couvert », ne sont plus pris au sérieux par personne. Peut-on avoir beaucoup de considération pour les chefs qui, une fois installés dans leur fromage, vivent au jour le jour et parviennent au haut de l'échelle sans jamais s'être compromis et sans jamais avoir fait progresser l'administration à laquelle ils sont attachés? Ils semblent incapables d'avoir des idées générales. Si on leur demande en quoi consistent les règles d'une bonne administration, quel est leur plan des améliorations à introduire..., ils declarent n'y avoir jamais pensé.

La flatterie et le débinage.

Il est d'autres pratiques abusives que nous devons signaler. Beaucoup de fonctionnaires, et non des moindres, ne traitent par eux-mêmes aucune question; tout en faisant l'important, ils se mettent sous la dépendance d'inférieurs; de la sorte les imprudents deviennent les jouets incon-

scients d'habiles flatteurs, de rusés intrigants, alors qu'ils auraient besoin de tout leur prestige. Il arrive aussi que certains supérieurs peu scrupuleux imitant le geai de la fable, se parent avec les plumes des oisillons, lesquels se laissent dépouiller dans l'espoir problématique de conquérir les bonnes grâces.

Nous ne parlerons pas des procédés et des cumuls de certains que le pur hasard place quelquefois dans les cabinets des ministres. Ils sont là sans responsabilité, essayant de circonvenir leur chef par leur suffisante incompétence; c'est une véritable calamité pour les fonctionnaires capables qu'ils débinent et pour les ministres qui ne parviennent plus à se rendre compte des besoins du pays. Ceux ci finissent ainsi par y perdre leur portefeuille.

II.

Les améliorations possibles.

Nous croyons fermement que les progrès sont possibles dans le domaine administratif comme dans tous les autres.

L'éducation des fonctionnaires s'attachera à leur donner des idées générales, à constituer un fonds de solides connaissances par une forte culture, afin qu'ils aient la compétence nécessaire pour indiquer avec sûreté les grandes lignes d'un travail.

De la sorte, ils ne confondront pas l'accessoire avec le principal et, au détriment des choses essentielles, ne donneront pas une importance démesurée à des futilités. Mais l'éducation théorique ne suffit pas, la pratique est nécessaire. Par un stage pendant lequel on donnerait cette formation pratique, on pourrait opérer une bonne sélection; on ne conserverait que les employés intelligents, laborieux, doués d'initiative, qui auraient une idée nette du but à atteindre, de la méthode à employer, de la nécessité de progresser dans l'administration autant qu'ailleurs. Il va de

soi que ce stage ne pourrait être dirigé dans chaque administration que par les fonctionnaires qui joindraient l'exemple aux conseils, qui seraient capables de faire la guerre à la routine, de simplifier la paperasserie qui envahit tout, absorbe les moments les plus précieux et nous rend ridicules. Que de travaux fastidieux, d'une parfaite inutilité, quel gaspillage d'efforts, de forus, de personnel, de matériaux! Les éducateurs administratifs dont nous parlons, encourageraient toutes les initiatives, seraient disposés à les solliciter, à suggérer des essais, à provoquer des applications.

L'initiative.

L'initiative n'est-elle pas la principale qualité dans les affaires, dans l'administration même?

N'est-elle pas le principal auxiliaire du progrès?

Les fonctionnaires chargés de l'éducation administrative devraient changer leur système de temps à autre pour éviter les clichés, améliorer leurs méthodes, pour sortir de l'ornière. Exiger qu'on fasse perpetuellement de même, quand tout se meut autour de nous, qu'on ne simplifie aucun rouage, n'est-ce pas déplorable? Sans doute on rencontre actuellement des initiatives imprudentes, mais la faute provient de ce qu'elles n'ont pas été guidées au début. Actuellement les choses se passent ainsi; on ne donne aucune indication au jeune employé, et quand il bouge on se contente de le molester, de l'arrêter dans son avenir au lieu d'examiner si l'intention était bonne, d'être indulgent au malheur immérité et de guider l'initiative. C'est un impérieux devoir d'utiliser toutes les capacités dans un but de progrès.

La méthode.

Il ne faut plus de la vieille méthode qui consiste à faire partager un déboutant, à le laisser s'enliser, s'embrouiller dans l'écheveau des complications, puis à se moquer de

lui, s'il ne parvient pas à le débrouiller tout de suite, à le tancer ensuite sévèrement, de manière à refroidir son zèle de néophyte, tandis qu'on devrait le guider paternellement, progressivement, l'encourager dans ses louables initiatives.

Nous avons connu des jeunes gens d'infinie bonne volonté qui avaient passé toute leur vie dans les bureaux sans avoir reçu un conseil, un encouragement, une approbation, pas même les plus banales félicitations.

Il importe qu'un chef digne de ce nom ne s'entoure que de bons employés. Mais une fois que les débutants ont fait leurs preuves, il ne s'agit pas d'être trop méticuleux. On doit admettre, à moins que le contraire ne soit établi, qu'ils ont examiné l'affaire; en outre il faut encourager les bonnes volontés, aplanir les voies, donner des conseils sages et désintéressés. Il convient ensuite d'établir une division plus nette du travail en accentuant la responsabilité. Il serait bon d'allouer une récompense aux simplificateurs, à l'instar de ce qui se pratique dans l'industrie privée. En général, on peut le dire hautement, les travailleurs, les innovateurs, tous ceux qui contribuent par leurs procédés à l'augmentation du rendement, montent rapidement en grade dans nos établissements industriels. C'est aussi une grande simplification que d'effectuer la codification des instructions et des circulaires.

Il convient qu'au lieu d'invoquer sans cesse des précédents sans analogie, une jurisprudence désuète, illogique, on examine attentivement chaque cas particulier afin de le solutionner raisonnablement. En ce qui concerne l'ordre dans l'administration, incontestablement il ne faut pas permettre que les fonctionnaires sortent de leurs attributions et empiètent sur celles des autres; méconnaître cette prescription favoriserait les conflits.

Toutefois un fonctionnaire qui ne se considère pas comme un simple rouage, se rend compte des rapports entre sa charge et celle des collègues; supérieur à sa tâche, il la saisit mieux, la coordonne avec intelligence et la remplit avec plus de sûreté et d'entrain. C'est là un idéal à atteindre pour tout bon fonctionnaire.

Comme l'artiste qui étudie les œuvres de ses collègues et visite les musées étrangers pour y penser des inspirations, comme l'industriel qui s'enquiert des améliorations apportées par ses concurrents, pareillement le bon fonctionnaire doit se rendre compte de ce qui se pratique dans les pays voisins, surtout parmi les plus avancés en civilisation.

A cet égard, pas de faux amour-propre, de faux point d'honneur, il ne faut pas hésiter à emprunter à l'étranger ce qu'il a de supérieur. Seulement, pour ne pas gaspiller les crédits, on ne peut charger d'une étude lointaine que des spécialistes de valeur sans opinions préconçues, des spécialistes non prévenus contre les innovations.

C'est pour ce motif qu'il ne faut nommer que des commissions temporaires, avec un but déterminé assigné à leurs recherches, des commissions composées d'hommes d'initiative.

Avant tout, il importe, après avoir bien développé les services techniques, d'imprimer une orientation déterminée, de n'agir que suivant un plan d'ensemble élaboré par des hommes compétents, à la suite d'une discussion loyale, approfondie.

La sélection.

Une fois ces bases posées, il serait nécessaire de n'admettre les aspirants-fonctionnaires qu'après un stage au cours duquel on développerait les aptitudes administratives, et pendant cette période d'épreuve, ceux qui ne montreraient pas l'initiative voulue seraient éliminés.

Si ces désidérata étaient réalisés, nous ne verrions plus arriver au sommet de l'échelle, des fonctionnaires dépourvus de toute notion de psychologie administrative, les quels, à chaque innovation heureuse proposée, à toute amélioration abrégeant le travail, donnant un meilleur rendement, invoquent imperturbablement des règlements surannés ou objectent que cela ne concerne pas le service.

Est-ce que par hasard l'esprit ne passe pas avant la lettre? Le but n'est-il pas de bien faire, de la meilleure manière, le plus économiquement possible?

Avant de terminer, nous répéterons avec un bon nombre de philosophes et de sociologues qu'en général, à un certain âge, par un phénomène psychique bien connu, les hommes demeurent trop attachés au passé. A part de rares exceptions, il se montrent misonéistes; tout changement même avantageux, leur est suspect.

Il est nécessaire donc d'assigner une limite d'âge et d'assurer une pension convenable plus tôt, afin que les anciens aient intérêt à se retirer vers les 55 ans.

Vœu.

Nous concluons en proposant le vœu que les administrateurs bons rédigent à l'usage des plus jeunes, des manuels pouvant servir à leur formation.

Qu'ils se fondent à côté ou dans les grandes administrations, des écoles pratiques d'éducation administrative, ou que tout au moins l'on introduise dans les administrations un stage pratique sérieux pendant le quel les jeune gens seraient initié systématiquement et pratiquement aux méthodes de progrès, de manière à rendre les services des l'administrations plus utiles au pays.

G. B.

Le Père de famille.

J'ai indiqué à l'article « *Collaboration de la famille et de l'école* », combien nécessaire était l'intervention des parents dans l'éducation et même dans l'enseignement. J'ai dit en outre que c'est surtout dans la famille que se fait l'éducation physique et morale de l'enfant. Ce seul mot d'éducation dans la famille fait penser aussitôt non au père, mais à la mère, l'âme du foyer, la providence de la famille, l'inspiratrice des vertus et des affections domestiques. C'est d'elle en effet que dépend le bonheur présent dans la famille et souvent le bonheur à venir des enfants qu'elle prépare à la vie. Cependant elle n'est pas tout dans cette direction et elle le sait fort bien: la collaboration du père lui est nécessaire, indispensable même, et cette collaboration va grandissant avec les enfants eux-mêmes.

Dans les premières années, la mère suffit à l'éducation du bébé; tout ce qu'elle peut demander au père, c'est de ne pas trop le gâter: il le voit si peu et il le trouve si gentil!

Bientôt les défauts petits ou grands de l'enfant vont commencer à poindre; la mère, qui les pressentait, n'en est point surprise. Pour le père, ce sera toujours une surprise et son premier mouvement sera de se fâcher. Ce bébé, qu'il croyait si gentil, serait dissimulé, paresseux, disobéissant, entêté, que sais-je encore? Cela l'irrite et s'il ne se

retenait ou plutôt si un doux regard ne le retenait à temps, il lui infligerait une « correction paternelle ». C'est un moyen qui ne produit pas grand résultat et il s'en convaincra bien vite.

Comment s'y prendre pour extirper ces défauts naissants? C'est ici que commence l'œuvre éducatrice commune du père et de la mère. Le soir, quand les enfants dorment, le père et mère s'entretiennent, se consultent sur ce qu'il y a à faire, afin d'agir en commun, afin que l'œuvre de l'un ne vienne pas détruire celle de l'autre; ils s'entretiendront sur les moyens d'encourager l'enfant, de le punir, de le récompenser; d'avance ils régleront entre eux l'intervention de chacun pour l'avenir.

L'âge avance et le fils, la fille n'est plus le bébé qu'on caresse, ce n'est plus même l'écolier insouciant que souvent l'on grondait: c'est un adolescent qui a ses idées, ses goûts, sa volonté, ses opinions, ses amitiés, ses petits secrets même. Nous arrivons au moment où l'action éducatrice du père doit prendre une importance nouvelle, principalement en ce qui concerne les garçons. Pour les filles en général, la mère ne réclamera son intervention que pour donner un avis, un conseil avec plus d'autorité.

Le fils n'est pas encore un homme et ce n'est plus un enfant. Peut-être est-il à la veille de quitter la maison comme apprenti ou comme étudiant: c'est alors surtout qu'il a besoin des conseils paternels. Il est à désirer que le père n'ait pas attendu ce moment pour s'occuper sérieusement de son fils et que, depuis longtemps il ait, pour ainsi dire, penétré dans l'âme de son enfant, que, par la familiarité dont nous avons parlé ailleurs, il ait pris sur lui l'empire, l'autorité, la confiance, l'ascendant nécessaire.

De prime abord, rien ne paraît plus aisé et, dans la réalité, rien n'est plus rare. C'est ce que E. Legouvé a très bien fait ressortir dans « *Les Pères et les Enfants* ». C'est un phénomène plus que fréquent, presque général dans notre société que le malentendu entre les pères et les fils. Cependant le père aime tendrement son fils; en dépit de

toutes les apparences de frivolité, d'insunciance, d'ingratitude même, le fils au fond a du cœur, de l'amitié, du respect pour son père; pourquoi donc ce sentiment de gêne réciproque qui existe entre eux?

C'est à ce moment-là surtout que le jeune homme a besoin de conseils, de direction: il a la confiance aveugle, la présomption de l'adolescent, qui ne doute de rien, parce qu'il ne sait rien. S'il s'agissait de diriger un étranger, un camarade de son fils, peut-être le père trouverait-il le ton d'enjouement nécessaire pour sermonner un jeune ami; mais il s'agit de son enfant, il a le droit de commander; le voilà qui commande et tout est perdu: ce sont deux volontés qui se heurtent et non plus deux âmes qui se pénètrent. De tout temps, il y a eu un âge de transition extrêmement difficile à ménager dans l'éducation des jeunes gens, entre l'enfance et la jeunesse; l'action paternelle est la seule qui puisse avoir une influence sur cette âge, et elle ne s'exercera qu'à la condition d'être à la fois très réelle et très peu apparente. Ce qui rend de nos jours cette action paternelle plus difficile encore, c'est qu'on rencontre plus qu'autrefois des jeunes gens chez qui le respect filial fait défaut ou au moins est très atténué. Aussi faut-il au père de famille, pour remplir son rôle d'éducateur, une grande possession de soi-même, une délicatesse dans l'expression et par dessus tout une douceur et une patience que rien ne rebute.

Le père de famille sera à la hauteur de sa tâche, s'il n'a pas attendu que son fils soit arrivé à ce moment critique pour s'occuper de son éducation, si, en un mot, il s'y est préparé de longue main. Il s'y préparera en constituant auprès du berceau de son premier enfant la vie de famille telle qu'il la voudrait quand son fils aura atteint l'âge de 15 ou 16 ans, en le mettant de très bonne heure sous l'influence de ces bon exemples plus répétés que les préceptes, en faisant grandir l'amitié réciproque des enfants et des parents au fur et à mesure que les enfants grandissent.

D'où les conclusions suivantes:

1.° Nécessité pour le père de famille de s'occuper dès le jeune âge de l'éducation de son fils;

2.° Que de très bonne heure on sente l'action très réelle et peu apparente du père;

3.° Les observations paternelles seront toujours faites avec douceur et patience;

4.° Attendre l'âge critique de l'adolescence pour s'occuper de son éducation, serait risquer de manquer son rôle éducatif;

5.° Qu'il y ait entente parfaite entre le père et la mère et que jamais l'autorité de l'un ne vienne contrebalancer celle de l'autre.

F. Houzelle.

Notions d'éducation féminine à repandre dans les familles.

Dans notre pays, pour la plupart des gens, la femme est un être d'une infériorité « constatée ».

On ne se demande pas si elle a été placée dans les mêmes conditions que l'homme pour pouvoir s'armer comme lui. Les faits prouvent que la femme, lorsqu'elle reçoit la même culture que l'homme, arrive à l'égaler et lutte avec honneur dans les mêmes cercles d'action.

Jusqu'à présent elles ont formé l'exception, ces femmes d'élite, parce que l'éducation que reçoivent généralement les jeunes filles est loin de donner à leurs facultés tout le développement dont elles sont susceptibles.

L'éducation se propose de leur donner toute leur intégrité, mais dans la réalisation de ce but on échoue généralement. Les méthodes employées semblent vouloir réprimer les initiatives féminines ou les disperser du moins sur mille choses d'ordre accessoire. Pendant ce temps, les jeunes gens se développent et il en résulte fatalement une infériorité forcée du côté féminin. On laisse à l'état latent des trésors d'énergie, de patience, de bonté, des étincelles de génie parfois! On étouffe toute ardeur vers les sphères plus élevées. Quelle injustice et quelle erreur!

En guise de justification on énumère tous les inconvénients de l'instruction chez les femmes et on met en oubli tous les périls mortels de l'ignorance. On ne veut pas savoir que les femmes vaines, coquettes, frivoles sont celles qui ne savent rien; que les femmes dépensières, les mères

incapables d'élever leurs enfants sont celles encore qui ne savent rien. En ne donnant à la jeune femme aucune idée sérieuse, en lui fermant le monde de l'intelligence, on lui ouvre celui de la vanité et du désordre. La femme pourtant est appelée aux plus hautes fonctions, puisqu'elle doit devenir l'éducatrice du genre humain; elle doit continuer l'œuvre du Créateur, l'avenir donc lui appartient. Après avoir donné la vie, c'est elle qui doit former les existences. Les hommes seront, la société sera, ce que la femme les aura faits.

Il faut donc former des femmes capables d'élever des enfants et de faire « des hommes ». Cette capacité ne peut être basée sur l'ignorance, car être mère ce n'est pas seulement aimer, mais surtout élever, par conséquent « savoir ». Il faut tremper vigoureusement la pensée des jeunes filles pour les préparer à partager les idées de leur mari, les études de leurs enfants. Donnons donc à nos filles une éducation basée sur la science, sur la connaissance exacte des lois de la biologie et des desseins de Dieu.

En effets les sciences jouent un grand rôle dans la vie d'une femme de ménage si souvent aux prises avec les accidents, les maladies et les imprévus de toute sorte, quand ce ne serait que pour éloigner de ses enfants les causes de maladie ou de démoralisation.

Souvent par une éducation *exclusivement* littéraire et artistique nous formons des femmes frivoles, parce que, au culte du beau sensible, on sacrifie le culte du vrai.

Loin de nous l'idée de condamner la culture littéraire, au contraire, nous voulons en relever le niveau en préparant mieux les intelligences, mais nous croyons utile de réagir contre l'éducation féminine exclusivement esthétique et s'adressant trop à la mémoire. Ce système désastreux a créé des femmes vaines, incapables de réflexion, manquant de conviction, des femmes à la sensiblerie surexcitée qui ne peuvent donner naissance qu'à une race pauvre en nombre et en vitalité.

Réagissons donc contre ces méthodes et donnons à nos

filles une formation sérieuse; qu'elles reçoivent une culture intellectuelle équivalente à celle de l'homme. La femme membre de l'humanité, a le droit d'être initiée aux connaissances scientifiques qui la mettent à même de remplir *consciemment* ses devoirs. A côté de cette instruction qui donne à la femme les attributs de conscience et de liberté de toute personnalité, il faut aussi l'armer spécialement pour la vie par l'apprentissage professionnel en vue d'un gagne pain, et par l'apprentissage ménager en vue de la famille.

Toute femme doit apprendre à se subvenir à elle-même; le travail relève la femme en la mettant au-dessus de ce rôle de parasite de l'homme, il est par là même un garant de moralité masculine.... car l'oisiveté des femmes est une vraie source des désordres et de vices dans la vie des hommes.

La femme doit être la collaboratrice de l'homme dans la famille et la société. Pour la formation du caractère, la mère ne peut pas être remplacée; même le père ne pourrait à lui seul faire un « homme » de son fils. Il ne peut être utile à son fils que lorsque l'âme de l'enfant se sera formée dans les conseils et l'affection d'une mère. Plus tard, l'action du père sera plus efficace sur l'intelligence et le jugement de son fils. Les sentiments maternels ne se délèguent pas! La vertu attractive d'une mère vers son enfant s'affirme aux trois âges de la vie. Elle défend son enfance, elle se fait le guide de sa jeunesse, et plus tard encore la plus fidèle de ses amïes.

Pour remplir ce rôle si complexe, la femme doit posséder des connaissances, mais elle doit aussi avoir des droits que le législateur ne peut lui refuser. N'est-il pas nécessaire, par exemple, qu'elle puisse disposer de son épargne, obliger le père aux frais de l'éducation, réclamer dommages et intérêts pour rupture de promesses de mariage, faire partie des conseils de famille?...

S'opposer à cela c'est ne pas admettre que la femme est pleinement responsable; c'est en outre enlever à l'homme le droit de la rappeler à ses devoirs.

Il faut fortifier le caractère de nos filles afin d'en faire

des êtres libres et indépendants; il s'agit en même temps de les initier à leur mission en famille par une instruction ménagère réelle; il s'agit encore de sauvegarder la dignité de l'épouse et les droits de la mère; enfin, il faut, en la préparant au mariage, détruire le préjugé sexuel. Il faut élever les jeunes filles pour le mariage, par une éducation des instincts sexuels, à l'école de la science et de la pureté. Et c'est là le point le plus sacré et le plus délicat de toute l'éducation, celui je dirais bien auquel on ne touche presque jamais.

Pourtant n'est-il pas absurde et dangereux de laisser les jeunes gens dans l'ignorance de tous les problèmes de la vie? C'est miracle s'ils échappent au désastre à l'heure où les passions s'allument, et où une curiosité malsaine cherche à deviner tout ce qu'on leur cache.

Ne rougissons donc pas de donner à nos enfants les conseils et les lumières si nécessaires sur les lois naturelles de la vie, alors que cette vie sert de base à toute leur existence intellectuelle et morale.

Le meilleur moyen de lutter contre la dépravation des mœurs, c'est de montrer à l'homme et à la femme leur responsabilité devant la race et ne pas laisser planer un honteux silence sur tout ce domaine.

C'est au père qu'incombe le devoir de montrer à son fils l'impérieux devoir qu'il a de respecter en lui la vie de la race; c'est à la mère que revient la tâche de révéler à sa fille, avec tact et gravité, les mystères de la vie. A tous deux, les parents montreront combien est fausse et outrageuse cette pensée souvent formulée qu'il y a une morale spéciale pour les femmes. Il n'y a qu'une seule morale pour les deux sexes. Et cette morale doit être enseignée en famille.

Il faut élever les deux sexes à une conception plus haute des lois qui président à la transmission de la vie et les détourner des contracts avilissants. Ici encore la science sera la meilleure gardienne de la pureté en mettant en lumière l'une des merveilles les plus saintes du monde: la mission créatrice de l'amour.

Transformons donc les mœurs à cet égard. Parlons avec une gravité religieuse de la grandeur de la loi divine et de la sublimité du mariage qui apparaîtra alors comme l'union intégrale productrice de la vie. Consommée en connaissance de cause et avec le plein assentiment de l'homme et de la femme, l'union conjugale est sacrée et si sainte que les unions basées sur les convenances et les instincts matériels s'éteignent et disparaissent devant elle.

Cette préparation au mariage, est une œuvre primordiale sacrée... c'est un enseignement qui ne peut se faire qu'individuellement, cœur à cœur, dans l'atmosphère calmante du sanctuaire familial. Il en résulterait un respect plus grand entre les deux sexes et une singulière amélioration dans la condition de la femme. Plus que l'homme, la femme désire améliorer sa vie. Loin de blâmer ses efforts pour se rapprocher du niveau de l'homme, il faut l'encourager. C'est en se mettant à la hauteur de son mari qu'elle peut être sa véritable compagne dans la vie. On a remarqué d'ailleurs que l'homme recherche d'autant plus son chez soi, que les sentiments de la femme sont plus élevés et que la paix et le bien-être règnent dans la maison.

Ce n'est pas parce que la femme deviendra la collaboratrice réelle et efficace de l'homme par sa valeur, ni parce qu'elle méritera les mêmes droits légaux qu'elle oubliera son rôle dans l'humanité, sa place dans la vie sociale, son devoir au foyer, bref, la raison même de son existence. Au contraire, mieux instruite de ses droits, de ses devoirs et plus pénétrée de ses responsabilités, elle saura user de ses droits avec une sage mesure. L'homme respectera davantage sa compagne qu'il connaîtra mieux et sera heureux de mettre à son service son énergie, sa force et son amour.

Relever la condition sociale de la femme ce n'est nullement détruire la vie de famille, c'est faire mieux comprendre et la rendre plus stable, c'est la mettre à l'abri des heurts et des dépravations.

Toutes les femmes ne sont pas déstinées au mariage, bien que la vie au foyer soit le véritable lot de la femme.

Toutes non plus ne sont pas aptes au mariage... et, mieux instruites des conséquences des tares dégénératrices, elles renonceront d'elles-mêmes à l'union conjugale et donneront à leur vie un autre objectif. C'est pourquoi encore il importe d'élever nos filles pour qu'elles puissent toujours se suffire à elles-mêmes. J'approuve qu'une femme se livre à l'étude du droit, qu'elle s'adonne au professorat, à l'architecture, à la médecine. Celle qui, mariée, s'efforce d'augmenter les ressources de la famille est digne de louange; seulement la jeune fille qui se marie doit s'efforcer, si elle doit continuer sa profession, de l'accomplir le plus possible au foyer.

Certains éducateurs voient un danger à armer toutes les femmes pour la vie. C'est, disent-ils, détruire la famille; en remplissant la vie de la femme d'occupations viriles et extérieures, il lui devient impossible de se contenter de la vie uniforme et effacée dans le domaine restreint du foyer. Je ne suis pas de cet avis. Si les conditions matérielles permettent à la jeune fille d'abandonner sa profession en entrant en ménage, qu'on ne dise pas qu'elle est incapable de se sentir heureuse et de faire des heureux dans la sphère familiale.

Dans l'atmosphère du foyer, la femme se retrouve et redevient elle-même et tout désir disparaît devant celui d'assurer le bien-être et la félicité dans le ménage, même chez celle qui a extériorisé sa vie.

Pour la femme célibataire, toutes les professions libérales, ou du moins presque toutes devraient être ouvertes. Sans être imbue de sa supériorité et surtout sans en faire parade, elle emploierait son érudition et son activité à obtenir les lois nécessaires aux femmes pour qu'elles puissent accomplir leurs devoirs d'éducatrices du genre humain. Grâce à ses études scientifiques, elle exercerait son influence sur l'alimentation, l'aération, l'habillement, les soins à donner aux enfants et aux malades, etc.

C'est elle encore qui devrait obtenir la modification des systèmes d'éducation afin que les facultés de réfléchir et

de raisonner, de comparer et de conclure fussent développées scientifiquement dans les écoles et qu'en tout enfin l'éducation respectât les lois de la vie.

Qu'elle s'efforce aussi de relever la femme du peuple en multipliant les occasions de contact avec la femme de la classe élevée; les cours de ménage s'y prêtent admirablement.

Indirectement alors, mais puissamment, la femme qui se fera l'apôtre de ces idées de charité et de solidarité, contribuera pour une large part au bonheur des familles. Elle sera la collaboratrice des mères, et les aidera de toutes ses forces dans leur tâche d'éducatrice de l'humanité. Défenseur des droits de la femme, elle n'en sera pas moins la femme régénérateur du foyer.

Nous proposons donc au congrès d'émettre les vœux suivants:

1. Donner aux jeunes-filles et aux jeunes gens une instruction équivalente et basée sur les révélations scientifiques.

2. Faire connaître aux jeunes-filles leurs devoirs et leurs droits afin qu'elles puissent les revendiquer dans une sage mesure.

3. Leur donner une préparation générale et sérieuse pour la vie, et une préparation spéciale en vue du mariage (enseignement ménager).

4. Voir s'ouvrir toutes les carrières aux femmes célibataires, mais demander aux legislations les réformes nécessaires pour que la femme mariée reste au foyer et y puisse en cas d'absolue nécessité y accomplir sa profession.

5. Il serait à souhaiter que partout le travail de nuit fut defendu pour la femme — que la femme mariée quitte l'enseignement — d'autre part pourquoi faire inspecter les écoles de femmes par des hommes?

Romaine Boreux.

Comment nous devons faire comprendre à nos filles leur rôle d'épouse et de mère.

PRÉPARATION A L'ASSOCIATION DU MARIAGE

Nous élevons nos filles dans une ignorance coupable quant au mariage, et pourtant, le rêve secret de presque toutes les mères est de marier leur fille.

J'ai montré déjà dans une brochure (1) de quelles idées fausses on sature l'esprit des jeunes-filles, quelles rêves insensés on leur laisse faire.... Mais aussi quel terrible réveil! Il est grand temps de réagir. En effet que connaissent-elles du mariage nos jeunes filles, sinon ce qu'elles ont lu dans les romans ou ce que leur ont murmuré les paroles de quelque fiancé épris? La réserve mal placée des parents est complice, ainsi que la crainte ridicule de faire naître en leurs filles des idées qui naissent bien sans cela. Avec ses raisons, ils évitent de leur parler sérieusement du mariage. Nous n'aurions jamais songé pourtant, à improviser nos filles institutrices ou pianistes, mais nous nous

(1) *Idéal et réalité ou quelques mots sur l'éducation feminine* par R. Boreux, envoyé au bureau du Congrès. S'adresser à l'auteur, rue Bovy, 14, Liège (Belgique).

figurons que le rôle d'épouse et de mère, le plus complexe, parfois le plus pénible, s'apprend toute seule! Détestable erreur, fausse modestie, suivies d'irréprochables catastrophes.

Préparons nos filles à l'association morale du mariage. Non, ne craignons pas de leur parler d'amour, de l'amour qui seul sanctifie l'union du mariage. Ce sujet — celui des rêves secrets de toute jeunesse — prendra alors à leurs yeux la grandeur d'une loi divine. Elles comprendront que les amourettes frivoles ne sont rien que perdition, que la sentimentalité et la coquetterie sont coupables. Nous devons les prévenir contre tous les ravages de la corruption et les dangers physiques de la promiscuité. Si nous avertissions nos filles on n'en verrait pas tant, presque des fillettes encore, à tout jamais déshonorées pour s'être laissées séduire par ignorance. Sagement instruites nos filles seraient à même de choisir le compagnon de leur vie. Elles sauraient que le rôle d'époux n'a rien de commun avec celui d'un séducteur.

Connaissant les graves responsabilités qui leur incombent, elles sauront ce qu'elles ont le droit d'exiger. Rares dès lors seraient les jeunes femmes affectées de misères pathologiques, de stérilité, ou payant de leur santé et souvent de celles des enfants l'union malheureuse qu'elles ont contractée. N'hésitons pas à parler de tout cela à nos filles devenues grandes.

L'union conjugale, libre et volontaire est sainte, mais pour cela l'épouse doit être à la hauteur de sa mission et doit comprendre intégralement la teneur de ses engagements. La science est la meilleur sauvegarde de l'innocence, c'est aussi la meilleure guide, car le plus sûr moyen pour marcher droit c'est de voir clair.

De longue date donc, préparons nos filles pour qu'elles puissent un jour propager une saine et pure lignée, à l'abri de tares irrémediables. Elles doivent savoir que leurs devoirs maternels commencent bien avant le mariage, qu'elles peuvent fortifier la santé physique et morale de leurs fu-

turs enfants en soignant la leur. Qu'elles peuvent augmenter les facultés intellectuelles des êtres de demain en donnant aux leurs leur parfaite intégrité; elles doivent se perfectionner sans cesse, se vaincre, remporter des victoires, mêmes si elles sont douloureuses, afin que ceux qui naîtront d'elles ne tiennent d'elles qu'un pur et noble héritage. D'autre part elles sauront combien leurs fautes peseront lourdement sur les pauvres petits qui ne demandent pas à naître pourtant dans ces conditions déplorables.

Instruisons donc nos filles des lois de la vie et ne formons plus des générations de femmes inconscientes des lois naturelles. Cette ignorance entraîne les plus terribles conséquences au point de vue physique, intellectuel et moral. Faisons avant tout des femmes équilibrées, saines et robustes de corps et d'esprit, à l'âme fortement trempée, à l'esprit sérieusement cultivé. Alors elles sauront triompher des passions et des tentations. La science nous fournit des révélations inappréciables pour nous aider à vaincre l'instinct, les impulsions et les préjugés ataviques. Usons donc de ces armements de la pensée et du cœur pour l'éducation de nos filles. Ainsi, au silence dangereux, j'estime qu'il faut opposer la parole révélatrice, et purifier l'amour en détournant l'homme et la femme des contacts avilissants. Nos enfants acquieront ainsi la conception la plus haute de l'amour et des lois qui président à la transmission de la vie. N'est-ce pas monstrueux, de voir tant de mariages actuellement, où les jeunes-filles ignorantes sacrifient à leur mari leur liberté, leur corps, réalisant l'acte le plus solennel de leur vie et que rien ne peut plus détruire, avec une inconscience qui fait frémir, puisqu'elles ne connaissent ni la nature, ni la portée, ni les conséquences de l'acte qu'elles font. Le seul remède c'est donc d'instruire la jeunesse. Ainsi l'union consciente, saine, librement consentie, de part et d'autre, donnera plus de stabilité au mariage et épargnera aux familles les tares dégénératrices, les maladies héréditaires et les douleurs les plus cruelles. Nos filles choisiraient alors un époux digne, offrant d'au-

tres garanties que celle d'une belle position. Un homme qui a vécu, un voluptueux, n'est pas un mari digne d'une honnête jeune-fille.

La morale de pureté que nous faisons respecter à nos filles convient à l'homme comme à la femme. La morale comme la vertu est une, et n'a pas de sexe. La sensualité contribue chez l'homme comme chez la femme, à l'abaissement des caractères et des intelligences ; c'est la ruine de l'énergie et de la santé.

Sagement instruites, d'ailleurs, nos filles se refuseraient d'elles-mêmes à une telle union. Elles ne feraient pas du mariage la légitimation de rapports malsains, mais l'union bénie, sanctifiée par l'amour. Elles ne voudraient pas non plus de l'amour impétueux et passionnel qui n'a que des besoins égoistes; elles se refuseraient à servir de patène aux appetits d'un homme aux facultés affaiblies, qui ne sait pas respecter sa femme, que dis-je, qui abuse de « sa femme » se trouvant très sublime même en ne la trompant pas! Nos filles se choisiraient un époux viril, fort, maître de lui et de ses instincts, même de l'instinct sexuel le plus fort de tous, et cela par respect pour la race à venir. Elles ne consentiront jamais à épouser un homme qui ne sera pas un bon père pour ses enfants, ou qui serait de nature à procréer des êtres débilités. Dans ce même but surélevé ils n'abuseront jamais des heures sacrées de l'union intime, et ne s'unirons qu'aux jours de santé parfaite et de communauté entière, afin toujours de sauvegarder avec leur bonheur celui des enfants.

Pendant le mariage, comme en dehors, l'homme doit respecter sa femme; elle n'est ni son jouet, ni son idole, ni son souffre douleur. Elle doit être pour lui une aide, souvent la tendre gardienne de sa santé physique et morale, portant avec lui peines et joies. Ange d'amour elle lui laisse *peut-être* plus de charges extérieures, mais elle garde près de lui plus de réelles et intimes responsabilités.

Elle a droit au respect de l'homme, toujours ét partout, mais jamais elle ne doit être la tentatrice qui fait tomber.

Elle doit être celle qui relève, elle qui sait mettre un frein aux passions masculines. Elle doit savoir aimer d'un amour pur et chaste.

Elevés ainsi à l'ecole de la science et de la pureté, nos enfants tout aussi bien nos fils que nos filles, seront à la hauteur de leur mission familiale et sociale.

Vu ces considérations nous proposons au congrès d'émettre le vœu:

a) de voir instruire nos filles et nos fils de leur devoir social et de leur résponsabilité devant la race à venir;

b) de voir à tout jamais extirpé cet odieux préjugé de deux morales: il n'y a qu'une morale, toute de pureté pour nos fils et nos filles;

c) de voir ces notions se répandre par opuscules et conférences;

d) dès l'école nos cours d'éducation donné à propos et par des professeurs compétents, devrait faire comprendre au jeunes gens des deux sexes leurs responsabilité, sans toucher toutefois au rôle de la famille, à qui revient exclusivement l'initiation première.

ROMAINE BOREUX.

Formation de la mère de famille, en tenant compte des diverses conditions sociales.

Le terme d'éducation ne se doit pas restreindre à l'ensemble des notions, ni même des principes, inculqué à l'enfant.

Il est trop d"éducateurs, qui considèrent surtout le jeune être humain comme l'objet de leur tâche, devant être façonné par leurs soins, tandis que l'enfant est au premier chef le sujet de l'éducation.

Dans la préparation de l'individualité de demain interviennent la direction éducative, l'influence du milieu, celle de l'hérédité, mais ces éléments ne sont fécondés et harmonisés, que par la coopération personnelle de l'enfant lui-même. Faire une éducation, ce n'est pas enseigner, c'est suggérer, c'est éveiller des facultés; c'est aussi mettre à la portée d'une intelligence et d'une volonté encore faibles les aliments, les secours, qu'elle ne sauraient aller chercher elles mêmes.

Si jeune que soit l'enfant, sa vie personnelle doit être respectée. Que l'éducateur agisse en tant qu'individualité forte sur une individualité malléable encore serait faute grave; son intervention n'est légitime que si elle représente la protective coopération de l'humanité, de la race, au dé-

veloppement d'un rejeton humain. C'est pour cela que l'éducation est une des fonctions essentielles de la famille; votre Congrès s'est donné comme mission de le rappeler à celle-ci et aussi d'aider les parents à accomplir leur tâche, c'est pourquoi vous avez désiré étudier la formation de la mère de famille.

Les parents sont les seuls vrais éducateurs, seuls ils réunissent les divers éléments de l'éducation énumérés plus haut.

1.° Pour la diriger ils n'agissent pas dans un domaine restreint comme tels ou tels maîtres dont l'action se meut entre les limites d'un programme; tout est de leur compétence, et les enseignements spécialisés leur doivent être subordonnés.

2.° La famille est le milieu naturel pour la vie de l'enfant, et le foyer tel que le père et la mère l'ont constitué, tel que leur existence de tous les jours l'imprègne, est l'atmosphère dans laquelle les jeunes esprits voient se préciser leurs premiers jugements dans laquelle s'épanouissent insensiblement les aspirations, les tendances, les affections.

C'est la vie des parents qui prépare et qui conditionne en partie celle de l'enfant; chacun de leurs actes, comme chacun de leurs éléments biologiques, a une portée qui dépasse de beaucoup les bornes du conscient; l'incomparable puissance de ce premier milieu est faite de son armonie même avec l'être de l'enfant dont la spontanéité s'ajoute à l'impulsion reçue pour l'intensifier en la continuant.

3.° Enfin, les parents sont les facteurs les plus proches et les plus actifs de l'hérédité. On nous parle constamment d'hérédités fâcheuses contre lesquelles il faut réagir, de dégénérescences transmises et accrues à travers la filiation, et il semblerait que toute l'ambition actuelle de la race humaine soit de se garer encore un peu de temps de la décrépitude, de ne pas accroître trop vite la multitude de ces terres ataviques. Ce n'est pas avec un pro-

gramme aussi négative, une ambition tellement amoindrie, que l'on peut avoir l'humeur de préparer l'avenir. S'il y a des hérédités nocives, il en est — et beaucoup — de salutaires et stimulatrices. Au lieu de borner notre espérance à n'être pas trop indignes de nos pères, ayons la volonté généreuse de promouvoir pour demain une humanité meilleure que celle d'aujourd'hui, meilleure aussi que celle d'hier. Pour cela, il faut n'avoir pas seulement en vue l'enfant: en celui-ci les legs ancestreux seront favorisés ni combattus, l'homme futur sera préparé; c'est un aspect de question. Mais le père, la mère, sont aussi des anneaux de la chaîne, des moments de l'évolution, et, plus que l'enfant, ils sont aptes à coopérer à cette évolution.

Toute qualité, toute excellence physique ou morale acquise par eux s'ajoute au patrimoine qu'ils transmettent. La famille est en quelque sorte le mandataire de la race et aussi son actualisation; en même temps que, par la bouche des parents, ce sont « les morts qui parlent » c'est encore et surtout la vie permanente qui s'exprime.

L'enfant est la matière plastique où s'imprime un devoir à peu près inéluctable, son action propre étant faible encore; serait-ce pour cela que certaines écoles préfèrent s'arrêter à lui, plutôt que de faire entrer en ligne de compte l'adulte conscient et responsable, le jeune homme, la jeune fille qui se prépare pour sa mission vis-à-vis de la race?

C'est à ce point de vue qu'ils est bon de considérer la formation de la future mère de famille, éducation *post scolaire* essentielle qui est pour la majeure partie des femmes l'éducation *professionnelle* par excellence.

Selon les différents milieux dans lesquelles elles vivent et dans lesquels grandira leur famille, les mères futures doivent acquérir des qualités différentes; l'œuvre éducatrice n'incumbera pas semblable aux riches et aux pauvres, aux femmes de loisir et aux ouvrières. Il est cependant des principes qui valent pour toutes, de grandes lignes selon lesquelles seront orientées les jeunes filles des conditions les plus diverses dans leur préparation à la maternité.

Je ne parlerai pas ici de ce qui concerne les tâches matérielles du foyer: d'une part, l'éducation ménagère vise la formation de l'épouse plus encore que celle de la mère; d'autre part, c'est un sujet qui demande à être traité très complètement et ne peut s'accommoder de considérations générales.

Une mère, je le répète, ne se forme pas comme une éducatrice quelconque; il n'est pas d'école normale qui y puisse suffire. La femme devient mère avec son être tout entier, et c'est à la valeur même de sa vie propre que se mesure la valeur de la vie qu'elle donne et qu'elle cultive.

Vie physique. — La santé d'une jeune fille importe doublement à son future rôle maternel, d'abord au point de vue de l'hérédité, sans doute, mais aussi à celui de l'éducation. L'équilibre de la vie physique est indispensable pour l'accomplissement régulier des devoirs d'une mère près des siens; des forces délabrées le peuvent entraver, et un système nerveux malade le fausser. L'hygiène, une hygiène très largement comprise, fait certainement partie de la formation que nous étudions.

Une conscience éclairée sur ces futurs devoirs fera donc éviter à la jeune fille des classes aisées le surmenage de l'étude, le surmenage des plaisirs, le surmenage même des sports, tout excès, en un mot, qui soit susceptible d'amener à sa suite l'anémie, la neurasthénie ou autre désharmonie de l'organisme.

Quant à la jeune ouvrière, ce n'est pas, hélas, par sa seule conscience que sa santé peut être sauvegardée; les besognes déprimentes, la nourriture mesquine, l'excitation nerveuse des veilles, menacent sans cesse les forces trop souvent précaires qu'elle transmettra un jour. A tous ceux qui s'occupent de la protection de la jeune fille incumbe de préserver, en même temps que le bon état physique de celle-ci, celui de la race.

Vie intellectuelle. — Il est bien évident que, particulièrement sur ce terrain les différences sont grandes entre les diverses conditions sociales; dans tous les rangs l'in-

struction de la femme, à titre professionnel ni pour répondre à des tendances personnels, peut s'élever beaucoup au dessus du niveau environnant, cela va de soi; mais la femme, comme mère, doit nécessairement posséder un développement intellectuel qui lui permette de diriger celui de ses enfants et de l'adapter à la sphère où ils vivent. Le degré d'instruction exigible varie à l'infini selon les milieux, ce n'est pas lui qui est surtout en cause; il est essentiel à la fonction maternelle d'avoir « la tête bien faite plutôt que bien pleine ». Qu'une mère ne puisse pas guider son fils dans un calcul mathématique, qu'elle se laisse distancer par sa fille pour telle exécution artistique, cela ne diminue, ni la confiance qu'elle leur inspire, ni l'action qu'elle exerce sur eux; je n'en dirais pas autant s'il est des sujets tenant une place dans leur vie dont elle ne puisse traiter, des œuvres et des idées qui les passionnent ou les choquent sur lesquelles elle ne soit pas en état de porter un jugement éclairé.

L'intelligence d'une mère ne doit être ni obstruée de préjugés, ni rétrécie par une limitation voulue, ni fermée à certains courants de l'esprit humain. Il est à peine utile qu'elle soit encyclopédique quant aux notions acquises, il est indispensable qu'elle demeure accessible, hospitalière, pour toutes les manifestations de la pensée.

Vie morale. — La santé, l'instruction, voir même la culture intellectuelle, peuvent manquer à une femme qui demeurera une admirable mère, car si la vie physique est le support de l'individualité de l'enfant — comme d'ailleurs de l'homme — la vie intellectuelle en bien des cas son guide, c'est l'épanouissement de la vie morale qui constitue cette individualité, qui donne à l'être humain tout son prix.

De l'éducation morale surtout nous pouvons répéter ce que nous disions plus haut de l'éducation en général: la famille, la mère en particulier, apporte l'hérédité qui la prépare, le milieu où elle en crût, la direction qui la stimule et la règle. Ce n'est pas seulement en aimant sa mère, mais en vivant dans l'atmosphère de tendresse dont

elle l'enveloppe, que l'enfant apprend à connaître les affections; son autorité sage et mésurée lui enseigne à vouloir; l'existence peut lui apparaître simple et saine sur les genoux de celle qui l'accepte courageusement et la vit avec sérénité; enfin, les croyances, les aspirations, les réalités surnaturelles elles-mêmes, se transfusent de l'âme de la mère à l'âme de l'enfant préparant cette dernière pour l'adhésion personnelle et consciente qui sera l'acte de foi définitif. Une mère capable d'un tel rôle, c'est celle là qu'il importe d'obtenir; préparer des parents, des éducateurs, cela revient à former des êtres humains aussi parfaits que possible, dont toutes les facultés s'équilibrent, se développent harmonieusement, de telle sorte que constituent, dans n'importe pas quelle condition sociale, des familles d'élite, ils procurent par une évolution continue le progrès et l'amélioration de la race.

Vœux.

I. — Dans la formation d'une future mère de famille, on ne devra pas considérer celle-ci comme un instrument éducateur, mais comme la clef de voûte de la famille qui est tout à la fois le milieu où vit l'enfant, la direction qui influe sur lui et la synthèse de son hérédité.

II. — Cette formation ne sera donc pas un enseignement pédagogique, mais un accroissement donné à tout ce qui constitue la vie de la mère future.

Apolline de Gourlet.

L'enseignement professionel ménager de la jeune fille.

L'année dernière à Liège j'avais, dans le premier de vos Congrès, l'honneur de vous présenter un rapport sur ce sujet: l'éducation de la jeune fille pour la famille.

Dans cette étude je m'étais efforcée de montrer la nécessité d'orienter toujours davantage l'enseignement à tous ses degrés vers son but suprème, qui n'est pas seulement de donner la *connaissance*, mais plus encore une formation rendant la jeune fille de plus en plus apte à remplir le rôle qui l'attend soit dans la famille, soit dans la société.

Je quitterai aujourd'hui le point de vue général pour entrer dans l'application de mes voeux en vous faisant connaître de quelle manière l'État de Fribourg, que j'ai l'honneur de représenter ici, leur donne une satisfaction partielle.

Attachée au service d'une oeuvre internationale, qui a pour but la protection et le placement de la jeune fille, j'ai été amenée par de nombreuses expériences à reconnaître que la meilleure sauvegarde pour chacune est une profession bien déterminée.

Et ici distinguons: sans doute, le brevet d'institutrice qui est devenu pour si grand nombre de jeunes filles le couronnement et la sanction de leurs études, donne la clef d'une profession, mais il n'arrive pas à assurer que l'exercice de cette profession soit possible et rémunérateur.

Vous savez trop, pour avoir lu de navrantes statistiques combien de jeunes filles à brevets se consument dans la recherche ou dans l'attente d'un poste rétribué.

Vous rappellerai-je cette légende sinistrement ironique qu'on pouvait lire au dessous d'un dessin d'un grand caricaturiste français: « Fini les fantaisies orthographiques de nos vieilles cocottes, aujourd'hui ces dames ont toutes leur brevet supérieur ».

Il y a d'autres professions au contraire qui pour être moins relevées, arment la jeune fille pour la vie et lui assurent l'indépendance. C'est de celles-là que je vous parlerai tout à l'heure.

Dans l'oeuvre de la protection de la jeune fille nous remarquons que celles d'entre nos protégées, qui ont le plus à souffrir des exploitations se rencontrent justement dans la grande armée des personnes à tout faire parce qu'elles ne sont aptes à aucun emploi. C'est là que se recrutent ces vendeuses de magasins, ces servantes de cafés et de brasseries; bref en un mot toutes ces figurantes de l'armée du travail qui n'ont pas entre les mains l'outil de leur rédemption.

Préoccupé de cet état de choses la direction de l'Instruction publique du Canton de Fribourg, qui a à sa tête monsieur Georges Pythou, homme au sens social véritablement pratique, a voulu y porter le seul remède possible en favorisant les professions ménagères, celles qui éloignent le moins la femme de son rôle naturel, qui lui donnent le plus la possibilité de trouver sur place l'emploi de leur métier, celles qui enfin sont le plus utiles à la famille soit intrinsèquement, soit par les possibilités qu'elles fournissent à celle qui les exerce de fonder un foyer dans des conditions normales.

Et ici, permettez-moi de faire une *grande distinction* sur laquelle je ne saurais trop attirer votre attention entre l'enseignement ménager et l'enseignement professionnel ménager. C'est faute de l'avoir faite, cette distinction, que certaines institutions ne sont pas parvenues à réaliser complètement leur but de formation féminine.

L'enseignement ménager est utile et même indispensable à toutes les jeunes filles, quel que sot leur rang social, car toutes doivent connaître ou du moins devraient connaître

la tenue d'une maison, un peu de cuisine, savoir couper une robe, blanchir, repasser du linge, être au fait des lois de l'hygiène domestique.

La femme riche doit savoir tout cela pour être à même de donner des ordres à ses domestiques, de maintenir le pied de la maison, d'éviter le gaspillage, porte de la ruine.

La femme de petite bourgeoisie doit le savoir également car cette science de la conduite intérieure du ménage diminuira de moitié son budget de dépenses tout en doublant l'agrément de l'existence familiale.

Chez la femme du peuple la science ménagère relève le foyer domestique, le maintient propre et attrayant, ce qui retient l'ouvrier à la maison tandis que la nourriture saine et agréable l'éloigne de l'alcool.

Aussi dans vos Congrès d'Education familiale vous avez bien raison de faire toujours une place spéciale, soit aux écoles ménagères, soit à toutes les autres œuvres qui ont pour but de préparer la jeune fille à son rôle de ministre de l'intérieur dans la famille.

L'enseignement professionnel ménager a des visées toutes différentes; il veut donner à celles qui s'adressent à lui un métier dans le sens absolu de ce terme. Il enseignera la cuisine pour former des cuisinières, la mode pour former des modistes, la coupe pour former des couturières, le blanchissage pour former des blanchisseuses, il donnera des notions de médecine et de chirurgie pour former des infirmières, etc., etc.

Vous voyez la différence; elle est fondamentale!

Les professions citées ci dessus s'apprenaient jadis, ou plutôt s'apprennent encore, en dehors de l'école, après l'école, et par l'apprentissage.

Mais hélas! L'apprentissage n'est plus ce qu'il était autrefois; le patron est souvent porté à exploiter l'apprenti au lieu de l'instruire, il lui fait perdre des mois et des mois en travaux serviles étrangers au métier proprement dit. Son apprentissage terminé, l'apprenti n'est le plus souvent qu'un ouvrier inférieur qui végétera au service des autres

en sous ordres pendant des années. Avec le système de l'école professionnelle ménagère c'est-a-dire enseignant des professions qui se rattachent spécialent au besoin ménager, nous évitons l'apprentissage, c'est elle qui en tient lieu et au sortir de l'école la jeune fille doit être capable de s'établir à son compte sans transition.

Sans doute les essais tentés a Fribourg sont encore récents et incomplets, il faut les attendre à l'œuvre; ils ouvrent cependant à l'éducation scolaire tout un horizon et à ce point de vue il m'a paru intéressant de vous le faire connaître.

A Fribourg (Suisse) les jeunes filles suivent l'enseignement primaire obligatoire dès leur septième année pendant six ans. Elles se trouvent ainsi avoir terminé leur programme d'enseignement primaire vers l'âge de treize ou quatorze ans. Mais la loi ne permet de les libérer des écoles que dans leur quinzième année. Ayant donc à parfaire le temps de leur instruction obligatoire, elles doivent, après leur école primaire, se présenter à l'école secondaire, ayant le choix entre la section *d'enseignement général* et la section *d'enseignement professionnel.* Plus de la moitié des élèves appartenant à la classe ouvrière se présentent dans la section professionnelle où elles peuvent opter entre trois subdivisions: l'école de couturière, l'école de lingère, l'école de modiste.

Dans l'école de couturière le programme comprend trois années d'étude; il en comprend deux et demi dans les écoles de lingères et de modistes.

Dans chacune de ces écoles, le temps de travail de 8 heures du matin à 6 heures du soir est entièrement consacré à l'étude de la profession et aux différentes notions qu'elle comporte. L'enseignement est entièrement gratuit pour celles des jeunes filles qui passent un contrat d'apprentissage dans les formes légales avec la direction de l'État et qui s'engagent, leur formation professionnelle achevée, à se présenter aux examens officiels de fin d'apprentissage. Ces examens sont ouverts aux apprentis de tous

les métiers dont il consacrent le savoir par un diplôme. Les élèves de l'école professionelle ménagére y participent au même titre que les autres.

Il résulte de cette organisation que les jeunes filles qui n'avaient commencé l'étude d'une profession que parce que l'âge de la libération de l'école n'était pas atteint par elles, continuent leur formation professionnelle et se trouvent, après deux ou trois années, en mesure de pouvoir exercer un métier lucratif.

Notons ici qu'il y a au moins les neuf dixièmes de ces élèves professionnelles, qui arrivent à se présenter aux examens de fin d'apprentissage dont j'ai parlé plus haut.

Je crois, Mesdames et Messieurs, que ce mode de faire est absolument unique à la ville de Fribourg; je serais très heureuse cependant si quelqu'un de vous pouvait me signaler quelque chose d'analogue ailleurs. Ajoutons que ces écoles professionnelles rendent aux familles de précieux services en plaçant les jeunes filles dans des conditions d'apprentissage, qu'elle ne trouveraient que dans de très grandes villes, ce qui les rendrait pour presque toutes inaccessibles.

Premièrement, l'enseignement théorique dans chacune de ces écoles est donné par des maîtresses brèvetées de l'État de Fribourg envoyées, par lui, pendant une ou plusieurs années dans les meilleures institutions spéciales d'Allemagne, de France et d'Angleterre.

Deuxièmement, les heures d'atelier sont en tel nombre que l'abilité manuelle devient complète et que le goût des élèves est naturellement formé par les exigences de la clientèle qui se fait habiller, coiffer ou se commande la lingerie fine à l'école professionnelle.

L'enseignement professionnel de ces écoles a été reconnu si méthodique que les personnes venant se former comme maîtresses d'école ménagère proprement dites à l'École Ménagère Normale de l'Etat de Fribourg viennent y suivre des cours et s'en vont fort satisfaites.

Troisièmement, les conditions hygièniques dans lesquel-

les travaillent ces jeunes filles sont spécialement bonnes et sociales; elles se distinguent des ateliers qu'elles seraient forcées d'habiter si elles se trouvaient dans des conditions d'apprentissage ordinaire. La maison, spécialement construite à l'intention des cours professionnelles, est située dans la partie élevée de la ville de Fribourg; elle jouit d'un air pur et d'une vue superbe sur les Alpes; les salles sont hautes, spacieuses, bien éclairées; chaque élève est séparée de sa voisine par un espace suffisant pour lui permettre de se mouvoir à l'aise.

Les heures de travail sont coupées matin et soir par des récréations que les élèves prennent en plein air sur une immense terrasse gravelée entourant le bâtiment. Des salles de bains et de douches sont mises gratuitement à la disposition des jeunes filles, elles s'y rendent selon un rôle déterminé. La surveillance est exercée même en dehors des heures d'école et l'on a pu constater que le niveau moral des jeunes filles de la classe ouvrière formées par cette institution était singulièrement relevé et bien supérieur à celui des élèves qui retardées dans leurs études primaires, sont libérées des classes à quinze ans sans avoir pu bénéficier de l'école professionnelle.

L'innovation la plus remarquable dans le domaine de l'enseignement professionnelle à Fribourg, c'est la création d'une école de cuisinières.

Ayant remarqué, d'une part, la difficulté croissante que les familles, les institutions, les pensionnats, les hôtels ont à se procures des bonnes cuisinières, le manque de formation réelle, qu'ont celles qui se parent de ce titre, leur incapacité à employer certains procédés modernes qui épargnent le temps et l'argent, leur ignorance en un mot de leur art; d'autre part, les gages élevés qu'obtiennent les vrais cordons bleus, la possibilité qu'elles ont par l'épargne de se constituer des ressources, M.r l'Abbé Quartenoud, directeur de l'école professionnelle de Fribourg, a eu l'idée d'établir sur les bases suivantes des cours qui forment de véritables cuisinières.

Là, encore l'apprentissage se fait en douze mois et se termine aussi par un examen donnant droit à un diplôme délivré par l'Office central officiel des apprentissages.

Les cours sont donnés en français et en allemand; le personnel enseignant se compose de trois maîtresses formées successivement à l'École normale pour maîtresses de cuisine de Londres et aux Cours du Cordon bleu de Paris. Ces maîtresses sont ainsi au fait des méthodes culinaires allemandes, anglaises et françaises.

Les locaux mis à la disposition des futures cuisinières comprennent deux cuisines, office, salle à manger, cave, buanderie, salle de repassage et salle de bains.

La cuisson des aliments se fait au bois, à la houille, au gaz, afin de mettre les jeunes filles en mesure de savoir se servir de tous les genres de fourneaux. Pour varier le travail des élèves, employer les mets confectionnés, et rentrer dans une partie de ses frais, l'école a installé un restaurant destiné aux dames; elle se charge aussi de commandes pour la ville.

A huit heures du matin commence l'explication des menus qui seront exécutés pendant la journée. De 9 heures à midi, chaque groupe de deux élèves est chargé de la préparation de plusieurs mets. Les apprenties cuisinières s'occupent aussi à tour de rôle de l'entretien des locaux adjoints aux cours, dressent la table et font le service des repas.

Les jeunes filles vont elles-mêmes au marché, apprennent à acheter les légumes, les viandes, les œufs, les volailles, le gibier, les fruits, les fromages. Elles établissent le budget du ménage, calculent le prix de revient de chaque plat et de chaque repas.

Au terme de la semaine, les élèves, sous la surveillance d'une maîtresse, font d'après un roulement établi la vérification des provisions en cave et à l'office, inscrivent les commandes à faire à l'épicier et au comestible.

Une ou plusieurs d'entre elles ont chaque semaine la responsabilité de la livraison des provisions.

Pour être admises à l'école des cuisinières, les jeune filles doivent avoir dix huit ans accomplis. L'admission a lieu à deux époques, le 1er octobre et le 1er avril; chaque série reste douze mois pleins en apprentissage.

Le prix du cours est de 250 fr., cette somme est très minime si l'on considère qu'elle donne droit à la nourriture de la jeune fille qui emploie ainsi à son propre usage une partie des plats confectionnés par elle.

La direction de l'école s'est entendue avec l'œuvre catholique de protection de la jeune fille pour le logement des élèves qui se fait au home de l'œuvre à raison de 150 fr. par ann.

Donc pour 400 fr. la jeune fille est logée, nourrie et perfectionnée dans un métier rémunérateur et elle évite toutes les basses œuvres de la filière domestique, les tristes conditions qui sont ordinairement le lot des filles de cuisine et des laveuses de vaisselle.

Les sociétés de bienfaisances et de charité, les institutions de toutes catégories qui patrocinent la jeune fille devraient les faire profiter soit de l'école de Fribourg, soit d'autres semblables afin de doter leurs protégés d'une carrière indépendante, car, ne l'oublions pas, la bonne cuisinière aujourd'hui dicte ses conditions et trouve toujours des gens pour les accepter.

Cette formation relève le niveau de la profession et a ainsi un côte social. Au point de vue familial quel avantage d'introduire dans les foyers des personnes aussi conscientes de leur tâche et de leur devoir!

Avant de terminer cet exposé, je crois devoir encore signaler les liens qui existent entre l'école professionnelle des branches ménagères et les familles des élèves. Ces familles prennent à Fribourg de plus en plus l'habitude de faire confectionner leurs vêtements, leurs chapeaux, leurs trousseaux, et souvent des mets pour leurs repas par les cours professionnels.

Entre l'école et la maison, les rapports sont donc incessants, ce qui est conforme aux idées que vous défendez ici.

Vous m'objecterez peut-être qu'ainsi comprise l'école revêt un caractère commercial, qu'elle crée une concurrence de plus dans des conditions privilégiées.

Cela serait exact si ces opérations n'étaient pas limitées et si les livraisons de tout genre se faisaient au public en tarif inférieur à celui qui est généralement en vigueur dans la localité.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, il me reste selon l'usage à proposer à vôtre assemblée quelques vœux qui justifieront ce rapport.

Je propose donc premièrement de rendre l'école professionnelle obligatoire au moins pendant une année pour toutes les jeunes filles qui auront fini les écoles primaires à quatorze ans.

Pour faciliter cette réforme il faudrait interdire, avant l'âge de quinze ans accomplis, à toute jeune fille l'accès des usines, ateliers, maisons de commerce et aussi le service domestique.

Deuxièmement à côté des écoles ménagères proprement dites qui ont pour but de mettre toutes les jeunes filles, et particulièrement celles de la classe ouvrière, en état de soigner et de diriger leur intérieur, école dont je souhaite la multiplication parce qu'elles sont un agent de 1er ordre dans l'œuvre de relèvement familial que nous poursuivons, il soit fondé des écoles ayant pour but la formation à des spécialités ménagères.

Je demande enfin que toutes les œuvres qui s'occupent du patronage ou de la protection de la jeune fille, de l'assistance matérielle des familles dans la gêne, se fassent un devoir strict de doter leurs protégées ou assistées d'un métier bien défini et en particulier de ceux qui sont le plus conformes aux aptitudes naturelles de la femme.

Contre la misère, contre la déchéance, contre le vice, contre les exploitations, dans le mariage et hors du mariage, *une profession* sera toujours pour la femme le meilleur des boucliers.

B.nne DE MONTENACH.

L'enseignement ménager agricole en Belgique. (1)

Utilité.

On ne conteste plus aujourd'hui l'utilité de l'éducation professionnelle en vue de exercer avec plus de succès un métier aussi élémentaire qu'il soit.

La plus modeste couturière comprend l'utilité d'une école de coupe, le menuisier et le maçon du village sont heureux de pouvoir envoyer leurs garçons à une école de dessin, à défaut d'une école professionnelle; le petit commerçant retire grand profit de quelques notions de commerce et de comptabilité. Les écoles où l'on apprend des notions de cuisine et d'économie domestique sont maintenant appréciées par toutes les ménagères.

Or, la profession de fermière est *plus complexe* que toutes les autres.

En effet, la fermière ne doit pas seulement connaître la *cuisine,* les soins d'entretien de la maison, la *couture,* l'entretien des vêtements, mais encore *le jardinage, la laiterie, les soins à donner à la basse-cour, la comptabilité, etc.,* et,

(1) D'après l'avis aux cultivateurs, n. 13. Ministère de l'agriculture (Bruxelles).

aussi, pour être une femme accomplie, les principes de la bonne éducation physique, intellectuelle et morale des enfants.

Parfois même, la fermière, venant à perdre son mari, se trouve dans la nécessité de connaître la culture des champs, l'élevage, etc.

Les cultivateurs ont déjà compris dans ces dernières années les avantages de l'instruction agricole pour eux-mêmes et pour leurs fils; les progrès récents réalisés sont dus en grande partie à cette instruction. Le nombre de jeunes gens qui fréquentent actuellement les écoles et sections d'agriculture du degré supérieur et moyen est les cours d'agriculture dans les écoles du degré moyen, etc., est déjà notable.

Les écoles et les sections ménagères agricoles du même degré pour jeunes filles ne sont pas encore fréquentées dans la même proportion.

Or, l'instruction spéciale et également utile pour la future fermière. Lorsque sa collaboration sera plus éclairée, les progrès agricoles seront encore plus considérables.

Il n'est pas besoin d'ajouter que la profession agricole, bien comprise, est plus agréable, plus saine que toutes les autres et que l'éducation professionnelle de la fermière constitue un des meilleurs moyens d'arriver au relèvement sociale de l'intéressante classe des cultivateurs (1).

Avantages au point de vue de l'éducation générale de la femme.

Ces écoles ménagères agricoles ne conviennent pas seulement aux jeunes filles qui se destinent à l'agricolture, mais à toutes celles qui habitent la campagne ou qui ont un jardin, une basse-cour ou une laiterie d'agrément. Ce

---

(1) Voir P. De Vuyst « L'évolution agricole pour le bien être social du cultivateur ». *Revue agronomique*, 63, rue de Forest Uccle, 1906.

n'est que lorsque l'on comprend les choses de la campagne que celle-ci révèle tous ces charmes (1).

Ces institutions constituent actuellement un des types les plus parfaits de maisons d'éducation. En effet, l'étude des sciences naturelles, trop souvent négligée ailleurs, y est forcément en honneur et *l'on y attache plus d'importance que dans d'autres établissements aux notions nécessaires à la femme pour la bonne éducation des enfants.* Le nombre d'élèves étant assez restreint et se trouvant généralement dans un pavillon séparé, la vie y est plus familiale; la formation du caractère, de la personnalité, les soins particuliers y sont possibles comme en famille.

Les exercices pratiques de couture, d'économie domestique, de laiterie, de *jardinage* sont les plus favorables à la santé et empêchent le surmenage intellectuel.

Organisation.

En Belgique l'enseignement ménager agricole est organisé d'une façon assez complète. Les membres du Congrès savent que c'est aux publications et à l'initiative de M. Proost, fondateur de la Ligue familiale que la Belgique est redevable de son enseignement ménager agricole.

On y distingue quatre catégories d'écoles:

a) *Les sections ménagères agricoles* (2). — Elles ont pour but d'inculquer aux jeunes filles l'amour de la profession agricole tout en leur donnant l'instruction générale.

L'enseignement spécial comprend les notions d'agriculture, de laiterie, d'économie domestique et de comptabilité. On consacre au moins une heure par semaine à l'enseignement théorique de chacune de ces branches. Les exer-

---

(1) Voir P. De Vuyst « Le rôle social de la fermière ». Bruxelles, Dewit, rue Royale, n. 53 — 1907.

(2) *Section ménagères agricoles.* — Section ménagère agricole du pensionnat de Heule; section ménagère agricole du pensionnat de Cortemarck, de Waremme.

cices pratiques comprennent au minimum deux séances de deux heures par semaine.

b) *Les écoles ménagères agricoles ambulantes* (1). — Ces écoles ont pour but de donner rapidement dans les villages un enseignement théorique et pratique au sujet du jardinage, de l'aviculture, des soins à donner aux jeunes animaux, de la laiterie, de l'économie domestique y compris la pédagogie familiale et de la comptabilité.

Dans chacune des neuf provinces de la Belgique il y a une école qui circule ainsi de village en village avec un materiel d'enseignement complet. Ces écoles s'installent dans des locaux mis à leur disposition par les communes. La durée des études varie de 3 à 4 mois. Ce genre d'enseignement est très pratique, il est très populaire en Belgique, il permit de donner une excellente information professionnelle aux filles de cultivateurs de toute condition.

c) Les écoles ménagères agricoles (2). — Ces écoles ont pour but de donner une éducation professionnelle solide aux jeunes filles qui se destinent à l'agriculture.

L'enseignement est théorique et pratique. Le programme comprend, outre les branches d'instruction générale: les éléments d'histoire naturelle, les éléments d'agriculture, de culture potagère et de floriculture, les éléments de zootechnie, la laiterie, *la couture*, l'économie domestique, *les éléments de pédagogie et d'hygiène* et les notions de commerce et de comptabilité.

---

(1) Pour tous renseignements à ce sujet s'adresser aux agronomes de l'Etat.

(2) *Ecoles ménagères agricoles.* — Ecole professionnelle d'agriculture pour jeunes filles à Bouchout-lez-Anvers ; école ménagère agricole du pensionnat d'Overyssche ; école ménagère agricole des sœurs de Notre Dame de Bastogne ; école ménagère agricole des sœurs de Saint Vincent de Paul à Gyseghem ; école ménagère agricole de Virton ; école ménagère agricole d'Oosterloo ; école ménagère agricole de Gooreind (Wuestwezel) ; école ménagère agricole du pensionnat de 'S Gravenwezel ; école ménagère agricole du pensionnat de Celles (Hainaut) ; id. de Berlaer (lez-Lierre).

Dans certains établissements, on y ajoute des cours complémentaires de droit usuel et d'économie sociale.

Les cours sont répartis en un ou en deux ans.

Le temps minimum consacré à l'enseignement spécial est de dix heures par semaine pour la théorie et de vingt heures pour la pratique.

d) Les écoles supérieures d'agriculture (1). — Elles ont pour but de donner une instruction supérieure aux jeunes filles appelées à participer à la gestion de propriétés, de grandes exploitations, ou qui, éventuellement, se destinent à l'enseignement ménager agricole.

L'enseignement est scientifique et pratique et dure au moins deux ans.

Outre l'étude plus approfondie des branches enseignées dans les écoles ménagères agricoles, notamment l'agronomie, l'*hygiène* des constructions rurales, la bactériologie, le programme de ces établissements comprend les cours de *pédagogie et de méthodologie,* de droit usuel et d'économie sociale.

L'enseignement théorique comprend au minimum dix heures par semaine et vingt heures au moins sont consacrées aux exercices pratiques.

La collectivité de ces écoles a obtenu le grand prix à l'exposition de Paris en 1900 (2).

Programmes

Le Département de l'agriculture a publié, à titre de renseignement pour ces écoles, des sommaires de programmes (fasc. 9 du *Recueil des dispositions relatives à l'enseignement agricole,* et fasc. 10).

---

(1) Ecole supérieure d'agriculture pour jeunes filles à Héverlé.

(2) Pour les renseignements complémentaires voir la notice sur l'économie rurale par l'enseignement agricole en Belgique publiée à l'occasion de l'exposition de Liège 1905. Ministère de l'Agriculture à Bruxelles.

Les programmes détaillés et les prospectus sont envoyés sur demande par la direction des établissements précités.

Pour être admises, les élèves doivent avoir fait leurs études primaires, être âgées de 13 ans pour les sections agricoles, de 14 ans pour les écoles ménagères agricoles et de 15 ans pour les écoles du degré supérieur.

L'admission se fait par la direction de l'école.

Méthodes d'enseignement.

L'enseignement théorique et les exercices pratiques initient les élèves à l'amour du travail, à l'esprit d'ordre et d'économie qui caractérisent la fermière modèle, et développent chez elles la simplicité, le goût de la vie rurale et leur font voir les avantages immédiats qu'elles retireront de l'instruction qu'elles reçoivent.

Afin de faciliter les études et d'éviter les pertes de temps occasionnées par les cours écrits en ce qui concerne les branches professionnelles, des résumés autographiés sont remis aux élèves, ou elles font usage de manuels.

Ces manuels conviennent aussi aux jeunes fermières qui veulent acquérir ces notions à domicile (voir la liste dans e *fascicule 9* précité) (1).

Examen.

A la fin des cours, les élèves peuvent se présenter à un examen devant un jury composé d'un délégué du Département de l'agriculture, d'un délégué de la province, au cas où l'école est subsidiée par le Gouvernement provincial, et du personnel enseignant.

---

(1) Notons un manuel très recommandable qui intéressera plus particulièrement les membres du Congrès de Milan : *Leçons élémentaires sur l'éducation* par Mad. Hallet-Monseur et M.lle Deleu, Arlon, Imprimerie de la presse Luxembourgeoise, 1901.

Les certificats portent les mentions suivantes: la *plus grand distinction* pour les élèves qui obtiennent 95 p. c. de l'ensemble des points; la *grande distinction* pour celles qui obtiennent 85 p. c.; *distinction* pour celles qui obtiennent 75 p. c.; *satisfaction* pour celles qui obtiennent 60 p. c.

Encouragements des pouvoirs publics.

Bourses d'études.

Afin d'encourager la fréquentation de ses écoles, les pouvoirs publics mettent des bourses à la disposition des élèves appliquées.

Le Département de l'agriculture alloue des bourses d'études à la demande des requérants et sur la proposition des jurys d'examen.

Certaines provinces inscrivent annuellement à leurs budgets des sommes destinées à être réparties en bourses au bénéfice des élèves de certaines écoles ménagères agricoles.

Cours publics.

Distribution de tracts aux fermières.

Chaque hiver on donne dans plus de 50 localités en Belgique des cours publics aux fermières. Ces cours comportent 2 à 10 leçons. On y traite des questions d'agriculture, d'économie domestique aussi d'éducation familiale.

Le département de l'agriculture a fait distribuer aux fermières 50000 exemplaires du tract n. 27 sur l'éducation.

Personnel enseignant. — Cercle d'études

Bulletins.

Le personnel enseignant de ces écoles se tient au courant de tous les progrès concernant les branches du pro-

gramme des écoles ménagères *agricoles* par des rapports et des discussions dans un Cercle d'études.

Ses principaux travaux sont publiés dans le *Bulletin de l'agriculture* (abonnement 3 francs, au ministère de l'agriculture) et dans le *Bulletin du Cercle d'études* du personnel enseignant des écoles ménagères agricoles, etc. (abonnement 2 francs, chez Madame Haentgens-Deleu, Borsbeke [Burst]) et dans la *Revue de l'Education Familiale* (abonnement 6 francs, rue Rubens, 44, Bruxelles).

Desiderata.

Dans bien des pays l'enseignement ménager agricole est organisé à peu près comme en Belgique dans des écoles spéciales, mais cet enseignement spécial s'adresse à une partie assez minime de la population agricole.

Si l'on faisait dans chaque pays la statistique du nombre des jeunes filles qui fréquentent ces écoles comparée au nombre de jeunes filles de même âge qui devraient recevoir cette instruction professionnelle on n'arriverait guère à 1 pour 1000.

Il serait désirable de voir les écoles primaires rurales développer quelque peu aux jeunes filles les notions d'économie doméstique et d'agriculture en y faisant converger les notions d'hygiène, les sciences naturelles, les problèmes de mathématiques, les rédactions, etc. Mais l'école primaire étant, avant tout, destinée à donner aux populations un minimum de connaissances générales, on ne peut lui demander l'enseignement professionnel proprement dit. C'est pour quoi il emporterait d'annexer aux écoles primaires rurales des *classes ménagères agricules*, où les jeunes filles des cultivateurs recevraient, immédiatement après la sortie de l'école primaire, un complément d'instruction nettement professionnelle et pratique. Cet enseignement viserait, avant tout, la petite culture et devrait être orienté de manière à former de bonnes fermières connaissant à fond la théorie et surtout la pratique de l'économie do-

mestique, de la pédagogie familiale, du jardinage, des soins à donner aux animaux, l'hygiène, de la laiterie et, surtout, la traite, jusqu'à l'utilisation parfaite des sousproduits.

Il serait aussi désirable que l'on organise comme aux Etats Unis et au Canada des « Cercles Wormans Institutes » dans les quels on traite outre les questions agricoles des sujets d'éducation.

Vœux presentés au congrès international de Milan.

I. — Que l'on développe dans tous les pays l'enseignement ménager agricole dans des établissements spéciaux.

Que l'on crée des classes ménagères agricoles auprès des écoles primaires des centres ruraux.

Que l'on institue des cours publics aux fermières et des cercles des fermières.

II. — Que l'on enseigne dans les classes supérieures de toutes les écoles des notions d'éducation.

III. — Que l'on vulgarise le plus possible ces notions par la distribution de tracts, par la presse et par tous autres moyens.

Publications à consulter.

A. Proost. — *L'éducation de la femme selon la science.* Bruxelles, Schepens.

Ministère de l'agriculture, Bruxelles. — *Recueil des dispositions relatives à l'enseignement agricole.* Fascicules 9, 10, 11 et 12 *bis*.

Bulletin du ministère de l'agriculture. Bruxelles. Année 1903. — *La situation laitière en Belgique.*

Ministère de l'agriculture. — *Rapports triennaux sur l'enseignement vétérinaire et agricole,* 1890-1905.

Ministère de l'agriculture. — *Avis aux cultivateurs,* nn. 13, 27 et 29.

Ministère de l'agriculture, Exposition universelle de Liège. — *Notice sur l'économie rurale et sur l'enseignement agricole en Belgique,* 1905.

L'enseignement agricole en Belgique, par A. Vermeersch. Louvain, Uyspruyts, 1905.

Rapports du second Congrès international de l'enseignement agricole. Liège, 1905, chez M. Vandervaeren, agronome de l'Etat à la Hulpe.

L'enseignement agricole aux jeunes filles, par P. De Vuyst. Bulletin de l'agriculture, Bruxelles, 1889.

PAUL DE VUYST.

SOTTO L'ALTO PATRONATO
DI S. M. IL RE D'ITALIA
DURANTE L'ESPOSIZIONE IN-
TERNAZIONALE PER L'APER-
TURA DEL VALICO DEL SEM-
PIONE

MEMORIE PRESENTATE AL
II.° CONGRESSO
INTERNAZIONALE DI
EDUCAZIONE FAMILIARE

MILANO - SETTEMBRE 1906

SEZIONE V. GLI ANORMALI

MEMORIE

PRESENTATE AL

II.° Congresso Internazionale

DI

EDUCAZIONE FAMILIARE

Milano - Settembre 1906

Sezione V. = Gli Anormali

TEMI PROPOSTI

SEZIONE V. — **Gli Anormali.**

Classificazione dei bimbi anormali — Loro condizione presente — Mezzi per proteggerli.

I sordomuti — I ciechi — I deficienti.

Mezzi per riconoscere i ragazzi in ritardo nello sviluppo intellettuale.

Anormali fisiologici ed anormali indisciplinati — Educazione degli indisciplinati — Minorenni delinquenti — Istituzioni che li riguardano.

Gli orfani e gli esposti — Loro protezione — Loro educazione in campagna.

Protezione dell'infanzia contro l'alcoolismo, la tubercolosi e l'abuso del tabacco.

INDICE

Rosa Marelli. — I Sordomuti. . . . . pag. 1

Giulio Sternheim. — La educazione dei ciechi . . . . » 5

Società Nazionale « Margherita » di patronato pei ciechi (Firenze) — I ciechi in famiglia . . . . . » 9

J. B. — L'association Valentin Haüy pour le Bien des Aveugles. Patronage des Enfants. . . . . » 25

Louis Albanel. — Le patronage dans la famille des enfants vicieux et anormaux . . . . . » 33

Hélène Moniez. — Anormaux physiologiques et anormaux indisciplinés . . . . . » 37

M. Julhiet. — Tribunaux pour enfants aux États Unis. » 45

A. Demey. — Nos orphelins pauvres . . . . . » 51

César Roux. — Protection de l'Enfance contre la Tuberculose, l'Alcoolisme, l'abus du Tabac . . . . . » 63

X. — L'Oeuvre de la Préservation de l'Enfance contre la Tuberculose à Paris . . . . . » 89

D.r Bourrillon. — L'hérédité alcoolique . . . . . » 93

Milano — Casa Editrice L. F. Cogliati.

I Sordomuti

Un tempo, quando ancora il Cristo non aveva piantato sulla terra il vessillo di pace, i figliuoli che nascevano in condizioni anormali, o mancanti dell' uso di un senso o difettosi nello scheletro, venivano dalla famiglia ripudiati, e la loro vita veniva sacrificata perchè ritenuta inutile e dannosa dalla società barbara di allora.

Ma il sentimento di compassione che il paganesimo non aveva saputo infondere nelle famiglie, il sentimento direi quasi di tutela dell' individuo fisicamente e intellettualmente sano verso questi diseredati dalla natura, lo seppe suscitare, colle sue massime fraterne, il cristianesimo.

Ed è nella famiglia cristiana che troviamo prima protetto e poi istruito il sordomuto. Epperò, nonostante la protezione che viene oggi accordata ad ogni sorta di infelici, pare che la famiglia non voglia ancora comprendere la sua azione veramente educativa; essa, o ama troppo e guasta accarezzando, o non ama e guasta trascurando.

Dirò brevemente che cosa fa la famiglia per il sordomuto, quando questo non sia affidato a qualche istituto dove venga educato ed istruito. In campagna il sordomuto è considerato frequentemente come, direi quasi, l'incarnazione della disgrazia che rappresenta; per la famiglia campagnuola, quest' infelice è un peso, come del resto sono un peso pel contadino tutti

i figliuoli che non sono in grado di guadagnarsi, per quanto miseramente, la vita. E questa sventura viene attribuita a influssi malefici quando pure non si sappia indicare con precisione la persona che ha stregato. Naturalmente la intelligenza dell' uomo di campagna e la sua coltura non gli permettono di capire come la mutolezza in questo caso sia semplice prodotto della sordità, e quindi come si possa insegnare al sordomuto a parlare.

Perciò, non conoscendo mezzo di comunicazione, perchè i gesti inventati dal sordomuto stesso non possono metterlo in diretta comunicazione *spirituale* coi suoi genitori; l'azione educativa è quasi nulla e il sordomuto cresce rozzo come un piccolo selvaggio che l'educatore dura poi una grande fatica a civilizzare.

Nelle famiglie cittadine la vita radicalmente diversa, la diversità di ambiente e di abitudini offrono al sordomuto, molto spesso, non altro che il mezzo per soddisfare i propri infantili capricci.

I genitori ricchi rivolgono le loro cure alla esistenza materiale della propria creatura più che alla spirituale, essi sperano sempre che il piccolo disgraziato possa riacquistare l'udito e per questo conducono il figliuolo dall'uno all'altro specialista prestando fede cieca anche alle più volgari ciarlatanerie, tormentando quel povero apparecchio auditivo senza risultato soddisfacente, rendendo sensibilissimo il sistema nervoso del paziente che non sempre evita gravi malattie, ma sempre diventa capriccioso e ribelle all'azione educativa.

È questo, secondo me, un modo di fare che raggiunge, nella grande pluralità dei casi, il fine opposto a quello desiderato, aumenta cioè, se così si può dire, la infelicità del sordomuto.

In quanto poi al vero modo di educare questo infelice incominciando l'opera del maestro, se il contadino non lo comprende per ignoranza, il genitore raffinato e colto non lo comprende perchè spesso accecato da un amore falso ed esagerato che il suo denaro gli permette di dimostrare in tutti i modi.

Ricordo una sordomuta che conobbi piccolina: essa apparteneva ad una famiglia signorile dove era adorata ; un servo era a sua disposizione ed aveva l'ordine di accontentare la volubile padroncina in ogni suo desiderio ; essa era magra, con una selva di capelli ricciuti pressochè incolti che le incorniciavano un piccolo visino, con due occhietti dall'espressione sinistra, i denti neri e rotti sembravano carboncini abbruciati a mezzo, rovinati dalle leccornie. Le movenze a scatti dei muscoli della faccia, della lingua e degli occhi accusavano il soggetto eminentemente nervoso, essa emetteva urla ferine e imitava la scimmia con perfezione fraterna. I genitori addoloratissimi nel vederla disgraziata avevano con cura coltivato questa tendenza al contraffarsi perchè loro pareva manifestazione di intelligenza, fomentando così il gesto che è il più gran nemico della parola letta dal labbro.

È poi necessario che i genitori si presentino al sordomuto stimabili sotto ogni aspetto perchè pochi sordomuti sentono forte il sentimento del rispetto e venerazione figliale: un giorno una piccina, tutta piangente venne a dirmi che temeva che i suoi genitori non andassero in Paradiso. Io chiesi se ella credesse i suoi genitori buoni, rispose: « Sì, ma sotto, sotto, il cuore ? » e con aria desolata davanti al dubbio esclamava: « Ho paura, paura ». E questa bambina ama i suoi genitori di intenso affetto.

E che dire allora di certi genitori che, credendo forse che il figliuolo sordomuto non ritenga nulla di ciò che vede, solo perchè non può dire di aver veduto e capito, hanno l' imprudenza di mancare in sua presenza, moralmente, di quei riguardi di cui si servono magari cogli altri udenti ?

Essi non sanno che il sordomuto essendo meno distratto afferra e ricorda ciò che colpisce la sua vista più di qualsiasi udente ; non sanno che di più il sordomuto volentieri rifà col linguaggio d' azione ciò che vede fare dagli altri e poi lo traduce nel gesto che, privo di astrazione, farebbe arrossire chiunque lo vedesse, non lui che è inconsapevole ; non sanno che ciò che inconsapevolmente il sordomuto vede o fa nel periodo dell'infanzia, che per lui si prolunga fino al

momento in cui impara a parlare forma il fondo oscuro della sua coscienza, forma l' abitudine che poi forse uniformerà la sua vita, quando pure, se intelligentissimo, non gli farà disprezzare chi gliela diede.

Ho visto io sorgere ribelle un sentimento di repulsione verso genitori che avevano forse inavvertitamente turbata la coscienza pura di una sordomuta intelligentissima.

È raro, anzi rarissimo che la famiglia sappia equilibrare i suoi sentimenti in modo da non eccedere nè in dimostrazioni di affetto nè in severità ed è più raro ancora che la famiglia possegga per il caso che trattiamo ora, quella coltura e quel buon senso necessario a saper scegliere i mezzi che conducono più direttamente al fine educativo.

Con commozione cito l' esempio di una famiglia assai numerosa che aveva la disgrazia di avere tra i figliuoli una bambina che era diventata sorda a due anni: alla piccola, di buona intelligenza e con una reminiscenza delle paroline, che a due anni sapeva già pronunciare, venne tolta la possibilità di inventarsi dei gesti perchè la saggia madre proibì a se stessa e ai suoi figliuoli di comunicare con lei col gesto; la bimba si sforzò così inconsciamente, come per via naturale di leggere dal labbro, non smise mai di parlare e non imparò a gestire; non che parlasse molto chiaro, nè molto bene, ma la sua mente era abituata alla relazione diretta e non interrotta tra pensiero e parola ciò che facilita l' istruzione orale.

È necessario che il sordomuto senta diminuire la propria infelicità per opera dei genitori, altrimenti egli non li amerà, non li riconoscerà nemmeno; la sua psiche ha bisogno di uno stimolo per sentire: se lo stimolo è materiale, egli sentirà materialmente, se lo stimolo è spirituale, egli sentirà spiritualmente; altrimenti egli è scettico perchè la dolcissima armonia dei suoni non arriva a lui, a risvegliare e provocare sentimenti delicati; e la parola, la sola atta a manifestare tante piccole cose gentili, è spesso un freddo gesto delle labbra.

Rosa Marelli.

La educazione de' ciechi

Le persone che si occupano della educazione di una categoria qualsiasi di fanciulli anormali provarono una gioia profonda quando ebbero notizia dell'organizzazione del Congresso di Liegi che inscrisse nel suo programma i temi relativi all'educazione di tali fanciulli insieme con quelli relativi alla educazione de' fanciulli normali. Questo fatto può valutarsi come il riconoscimento ufficiale e mondiale de' diritti che hanno i fanciulli anormali di partecipare all'educazione a tutti impartita e ad un tempo de' doveri che s'impongono alla Società di concederli ad essi.

Senza tentare di determinare il punto preciso che occupa nell'andamento sociale questo riconoscimento, noi esporremo le nostre vedute intorno alla quistione speciale dell'educazione dei ciechi.

La quistione non è nuova; anche prima del Congresso di Liegi si era già percorso buon tratto di via, datando la fondazione del primo istituto fin dal 1784. Non bisogna però per questo venire alla conclusione che tale scienza non abbia più segreti da nascondere ai maestri de' ciechi. Come potrebbe essere altrimenti dal momento che una folla di quistioni importanti relative all'educazione de' fanciulli normali non sono ancora state risolute, quantunque i pensatori più illustri, in

loro accuratamente una professione. Evidentemente bisognerà raddoppiare per ciò il numero degli anni che i nostri fanciulli debbono passare alla scuola. Ma tutto questo sarà ancora insufficiente se non si applicherà una cura particolare alla ricerca de' metodi e de' sistemi che conviene impiegare nelle nostre scuole come pure per la stampa de' libri di testo nel sistema Braille e nella scelta del personale insegnante e dirigente di queste stesse scuole.

Vi sarebbe molto da dire sopra questo triplice soggetto, tanto per ciò che concerne lo stato di cose attuali, come per quanto concerne lo stato di cose nuove che converrebbe di sostituire e per quanto riguarda l'incompetenza ed il disordine che si riscontrano in una maniera innegabile. Ma lo spazio ci è stato limitato e ci è dunque impossibile di entrare in particolari: noi riepilogheremo dunque il suesposto ne' voti seguenti pregando il Congresso di volersi compiacere di accettare.

Il Congresso emette il voto:

1.° Che una istruzione primaria solida sia data a tutti i ciechi.

2.° Che i fanciulli ciechi siano mandati nelle scuole speciali il più presto possibile.

3.° Che i poteri pubblici accordino cure particolari alla stampa de' libri di testo secondo il sistema Braille.

4.° Che si adatti singolarmente ne' vari Stati un programma unico d'istruzione informato a' corrispondenti programmi governativi.

5.° Che la scelta de' maestri per le scuole de' ciechi si faccia metodicamente e razionalmente dando la preferenza ai candidati ciechi tutte le volte che ciò sarà possibile di fare senza nocumento all'educazione de' ciechi.

GIULIO STERNHEIM.

I ciechi in famiglia

Che la cecità sia una grande, una tremenda sventura per chi ne è colpito e che il dovere d'ogni anima pietosa sia quello d'alleviare le gravi sofferenze che essa cagiona, è assioma che non ha bisogno di dimostrazione.

Dai tempi più antichi il cieco è stato circondato da una particolare aureola di pietà, e le religioni, anzi perfino le popolari superstizioni, vennero in aiuto a questo naturale sentimento dell'anima umana, attribuendo al cieco quasi un suggello di scelta Divina, quasi un dono di chiaroveggenza morale, dal quale si traeva ragione d'una reverenza un po' paurosa; ma tale, da un lato, a far che in famiglia fosse tenuto più per un onore che per un peso; e, dall'altro, a fargli del rispetto di tutti una salvaguardia in mezzo all'egoismo degli altri uomini.

E così, meglio ascoltati, se ciechi, erano i rapsodi antichi attorno ai quali faceva cerchio il popolo trovando nel loro canto gli elementi più essenziali della propria storia; e i bardi nordici, che il cielo religioso consolidavano in poemi, divenuti poi parte integrale delle costumanze e dei sentimenti delle masse; e i medici delle genti primitive, creduti, per dato e fatto della cecità stessa, più atti dei veggenti a penetrare nei segreti della natura. Prove queste evidenti di

tale provvidenziale venerazione, nata appunto dal bisogno di formare attorno al cieco quasi un'atmosfera protettiva.

Ma se l'insieme di queste tendenze servì nelle epoche meno illuminate a rendere più sopportabile questa grandissima tra le sventure umane, se più tardi la fioritura della cristiana carità porse ai ciechi la mano benevola collocandoli in prima linea tra i meritevoli di pietose cure, solamente in questi ultimi tempi si è inteso che, non solo dalla pietà, non da una fittizia riverenza, ma dallo stesso generale tornaconto, è imposto l'obbligo di uno studio coscienzioso e severo sulle condizioni dei ciechi, per trovar modo di migliorarle e renderle meno precarie; e che gli sforzi in loro favore costituiscono, non solo un utile per essi, ma anche essenzialmente un vantaggio per l'equilibrio della compagine sociale.

La questione è venuta così a spostarsi alquanto, e dal campo della pura pietà si è estesa in quello del benessere comune, chiamando a sè, non solo i cuori teneri ma le menti robuste, e aprendo nuovi orizzonti a tutta una classe di esseri, assistiti finora, amorevolmente sì, ma come inferiori; e chiamati invece d'ora innanzi a prendere posto onorevole tra i loro simili.

Nè si creda che questo scemi la poesia dell'opera da compiersi; chè anzi la compenetra d'un senso di fratellanza ben più efficace, e certo più dignitoso, che non la pretta compassione, sempre un poco umiliante.

Posata questa premessa e stabilito che il lavoro da farsi non è più « a pro dei ciechi » solamente, ma « a pro di tutti », il parteciparvi in qualche modo cessa di essere scelta e privilegio di pochi, per diventare obbligo di ciascuno; e si fa chiara la necessità di chiamarvi a raccolta le forze collettive, mettendo alla portata dei più i fatti elementari relativi al doloroso fenomeno della cecità.

Intanto va preso per punto di partenza che il cieco non è assolutamente un essere a parte, ma, come molti altri, semplicemente un essere al quale circostanze speciali impongono una delimitazione, una diminuzione, d'attività produttiva; e, come tale, rappresenta per la società una perdita reale, che

ad essa impone lo stretto dovere: 1.° di assicurarsi di quanto è inevitabile per limitarla possibilmente a questo; 2.° di aumentare per mezzo dell'educazione, del lavoro, del rialzamento morale, la potenzialità del cieco; cosicchè egli, cessando di essere per sè e per gli altri del tutto improduttivo, prenda sulla scala della umana attività il posto che veramente gli compete.

Da ciò nascono, da un lato, i provvedimenti per la prevenzione della cecità, e, dall'altro, quelli dell'educazione fisica e morale del cieco, l'organizzazione del suo lavoro e dei suoi mezzi di sussistenza; l'insieme insomma di ciò che veramente dovrebbe costituire il *Patronato* nel senso largo della parola, il quale potrebbe definirsi, pei ciechi come per tutti gli altri deficienti, come l'*integrazione delle forze manchevoli negli individui, ottenuta coll'intervento collettivo a pro di chi è colpito da tale manchevolezza.*

Il compito che qui oggi ci siamo proposti, e che riguarda, come si vede dal titolo, una zona limitatissima del campo così sommariamente accennato, non ci permette di fermarci, fuorchè incidentalmente, sui provvedimenti per la prevenzione della cecità; pei quali gli studi e le proposte sono già affidate — per opera della *Società Nazionale Margherita di Patronato pei Ciechi* — a persone di provata capacità e competenza, incaricate di riferire, non solo intorno a ciò che direttamente riguarda la cura degli occhi, ma intorno a quell'insieme di precauzioni, di norme igieniche, di sorveglianza nelle case, nelle scuole, nei laboratori, di ricerche sulle malattie, sui modi di cura, sugli isolamenti, sulle disinfezioni, che richiedono preparazione scientifica e perizia tecnica. Nè tale compito ci consente di dilungarci sugli Istituti ai quali, più o meno ufficialmente, è affidata l'educazione e l'istruzione dei fanciulli ciechi; poichè anch'essi fanno oggetto di speciali indagini compiute o da compiersi, in gran parte sotto l'egida dei pubblici poteri. Nè tanto meno esso ci apre il varco a estrinsecare i più complessi problemi economici e sociali collegati colla condizione del cieco, nel mondo moderno, colla sua facoltà di rendervisi produttivo e, almeno fino ad

un certo punto, indipendente; cose queste che più particolarmente sono incluse nel programma delle società di *Patronato*, nel senso speciale che a questa parola è stato fin qui particolarmente attribuito.

Abbiamo dunque dinanzi a noi un compito limitato a priori, benchè non certo meno interessante. Esso è destinato a considerare il cieco nell'ambiente famigliare, dove nasce, dove ha il suo primo sviluppo, dove la sua esistenza avvenire in embrione si delinea; ambiente che ha per lui una importanza assai maggiore che non si creda generalmente; poichè l'essere fisico, come l'essere morale, la salute del corpo come quella dell'anima, si plasmano in questa prima atmosfera e non ne perdono mai completamente le impronte.

***

L'apparizione di un cieco in una famiglia è indubbiamente una calamità estremamente gravosa, a qualunque grado sociale quella famiglia appartenga. Essa è accolta come una fatale designazione del destino, dinanzi alla quale si curva il capo, non rassegnati, ma vinti. Eppure i casi in cui veramente il cieco è nato tale per ingenita imperfezione, i casi in cui l'organo è mancante o incompleto, o sono difettosi i nervi che lo dirigono, o insufficienti i centri dai quali quei nervi dipendono, sono proporzionatamente assai meno numerosi di quanto si crede. Molti e molti sono invece i casi in cui si tratta di una malattia o d'una debolezza essenzialmente curabili, trascurate appunto per quel fatalismo funesto; oppure di gracilità dovuta a cause molteplici che un provvido miglioramento d'igiene e di nutrimento potrebbe rimediare; o, e questo è uno dei casi più comuni, d'un breve disturbo formatosi alla nascita, affatto innocuo se subito combattuto con mezzi facili ed elementari; ma degenerato in infezione perniciosa per essere considerato insignificante in vista appunto della frequenza e della poca apparente gravità; o, peggio ancora, curato con mezzi empirici e vani.

Ma da qualunque causa provenga o sia congenita o no, la cecità pur troppo sussiste come fatto doloroso e non raro.

E sussiste naturalmente in proporzioni senza confronto maggiori tra gli umili, che, per impotenza o per ignoranza non tutta di loro colpa, e per altre ragioni facili a immaginare e troppo complesse per essere qui enumerate — ragioni di ambiente e di eredità a tutte le miserie — si trovano causa e vittima insieme della loro sventura.

È dunque a questa classe degli umili che vanno specialmente rivolte le cure di coloro che vogliono rimediare a questa come ad altre sofferenze; classe in cui l'avvento d'ogni nuova esistenza dovrebbe rappresentare, *in fieri*, una forza viva, una energia sfruttabile; e in cui l'apparizione di un cieco è accolta come un disastro, non tanto in vista della infelicità sua quanto in riguardo al danno di quelli che lo circondano.

Vediamo dunque quale sia fin dall'inizio la condizione di questo essere, cieco dalla nascita o divenuto tale per malattie così precoci da uguagliarlo praticamente al cieco nato, gettato dalla sorte in una famiglia di povera gente — contadini, braccianti, operai, piccoli trafficanti, magari accattoni, che strappano a stento giorno per giorno il necessario all'esistenza; e ai quali egli deve giungere come un inciampo, una bocca superflua, un peso. I genitori potranno trovare nell'affetto e nella pietà per il piccolo sventurato la forza necessaria a nutrirlo; ma gli altri, i quali non partecipano essenzialmente dei sentimenti del padre e della madre, a lungo andare mal sopporteranno questa specie d'intruso che involontariamente li sfrutta senza recare ad essi il più piccolo vantaggio. Per quanto ottimisti si possa essere, è d'uopo riconoscere che questa, per quanto cruda, è una verità incontrastata.

Date poi le misere condizioni della famiglia, anche il padre e la madre dovranno il più delle volte, costretti come sono a guadagnarsi il pane, lasciare più o meno a sè stesso il figlio cieco, forse rinchiuderlo per salvaguardarlo dai possibili pericoli, forse affidarlo ad altri, non meno poveri e certo assai meno desiderosi d'adoperarsi per lui; e in ogni caso aver la mente a ben altro rivolta che a studiarne l'in-

dole, a definirne i bisogni, a dargli la direzione e che a lui più che ad ogni altro è necessaria.

Intanto gli altri componenti della famiglia, ritornando alla sera, affaticati, mal soddisfatti, poco tolleranti della loro condizione, non di rado si lasceranno trasportare da impeti di malumore che senza dubbio avranno un riflesso penosissimo nell'animo del piccolo cieco, ignaro di ciò che accade intorno a lui e poco a poco lo colpirà d'un amaro senso d'ingiustizia; e forse il suo sistema nervoso, già indebolito, riceverà ferite indelebili che modificheranno e inaspriranno per sempre il suo carattere.

In tale condizione di cose quale sarà la preparazione che il cieco riceverà per la vita che lo aspetta? Educarlo è fuori di questione, se ineducati, o almeno totalmente impreparati, sono coloro stessi ai quali egli è naturalmente affidato.

Egli rimarrà talvolta come un piccolo animale domestico dal quale nulla si può trarre, lasciato a sè medesimo nell'isolamento creatogli dalla sua sventura, senza ammaestramento alcuno, mancandogli quello primitivo del « far ciò che vede fare »; forse sarà guardato con passiva compassione, forse anche, se non maltrattato, spinto da parte con ruvida indifferenza come un cagnolino importuno. Oppure sarà adibito alle faccende più basse e grossolane « che non rendono nulla e mangiano il tempo di chi guadagna »; o infine, miseria estrema, sarà spinto all'accattonaggio come alla sola via che può far di lui una forza attiva e produttiva di più.

Così, chiuso nel cerchio ferreo d'una ignoranza perfetta, lasciato per male intesa pietà in un ozio degradante o fatto grossolano dal grossolano lavoro, egli cadrà in una progressiva degenerazione che diventerà ben presto abbiezione; quando poi a questo non si debbano aggiungere i mali trattamenti a cui può andar soggetto nei casi di scarso resultato di questua; i quali ne faranno una vittima taciturna e disperata, o uno schiavo vile e sottomesso, o un coperto e maligno odiatore di uomini.

E bisogna anche notare che la cecità innata non è quasi mai un fatto isolato e accidentale. Il cieco-nato proviene,

o da atavismo, o da debolezza fisica materna o da condizioni speciali negative del padre nel momento della generazione. Egli è quindi in generale dotato di un organismo debole, male equilibrato, pronto a ricevere con maggiore facilità degli altri le male influenze fisiche e morali. Onde, mentre a questo essere anormale sarebbero necessarie cure speciali che fin da principio ne riordinassero le facoltà e ne esercitassero beneficamente la intelligenza, rinforzandone il corpo, egli si trova invece collocato in condizioni diametralmente opposte, meno favorevoli certo di quelle degli altri fanciulli nati nel suo modesto ambiente e più fortunati.

Nè si creda che siano pel fanciullo cieco da temersi soltanto i pericoli della povertà, delle privazioni, della trascuranza, dei ruvidi trattamenti. Nelle famiglie agiate egli incorre il rischio, diverso ma non molto minore, d'una soverchia male illuminata pietà. Ivi le cure esagerate, la difesa meticolosa da qualunque urto esterno, la perpetua tendenza ad offrirgli un appoggio senza permettergli di misurar prima le sue forze, sono fonti di mollezza e di conseguente ritardo intellettuale; servono a ricordargli ogni momento che egli è un essere d'eccezione, libero dai doveri che incombono a tutti; svegliano ed accarezzano in lui l'egoismo pernicioso del credersi il centro d'un mondo nel quale gli altri come satelliti sono tenuti a servirlo. E intanto un organismo già di per sè insufficiente è mantenuto anche qui, per altri motivi, nell'inerzia; e gli è tolto quell'ossigeno morale che è il sentimento di dover pur muoversi da sè, provvedere, sia pure su piccola scala, ai propri bisogni; è circondato insomma di un bozzolo fitto dal quale forse non potrà mai più uscire per muoversi liberamente nell'aria vivificante; e si fabbricano così degli inconsci egoisti ai quali la vita poi riserva dure lezioni.

* * *

È chiaro dunque, da quanto fu detto fin qui, che il cieco, sia egli nato in povera o in agiata famiglia, abbandonato interamente da coloro che hanno il dovere di prov-

vedere a lui, ma a questo dovere sono impreparati, cresce disarmato per le lotte che la vita non risparmia ad alcuno; vive in uno stato doppiamente anormale che in progresso di tempo può degenerare in semi-idiotismo o in idiotismo completo.

E siccome nella comunità qualunque elemento deteriorato diventa fatalmente deteriorante, ne risulta che non è lecito a nessuno il disinteressarsi completamente d'un tale stato di cose; ma anzi è interesse comune il provvedervi, come è obbligo di chi conosce la questione il far che sia messa alla portata di tutti e non rimanga riservata a pochi specialisti; il fare che sia resa specialmente famigliare alle persone di buona volontà, pronte a beneficare magari un po' alla cieca, perchè nessuno si prende la pena d'illuminarle; le quali, se nelle loro buone opere talvolta errano per la scelta dei mezzi, errano solamente perchè non hanno avuto agio di conoscere a fondo i pericoli e i rimedi del caso.

È bensì vero che la pubblica carità da un pezzo si è preoccupata della sorte dei ciechi ed è venuta in loro aiuto aprendo asili e istituti per riceverli e per educarli. Ma questi asili e questi istituti non possono accogliere il cieco nella età più tenera e debbono forzatamente lasciare per qualche tempo alla sola famiglia la cura di allevarlo. Ne accade quindi che quando egli giunge alle porte dell'Istituto di educazione ha già subìto influenze che possono essere deleterie; e spesso egli è già fisicamente e moralmente tanto deteriorato da costringere gli educatori a perdere un tempo prezioso nel rifare il mal fatto; nè è raro il caso che la piega presa sia così tenace da rendere insufficiente ogni sforzo a farla scomparire per intiero.

Coloro che si sono dedicati alla educazione dei piccoli ciechi conoscono perfettamente queste tristi vicende alle quali si potrebbe metter riparo se da un lato l'egoismo, che regna sovrano nei più, potesse dar luogo a sentimenti di maggiore carità fraterna; e se dall'altro le ottime intenzioni dei pochi altruisti fossero volte a miglior fine coll'illuminare loro la via da percorrersi.

Giacchè bisogna persuadersi tutti che, se il male è grande, non è senza rimedio; e che il rimedio, se è difficile, non è però impossibile. Nelle campagne, i sacerdoti, i medici, le levatrici, le autorità comunali, potrebbero partecipare a questo risanamento umanitario, intervenendo colla parola autorevole, col consiglio, colla cooperazione d'una sollecitudine continua e magari anche, nei casi estremi, con sussidi ottenuti da persone benevole e dati in modo da premiare la buona volontà senza incoraggiare la questua; preparando insomma e guidando fin dal principio, i parenti dei fanciulli ciechi alla missione non lieve toccata loro in sorte di abbozzare un'educazione morale che avrebbe un efficace riflesso anche sullo sviluppo fisico.

Gli istitutori dei ciechi riceverebbero in tal modo, dalle famiglie, dei piccoli soggeti atti a ricevere una radicale educazione; ed il compito di tali benemerite persone verrebbe di gran lunga facilitato.

Assai lodevole sarebbe anche la istituzione di asili infantili appositi pei bambini ciechi; ma quando essa non sia fattibile, è bene incoraggiare l'ammissione loro in quelli dei veggenti; perchè è indispensabile che nella prima infanzia essi non siano abbandonati a sè, tenuti in una solitudine che non è naturale e che può riescire funesta, predisponendo al formarsi di cattive abitudini d'ogni natura. Ed è stato provvido pensiero quello della *Società Nazionale Margherita di Patronato pei Ciechi*, l'avere intrapreso, dovunque esista una sua sezione, un corso suppletorio alle maestre relativo al trattamento dei fanciulli ciechi nella scuola; così esse possono trovarsi preparate al caso di averne taluno tra i loro alunni e ad adoperare con essi i metodi suggeriti ai competenti dallo studio e dall'esperienza. È di suprema importanza che il piccolo essere privo di vista non perda il contatto coi suoi simili, non si senta così eccezionale da provare e da provocare negli altri un istintivo allontanamento; non sia insomma — giova insistere su questo — lasciato in quell'isolamento da cui rifugge la natura umana e che dispone l'animo a una precoce pericolosa misantropia.

Molte cose ancora potremmo dire su questo argomento, importante non solo riguardo alla pietà che i ciechi individualmente ispirano e meritano, o alla carità che interviene ad alleviarne le miserie, ma anche, e forse sopratutto, perchè, come abbiamo detto e ripetuto, la questione è d'interesse comune, tocca da vicini noi tutti, riguarda un danno che ricasca sulla comunità tutta intera.

I ciechi in Italia non sono una quantità trascurabile; essi rappresentano una cifra imponente di cittadini (oltre 38 mila); potrebbero da soli popolare una città di discreta importanza; hanno insomma nel censimento d'Italia un peso non indifferente. E se una frazione di essi è veramente tale da non poter far altro che ricadere sulla pubblica assistenza, un'altra incomparabilmente maggiore può esser messa in grado di prendere una posizione onorevole nella società, e, con talune non eccessive delimitazioni, di bastare a sè stessa.

Ma bisogna avere gli occhi aperti fino dall'inizio; bisogna non mai dimenticare il « *principiis obsta* »; bisogna non perdere un istante, non trascurare una opportunità, non lasciare intentato un mezzo d'azione.

* * *

Giunti a questo punto, vorremmo stringere in proposte concrete ciò che ci pare urgente mettersi in opera mentre i piccoli ciechi sono ancora esclusivamente affidati alle cure della famiglia; ma, avanti ancora di trattare questo punto, ci par necessario accennare a quella questione della prevenzione, la quale, benchè riguardi i fanciulli non ancor privi della vista, è però, in quanto alla sociale importanza, intimamente collegata con quella che ci occupa; poichè l'una conduce all'altra, e taluni provvedimenti sono comuni ad entrambe, specialmente per ciò che riguarda le cure durante i primi stadi dell'esistenza; quando nelle famiglie non illuminate sull'argomento, sono affidati al caso o peggio, i metodi di far sparire incomodi lievi che possono diventare fatali; e questi sono trascurati, o perchè creduti insignificanti, o perchè, peggio ancora, il malato è prematuramente confuso col

cieco; e viene quindi lasciato in abbandono, per quella acquiescenza inerte e funesta che spesso vediamo purtroppo accentuarsi — specialmente nelle classi per le quali l'esistenza è già abitualmente dura — dinanzi a sventure ritenute irrimediabili, cosicchè a bambini che potrebbero essere salvati e nei quali la privazione della vista non è che un momentaneo fenomeno da far sparire colle debite cure, viene a essere inflitta, per pura ignoranza, la peggiore delle condanne.

Vi sono dunque due categorie di provvedimenti, da prendersi per tentare di far fronte, da un lato, alla cecità minacciante, per alleviare, dall'altro, i danni della cecità confermata. E tali provvedimenti, ridotti alla loro forma più semplice, potrebbero essere qui indicati per sommi capi; sempre, s'intende, dovendo essere studiati a fondo al momento della pratica attuazione, e modificati a seconda della esperienza.

Essi sarebbero dunque:

Per la prevenzione:

1° Avvertimenti preventivi obbligatorî dei medici condotti alle madri e alle levatrici, per il momento della nascita e pei giorni immediatamente successivi, affinchè abbiano gli occhi aperti sui rischi di quella oftalmia dei neonati così comune e così poco presa in considerazione dai più, e la combattano subito coi mezzi razionali di pulizia, di disinfezioni, di semplici rimedi che sono alla portata di tutti come il medico stesso può facilmente insegnare e far tener pronti; e sopratutto *perchè ricorrano al medico, non solo quando il male si fa grave, ma anche quando soltanto accenna a diventare ostinato.* Di questo ricorso al medico dovrebbe esser fatto stretto obbligo alle levatrici, magari col tenerle, almeno moralmente, responsabili delle conseguenze; e ad esse dovrebbe essere ingiunto di non abbandonare il neonato se non quando è libero dall'oftalmia o è passato per la cura alle mani del medico.

Il comune potrebbe poi invervenire direttamente con opportuni avvertimenti dati ad ogni denunzia di nascita. Una domanda formale può mettere sull'intesa una famiglia, un

consiglio opportuno può risparmiare una vittima; e la *Società Nazionale Margherita di Patronato pei Ciechi* si è già da tempo fatta iniziatrice della distribuzione in municipio di foglietti stampati appunto all'uopo di dare l'allarme, di suggerire i più elementari provvedimenti, di combattere i rimedi empirici così dannosi, non foss'altro che per la falsa sicurezza che danno agli interessati.

2° Obbligo all' Ufficio d' igiene di vegliare a che sia dalle famiglie denunciato ogni accenno a malattie d'occhi nei bambini; e a che i medici condotti siano tenuti a prendere la direzione di ciascun caso, sia sorvegliando le precauzioni che possono essere affidate alle famiglie, sia vegliando alle disinfezioni, alle astensioni dai contatti, ecc., sia assumendo direttamente le cure opportune.

3° Che i maestri e le maestre siano tenuti *d'ufficio* a osservare e denunziare qualunque benchè minimo disturbo oculare, con infiammazione o senza, osservato tra gli alunni; e in questo numero siano compresi anche i difetti di vista (miopia, disuguaglianza, presbitia, ecc.) che trascurati possono produrre danni irreparabili.

4° Che l' influenza dei sacerdoti, spesso così potente sulle madri, sia chiamata in aiuto per indurre i parenti a cooperare per la salvezza dei loro figli che è poi anche, in ultima analisi, salvezza loro.

Allorchè poi la cecità è confermata il comune dovrebbe:

1° Esigere una immediata denunzia del fatto, delegando poi subito persone od enti adatti (uffici di beneficenza, associazioni di carità, medici, sacerdoti, dame visitatrici, ecc.) a sorvegliare regolarmente il piccolo infelice e render conto, a periodi regolari, delle sue condizioni fisiche, del trattamento che riceve, della vita che conduce, durante il tempo in cui rimane affidato alle sole cure della famiglia. Nè forse sarebbe inopportuno, come abbiamo accennato, un sistema di sussidi in forma di premi, purchè dati in modo da non incoraggiare lo sfruttamento dell'afflizione a scopo di questua.

2° Dove non sia possibile, per mancanza di numero, istituire appositi asili infantili, siano i piccoli ciechi ammessi al

più presto in quelli dei veggenti, con obbligo alle maestre di riferire regolarmente sulle loro condizioni, e sui progressi di cui sono capaci. Potrebbe essere per una maestra considerato come un titolo buono nei concorsi, l'attestato di aver seguìto un corso suppletorio intorno al trattamento dei fanciulli ciechi. Persone caritatevoli, o opere di beneficenza, o patronati scolastici, ecc. potrebbero assumere per incarico del comune il compito di coadiuvare le maestre nell'opera loro; e più tardi, mettendosi in relazione con gli Istituti di educazione, provvedere a che il piccolo cieco vi sia ricevuto.

3° Che in tutte le scuole elementari sia obbligatorio ricevere i bambini ciechi se temporaneamente o definitivamente non possono entrare in un apposito istituto. Pei maestri, le maestre e le persone o gli enti atti a coadiuvarli, si può ripetere ciò che fu detto nel capo precedente; l'importante essendo che, nella casa e nella scuola, il cieco non rimanga segregato, chiuso nel cerchio di una sterile pietà isolatrice, ma rimanga in contatto cogli altri, misuri la propria capacità, veda fin dove può agire (il che per ciascun individuo ha limiti differenti); abbia insomma la spinta, l'incentivo, ad accostarsi quanto più può agli individui normali; eserciti le proprie facoltà collo sforzo continuo e salutare di tenerle deste e metterle in opera, e non sia tentato ad abbandonarsi alla inazione deteriorante.

Così solamente si potranno preparare agli istituti scolari atti a trarne il profitto che la carità pubblica ha il diritto di richiedere in compenso dei sacrifici fatti a tale scopo; così saranno messi in quelle anime giovani i germi del carattere, prima condizione di vita morale e intellettuale; così le nuove generazioni, pur registrando nei censimenti il numero dei ciechi (diminuito di quel tanto che la prevenzione avrà potuto salvare) non dovranno insieme registrare, come ora, tanti cittadini ridotti senza loro colpa alla totale o larvata inutilità; i quali, se fanno risaltare in aureola risplendente i pochi, giunti — Dio sa con quali dolorosi conati — a conquistarsi un posto onorifico tra gli uomini, rimangono nel-

l'insieme come una sanguinosa rampogna alla società che non seppe porger loro in tempo la mano a sollevarli.

5° Metteremo per ultimo, ma non minimo, provvedimento il *popolarizzare*, ci si permetta la parola, le questioni relative alla cecità e alla prevenzione di essa, per mezzo di pubblicazioni, di conferenze, di corsi speciali da organizzarsi regolarmente sotto gli auspici delle autorità, degli enti di beneficenza, delle università Popolari, delle Camere del Lavoro e di quanti intendono come sia vitale il non lasciar deteriorare più dell'inevitabile una tale parte vivente della comunità.

***

Nel portare dinanzi a questo Congresso di Educazione famigliare il problema della condizione dei bimbi ciechi nella famiglia, siamo stati retti dalla speranza che un insieme di voci autorevoli si faccia sostenitore della nostra, nella propaganda che crediamo necessaria e benefica; e ci parrà d'aver largamente raggiunto il fine del nostro presente lavoro se il Congresso vorrà pronunciare un voto che, approvando le cose fin qui dette, consolidi la nostra esortazione a provvedere:

1° Che la prevenzione contro la cecità sia organizzata seriamente per opera del Governo, dei Comuni, degli Enti di carità, delle persone benefiche, in modo da costituire una campagna continua, efficace, progressiva.

2° Che all'apparire di un caso di cecità confermata il fanciullo cieco venga ad essere, sotto l'egida delle autorità, sottoposto a una benefica tutela morale; cosicchè egli abbia nella famiglia il trattamento opportuno al suo benessere fisico e morale, e riceva quella preparazione razionale che lo renda poi capace di profittare degli ulteriori mezzi d'istruzione e d'educazione che gli saranno offerti.

3° Che egli trovi nell'asilo e nella scuola dei veggenti, quando non gli si aprano appositi istituti, i mezzi di sviluppare, sotto la debita sorveglianza e le debite cure, le sue fa-

coltà e rinforzarle ; evitandogli insieme le sofferenze e i pericoli d'un funesto isolamento.

4° Che con ogni mezzo possibile sia incoraggiata la diffusione degli ultimi portati della scienza e della filantropia in relazione ai problemi riguardanti i ciechi, specialmente nei primi anni della loro esistenza.

La Società Nazionale « Margherita »

di patronato pei ciechi (Sede centrale: *Firenze*).

L'association Valentin Haüy pour le Bien des Aveugles

Patronage des Enfants.

En 1905, l'*Association Valentin Haüy* s'est occupée de 87 enfants pour lesquels elle a dépensé plus de 14.000 francs.

L'*Association Valentin Haüy pour le Bien des Aveugles*, a été fondée en 1888, par M. Maurice de la Sizeranne actuellement son Secrétaire Général ; elle a pour Président Monsieur François Coppée de l'Académie Française. Elle a été *reconnue d'utilité publique* en 1891 et a son siège, 31, avenue de Breteuil (1) ; elle protège tous les aveugles dignes d'intérêt qu'on lui signale ou qui s'adressent à elle. Son comité de Patronage qui s'est déjà occupé de près de 6000 aveugles a une section toute spéciale consacrée aux Enfants ; c'est de cette section que nous allons parler.

L'*Association Valentin Haüy* veille sur les premières années de l'enfant privé de la vue et, parfois, doit l'arracher à des parent indignes qui le maltraitent ou l'exploitent. Dans certains cas, elle obtient son admission à l'école primaire en attendant

(1) La cotisation de l'*Association Valentin Haüy* est de 1 franc par an. Un versement unique de 25 francs dispense de cette cotisation et confère le titre de *Membre perpétuel*. Les *Donateurs* (don au dessus de 25 francs) peuvent désigner celles des ouvres de l'Association à laquelle ils désirent que leur don soit affecté. Un don de 500 francs confère le titre de *Bienfaiteur*.

son entrée à l'école spéciale, mettant à la disposition de l'instituteur bienvéillant, les indications (d'ailleurs fort simples) nécessaires à cet enseignement préliminaire, ou bien encourageant les parents dans cette première éducation si importante, par un manuel court et pratique vraiment intéressant à connaître et dont voici quelques extraits :

« Il n'y a pas un seul enfant aveugle, riche ou pauvre, auquel les conseils qui vont être donnés ici ne puissent s'appliquer. En effet, tous les enfants aveugles ayant le bonheur de posséder des parents dévoués et intelligents sont élevés d'après ces principes.

« Apprenez à l'enfant aveugle à marcher seul au même âge que vous l'apprendriez à l'enfant clairvoyant.

« Ne l'obligez pas à rester à la même place, mais, au contraire, saisissez toutes les occasions de le faire marcher, monter et descendre des étages, et apprenez-lui à trouver son chemin d'abord dans la chambre, ensuite dans la maison, puis plus tard autour de la maison et même plus loin.

« Le plus tôt possible, apprenez-lui à s'habiller et à se déshabiller seul, à vaquer à tous le soins matériels de propreté et d'entretien. L'aveugle peut faire tout cela aussi jeune que le clairvoyant, il suffit de lui apprendre comment on le fait.

« Apprenez-lui de même à manger seul. Ici il faut-lui expliquer avec détails comment se fait chaque chose, car on comprendra qu'il ne peut copier les gestes des autres personnes comme cela est fait par les enfants clairvoyants.

« Surveillez très attentivement la tenue de l'enfant aveugle qui ne voyant pas comment tout le monde se tient, est beaucoup plus exposé que d'autre à prendre de mauvaises habitudes, des attitudes disgracieuses et même ridicules, qu'il est plus tard très difficile de lui faire perdre et qui peuvent beaucoup lui nuire aux yeux du public.

« Comme l'enfant aveugle ne peut prendre de l'exercice en plein air aussi facilement que les enfants clairvoyants, ayez soin de le faire beaucoup promener. En outre, son infirmité le prédisposant à rester en place, ou à se mouvoir lentement,

tous les genres d'exercice à l'air lui sont bons en hiver comme en été.

Il est encore beaucoup plus important pour l'enfant aveugle que pour l'enfant clairvoyant, d'être toujours occupé, soit par le jeu soit par le travail.

« En un mot, élevez l'enfant aveugle comme étant destiné à vivre parmi les clairvoyants et comme devant, par sa tenue, par les habitudes de sa vie et par son travail, en différer le moins possible.

« Parlez-lui souvent, car ne pouvant lire sur la figure de ses parents la tendresse dont il est l'objet, il a besoin d'entendre leur voix plus souvent qu'un autre enfant. Quand il saura parler, interrogez-le souvent sur ce qu'il entend, sur ce qui l'entoure ; fournissez-lui l'occasion de vous questionner fréquemment, et répondez toujours affectueusement et avec détails à ses demandes enfantines.

« N'exprimez jamais devant lui la douleur que vous éprouvez de le voir privé de la vue; vos gémissements ne serviraient à rien et ne feraient que décourager votre enfant; qui ne pensera même pas à se plaindre de son sort si vous ne lui en donnez pas l'exemple. Encouragez-le, au contraire, à se passer le plus possible de l'aide d'autrui et, par là, vous le préparerez à une vie courageuse, utile et parfois même agréable.

« L'enfant-aveugle a, autant et plus qu'un autre, besoin d'instruction religieuse, il y a droit autant et plus que tout-autre; nous croyons inutile d'insister sur ce point qui n'est pas contesté.

« Il faut beaucoup exercer sa mémoire, car elle doit lui être un jour fort utile. L'aveugle aime énormément les récits. Faites-lui apprendre et raconter les beaux récits historiques et moraux qui sont dans toutes les memoires. Faites-lui des lectures à sa portée, en toute occasion.

« L'enfant aveugle ne se rendant compte des choses matérielles que par l'ouïe et par le toucher, pour lui faire connaître un objet matériel quelconque, il est nécessaire qu'il

le palpe dans tous les sens et, s'il s'agit d'espace ou d'étendue, il faut les lui faire mesurer. Mettez-lui donc entre les mains les objets que vous voulez lui faire connaître ; exercez-le à distinguer au tact les pièces de monnaie, les étoffes, les plantes et les fruits. Formez son oreille à reconnaître les sons, à distinguer, par exemple, la voix de telle ou telle personne, le chant de tel ou tel oiseau.

« Aussitôt que le jeune aveugle aura atteint l'âge auquel les autres élèves commencent à fréquenter l'école ordinaire, on devra solliciter instamment son admission à cette école en demandant au maître de l'interroger au moins aussi souvent que ses camarades clairvoyants; ou bien on lui fera donner une instruction particulière dans sa famille jusqu'à ce qu'il puisse être admis dans une école spéciale pour les aveugles. L'âge de dix ans est le plus généralement adopté; toutefois certaines écoles prennent les enfants aveugles dès l'âge de cinq ans. Les directeurs d'écoles d'aveugles seront toujours prêts à donner les instructions nécessaires sur le genre d'éducation et d'occupations qui conviennent le mieux à l'enfant ».

Il existe des écoles d'aveugles dans les villes suivantes:

Paris: Institut départemental des aveugles de la Seine, 5 et 7 rue Mongenot à Saint-Mandé (Seine) — Frères de Saint Jean de Dieu, 223, rue Lecourbe — Institution Nationale, 56, Boulevard des Invalides — Soeurs Aveugles de Saint Paul, 88, rue Denfert Rochereau.

Province: Alençon, rue de la Poterne — Amiens, Hospice Saint Victor — Angers, 53, rue Toussaint — Arras, 4, rue des Augustines — Auray, la Chartreuse — Bordeaux, 61, rue de Marseille; 110, chemin de Pessac — Chilly-Nazarin (Seine et Oise) — Clermond-Ferrand, 1, rue Sainte Rose — Déols (près Châteauroux, Indre) — Dijon, 39, rue de l'Ile — Laon, Institution Nôtre Dame — Larmay (près Poitiers) — Lille, 131, rue Royale — Lille Ronchin — Limoges, rue de Paris — Lyon (Vaise), 12 Chemin Saint Simon — Lyon, 20, rue du Chemin de la Rife (Villeurbanne) — Marseille, 2 Montée de l'Oratoire — Montpellier, 16, rue Saint Vincent de Paul — Moulins, aux Charmettes-Izeure — Nancy,

Maison Saint Paul — Nantes, rue du Frère Louis — Nice, chemin Saint Philippe — Poitiers, route de Bordeaux — Toulouse, 35 rue Monplaisir.

Lorsque l'enfant est indigent, l'*Association Valentin Haüy* lui fournit les livres et les appareils d'écriture et, soit par son entremise près des Conseils généraux ou municipaux chargés d'accorder des bourses, soit par celles trop peu nombreuses dont elle dispose dans quelques établissements de Paris ou des Départements, soit enfin par un secours destiné au trousseau, elle aplanit les difficultés que l'intervention de l'Etat ou de la Commune n'aurait pas supprimées et assure à l'enfant le bienfait d'une éducation religieuse, intellectuelle et professionnelle.

Voici ce qu'écrivait dans un de ses charmants rapports annuels, Madame Dussouchet, présidente de la Section de Patronage des Enfants: « On nous signale maintenant beaucoup de bébés aveugles, et la période de notre protectorat s'allonge aussi beaucoup, car les premières années si legères, si joyeuses pour les enfants voyants ou riches, sont bien lourdes pour nos petits infirmes.

« J'ai déjà dit comment se pratique notre protectorat: nous donnons des vêtements aux tout petits; de bons conseils et des instructions, parfois des secours à leurs parents. Comment refuser notre aide à des familles où très souvent 2 enfants, souvent 3 ou 4, parfois tous sont aveugles? En vertu de quelle loi fatale, de quelles hérédités, ces pauvres enfants sont-ils si lourdement frappés? En Normandie, non loin de Dieppe, nous connaissons une famille de très honorables travailleurs gagnant aisément leur vie; sur 4 enfants, 3 garçons de 6, 4, 2 ans sont aveugles; ils le deviennent à l'âge de quelques mois après d'affreuses souffrances. Ceux-là, au moins tendrement aimés et soignés, attendront paisiblement l'âge scolaire; mais lorsque le père est un cantonnier à 300 francs par an, ou un ouvrier de fabrique exposé aux chômages, le fardeau devient trop lourd et à tout prix les enfants doivent passer dans d'autres mains. — C'est pour cela qu'il nous faut plus d'argent pour nos Bourses. Ce n'est pas 19

bourses; c'est 20, c'est 50, c'est 100 que nous voudrions créer. Grâce à la somme relativement minime que représente une bourse, l'aveugle intelligent reçoit de bons principes et un métier approprié à son infirmité ; c'est un pauvre de moins pour plus tard, parce que la charité a été faite à temps ».

En 1900, l'*Association Valentin Haüy* a organisé à Chilly-Nazarin, village de Seine et Oise situé en pleine campagne, à une heure de Paris, une petite école pour les jeunes filles aveugles et arriérées.

C'est le premier établissement de ce genre crée en France. Il répond à un douloureux besoin et comble une lacune humiliante pour la charité française.

Cette création s'imposait depuis longtemps. Certes, en France, le nombre des écoles d'aveugles est plus que suffisant, puisque plusieurs d'entre elles sont loin d'avoir le chiffre d'élèves qu'elles souhaiteraient posséder, et que dans certaines regions deux ou trois de ces écoles sollicitent des préfectures la préférence pour instruire les titulaires des bourses départementales, lorsqu'il s'agit d'enfants intelligents et susceptibles de devenir de bons écoliers. Mais les pauvres enfants qui, en plus de la cécité, ont le malheur d'être impotents, arriérés, infirmes de corps ou d'esprit, sont repoussés de partout.

Il est absolument légitime et raisonnable de ne pas conserver dans une école d'aveugles intelligents ces déséquilibrés qui gênent et entravent le développement de leurs camarades moins déshérités. Mais ces malheureux enfants se trouvent condamnés à eller croupir dans un coin de mansarde où fatalement ils s'abrutiront de plus en plus, personne dans leur famille n'ayant le temps de s'occuper d'eux. Peu d'hospices reçoivent les enfants et, là encore, rien n'est combiné pour favoriser le petit développement dont ils sont capables.

L'*Association Valentin Haüy*, qui, en tout et partout, cherche le *bien des aveugles*, s'attachant à coordonner les efforts des établissements, des oeuvres, des personnes qui s'occupent d'eux, s'efforçant de combler les lacunes qui existent, a voulu entreprendre cette oeuvre si délaissée jusqu'ici. Une subvention qui lui a été accordée sur les fonds du *Paris-Mutuel* lui

a permis d'acquérir et d'approprier une modeste maison avec un jardin, et un généreux don d'une bienfaitrice anonyme l'a puissamment aidée. Toutefois cette création si utile reste une charge considérable pour l'Association; aussi a-t-elle l'espoir que des âmes charitables comprenant l'utilité de cette oeuvre viendront à son secours (1).

L'école est tenue par des religieuses de la Communauté des Soeurs Aveugles de Saint-Paul; il n'y a là rien à montrer qui soit de nature à étonner les visiteurs, à provoquer les admirations...; point de concert, de distribution de prix auquels on puisse inviter le public, rien qui puisse flatter l'amour-propre des professeurs. Il n'y a que la consolation, grande déjà, de voir ces pauvres petites créatures se dilater peu à peu. On sait, en effet, que, sur dix enfants aveugles même normalement doués, huit sont très negligés dans leur famille non par mauvaise volonté, mais par ignorance des parents, par manque de temps, par misère.

Or, s'il en est ainsi pour les enfants intelligents qui par eux-mêmes cherchent à s'occuper, à s'amuser, à se remuer, on juge de ce qui doit se passer à l'égard de malheureuses créatures inertes de corps ou d'esprit!...

Elles ont végeté dans les logements sales, étroits et insalubres, manquant parfois de nourriture et trop souvent d'air et de soleil. Quelle joie de pouvoir placer ces pauvres plantes rabougries dans une classe inondée d'aire et de soleil, dans un jardin situé en pleine campagne!...

Assurément l'éducation de pauvres enfants aveugles, arriérées ou idiotes, est une tâche bien modeste, œuvre toute de cœur, de dévouement; peut être même sera-t-elle peu comprise des hommes, mais certainement Dieu la bénira, car dans ces pauvres petits corps atrophiés, il y a des âmes...

---

(1) Les souscriptions, dons, offrandes de toute sorte, en argent ou en nature destinés à l'*Ecole pour les Jeunes filles aveugles et arriérées*, sont reçus ave la plus vive gratitude au siège de l'*Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles*, 31, avenue de Breteuil, Paris.

L'Association étant reconnue d'utilité publique est apte à recevoir tous, dons et legs. On peut créer un lit moyennant une rente de 600 fcs., un demi-lit 300 fcs.; le lit portera le nom du ou des Fondateurs.

L'*Association Valentin Haüy*, non moins désireuse d'éviter la cécité que de la soulager, étudie et vulgarise la prophylaxie. Afin de prévenir l'ophtalmie purulente qui, on le sait, cause 35 % des cas de cécité, elle répand et fait distribuer par les Municipalités et les personnes charitables qui s'y prêtent, des milliers de notices populaires intitulées : « Conseils aux mères qui ne veulent pas que leurs nouveaux-nés deviennent aveugles ».

Les divers recensements ont démontré qu'en France plus d'un tiers des aveugles (18.000 sur 49.000) doivent leur infirmité à une inflammation des yeux, qui survient peu de temps après la naissance et qu'on appelle l'opthalmie des nouveaux-nés. Les causes de cette maladie sont bien connues et peuvent être évitées. Une fois déclarée, la maladie peut être guérie. C'est donc l'ignorance et l'incurie des mères et des personnes chargées de soigner les nouveaux-nés qu'il faut prévenir.

Telle est en raccourci l'œuvre de l'*Association Valentin Haüy*, en ce qui touche les enfants aveugles. Cette œuvre, ses patronnesses la trouvent facile, car, comme disait si bien l'une d'elles que nous avons déjà citée : « En ce qui concerne les enfants, nos enfants, nous avons pu constater avec joie que si d'autres pays ont des écoles plus riches, des Instituts mieux dotés, des gymnases plus somptueux, aucun n'obtient les résultats obtenus chez nous ; que nulle part mieux qu'en France on ne s'en occupe avec ferveur et tendresse toutes chrétiennes, qu'un immense mouvement s'est créé en leur faveur, les enveloppe et ne s'arrêtera plus.

« Cela ne nous est pas difficile, parce que nous les aimons, nous aimons leur âme, nous aimons leur esprit. Dans ce petit être chétif ou malheureux nous voyons, nous préparons la jeune fille professeur dans un couvent, ouvrière dans un atelier ; l'accordeur pourvu d'une honorable clientèle, l'ouvrier faisant par son travail vivre sa famille ; enfin nous entrevoyons dans le lointain d'un rêve, l'organiste qui, sous les voûtes d'une cathédrale, inspire ou accompagne la prière de ses frères ».

J. B.

Le patronage dans la famille

des enfants vicieux et anormaux

Les causes de la criminalité juvenile, quoique multiples, sont de deux sortes bien distincts: *sociales* ou *biologiques*. Quand l'enfant est élevé par une famille indigne, les lois permettent d'enlever aux parents leurs droits de puissance paternelle en confiant à une famille etrangère, à une société d'assistance publique ou privée l'éducation de l'enfant enlevé du milieu délétère, où il serait devenu mauvais. Mais quand la famille est saine, honorable, et qu'elle a conscience de son devoir éducatif, il ne s'agit plus de l'éliminer comme facteur dissolvant, mais bien au contraire de le fortifier pour combattre en commun les mauvaises inclinations des enfants, qui, malgré tout, ne suivent point le droit chemin ; et cela en vue de le preserver contre des contaminations irréparables pouvant entraîner les pires conséquences.

La preservation de l'enfant dans la famille est donc une voie toute tracée qui n'a point été jusqu'ici suffisamment suivie, parceque l'on a toujours l'arrière pensée que les enfants deviennent mauvais parceque les parents les élèvent mal. Il est bien certain que le mauvais exemple donné, la faiblesse ou l'impuissance des parents, voire même leur incapacité et leur indifférence, sont autant de raisons de contagion du vice ou du crime; mais en tenant compte de ces facteurs, ont peut

hardiment proclamer, à l'honneur même des sociétés modernes que les familles honorables, pouvant élever convenablement leurs enfants, sont la grande majorité.

En conséquence il faut, quand la situation économique de la famille le réclame, organiser une assistance morale, combinée avec l'action familiale ; de façon à sauver les enfants qui ont besoin d'une intervention altruiste.

Si les causes de déchéance morale de l'enfant proviennent du milieu ambiant, la famille n'étant saine, il faudra recourrir à un placement familial soit à la campagne soit dans un quartier moins mauvais, bien entendu un lieu familial, qui soit le précieux viatique de tous les sentiments moraux. Si le mal est plus invétéré, on devra placer l'enfant dans une maison de preservation, comme il en existe déjà un peu partout ; mais pas en assez grande quantité pour avoir le service de l'assistance morale.

Cependant, avant de prendre telle ou telle mesure, il faudra que l'on sache exactement si la cause de déchéance morale provient d'une contamination purement superficielle ou si elle prend sa faveur dans l'état biologique de l'enfant, soit en raison d'une hérédité plus ou moins marquée soit à la suite d'un accident pathologique ou physiologique constaté.

Pour les anormaux, les degénérés, les arriérés il faut une intervention spéciale, qui devra être le soin non seulement de l'éducateur mai aussi du médecin psychiatre. Il est indispensable de créer pour eux des externats, des demi-pensionnats et surtout des internats pour leur amélioration morale et intellectuelle. Voyons maintenant comment, en supposant, par moyens d'education speciaux constituer organiser le patronage de la famille?

Jusqu'ici peu de nombreuses tentatives ont eu lieu, qui n'ont point donné tous les résultats désirables, parceque les moyens employés étaient trop restreints ou étaient basés sur des idées trop speciales.

Pour faire du patronage dans la famille il faut trouver dans chaque agglomeration, même les plus petites, des personnes d'élite pouvant, par simple esprit de solidarieté sociale, s'in-

téresser aux enfants des autres, quand ceux ci demandent une intervention étrangère. Depuis que nous avons fondé notre patronage familial, en 1900, les familles viennent chaque année, par centaines, réclamer notre concours moral; et nous avons pu, grace à la permanence continue de nos collaborateurs au siège social, faire beaucoup de bien aux enfants anormaux.

Mais l'action dans chaque groupement de la population n'a point été aussi efficace, parceque les concours donnés n'ont point été constants et persévérants. Au contraire, par tout où la volonté d'agir s'est affirmée, les résultats ont été concluants.

C'est par une fédération intelligemment combinée de nos éléments altruistes et moralisateurs que l'on peut organiser l'assistance familiale destinée à preserver l'enfance du vice et du crime.

On doit surtout prendre dans ces groupements patronaux les personnes qui ont les qualités d'éducation innées: c'est à dire les femmes et ceux qui sont des éducateurs par métiers, les instituteurs par exemple, en faisant entrer dans ces associations décentralisées tous ceux qui peuvent concourir au but préparé.

Sans donner des règles fixes, on peut dire en principe que la preservation de la jeunesse dans la famille, quand celle-ci est normale, mais seulement insuffisante et incapable, est chose pratique, pourvu que l'on trouve, pour ce *parrainage laïque*, des personnes en aussi grand nombre pour s'occuper sérieusement d'un ou de plusieurs enfants soumis à leur surveillance concurrement avec celle de la famille. Le premier élement de la lutte contre la criminalité juvenile et contre l'envoluement du vice est l'intervention directe sur l'enfant, quand il apparaît comme pouvant être contaminé facilement, et à la première manifestation de cette contagion. Le tuteur moral placé à côté de lui, pourra alors si non seul, du moins avec l'appui de l'association à laquelle il appartient, prendre des mesures preservatives de placement en dehors de la famille, si les moyens qu'il a employés sont restés sans effet.

Ce n'est que par un effort commun, basé sur la solidarieté sociale, que l'on peut arriver à combattre les ferments malsains pouvant entraîner dans le vice ou dans le crime les enfants de ceux, qui n'ont à se réprocher que d'être obligés pour vivre d'obéir à la loi fondamentale du travail.

LOUIS ALBANEL.

Anormaux physiologiques et anormaux indisciplinés

Education des indisciplinés - Délinquants mineurs

Institutions regardant les délinquants

La majorité des délinquants mineurs se recrute parmi les " anormaux ,, que leur famille laisse en état d'abandon. Parmi ces malheureux, il importe de distinguer ceux qui sont atteints d'une tare caracteristique; cécité, surdi-mutité, idiotie, épilepsie : ce sont les " anormaux physiologiques ,, qui trouvent place dans des établissements crées en vue de leur éducation particulière et dont les types les plus parfaits sont, en France, l'institution des jeunes aveugles, celle des sourds-muets ; l'asile de Bicêtre.

Nous ne nous occuperons point de cette sorte d'anormaux: ils ne sont pas nécessairement des êtres anti-sociaux. Il n'en est pas de même des anormaux atteints d'imbécillité légère, arriérés pédagogiques, indisciplinés et instables [1]).

[1]) Un " anormal ,, est-il incapable de fixer son attention en classe et par suite de suivre les cours : c'est un *instable*; ou bien, malgré sa facilité à exécuter un travail qui lui plait, la violence de son caractère le rend-elle incapable de subir la plus petite contrainte : c'est un *indiscipliné*; enfin, sans qu' il soit atteint d'imbecillité complète, son developpement intellectuel est il insuffisant pour son âge : c'est un *arriéré-pédagogique*. Avec le Dr. Bourneville, et contrairement à l'opinion generalement admise, nous distinguons, au point de vue éducable, *l'instable* de *l'indiscipliné* : L'instable est inoffensif. L'indiscipliné est dangereux ».

On ne peut procéder pour eux, comme pour les anormaux physiologiques, en les faisant interner dans des établissements spéciaux, de telle sorte que, s'ils se font exclure de l'école et si leurs parents les laissents se livrer à la mendicité ou au vagabondage, ils pourront commettre à la première occasion le crime ou delit qui les amènera devant les tribunaux. Il est donc sage de prévoir dans tout " anormal ,, de la deuxième catégorie, un futur délinquant dont la société a le devoir de se preserver en lui faisant donner une éducation appropriée. Il convient, en vue de cette éducation spéciale, de séparer d'abord ces anormaux des autres enfants et de les sélectionner ensuite, suivant les déformations morales qu' ils présentent [1]).

Le D.r Bourneville, le professeur Binet, ont préconisé les méthodes médicales, pédagogiques et psychologiques qui permettent de classer les anormaux, mais le cadre étroit de ce rapport ne nous permet pas d'entrer dans le détail des procédés éducatifs qu' il convient de leur appliquer et qui ont d'ailleurs été longuement exposés par le maître Bourneville. Le Directeur de Bicêtre pose toutefois un principe qu' il est nécessaire de consigner ici, parce qu' il est la base de tout travail sur l'éducation des anormaux indisciplinés. Ceux-ci doivent tout d'abord être changés de milieu. " Insupportables chez eux, les anormaux indisciplinés deviennent plus malléables avec des étrangers ,,. Or, l'éducation et l'assistance des anormaux dans des asiles ou des écoles spéciales ne sont pas encore organisées en France [2]). Nons allons voir, à pros pos des mineurs délinquants que, de l'organisation d'Asile-pour les anormaux dépend pourtant, en partie, la solution

---

[1]) Sur l'initiative de M. Marcel Chalov, inspecteur général de l'Instruction publique, une commission a été nommée sous la Présidence de M. Léon Bourgeois, pour étudier dans quelles conditions l'enseignement primaire pourrait être donné aux anormaux.

[2]) Sur 207 enfants moralement abandonnés (loi du 24 juillet 1889) appartenant à 127 familles et examinés médicalement, 145 présentajent des tares physiques on psychiques, sur ces 127 familles, la presque totalité, 124, était anormale (Extrait du Rapport si remarquablement documenté et intéressant de M. Ogier, Directeur des Services administratifs au Ministère de l'Interieur).

du problème qui préoccupe le plus vivement à l'heure actuelle les juristes et les philanthropes : la diminution de la criminalité.

***

Il est tel cas cependant où l'autorité publique intervient en France, non pas en faveur des " anormaux ,, mais dans un ordre d'idées parallèle, pour tous les enfants que l'indignité de leurs parents place en état d'abandon moral. Il faut remarquer, en effet, que les enfants qui ont sous les yeux les pires exemples, ou sont victimes de mauvais traitements, peuvent devenir aisément des anormaux. Peut être auraient-ils réussi à triompher, par l'éducation, des tares héréditaires mais ils ne peuvent se soustraire aux suggestions mauvaises qui évoluent sans cesse autour d'eux dans le milieu familial. Il est donc hautement moral d'enlever des enfants encore sains d'esprit à l'éducation anti-sociale que peuvent leur donner des parents indignes. Antérieurement au vote des lois de 1889 et 1898, les tribunaux français qui avaient à se prononcer sur les délits commis par des mineurs se réferaient uniquement aux articles 66 e 67 du code pénal et condamnaient ou acquittaient, suivant que les prévenus avaient agi avec ou sans discernement. Dans ce dernier cas, deux seules solutions pouvaient intervenir : l'enfant était remis à ses parents ou envoyé en correction et soumis aux dispositions de la loi du 5 août 1850 sur le patronage des jeunes détenus. Mais les tribunaux, pour ne pas mettre en contact des mineurs susceptibles de relèvement moral, avec de condamnés absolument vicieux, se prononçaient le plus souvent pour la remise aux parents : si le milieu familial était mauvais, le delinquant mineur, bien loin de s'amender, se pervertissait davantage.

Intervinrent les lois du 24 juillet 1889 sur la protection des *enfants moralement abandonnés* et celle du 19 avril 1898, sur la répression des violences, actes de cruauté et attentats commis *envers les enfants* : en exécution de la loi de 1889, la déchéance de la puissance paternelle est prononcée contre

les parents " auteurs ou complices de crimes commis envers leurs enfants ,, ou qui par " leur ivrognerie habituelle, leur inconduite notoire et scandaleuse, ou par leurs mauvais traitements compromettent la santé, la sécurité, la moralité de leurs enfants ,,. Le Tribunal décide si la tutelle est constituée dans les termes du droit commun, ou si elle est exercée par l'Assistance publique. Dans ce dernier cas, l'enfant moralement abandonné prend rang dans le service des " enfants assistis ,, qui cherche à l'amender, s'il y a lieu, par le placement familial chez d'honnêtes gardiens.

La loi du 19 avril 1898 va plus loin : elle assimile, quant aux sanctions, l'enfant *victime* de crimes et délits à l'enfant *coupable* de crimes et délits et prévoit pour ces deux catégories si différentes, le même traitement : la remise — à défaut d'un parent ou d'une institution charitable — à l'Assistance publique. Les lois de 1889 et 1898 sont donc des lois de préservation sociale et de relèvement moral à l'égard des enfants victimes ou coupables — susceptibles, plus que tous les autres, de devenir des anormaux et des délinquants.

Ajoutons à ce bref resumé de la législation française, relative aux mineurs délinquants, que si la loi s'est efforcée tout à la fois de prévenir le délit et de permettre à l'enfant criminel de s'amender, elle présente pourtant encore une grave lacune. Alors, en effet, que toutes les nations étrangères ont consideré qu'il était un âge où l'irresponsabilité de l'enfant était absolue et ne pouvait entraîner pour lui. aucunes poursuites judiciaires, les articles 66 et 67 du code pénal français, amendés par la loi du avril 16-1906, ont fixé la majorité pénale à 18 ans. Au dessous de cet âge le délinquant mineur, eût il de 5 à 8 ans, sera, à l'appréciation du juge, soit acquitté comme ayant agi sans discernement, soit condamné et envoyé en correction jusqu' à sa majorité. Au contraire, en Italie, par exemple, le délinquant mineur au dessous de l'âge de 9 ans, est considéré comme absolument *irresponsable*. La législation française de l'enfance abandonnée et criminelle serait plus humaine, si elle s'inspirait de l'exemple de l'Italie, et fixait un âge au-dessous duquel le délinquant mineur ne

pourrait être l'objet d'aucune condamnation judiciaire — quitte au tribunal à proclamer la déchéance de la puissance paternelle et à remettre l'enfant à la garde de l'autorité publique.

*
* *

C'est grâce à l'intervention des *Comités de défense des enfants traduits en justice* et des Institutions ou Sociétés de *sauvetage de l'Enfance*, *Patronages des libérés*, que les articles 66 et 67 du code pénal et les lois de 1889 et 1898 peuvent être appliqués dans l'esprit le plus large et le plus généreux par les Tribunaux français.

Les Comités de défense des enfants traduits en justice, d'accord d'ailleurs avec les magistrats, assurent au mineur délinquant une protection dès son arrestation. Ils lui choisissent un défenseur et interviennent auprès du juge d'instruction afin que l'enfant soit, selon les cas, rendu à sa famille, ou confié à une Société de patronage ou, en dernière analyse, envoyé en correction.

Les Sociétés ou Institutions de patronage viennent réclamer le délinquant mineur, prévenu ou condamné par le Tribunal et s'efforcent de l'amender, si elles sont organisées dans ce but; ou bien elles le confient à des institutions spéciales, ou à des familles qui feront son éducation morale. Malheureusement les Sociétés de sauvetage de l'Enfance ne sont pas encore assez nombreuses en France [1]), de telle façon que le sort de l'enfant délinquant sera différent, selon qu'il aura eu ou non la chance de trouver un Comité de défense ou une Istitution de patronage près du Tribunal, chargé de le juger. Il serait nécessaire de faire cesser ces inégalités en favorisant l'organisation de très nombreuses Sociétés de patronage et par la création d'Etablissements spéciaux auxquels seraient confiés les délinquants mineurs, acquittés comme ayant agi sans discernement. La loi du 28 juin 1904 a prévu des Ecoles professionnelles pour l'éducation des enfants mo-

[1]) On compte seulement une douzaine de Comités de défense et beaucoup de Sociétés de patronage, faute de ressources, ne fonctionnent que sur le papier.

ralement abandonnés, ou auteurs de crimes et délits à l'Assistance publique en exécution des lois des 1889 et 1898. A cet exemple et, en attendant que les Conseils généraux trouvent les ressources nécessaires pour la construction de ces établissements départementaux, l'Etat a le devoir de se préoccuper du sort des " anormaux ,, qui par hérédité ou par suite de l'éducation anti-sociale qu'ils ont reçue, peuvent devenir si aisément de délinquants. Puisque la majorité de ceux-ci se recrutent parmi les " anormaux indisciplinés ,, il convient de prévoir des Asiles-écoles spéciaux pour leur éducation. Au reste, ce n'est pas seulement en France, mais dans toute l'Europe que le besoin de ces établissements se fait sentir [1]). Tous les pays auraient intérêt à prévenir la criminalité en se ralliant au voeu de la Ligue française de l'Enseignement: " *qu'il soit crée des internats ou des écoles d'apprentissage pour les jeunes vagabonds et pour les élèves indisciplinés des écoles primaires* ,,.

Bibliographie. — *Rapport du service central de l'Inspection générale administrative* (OGIER - année 1903).

Etude sur la législation et les institutions relatives au patronage en France (PAUL CUCHE professeur à la faculté de droit. Annales de l'Université de Grenoble - 1.^{or} trimestre 1906).

Principales lois Italiennes sur l'Assistance (publiées en français par MARESCAL, inspecteur général des Services administratifs au Ministère de l'Interieur).

---

[1]) " Le nombre des idiots et des imbéciles en Angleterre et dans le pays de Galles est d'environ 46.000 et il n'y a que 3.400 cas traités dans les asiles de charité ,, (Mesures prises en faveur des anormaux en Angleterre et dans le pays de Galles par M. FLECTCHER BEACH).

" La situation des anormaux est des plus précaires encore en Belgique. " Nous n'avons que des embryons d'œuvres se developpant au hasard, au " gré de la charité, au gré d'administrations isolées, au gré d'intérêts privés; " cela est insuffisant et inefficace ,, (Dr. BOULENGER, médecin adjoint de l'enseignement spécial à Bruxelles).

" Les enfants, faibles à un degré quelconque, mais susceptibles de developpement, forment en Suisse un total de *7667* unités sur lesquels *1000* enfants sont traités (D.r GUILLAUME, Directeur du bureau de statistique du département fedéral à Berne).

" On évalue à 40.000 le nombre des arriérés intellectuels et moraux perfectibles qui sont au point de vue éducatif plus delaissés en France que les aveugles et les sourds-muets (Rapport de M. MARCEL CHARLOT) ,,.

Les jeunes délinquants et l'Assistance publique (ROLLET - Revue Philanthropique, 10 mars 1903).

Les enfants anormaux (BOURNEVILLE Dr. de Bicêtre, Congrès de Liège).

Méthodes pour permettre de reconnaître les arriérés de l'intelligence (BINET, Dr. du laboratoire de psychologie physiologique).

Rapport de M. MARCEL CHARLOT, inspecteur général, pour la constitution d'une commission chargée d'étudier la question des enfants anormaux (*Revue Pédagogique* 19 nov. 1904).

Rapports presentés au Congrès de Liège sur l'éducation des anormaux (1905).

HÉLÈNE MONIEZ.

Tribunaux pour enfants aux États Unis

Considérer l'enfant traduit en justice comme un malade a guérir et non comme un coupable à punir; avoir pour juges de l'enfance des magistrats spécialistes comme on a des médecins spécialistes; prescrire à ces magistrats d'observer l'enfant plus que le délit; instituer par un ingénieux système de sanctions bienveillantes le traitement patient et méthodique de la maladie morale de l'enfant; enfin intéresser les parents à la guérison, telles sont les bases sur les quelles reposent les tribunaux d'enfants aux États Unis.

Le premier de ces tribunaux à été crée par l'état d'Illinois à Chicago en juillet 1899; aujourd'hui 24 États de l'Union les ont adoptés.

Chacun de ces États ayant sa propre législature et sa propre organisation judiciaire, les tribunaux pour enfants aux États Unis sont assez différents les uns des autres.

Tous présentent cependant des traits caractéristiques communs, dont la réunion définit ce qu'on peut appeler le tribunal type.

Ces traits communs sont :

La spécialisation du tribunal;

La suppression de la prison;

La mise en liberté surveillée.

1.° La spécialisation du tribunal.

Le tribunal est exclusivement réservé aux enfants et tous les enfants traduits en justice lui sont amenés.

Le tribunal des enfants est toujours constitué par un seul juge. Ce magistrat n'est plus le juge anonyme qui rend une sentence et qui disparaît de la vie de l'enfant. Il est un tuteur auquel la société remet le soin de l'enfant. Il siège au tribunal pour faire le diagnostic d'une maladie et diriger un traitement pendant des mois, des années peut-être.

Ce rôle de médecin traitant n'est possible qu'à un juge permanent et spécialisé.

La spécialisation du tribunal s'affirme encore par une salle d'audience particulière d'où l'on cherche à éloigner les curieux afin de ne pas donner à l'enfant la vanité malsaine de se sentir un point de mire.

Enfin, procédure et sanctions spéciales: ni ministère public, ni avocat au tribunal des enfants.

Le juge est aidé de functionnaires spéciaux, les délégués du tribunal; nous parlerons d'eux tout à l'heure en expliquant le mécanisme de la liberté surveillée dont ils constituent le ravage essentiel; nous nous bornons ici à noter leur rôle préliminaire d'auxiliaires du juge, préparant les dossiers, faisant les enquêtes nécessaires sur l'enfant, sa famille, son logement, son voisinage.

Le tribunal est l'appui et le protecteur de tous les enfants; non seulement les enfants délinquants mais les enfants martyrs, les enfants exploités, les enfants en danger moral lui sont amenés.

2.° La suppression de la prison.

L'enfant arrêté n'est jamais enfermé dans la salle commune du poste de police; l'enfant condamné n'est jamais condamné à la prison commune.

Il est inutile d'insister: tous ceux qui se sont occupés de l'enfance sont unanimes à proclamer la nécessité de séparer absolument les enfants des prévenus et des condamnés adultes.

3.° La mise en liberté surveillée.

La réhabilitation, le sauvetage d'un enfant doit être autant que possible l'oeuvre des parents.

Nul d'ailleurs n'est aussi capable de cette tâche que des parents de bonne volonté; et souvent quelques conseils et un peu d'aide leur suffirait pour devenir les meilleurs agents de la réforme morale d'un enfant.

Toutes les fois donc que la famille en sera digne, elle sera associée aussi étroitement que possible à l'oeuvre du Tribunal. L'enfant délinquant lui sera remis, mais sous la surveillance active et dévouée d'un délégué du tribunal chargé par le juge de la tâche délicate de surveiller, d'instruire, de moraliser, de réformer enfin l'enfant.

Le délégué empêche les enfants qui lui sont confiés de mendier ou de vagabonder; il les aide à trouver du travail et les envoie à l'école ou à l'atelier, et il fait tous les 15 jours au tribunal un rapport détaillé sur la conduite de ses pupilles.

Tous les 15 jours aussi, le tribunal tient une audience spéciale où comparaissent tous les enfants en surveillance; le juge fait subir à chacun d'eux une sorte d'examen de conscience et distribue louanges ou blâmes.

Si les notes sont très bonnes depuis longtemps l'enfant est définitivement débarrassé de toute surveillance; mais l'enfant incorrigible sur qui la tutelle du délégué n'a eu aucune prise est enlevé à sa famille et peut-être envoyé en correction même sans nouveau délit.

L'enfant reprend donc sa vie habituelle, mais il reste sous la tutelle du tribunal qui peut toujours employer vis à vis de lui les sanctions sévères qui pourraient devenir nécessaires.

Cette collaboration du tribunal et de la famille au sauvetage moral de l'enfant a donné partout où elle a eté instituée d'excellents résultats.

Il faut se garder pourtant de voir dans la liberté surveillée une panacée universelle; elle ne portera ses fruits que si

elle est appliquée avec discernement envers des enfants qui ont encore de bons sentiments et dont le foyer est resté à peu pres honnête.

Quand l'enfant est incorrigible, récidiviste ou que sa famille est un milieu funeste pour lui, il faut employer le placement à la campagne, la maison de réforme, la colonie pénitentiaire.

Mais, si l'enfant n'a pas commis de délit antérieur, si sa famille est honorable et seulement négligente ou trop occupée, le tribunal américain ne rompt pas la vie familiale et laisse l'enfant au foyer en chargeant le délégué de compléter l'œuvre des parents et d'ajouter à la vie de l'enfant le principe moral qui faisait défaut.

⁂ — Pour beaucoup des enfants traduits en justice la faute n'a été que légère et accidentelle et ils n'ont besoin que d'un peu d'aide et de secours pour se relever; le tribunal juvénile leur prêtera cette aide et grâce à lui peut-être il sera moins difficile à l'enfant voleur ou vagabond de rentrer dans le droit chemin.

Nous ne sommes pas de ceux qui apitoyés par les souffrances ou la dureté des châtiments demandent des adoucissements qui aboutissent presque à la suppression de toute sanction.

Il ne faut pas énerver la répression; elle est absolument utile à la société et elle constitue un frein nécessaire pour le trop grand nombre de ces enfants qui n'ont appris aucune règle morale.

Les acquittements intempestifs amènent fatalement la récidive, et sont aussi désastreux que les envois en correction trop précipités. Pour ramener un enfant au bien il faut d'abord le comprendre et c'est une tâche difficile pour laquelle il faut infiniment de patience et d'expérience. Il semble donc nécessaire de confier tous les enfants traduits en justice à des magistrats ayant le temps, le goût et le devoir spécial de s'en occuper, pouvant ainsi étudier plus à loisir chacun de ces enfants, et ayant en même temps à leur disposition,

entre l'acquittement inéfficace et la separation de l'enfant de sa famille, cette solution intermédiaire de la liberté surveillée.

Les tribunaux pour enfants ont donné depuis sept ans des résultats remarquables qui leur ont gagné la faveur publique, l'approbation des amis de l'enfance, l'appui de la police et des magistrats.

Par une sorte de privilège qui s'attache aux reformes saines ils ont trouvé dès le début les instruments qui devaient les mettre en valeur; les juges des enfants ont été partout bien choisis; les magistrats qui ont brigué cet honneur en étaient dignes; amis de l'enfance, ils sont devenus des spécialistes de l'enfance; plusieurs d'entre eux sont aujourd'hui connus et admirés du grand public américain.

Les statistiques ont démontré d'une façon éclatante qu'à Chicago, à Denver, à Indianapolis, à New-York, dans toutes les villes où fonctionne le tribunal pour enfants, la récidive enfantine a diminué dans une énorme proportion.

Convaincus que cette institution si féconde sur le sol américain peut etre transplantée en France et produire les mêmes fruits, nous émettons le voeu :

1.° Qu'il soit crée dans les villes importantes un tribunal spécialement réservé aux enfants et où siègeront des magistrats spécialistes.

2.° Que ces magistrats appliquent le système de la liberté surveillée toutes les fois que l'enfant et sa famille en seront dignes, et qu'ils seront assistés à cet effet par des délégnés soigneusement choisis.

M. JULHIET.

Nos orphelins pauvres

Dans un rapport intéressant présenté l'année dernière au Premier « Congrès international d'éducation familiale », la Fédération Belge des Ex-Orphelins s'est attachée à faire ressortir nettement la supériorité du régime hospitalier, appliqué à nos orphelins pauvres, sur le régime de la mise en pension à la campagne. Le directeur d'orphelinat et le nourricier y sont décrits de main de maître; puis des chiffres officiels, indiscutables, viennent donner une idée exacte des resultats de part et d'autre.

Et cependant les débats qui se sont engagés à propos de cette importante question n'ont pas pris l'ampleur que nous aurions voulu leur voir imprimer. Dès lors l'Alliance Fraternelle des Ex-Orphelins de Bruxelles a jugé utile de revenir sur la matière: le second « Congrès international d'éducation familiale » lui en fournit précisément l'occasion. Par des arguments concluants elle espère rallier à ses vues quantité de gens qui persistent à se déclarer hostiles au séjour des orphelins dans un asile ad hoc, simplement parce qu'ils n'envisagent pas les choses sous leurs diverses faces. En résumé vous prouverons que:

1.° *la mise en pension à la campagne a des vices rédhibitoires, qu'il est très difficile, disons même impossible, de faire disparaître totalement*;

2.° *l'orphelinat moderne peut s'organiser de façon à les éliminer tous, par des procédés simples et pratiques*;

3.° *quels que soient les défauts que puisse présenter l'orphelinat, il est toujours possible de les corriger graduellement*;

4.° *les pays voisins, chez qui la mise en pension est en vigueur sur une vaste échelle, sont unanimes à lui adjoindre l'orphelinat comme correctif.*

C'est ce même *correctif* que, transitoirement, nous réclamons pour Bruxelles, et qu'on s'obstine à nous refuser.

***

I. - Nous commençons donc par prétendre que la mise en pension est entachée de vices essentiels.

Le vice predominant c'est son impuissance complète dans le domaine moral: impuissance à introduire ce qui manque, à supprimer ce qui nuit. Or, comme le dit très judicieusement un penseur d'élite, « les orphelins, les enfants naturels, et le reste de la série des déshérites, témoignent d'un précoce et rare dévoloppement intellectuel ou d'une notable et immédiate infériorité morale » (1). Dans la capitale surtout coexistent ces deux situations diametralement opposés — les mille ressources de la grande ville favorisent singulièrement l'éclosion des intelligences vives, mais elles barrent en même temps la route aux médiocrités. Il n'y a pas de milieu! La statistique à ce sujet que nous avons sollicitée vainement depuis plus de deux ans — l'autorité compétente l'a faite, mais ne la publie pas — le prouverait amplement.

Tout développement brillant mais anormal des facultés demande, et cela se conçoit aisément, à être conduit et dirigé; tout affaissement de l'intelligence doit être conjuré par des moyens énergiques.

Et qui choisit-on pour effectuer ce travail d'Hercule?

Des gens qui manquent totalement d'initiative; ou bien des gens qui, s'ils en ont une certaine dose, l'utilisent dans leur intérêt propre. Au dévoûment nul n'est tenu, n'est-ce

(1) DANIEL GAVET, Mes pages intimes.

pas? Le dévoûment, cela ne se commande pas, et surtout cela ne se paie guère.... Dès alors, vis-à vis des pupilles particulièrement doués, ces éducateurs improvisés sentent leur infériorité et leur en gardent rancune, saisissant toutes les circonstances pour humilier les intrus. D'autre part, vis-à-vis d'enfants arriérés et timides ils ont bien vite épuisé leur maigre provision de patience, et les petits infortunés ne tardent pas à ressentir les tristes effets des variations d'humeur du « maître ».

Alors qu'arrive-t-il en fin de compte?

Les uns s'emportent, tournent mal, ne fût-ce que par ressentiment. Les autres désertent, ou crèvent de faim..... L'infime minorité seule marche droit, par tempérament.

Et qu'on ne dise pas: nous changerons cela. On ne change pas les milieux: on les subit, ou bien on les évite. A moins que de les préparer, ce qui suppose un bouleversement complet dans l'éducation des masses. Et quel serait le point de départ, la base de ce bouleversement? — L'école!

Or, si les nourriciers — ou mieux les futurs nourriciers — doivent être façonnés à l'école pour leur mission à venir, autant vaut se passer d'eux; autant ouvrir immédiatement toutes grandes ouvertes les portes d'un asile approprié, d'une école, d'un orphelinat aux sans-parents dont on sent l'impérieuse nécessité de diriger l'éducation.

***

Un second vice essentiel de la mise en pension à la campagne c'est l'absence d'uniformité dans les tendances éducatives.

Tous les éducateurs de l'époque actuelle sont unanimes à vouloir imposer à la famille et à l'ecole un sage parallèlisme dans l'action. Ils constatent que la maladresse des parents ne paralyse que trop souvent les efforts de l'instituteur qui cherche à éduquer ses élèves suivant les exigences du siècle. Et cependant ces parents sont généralement de bonne foi; ils désirent sincèrement pour leur progéniture le maximum du développement intellectuel et du perfectionnement moral.

Les nourriciers de nos orphelins ont, eux, chacun une conception différente de leur rôle d'éducateurs « d'occasion ». Plus exactement ils n'en ont aucune. Les mieux intentionnés soignent pour la nourriture du corps, oubliant ou négligeans d'y ajouter le pain de l'intelligence. Ils en ont reçu eux-mêmes une si légère portion! Puis, ce ne sont pas leurs enfants propres dont on les charge, n'est-ce pas? L'avenir pour ces mioches se présentera donc comme il voudra: les nourriciers s'en lavent les mains. Chacun à sa manière tâche d'arranger les choses de façon à avoir le moins d'embarras possible par « l'étranger ». La loi n'établit à ce sujet aucune responsabilité, n'organise aucun contrôle. D'ailleurs comment s'y prendrait-on pour forcer quelqu'un à voir clair, pour l'obliger à agir intelligemment?

Dès lors les pupilles arrivent dans la vie réelle comme ils peuvent jouissant du présent — quelquefois! — mais sans se douter le moins du monde des déboires qui peut-être les attendent sur la route épineuse où plus tard ils auront à se mouvoir tout seuls. Aussi leur désillusion risque d'être bien pénible: que voulez-vous? on ne leur en a jamais parlé...

L'unique moyen de supprimer la diversité ou la pauvreté des conceptions c'est de supprimer le système où elles se rencontrent, ou tout au moins de les modifier de fond en comble.

Nous n'examinerons pas ici quelles mesures sont capables de régénérer le système en question. Nous nous contenterons de rappeller le mot de l'abbé Lemire, député de Dunkerque, à propos du projet de réorganisation prochaine de la bienfaisance publique en France: « Ceux qui n'ont *feu* ni *lieu*, d'ordinaire n'ont *foi* ni *loi* ». Le mal réside donc dans la position sociale et l'absence de ressources des individualités à qui on s'adresse.

Quoi qu'on fasse pour remédier à la situation, rien ne conduira plus sûrement au but qu'on se propose, que l'orphelinat moderne.

***

II. - Le directeur de cet établissement, s'il est adroit, s'il choisit ses collaborateurs avec discernement, s'il les façonne à sa main, peut, à force de fermeté et de procédés judicieux empruntés à la saine pedagogie, redresser bien des caractères qui tendent à se difformer; tout au moins peut-il prévenir les chutes mortelles que précipite et rend inévitables l'incurie du nourricier. Il bâtit sur un terrain solide dont il dispose librement et sans exploiter les tendres plantes qu'on lui confia. Sans doute il y aura des sujets rebelles au traitement imposé; peut-être même se verra-t-il astreint à écarter quelques brebis galeuses, mais l'immense majorité de ses pupilles aura bien vite fléchi devant l'inflexibilité qui n'exclut pas une sollicitude éclairée et toute paternelle. Une main de fer ne peut-elle porter un gant de velours?

Si le directeur d'orphelinat, comme nous le voyons, est capable de faire disparaître ce qui nuit, à plus forte raison il sera à même — la tâche est moins rude — d'édifier quelque chose de bien et de durable avec des matériaux que le nourricier dédaigne ou dont il ignore le maniement.

Inutile d'ajouter que l'action directoriale est une et indivise, que chez son personnel tout converge vers le même but. Il dépendra uniquement de lui et de son ascendant solidement assis, que la grande famille dont il est le chef respecté, soit animée de ce bel esprit de solidarité qui constitue la base de la société et la principale garantie de sa prospérité.

***

III. - Parce qu'un grand nombre d'orphelinats ne sont pas organisés selon les dernières exigences de la pédagogie rationnelle, ni outillés comme il le faudrait,d'aucuns en concluent à des vices inhérents au régime. C'est une grave erreur, disons même une erreur voulue. Rien n'est parfait ici-bas; mais ce que l'on appelle des vices constitutionnels qui doivent forcément se produire et se maintenir avec le régime hospitalier, ne sont tout au plus que des imperfections acci-

dentelles qu'il y a toujours moyen d'écarter. De ce que certaines catégories d'artisans boivent volontiers la goutte, faut-il en déduire que leur métier est un métier d'ivrognes, d'alcoolisés? Qui le prétendra?... C'est cependant un raisonnement de l'espèce que tiennent les partisans irréductibles de la mise en pension, lorsqu'on leur parle de la nécessité d'organiser un orphelinat communal à Bruxelles.

On accuse surtout le régime hospitalier:

1. - de ne pas se modeler sur la vie réelle, c'est-à-dire de ne pas permettre aux sans-parents de se mesurer suffisamment avec les grosses difficultés de l'existence;

2. - de rendre la discipline fort difficile à exercer;

3. - de ne pas empêcher efficacement la démoralisation, c'est-à-dire l'affaiblissement physique et moral par des pratiques honteuses.

Examinons un moment chacun de ces points.

***

La vie réelle, c'est la pleine responsabilité des actes émanant d'un individu, avec toutes les conséquences que ces actes comportent; c'est le frottement continuel avec d'autres individus, constituant une société redoutable à cause de son égoïsme immense. De là la nécessité permanente de prévoir, de combiner, d'imaginer des moyens pour sortir honorablement de la lutte contre l'ennemi: la concurrence, l'adversité, la misère. Or, voyez si les orphelinats bien tenus n'établissent pas nettement le principe de la plus entière responsabilité; considerez par exemple ce qui se passe à Gand:

Côté des garçons. — « Les enfants de 3 à 8 ans vont à l'école gardienne communale située dans le voisinage de l'etablissement, ou suivent les classes inférieures de l'école communale annexée à l'orphelinat. Les pupilles de 8 à 14 ans suivent les cours d'une école primaire; ils s'y rencontrent avec d'autres enfants d'ouvriers ou de bourgeois. A 14 ans les pupilles peuvent ou bien se rendre chez des patrons établis dans la ville afin d'y apprendre un métier, ou bien suivre une des écoles professionnelles communales. —

Le choix des professions se fait en tenant compte, avant tout, des dispositions des elèves, de leur état de santé, de leurs prédispositions physiques et dans une certaine mesure, des désirs exprimés par les parents des pupilles ».

Nous voilà bien loin de la claustration de jadis, qui décidément laissait les enfants dans l'ignorance la plus complète par rapport à ce qui se pratique dans le monde.

Côté des filles. — « Des pupilles doivent faire face à elles seules, sans l'aide de servantes, à toutes les exigences du ménage de l'orphelinat et entretenir en outre le linge et les vêtements d'autres institutions de bienfaisance. Elles confectionnent toutes les pièces de leur trousseau d'orpheline et de leur trousseau de sortie, dont les modèles sont en rapport avec la situation qu'elles vont occuper dans la vie. Aucune pupille ne passe plus d'un mois consécutivement dans l'atelier de couture; elles passent ensuite à la cuisine, à la buanderie, dans les salles à repasser, à la cuisine de la classe ménagère, etc. — Les soins maternels que chaque orpheline adulte doit donner quotidiannement à une orpheline plus jeune les initient à tous les soins familiaux que réclament de jeunes enfants (1).

On se demande en vain comment le nourricier s'y prendrait pour faire sentir davantage à son — ou à sa — pupille la responsabilité qui l'attend dans l'avenir. Prétendrait-on par hasard que l'apprentissage de la vie exige, que les déshérités du sort aient réellement faim, et souffrent par intervalles du froid et des mauvais traitements? Nous trouvons l'épreuve absolument superflue, et si elle fait partie du programme de la mise en pension à la campagne, supprimons le système bien vite!

***

La discipline est difficile à maintenir, surtout dans les orphelinats des grands centres: tel est le second reproche qu'introduisent les adversaires du régime hospitalier. Donc,

(1) Les Orphelinats des Hospices Civils de Gand à l'Exposition de Liège. CH. VERSTRAETE: Des établissements charitables considérés au point de vue de l'amélioration et de l'éducation de la classe ouvrière (1876).

supprimons les asiles! s'écriaient les édiles Bruxellois de 1810. Gardons nous bien de les rétablir! ajoutaient à diverses reprises leurs successeurs sur la basane municipale.

Nous ne comprenons rien à cette façon d'agir.

Comment! si une garnison, un régiment entier se révolte, supprime-t-on l'armée?..... En 1905 la rébellion a sévi parmi l'équipage de certains bâtiments de guerre Russes: le tsar a-t-il supprimée sa marine?

Passons. En 1864, de nombreux abus et de regrettables faits ayant été constatés à l'orphelinat de Gand, le service intérieur fut entièrement réorganisé. La direction en fut confiée à un ancien officier qui écrit textuellement: « Un mauvais résultat obtenu ne détruit en rien les principes de justice, d'humanité et d'organisation sociale qui justifient et nécessitent la création de ces etablissements. Il prouve seulement que les administrateurs n'ont pas su trouver la vraie voie qui devait les conduire au but à atteindre. C'est un remède par trop commode que de supprimer ce que l'on n'a pas su diriger, au lieu de chercher les causes de l'insuccès et de modifier ce qui est vicieux ».

Pour rétablir la discipline, devenue à ce moment-là totalement nulle, le nouveau directeur introduisit le régime en vigueur à l'école des Enfants de troupe, où il avait été professeur, dans les 40 annees passées depuis, cette organisation a été conservée dans ses grandes lignes, mais mitigée dans ses détails, conformément aux données nouvelles de la saine pédagogie. Anvers, Louvain, Liége, etc. ont modifié leurs institutions suivant le même modèle, en tenant compte des exigences locales. Et voilà comment on réalise sans peine dans les principales villes du pays, ce que la capitale prétend ne pas être à même de faire. Est-ce admissible?

***

La troisième accusation est la plus grave.

Certes il y a eu dans des orphelinats — comme d'ailleurs dans des pensionnats de diverses catégories — des cas d'immoralité communicative. Mais il faut bien en convenir, ces

tristes faits ne sont possibles que lorsque les enfants manquent de surveillance active, qu'ils trouvent moyen de s'isoler, qu'ils subissent la contagion de l'exemple, que trop de loisirs permettent à leur imagination de vagabonder, que (et ceci a son importance) la nourriture renferme trop d'excitants et trop peu de calmants. Qui prétendra que ces cinq causes primordiales ne puissent être écartées aisément à l'orphelinat? D'autre part — et nous n'en dirons pas davantage — qui nous démontrera que la mise en pension à la campagne ne crée pas précisément ces mêmes causes, et pourtant leur déplorable et fatal effet?....

* * *

IV. — A défaut de démonstration concluante on pourrait, comme cela se pratique couramment, affirmer le bien-fondé de sa thèse sans l'appuyer de preuves sérieuses. C'est ainsi que procède par exemple le rapporteur de 1875 (1) qui écrit: « Si l'on avait jugé les orphelinats plus favorables aux enfants que la mise en pension de ceux-ci, on n'eût certes pas hésité à adopter cette misure ». *On*, ce sont les pays où fleurit la mise en pension: les Etats-Unis d'Amérique, la Hollande, etc. Le rapporteur perd de vue que la colonisation était jadis l'unique objectif de ce qu'il appelle la mise en pension des pauvres sans-parents; les tendances orphanophiles n'étaient qu'une chose accessoire. Pour la Hollande en particulier, il importe de rappeler que les colonies de bienfaisance de Frederiksoord, Willemsoord, etc., n'ont guère répondu à l'attente du gouvernement qui en provoqua la création: déjà en 1855, après une bonne trentaine d'annees d'existence, elles s'écroulèrent, et les grandes villes hollandaises inaugurèrent l'une après l'autre le système hospitalier, la mise en pension devenant l'exception (2).

---

(1) Rapport présenté par la Loge de l'Union et du Progrès réunis.

(2) Voir entre autres le règlement de l'orphelinat d'Amersfoort, dont voici l'art. I: « L'établissement donne asile à tous les pauvres orphelins en-dessous des 14 ans, qui ont leur domicile de secours dans la commune. Pour des motifs spéciaux, certains enfants peuvent être mis en pension chez des particuliers, mais pour le compte de l'établissement ».

Voyons ce qui se passe actuellement en France et en Allemagne.

En France le placement familial et rural, sous le contrôle du gouvernement, constitue la règle. C'est un puissant moyen pour enrayer la dépopulation des campagnes qui peu à peu prenait des proportions inquiétantes: « la grande masse ne quitte pas les champs où ils ont été placés dès leur première enfance; ils resident leur vie entière dans les villages où ils ont grandi, ils y font souche de robustes et honnêtes cultivateurs » (1). Seulement « ce placement est contre indiqué à l'égard des pupilles dont l'état de santé exige des soins qu'ils ne peuvent recevoir chez un gardien ». Le placement familial n'excluant donc nullement l'orphelinat comme correctif, est d'ailleurs organisé dans des conditions particulièrement favorables, et n'entend pas réaliser avant tout des economies budgétaires: il s'agit uniquement d'économiser la force vitale de la nation dans sa génération future.

En Allemagne, même combinaison heureuse des deux systèmes.

A Berlin, les orphelins à charge de la ville sont d'abord envoyés à la Maison de Orphelins, alte Jacobstrasse, 33, si la mesure s'impose; en règle générale ce séjour ne dépasse pas les six mois. Les Orphelins, de père et mère, en âge d'école, sont logés à l'institut asile de Rummelsburg. Les autres pupilles de la bienfaisance (y compris toutes les orphelines) sont mis en pension chez des particuliers avec une période d'essai de six mois; les jeunes filles fréquentent les cours d'une école annexée à la Maison des Orphelins précitée. Les nourriciers doivent justifier de certaines conditions d'instruction, d'honorabilité, de solvabilité, d'aptitudes éducatives (2).

A Munich existe une Ligue Orphanophile pour les classes moyennes. Tout père de famille, fonctionnaire, médecin, né-

(1) HENRI MONOD, Rapport au Ministre de l'Intérieur (1898).
(2) Instruction für den Berliner Gemeinde-Waisenrath.

gociant, boutiquier, etc., peut, en s'affiliant à la Ligue par un versement annuel de 4 marks ménager à ses enfants en cas de décès des parents les bienfaits de l'oeuvre: *le placement dans de bons orphelinat d'abord,* ou à defaut de cela une mise en pension bien conditionnée. La Ligue, fondée en 1865, comptait déjà en 1895 un total de 1431 affiliés, et disposait d'un capital de 212337 marks 91 d. (c'est-à-dire plus de 400.000 francs). Le roi de Bavière figure en tête de la liste des protecteurs (1).

Cette Ligue allège les infortunés les plus lourdes à porter. En effet, les enfants qui du vivant de leurs parents jouissaient d'un bien être relatif, sont souvent les plus malheureux lorsqu'ils se voient astreints à solliciter l'assistance publique. Il serait à souhaiter que les promoteurs de cette belle oeuvre trouvassent des imitateurs en Belgique.

* * *

En attendant que notre voeu se réalise, exprimons l'espoir que l'édilité Bruxelloise finira, en ce qui concerne le traitement des pupilles de la bienfaisance, par être conséquente avec elle-même. Pour le moment elle ne l'est pas du tout. Qu'on en juge:

D'une part elle proclame la nécessité absolue de l'uniformité dans l'éducation civique de la jeunesse. Et d'autre part elle généralise la mise en pension qui rend cette uniformité illusoire, si non impossible. Elle reconnaît cependant l'influence moralisatrice de l'orphelinat, sa puissance éducative d'après un plan arrêté, puisqu'on lit dans le rapport de 1875 rappelé plus haut: « Les établissements hospitaliers et surtout ceux destinés à la jeunesse, offrent à l'Eglise un excellent moyen d'assurer sa domination ».

À propos des orphelines, le même rapport fait un aveu précieux: « Il est nécessaire pour quelques enfants de les placer dans un établissement ferme, le placement au dehors

(1) Waisenverein für die mittleren Stände in München (Rechenschafts-Bericht, 1895).

n'étant pas également favorable à toutes ». Voilà pour les filles. Et ce même correctif, on le juge superflu pour les garçons. Pourquoi, s'il vous plaît?....

Tout cela n'est pas sérieux. Pas plus d'ailleurs que l'argument tiré du bon-marché de la mise en pension et de la cherté du régime hospitalier. En finances, plus qu'en bien d'autres choses, il y a « ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas » come dirait Bastiat; ou plutôt, comme dans le cas qui nous occupe: ce qu'on ne *veut* pas voir. Pourquoi Bruxelles n'ouvrirait-il pas, pour les garçons dont l'hospitalisation s'impose, un orphelinat ou asile dans les conditions identiques à celles où se trouvent les établissements similaires d'Anvers, Gand, Louvain, Liège, etc.? Un orphelin à Anvers coûte 1 f. 14, une orpheline 1 f. 09 (Bulletin communal de 1899). Ce que les Anversois peuvent édifier, les Bruxellois peuvent le faire également.

Qu'on mette donc l'objet à l'étude. Avec un peu de bonne volonté, les hommes compétents trouveront bien vite le joint. Surtout s'ils se dépouillent bravement de cette fâcheuse étroitesse d'esprit qui fait renoncer à la creation d'une chose utile, uniquement parce que celle-ci pourrait un jour, directement on indirectement, profiter à quelque adversaire politique. Ce dépouillement, ce sacrifice, nous attendons avec confiance de leur dévoûment éclairé, de leur ardent patriotisme.

1 Juillet 1906.

Au nom de

L'ALLIANCE FRATERNELLE des Ex-orphelins de BRUXELLES:

Le Sécrétaire

A. DEMEY.

Protection de l'Enfance

contre la Tuberculose, l'Alcoolisme, l'abus du Tabac

« Je crois invinciblement que l'avenir appartiendra à ceux qui auront le plus fait pour l'humanité souffrante ». PASTEUR.

Etre faible et vulnérable, l'enfant présente un organisme admirablement préparé aux vents et tempêtes de la vie; les maladies et les poisons. De toutes les affections morbides qui guettent l'être humain en voie d'évolution aucune n'est plus redoutable et plus meurtrière que la tuberculose. Parmi les empoisonnements, dus au régime alimentaire de l'enfant, l'alcoolisme tient une très grande place. L'abus du tabac apporte à l'enfant, à l'adolescentt, un contingent de misères physiologiques qui augmenteron encore les chances de débilité et de dégénérescence qui frappent l'homme au seuil de l'existence.

Tuberculose, alcoolisme, abus du tabac, constituent donc à nos yeux, pour la défense de l'enfant, une sphère de lutte sociale à laquelle devront concourir tous ceux qui ont à coeur l'avenir de la race et se préoccupent de sa virilité.

1.° Le danger tuberculeux chez l'enfant: ses moyens de défense.

La lutte anti-bacillaire doit porter ses moyens de défense de l'enfant dans la famille, à l'école, dans la société.

les lésions qui caractérisent la phtisie. Donc pour protéger l'enfant contre la tuberculose, on doit éviter les deux conditions précédentes et s'efforcer par conséquent :

a) d'empêcher le bacille tuberculeux d'entrer dans son organisme.

b) de combattre tout ce qui peut être pour cet organisme une cause de prédisposition.

Munis de ces principes primordiaux, nous pouvons aborder résolument la lutte anti-tuberculeuse chez l'enfant, considéré dans ses rapports avec la famille, le milieu social, l'école.

Les enfants sont trop fréquemment les innocentes victimes des fautes conscientes ou involontaires commises par les parents. Un enfant vous est né. A qui confierez-vous le soin de le nourrir ? A sa mère naturellement. Mais méfiez-vous ; car si la mère est tuberculeuse, elle pourra infecter l'enfant qui le deviendra aussi. Dans ce cas, le devoir de la mère est formel : elle ne doit pas nourrir. Et non seulement elle ne devra pas allaiter son fils, mais encore son devoir strict lui imposera la dure obligation de ne pas le caresser, l'embrasser, le dorloter pour lui ménager le minimum de chances de contagion. Et c'est à cette condition seulement que bien que poitrinaire (car nous l'avons dit, la tuberculose est contagieuse mais non héréditaire), elle pourra obtenir la satisfaction de voir évoluer son enfant dans une santé florissante, prospère, grandir comme les autres enfants de son âge, et avoir aussi la douce récompense des cruelles nécessités qu'elle s'est volontairement imposées.

Cherchez alors une nourrice, mais soyez sévère dans votre choix ; exigez que cette nourrice, visitée par le médecin, réunisse les conditions requises et soit indemne de tuberculose ; sinon le mal sera tout aussi grand : l'enfant infecté par la nourrice poitrinaire ne tardera pas à en subir les mortelles conséquences. Si la remplaçante habite la maison. alors facilement surveillée, les risques pour le nourrisson sont presque nuls ; mais si l'enfant est mis en nourrice à la campagne, les dangers de contamination sont d'autant plus grands

que le milieu où il sera placé est plus misérable et répond moins aux conditions hygiéniques de l'existence.

A défaut d'une bonne nourrice, l'allaitement artificiel s'impose. — Cette obligation sera un pis aller; car l'enfant, outre les autres infections (gastro-entérites), court par ce mode d'alimentation les mêmes risques de contagion tuberculeuse. Le pis des vaches bacillaires contient le germe de la tuberculose. Il faudra alors redoubler de soins, s'entourer des plus grandes précautions pour que le lait, suspect ou non, devienne pour l'enfant un aliment sûr.

Le lait bouilli n'offre pas assez de garantie pour mettre à l'abri du danger la frêle existence de l'enfant; le lait stérilisé seul fournit cette securité, car la température nécessitée pour sa stérilisation détruit les germes tuberculeux que le lait pourrait contenir.

Nous ne saurions trop insister sur les dangers immédiats que présente pour l'enfant l'entourage d'un tuberculeux: nul plus que lui, soit dans la famille, soit dans la société, ne court un si gros risque. Car, bijou de la maison, il est choyé, caressé, couvert de baisers: toutes conditions essentiellement favorables à l'inoculation du bacille mortel.

Tout est pour le mieux: l'enfant grandit, son poids augmente progressivement; il a les apparences d'une excellente santé. Cependant il n'échappera pas probablement aux maladies communes de l'enfance. Redoublez alors de précautions et de surveillance, surtout après la rougeole et la grippe qui sont souvent le point de départ de la tuberculose. Soignez la convalescence de votre enfant comme une maladie véritable, e si cette convalescence traîne tant soit peu, un traitement sérieux s'impose.

Ce qu'il faut à un enfant pour devenir robuste, et résistant, c'est avant tout une bonne alimentation et du grand air. La nature et la quantité des aliments doivent varier suivant l'âge; ne lui donnez jamais du vin pur et encore moins de liqueurs, car sous prétexte de fortifier votre fils, vous le tuerez.

Votre enfant a besoin d'air pur: réservez-lui donc une chambre spacieuse, bien aérée, bien exposée, et dépourvue de meubles encombrants et inutiles. En outre vous le sortirez le plus possible, même quand le temps est couvert, à condition toutefois qu' il ne pleuve pas. Il n'a rien à craindre du froid, mais tout à redouter du refroidissement. Couvrez-le donc suffisamment en hiver, évitez-lui les courants d'air mais laissez-le s'ébattre à l'air libre. D'ailleurs la pratique des ablutions et des lotions froides permettra plus sûrement au corps de l'enfant de s'aguerrir contre la température la plus rigoureuse. Soignez son corps comme vous soignez son esprit et son coeur; les soins de propreté ne sont jamais trop méticuleux. Tenez toujours très propres ses ongles, ses mains et son visage, et veillez à ce qu' il ne prenne pas la détestable habitude de porter ses doigts dans la bouche ou dans le nez. De même défendez-lui sévèrement de mouiller son doigt de salive pour tourner les pages de ses livres. Combien fréquente est la contagion tuberculeuse par l' intermédiaire des doigts sales et infectés qui portent le bacille de Koch dans les premières voies digestives et respiratoires !

Lorsqu' il existe un tuberculeux dans la famille, surtout quand c'est le père ou la mère, il est aise de comprendre qu'en dépît des précautions prises par les parents tuberculeux, on évitera difficilement les effusions de tendresses envers les enfants, et le baiser, surtout le baiser sur la bouche qui est trop souvent le véhicule du bacille de Koch. Or, les enfants des tuberculeux, sont déjà, par droit de naissance prédisposés : ils se contagionnent à la première occasion. C'est pourquoi il est préférable, lorsqu'il y a possibilité, de les éloigner de leur famille et de les envoyer à la campagne où l'air pur, la vie des champs et une alimentation saine, donneront à leur organisme la force nécessaire pour détruire la prédisposition héréditaire, les rendre plus tard réfractaires à la contagion tuberculeuse.

Il est un âge qui réclame de la part des parents une surveillance plus étroite encore. C' est l'époque où le garçonnet devient jeune homme, où la fillette va être consacrée

jeune fille. A cet âge s'éveillent souvent des instincts pervers, des habitudes de vice qui sont une cause puissante d'affaiblissement ou de prédisposition à la tuberculose et qui nécessitent pour les combattre toute la sollicitude éclairée de la famille. On redoublera donc d'attention au moment de l'adolescence d'autant plus que c'est à cet âge que la tuberculose pulmonaire fait habituellement son apparition dans les organismes prédisposés.

Mais voilà que votre fils va échapper pendant plusieurs heures de la journée à votre surveillance directe. Dès son entrée à l'école, c'est le maître, l'instituteur qui devient jusqu'à un certain point responsable de la santé de son élève.

Par son enseignement, ses conseils, les exemples qu'il met sous les yeux de ses élèves, l'instituteur, second père de famille, est un des meilleurs protagonistes de la lutte contre la tuberculose infantile. Il leur défendra de porter à la bouche les crayons et les porte-plumes qui risquent de les contaminer, surtout si ces objets ont appartenu à un camarade tuberculeux; il devra toujours prohiber ces échanges entre voisins de classe; de même les livres scolaires que les élèves se passent d'une génération à une autre, peuvent être une cause de contagion : le Directeur ou la Directrice de l'école retirera des mains des enfants les livres trop sales ou en trop mauvais état.

En inspirant de bonne heure à ses élèves la crainte ou le dégoût des individus malpropres qui crachent par terre, le maître d'école leur fera comprendre combien cette habitude est répugnante; il empêchera qu'ils la contractent, pour éviter toute contagion.

Mais si l'instituteur a fait son devoir, il ne faut pas que les autorités administratives restent inactives : elles aussi ont leur part de responsabilité dans cette oeuvre sociale de sauvegarde de l'enfant contre la tuberculose à l'école. Les élèves peuvent être en contact avec des maîtres poitrinaires et dans ce cas le danger devient extrêmement redoutable. Les pouvoirs publics interdiront les fonctions d'insti-

tuteur ou d'institutrice à toute personne atteinte de phtisie. C'est la décision qu' a prise en décembre 1904, le bureau sanitaire de l'Etat d'Indiana (Etats-Unis) qui décréta d'exclure des écoles publiques de l'Etat tous les candidats-maîtres présentant les signes de tuberculose pulmonaire.

Si pour éviter la contagion tuberculeuse scolaire, il faut prendre des mesures sévères vis-à-vis du personnel enseignant, à plus forte raison s'imposera la surveillance stricte des élèves eux-même: l'éloignement de l'école de tout enfant tuberculeux est un des principes primordiaux de cette prophylaxie, qui ne peut être réalisée que tout autant qu' il existe dans les villes une inspection médicale des écoles.

Le moyen véritablement efficace de veille sur la santé des enfants à l'école, sera le *Livret scolaire de Santé*, trait d' union indispensable entre les élèves et les médecins-inspecteurs. Nous avons été des premiers à faire l'essai de cette innovation: depuis le 1.^{er} octobre dernier, ce livret est entre les mains des 6000 élèves fréquentant les écoles communales de la Ville de Nice. Dans ce dossier sanitaire est consignée chaque particolarité physique de l' enfant: le médecin-inspecteur peut ainsi guider les éducateurs, les parents, en tenant rigoureusement compte de l'état physique, morbide ou sain de l'enfant (Ida R. Sée).

La méthode que M.^{eur} le Professeur Grancher et ses élèves ont employée pour dépister à l'école les enfants atteints de tuberculose pulmonaire à l'état naissant, a suscité partout de nombreux exemples: suivant le classement adopté par le Professeur Grancher les écoliers sont divisés en trois catégories selon qu'ils sont reconnus:

1.^{0} — Absolument sains,

2.^{0} — Suspects d'un début de tuberculose,

3.^{0} — Notoriement atteints.

Les premiers seront soumis ultérieurement à de nouveaux examens, mais ne nécessitent pour l'instant aucune mesure particulière.

Ceux de la troisième catégorie, dangereux pour leurs camarades, seront renvoyés à leur famille qui les fera soigner

par le médecin de leur choix et ne rentreront à l'école que le jour où ils auront cessé d'être contagieux.

Enfin, les écoliers suspects ou menacés de tuberculose, — de beaucoup les plus intéressants au point de vue de l'hygiène sociale, puisqu'à l'aide de mesures bien comprises, il est permis d'espérer le rétablissement absolu de la plupart d'entre eux — seront recommandés à la sollicitude administrative et municipale, et surtout privée.

Les cantines scolaires, qui rendent déjà de signalés services, pourront intervenir ici et augmenter la ration alimentaire de ces enfants candidats à la phtisie; de même, *les colonies scolaires de vacances*, qui récemment instituées s'affirment déjà par des résultats appréciables.

La généreuse initiative que M.r le Professeur Grancher a prise sous le nom de « L'Oeuvre de preservation de l'enfance contre la tuberculose » est bien faite pour réunir les suffrages de tous ceux qui, du haut en bas de l'échelle sociale, se préoccupent de l'avenir de l'enfant. Le Professeur Grancher, dans sa communication à l'Académie de médecine de Paris, a résumé lui même en quelques lignes, le principe de cette institution dont les élèves des écoles ne sauraient tirer assez de profit.

« Prendre un enfant en danger de contagion dans les taudis parisiens, là où le père, où la mère, où le frère sont tuberculeux et infectent le logis. Cet enfant qui deviendra fatalement tuberculeux à son tour, mais qui ne l'est pas encore, l'oeuvre le prend à l'état sain et le confie à une famille choisie parmi nos bons paysans, famille physiquement et moralement saine, où il vivra pendant toute la période scolaire, jusqu'à 13, 14 ans. Nous en ferons ainsi un être robuste et vigoureux, un paysan ou une solide paysanne. Voilà le fond et le but de l'oeuvre ».

Ainsi comprise, l'oeuvre est bienfaisante pour l'enfant qu'elle transforme à tous les points de vue; pour la famille même de l'enfant qui, n'ayant plus la charge de l'enfant, peut consacrer tous ses soins et ses ressources à son malade; pour la famille nourricière, que ces ressources attachent da-

vantage au sol. Enfin, elle est économique et même la plus économique des oeuvres de ce genre, parce qu'elle ne comporte ni architecte, ni inspecteurs, ni employés, etc., etc. Son fonctionnement assuré par des médecins à Paris et en Province étant absolument gratuit, chaque pupille ne coûte que 1 franc par jour.

La *Ligue des médecins et des familles*, en stimulant leur activité, en combinant leurs efforts, apporte un concours véritablement efficace à la défense de l'enfant à l'école, contre le péril tuberculeux. Fondée à Paris, en 1902, par les Docteurs A. Mathieu et P. Legendre, elle a pour but :

1. — D'attirer l'attention sur les inconvénients que présente l'organisation actuelle du régime scolaire pour des jeunes gens en voie de développement ;

2. — D' obtenir que l'on donne aux exercices physiques sagement mesurés et à la vie au grand air toute l'importance qu'ils réclament pour cet âge.

3. — De faire réformer les programmes et les méthodes scolaires, de façon à éviter le surmenage cérébral et l'éparpillement des efforts intellectuels ;

4. — De réclamer pour les médecins, seuls compétents en matière d'hygiène, et pour les pères de famille une partecipation plus effective dans la réglementation de la vie physique et intellectuelle des écoliers.

Ces deux oeuvres, connexes, mais indépendantes l'une de l'autre, se complètent mutuellement. Elles représentent, pour ainsi-dire, la contribution de l' initiative privée à la préservation anti-bacillaire de l'enfant.

Mais s'il faut placer l'écolier à l'abri de la contagion, il est indispensable de le mettre aussi dans les conditions de réceptivité minimum au verme tuberculeux. C'est pourquoi la question des locaux scolaires joue un rôle des plus importants. L'école doit recevoir beaucoup de lumière, avoir les mètres cubes d'air nécessaires, être placé dans un quartier sain, loin des grandes agglomérations, réunir enfin toutes les conditions hygiéniques imposés par la science moderne.

2. — L'Alcoolisme infantile : sa prophylaxie.

Sans doute, le péril tuberculeux, chez l'enfant, est un des plus immédiats contre lequel la société doit lutter. Mais moins connu et par cela même plus insidieux, et tout aussi plein de dangers, une intoxication lente et consciente peut menacer les préannées de notre vie : c'est l'alcoolisme.

Il existe en effet un alcoolisme infantile, et les moyens de préservation que nous avons contre lui sont multiples et variés, comme les modalités sous lequel il se présente.

Dans un rapport sur la question au premier Congrès national contre l'alcoolisme, tenu à Paris les 26-29 octobre 1903, nous avions considéré chez l'enfant trois sortes d'alcoolisme :

1. — L'Alcoolisme héréditaire,
2. — L'Alcoolisme par l'alimentation se subdivisant en:

(*a*) Alcoolisme par l'allaitement,

(*b*) Alcoolisme provenant de l' éducation, du milieu, des habitudes, des moeurs et des coutumes.

3. — L'Alcoolisme médicamenteux.

Alcoolisme héréditaire. — A la Société de Biologie de Paris, séance du décembre 1899, le Docteur M. Nicloux, a prouvé le passage de l'alcool de la mère au foetus. L'alcool peut être retrouvé en proportions très notables dans le sang foetal, comme il a pu le constater chez les femelles de cobaye pleines. D'autres expériences l'ont amené aussi à retrouver cet alcool ingéré soit sous forme de vin, soit sous forme d'alcool à 10 % dans les glandes séminales de l'homme (Thèse de P. Renaut. Paris 1901). Ces travaux qui sont d'une importance capitale pour la lutte anti-alcoolique, sont bien faits pour démontrer que cet alcoolisme héréditaire n'est pas une hypothèse, mais un fait scientifique et trop certain. Il est attesté jusqu' à l'evidence par les travaux des Docteurs Lasègue, Dejerine (Thèse d'agrégation, Paris, 1881), Grenier, Fournier Lanceraux (Dictionnaire Encyclopédique des Sciences médicales), Feré (Société médicale des Hôpitaux), en France,

Keer en Angleterre, Beer en Allemagne, Ladame en Suisse. « Si c' est la mère qui est alcoolisée, rapporte ce dernier auteur, Privat-Docent à l'Université de Genève, l'enfant héritera beaucoup plus sûrement et plus profondément de la tare alcoolique, même si le père est absolument sain ».

Les enfants nés de parents alcooliques ne sont pas normaux, mais sont atteints d'une tare héréditaire qui se manifeste par des naissances prématurées, des enfants mort-nés, des avortements (Lancereaux, Debove, Villar, Gilli, Cat: Thèse : L'Alcoolisme chez la Femme, Paris 1900) ou par des monstres (Docteur Rumpelmayer); par des maladies congenitales : pieds-bots, becs-de lièvre, hydrocéphales; ou par des maladies physiques: rachitisme (Calot de Berk, Cat), strabisme, myopie, chorée (observations personnelles au dispensaire Furtado-Heine de Paris), myxoedème crétinique (Comby), épilepsie (Debove), tuberculose (Docteur Chiron du Brossay : la *Dosimétrie*, 1900) ; par des maladies mentales ou morales: idiotie, débilité mentale, dégénérescence, propulsion au vol, au suicide (Docteurs A. Rodiet, Gilli), qui ne se développeront que plus tard.

D'autre part, les observations abondent d'alcoolisme directement transmis par les parents aux enfants (Docteur A. Rodiet, thèse *l' Alcoolisme chez l'enfant*, Paris 1900). Au temps de Plutarque on savait déjà que par une conséquence des lois fatales de l'hérédité, le descendant d'un buveur était menacé de devenir lui-même alcoolique « Ceux qui on été engendrés de pères saouls et yvres, rapporte l'auteur des Vies des hommes illustres, deviennent ordinairement des ivrognes, suivant ce que Diogène respondit un jour à un jeune homme débauché et désordonné: Jeune fils, mon amy, ton père t'a engendré, estant yvre ».

« Être né de parents alcooliques est chose grave » écrivait en 1857 Morel dans son traité si documenté et si instructif, *Les dégénérescences de l'Espèce Humaine.*

Le plus souvent, ces enfants sont faibles de naissance, de constitution débile et chétive, petits de taille, inintelligents, idiôts même. Ils n' offrent aucune resistance aux microbes ;

qu'une maladie pénètre dans la maison, ils en sont victimes beaucoup plus facilement que les autres, et succombent avec une rapidité effrayante. C'est surtout dans les familles alcooliques que l'on observe cette mortalité prématurée si considérable. L'abaissement dans le quantum de la population provenant de cette cause est d'autant plus à retenir que l'alcoolique n'est pas fatalement stérile ; « mais il semble, dit le Docteur Debove, que cette race maudite porte le poids de la malédiction biblique et qu'elle s'éteigne après la troisième génération ».

C'est pourquoi pour éviter à nos enfants les manifestations morbides de l'alcoolisme faudra t-il faire porter nos premiers efforts sur la conversion possible des ascendants, leur père et mère. Soigner l'arbre pour garantir le fruit : dans ce but les voies et moyens rentrent dans l'organisation générale de la lutte anti-alcoolique ; sans oublier que, dans les cas graves, il faut absolument défendre le mariage aux personnes des deux sexes tant qu'ils sont en puissance d'accidents.

II. — *Alcoolisme par l'alimentation.* — Mais une des causes les plus communes de l'alcoolisme infantile réside surtout dans l'alimentation, soit que l'enfant se nourrisse au sein de sa mère ou d'une remplaçante, soit que les habitudes du milieu imposent au petit estomac des boissons alcooliques qu'il ne peut supporter. Dans le premier cas, il s'agit de l'alcoolisme indirect par l'allaitement, dans l'autre cas de l'alcoolisme direct par le milieu, les moeurs coutumes ou préjugés.

A. — *Alcoolisme infantile indirect par l'allaitement.* — L'enfant nourri au sein d'une nourrice alcoolique présente des troubles divers : convulsions, gastro-entérites, méningite tuberculeuse, cirrhoses du foie, arrêts de la croissance, maladies mentales, criminalité juvénile, folie.

« Ils est préférable, disait déjà J. G. Gichtel (1638-1710) que la femme qui porte un enfant dans son sein s'abstienne de vin ».

Chez les Grecs, une loi défendait aux femmes qui allaitaient de boire du vin et des boissons enivrantes (A. Rodiet).

En effet l'alcool ingéré passe dans le lait de la nourrice. Et ici encore, le Docteur Nicloux nous apporte ses expérience, décisives (*Communication à la société de Biologie*, citée plus haut). Le passage de l'alcool dans le lait se fait avec une extrême facilité. Un quart d'heure après son ingestion, on en retrouve dans le liquide. Le maximum de la teneur en alcool paraît être atteint trois quarts d'heure à une heure après l'ingestion. Souvent la quantité contenue dans le lait égale celle que contient le sang. En trois ou quatre heures l'alcool disparaît du lait. Chez la chèvre, l'alcool à la dose de 100 grammes passe dans le lait.

Parmi les accidents les plus fréquentes, chez l'enfant nourri au sein d'une alcoolique, nous trouvons les convulsions. Et ceci n'est pas pour nous étonner. L'enfant n'est pas un petit adulte; son organisme réagit tout différemment de celui de l'homme fait. Les enfants supportent mal l'opium, la morphine, qui à faible dose, peuvent leur causer des accidents mortels (Comby); tandis qu'ils supportent à merveille d'autres alcaloïdes, tels que l'atrophine. Or, l'alcool, de même que l'opium a chez l'enfant proportionnellement, une action beaucoup plus grande et une toxicité plus considérable. D'autre part, le système nerveux de l'enfant est très développé; le cerveau beaucoup plus gros et plus lourd, par rapport au corps, que chez l'adulte, reçoit beaucoup plus de sang. L'alcool excitant du système nerveux, trouve donc un terrain tout préparé pour agir, et l'excitation produite est beaucoup plus forte. On ne rapporte pas assez les accidents nerveux des nourrissons à cette véritable cause; et l'attention n'est éveillée que si les symptômes inquiétants apparaissent. Alors encore, on invoquera la dentition, une émotion quelconque, les vers. Pour découvrir l'origine véritable du mal le médecin sera obligé de faire surveiller la nourrice ou de confesser la mère qui allaite. Cependant les faits de convulsions qui ont eu pour origine l'alcoolisme de la nourrice

ne sont pas rares. Tous les médecins qui s'occupent de maladies des enfants en ont eu des exemples typiques.

Le Prof. Ausset, de Lille, a rapporté à la Société de Médecine du Nord (Séance du 24 Février 1899), l'histoire clinique d'un cas d'alcoolisme aigu ayant évolué chez un enfant de deux mois et demi, allaité par une nourrice alcoolique. Dans un remarquable article paru dans les Annales de Méde. cine et de Chirurgie Infantiles n. 1, 1901, le Docteur Delobel signale plusieurs observations d'alcoolisme infantile; entre autre deux cas de convulsions d'origine alcoolique sur des enfants âgés respectivement de 8 mois et de 4 mois, élevés au sein par une nourrice mercenaire placée sur lieu.

Les Docteurs Combe (de Lausanne); Vallin (*L'Alcoolisme par l'allaitement.* Académie de Médecine, 20 octobre 1896); H. Meunier (*Convulsions du nouveau-né provoquées par l'alcoolisme de la nourrice*, Journal de Lucas Championnière, 25 avril 1898); E. Périer (*Convulsions d'origine alcoolique chez un nourrisson élevé au sein de sa mère.* Annales de Médecine et de Chirurgie Infantiles, n. 14 de 1898); Charpentier (Bulletin de la Société protectrice de l'enfance, 1873, p. 201, Paris); Toulouse (*Convulsions Infantiles par l'alcoolisme de la nourrice.* Gazette des Hôpitaux, 25 Août 1891, n. 98); Marfan (*Traité de l'allaitement*, Paris, Steinheil), ont relaté des faits du même genre.

Sous prétexte que l'alcool donne des forces, alors qu'au contraire il raréfie le lait (Docteur Chiron de Brossay, Bunge), nombre de mères, même des classes sociales élevées en absorbent sans croire mal faire et dans l'intention de ne pas s'affaiblir. De leur ignorance, les enfants qu'elles allaitent subissent les tristes conséquences. Exigeons donc de la nourrice une tempérance rigoureuse, et ajoutons ce corollaire « Une mère alcoolique ne doit pas nourrir son enfant ». (Docteur Guémard).

B. — *L'alcoolisme infantile direct par l'alimentation* est sous la dépendance de plusieurs facteurs: moeurs ou coutumes, milieu, préjugés. Transformer le milieu dans lequel

vit l'enfant: car si les parents, les frères l'entourage sont buveurs, l'enfant dans cette atmosphère du vice, ne tarde pas à le devenir aussi; l'exemple nuit; lutter contre le préjugé, si difficile à faire disparaître, que l'alcool fortifie, transmis de père en fils dans les familles: telles sont les deux conditions qui pour n'être pas suffisantes, sont à notre avis essentielles pour mettre l'enfant à l'abri du péril alcoolique.

L'éducation scolaire joue un rôle très important dans la lutte contre l'alcoolisme infantile.

L'enseignement anti-alcoolique est aujourd'hui officiel et obligatoire dans toutes nos écoles publiques de France.

C'est à M. Rambaud que nous devons cette mesure prise en vertu d'un réglement du 9 mars 1897. « J'ai pensé, disait le Ministre dans sa circulaire aux recteurs, qu'il appartenait à l'Université de donner l'exemple. Elle y est d'autant plus interessée que son action serait stérile, si, après tant de généreux efforts pour former les intelligences et les âmes des enfants, l'alcoolisme pouvait compromettre chez eux, avec la vie physique, la vie intellectuelle et morale. Il importe de leur signaler de bonne heure le danger, de leur inspirer la crainte et le dégoût de l'alcoolisme, de leur en faire comprendre toutes les conséquences. Les professeurs et les instituteurs s'acquitteront de ce rôle avec la conscience de faire oeuvre de bien public ».

Au Congrès anti-alcoolique de Vérone, tenu en septembre 1905, M. le Professeur A. de Roberti présenta un travail sur l'*éducation anti-alcoolique dans les écoles*, et fit voter par l'Assemblée, l'ordre du jour suivant:

« Le Congrès Anti-Alcoolique de Vérone, constate de nouveau la nécessité de donner dès les premières années à la nouvelle génération, une éducation spéciale qui s'oppose aux maux de l'alcoolisme et les prévienne; considérant que l'oeuvre assidue et volontaire des instituteurs éleméntaires dans la lutte contre l'alcoolisme, pourrait être de grand avantage, précisément par ce qu'elle s'adresse à l'enfance et qu'elle servirait à préparer des remèdes pratiques et préventifs, accueille favorablement l'idée de l'instituteur Adone de Roberti, de

jeter le fondement d'une ligue parmi les instituteurs élémentaires, faisant partie de la fédération des ligues anti-alcooliques italiennes.

En Allemagne, M. le Professeur A. Sladeczek a fourni pour la cause anti-alcoolique sous le titre: « *Schule u. Alkohol* » (Ecole et alcool) un ouvrage scientifique et pratique, mettant à point les devoirs de l'école dans notre lutte.

Dans les écoles Hongroises, le mouvement a suivi:

M. Wlassik, Ministre de l'Instruction Publique en Hongrie, a lancé une circulaire énergique ordonnant l'enseignement anti-alcoolique (avril 1903). En outre, le Ministre a fait savoir à la Société anti-alcoolique de Buda-Pesth (Août 1903) qu'il avait complété sa circulaire en interdisant aux enfants des écoles l'accès des cabarets et auberges dans 33 Municipes, qu'un manuel anti-alcoolique, des choix de lectures et des tableaux moraux avaient été distribué dans les écoles; enfin que des sociétés scolaires de tempérance étaient en formation.

En Belgique, en Suède surtout, l'éducation anti-alcoolique de l'enfant est à la base de tout enseignement et produit des résultats incontestables.

Aussi de tous côtés, parmi les nations civilisées, l'élan est unanime pour prêcher dans les écoles la croisade contre l'alcool, et garantir les jeunes cerveaux du redoutable poison.

III. — *Alcoolisme médicamenteux.* — Si le plus souvent, l'alcoolisme a pour origine les préjugés ou les erreurs des mères de famille, soucieuses de la santé de leurs enfants, il n'en est pas moins vrai que dans bon nombre de cas, ce sont les prescriptions médicales qui sont la cause de l'ivrognerie infantile. La plupart du temps, fait remarquer le Docteur P. Joffroy, dans une de ses *Cliniques de Seinte-Anne*, les médecins ignorent que la dose d'alcool dite hygiénique est de un cent. cube par kilogr. et par jour, et l'on voit des médecins qui donnent à des enfants de un an, pesant 8 kilogr. par exemple, une potion avec 20 grammes de rhum ou de vieille eau-de-vie pour les 24 heures, c'est-à-dire trois

fois plus d'alcool que l'enfant ne peut en supporter sans accidents.

Dans son rapport sur l'alcoolisme dans les Hôpitaux de Paris, lu à la société médicale le 8 octobre 1899, le Docteur Jacquet n'hésite pas à dire :

« Très troublé, je me demande si loin d'être des forces de résistance à l'empoisonnement national, nous n'avons pas, nous médecins, servi inconsciemment la fatale poussée alcoolisatrice de ce temps. Faisons, sans sacrifice, un examen de conscience. Oui, nous avons trop cédé à « l'alcoolatrie médicamenteuse ».

Aussi, puisque les ressources de la thérapéutique sont de nos jours assez nombreuses pour qu'on puisse ne plus utiliser les excitants alcooliques, il vaut mieux, avec le Docteur Manquat (*Traité de thérapéutique*, 1897) en proscrire absolument l'usage chez l'enfant, ou bien, si on l'emploie, le faire avec beaucoup de prudence. Alors, plus de vins ferreux, plus de vins quinquinas, plus de frictions stimulantes à l'eau de Cologne, aux alcoolats aromatiques divers, répandus *larga manu* et qui forment autour de l'enfant une atmosphère de vapeurs d'alcool dans laquelle le jeune être respire à pleins poumons et dont il s'imprègne; thérapeutique à rebours, dont le principal coupable n'est pas toujours la mère, mais bien souvent le médecin.

3. — L'abus du tabac chez l'enfant. - Mesure de preservation.

Lorsque, vers la fin du XV^{ème} siècle, Nicot introduit en France le tabac, d'abord employé sous forme de poudre, qu'on appellait poudre à la Reine, puis timidement fumé pendant le XVI^{ème} siècle, je ne sais ce que les médecins, premiers témoins de ces essais, en pensèrent ; mais on remarque ce passage dans une *Histoire des Plantes* publiée par Gaspard Bauhin, en 1639 : « Le trop grand usage des feuilles de tabac, dessèche le cerveau et menace de folie ». Quelques années plus tard, en 1668, dans un discours sur le tabac, Baillard dit que si le tabac peut être utile quelquefois, il doit être expressément défendu aux enfants et aux femmes.

Le tabac est pour l'Occident, ce que l'opium est pour l'Orient, le poison de l'intelligence. Il apprête un avenir funeste, en minant sourdement la santé et les facultés intellectuelles chez les jeunes gens.

Combien de cerveaux d'enfants ont été arrêtés en pleine croissance par un usage hâtif de la cigarette dérobée sur la table paternelle! Qui dira jamais les aptitudes réelles et les efforts méritoires stérilisés par le cigare et par la pipe chez de jeunes hommes que leurs succès scolaires désignaient à de brillants triomphes dans la lutte pour la vie? (Docteur Paul Valentin).

Le cerveau qui, chez l'enfant et l'adolescent, se modèle comme une cire molle, et conserve profondément les empreintes qu'y laisse l'éducation, les mœurs, l'entourage, peut-il ne point être influencé par l'action perturbatrice de la nicotine? Cela ne saurait être douteux, dit le Docteur Bertin.

Cette influence entrave toutes les facultés intellectuelles et surtout la mémoire, déprime la volonté, lèse l'imagination, affaiblit l'énergie de travail, mène à la paresse.

Le Docteur Richardière a démontré que l'intoxication tabacique avait pour conséquence l'aphasie. M.eur le Docteur Chevreau, dans sa thèse inaugurale, a confirmé cette opinion.

Les fumeurs s'aperçoivent que leur mémoire s'affaiblit; cet affaiblissement s'accentue davantage après un accès nicotinique. C'est la mémoire des mots, des substantifs, des noms propres, des dates, des chiffres qui est surtout frappée.

L'expérience du Docteur Bertillon est classique. En 1855-1856, il s'est livré à une enquête qui a porté sur les élèves fumeurs ou non fumeurs de l'Ecole Polytechnique, c'est à-dire sur tous sans autre distinction que l'usage du tabac; et il a constaté que le nombre des fumeurs qui, dans les vingt premiers rangs était de six, s'élevait progressivement à seize dans les vingt derniers. La comparaison qu'il a établie ensuite entre les classements d'entrée et de sortie, lui a démontré que les grands fumeurs avaient perdu trente-huit rangs, les fumeurs moyens vingt-six, et les non fumeurs deux seulement.

Il est d'ailleurs d'observation constante dans les lycées et les collèges que les dernières places sont généralement occupées par les élèves qui affectent une passion immodérée pour la cigarette (Docteur Drack).

L'on se demande alors par quelle aberration d'esprit l'on soit arrivé à en faire un instrument de moralisation et à proposer qu'on en permette l'usage dans les pensions et les lycées !! (Docteur Demeaux, de Puy-l'Evêque, Académie des Sciences, Juillet 1862).

En plus de son action sur l'encéphale et la moelle épinière, le poison nicotinique exerce aussi son influence délétère sur les ramifications nerveuses qui se distribuent à l'estomac, au cœur et aux poumons. Le jeune fumeur perd l'appétit, voit carier ses dents (Docteur Gourc, 1897) ; par conséquent, il s'alimente moins, et mal : il deviendra par suite un terrain propice à la tuberculose. D'autre part, la fièvre d'intoxication les altère ; pour étancher la soif qui les dévorent, ils courront à la buvette, préférant comme consommation les breuvages alcooliques (Docteur G. Petit) ; nous avons ainsi une chaîne ininterrompue de ces trois facteurs anti-sociaux : la tuberculose, l'alcoolisme, l'abus du tabac.

Le tabac, pris en excès, arrête la croissance du corps et frappe l'enfant de déchéance physique: M.^{uer} Eliærs a observé deux jumeaux dont l'un a commencé à fumer très jeune, vers l'âge de quatre ans environ. L'habitude devint assez impérieuse pour inquiéter le père et la mère, qui, plus tard, voulurent supprimer le tabac, mais il était trop tard, il s'en procurait par tous les moyens. A l'âge de 12 ans, le non fumeur était bien constitué, fort intelligent ; tandis que le fumeur était rabougri, étiolé, chétif au physique et au moral.

Parmi les autres affections et accidents attribués dans beaucoup de cas au nicotisme chronique, mentionnons encore les angines, les intermittences de battement du cœur et du pouls, la myopie.

Combaux raconte qu'un enfant de neuf ans, désœuvré, volontaire, ayant fumé malgré les avertissements que lui donnaient plusieurs personnes et malgré les prières de ses

parents, un volumineux cigare, fut pris, quelques heures après, d'un violent mal de tête, qui s'accompagna de symptômes épileptiformes. Le D.r G. Petit a observé un cas analogue dans lequel les symptômes furent ceux d'un violent empoisonnement. Plusieurs enfants discutaient sur le nombre de cigarettes qu'on pourrait fumer en une demi-heure. Un pari fut engagé, et l'un d'eux, âgé de 14 ans, prit un paquet de cigarettes ; à la fin de la première demi-heure, il en avait fumé *vingt*. Le lendemain matin, il était mort.

Le danger est d'autant plus immédiat que le nombre d'enfants qui fument est très grand, et va croissant de jour en jour.

Tous les jours, on rencontre des gamins de 8 à 10 ans qui s'essaient avec des cigarettes ou des bouts de cigares ramassés dans les rues. A peine l'époque de la puberté a-t-elle sonné pour les élèves de nos lycées et de nos collèges, que, à peu d'exceptions près, ils se mettent à fumer la cigarette, et si la discipline du pensionnat ne leur permet pas de le faire au gré de leur désir, ils se dédommagent amplement les jours de la sortie et pendant les vacances.

Un de mes clients, dit le Docteur Druhen (*Du tabac*, Libr. Tubergue, Besançon), me citait un exemple qui prouve que l'habitude du tabac est comme la valeur: elle n'attend pas le nombre des années.

En automne dernier partant pour la chasse, il emmenait avec lui un enfant de 10 à 12 ans pour tirer le miroir, mais arrivé aux portes de la Ville, ce jeune auxiliaire s'arrêta court, en disant: « Il faut que je retourne; j'ai oublié mon tabac et je ne peux pas m'en passer ».

La liste en serait longue, d'enfants qui se livrent à l'excès et à la détestable habitude de fumer: le Docteur Decaisne dans la *Revue d'hygiène*, Mai 1883, en signale des exemples nombreux et variés. Il en a observé une quarantaine de cas dans la classe aisée de la société, à Paris et à la campagne et sur lesquels 27 avaient des troubles divers: palpitations de coeur, saignement de nez, sommeil agité et troublé par des cauchemars, etc., etc.

Une dualité de moyens s' offre à nous, pour mettre, jusqu'à un certain point, l'enfant à l'abri des excès du tabagisme.

1.° L'enseignement des éducateurs.

2.° Les réglements des auctorités publiques.

Le père de famille, s'il est fumeur, doit éclairer son fils sur les avantages — bien petits — et les inconvénients — bien grands — de la passion du tabac, et comme conclusion l'engager paternellement à ne pas prendre une habitude que lui, son père, regrette d'avoir contractée par ignorance. S'il ne fume pas, la tâche sera plus facile encore (Congrès de Genève, 1896, Société contre l'abus du tabac).

Il incombe aux médecins le devoir d'adresser aux pères de famille et à tous ceux qui ont charge d'élever la jeunesse de salutaires avertissements pour les enfants dont le soins leur est confié. Quand ils auront fait accepter cette conviction que l'habitude du tabac, quand elle a ses racines dans la jeunesse et surtout dans l'enfance devient indomptable, que le plus souvent l'usage est près de l'abus, les hommes comprendront que leur principal moyen d'action est l'exemple, et, devenus plus prudents par eux-mêmes, ils sauvegarderont leurs propres intérêts en servant ceux de leurs fils.

Par une lettre datée du 29 Juillet 1885, la Société contre l'abus du tabac proposait à M. le Ministre de l'Instruction Publique, les mesures suivantes:

1.° Rappeler MM. les Proviseurs des Lycées à l'exécution rigoureuse des réglements relatifs à l' usage du tabac.

2.° Autoriser MM. les Directeurs des Ecoles Communales à apposer dans les salles d'études une affiche antitabacique.

M.eur R. Goblet, alors Ministre, répondit en substance: « Je ne m'oppose pas à cet affichage, mais je ne saurais le prescrire, ni même le recommander officiellement sans engager l'Administration dans une propagande qui créerait un précédent ». A la suite de cette réponse, une affiche fut envoyée

à tous les instituteurs, avec une circulaire les priant de lui réserver une des meilleures places dans les salles d'études.

L'instituteur a une double mission à remplir ; il doit instruire les enfants et les élever, c'est-à-dire leur donner l'éducation. Donner l'éducation aux enfants, c'est leur faire prendre de bonnes habitudes. L'une des meilleures est celle de ne pas fumer. D'un autre côté, il faut que l'instituteur, dans les leçons de chaque jour, s'efforce de faire comprendre aux enfants l'inutilité du tabac, son inocuité, qui est malheureusement trop ignorée du public, et les dangers sociaux qui résultent de son usage (M. Reverchon, Instituteur à Autoreille, Haute-Saone).

Il y a à Stockholm une importante Société des Instituteurs qui depuis quelque temps a organisé des conférences pour démontrer publiquement les inconvénients du tabac. L'abus est tel à cet égard en Suède qu'il n'y a eu qu'une voix, pour décider, comme moyen pratique des conférences et qu'une circulaire serait envoyée aux Proviseurs de toutes les écoles publiques afin d'obtenir qu'ils interdisent le tabac à leurs élèves. La circulaire dont il s'agit, remise par ordre aux parents, leur recommande d'user de toute leur influence afin que l'interdiction s'étende jusqu'au logis paternel (Docteur Frédéric Eklund, de Stockholm).

Donner l'exemple, est un corollaire de cet enseignement. Plus efficace que les conseils et les moyens coercitifs, si l'exemple nuit, il sert aussi. Les enfants, dont l'imitation est une de leurs qualités maitresses, copient plus facilement nos défauts ; ils semblent beaucoup plus attirés vers le mal. « Cet âge est sans pitié ». Il est vrai que ce n'est là que de l'inconscience. C'est pourquoi l'enseignement doit venir à propos pour rectifier leur nature revêche et dissiper cet élan vers le vice, en leur montrant sous le vrai jour les conséquences de cette funeste habitude. Indocile, l'enfant n'a pas toujours la sagesse au fond de son bagage moral, et malgré toutes les exortations, « ces espérances de l'avenir n'attendent pas pour s'armer d'une pipe ou s'orner d'un beau cigare, que la barbe leur soit venue ». (*Revue Britannique*, 1864). Bien

souvent, indiquer la bonne voie ne suffit pas: il y a de ces organismes indisciplinés qu'il faut quelque peu violenter pour les mettre, pour ainsi dire, de force dans le chemin de la vertu. C'est pourquoi, pour empêcher la tentation il serait sans doute necessaire de hérisser des barrières, quelque fragiles soient-elles, entre la volonté prête à succomber, et le but ardemment cherché. Des lois et des réglements devraient venir à propos pour faciliter la tâche des éducateurs et des médecins.

En 1896, l'Université de Boston prit la décision de rayer de ses listes les fumeurs incorrigibles. Cette Université motiva une telle décision sur la publication d'une statistique fournie par le médecin d'une Université voisine. Ce Docteur avait constaté que, dans un cours de 147 étudiants, en 4 années, les 77 qui ne fumaient pas avaient surpassé les autres de 10 % en augmentation de poids, de 24 % en allongeant de taille, de 26,05 % en développement thoracique, et de 77,05 % en capacité pulmonaire.

Un projet de loi sera très prochainement présenté au Parlement anglais par la Ligue Anti-nicotinique pour réfréner la passion de fumer qui fait des ravages considérables chez les jeunes anglais. Aux termes du réglement qui va être proposé, tout fumeur de moins de 16 ans tomberait sous le coup d'une amende de 10 shillings et toute personne qui donnerait ou vendrait du tabac à un jeune homme ne pouvant justifier qu'il a 16 ans au moins, serait passible d'une amende de 20 shillings.

Des lois ou réglements ayant pour objet l'interdiction de l'usage du tabac aux enfants, existent dans plusieurs pays. (L'Etat de New-York et celui de Ohio notamment.)

En France un projet de loi ayant pour but d'interdire l'usage du tabac aux enfants âgés de moins de 16 ans a été déposé à la Chambre des Députés par M. Dervins. Ce projet, fait en collaboration avec le Docteur G. Petit, a reçu un accueil très favorable (*Journal Officiel*, 30 Mai 1890).

Si les philanthropes n'ont pas apporté dans la lutte contre l'abus du tabac, tout leur zèle et leur vigueur, il n'en est

pas moins vrai que chez l'enfant, cette lutte s'impose. Les efforts, tentés dans ce but par *la Société contre l'abus du tabac*, grâce au dévouement de son Secrétaire Général, le Docteur G. Petit, sont d'autant plus méritoires et dignes d'être soutenus, qu'elle est isolée et assume seule une lourde charge. Tout en stimulant les pouvoirs publics, elle encourage l'initiative privée et prodigue partout ses brochures, ses livres, ses conférences.

Les efforts tentés pour la préservation de l'enfant contre la tubercolose, l'alcoolisme, l'abus du tabac, seront vains et inutiles s'ils ne sont étayés sur la base solide de *l'hygiène*.

Cette hygiène sera physique quand il s'agira de porter la lutte sur le terrain tuberculeux. C'est alors que les idées de contagion, de surmenage, d'alimentation, d'habitat joueront le plus grand rôle pour mettre l'enfant dans les meilleures conditions requises de bonne vitalité.

Elle sera surtout morale, lorsque par l'éducation, le bon exemple, la lutte contre les préjugés, elle s'attaquera aux abus des boissons alcooliques et du tabac qui empoisonnent l'enfant.

« Sans doute, dit Madame Arvède Barine, la tâche sera longue. Elle prendra des générations, elle prendra des siècles, moins par ce que la science a encore beaucoup à apprendre, qu'à cause de l'ignorance du public, de ses préjugés tenaces, de la confusion établie de tout temps et dans le monde entier entre le bien et la routine ». Il faut s'appliquer à familiariser les foules avec quelques idées très simples, mais de grande importance pour la santé publique (Docteur Gazalis).

Mais de notre étude semble se dégager principalement ce fait hors conteste que c'est de l'initiative privée que dépendra surtout l'amélioration de notre race; initiative qui se manifeste sous toutes les formes individuellement et de préférence en commun par la création de ligues, de Sociétés de tempérance, ces mutualités du bien.

César Roux.

L'Oeuvre de la Préservation de l'Enfance

contre la Tuberculose à Paris

L'Oeuvre de la Préservation de l'Enfance contre la Tuberculose a été fondée à Paris, le 7 Novembre 1903, par le Docteur Grancher, Professeur à la Faculté de Médecine.

Cette Oeuvre a pour objet de soustraire au danger de la contagion des enfants pauvres de Paris dont le père, la mère ou le frère sont tuberculeux.

Dans la promiscuité d'un étroit logis, la contagion est presque fatale, et le Docteur Grancher s'inspirant d'une idée Pastorienne, a pensé que le meilleur moyen de lutter contre la Tuberculose était de lui enlever sa proie.

Dans cette famille où la Tuberculose sévit, l'Oeuvre de Préservation prend l'enfant ou les enfants encore *sains*, et les place à la campagne dans de bonnes familles de paysans également *saines*, où ne règnent ni la tuberculose ni l'alcoolisme, et où l'enfant passera la plus grande partie de sa vie scolaire ; plus même, car les pupilles de l'Oeuvre sont choisis depuis l'âge de 2 ans jusqu'à 13 ans.

Cette sélection de la race humaine, par le choix de la graine encore saine, réalise la formule de Pasteur appliquée à la sériciculture : « Pour sauver une race menacée de des-« truction par une maladie contagieuse, a-t-il dit, il faut « choisir la graine encore saine, et avec elle faire une race « nouvelle ». L'Oeuvre de la Préservation de l'enfance n'a pas d'autre objet.

Cette formule, si simple et si scientifique à la fois, est la meilleure qu'on puisse opposer à l'envahissement du fléau tuberculeux, car, *médicalement*, elle donne, *pour l'enfant*, la solution complète, radicale, de la lutte anti tuberculeuse. Elle supprime en effet toutes les causes de contagion: Le taudis, la misère des grandes villes, et le bacille tuberculeux. L'enfant placé pour une longue période de sa vie dans un logis sain, en plein air, avec une nourriture abondante, devient un être nouveau, et arrivé plein de vigueur au seuil de l'adolescence, peut choisir entre la vie des champs et le retour à la grande ville, quoique l'oeuvre préfère et prépare pour ses pupilles le séjour définitif à la campagne.

Ici apparait le côté *social* de l'oeuvre de Préservation. Si, comme l'espère son fondateur, la plupart de ces pupilles choisissent la vie champêtre, et redeviennent paysans et paysannes, la grande ville surpeuplée aura été désencombrée, et la campagne enrichie.

Ce double bienfait *médical* et *social* n'a pas échappé à ceux qui connaissent l'Oeuvre de Préservation et son fonctionnement; aussi, a-t-elle obtenu les faveurs et les encouragements les plus précieux, dès sa naissance. Reconnue d'utilité publique le 9 Août 1905, elle a été presque aussitôt subventionnée par le Conseil Municipal de Paris (18000 Fr.), le Conseil Général de la Seine (7000 Fr.), par le Ministre de l'Intérieur, (3000 Fr.) et par l'Etat (50000 Fr.).

Elle a obtenu plus encore: Le Recteur de l'Université de Paris, M. Liard, l'a choisie spontanément entre toutes, pour la recommander aux élèves, garçons et filles, des Lycées et Collèges de l'Académie de Paris.

Dans une circulaire datée du 27 Novembre 1905, M. Liard, s'adressant directement aux élèves, expose d'abord le but de l'Oeuvre et les premiers bienfaits réalisés. Puis il ajoute:

« Vous voyez les résultats. Voulez-vous y contribuer? Vou-
« lez-vous, enfants des classes riches ou aisées, sauver quel-
« ques-uns de ces trop nombreux enfants qui, à Paris, sont
« sous le coup de la contagion? Voulez-vous avoir votre part
« dans cette oeuvre vraiment nationale, sociale et humaine?

« Voulez-vous, dès le Lycée, pratiquer la solidarieté entre « enfants d'un même pays? Voulez vous apprendre la frater- « nité sociale autrement qu'en paroles? Rien ne vous sera « plus facile.

« Formez dans chaque Lycée une association qui ait pour « but d'entretenir dans une des colonies de l'Oeuvre un ou « plusieur enfants. Je connais trop les sentiments de vos « maîtres et de vos maîtresses pour n'être pas certain qu'il « s'en trouvera beaucoup pour vous aider, vous conseiller et « vous guider. Organisez vous-mêmes cette association, admi- « nistrez-la vous-mêmes; chaque mois ou chaque trimestre, « versez pour l'Oeuvre une petite cotisation régulière. Et, « dans certaines circonstances joyeuses pour vous, un jour « de fête, un jour d'anniversaire, sur le cadeau reçu, prélevez « une part pour vos petits pupilles.

« Car, ce seront vos pupilles. L'association de chaque Lycée « aura les siens. On vous dira leurs noms; vous saurez où « ils seront; plusieurs fois chaque année, on vous rendra « compte de leur santé, de leurs progrès, de leurs travaux « d'ecoliers, de tout ce qui pourra vous intéresser à leur vie, « et vous aurez la joie et la douce fierté d'avoir contribué « à sauver quelques existences.

« Si vous le voulez, vous pourrez en sauver beaucoup. En « effet, chaque enfant, transplanté de Paris à la campagne, « coûte seulement 1 Fr. par jour, soit 365 Fr. par an. Donc, « autant de fois vous aurez, dans chaque association, 365 Fr., « autant de pupilles vous pourrez avoir.

« Un mot encore. Vous n'aurez pas seulement sauvé des « vies humaines. Vous aurez contribué à rendre un autre « service social. Trop grand est le nombre des malheureux « qui, chaque année, quittent la campagne pour venir à Paris. « Ils y viennent pleins d'espérances. Beaucoup y trouvent « la désillusion, la misère et la maladie. C'est parmi ces « transplantés que la tuberculose fait ses plus grands ravages. « Aussi, est-ce un vrai service social que de replanter leurs « enfants à la campagne et de les rendre au travail de la « terre, de la terre nourricière, que l'homme sans doute fé-

« conde seulement à la sueur de son front, mais qui, malgré « le dur labeur qu'elle exige, lui est plus clémente que l'u- « sine et l'atelier ».

Cet appel si vibrant et si chaleureux a été entendu, et, en quelques mois, plus de quatre-vingt bourses, exactement quatre-vingt cinq, ont été fondées, à 365 Fr. l'une. Tous les Lycées et Collèges de garçons et de filles de la Ville de Paris on participé à cet acte de si généreuse et si charmante confraternité enfantine. Partout se sont fondées les associations conseillées par M. Liard, et leurs Présidents ont souvent accompagné leurs pupilles, à la campagne, dans les foyers de nourriciers. A leur retour, ils ont conté leur voyage à leurs camarades, et l'enthousiasme de la première heure n'a fait que grandir.

Telle a été la vivacité et l'ardeur de ces enfants que leurs maîtres et leurs Proviseurs ont dû, sagement et prudemment, modérer leur premier élan. Il ne suffit pas en effet de fonder une bourse annuelle, car l'oeuvre à accomplir est de longue haleine, et chaque pupille reste à la charge de l'Oeuvre pendant plusieurs années.

La dernière assemblée générale de l'Oeuvre eut lieu le 18 Novembre 1905. L'Oeuvre comptait à cette date 700 souscripteurs et 50 pupilles répartis dans trois foyers. Aujourd'hui, 10 Juillet 1906, le nombre des souscripteurs est de plus de 1200 et le nombre des pupilles a largement dépassé 200 pupilles répartis en dix foyers. A la fin de l'année, l'Oeuvre comptera 250 pupilles, et l'on peut espérer que 1907 ne fera qu'augmenter ce nombre.

De plus, des Oeuvres similaires sont déjà crées, et vont commencer à fonctionner dans plusieurs grandes villes de France: Lyon, Bordeaux, Tours, Marseille, Nantes, Rennes, Toulouse, Amiens, Le Havre, Montpellier.

Ainsi étendue dans le pays entier, et rayonnant de chaque grand ville sur la campagne, l'Oeuvre de Préservation de l'Enfance contre la Tuberculose deviendra vraiment, selon l'expression de M. Liard, une Oeuvre *nationale*.

L'hérédité alcoolique

Un des plus redoutables problèmes qui se posent devant les éducateurs de l'enfance, est celui de la direction à imprimer aux jeunes organismes dont l'équilibre intellectuel, moral ou physique laisse à désirer.

Ce problème devient chaque jour plus complexe en même temps que deviennent plus nombreux les cas nécessitant des interventions spéciales.

L'alcoolisme vient sans conteste au premier rang, parmi les facteurs actifs des tares dont tant de jeunes enfants sont les innocentes victimes.

Aussi ne serat-on pas surpris de me voir dans cette brève étude essayer de mettre en lumière les faits saillants de l'hérédité alcoolique et d'en tirer les conclusions pratiques pour l'éducation des enfants . . . . . et des parents.

Il y a longtemps que l'on connaît l'influence néfaste de l'abus des boissons, commis par les parents, sur leur descendance. Diogène, s'adressant avec sa rudesse habituelle à un jeune idiot, lui disait déjà « jeune homme ! ton père était bien ivre quand ta mère t'a conçu ! » Et Plutarque, docte et prudent, conseillait aux parents de ne pas engendrer s'ils n'étaient à jeun ou pour le moins s'ils n'avaient pris que très peu de vin !

La notion du danger alcoolique héréditaire est donc très-ancienne et on en retrouve des traces dans les prescriptions législatives ou les conseils des écrivains de toutes les époques. Mais à aucun moment ce danger n'avait pris un caractère nettement social qu'à notre époque. A aucun moment non plus, le problème de la lutte ne s'est posé d'une manière plus angoissante et plus urgente.

Partout le poison sévit avec une intensité plus ou moins grande et les nations, même les moins atteintes, comme l'Espagne et l'Italie, ont le devoir de se coaliser pour lutter contre l'invasion et en enrayer, dans la limite du possible, les terribles conséquences.

Voyons tout d'abord ce que l'on entend par alcoolisme et dans quelles conditions, il se produit le plus habituellement.

Sans entrer dans de trop longs détails, je me bornerai à dire qu'à mon sens, tout individu de constitution ordinaire, mais normale, vivant d'une vie de moyenne activité, ne doit pas consommer plus de 50 à 75 centilitre de vin par jour. Au dessus de cette ration, il peut à un moment donné, présenter des troubles d'origine alcoolique. Celui qui ajoute à cette dose un petit verre de liqueur, après un ou deux repas, échappera difficilement à ces troubles et enfin, celui qui boit de l'alcool à jeun, même en petite quantité, mais régulièrement, celui qui non moins régulièrement absorbe un ou plusieurs apérétifs, deviendra inévitablement un alcoolique au sens médical du mot et sera par suite exposé à des déchéances physiques, intellectuelles ou morales, apparentes ou cachées, dont les conséquences peuvent rejaillir sur la progéniture.

Je ne puis pas davantage m'étendre longuement sur les altérations produites sur les organes humains par l'usage excessif de l'alcool. Tous ces organes sont atteints plus ou moins profondément, suivant le degré de résistance propre à chaque individu, suivant la quantité consommée et suivant les conditions dans lesquelles cette consommation est effectuée.

L'estomac, le foie, les reins, le coeur, le cerveau, la möelle épinière sont altérés: et les fonctions de ces organes sont par suite entravées, supprimées partiellement ou totalement.

Tout buveur d'habitude, et bien qu'il paraisse souvent sain et vigoureux, est donc fatalement, nécessairement un être taré, anormal, qui engendrera non moins fatalement, non moins nécessairement, des êtres tarés et anormaux. Je répète, pour ne pas être taxé d'exagération, que ces tares et ces anomalies peuvent être légères au point de passer inaperçues, aussi bien chez la parents que chez leurs enfants, mais qu'elles n'en existent pas moins pour cela à l'état latent, prêtes à signaler leur présence un moment ou l'autre.

Il faut se rappeler en outre, que l'alcool absorbé passe en nature dans le sang, dans le lait et les autres liquides de l'organisme. De nombreux et démonstratifs travaux ont été publiés par des savants de tous les pays.

L'enfant né de père ou de mère alcoolique (et à plus forte raison quand tous deux le sont), peut donc être mis en état de déchéance de deux manières principales, qui, malheureusement, se superposent presque toujours: 1.^{or} Ses procréateurs sont des êtres malsains dont les organes prématurément usés par le poison sont inables à engendrer des êtres vigoureux. Même jeunes, ils ne produisent que des *enfants de vieux;* 2.° Parce que l'enfant est lui-même imprigné par l'alcool qui lui arrive par la fécondation, par le sang, le lait de la mère ou de la nourrice.

Les cas d'alcoolisme héréditaire croissent avec le développement incessant du fléau et il est assurément impossible de se rendre un compte exact de l'étendue du mal.

Certes, on a produit des statistiques: le D^{r}. Legrain, dans son impressionant travail sur la « *Dégénérescence sociale et l'alcoolisme* », nous a apporté des observations nombreuses et édifiantes. Le D^{r}. Bourneville nous a bien démontré récemment que plus des $^{3}/_{4}$ des enfants idiots ou arriérés, qui passaient dans son service de Bicêtre, étaient des produits de parents alcooliques. Mais que sont ces chiffres à côté de

la réalité insaisissable dans les détails et les dégrés infinis de l'intoxication originelle? Je ne rapporterai donc pas les nombreuses statistiques qui ont été publiées; mais cependant je ne puis résister au désir d'en citer deux particulièrement intéressantes et originales. L'une a été dressée par le Docteur Lehmann de Bonn: Ada Jurke, vagabonde et alcoolique, née en 1740 et morte en 1808, a laissé une postérité qui, au cours de 75 années, a produit: 142 mendiants, 64 pensionnaires du dépôt de mendicité, 81 prostituées, 76 criminels, dont 7 assassins. Cette postérité a coûté à l'Etat, sept millions de francs, sous forme de secours, entretien dans les asiles ou les prisons, dommages divers, etc.... L'autre étude faite par Etcheverria, démontre que sur 476 descendants issus de 115 alcooliques, hommes ou femmes, il y avait eu: 3 sourds, 3 suicidés, 3 atoxiques, 7 paralytiques généreux, 9 choréiques, 13 idiots de naissance, 19 fous, 23 mort-nés, 23 paralytiques, 16 hystériques, 96 épileptiques, 87 affections diverses, 107 morts par convulsions infantiles et seulement 79 sains, environ *1 sur 6*.

Ajoutez à cela que Koubinovitch à Paris et Ladrague pour Londres ont prouvé que 50 % des enfants meurent dans ces villes avant l'âge de 3 ans et que l'alcoolisme et sa soeur, ou plutôt sa fille, la tuberculose, sont les causes premières et presque uniques de cette prodigieuse mortalité. Pourra-t-on nier, après de pareilles constatations, la portée sociale de l'alcoolisme? Et comprendra-t-on que pour quelques cas recueillis par ces laborieux statisticiens, des millions de phénomènes analogues s'accomplissent quotidiennement sans que nous en ayons connaissance?

Bien plus, dans l'état actuel de la science, il est souvent bien difficile de démontrer l'action de l'alcool dans la genèse de certaines maladies. Rappelez-vous le bruit fait en janvier dernier à Paris par l'affaire Wéber: une femme était accusée d'avoir étouffé huit enfants appartenant à sa famille et qu'on lui avait donné à garder. Elle niait tout crime et les conclusions de l'expertise pratiquée par MM^rs. Brouardel et Thoinot, lui donnait raison. Le D^r. Hédinger vient de citer,

à l'appui de ces conclusions, la mort de cinq enfants d'une même famille morts ainsi brusquement. L'autopsie de l'un d'eux ne révéla qu'un développement anormal des organes lymphatiques. C'est là une de ces tares congénitales, une déchéance de l'organisme causée par la dégénérescence de l'un des parents. Et dans le cas cité par le Dr. Hédinger, le père des cinq enfants, était nettement alcoolique. Voilà donc une nouvelle affection à mettre au compte de l'alcool: il y en a certainement encore d'inconnues et cependant les manifestations classées de l'alcoolisme héréditaire sont déjà nombreuses et diverses à l'infini. Depuis le foetus qui meurt dans le sein de sa mère jusqu'au gamin criminel qui tue sa petite soeur, en passant par les convulsions légères ou mortelles et par l'épilepsie et la redoutée méningite tuberculeuse, on peut dire que l'on trouverait matière à un énorme volume, si l'on voulait décrire ou soulement enregistrer tous les désastres qu'engendre l'hérédité alcoolique. Il nous faut cependant mentionner spécialement la paralysie infantile, les troubles digestifs (entérite, hépatite, etc....), la tuberculose des os, des ganglions du poumon, des intestins, etc., etc.

Je pourrais prolonger cette interminable énumération, mais la plupart des maladies des organes digestifs, respiratoires, et autres, sont à peu près uniquement du domaine médical sur lequel je ne voudrais pas trop m'étendre. J'ai tenu toutefois à signaler l'influence possible de l'intoxication atavique, dans la génèse de ces affections, à des éducateurs à qui cette notion peut-être utile à un moment donné.

Mais il est certaines autres catégories d'enfants, qui doivent les intéresser plus particulièrement. Je veux parler des enfants rangés dans la classe, hélas si variée, des anormaux, sur l'éducation des-quels tant d'intéressants travaux ont déjà été publiés, des enfants qui, dès leur âge le plus tendre sont atteints d'hystérie, épilepsie, chorée, idiotie, débilité mentale, hallucinations, et même de ces autres psychoses que l'on ne trouve généralement que chez l'adulte, la mélancolie, la panaphobie, la confusion mentale, etc.

Dans tous ces cas, la collaboration des parents, du maître et du médecin, est indispensable pour obtenir, sinon la guérison ou l'amélioration parfois impossibles, de la malade, mais tout au moins une atténuation plus ou moins complète des conséquences, si désolantes, des troubles constatés chez l'enfant.

Je n'ai pas la prétention d'examiner ici les diverses méthodes à suivre pour arriver à ce résultat; mon rôle doit se borner à tirer des considérations qui précèdent quelques conclusions dont pourront s'inspirer, tous ceux qui auront à assumer la lourde tâche de l'éducation de ces victimes des tares ancestrales.

Toutefois, avant d'examiner ces conclusions, je crois devoir exposer les conditions dans les quelles se produit généralement l'hérédité alcoolique, de manière à fixer la conduite à tenir pour en enrayer l'éclosion.

Ce sera faire oeuvre salutaire d'éducation familiale que d'instruire, sur la plus sacrée de leurs obligations, les parents, les serviteurs: on pourrait dire que ce sera traiter de l'éducation préventive de l'enfant.

Mon exposé sera bref: car d'innombrables traités d'hygiène de la famille ont dicté déjà, d'une manière générale, leurs devoirs aux pères, mères et nourrices; je me bornerai donc à signaler les points essentiels du sujet qui nous occupe.

Je rappelerai tout d'abord, ainsi que je l'ai déjà dit, que l'alcool absorbé passe en nature dans le sang, le lait et les autres liquides organiques. On comprendra dès lors l'importance du conseil que donnait Plutarque a ses concitoyens et dont nous avons parlé en commençant.

C'est pour avoir oublié que Bacchus est l'ennemi de Vénus Génitrix, que tant de jeunes ménages ont passé des jours et des nuits, le coeur angoissé, penchés sur le berceau d'un enfant plongé dans les convulsions ou le délire.

Je suis bien obligé d'insister sur ce point délicat: car on croit volontiers que, seuls, les alcooliques chroniques, les buveurs d'habitude, peuvent donner naissance à des dégénérés; alors que les expériences de laboratoire sur les animaux

et de nombreuses observations médicales, ont absolument démontré le rôle, aussi néfaste que certain, joué par l'alcool absorbé, avant la conception, par l'un des époux ou par tous les deux, même lorsqu'ils sont ordinairement sobres et tempérants.

Il ne faut pas oublier non plus que la mère doit, dès le début de sa grossesse, s'abstenir de toute boisson distillée et ne consommer du vin, bière ou cidre, que dans des proportions très faibles.

Enfin il faut que la mère (ou la nourrice) suive avec une extrême sévérité, pendant l'allaitement, les règles d'une rigoureuse tempérance: un peu d'eau rougie ou un peu de bière très légère ou allongée d'eau, doivent constituer l'unique boisson alcoolique tolérée et leur usage doit remplacer l'absurde et néfaste coutume des vins généreux et des bières fortes (de nourrice!!), qui ont, si souvent et si insidieusement, déterminé chez les nourrissons des troubles parfois graves.

Ajoutons, pour en finir avec l'éducation antialcoolique préventive, que tous ceux qui ont à diriger l'éducation des enfants doivent avoir inscrit dans leur cerveau et leur coeur cette maxime que: « Faire boire de l'alcool à un enfant est un crime! »

En résumé, on évitera à un enfant la tare alcoolique:

1.° Si le père et la mère sont habituellement tempérants.

2.° S'ils n'ont point renoncé accidentellement à cette habituelle tempérance lors de la conception maternelle.

3.° Si pendant la grossesse la mère n'use que modérément des boissons dites hygiéniques et pas du tout des liqueurs distillées.

4.° Si pendant l'allaitement, la mère ou la nourrice suivent ce même régime en matière de boissons.

Il était bon de bien préciser les quatre principales règles, dont l'inobservation peut entraîner ultérieurement des troubles de la santé chez l'enfant, non seulement pour tracer une ligne de conduite immuable à ceux auxquels incombe la redoutable responsabilité de la procréation, mais aussi afin que, lorsque

ceux ci sauront que l'une de ces règles a été transgressée, ils gardent leur attention toujours éveillée sur ce point, dès que l'enfant présentera quelque anomalie dans le fonctionnement de son organisme. Par exemple, il n'est pas indifférent qu'une femme, connaissant la fervente adoration de son mari pour la terrible fée verte, avise de cette particularité le médecin appelé au chevet de son bébé atteint de convulsions, ou de tout autre de ces troubles, parfois mal définis, dont la cause réelle échappe facilement à la sagacité du Praticien. Elle devra agir de même, si elle a conscience que son mari, habituellement sobre, était en proie à une ivresse passagère, même légère, au moment de la conception.

Ces règles serviront également de base à ces recherches, que parents et maîtres devront faire, lorsqu'un enfant présentera quelques symptômes préoccupants. Si ces recherches démontrent l'existence d'une tare héréditaire alcoolique, on devra, tout en employant les moyens d'éducation habituels et spéciaux aux enfants dégénéres ou anormaux, tenir compte de cette circonstance pour diriger en conséquence la méthode educatrice. Je signale à ce propos un point très important de cette méthode:

On sait que l'on appelle, à juste titre d'ailleurs, alcoolmanie, le besoin irrésistible qu'ont certaines personnes d'absorber des liquides alcooliques et l'on a dit, que l'alcoolique était un véritable aliéné atteint du délire de la boisson. Il semble bien certain que les centres nerveux, imprégnés par les premières libations régulières, deviennent, au bout de quelque temps, l'origine de troubles psychiques dont l'alcoolmanie est la principale manifestation. Comme certains criminels, l'alcoolique avéré ne serait qu'un déséquilibré du cerveau: telle est l'opinion généralement admise aujourd'hui dans le monde médical.

Ainsi que je le disais, plus haut, l'enfant atteint d'alcoolisme congénital, même léger, même larvé, à l'état latent, présente parfois des formes de délire qui sont habituellement spéciales à l'état adulte. Comment donc s'étonner que beaucoup, que presque tous les descendants d'alcooliques, soient

eux-mêmes la proie innocente de la passion ancestrale? Le proverbe: « Qui a bu, boira », s'étend à la progéniture du buveur et la satisfaction épanouée que celui-ci éprouve à voir son enfant avaler lestement un grand verre de vin ou d'alcool, n'est qu'une mince compensation aux désordres particuliers et sociaux qu'entraîne cette précoce perversion.

Celle-ci se manifeste généralement, quoique avec certaines exceptions, chez les enfants issus ou d'un père ou d'une mère alcoolique; elle devient la règle absolue, quand les deux procréateurs sont atteints l'un et l'autre par la passion de l'alcool, ou lorsque l'alcoolisme des parents est précédé de l'alcoolisme des grands parents ou des aïeux. Ce sont là des phénomènes d'intoxication accumulée, dont l'effet se fait le plus lourdement sentir sur la descendance.

On voit donc combien il est important de surveiller avec la plus grande vigilance, le régime des jeunes hérédo-alcooliques.

Il faut se méfier du goût prononcé qu'ont les jeunes enfants pour le vin ou les liqueurs: trop souvent on encourage, par une souriante indulgence, leurs petits exploits bachiques. Mais c'est surtout dans l'adolescence, vers 15 à 18 ans, que se manifestent, principalement par une fréquentation régulière des cafés ou débits d'alcool, la tendance maladive qu'il faut énergiquement combattre.

Partisan convaincu de la tempérance dans la vie ordinaire, je n'hésite pas à proclamer, dans ce cas, la nécessité de l'abstinence totale. Il faut faire de ces enfants *des buveurs d'eau* au sens le plus rigide du mot. Comment y parvenir? C'est ce que je ne saurais indiquer, même de faconsommaire, car la méthode doit varier avec le sujet. Le tact et l'ingeniosité des éducateurs, dicteront seuls la conduite à tenir. En tout cas, il faut prémunir de bonne heure ces enfants contre les dangers de la boisson; il faut éviter de boire devant eux des liqueurs ou apéritifs; à plus forte raison, ne pas leur en donner en manière de chatteries ou de plaisanterie.

Les statistiques de Lehmann et de Etcheverria que j'ai citées plus haut, montrent l'utilité, tant au point de vue

particulier qu'au point de vue social, d'une intervention efficace et précoce. En effet si dès la première génération, on parvient à enrayer l'alcoolmanie héréditaire, et à ce moment la chose est relativement assez facile, on évitera les conséquences effroyables d'une accumulation et une multiplication de l'empoisonnement héréditaire.

Il y aura lieu encore, si cet empoisonnement est bien caractérisé par des accidents graves, de diriger les enfants vers le célibat et d'entretenir leur esprit dans cette direction.

Quand ils seront arrivés à l'âge adulte, il faudra leur faire comprendre que, comme tous les malheureux porteurs d'une tare héréditaire ou acquise, mais transmissible à la descendance, ils n'ont moralement le droit, ni de se marier, ni de procréer. Si, je le répète, ils sont marqués d'une façon irrémédiable par la griffe de l'hérédité, ils sont et doivent rester, à ce point de vue, assimilés aux épileptiques délirants, tuberculeux et alcooliques avérés, ponr lesquels le célibat est une obligation morale absolue.

J'en ai fini avec ce trop long et cependant très incomplet exposé, d'un très grave problème et en m'excusant d'avoir un peu oublié que je devais parler plus en éducateur qu'en médecin, je dirai combien il est difficile de dépouiller le vieil homme. Ce n'est pas lorsque l'on a pénétré, pendant de longues années, en observateur patient, dans l'intimité la plus secrète des familles, au moment où la douleur ouvre tous les coeurs, délie toutes les langues, que l'on peut négliger un facteur aussi essentiel que l'hérédité, dans l'étude de la protection de la santé physique, intellectuelle et morale de l'enfant.

Et, à une époque ou des hérédités malsaines s'accumulent sur les générations, peut-être conviendrait-il, de regretter le vieux médecin, l'ami, le conseiller de la maison, dont la disparition s'accèlere, à mesure que le besoin de son intervention bienfaisante se fait sentir davantage.

Faisons donc tous nos efforts pour éviter dans l'éducation de l'enfant et de la jeunesse, les écueils que le *Bon*

docteur d'autrefois signalait aux parents dont il connaissait toutes les énergies et toutes les faiblesses, toutes les vertus et toutes les tares. Nous ne pouvons suppléer à cette direction prudente et raisonnée, que par une étude approfondie et consciencieuse, de tout ce qui, de près ou de loin, peut influencer et déranger l'équilibre parfait des jeunes et fragiles organismes humains.

A ce titre le fléau de l'alcoolisme mérite toute l'attention de ceux qui ont quelque souci du bien-être des générations présentes et à venir.

Dr. Bourrillon.

SOUS LE PATRONAGE

DE S. M. LE ROI D' ITALIE

PENDANT L'ÉXPOSITION

INTERNATIONALE POUR

L' OUVERTURE DU

SIMPLON

COMPTES-RENDUS DU SECOND CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉDUCATION FAMILIALE

MILAN - SEPTEMBRE 1906

COMPTES-RENDUS

DU

SECOND CONGRÈS INTERNATIONAL

D' ÉDUCATION FAMILIALE

MILAN - SEPTEMBRE 1906

MILAN

· 1908 ·

ÉDITION EN FRANÇAIS

TYPOGRAPHIE - LOUIS TAGLIABUE - MILAN

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . . *Page* 5
COMITÉ EXÉCUTIF . . . . . » 8
COMITÉ HONORAIRE ITALIEN . . . . . » 8
COMITÉ ÉTRANGER DE PATRONAGE . . . . . » 9
REPRÉSENTANTS OFFICIELS DES DIFFÉRENTS PAYS . » 10
NOTE ALPHABÉTIQUE DES ADHÉRENTS (*) . . . » 11
RÈGLEMENT . . . . . » 20
THÈMES PROPOSÉS . . . . . » 23
THÈMES TRAITÉS — TABLES DES BROCHURES DES MÉMOIRES . . . . . » 26
PROGRAMME DES RÉUNIONS . . . . . » 31
RÉSULTATS DES RÉUNIONS . . . . . » 35
Séance d'inauguration - Discours d'ouverture - Nomination de la Présidence du Congrès . . . » 35
Première Séance - Discussion des thèmes de la I.ère Section: Questions générales . . . . » 45
Deuxième Séance - Continuation de la discussion des thèmes de la I.ère Section: Questions générales . » 53
Troisième Séance - Continuation et fin de la discussion des thèmes de la I.ère Section: Questions générales — Discussion des thèmes de la II.ème Section: Éducation familiale de l'enfance avant l'âge de l'école . . . . . » 72
Quatrième Séance - Discussion des thèmes de la III.ème Section: L'âge de l'école . . . . . » 83
Cinquième Séance - Continuation et fin de la discussion des thèmes de la III.ème Section: L'âge de l'école - Discussion des thèmes de la IV.ème Section: Après l'âge de l'école . . . . . » 91
Sixième Séance - Fin de la discussion des thèmes de la IV.ème Section: Après l'âge de l'école — Discussion des thèmes de la V.ème Section: Les anormaux . . . . . » 103
Séance de clôture . . . . . » 113

(*) — Aux noms des adhérents il faut ajouter celui de Mons. l'**Abbé Tillon.**

PRÉFACE

Parmi les nombreux Congrès qui se sont tenus à Milan pendant l'Exposition internationale du 1906, le nôtre fut véritablement fécond en idées et en œuvres.

Préparé d'accord avec la Commission internationale d'Éducation familiale, notre Congrès eut deux cent trente-sept adhésions.

Ce nombre ne semblera pas petit si l'on pense, quant aux étrangers, au dérangement de longs voyages et du séjour hors de chez eux : quoique, grâce aux soins du Comité exécutif italien ces dérangements aient été adoucis par des facilitations spéciales pour des courses de plaisir à travers toute l'Italie. Et quant aux Italiens, il faut songer qu'ils étaient appelés pour la première fois à traiter des questions dont les étrangers avaient déjà été renseignés au premier Congrès de Liège et n'avaient pas comme ceux-ci la chance d'une précedente et admirable organisation.

Cependant les idées et les propositions ne nous parurent pas tout-à-fait originelles dans leur caractère et dans leur but : et nous sommes reconnaissants aux étrangers qui nous ont apporté la

coopération de leurs études et de leurs expériences et qui nous ont donné l'occasion d'affirmer de nouveau et de développer des idées qui commencaient à s'annoncer et à se proclamer chez nous aussi, par une vigueur toujours croissante, comme est toujours croissante la vigueur des institutions qui suivent et secondent ces idées.

Rien moins que soixante dix-sept mémoires furent présentés, résumés, commentés et discutés: tous furent importants pour les conclusions et les vœux et aussi parce qu'ils puisaient à des thèmes qui n'avaint pas été traités au précedent congrès ou qui ont été développés au nôtre plus aisément et sous d'autres points de vue.

Et dans ces résumés, nous avons soigné plus l'ordre et la clarté des sujets développés et traités que la forme matérielle des séances, donnant aux thèmes la plus grande importance et prenant toujours des mémoires — qui furent aussi imprimés expressément dans des tomes — les conclusions et les vœux.

On doit informer que pendant le Congrès, on traduisait, quand l'occasion se présentait, particulièrement de l'italien en français, à vive voix, les résumès, les conclusions, les vœux, les propositions, afin de faciliter par là la diffusion et la compréhension des idées.

De telle sorte, dans ces pages, rien n'apparait de la chronique (dirons nous) du Congrès. Il nous suffira de rappeler ici la reception très-distinguée donnée par la Mairie dans le Salon d'honneur de la Rocchetta au Chateau des Sforza: et l'aimable cadeau du beau livre « Milan en 1906 » hommage de la Mairie aux Congressistes, dans lequel ils trou-

vent rappelé et decrit outre l'Art, l'Industrie, et l'Activité milanaise, les œuvres d'Éducation, d'Assistance et de Bienfaisance de la ville « renommée par son bon cœur ».

Et nous n'oublierons pas l'intéressante conférence qui fut tenue, avant la Séance de l'après-midi de Mardi, 4 septembre, par M. Maurice Wolff sur l'Éducation moderne en France dans les rapports avec l'éducation familiale » par l'aimable charge et au soin du Musée Social de Paris.

Interprétant les sentiments communs à tous les présents, le Président, Commendeur et Chanoine Louis Vitali, remercie M. Wolff, en disant d'en partager complessivement les idées, mais affirmant de nouveau, parmi les applaudissements de l'Assemblée, la nécéssité pour les italiens de maintenir la tradition latine.

Les satisfactions que nous espérons nous seront accordées, les excuses que nous adressons aux personnes indulgentes qui, travaillant avec nous, virent notre bonne volonté; nos désirs, nos espérances, tout celà est résumé dans les paroles prononcées par notre Président, le Commendeur et Chanoine Louis Vitali, à l'Assemblée d'inauguration. Nous ajoutons à ces paroles, les remerçiments et les salutations que nous nous échangeâmes à la fin du Congrès, charmés de notre part si le travail achevé pourra être « le bon grain ».

COMITÉ EXÉCUTIF

Comm. Chan. LOUIS VITALI, Recteur de l'Institut des Aveugles, *Président.*

Prof. JULES CÉSAR BUZZATI, Président de l' Association Lombarde pour la moralité publique.

M.r GUIDO CAGNOLA, ci-devant Député au Parlement pour l'œuvre de bienfaisance Scuola e Famiglia.

M.lle ADELAIDE COARI, maîtresse d'école, del Fascio Democratico Cristiano Femminile.

M.me RACHELE VILLA PERNICE, des Asiles pour les Enfants pauvres.

Docteur JOSEPH ZUCCANTE, Professeur de la Royale Académie des sciences et lettres; Sécrétaire de la classe de littérature au Royal Institut Lombard.

M.me la Comtesse SABINA DI PARRAVICINO DI REVEL, *Répresentante de la Commission internationale permanente.*

Comte ADRIEN VAN DER BURCH, *idem.*

M. AMBROISE ANNONI, Eléve d'Architecture, *Sécrétaire.*

M. JOSEPH GALLAVRESI, Docteur en Loi, *idem.*

M. JERÔME CALVI, Docteur en Loi, *idem.*

M. le Comte EMILIANO DI PARRAVICINO, Docteur en sciences sociales, *idem.*

M. CASTRENZE DI LORENZO, *Trésorier.*

COMITÉ ITALIEN D'HONNEUR.

S. E. LE MINISTRE de l'Instruction Publique, *Président.*

Senateur Marquis HECTOR PONTI, Maire de Milan, *Vice-Président.*

Prof. AUGUSTE ALFANI, Florence.

Prof. JOSEPH ALLIEVO, de la Royale Université de Turin.

M.lle LOUISE ANZOLETTI, Milan.

Prof. ROBERT ARDIGÒ de la R.le Université de Padoue.
Prof. JACQUES BARZELOTTI, de la R.le Université de Rome.
Honor. PAUL BOSELLI, Rome.
S. E. l'hon. TANCREDI CANONICO, Président du Sénat.
Senateur CHARLES CANTONI, Prof. de la R. Univ. de Pavie.
Honor, Prof. LOUIS CREDARO, Rome.
Ill. EDMOND DE-AMICIS, Turin.
Senateur FRANÇOIS D'OVIDIO, Prof. de la Royale Université de Naples.
Senateur ANTOINE FOGAZZARO, Vicence.
Prof. NICHOLAS FORNELLI, de la R.le Université de Naples.
Hon. ANTOINE FRADELETTO, Député au Parlement, Venise.
Hon. Advocat BASSANO GABBA, Assesseur de l'Instruction Supérieure du Commun de Milan.
M.lle ANTOINETTE GIACOMELLI, Trevise.
Prof. Docteur RÉMOND GUAITA, Directeur de l'Hôpital des Enfants, Milan.
Prof. VIGILIO INAMA, Président du R.l Institut Lombard, Milan.
R. Père JOSEPH MANNI, du Royal Institut Pendola, pour les Sourds et Muets, Siène.
Prof. ANTOINE MARTINAZZOLI, Président de la Commission Pedagogico-Forense, Milan.
M.lle DORA MELEGARI, Rome.
M.me la Comtesse G. SPALLETTI RASPONI, Présidente du Conseil National des Femmes italiennes, Rome.

COMITÉ ÉTRANGER DE PATRONAGE.

Hon. CAPPELLE, Ministre plènipotentiaire, Directeur général au Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles.
M. VAN BIEROLIET, Prof. de l'Université, Gand.
S. E. M. DE TROOZ, Ministre de l'Instruction Publique, Bruxelles.
M. E. BRÉBION, Sous-Inspecteur départamental de l'Assistance Publique, Versailles.
S. E. le Prince FRANÇOIS d'AREMBERG, Député, Berlin.
Rev. Père VERMEERSCH, Prof. de l'Université; Membre de la Société Belge de Sociologie, Louvain.
M. PYTHON, Conseiller d'État, Fribourg.
M.me la Baronne DE MONTENACH, Fribourg.
M. DE VUYST, Inspecteur au Ministère d'Agriculture, Bruxelles.

REPRÉSENTANTS OFFICIELS DE DIFFÉRENTS ÉTATS.

ITALIE, *Minist. des Internes*: S. E. le Sénateur ALFAZIO, Préfet de Milan.

» *Minist. de l'Instruction Publique*: Prof. J. ZUCCANTE de la Royale Académie des Sciences et Lettres de Milan.

BELGIQUE, *Minist. des Internes*: Hon. HENRY DELVAUX, Deputé, Président du Conseil de perfectionnement de l'instruction primaire et Président du Bureau de la Commission Internationale d'éducation.

» *Minist. de la Justice*: M. STOCKMANS, en religion Père Amédée, Supérieur Général des « Frères de la Charité ».

» *Minist. de l'Industrie et du Travail*; Comte ADRIEN VAN DER BURCH, Commissaire gen. du Gouvernement Belge à l'Exposition. — M. STEVENS, Directeur de l'enseignement industriel et professionnel. — M. VAN MELLE, du Bureau du Travail.

FRANCE, M.me PAULINE KERGOMARD, Inspectrice générale de l'instruction publique.

FRIBOURG, (Canton de) *Direction de l'Instruction publique*: Mesdames HENRIETTE JEAN BRUNHES. — DE GOTTRAU WATTEVILLE. — DE MONTENACH.

JAPON, M. OBOTAKÉ IWATO.

MEXIQUE, *Minist. de l'Instruction publique*: M. le Prof. L. KIELE.

ROUMANIE, Hon. JEAN A. LAHOVARE, Chargé d'Affaires à Rome.

RUSSIE, *Minist. de l'instruction publique*: Hon. EUGRAPH DE KOVALEVSKY.

ELENCO DEGLI ADERENTI

NOTE. - Les noms des membres *donateurs* sont marqués par un *astérisque*.

1. **S. E. il Senatore Alfazio,** *Prefetto della Provincia di Milano,* Milano.
2. D.r **Emilio Anderloni,** Milano.
3. Sig. **Ambrogio Annoni,** *Allievo-architetto,* Milano.
4. Sig.na **Celestina Annoni,** Milano.
5. Sig.na **Luisa Anzoletti,** *Rappresentante del Circolo filologico femminile,* Milano.
6. *Asili di Carità per l'Infanzia e la Puerizia,* Milano.
7. M.r **Jules Avril,** Le Havre (France).
8. Nobile **Giuseppe Bagatti-Valsecchi,** Milano.
9. M. **Bartaumieux,** Paris.
10. Sig.ra **Virginia Bazzi,** *Vice-direttrice del Collegio Reale delle fanciulle,* Milano.
11. M.r **Bernès,** *Membre du Conseil Supérieur de l'Instruction publique,* Paris.
12. D.r **Ambrogio Bertarelli,** Milano.
13. Mère **Bertille,** *Directrice de l'Institut du Sacré Coeur et de l'Immaculée Conception,* Heverle-les-Louvain.
14. Prof. **Rodolfo Bettazzi,** Torino.
15. Sig.ra **Sofia Bisi-Albini,** *Direttrice della « Rivista per le Signorine »,* Genova.
16. Sig.na Prof. **Maria Blasi,** *Rappresentante l'Associazione per la Donna,* Roma.
17. M.lle **Romaine Boreux,** *Membre de la Ligue de l'Education familiale et du Féminisme chrétien de Belgique,* Liège.
18. Cav. **E. Bozzotti.** *Presidente dell'Associazione Nazionale per la Fanciullezza abbandonata,* Milano.
19. Sig.na **Maria Bottini,** *Maestra,* Milano.
20. **S. A. R. le Prince Alphonse de Bourbon y**

Austria-Este, *Infant d'Espagne, Président de la Ligue internationale contre le duel.*

21. M.me **Bréhion**, Versailles.

22. M.r **E. Bréhion**, *Sous-Inspecteur départemental de l'Assistance publique*, Versailles.

23. Marchesa **Angelina Brivio-Clerici**, Milano.

24. M.me **Henriette Jean Brunhes**, *Déléguée par la Direction de l'Instruction publique de l'Etat de* Fribourg (Suisse).

25. M.r **Jean Brunhes**, *Professeur à l'Université de* Fribourg (Suisse).

26. Sig.ra **Elisa Brusa**, Varese.

27. Sig.na **Felicita Buchner**, *Présidente de la Ligue pour le relèvement de la moralité publique de Munich.* Utting am Ammersee (Bavière).

28. Prof. **G. Cesare Buzzatti** *dell'Università di Pavia, Presidente dell'Associazione Lombarda per la moralità pubblica*, Pavia.

29. Nob. **Guido Cagnola**, *Presid. dell'Opera Pia « Scuola e Famiglia »*, Milano.

30. Sig.na **Matelda Cajrati**, Milano.

31. Nobile **Antonietta Calvi-Torri**, Milano.

32. Nob. Dott. **Gerolamo Calvi**, Milano.

33. Avv. **G. Battista Cardia**, Cagliari.

34. M.me **P. de L. de Carrau**, Montevideo (Uraguay).

35. M.r **de Casejux**, Lyon (Rhone).

36. Principessa **Maria Castelbarco-Albani**, Milano.

37. D.r **Francesco Castelli**, Milano.

38. Sig.ra **Camilla Castelli Sormani**, Milano.

39. M.r **Cauvin-Yrose**, Paris.

40. M.r **Jules Cerexe**, *Fondateur de la Laiterie Maternelle*, Hodimont (Belgique).

41. M.r **Chabot**, *Professeur de sciences*, Lyon.

42. M.r **Chassaing**, Paris.

43. M.r **E. Cheysson**, *Membre de l'Institut, Commendatore dei SS. Maurizio e Lazzaro.*

44. M.r **Cheysson**, fils.

45. Sig.na **Alfonsa Ciaffi**, *Maestra*, Ancona.

46. Conte **Mario Cicogna**, Milano.

47. Donna **Vittoria Cima**, Cernobbio (Lago di Como).

48. M.r **Léo Clarety**, *President de l'Association Les Ama-*

teurs de Jouets et Jeux Anciens, société d'encouragement à l'éducation artistique de l'enfance, Paris.

49. *Comitato contro il duello;* Milano.

50. Sig. **Edmund Cormonls-Houlès.**

51. Contessa **Maria Corniani,** Orzinuovi (Brescia).

52. D.r **Courson,** Meyzien (Isère).

53. M.r **Paul Crouzet,** *ancien élève de l'Ecole Normale Supèrieure, Professeur agrégé au Lycée de* Toulouse.

54. M.r **Ottocar d'Aderkass,** *Conseiller d'Etat actuel, Directeur de l'Administration Centrale des Asiles d'enfants en Russie, chargé de représenter cette Administration,* St. Petersbourg (Russie).

55. M.me **A. Dangotte,** Gand.

56. M.me **Alph. Daudet,** Pray-Chargè (Indre et Loire).

57. Nobile D.r **Pier Emilio De Francisci,** Milano.

58. M.me **Marie De Gottrau De Watteville,** *Presidente du Comité de l'Ecole Ménagère de Fribourg, Représentante de la Direction de l'Instruction publique,* Fribourg (Suisse).

59. M.r **Eugraph De Kovalevsky,** *Conseiller d'Etat, Membre du Comité scientifique au Ministère de l'Instruction publique, Délégué du Ministère de l'Instruction publique en Russie,* St. Petersbourg.

60. M.r **Delatte,** *Instituteur à* S. Martin s. Ocre (Loiret).

61. M.lle **Fl. Deleu,** *Directrice de l'Ecole Normale de l'Etat pour jeunes filles,* Arlon (Belgique).

62. M.r **Arthur Delpy,** *Sécrétaire du Comité d'action francais pour ce congrès,* Paris.

63. M.r **Henry Delvaux,** *Président du Conseil de perfectionnement de l'Instruction primaire du Royaume de Belgique, Député,* Liège.

64. Sig.na **Emilia De-Marchi,** *Direttrice della Scuola Normale,* Cuneo.

65. Cav. **Pietro De-Marchi,** Milano.

66. C.te **Humbert De Marcieu,** *Membre du Conseil d'Administraction de l'Assoc. « Valentin Haüy » pour le bien des Aveugles,* Paris.

67. M.lle **Louise De Maximy.**

68. M.r **Alphonse Demey,** *Sécrétaire de l'Alliance fraternelle des Ex-Orphelins de Bruxelles et de l'agglomération,* Bruxelles.

69. Prof.ssa **Alice De-Micheli**, Milano.

70. Baronne **De Montenach**, *Vice-Presidente générale de l'Oeuvre catholique de la protection de la Jeune Fille*, Fribourg (Suisse).

71. M.r **Ataulpho de Paiva**, *Juge à la Cour d'Appel de* Rio Janeiro.

72. D.r **Vittorio Emanuele Derna**, Clusone (Bergamo).

73. Le Baron **De Roest d'Alkemade**, Bruxelles.

74. M.r **Paul De Vuyst**, *Inspecteur au Ministère de l'Agriculture*, Bruxelles.

75. Le Baron **De Wolff**, Hainaut (Belgique).

76. Contessa **Maria di Frassineto**, Firenze.

77. Contessa **M. Di Groppello de Bray**, Torino.

78. Sig. **Castrenze Di Lorenzo**, Milano

79. Conte D.r **Emiliano Di Parravicino**, Milano.

80. Contessa **Sabina Di Parravicino di Revel**, *Presidente della Federazione lombarda delle Opere d' attività femminile*, Milano.

81. M.me **Durier**.

82. M.r **I. B. Ensch**, *Prof. à l'Ecole industrielle et commerciale de* Esch-sur-l'Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

83. M.r **George Everard**, *Sécrétaire du Conseil supérieur de l'Agriculture*, Jemelle (Belgique).

84. Sig. **Giuseppe Farini**.

85. *Fascio Dem. Crist. Femminile*, Milano.

86. *Federazione Femminile Dem. Crist.*, Milano.

87. *Federazione Lombarda delle Opere di attività femminile*, Milano.

88. Sig.ra **Ada Ferrari-Marinoni**, Milano.

89. Comm. **Lino Ferriani**, *della Corte di Cassazione, Procura generale*, Roma.

90. M.r **Fontana**, *Instituteur*, Omessa (Corsica).

91. Sig.ra **Antonietta Forteleoni**, Iglesias.

92. D.r **Sebastiano Forteleoni**, Iglesias.

93. Sig.ra **Zaira Forteleoni**, Iglesias.

94. On. Avv. **Bassano Gabba**, *Assessore per l'Istruzione superiore del Municipio di* Milano.

95. M.r **Gache**, *Prof. au Lycée J. B. Dumas*, Alais (Gard).

96. Sig.ra **Angelina Galfrè**, Cuneo.

97. M.r **A. Galfrè**.

98. Dott. **Giuseppe Gallavresi**, Milano.

99. Prof.ssa **Elisa Ghislanzoni**, Cuneo.

100. Cav. Dott. **Francesco Giani**, *Presidente dell'Istituto infantile di Crescenzago e Segretario degli Asili rurali della Provincia di Milano*, Milano.

101. M.r **l'Abbé François Gilissen**, Liège.

102. M.r **Giraud**, Lyon.

103. M.me **Alice Giron**, Paris.

104. Sig.na **Antonietta Giacomelli**, Treviso.

105. M.me **Lucie Goyau Felix-Faure**, *Président du Comité d'action de France*, Paris.

106. M.r **Georges Goyau**, Paris.

107. Nobile Cav. **Alessandro Greppi**, *Presidente degli Asili di Carità per l'Infanzia e la Puerizia*, Milano.

108. M.r **Emile Grosselin**, *Président de la Société pour l'instruction et la protection des Enfants sourds-muets, ou arriérés*, Paris.

109. M. R. Don **Carlo Grugni**, Milano.

110. M. **Ernest Guelaud**, *Sécrétaire-redacteur du Conseil général de la Côte d'Or, sténographe du Sénat*, Paris.

111. Prof. **Tommaso Guida**, *Libero docente di clinica pediatrica nella R. Università di* Napoli.

112. Sig.na **Ida Hagemann**, *Rappresentante dell'associazione delle Istitutrici cattoliche tedesche*, Roma.

113. M.me **Haentjens-Deleu**, *Sécrétaire du Cercle d'Etude des Ecoles ménagères agricoles de Belgique*, Borsbeke-Burst (Belgique).

114. Prof. **P. Hazard**, Reims.

115. M.r **L. Hesse**, *Avoué à la Cour d'Appel de* Paris.

116. M.me **Adolphe Hoffmann**, *Représentante la Section d'Education de l'Union des Femmes de* Genève (Suisse).

117. *Les Hospices de* Villefranche (Rhône).

118. M.r **Houzelle**, *Instituteur*, Montmedy (Meuse).

119. M.elle **Hym**, *Institutrice*, Offrauville (Seine Inf.)

120. **Pauline Kergomard**, *Inspectrice générale de l'Instruction publique en France*, Paris.

121. Prof. **Leopoldo Kiele**, *delegato del Ministro della Istruzione pubblica del Messico*, Berlino.

122. Sig. **Ototaké Iwato**, *Rappresentante del Giappone.*

123. Dott. **Raffaele Iona**, *Rappresentante dell'Associazione per la difesa contro la tubercolosi*, Milano.

124. M.r **Georges Laforce**, *Dipl. en Philosophie et en Médecine, Précepteur*, Bruxelles.

125. Sig. **J. A. Lahovari**, *Incaricato d'affari della Rumenia a* Roma.

126. Sig.ra **Carolina Landriani Perotti**, *Socia benemerita della Società « Margherita »*, Firenze.

127. Prof. **Piero Landriani**, *Rappresentante e Direttore generale dell'Opera pia Società Nazionale « Margherita » di patronato pei Ciechi*, Firenze.

128. *La Lega Magistrale*, Milano.

129. Capitano **Cristoforo Lemmi**, Santo Pietro (Siena).

130. Sig.ra **Cornelia Longhi**, Alba.

131. Comm. **Ignazio Lozza**, *Proprietario della Casa editrice Ditta Giacomo Agnelli*, Milano.

132. Sig.ra **Adele Lucchini Lucchini**, Milano.

133. P. **Florimond Maes**, Gand.

134. Baronessa **Giuseppina Malfatti**, Rovereto.

135. M.elle **M. Marcelle**, *Directrice de l'Ecole normale de l'Etat*, Liège.

136. Sig.na **Rosa Marelli**, Milano.

137. M.elle **Amelie Martin**, Fontmaure par Chamalierès.

138. M.me **Laura Mendes de Cuenca**, Mexique.

139. Prof. Dott. **Augusto Michieli**, Treviso.

140. S. E. il **Ministro dell'Istruzione Pubblica** *del Regno d'Italia*, Roma.

141-142-143-144-145-146. *Ministère de la Justice de Belgique*, Bruxelles (sei adesioni).

147. M.r le Chanoine **Molin**, *Président de la Société Nationale d'Éducation de Lyon.*

148. Sig. **Will. S. Monroe**, *State Normale School Westfield*, Mass. U. S. A.

149. M.r **Montel**.

150. M.r **Belisario I Montero**, *Consul général de la Republique Argentine en Belgique*, Bruxelles.

151. *Le Musée Social*, Paris.

152. M.me **B. Nackers**, *Directrice de l'Ecole de Bienfaisance de l'Etat*, Namur

153. Chanoine **P. A. Naeghels**, Bruges (Belgique).

154. Sig.na **Lisa Noerbel**, *Presidente e Rappresentante dell'Associazione delle Amiche della Giovinetta, Sezione di* Milano

155. Sig.na **Laura Novaglia**, Milano.
156. Sig.ra **Stefanie Omboni Etzeradt**, Padova.
157. Sig. **E. Orefice**, Firenze.
158. M. R. Padre **Guido Orlandi**, Omegna.
159. M.me **C. Paquot**, Liège.
160. M. R. Don **Giovanni Pasetti**, *Vice-rettore dei Sordomuti poveri di campagna*, Milano.
161. M. le **Dr. Paris**, *Médecin en chef de l'Asile des Aliénés de Mareville*, Nancy.
162. Contessa **Maria Pasolini Ponti**, Roma.
163. Prof. Can. **Romualdo Pastè**, Vercelli.
164. Prof. Dott. **Uberto Pestalozza**, Milano.
165. Rag. **Carlo Pini**, Milano.
166. Ing. **G. B. Pirelli**, Milano.
167. Sig.ra **Maria Pirelli Sormani**, Milano.
168. M. R. Prof. Don **Pietro Pisani**, Vercelli.
169. Sig. **Carlo Pizzi**, Milano.
170. Sig.ra **Ida Pizzi**, Milano.
171. Sig.ra **Fanny Pollino**, *Direttrice dell'Asilo Inf. Convitto dei Ciechi*, Milano.
172. M.me **Pondeveaux**, Lyon.
173. M.elle **F. Pondeveaux**, Lyon.
174. Rag. **Giuseppe Ponzimibio**, Pavia.
* 175. Senatore Marchese **Ettore Ponti**, *Sindaco di* Milano.
176. Contessa **Ponzio Vaglia**, *per il Consiglio Nazionale delle Donne italiane*, Roma.
177. Bar.ssa **Jeanne a Prato Richard**, Trento.
178. C.ssa **Lilian Priuli-Bon**, Arognò (Cantone Ticino).
179. M.r **Georges Python**, *Conseiller d'Etat*, Fribourg (Suisse).
180. D.r **Gustavo Querci**, Fiesole.
181. Sig.na **Maria Redaelli**, Biumo Superiore (Varese).
182. M.r **Hugues Auguste Renaudin**, *Notaire*, Sceaux (Seine).
* 183. M.r **Reumaux**, *Représentant et Directeur général des* Mines de Lens.
184. Sig.ra **Elena Revel**, *Direttrice del Periodico « La Padrona e Padroncina di Casa »*, Milano.
185. Sig. **Augusto Rho di Carlo**, Padova.
186. Sig.ra **Maria Ricci Tallachini**, Milano.

187. Prof. Dott. **Senafino Ricci**, *R. Ispettore agli Scavi, Musei e Gallerie, Prof. di Antichità Classiche e di Archeologia, Direttore della Gipsoteca d'Arte e della Rivista Archeologica lombarda*, Milano.

188. M. R. Prof. Don **Luigi Rocca**, Milano.

189. Sig. **Giovanni Rochat**, *Pastore Evangelico*, Milano.

190. M. le Dr. **Roux**, Nice.

191. Sig. **Carlo Rugarli**, *Direttore di Scuole, Segr. dell'Assoc. per la difesa contro la Tubercolosi*, Milano.

192. M. R. Prof. Don **Pietro Rusconi**, Milano.

193. M. R. Don **Lorenzo Saluzzo**, *Super. dell'Ist. Salesiano*, Milano.

194. Sig.ra **Luisa Salvi Pini**, Milano.

195. C.ssa **Sanseverino Rossi Martini**, Sestri Pon.

196. C.ssa **Rita Sebregondi**, La Selva (Bergamo).

197. M.me **Segard**, Mouscron (Belgique).

198. Prof. **Luigi Simonetta**, *della R. Univ. di Siena, Ist. d'Igiene*, Siena.

199. Dame **Marie Sophie**, *Sup. gén. des Dames de l'Instr. chret.*, Gand.

200. C.ssa **Gabriella Spalletti Rasponi**, *Pres. del Consiglio Naz. delle Donne ital.*, Roma.

201-202. M.r **G. E. Stechert**, *Libraire*, Paris, 2 adesioni.

203. Sig. **Stevens**, *Dirett. dell'insegn. industr. e profess. nel* Belgio.

204. Prof. D. **Aurelio Stocchi**, Bergamo.

205. M.r **Stockmans**, *en religion* **Père Amedée**, *Sup. gen. des Frères de la Charité*, Gand.

206. Sig.ra **Carola Strambio de Castillia**, Milano.

207. C.ssa **Antonia Suardi Ponti**, Bergamo.

208. M.r le D.r **Suarez de Mendoza**, *Repres. et Présid. Fondateur de la Ligue internat. des Mères de Famille pour la défense de leurs foyers contre les grands fléaux du XX siècle*, Paris.

209. M. R. Prof. Don **Luigi Talamoni**, Monza.

210. M. R. Don **Giovanni Terruzzi**, *Maestro*.

211. Sig.ra **Augiolina Tesio Barbarich**, Bra (Cuneo).

212. M.r **Jacques Teutsch**, Paris.

213. C.ssa **Ottavia Thaon di Revel**, Milano.

214. Sig.ra **Giulia Trezzi**, *Maestra*, Milano.

215. M.me **Marie Trogan**, Paris.

216. Marchesa **Maria Trotti**, Milano.

217. Sig.ra **Orsolina Turchi**, *Maestra e Direttrice del Pio Ist. per le Ciechе in* Torino.

218. Sig.ra **Giulia Turco Lazzari (Jacopo Turco)** Trento.

219. M.r **August Ulveling**, *Présid. de la Comm. administr. des Etabl. penitenc. Présid. du Comité de patronage des Condamnés libérés et des enfants moralement abandonés, Présid. des œuvres de la Crèche et de la Charité Maternelle,* Luxembourg.

220. *Les Ursulines de* Thildonck, Belgique.

221. M.elle **H. Valat**, Lyon.

222. S. E. R.mo Mons. **Antonio Valbonesi**, *Vescovo di Memfi, Canonico di S. Pietro in Vaticano,* Roma.

223. M.r **J. J. Van Biervliet**, *Prof. à l'Univ. de* Gand.

224. M.r **Van Broch.**

* 225. M.r **I. Vandenheuvel**, *Min. de la Justice de Belgique,* Bruxelles.

226. M.elle **Louise Van Den Plas**, Bruxelles.

227. Conte **Adriano Van Der Burch**, *Comm. gen. del Governo Belga all'Esp. di Milano*

228. Sig. **Van Melle**, *dell'Ufficio del Lavoro del* Belgio.

229. Nob. Sig.ra **Rachele Villa-Pernice**, *degli Asili di Carità per l'Infanzia e la Puerizia di* Milano.

230. Sig. **Sereno Villa**, *Maestro Dirett. Didatt.,* Milano.

231. Prof. **Luigi Vinanti**, *Dirett. del Coll. Vinanti di Bassano,* Venezia.

232. M.me **V.ve L. Vismara**, *de la Soc. Nationale d'Education de Lyon,* Milano.

233. Comm. Canonico Don **Luigi Vitali**, *Rettore dell'Istituto dei Ciechi di* Milano.

234. M.r **Emile Wattweiler**, *Direct. de l'Inst. de Sociologie Solvay,* Bruxelles.

235. M.r **Wolff**, Paris.

236. M.me **Wolff**, Paris.

237. Sig. **Carlo Zanoni**, *Rappr. della Lega Magistrale e della Società Naz. Magistrale « Niccolò Tommaseo ».*

238. Prof. **G. Zuccante**, *della R. Accad. Scientifico-letter. di Milano, Segr. della Classe di Lettere del R. Istituto Lombardo,* Milano.

* 239. Contessa **Carmelita Zucchini Cagnola**, Bologna.

RÉGLEMENT

I.er Art. — Le II.ème Congrès International d'Éducation familiale aura lieu le 2, 3, 4 et 5 septembre 1906, à Milan, pendant l'Exposition.

II.ème Art. — Pour prendre part au travail du Congrès il faudra une inscription régulière, c'est-à-dire, il sera nécessaire d'envoyer l'adhésion et le payement de la contribution (10 francs). Pour les Associations ouvrières, les Maîtres et les Maîtresses élémentaires, l'inscription est reduite à 5 francs.

Pour les seuls membres du Comité honoraire l'inscription régulière est facultative.

Les offres que les personnes inscrites voudront faire, outre les 10 francs, seront accueillies avec reconnaissance.

Qui offrira tout inclus 25 francs sera nommé Membre donateur.

III.ème Art. — Le Congrès est divisé en 5 Sections :

I.ère Section - Questions morales.
II.ème » - Éducation familiale de l'enfance avant l'âge de l'école.
III.ème » - L'âge de l'école.
IV.ème » - Après l'âge de l'école.
V.ème » - Les anormaux.

IV.ème Art. — La division en sections a la seule valeur d' indiquer l'ordre par lequel les thèmes seront traités en séance plénière.

V.ème Art. — Les séances seront dirigées par la Présidence générale du Congrès qui sera nommée à la première réunion.

La Présidence générale sera composée: de deux Présidents et d'un nombre de Vice-présidents et de Sécrétaires proportionné au nombre des personnes présentes.

VI.ème Art. — Les Institutions, les Écoles, les Sociétés scientifiques auront droit d'être représentées au Congrès par un seul représentant, à moins qu'elles payent tant de contributions qu'il y est de Délégués.

VII.ème Art. — Le Comité Exécutif du Congrès résidant à Milan profite de l'aide des Membres du Comité honoraire pour atteindre son but, qui se résume dans la propagande, l'ordre des inscriptions et des relations, et la préparation morale et matérielle du Congrès.

VIII.ème Art. — Le Comité Exécutif tâchera de favoriser la formation de Comités honoraires dans les pays étrangers, en accord avec la Commission Internationale.

IX.ème Art. — La langue officielle au Congrès est l'italien. On admet pourtant aussi les discussions et les relations en français: celles en anglais ou en allemand seront traduites.

X.ème Art. — Aucun orateur pourra parler plus de dix minutes, excepté le cas ou il y aît une permission spéciale de la Présidence.

XI.ème Art. — On communiquera au Congrès seulement en résumé les relations qui pourraient être trop développées.

XII.ème Art. — C'est à souhaiter que toutes les relations viennent à bout de vœux et de propositions concrètes et qu'elles soient accompagnées d'indications bibliographiques.

XIII.ème Art. — Les orateurs sont priés de garder une copie de leurs ouvrages.

XIV.ème Art. — Le Comité Exécutif décide sur l'admissibilité des relations et des communications. Toutes celles qui n'ont rien à faire au programme du Congrès seront exclues.

XV.ème Art. — La propriété des relations et des communications est au Congrès. Le Comité se réserve à les publier toutes ou en partie.

THÈMES PROPOSÉS

SECTION I.er — **Questions générales.**

Nécessité de répandre dans les familles des notions exactes sur l'éducation — Hérédité — Questions se rapportant à l'hérédité — Méthode pour en atténuer l'action dangereuse.

Comment la psychologie expérimentale peut venir en aide à l'éducation.

Éducation du caractère et du sentiment — Éducation de l'imagination.

Comment préparer l'enfant au respect des questions sexuelles.

Préjugés et superstitions.

La maison — L'art à la maison.

Comment éveiller chez l'enfant le sentiment artistique.

Rapports des domestiques et des enfants.

La famille type de solidarité — Comment préparer l'enfant à le vie sociale.

Importance de la préparation de l'enfant à la vie pratique.

Hygiène — Pharmacie domestique — Hygiène du vêtement — Choix des meubles — Le goût dans la parure de l'enfant.

Éducation physique.

Conditions faites à la famille ouvrière par le développement de la grande industrie.

La famille rurale.

69. Prof.ssa **Alice De-Micheli**, Milano.

70. Baronne **De Montenach**, *Vice-Presidente générale de l'Oeurre catholique de la protection de la Jeune Fille*, Fribourg (Suisse).

71. M.r **Ataulpho de Paiva**, *Juge à la Cour d'Appel de* Rio Janeiro.

72. D.r **Vittorio Emanuele Derna**, Clusone (Bergamo).

73. Le Baron **De Roest d'Alkemade**, Bruxelles.

74. M.r **Paul De Vuyst**, *Inspecteur au Ministère de l'Agriculture*, Bruxelles.

75. Le Baron **De Wolff**, Hainaut (Belgique).

76. Contessa **Maria di Frassineto**, Firenze.

77. Contessa **M. Di Groppello de Bray**, Torino.

78. Sig. **Castrenze Di Lorenzo**, Milano

79. Conte D.r **Emiliano Di Parravicino**, Milano.

80. Contessa **Sabina Di Parravicino di Revel**, *Presidente della Federazione lombarda delle Opere d' attività femminile*, Milano.

81. M.me **Durier**.

82. M.r **I. B. Ensch**, *Prof. à l'Ecole industrielle et commerciale de* Esch-sur-l'Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

83. M.r **George Everard**, *Sécrétaire du Conseil supérieur de l'Agriculture*, Jemelle (Belgique).

84. Sig. **Giuseppe Farini**.

85. *Fascio Dem. Crist. Femminile*, Milano.

86. *Federazione Femminile Dem. Crist.*, Milano.

87. *Federazione Lombarda delle Opere di attività femminile*, Milano.

88. Sig.ra **Ada Ferrari-Marinoni**, Milano.

89. Comm. **Lino Ferriani**, *della Corte di Cassazione, Procura generale*, Roma.

90. M.r **Fontana**, *Instituteur*, Omessa (Corsica).

91. Sig.ra **Antonietta Forteleoni**, Iglesias.

92. D.r **Sebastiano Forteleoni**, Iglesias.

93. Sig.ra **Zaira Forteleoni**, Iglesias.

94. On. Avv. **Bassano Gabba**, *Assessore per l'Istruzione superiore del Municipio di* Milano.

95. M.r **Gache**, *Prof. au Lycée J. B. Dumas*, Alais (Gard).

96. Sig.ra **Angelina Galfrè**, Cuneo.

97. M.r **A. Galfrè**.

98. Dott. **Giuseppe Gallavresi**, Milano.

99. Prof.ssa **Elisa Ghislanzoni**, Cuneo.

100. Cav. Dott. **Francesco Giani**, *Presidente dell'Istituto infantile di Crescenzago e Segretario degli Asili rurali della Provincia di Milano*, Milano.

101. M.r **l'Abbé François Gilissen**, Liège.

102. M.r **Giraud**, Lyon.

103. M.me **Alice Giron**, Paris.

104. Sig.na **Antonietta Giacomelli**, Treviso.

105. M.me **Lucie Goyau Felix-Faure**, *Président du Comité d'action de France*, Paris.

106. M.r **Georges Goyau**, Paris.

107. Nobile Cav. **Alessandro Greppi**, *Presidente degli Asili di Carità per l'Infanzia e la Puerizia*, Milano.

108. M.r **Emile Grosselin**, *Président de la Société pour l'instruction et la protection des Enfants sourds-muets, ou arriérés*, Paris.

109. M. R. Don **Carlo Grugni**, Milano.

110. M. **Ernest Guelaud**, *Sécrétaire-redacteur du Conseil général de la Côte d'Or, stènographe du Sénat*, Paris.

111. Prof. **Tommaso Guida**, *Libero docente di clinica pediatrica nella R. Università di* Napoli.

112. Sig.na **Ida Hagemann**, *Rappresentante dell'associazione delle Istitutrici cattoliche tedesche*, Roma.

113. M.me **Haentjens-Deleu**, *Sécrétaire du Cercle d'Etude des Ecoles ménagères agricoles de Belgique*, Borsbeke-Burst (Belgique).

114. Prof. **P. Hazard**, Reims.

115. M.r **L. Hesse**, *Avoué à la Cour d'Appel de* Paris.

116. M.me **Adolphe Hoffmann**, *Représentante la Section d'Education de l'Union des Femmes de* Genève (Suisse).

117. *Les Hospices de* Villefranche (Rhône).

118. M.r **Houzelle**, *Instituteur*, Montmedy (Meuse).

119. M.elle **Hym**, *Institutrice*, Offrauville (Seine Inf.)

120. **Pauline Kergomard**, *Inspectrice générale de l'Instruction publique en France*, Paris.

121. Prof. **Leopoldo Kiele**, *delegato del Ministro della Istruzione pubblica del Messico*, Berlino.

122. Sig. **Ototaké Iwato**, *Rappresentante del Giappone.*

123. Dott. **Raffaele Iona**, *Rappresentante dell'Associazione per la difesa contro la tubercolosi*, Milano.

124. M.r **Georges Laforce**, *Dipl. en Philèsophie et en Médecine, Précepteur*, Bruxelles.

125. Sig. **J. A. Lahovari**, *Incaricato d'affari della Rumenia a* Roma.

126. Sig.ra **Carolina Laudriani Perotti**, *Socia benemerita della Società « Margherita »*, Firenze.

127. Prof. **Piero Landriani**, *Rappresentante e Direttore generale dell'Opera pia Società Nazionale « Margherita » di patronato pei Ciechi*, Firenze.

128. *La Lega Magistrale*, Milano.

129. Capitano **Cristoforo Lemmi**, Santo Pietro (Siena).

130. Sig.ra **Cornelia Longhi**, Alba.

131. Comm. **Ignazio Lozza**, *Proprietario della Casa editrice Ditta Giacomo Agnelli*, Milano.

132. Sig.ra **Adele Lucchini Lucchini**, Milano.

133. P. **Florimond Maes**, Gand.

134. Baronessa **Giuseppina Malfatti**, Rovereto.

135. M.elle **M. Marcelle**, *Directrice de l'École normale de l'Etat*, Liège.

136. Sig.na **Rosa Marelli**, Milano.

137. M.elle **Amelie Martin**, Fontmaure par Chamalierès.

138. M.me **Laura Mendez de Cuenca**, Mexique.

139. Prof. Dott. **Augusto Michieli**, Treviso.

140. S. E. il **Ministro dell'Istruzione Pubblica** *del Regno d'Italia*, Roma.

141-142-143-144-145-146. *Ministère de la Justice de Belgique*, Bruxelles (sei adesioni).

147. M.r le Chanoine **Molin**, *Président de la Société Nationale d'Éducation de Lyon.*

148. Sig. **Will. S. Monroe**, *State Normale School Westfield*, Mass. U. S. A.

149. M.r **Montel.**

150. M.r **Belisario I Montero**, *Consul général de la Republique Argentine en Belgique*, Bruxelles.

151. *Le Musée Social*, Paris.

152. M.me **B. Nackers**, *Directrice de l'Ecole de Bienfaisance de l'Etat*, Namur

153. Chanoine **P. A. Naeghels**, Bruges (Belgique).

154. Sig.na **Lisa Noerbel**, *Presidente e Rappresentante dell'Associazione delle Amiche della Giovinetta, Sezione di* Milano

155. Sig.na **Laura Novaglia**, Milano.
156. Sig.ra **Stefanie Omboni Etzeradt**, Padova.
157. Sig. **E. Orefice**, Firenze.
158. M. R. Padre **Guido Orlandi**, Omegna.
159. M.me **C. Paquot**, Liège.
160. M. R. Don **Giovanni Pasetti**, *Vice-rettore dei Sordomuti poveri di campagna*, Milano.
161. M. le **Dr. Paris**, *Médecin en chef de l'Asile des Aliénés de Mareville*, Nancy.
162. Contessa **Maria Pasolini Ponti**, Roma.
163. Prof. Can. **Romualdo Pastè**, Vercelli.
164. Prof. Dott. **Uberto Pestalozza**, Milano.
165. Rag. **Carlo Pini**, Milano.
166. Ing. **G. B. Pirelli**, Milano.
167. Sig.ra **Maria Pirelli Sormani**, Milano.
168. M. R. Prof. Don **Pietro Pisani**, Vercelli.
169. Sig. **Carlo Pizzi**, Milano.
170. Sig.ra **Ida Pizzi**, Milano.
171. Sig.ra **Fanny Pollino**, *Direttrice dell'Asilo Inf. Convitto dei Ciechi*, Milano.
172. M.me **Pondeveaux**, Lyon.
173. M.elle **F. Pondeveaux**, Lyon.
174. Rag. **Giuseppe Ponzinibio**, Pavia.
* 175. Senatore Marchese **Ettore Ponti**, *Sindaco di* Milano.
176. Contessa **Ponzio Vaglia**, *per il Consiglio Nazionale delle Donne italiane*, Roma.
177. Bar.ssa **Jeanne a Prato Richard**, Trento.
178. C.ssa **Lilian Priuli-Bon**, Arognò (Cantone Ticino).
179. M.r **Georges Python**, *Conseiller d'Etat*, Fribourg (Suisse).
180. D.r **Gustavo Querci**, Fiesole.
181. Sig.na **Maria Redaelli**, Biumo Superiore (Varese).
182. M.r **Hugues Auguste Renaudin**, *Notaire*, Scèaux (Seine).
* 183. M.r **Reumaux**, *Représentant et Directeur général des* Mines de Lens.
184. Sig.ra **Elena Revel**, *Direttrice del Periodico « La Padrona e Padroncina di Casa »*, Milano.
185. Sig. **Augusto Rho di Carlo**, Padova.
186. Sig.ra **Maria Ricci Tallachini**, Milano.

187. Prof. Dott. **Serafino Ricci**, *R. Ispettore agli Scavi, Musei e Gallerie, Prof. di Antichità Classiche e di Archeologia, Direttore della Gipsoteca d'Arte e della Rivista Archeologica lombarda*, Milano.

188. M. R. Prof. Don **Luigi Rocca**, Milano.

189. Sig. **Giovanni Rochat**, *Pastore Evangelico*, Milano.

190. M. le Dr. **Roux**, Nice.

191. Sig. **Carlo Rugarli**, *Direttore di Savole, Segr. dell'Assoc. per la difesa contro la Tubercolosi*, Milano.

192. M. R. Prof. Don **Pietro Rusconi**, Milano.

193. M. R. Don **Lorenzo Saluzzo**, *Super. dell'Ist. Salesiano*, Milano.

194. Sig.ra **Luisa Salvi Pini**, Milano.

195. C.ssa **Sanseverino Rossi Martini**, Sestri Pon.

196. C.ssa **Rita Sebregondi**, La Selva (Bergamo).

197. M.me **Segard**, Mouscron (Belgique).

198. Prof. **Luigi Simonetta**, *della R. Univ. di Siena, Ist. d'Igiene*, Siena.

199. Dame **Marie Sophie**, *Sup. gén. des Dames de l'Instr. chret.*, Gand.

200. C.ssa **Gabriella Spalletti Rasponi**, *Pres. del Consiglio Naz. delle Donne ital.*, Roma.

201-202. M.r **G. E. Steckert**, *Libraire*, Paris, 2 adesioni.

203. Sig. **Steveus**, *Dirett. dell'insegn. industr. e profess. nel* Belgio.

204. Prof. D. **Aurelio Stocchi**, Bergamo.

205. M.r **Stockmans**, *en religion* **Père Amedée**, *Sup. gen. des Frères de la Charité*, Gand.

206. Sig.ra **Carola Strambio de Castillia**, Milano.

207. C.ssa **Antonia Suardi Ponti**, Bergamo.

208. M.r le D.r **Suarez de Mendoza**, *Représ. et Présid. Fondateur de la Ligue internat. des Mères de Famille pour la défense de leurs foyers contre les grands fléaux du XX siècle*, Paris.

209. M. R. Prof. Don **Luigi Talamoni**, Monza.

210. M. R. Don **Giovanni Terruzzi**, *Maestro*.

211. Sig.ra **Augiolina Tesio Barbarich**, Bra (Cuneo).

212. M.r **Jacques Teutsch**, Paris.

213. C.ssa **Ottavia Thaon di Revel**, Milano.

214. Sig.ra **Giulia Trezzi**, *Maestra*, Milano.

215. M.me **Marie Trogan**, Paris.

216. Marchesa **Maria Trotti**, Milano.

217. Sig.ra **Orsolina Turchi**, *Maestra e Direttrice del Pio Ist. per le Ciechе in* Torino.

218. Sig.ra **Giulia Turco Lazzari (Jacopo Turco)** Trento.

219. M.r **August Ulveling**, *Présid. de la Comm. administr. des Etabl. penitenc. Présid. du Comité de patronage des Condamnés libérés et des enfants moralement abandonés, Présid. des œuvres de la Crèche et de la Charité Maternelle*, Luxembourg.

220. *Les Ursulines de* Thildonck, Belgique.

221. M.elle **H. Valat**, Lyon.

222. S. E. R.mo Mons. **Antonio Valbonesi**, *Vescovo di Memfi, Canonico di S. Pietro in Vaticano*, Roma.

223. M.r **J. J. Van Biervliet**, *Prof. à l'Univ. de* Gand.

224. M.r **Van Broch.**

* 225. M.r **I. Vandenheuvel**, *Min. de la Justice de Belgique*, Bruxelles.

226. M.elle **Louise Van Den Plas**, Bruxelles.

227. Conte **Adriano Van Der Burch**, *Comm. gen. del Governo Belga all'Esp. di Milano*

228. Sig. **Van Melle**, *dell'Ufficio del Lavoro del* Belgio.

229. Nob. Sig.ra **Rachele Villa-Pernice**, *degli Asili di Carità per l'Infanzia e la Puerizia di* Milano.

230. Sig. **Sereno Villa**, *Maestro Dirett. Didatt.*, Milano.

231. Prof. **Luigi Vinanti**, *Dirett. del Coll. Vinanti di Bassano*, Venezia.

232. M.me **V.ve L. Vismara**, *de la Soc. Nationale d'Education de Lyon*, Milano.

233. Comm. Canonico Don **Luigi Vitali**, *Rettore dell'Istituto dei Ciechi di* Milano.

234. M.r **Emile Wattweiler**, *Direct. de l'Inst. de Sociologie Solvay*, Bruxelles.

235. M.r **Wolff**, Paris.

236. M.me **Wolff**, Paris.

237. Sig. **Carlo Zanoni**, *Rappr. della Lega Magistrale e della Società Naz. Magistrale « Niccolò Tommaseo »*.

238. Prof. **G. Zuccante**, *della R. Accad. Scientifico-letter. di Milano, Segr. della Classe di Lettere del R. Istituto Lombardo*, Milano.

* 239. Contessa **Carmelita Zucchini Cagnola**, Bologna.

RÈGLEMENT

I.er Art. — Le II.ème Congrès International d'Éducation familiale aura lieu le 2, 3, 4 et 5 septembre 1906, à Milan, pendant l'Exposition.

II.ème Art. — Pour prendre part au travail du Congrès il faudra une inscription régulière, c'est-à-dire, il sera nécessaire d'envoyer l'adhésion et le payement de la contribution (10 francs). Pour les Associations ouvrières, les Maîtres et les Maîtresses élémentaires, l'inscription est reduite à 5 francs.

Pour les seuls membres du Comité honoraire l'inscription régulière est facultative.

Les offres que les personnes inscrites voudront faire, outre les 10 francs, seront accueillies avec reconnaissance.

Qui offrira tout inclus 25 francs sera nommé Membre donateur.

III.ème Art. — Le Congrès est divisé en 5 Sections :

I.ère Section - Questions morales.
II.ème » - Éducation familiale de l'enfance avant l'âge de l'école.
III.ème » - L'âge de l'école.
IV.ème » - Après l'âge de l'école.
V.ème » - Les anormaux.

IV.ème Art. — La division en sections a la seule valeur d' indiquer l'ordre par lequel les thèmes seront traités en séance plénière.

V.ème Art. — Les séances seront dirigées par la Présidence générale du Congrès qui sera nommée à la première réunion.

La Présidence générale sera composée: de deux Présidents et d'un nombre de Vice-présidents et de Sécrétaires proportionné au nombre des personnes présentes.

VI.ème Art. — Les Institutions, les Écoles, les Sociétés scientifiques auront droit d'être représentées au Congrès par un seul représentant, à moins qu'elles payent tant de contributions qu'il y est de Délégués.

VII.ème Art. — Le Comité Exécutif du Congrès résidant à Milan profite de l'aide des Membres du Comité honoraire pour atteindre son but, qui se résume dans la propagande, l'ordre des inscriptions et des relations, et la préparation morale et matérielle du Congrès.

VIII.ème Art. — Le Comité Exécutif tâchera de favoriser la formation de Comités honoraires dans les pays étrangers, en accord avec la Commission Internationale.

IX.ème Art. — La langue officielle au Congrès est l'italien. On admet pourtant aussi les discussions et les relations en français: celles en anglais ou en allemand seront traduites.

X.ème Art. — Aucun orateur pourra parler plus de dix minutes, excepté le cas ou il y aît une permission spéciale de la Présidence.

XI.ème Art. — On communiquera au Congrès seulement en résumé les relations qui pourraient être trop dévéloppées.

XII.ème Art. — C'est à souhaiter que toutes les relations viennent à bout de vœux et de propositions concrètes et qu'elles soient accompagnées d'indications bibliographiques.

XIII.ème Art. — Les orateurs sont priés de garder une copie de leurs ouvrages.

XIV.ème Art. — Le Comité Exécutif décide sur l'admissibilité des relations et des communications. Toutes celles qui n'ont rien à faire au programme du Congrès seront exclues.

XV.ème Art. — La propriété des relations et des communications est au Congrès. Le Comité se réserve à les publier toutes ou en partie.

THÈMES PROPOSÉS

SECTION I.er — **Questions générales.**

Nécessité de répandre dans les familles des notions exactes sur l'éducation — Hérédité — Questions se rapportant à l'hérédité — Méthode pour en atténuer l'action dangereuse.

Comment la psychologie expérimentale peut venir en aide à l'éducation.

Éducation du caractère et du sentiment — Éducation de l'imagination.

Comment préparer l'enfant au respect des questions sexuelles.

Préjugés et superstitions.

La maison — L'art à la maison.

Comment éveiller chez l'enfant le sentiment artistique.

Rapports des domestiques et des enfants.

La famille type de solidarité — Comment préparer l'enfant à la vie sociale.

Importance de la préparation de l'enfant à la vie pratique.

Hygiène — Pharmacie domestique — Hygiène du vêtement — Choix des meubles — Le goût dans la parure de l'enfant.

Éducation physique.

Conditions faites à la famille ouvrière par le développement de la grande industrie.

La famille rurale.

69. Prof.ssa **Alice De-Micheli**, Milano.

70. Baronne **De Montenach**, *Vice-Presidente générale de l'Oeurre catholique de la protection de la Jeune Fille*, Fribourg (Suisse).

71. M.r **Ataulpho de Paiva**, *Juge à la Cour d'Appel de* Rio Janeiro.

72. D.r **Vittorio Emanuele Derna**, Clusone (Bergamo).

73. Le Baron **De Roest d'Alkemade**, Bruxelles.

74. M.r **Paul De Vuyst**, *Inspecteur au Ministère de l'Agriculture*, Bruxelles.

75. Le Baron **De Wolff**, Hainaut (Belgique).

76. Contessa **Maria di Frassineto**, Firenze.

77. Contessa **M. Di Groppello de Bray**, Torino.

78. Sig. **Castrenze Di Lorenzo**, Milano

79. Conte D.r **Emiliano Di Parravicino**, Milano.

80. Contessa **Sabina Di Parravicino di Revel**, *Presidente della Federazione lombarda delle Opere d' attività femminile*, Milano.

81. M.me **Durier**.

82. M.r **I. B. Ensch**, *Prof. à l'Ecole industrielle et commerciale de* Esch-sur-l'Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

83. M.r **George Everard**, *Sécrétaire du Conseil supérieur de l'Agriculture*, Jemelle (Belgique).

84. Sig. **Giuseppe Farini**.

85. *Fascio Dem. Crist. Femminile*, Milano.

86. *Federazione Femminile Dem. Crist.*, Milano.

87. *Federazione Lombarda delle Opere di attività femminile*, Milano.

88. Sig.ra **Ada Ferrari-Marinoni**, Milano.

89. Comm. **Lino Ferriani**, *della Corte di Cassazione, Procura generale*, Roma.

90. M.r **Fontana**, *Instituteur*, Omessa (Corsica).

91. Sig.ra **Antonietta Forteleoni**, Iglesias.

92. D.r **Sebastiano Forteleoni**, Iglesias.

93. Sig.ra **Zaira Forteleoni**, Iglesias.

94. On. Avv. **Bassano Gabba**, *Assessore per l'Istruzione superiore del Municipio di* Milano.

95. M.r **Gache**, *Prof. au Lycée J. B. Dumas*, Alais (Gard).

96. Sig.ra **Angelina Galfrè**, Cuneo.

97. M.r **A. Galfrè**.

98. Dott. **Giuseppe Gallavresi**, Milano.

99. Prof.ssa **Elisa Ghislanzoni**, Cuneo.

100. Cav. Dott. **Francesco Giani**, *Presidente dell'Istituto infantile di Crescenzago e Segretario degli Asili rurali della Provincia di Milano*, Milano.

101. M.r **l'Abbé François Gilissen**, Liège.

102. M.r **Giraud**, Lyon.

103. M.me **Alice Giron**, Paris.

104. Sig.na **Antonietta Giacomelli**, Treviso.

105. M.me **Lucie Goyau Felix-Faure**, *Président du Comité d'action de France*, Paris.

106. M.r **Georges Goyau**, Paris.

107. Nobile Cav. **Alessandro Greppi**, *Presidente degli Asili di Carità per l'Infanzia e la Puerizia*, Milano.

108. M.r **Emile Grosselin**, *Président de la Société pour l'instruction et la protection des Enfants sourds-muets, ou arriérés*, Paris.

109. M. R. Don **Carlo Grugni**, Milano.

110. M. **Ernest Guelaud**, *Sécrétaire-redacteur du Conseil général de la Côte d'Or, stènographe du Sénat*, Paris.

111. Prof. **Tommaso Guida**, *Libero docente di clinica pediatrica nella R. Università di* Napoli.

112. Sig.na **Ida Hagemann**, *Rappresentante dell' associazione delle Istitutrici cattoliche tedesche*, Roma.

113. M.me **Haentjens-Deleu**, *Sécrétaire du Cercle d'Etude des Ecoles ménagères agricoles de Belgique*, Borsbeke-Burst (Belgique).

114. Prof. **P. Hazard**, Reims.

115. M.r **L. Hesse**, *Avoué à la Cour d'Appel de* Paris.

116. M.me **Adolphe Hoffmann**, *Représentante la Section d'Education de l'Union des Femmes de* Genève (Suisse).

117. *Les Hospices de* Villefranche (Rhône).

118. M.r **Houzelle**, *Instituteur*, Montmedy (Meuse).

119. M.elle **Hym**, *Institutrice*, Offrauville (Seine Inf.)

120. **Pauline Kergomard**, *Inspectrice générale de l'Instruction publique en France*, Paris.

121. Prof. **Leopoldo Kiele**, *delegato del Ministro della Istruzione pubblica del Messico*, Berlino.

122. Sig. **Otokaké Iwato**, *Rappresentante del Giappone.*

123. Dott. **Raffaele Iona**, *Rappresentante dell'Associazione per la difesa contro la tubercolosi*, Milano.

RÉSULTAT DES SÉANCES

SÉANCE D' INAUGURATION
Dimanche, 2 Septembre
à 10 heures et demie du matin.

Le matin du 2 septembre 1906 à la Ville Royale, gentiment accordée par S. M. le Roi d'Italie, Patron du Congrès, eut lieu la cérémonie inaugurale.

A dix heures et demie M. le Conseiller, Docteur GIUSEPPE SIMONI de la Préfecture de Milan, représentant du Gouvernement italien tient la présidence provisoire et commence l'ouvrage par des aimables paroles. Il relève l'importance du Congrès qui jaillit de celle très-grande que la formation de l'enfant a vis-à-vis de la patrie et de la société.

M. SIMONI relève aussi, bien à propos, que le sentiment patriotique s'unit parfaitement au très-sain sentiment de la famille.

M. BASSANO GABBA, ci-devant député au Parlement, aujourd'hui assesseur de l'Instruction Supérieure à la Mairie de Milan en porte le salut en français aux Congressistes. Il s' arrête un moment à expliquer l'importance des problèmes que ce Congrès, qui est du petit nombre de ceux destinés à avoir de l'influence sur les mœurs, va traiter.

Si l'on ne peut changer celles-ci, les réformes législatives n' aboutissent à rien. M. GABBA est

charmé de trouver parmi les thèmes proposés à l'étude des Congréssistes le suivant:

« La famille, type de solidarité ».

Il insiste ensuite sur la nécessité d'un progrès de l'éducation familiale de nos classes supérieures parmi lesquelles des allures déplorables se frayent le chemin, comme le goût d'habituer, en commençant du premier âge, les petits enfants à un luxe vraiment dangereux. Il parle enfin de quelques importantes institutions pédagogiques de Milan.

Le Comm. et Chanoine LOUIS VITALI Président du Comité exécutif prononce le discours suivant:

« Au nom et comme représentant du Comité exécutif, je prends en ce moment la parole. Je me sens très-honoré de parler devant une Assemblée de personnes si distinguées, sur un sujet de capitale importance, pour un but très-élevé, en un moment où dans notre ville résonne une note puissante de vie et de progrés, en un moment où l'Italie, à l'unisson avec les autres nations, est en train d'élaborer, à l'aide de nouveaux éléments qui s'agitent dans son sein, une civilisation dont le trait le plus caractéristique doit être le principe de solidarité universelle, l'union des grands et des humbles, chacun pour tous et tous pour chacun.

Notre Congrès est l'œuvre d'un autre, du premier Congrès d'éducation familiale né l'année passée à Liège en Belgique, le pays fécond dans les plus nobles entreprises de la pensée et de l'action, le pays où les partis opposés ne se combattent que pour s'entre-aider en faisant le bien et en faisant résonner dans la civilisation mondiale une des cordes les plus harmoniques et puissantes.

En traversant les Alpes, les initiateurs du premier Congrès ont voulu en quelque sorte accompagner les membres du second non seulement spirituellement, mais en personne. Je salue avant tout cette lègion de Belges, les adhérents et les représentants du Gouvernement, qui, de même qu'à l'Exposition ils affirment par leur magnifique pavillon leur nationalité, s'affirment aussi à notre Congrès de manière exceptionellement distinguée, par le nombre et la valeur des membres présents.

Mon second salut va à une autre nation, sœur en même temps de la Belgique et de l'Italie, la France : parmi les nations étrangères, la France est celle qui a envoyé au Congrès le plus grand nombre d'adhérents et de plus, notre Congrès en son Comité exécutif est né sous l'istigation de la parole chaude, convaincue, éloquente d'une noble fille de ce pays, M.me Lucie Félix-Faure Goyau, que je suis bien charmé de saluer ici parmi nous et chez laquelle la lumière de l'intelligence s'unit à l'élan le plus généreux du cœur.

L'Allemagne, la Russie, la Suisse, la Roumanie, l'Amérique envoyérent aussi des représentants de leurs Gouvernements, ou des adhérents, en sorte que nous pouvons dire que la plupart des nations européennes et un écho aussi de quelques nations transatlantiques, a voulu être parmi nous, ce qui justifie pleinement l'appellation de Congrès international qui a été donnée à cette assemblée.

L'Italie, qui parut au commencement la plus rétrive à l'appel, n'a pas manqué de régagner le temps perdu, de façon que, même devant les nombreux représentants de toutes les nations étrangères, les siens sont encore les plus nombreux et lui

donnent le droit d'affirmer que ce Congrès international est avant tout *Congrès italien.*

Les adhérents étrangers seront contents de cette affirmation qui est une réponse à leur appel et qui prouve que nous nous sentons honorés de nous trouver en grand nombre auprès d'eux.

Je serais injuste et impoli de ne pas adresser un salut particulier à une catégorie de personnes représentée en grand nombre et en manière distinguée par les nations étrangères et par l'Italie, le salut aux dames et aux desmoiselles Congressistes.

On doit à elles si à notre Congrès résonnera la note de l'enthousiasme et des sentiments généreux: dans un Congrès d'éducation familiale l'on peut vraiment dire: « C'est ici la place de la femme ».

Les hommes, pourraient presque être appelés des intrus, si l'importance du sujet, si la science qui doit être compagne de l'éducation, si la responsabilité que tous doivent avoir et particulièrement le père dans la formation et la direction de la famille ne nous réunissaient pas pour travailler ensemble avec des activités différentes, mais avec toute notre intelligence et tout notre coeur.

La famille! L'objet de notre Congrès est si élevé que je me sens orgueilleux d'avoir été appelé à en parler parmi vous.

Rien n'est plus doux à la mémoire et au cœur, rien n'est plus important au rapport social que la famille. Nous en sortons, nous y allons, nous y vivons.

Dans les rapports de la famille c'est pourtant un élément particulier que nous considérons; le bébé, l'enfant, le jeune homme: c'est un élément

spécial et je ne me trompe pas en affirmant que c'est l'élément le plus important, parce qu'il receuille en germe, en formation tous les autres éléments qui constituiront ensuite la famille et la société : l'enfant, la petite fille d'aujourd'hui seront demain le père, la mère, l'ouvrier, le soldat, le prêtre, le professioniste, le législateur : la société se forme sur les genoux de la mère : l'homme est formé dans l'enfant : l'homme sera demain dans la société autant sous le rapport physique, que sous le rapport moral ce que l'éducation l'a fait aujourd'hui: l'éducation est donc le grand problème de l'humanité.

C'est l'étude de ce problème qui formera l'objet de notre Congrès.

Vous avez lu les thèmes des cinq sections proposés à votre examen ; ces thèmes ont déjà formé le sujet de vos mémoires et vont être ces jours-ci le sujet de vos débats.

L'on peut dire que ses thèmes placés à la suite des thèmes qui furent traités au premier Congrès de Liège, harmonisants avec ceux-là, sans les répéter, embrassent un traité complet de pédagogie de l'éducation physique, intellectuelle, morale et sociale.

La première section traite les questions générales de l'enfant avant qu'il se présente dans son individualité, dans sa formation et dans sa conscience personelle. Il s'agit des conditions de l'atavisme : des secours que l'ont peut tirer de la science éxpérimentale au profit de l'éducation, de la manière de former le caractère, de diriger le sentiment, l'imagination, d'éloigner les préjugés et les superstitions, de préparer l'enfant dans ses rap-

ports avec la maison, avec la nature, avec l'art, avec la société ; en particulier avec la societé telle qu'elle est formée aujourd'hui ; la famille industrielle et la famille rurale.

Dans les thèmes de la deuxième section l'on procéde à considérer plus directement et personellement l'enfant avant qu'il soit confié à l'école. J'indique, je n'explique pas ; vous en savez plus que moi, vous qui allez parler de ce sujet en vous appuyant aux relations que vous en avez faites.

La troisième section s'occupe dans les thèmes des rapports de l'enfant qui fréquente l'école, de la relation entre l'école et la famille, des inclinations et des habitudes qui en cette période se manifestent et doivent être aidées et corrigées.

La quatrième section concerne en particulier le jeune homme à la période difficile du retour en famille, après qu'il a quitté l'école et avant qu'il entre dans la vie pratique et active de la société : à ce moment l'action du père et de la mère devient très-importante et efficace parce qu'elle se rattache aux différentes conditions sociales.

Le champ de l'éducation est grand même si l'on ne considére l'enfant et le jeune homme que dans les conditions normales ; mais nous nous trouvons malheureusement parfois en façe de deux genres d'anormalités; anormalités physiques et anormalités morales: un autre grand champ s'ouvre à nous : il suffirait à lui seul à la discussion non seulement d'un Congrès, mais de plusieurs Congrès : une parole à ce sujet autant plus digne de foi qu'elle à été prononcée par des hommes de la science ne pouvait manquer dans cette relation et les Congressistes seront contents de l'éntendre.

Quel est le but, qu'elle est la pensée des Congressistes devant ces thèmes ? Chercher les meilleurs moyens pour réussir dans cette difficile entreprise en appellant l'aide de la science et de l'expérience.

Et sur ce point je serai sincère et j'espère que mes paroles auront un écho de consentement auprès de la plupart des Congressistes : je voudrais pouvoir dire à tous : La sincerité est la première condition du progrès véritable et durable, d'autant plus lorsque quelques théories, audacieusement affirmées tâchent de s'imposer par leur prétendue indiscutabilité.

Nous avons foi dans la science et dans le champ particulier de l'éducation qui est celui qui nous interesse directement, nous avons foi dans la science expérimentale, mais lorsque cette science, par l'observation directe de quelques phénomènes qui accompagnent le développement de l'intelligence et de la volonté de l'enfant se croit authorisée à affirmer l'influence prépondérante du milieu extérieur sur l'activité intérieure, lorsque s'appuyant sur le renouvellement périodique de certains évènements dans un temps déterminé, elle arrive a nier le libre arbitre et la responsabilité des actions humaines, alors je me rebelle et aux prétentions de la science, j'oppose les affirmations de la conscience : sans le libre arbitre il n'est pas possible d'atteindre à une éducation raisonnable et efficace : l'éducation est la direction, est la correction de l'âme en face d'un but connu d'avance : ce but peut être cherché et atteint et il peut au contraire être repoussé. Dans l'expérience de ma vie, je sais que si quelquefois j'ai repoussé le mal, je l'ai repoussé

RÉSULTAT DES SÉANCES

les différents ministères. À la fin on acclame la Présidence du Congrès.

PRÉSIDENTS

M.me Lucie Félix-Faure Goyau (Paris) — *Honorable Henry Delvaux, deputé à la Chambre belge des représentants* (Liège) — *Comm. et Chanoine Louis Vitali* (Milan).

VICE-PRÉSIDENTS

Honorable E. Cheysson, membre de l'Institut de France (Paris) — *Comtesse Sabine di Parravicino di Revel* (Milan) — *M.elle Buchner* (Münich en Bavière) — *Baronne de Montenach* (Fribourg, Suisse) — *M. Paul de Vuyst* (Bruxelles) — *M. Guido Cagnola* (Milan).

SÉCRÉTAIRES

M. Arthur Delpy (Paris) — *M. Pien* (Bruxelles) — *M. Brébion* (Versailles) — *M.elle Adelaide Coari* (Milan) — *Docteur A. Michieli* (Trévise) — *Docteur Gallavresi* (Milan) — *Mr. A. Annoni* (Milan).

La séance est levée.

I.ère SÉANCE

Après-midi du Dimanche, 2 Septembre

Présidence : *M.me Lucie Felix-Faure Goyau — Comm. Chanoine Louis Vitali — Comm. E. Cheysson — Comtesse Sabine di Parravicino di Revel.*

Le Comm. VITALI, de la Présidence, annonce que le Ministère de l'Instruction Publique a envoyé une dépêche de salutation au Congrès.

DISCUSSION DES THÈMES DE LA

I.ère SECTION

QUÉSTIONS GÉNÉRALES

NÉCESSITÉ DE REPANDRE PARMI LES FAMILLES DES NOTIONS EXACTES SUR L'ÉDUCATION

M.me FÉLIX-FAURE GOYAU résume en partie et en partie commente son mémoire [Tome I, pag. 5] sur la nécéssité de répandre parmi les familles des notions exactes sur l'éducation. Elle conseille aux parents de préparer un programme d'éducation, en tenant compte des études faites à ce propos et de la personnalité de l'enfant de manière qu'il puisse devenir un citoyen utile et sage.

M.r EUGRAPH DE KOVALEVSKY demande la parole pour observer que les parents devraient être instruits sur certaines questions, non seulement de psycologie, mais aussi de sociologie qui peuvent avoir une grande importance pour l'éducation. Il appelle l'attention du Congrès sur l'ouvrage de M.r Tarde « Les lois de l'imitation ».

M.r JEAN ROCHAT demande des explications sur la personnalité de l'enfant et M.me Félix-Faure Goyau y répond démontrant combien il est nécessaire que la personnalité de l'enfant ne soit pas anéantie mais développée et dirigée vers le beau et le bien.

M.r ZANONI propose que, suffrageant les vœux formulés sur ce thème, l'enseignement des notions éducatives soit facilité aux familles par des journaux, brochures et livres.

Que l'on fasse de ceux-ci une large diffusion pour y atteindre; il faudrait une société, une ligue nationale, et mieux encore internationale.

Bien des sociétés aux mêmes buts existent peut-être, mais elles ont une action séparée: elles pourraient être favorisées et fédérées; d'autres pourraient poindre là où elles n'existent pas encore.

Le Comm. et Chanoine LOUIS VITALI de la Présidence répond que cette idée sera discutée plus largement à propos d'un mémoire spécial présenté au Congrès par le Docteur A. Michieli.

Le Comm. E. CHEYSSON partage complétement l'idée de M.r Kovalevsky sur la nécéssité de trouver dans les mères de famille la connaisance de quelques notions sociales pour diriger l'éducation de leurs enfants. M.r Cheysson pensé que cette nécessité s'impose non seulement à ce point de vue,

mais aussi pour permettre aux mères l'accomplissement de leurs devoirs familiers et sociaux. Il propose donc de renvoyer la discussion à la II.ème section, c'est-à-dire quand le Congrès prendra en examen la question inscrite au programme sous le titre « La formation de la mère de famille ». La proposition de M.r Cheysson est approuvée.

M.r JOSEPH GALLAVRESI, de la Sécrétérerie fait une motion d'ordre, soutenant l'opportunité de la lecture générale des mémoires présentés, touchants au même thème, renvoyant leur discussion à la fin.

Le Comm. VITALI, de la Présidence, met en votation la motion de M. Gallavresi : elle est approuvée.

M.elle ANTOINETTE GIACOMELLI rappelle un de ses mémoires [Appendice du Tome I.er, pag. 5] dans lequel elle expose ce que l'on devrait faire pour élever des êtres conscients qui connaissent la valeur, les droits et les responsabilités de l'homme et de la vie et sachent et veuillent vivre selon le sens véritable et entier du mot.

Pour celà, il serait peut-être nécéssaire de réformer le système pédagogique qui jusqu'à présent n'a pas donné des résultats correspondants aux espérances.

M.me FÉLIX-FAURE GOYAU, de la Présidence, présente au Congrès M.me Pauline Kergomard, délégué du Gouvernement Français.

M.r A. MICHIELI lit son mémoire [Tome I.er, pag. 12] « Sur la nécéssité d'une Ligue italienne pour l'éducation familiale et d'un journal qui en soit l'organe ».

Le SÉCRÉTAIRE, chargé par la Présidence, propose que le vœu de M.r Michieli soit modifié au

sens que le Congrès puisse étudier la possibilité de l'institution de ces ligues dans les différents pays, en les coordinant à l' entreprise belge, déjà existante.

M.r MICHIELI accepte la modification.

On l'approuve.

Le SÉCRÉTAIRE, M.elle LOUISE VANDEN PLAS, étant absente, lit son mémoire sur le thème mis en discussion [Tome I.er, pag. 18]. L'on y démontre qu'en éducation, comme en tout autre sujet, il faut *penser au passé pour edifier l'avenir.* Il faut donc rappeler quel était le dégré de notre intelligence quand nous étions enfants et faire en sorte que nos enfants rappèlent à leur tour le degré de leur inteiligence enfantine et que, en croissant, ils n'y restent pas étrangers et sachent profiter à leur tour pour l'éducation de la génération future des souvenirs, des erreurs et des bienfaits de leur éducation.

M.elle MARIE BOTTINI, lit en partie et en partie résume son mémoire sur le thème mis en discussion [Tome I.er, page 27]. Elle voudrait que les *écoles des mères* se multipliassent pour chaque classe sociale: que le prêtre, par exemple, parlât de la manière non seulement de former la conscience, mais aussi le caractère, l'intelligence et la santé physique; que l'on institua à ce but *des prix spéciaux pour les meilleures mères;* et que l'on obligeat toute famille à répondre avec précision aux questions touchantes les conditions physiques, intellectuelles et morales de l'enfant à élever.

L'on fait à ce point deux motions d'ordre, visantes au même but; celui d' abréger le système des lectures et de faire au contraire des résumés.

M.r Cheysson, renforçant ces motions demande que l'orateur ne dépasse pas par sa lecture ou son résumé la durée de dix minutes. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Le SÉCRÉTAIRE lit les vœux exprimés par M.elle ROMAINE BOREUX comme conclusion de son mémoire sur le même thème [Tome I.er, page 38].

1. De voir donner aux filles une instruction equivalente à celle que reçoivent les garçons afin qu'elles puissent être indépendantes en dehors du mariage ;

2. De voir, surtout dans les familles ouvrières associer le petit garçon aux travaux féminins, afin que la famille devienne plus réellement une aide mutuelle, une vie d'entente et de protection du plus fort au plus faible, bref, un modèle de complète solidarité.

Le SÉCRÉTAIRE lit aussi le mémoire de M.elle ALICE GERON [Tome I.er, page 44] où l'on démontre la nécessité que les parents donnent à leurs enfants une éducation et une instruction qui puissent les rendre dignes d'élever et d'instruire à leur tour leur enfants à eux.

M.me SOPHIE BISI ALBINI demande la parole pour lire son mémoire sur ce sujet, ayant pour titre « Sérénité maternelle » [Appendice au Tome I.er, page 24]. Elle regrette qu'un très-petit nombre de mères de famille soit inscrit au Congrès ; elle y prit part, malgré tant de dérangement pour y apporter la coopération de ses connaissances et de ses expériences. Elle expose les problèmes éducatifs en face desquels se trouvent les mères dans les prémières années de leur mission et les responsabilités terribles qu'elles doivent prouver.

La Comtesse SABINE DI PARRAVICINO, de la Présidence, fait observer à M.me Bisi Albini qu'étant

passé dix minutes, elle devrait finir son discours. Elle interroge à ce propos l'Assemblée.

Le Congrès ayant décidé à la majorité que malgré la règle, dix minutes soient encore accordées à M.me Bisi Albini, elle reprend la parole et finit la lecture de son mémoire proposant une *Bibliothèque pour les mères.*

M.r E. BRÉBION propose que le mémoire de M.me Bisi Albini, quoique présenté en retard, soit compris dans les Actes du Congrès.

M.elle ANTOINETTE GIACOMELLI résume son mémoire « Pour la famille domestique et pour la famille humaine » [Appendice, an I.er, Tome page 5].

Tandis qu'elle résume une proposition comme conclusion des idées fondamentales qu'elle a développées, la discussion s'engage sur la proposition de M.elle Giacomelli et sur les mémoires précedents sur le thème « Nécessité de propager dans les familles des notions exactes sur l'éducation ».

M.me PAULINE KERGOMARD fait quelques observations sur l'alcoolisme dans l'enfance à propos de ce que M.elle Giacomelli a dit. Le Pasteur Rochat ajoute d'autres observations.

Le Comm. E. CHEYSSON réclame l'attention du Congrès sur l'œuvre antialcoolique de ligues spéciales, associations et revues et souhaite que des ligues puissent poindre où elles n'existent pas encore.

M.r PAUL DEVUYST aperçoit dans la proposition de M.elle Giacomelli deux vœux:

— Premier: Créer une ligue internationale d'éducation —; elle existe déjà à Liège et a pour but de créer en tous les pays des ligues d'éducation familiale et de répandre partout des notions péda-

gogiques; tous peuvent y donner leur adhésion, selon les statuts qu'il rappelle, de la fédération même. — Second: de créer une ligue internationale contre l'alcoolisme — et celà a rapport avec la V.ème Section.

Le Pasteur ROCHAT annonce ce que l'on fait en Italie contre l'alcoolisme par la ligue « Bien social », par la « Fédération des Ligues anthialcooliques », etc.

Le Comm. CHEYSSON fait quelques observations sur ces ligues.

M.elle LAURE NOVAGLIA demande si ce n'est pas le cas de contenir le mouvement femministe envahissant, donnant cette charge à l'« Union » proposée par M.elle Giacomelli.

La Comtesse DI PARRAVICINO et M.r AMBROISE ANNONI observent que la proposition de M.elle Novaglia n'est pas à propos ici, n'ayant aucun rapport avec le sujet à traiter

M.elle GIACOMELLI appelle, l'attention du Congrès sur le caractère véritable de sa proposition.

M.r ZANONI propose que, ayant approuvé en général l'idée de fonder la société nationale ou internationale proposée par M.elle Giacomelli l'on accepte les vœux et les propositions du Congrès comme programme ou comme partie du programme de la société même.

M.r AUGUSTE MICHIELI explique la pensée de M.elle Giacomelli et son opinion à lui.

Le Congrès vote sur le champ la proposition du Comm. CHEYSSON relativement à la fondation d'une ligue d'éducation familiale en tout pays où il n'y en a pas encore.

Le Comm. et Chanoine VITALI, de la Présidence, annonce, par des paroles de vive et profonde douleur, la nouvelle de la mort de *Joseph Giacosa* dont l'œuvre, soit par son théâtre que par sa vie, répondit toujours aux hautes conceptions éducatives et sociales auxquelles notre Congrès est inspiré. Tous les présents, prennent part à cette triste nouvelle.

La séance est levée.

II.ème SÉANCE

Matinée de Lundi, 3 Septembre

Présidence: *M.me Lucie Félix-Faure Goyau — Henry Delvaux — M.r Guido Cagnola.*

CONTINUATION DE LA DISCUSSION DES THÈMES DE LA I.ère SECTION : QUESTIONS GÉNÉRALES.

ÉDUCATION DU CARACTÈRE ET DU SENTIMENT.

M.me FÉLIX-FAURE GOYAU résume le mémoire de JULES PHILIPPE HENZEZ [Tome I.er, page 47] sur ce sujet. L'enfant est naturellement incliné vers le beau et vers le bien, mais afin que le bien voulu par l'enfant soit le bien réel et non le bien apparent, il faut former le caractère tandis que le sentiment se développe. Les meilleurs éducateurs sont les parents, la mère en particulier. — L'éducation du sentiment peut être dangereuse si l'on ne forme pas le caractère : on doit apprendre à l'enfant à dominer sa volonté, sans la briser.

Ces idées sont approuveés par l'Assemblée, sans discussion.

M.r J. GALLAVRESI, de la Sécrétérerie, expose en résumé les observations incluses dans le mémoire de M.elle LOUISE ANZOLETTI sur le même

sujet [Appendice au I.er Tome, page 37]. Elle veut parler de la *gentilesse;* c' est à la famille le devoir de la cultiver pour trois principaux motifs: — I.er Les conditions de la vie commune sous l'aspect de lutte pour l'existence; II.ème L' application de la raison matérialiste; III.ème La prévalence des intérêts matériaux et l'intensité de l' effort individuel en toute question.

Pour prouver la décadence du sentiment de la gentilesse chez nous il faut considérer: — l'apathie de la foule pour les plus pures conceptions esthétiques, — la pauvreté des idées originelles et des nouvelles formes d'art, — le très-petit nombre d'écrivains éducateurs, — les curiosités malsaines.

Le manque de gentilesse nuit à la société, mais plus encore à la famille et à l'individu et particulièrment à la femme.

Le vœu est ainsi esprimé:

Que l'on doit commencer dans la famille et par la famille à établir la gentilesse (courtoisie), et qu'on doit la cultiver là où elle règne encore. Que l'on conserve la belle tradition italienne des lettres éducatives et qu'on la rende plus vive par une littérature destinée à la famille.

C'est approuvé.

COMMENT PRÉPARER L' ENFANT AU RESPECT DES QUESTIONS SEXUELLES.

M.elle FÉLICITÉ BUCHNER présente les vœux suivants, résultés des trois mémoirs sur le même sujet présentés par M.elle BUCHNER [Tome I.er, page 54], J. RENAULT [Tome I.er, page 63] et Ro-

MAINE BOREUX [Tome I.er, page 80]. Pour préparer l'enfant au respect des questions sexuelles :

1. On s'efforcera de lui former un jugement droit et indépendant, capable de reconnaître les choses respectables.

2. On s'attachera à l'armer d'une volonté forte, on travaillera, par des soins hygiéniques, à lui donner un corps normalement constitué, afin qu'il ait la force de respecter les choses respectables.

3. La préparation éducative aux questions de la vie sexuelle sera faite par une initiation individuelle mesurée, préférablement par les pères et mères mêmes ou par des personnes particulièrement aptes à exercer un missione aussi délicate.

4. Dans le but de rendre les parents capables d'instruire leurs enfants, le Congrès exprime le vœu de voir organiser, pour les parents et les fiancés, *des conférences sur ce sujet et que des opuscules traitant de méthodes pratiques d'initiation aux choses sexuelles se multiplient de plus en plus.*

M.elle BUCHNER observe que cette question s'unit au grand problème éducatif et qu'on ne pourra de conséquence la résoudre sans rappeller aussi les autres questions.

M.me HOFFMANN pense que pratiquement il est très-important de développer la virilité et la volonté dans l'enfant. Il y aura grand besoin de ça au moment des tentations opprimentes, lorsque il est nécéssaire de savoir dire par toutes ses forces: « Non ». Les parents ne doivent dont pas suffoquer ni anéantir la volonté de leurs enfants : ils risqueraient de détruire ce qu'une créature humaine a de plus précieux et de plus essentiel pour le développement de son individualité, destinée à se rendre digne de son origine divine.

M.r MARCEL KLEINE conseille de laisser aux parents et en particulier à la mère la tâche d'initier les enfants aux questions sexuelles. Il voudrait qu'aux lycées pour les jeunes gens de seize à dix-huit ans l'on introduisit un enseignement méthodique et adapté sur les questions sexuelles, en rapport particulièrement aux conséquences sociales qui en dérivent.

M.me HOFFMANN pense que ne commençant l'éducation sexuelle qu'à quatorze ou à seize ans, l'on risque d'arriver trop en retard. Cette éducation s'impose le long de la vie, à four et à mesure que l'on agite ces questions ; pas avant ni après.

C'est alors pour la mère un devoir bien doux et bien facile que d'y répondre, mais il faut qu'elle puisse le faire sans rougir.

C'est à la mère de savoir que tout ce qui a rapport à de telles questions est naturel, noble et éminément social, parce qu'il n'est pas indifférent qu'une créature ait été conçue dans le péché ou par une union saine et pure. Les parents consciencieux et chastes qui méritent d'avoir un enfant bon et charmant et qui savent le vouloir ainsi, l'obtiendront (généralement). Il en dérive naturellement le devoir de l'élever dans la sureté et de lui donner une éducation sexuelle correspondante pour pouvoir élever peu à peu la race à cette hauteur à laquelle elle doit et peut viser.

M. J. GALLAVRESI constate comme la différence d'opinion n'est pas sur la question générale. D'autant plus qu'il est très-difficile que les enfants parlent des questions que l'on traite ici non seulement avec leurs supérieurs à l'école, mais aussi avec leurs parents, à la maison. Il est donc néces-

saire que les parents mêmes s'y intéressent et tâchent d'apprendre la manière d'initier et d'élever leurs enfants sur les questions sexuelles.

M.r MARCEL KLEINE vient à la conclusion souhaitant que l'enseignement soit donné à la maison par le père ou la mère et qu'à l'école ou au pensionnat un maître bien apte à cette tâche délicate puisse remplacer les parents.

M.me PAULINE KERGOMARD voudrait, que pour la question actuelle l'on parlat plus que d'enseignement, d'éducation sexuelle faite en famille, car l'enfant n'est pas né pour être hors de chez soi.

Et pour celà (songeant surtout à la France), M.me Kergomard regrette qu'à ce point de vue le pensionnat n'ait point du tout répondu au besoin.

Elle affirme au contraire comme l'éducation sexuelle puisse être obtenue par l'éducation des deux sexes en commun; de là, la nécessité des écoles mêlées, lui paraissant que dans les écoles de seuls garçons ou de seules jeunes filles l'on ne puisse pas donner une véritable éducation. Elle parle des bienfaits obtenus à la campagne, en France, par l'institution d'écoles maternelles et appelle la mère à sa mission en exigeant par le père aussi aît la conscience et l'accomplissement de son devoir: il doit être noblement pur dans ses intentions et le premier à initier ses enfants à la vie sociale. Et c'est encore aux parents d'habituer leurs enfants au respect de soi-même et d'autrui, aux convenences et à une vie active.

M.me KERGOMARD voudrait, à ce propos, une école pour les parents, comme il y en a pour les enfants.

M.elle COARI exprime le désir que les conclusions de M.me Kergomard sur l'efficacité de l'éducation des deux sexes en commun soient jointes aux vœux présentés par M.elle Buchner.

L' Honor. E. DE KOVALEVSKY rappelle les grands obstacles que l'éducation des deux sexes en commun trouve chez les races latines et informe comment étant cette idée fleurie heureusement en Amérique tandis que les Slaves s' en tenaient à l'écart, l'on institua en Russie aussi des écoles sécondaires mêlées qui par exemple aux États Unis donnaiet de bons résultats.

Il trouve inutile de rappeler les écoles universitaires qui partout sont fréquentées par des élèves des deux sexes.

L' Honor. HENRI DELVAUX de la Présidence, observant que la discussion traite maintenant seulement quelques détails, appelle l' attention du Congrès sur les vœux importants présentés par M.elle Buchner qu'il relie et commente, s'y associant.

Il se souvient qu'au précédent Congrès de Liège résulta l' opportunité que ce problème reste dans les bornes de la famille. En conséquence il pense que ce soit le cas que ce Congrès ne traite pas des questions réservées au Parlement des différents pays.

M.me KERGOMARD renonce à son idée de l'éducation des deux sexes en commun.

M.r KLEINE renvoie la discussion sur ce sujet à la III.ème Section, lorsque on y traitera le thème « Collaboration de la famille et de l'école ».

M.r SERAFINO RICCI propose que l' idée de l' éducation des deux sexes en commun soit acuceillie comme un conseil et non comme un vœu.

Le Comm. et Chanoine VITALI rappelle avant tout que la discussion actuelle est derivée de l'autre tout à fait particulière à propos du même vœu de M.elle Buchner, si les conférences conseillées *pour les parents et pour les fiancés* sur les questions sexuelles doivent être *publiques* ou *privées*. Il pense qu'elles doivent être *privées*.

M.me KERGOMARD est d'un autre avis : elle voudrait que ces conférences fussent publiques.

L'Honor. DELVAUX, de la Présidence, met fin aux discussions, observant que ces détails sortent du champ du Congrès qui a déjà approuvé les idées contenues dans les vœux de M.elle Buchner, résumants les relations présentées sur ce sujet.

M.r PAUL DEVUYST, complète les paroles dites par lui à la Séance de Dimanche et lit le Statut de la Ligue internationale de l'Éducation familiale, à laquelle appartient, de favoriser les conférences dont ont parla tout à l'heure et d'en étudier les modalités.

M.elle GIACOMELLI lit ici sa proposition suspendue hier.

Le Comm. E. CHEYSSON prie M.elle Giacomelli d'être plus laconique et M.r Brébion demande que l'on n'entre pas en trop de détails, devant le Congrès se borner à prononcer un vœu général. Et par là, la discussion est achevée.

La proposition de M.elle GIACOMELLI à la suite des idées fondamentales développées par elle même, est pourtant celle-ci : [Que l'on compare la discussion de la Séance d'hier, 2 septembre, sur le thème « Nécessité de propager dans les familles

d'exactes notions sur l'éducation » et le mémoire de M.elle Giacomelli sur l'appendice au I.er Tome, pag. 5]:

Considérant. les nécessités de l'heure présente, les droits et les devoirs humains, on propose la constitution d'une Unione..fraternelle internationale qui de vive voix, par écrit et par l'action favorise constamment l'œuvre de propagation contre l'égoisme, l'ignorance et les préjudices qui, en toute classe de personnes, sont la cause d' injustices et de la ruine morale, physique et économique.

PRÉJUDICES ET SUPERSTITIONS.

À propos de ce thème, un seul mémoire a été présenté qui a rapport à un préjudice particulier.

Le Comte EMILIANO DE PARRAVICINO lit son mémoire « De l'éducation des jeunes gens contre le préjudice du duel [Imprimé dans une brochure séparée qui est distribuée avec le I.er Tome]. Il en expose les conclusions dans les deux vœux syntetiques ci-dessous qui sont approuvés:

1. Instruire et convaincre les jeunes gens en famille et à l'école des préjugés qui tendent à légitimer le duel.

2. Les engager (et il faut que les parents s'inscrivent les premiers) à s'inscrire dans les ligues contre le duel qui protègent ceux qui ne se battent pas par principe religieux et civil.

LA MAISON – L'ART DANS LA MAISON — COMMENT L'ON PEUT RÊVEILLER DANS LES ENFANTS LE SENS DE L'ART.

M.me LUCIE FÉLIX-FAURE GOYAU, de la Présidence, résume, en le commentant, le mémoire

de ROBERT DE LA SIZERANNE sur « L'Éducation esthétique de l'enfant [Tome I.er, page 108]. Si l'on veut atteindre quelque but pratique en ce rapport, il est nécessaire que l'œuvre d'art soit en harmonie avec *l'argent qu'on peut dépenser et avec l'intelligence*. Pour le premier point, *qu'elle soit à bon marché*, pour le second c'est une grande erreur de remplacer l'œuvre esthétiquement de mauvais goût qui n'est pas comprise et en conséquence repoussée par l'enfant et de même par le peuple, *mais il faut la remplacer par des œuvres certainement belles, mais qui ne s'écartent pas du goût de l'enfant.*

Pour lui rendre facile l'œuvre d'art et de conséquence en augmenter en lui le désir et le goût, il faut qu'il puisse s'en approcher materiellement; de là l'avantage de la reproduction bon marché et par des moyens méchaniques, d'œuvres d'art, décorations, meubles, étoffes. Nous en avons un exemple frappant dans la carte postale illustrée qui parmi les autres avantages « promène » pour ainsi dire, l'œuvre d'architecture.

M.me Felix-Faure Goyau demande que le Congrès s'associe à ces idées.

M.r ARTHUR DELPY, s'unissant complètement aux conclusions de R. de la Sizeranne, désire que de même que c'est bien que tout pays cherche tout moyen pour répandre les cartes postales esthétiques, scientifiques et morales; de même c'est un devoir, que l'on lutte sans trève contre la diffusion de la carte postale banale, vulgaire, immorale, qui se montrant partout, dans les rues, chez les marchands ambulants ou dans les pavillons des journaux, empoisonne l'âme de l'enfant et des jeunes gens.

M.me PAULINE KERGOMARD ne pense pas que par rapport à l'enfant la carte postale esthétique en puisse satisfaire le désir: elle est trop petite et l'enfant est frappé plutôt par la forme que par la couleur qu'il n'apprécie que trop matériellement.

M.me FÉLIX-FAURE GOYAU parle en faveur de la carte postale, dont le bienfait esthétique est trop grand et trop manifeste pour qu'elle soit proscrite en hommage à des raisonnements trop subtils.

M.r AMBROISE ANNONI trouve qu'on doit critiquer avec plus de raison, au nom aussi de l'esthétique, les affiches aux murs des asyles et des écoles, - non seulement en Italie - qui sont la négation du bon goût, mais aussi de la simplicité, par leur desseins qui suppriment les lois d'anathomie et de perspective. Que l'on renonce aux couleurs, qui le plus souvent sont artificielles, banales et couteuses et que l'on soigne davantage la forme; par là, la nature sera éducative même sous le rapport esthétique.

M.elle CÉLESTINE ANNONI lit son mémoire « L'attachement à la maison » [Tome I.er, page 86] contenant ces conceptions fondamentales: Notre maison est à nous parce que nous y vivons et elle est telle que nous la voulons.

Aujourd'hui, malheureusement l'on ne vit pas beaucoup à la maison: nécéssité dans les occupations aux enfants d'apprendre à y vivre. Et pour y réussir, ordre, dignité. Prenons de l'intérêt à notre maison, travaillons pour l'embellir, aimons-la. Mettons dans notre maison la part meilleure de nous mêmes. Plus de bon goût que de luxe. Laissons nous guider par le cœur et par l'esprit bien cultivés. Et il en jaillira, pour nos âmes et pour notre maison une véritable lumière intellectuelle pleine d'amour.

M.me LUCIE FÉLIX-FAURE GOYAU, de la Présidence, applaudit aux idées exprimées par M.elle Annoni et expose les vœux qu'on peut résumer dans la conception de l'*attachement à notre maison.*

M.r S. RICCI résume son mémoire sur « L'art dans la maison en rapport avec l'éducation familiale (imprimé sur brouchure separée, distribuée avec le I.er Tome) et présente en conséquence les vœux suivants:

1. Il faut qu'une loi règle le plus tôt possible l'enseignement de l'histoire de l'art et des styles artistiques dans les écoles sécondaires et supérieures.

2. On doit répandre et mieux discipliner l'enseignement artistique dans les écoles professionelles et dans les musées industriels.

3. Non seulement l'école, mais la famille aussi doit contribuer au dévéloppement des inclinations artistiques dans l'éducation familiale; non seulement les classes riches, mais aussi les plus modestes doivent ennoblir l'athmosphère de leur maison par des réproductions d'œuvres d'art et compléter leur éducation par des visites et courses en des endroits charmants par la nature ou célèbres sous le rapport de l'histoire et de l'art. On doit favoriser de toute manière la diffusion bon marché des reproductions de tout genre de chefs-d'œuvre artistiques de toute époque et de tout pays, pour former l'école vivante et non interrompue de l'œil.

4. L'éducation artistique des classes riches ne doit pas se borner à quelques tentatives en peinture ou en sculpture, mais doit se proposer la connaissance en théorie et en pratique des styles et des œuvres d'art, non seulement des siècles passés, mais aussi de la période actuelle dont les jeunes gens doivent étu-

dier et suivre les différentes tendances, en rélévant les défauts et les qualités et s'habituant à une critique impartiale à l'aide d'un guide savant. La richesse même rendra facile d'acquérir des œuvres d'art et de faire des visites aux musées et aux monuments nationaux, des voyages d'instruction, des achats de livres artistiques et tout cela ne doit pas être fait au hasard, mais au but d'acquérir en un certain nombre d'années une véritable éducation artistique.

L'intérieur des maisons appartenantes à des familles riches doit être naturellement attrayant afin de maintenir à notre race latine son caractère traditionnel.

5. Que tant les artistes que le public prennent soin à ce que la décoration et l'ornamentation d'une maison ne soit pas livrée au hasard ou à la spéculation commerciale, mais soumise à un sérieux programme décoratif; de sorte de former dans la maison, non pas une atmosphère froide, quoique pleine de luxe, mais riche au contraire de vie, de charme esthétique, de haute beauté.

M.r Ricci finit ses paroles en faisant appel à la femme, la vraie et modeste inspiratrice du sacré foyer domestique.

La Baronne de MONTENACH pendant les discussions sur ce thème « L'art dans la maison » présente une copie du Tome « La Fleur et la Ville » où le Baron de Montenach étudie du point de vue esthétique et social les fleurs dans les villes, les maisons, les familles.

La Baronne de Montenach se félicite au nom de son mari, absent par maladie, que le Comité exécutif ait proposé ce thème et souhaite qu'autour des écoles et des usines croissent des jardins et

que l'on laisse des grandes espaces libres dans les villes. À ce propos la Baronne de Montenach répète des paroles prononcées par son mari au Grand Conseil du Canton de Fribourg en 1899 [Voir le mémoire « La Fleur et la Ville » dans l'Appendice au I.er Tome, page 46].

M.elle BUCHNER à son tour propose que l'on joigne aux vœux déjà présentés ou qui doivent l'être sur ce sujet, le vœu suivant :

Que l'on tranforme les pensionnats et les instituts (casernes de ville, cause bien souvent de ruines morales) en de gais asiles famillers ou maisons maternelles en campagne où l'on réunit un nombre d'enfants et de petites filles non supérieur à six ou huit, les confiant aux soins affectueux d'une mère d'élection apte et faisant jouir méme les petits orphelins et les enfants abandonnés d'une vie vraiment de famille: qu'on leur procure aussi la chance de pouvoir imprimer à la maisonnette qui les acceuille un cachet particulier, une marque spéciale qui favorise l'éducation et le culte de l'art de la maison.

M.r ANNONI résume son mémoire sur « Les Arts appliqués et l'Architecture dans les rapports de la Maison [Tome I.er, page 94] en illustrant les principes fondamentaux qui portent aux conclusions et aux vœux suivants :

1. L'art, au rapport de l'architecture et de la décoration, doit être logiquement médité ; il ne doit pas être présomptueux, mais il doit doucement favoriser le comfort et le bien-être.

2. La véritable beauté dans une maison ne doit être unie qu'à la simplicité *et au sens* pratique.

3. Il est nécessaire que dans nos écoles de décoration et d'arts appliqués l'on donne des enseigne-

ments spéciaux mais pratiques sur l'hygiène dans les rapports avec les meubles, les tapisseries, les utensiles et tout ce qui est l'objet de l'usage journalier et familial et que l'on étudie et dessine dans les écoles mêmes.

4. Il est à souhaiter que l'édification des maisons ouvrières (ou populaires) *se répande de plus en plus partout où vivent des familles ouvrières qui aspirent à un nid d'amour et de paix après des journées et des nuits de fatigue et partout la famille rurale est obligée à partager une étroite espace avec les animaux qui l'aident dans son travail.*

5. Dans l'étude et dans l'édification de ces maisons ouvrières (ou populaires) l'on doit tâcher de distribuer le logement, les groupes des chambres de sorte que chaque famille soit complètement indépendante des autres: cette indépendance equivaut à l'intimité *et à* la propreté.

6. L'on désire vivement que l'on donne une plus grande et plus véritable importance, aux occupations *et aux* agréments artistiques féminins, *qui contribuent parfaitement à renforcer le sentiment de l'intimité familiale.*

7. Mais pour y arriver c'est indispensable un renouvellement dans l'enseignement artistique féminin, inspiré au sentiment de sincerité, personnalité et utilité.

Enfin, M.r Annoni regrette le manque absolu ou presque total, non seulement de toute apparence artistique, mais aussi de toute beauté et de tout bon goût dans les livres et en général dans les desseins scolastiques que les enfants ont entre les mains et sous les yeux aux classes élémentaires, et il constate que jusqu'à présent (souf quelques rares exceptions) ou chercherait en vain dans ces

dessins la perfection artistique atteinte, par exemple dans l'art appliqué à la réclame. Il achève, souhaitant que les arts soient *facteurs de bonté.*

Le Comm. E. CHEYSSON profite des observations faites par M.r A. Annoni sur les maisons populaires pour appeler sur l'importante question, l'attention particulière de l'Assemblée. Il met en relief l'influence décisive que la maison exerce sur la famille.

L'amélioration du logement domine toutes les questions sociales. Pour l'obtenir, on doit avant tout chercher l'hygiène: c'est là notre strict devoir d'humanité; il faut encore rendre l'art populaire pour mettre un peu d'idéalité dans la prose du travail journalier; la maison doit être animée, individuelle, portante le cachet de la personne qui l'habite. Il exprime le vœu que:

La maison populaire soit construite et meublée avec art, et connaissant les besoins physiques et moraux de ses habitants, de manière à sauvegarder la santé, la moralité, le bien-être de la famille.

M.r ROCHAT demande pouquoi donc en Italie le goût artistique parmi le peuple soit si pauvre et si peu cultivé: les maisons de l'ouvrier et de l'employé sont très-laides: la pauvreté peut y contribuer, sûrement, mais les principaux ennemis de l'attachement à la maison il pense, lui aussi, que se soient le théâtre, le café, le cabaret.

M.elle FÉLICITÉ BUCHNER, rappelant le mouvement qui se fait en Allemagne même au moyen d'associations pour les maisons ouvrières, souhaite qu'on répande de plus en plus de telles constructions, parce que dans les grands édifices semblables à des casernes, habités aujourd'hui par le peuple

on ne pourra certainement pas trouver « l'art de la maison ».

M.r PAUL DEVUYST s'associe aux idées exprimées sur ce sujet par les relateurs et les orateurs précédents: il informe de ce que l'on fait et de ce que l'ont veut faire aux « Écoles ménagères agricoles » en Belgique même pour ce qui a rapport à l'ameublement. Il rappelle les concours et les expositions que l'on favorise en Belgique tant pour le progrès des écoles d'art appliqué à l'ameublement que pour les maisons ouvrières ou les fermes et le relatif ameublement.

M.me HOFFMANN pense qu'il est convenable d'inviter le Congrès, qui approuve, à exprimer un vœu de sympathie pour le Congrès des habitations bon marché que de ces jours s'ouvre à Génève.

M r ANNONI, à propos de ce qu'on dit le Comm. Cheysson et M.r Devuyst, se réjouit de rappeler ce que, dans ces dernières années a été fait en Italie, particulièrement à Milan, au rapport de cet important problème. Il porte quelques autres exemples, joints à ceux rappelés dans son mémoire imprimé: il renouvelle ses vœux pour un progrès de plus en plus et mieux entendu des maisons populaires qui joignent à l'hygiène et au comfort des véritables qualités artistiques qui les complètent pour le bien-être des familles qui vont habiter ces maisons. Il affirme que l'Italie, Milan à la tête est arrivée la dernière chronologiquement, mais point indifférente, à la solution de cet important problème.

Par là, la discussion est finie: tous les vœux proposés par les différents relateurs s'accordant entre eux et complétés par les vœux adjoints par les personnes qui parlèrent sur le même sujet, fu-

rent approuvés peu à peu et de nouveau à la fin du Congrès.

LES DOMESTIQUES DANS LES RAPPORTS AVEC LES ENFANTS.

M.r J. GALLAVRESI, de la Sécrétérerie, appelle l'attention des Congressistes sur les idées tres-délicates exprimées sur ce sujet dans le mémoire de M.elle LOUISE VAN DEN PLAS, imprimé à la page 23 du premier Tome.

COMMENT PRÉPARER L'ENFANT À LA VIE SOCIALE.

M.r J. GALLAVRESI, de la Sécrétérerie appelle l'attention des Congressistes sur les observations faites et les idées développées à ce propos dans le mémoire envoyé par M. A. DE BERTHOIS [Appendice au I.er Tome, page 49].

HYGIÈNE DU VÊTEMENT.

M.r GALLAVRESI, de la Sécrétérerie, informe que M.elle F. DELEU à envoyé un mémoire sur ce sujet [Appendice au Tome I.er, page 57]. Il en lit la conclusion suivante : — Pour faire observer les lois de l'hygiène en général et notamment celles qui ont pour objet l'hygiène du vêtement, il faut:

1. Enseigner aux enfants leurs devoirs relatifs à l'hygiène.

2. Leur donner une éducation rationnelle et intégrale sans perdre de vue la formation du caractère, de manière à les amener à vouloir énergiquement ce que la conscience et la raison leur imposent.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

L'Hon. DELVAUX de la Présidence, lit les vœux du mémoire envoyé par M.r I. M. FONTANA sur ce sujet [Tome I.er, page 114]:

1. Ne jamais installer les élèves dans une salle exigüe, trop mal eclairée et mal ventilée.

2. Procéder au nettoyage régulier et minutieux des locaux affectés à l'enseignement.

3. Veiller à ce que la classe soit blanchie tous les ans.

4. Conférer exclusivement à l'autorité académique le droit de choisir les locaux scolaires.

5. Etablir partout l'inspection médicale et veiller à ce qu'elle fonctionne règulièrement.

6. Comprendre les exercices physiques dans les programmes des cours d'adultes, et ne jamais oublier de les pratiquer.

7. Organiser, dans les cours d'adultes, si possible, une société de tir, et avoir soin de prévenir tout accident.

M.r BRÉBION demande que ces vœux soient réfusés parce qu'ils ont rapport avec l'école et non avec l'éducation familiale.

M.me PAULINE KERGOMARD insiste sur la nécéssité de la collaboration des familles à l'œuvre de l'école, même pour ce qui a rapport à l'éducation physique. Les efforts de l'école sont tout à fait ou presque inutiles, car les parents, qui quittent leur maison à sept heures du matin et n'y retournent qu'à sept heures du soir n'ont aucune idée de l'importance de la propreté. Et ce n'est pas rare le cas où les parents répondent pour gage de recon-

naissance vers les éducateurs qui prennent soin de la propreté de leurs enfants ; « Nous vous avons envoyé nos enfants pour les instruire et non pour les nettoyer ! » Donnons donc de l'éducation aux familles.

Après ça, la séance est levée.

III.ème SÉANCE
Après-midi de Lundi, 8 Septembre

Présidence : *Baronne De Montenach — Hon. Henry Delvaux — Comm. et Chanoine Vitali.*

Le Comm. et Chanoine VITALI, de la Présidence annonce que S. E. le Ministre de l'Instruction publique nomme comme son délégué au Congrès, à la place du prof. Zuccante, malade, l'assesseur de l'Instruction supérieure de la ville de Milan, M.r l'advocat Bassano Gabba. Le Comm. Vitali fait d'autres communications relatives à des invitations, conférences, etc.

CONTINUATION ET FIN DE LA DISCUSSION DES THÈMES DE LA I.ère SECTION : QUESTIONS GÉNÉRALES.

CONDITIONS FAITES À LA FAMILLE OUVRIÈRE PAR LE DÉVÉLOPPEMENT DE LA GRANDE INDUSTRIE.

M.r MARCEL KLEINE résume le mémoire de PAUL GEMAHLING sur « L'influence du travail de la femme ouvrière sur l'élévage des nourissons ». [Tome I.er, page 117], et en lit les vœux :

1. Que pour lutter contre la mortalité infantile et pour rendre plus rationnel l'élevage des nourrissons on favorise le développement des Mutualités Mater-

nelles, des Consultations de Nourrissons et des Crèches d'Usine.

2. Que la loi intervienne pour prescrire aux femmes enceintes un repos durant la dernière période de leur grossesse et un repos d'au moins quatre semaines après l'accouchement.

3. Que pour rendre effectives ces mesures la loi organise simultanément un système d'assurance ou d'indemnités pour la durée de ce chômage obligatoire.

L'Hon. DELVAUX, de la Présidence, met en discussion le I.er vœu de M.r Gemahling.

M.r WOLF fait observer combien il est difficile pour la femme employée dans un ouvroir d'allaiter son enfant, s'il n'y est pas dans l'usine même une crèche où elle puisse laisser son enfant, pendant qu'elle travaille et le nourrir quand elle repose. M.r Wolf s'associe sur ce point au vœu de M.r Gemahling.

M.r E. BRÉBION demande que dans « Les consultations pour les nourissons on ne parle point des « Gouttes de lait » c'est-à-dire de l'élévage par le biberon.

M.r ARTHUR DELPY insiste afin qu'au contraire on y parle même des « Gouttes de lait » quoique il est décidé que l'allaitement maternel doit être préféré à tout autre.

M.r DELVAUX parle de la protection de la mère ouvrière.

M.r KLEINE propose d'approuver aussi le 2.ème vœu de M.r Gemahling, afin que la loi intervienne pour prescrire aux femmes enceintes un repos durant la dernière période de leur grossesse et un repos de quatre semaine après l'accouchement.

M.me HOFFMANN pense que la nature réclame de quatre à six semaines de repos avant et après l'accouchement. Il est donc important que les chefs des ouvroirs et tous ceux qui s'occupent de cette question soient bien reinsegnés à ce propos.

Le 2.ème vœu de M.r Gemahling est approuvé.

M.r KLEINE, observant que M. Gemahling non seulement demande le repos de la femme avant et après l'accouchement, mais aussi que la loi joigne aux deux premiers articles un troisième dans lequel on ordonne un sisthème d'assurance obligatoire propose que le Congrès approuve le 3.ème vœu de M.r Gemahling. Il informe aussi que cette loi existe en Amérique depuis six ans, en Allemagne depuis un an et qu'elle sera prochainement introduite en Suisse.

LA FAMILLE RURALE.

M.elle ROSE MARELLI résume son mémoire [Tome I.er, page 128] en faisant les vœux suivants :

Que dans les régions où on le rencontre encore on combatte en manière efficace l'analphabétisme (que parfois l'on croirait héréditaire) instituant des écoles du dimanche et du soir pour les adultes, des bibliotèques circulantes adaptées au milieu et à la culture de la société rurale ; celà rehaussera la famille paysanne dont les erreurs sont causées surtout par l'ignorance.

M.me KERGOMARD illustre brièvement quelques institutions de ce genre qui existent en France. Parmi les autres, l'institution des bibliothèques circulantes votées en 1905 au Congrès d'Angers. Les enfants qui fréquentent les écoles empruntent de

ses bibliotèques les livres qu'ils lisent ensuite chez eux.

HYGIÈNE — PHARMACIE FAMILIALE — HYGIÈNE DU VÊTEMENT DES JEUNES GENS — MEUBLES ET LEUR CHOIX — LE GOÛT DES ORNEMENTS CHEZ LES ENFANTS.

M.elle IL. DELEU résume son rapport sur « L'Hygiène du vêtement » [Appendice au I.er Tome, page 57]. Elle démontre que la façon des habits tant des hommes que des femmes est peu raisonnée, car on ne connait ni on observe les lois de l'hygiène. Elle voudrait dont que l'hygiène fut apprise dans les écoles comme toutes les autres matières et propose le vœu suivant:

Enseigner aux enfants leurs devoirs relatifs à l'hygiène: leur donner une éducation rationelle et intégrale sans perdre de vue la formation du caractère.

Le vœu de M.elle Deleu est approuvé.

DISCUSSION DES THÈMES DE LA

II.ème SECTION

ÉDUCATION FAMILIALE DE L'ENFANCE AVANT L'AGE DE L'ÉCOLE (1).

M.me FÉLIX-FAURE GOYAU résume le mémoire de caractère général SUR LA MISSION DE LA FAMILLE DANS L'EDUCATION DE L'ENFANT PENDANT SES PREMIÈRES ANNÉES [II.ème Tome, page 13] présenté par M.elle Chaptal et ses conclusions. Elle constate que l'enfant est souvent opprimé par l'étude excessive. Pour améliorer ses conditions, M.elle Chaptal. d'accord avec les médecins, trouve qu'il serait à conseiller de commencer à apprendre aux enfants à reproduire par le dessein les objets et adoptant l'enseignement oral pour les langues vivantes. M.me Félix-Faure pense que cet enseignement ne fatiguera pas l'enfant. À l'objection qu'on pourrait lui faire, que l'enfant sera en retard quant aux études classiques, elle répond que l'intelligence enfantine se développera mieux par la suite.

(1) En résumant les discussions de cette II.ème Section on a négligé les *thèmes proposés*, sur presque tous les mémoires présentés pour cette Section, quoique s'approchant aux thèmes proposés en particulier ou y touchant en quelque sorte, ils développent des sujets particuliers et non spécifiés dans les thèmes. À cause de celà. dans les contes-rendus de la II.ème Section il n'y a pas les indications des thèmes; mais les titres des relations imprimés dans le caractère des thèmes peuvent servir de guide.

L'Hon. DELVAUX demande à M.me Faure Goyau que les vœux à ce propos soient formulés.

M.me FAURE GOYAU répond que M.elle CHAPTAL exprime ce vœu :

Apprendre aux enfants le dessein avant de leur apprendre à écrire : apprendre aux enfants, par la méthode orale les langues vivantes avant le grec et le latin.

M.me KERGOMARD appuie les idées exprimées dans la relation de M.elle Chaptal, car le cerveau de l'enfant accepte sans fatigue les idées concrètes. Il n'y a rien de plus abstrait et artificiel de l'alphabet ; le dessein au contraire est essentiellement concret car il habitue l'enfant à regarder, à voir ce qu'il regarde et à rendre compte en suite de ce qu'il a vu : cette manière d'exprimer sa pensée est bien plus facile pour lui que ne l'est la narration orale. Elle porte l'exemple de deux illustres personnages de France, un peintre et un homme de science qui ont commencé à étudier par le dessein et par l'enseignement objectif. Quant aux langues vivantes, elle croit qu'il est nécessaire de les enseigner par l'exercice orale, par les jeux et la conversation. L'homme qui connait trois langues y voit trois fois : peut-être ne sera-t-il pas grand écrivain en aucune de ces langues, mais cet inconvénient serai récompensé par l'avantage de pouvoir parler la langue des peuples qui nous environnent. M me Kergomard pense que ce serait un grand bienfait pour des asiles de petits enfants d'avoir des bonnes anglaises, allemandes et italiennes.

M.me SOPHIE BISI ALBINI s'associe aux observations de M.me Kergomard et ajoute que sans

doute il est très-important d'étudier le dessin avant les langues et qu'il faut rappeler comment il ne signifie pas de savoir bien écrire une langue que de bien la parler. Le dessin peut au contraire compléter dans la culture les lacuns inévitables dans la compréhension des idées.

Les vœux de M.elle Chaptal sont donc approuvés.

M.r BRÉBION résume le mémoire de M.r Fontana, sur LA PEUR DANS L'ENFANT [Tome II.ème, page 84].

M.me FAURE GOYAU demande que les parents parlent à leurs enfants de la peur avec beaucoup de prudence; elle fait quelques observations sur la gravité du problème, rélevant qu'il a son fondement non seulement dans l'éducation, mais aussi dans la santé. Il faut donc l'étudier et persuader les parents à user la plus grande précaution pour le résoudre.

M.me HOFFMANN est d'opinion que la peur est souvent produite par la faiblesse phisique, mais que d'autres causes n'y sont pas étrangères, comme le manque d'éducation.

Elle observe encore qu'en ce rapport nous ne nous mettons jamais à la place de l'enfant et que nous jugeons ses sentiments et ses impressions par notre jugement et nos habitudes à nous. Il faut au contraire que nous nous plongions dans ses sentiments et nous redevenions enfants avec lui; seulement alors nous pourrons corriger ses défauts.

M.me GOYAU demande que l'on donne au prochain Congrès la charge de faire une étude complète sur la peur de l'enfant; qu'on demande cette étude aux physiologistes et aux éducateurs de tous

les pays, car il s'agit d'une question importante. Elle propose le vœu suivant:

Que pour le prochain Congrès une enquête étendue soit accomplie sur la peur enfantine, ses causes, ses effets et ses remèdes.

C'est approuvé à l'unanimité.

La Comtesse CORNIANI demande pourquoi maintenant que l'éducation est si indulgente, il y a des cas de suicide chez les enfants, tandis qu'il n'y en avait pas quand l'éducation était très-sévère.

M.r KLEINE observant que les suicides chez les enfants deviennent de plus en plus fréquents, demande de pouvoir unir au vœu de M.me Faure Goyau le vœu suivant:

Que des personnes compétentes compilent, dans les différentes pays, la statistique des suicides des enfants pendant une certaine période de temps; que l'on en cherche les causes en les étudiant largement.

La Comtesse DI PARRAVICINO, approuvant la proposition de M.r Kleine, demande que dans l'enquête des suicides des enfants l'on tienne compte si l'enfant suicide eut une éducation inspirée à des sentiments religieux.

M.me KERGOMARD pense de pouvoir répondre à la demande: pourquoi aujourd'hui où l'éducation est si indulgente il y a plus de suicides que dans le passé? par les affirmations suivantes: 1.er La presse en répétant la nouvelle d'un suicide, en réveille l'idée. 2.ème En France il y a bien des hommes nés en 1870 qu'on appèlle « Enfants des guerres » et qui ont des marques physiologiques. Le vœu de M.r Kleine est aussi approuvé.

M.elle DELEU parle de la FORMATION DES BONNES. Elle prophétise la création d'écoles et de cours

pour l'éducation des bonnes; la question est maintenant étudiée en Belgique. Elle demande l'opinion des membres du Congrès sur l'organisation d'une semblable institution et communique un projet à ce propos où l'on parle du programme, de la durée des cours, de l'enseignement, etc.

La Baronne DE MONTENACH dit qu'en Suisse il existe déjà des écoles de bonnes, soit sous la forme de cours adjoints aux « Écoles des ménagères » soit comme institutions « ad hoc » fondées sous le patronage de la « Société féminine d'Utilité publique ».

Elle parle à ce propos de l'école de Zurich, qui forme des excellentes bonnes et de la « Pouponnière » de Fribourg.

M.me HOFFMANN affirme ce qu'a dit la Baronne de Montenach; l'utilité de telles institutions est incontestable. Là, on commence à connaître et à employer l'excellente étude de M.elle Deleu sur ce sujet.

M.me PRINLI dit qu'à Londres des institutions de ce genre existent déjà. « Norland Home » à Notting Hill est un de ces établissements; là, les jeunes filles qui ont reçu une bonne instruction primère doivent fréquenter pendant une année des cours d'hygiène, de pédagogie, etc.: soignant des petits enfants d'un asile de nourissons elles font pratique aussi, reçoivent un diplome à la clôture du cours et prennent entièrement soin des enfants des familles où elles entrent en service. Un autre établissement du même genre est le « Sésame Club » Dover Street; là, il y a une école de ménagères avec des cours de pédagogie enfantine.

M.r DELPY parle de l'institution des GOUTTES DE LAIT et en démontre la grande importance au

rapport physiologique et social, résumant son mémoire sur ce sujet [Tome II.ème, page 1].

Le Chanoine VITALI dit qu'à Milan la même idée fut déjà mise en pratique par l'œuvre bienfaisante de la « Providence Maternelle ».

M.r DELPY répond que ne voulant pas ennuyer le publique il résuma brièvement son rapport, mais après ce que le Ch. Vitali a dit, il y tient à lire son mémoire où il parle de l'œuvre la « Goutte de lait » de Milan.

M.me HOFFMANN dit qu'il ne faut rien faire pour décourager les mères d'allaiter leurs enfants.

La PRÉSIDENCE met en votation le vœu de M.r Delpy:

Que dans tous les Pays, les pouvoirs publics et l'initiative privée unissent sans retard leurs efforts pour développer partout les Consultations de nourrissons et les « gouttes de lait » spécialement instituées, les unes et les autres, pour combattre plus vigoureusement encore la mortalité infantile qu'elles sont déjà arrivées à diminuer dans les plus encourageantes proportions.

C'est approuvé.

M.r GALLAVRESI de la Sécrétérerie, lit les vœux résultants d'après la relation de M.elle BOREUX sur L'ÉDUCATION DES SENS [Tome II ème, page 17].

1. De voir la famille et l'école attacher plus d'importance à l'éducation des sens et de l'observation.

2. Voir les programmes des écoles attacher moins d'importance aux branches, s'adressant trop à la mémoire et introduire des notions de sciences naturelles même et surtout pour les jeunes filles qui sont pour celà admirablement douées.

Les vœux de M.elle Boreux sont approuvés.

M.r GALLAVRESI, de la Sécrétererie, résume

le mémoire de M.r CLARETIE sur LES JOUETS ET LA PÉDAGOGIE [Tome II.ème, page 29], où il exprime le désir que l'on fasse des joujoux artistiques. M.r Claretie propose le vœu suivant:

Que l'on tâche de contribuer à l'éducation artistique de l'enfant par une conception plus estétique de l'industrie du jouet; celui-ci ne devra jamais être un objet de luxe et cela dans un but social et pour ne point inspirer des sentiments blâmables tant parmi les enfants riches que parmi les enfants pauvres.

M.elle HÉLÈNE REVEL dit que les enfants ne s'intéressent point aux jouets déjà faits, mais plutôt à ceux que font eux-mêmes. À cause de celà aussi, il est inutile de leur donner des jouets de luxe.

M.me BISI ALBINI ajoute quelques observations sur le même sujet, demandant, elle aussi, que les joujoux soient artistiques comme M.r Claretie le désire.

M.elle NOVAGLIA observe que sur ce sujet on a beaucoup écrit et étudié.

M.r DELPY note lui aussi la nécéssité d'un revirement contre le jouet de luxe; car il equivaut à de l'argent mal dépensé et a une mauvaise influence du point de vue social tant pour l'enfant riche que pour l'enfant pauvre, il forme le vœu:

Que l'on cherche à vulgariser le jouet artistique s'harmonisant avec la nature, mais simple.

Le vœu de M.r Claretie et celui de M.r Delpy sont approuvés.

M.me HOFFMANN résume les idées contenues dans son mémoire sur LA FORMATION DE L'INTELLIGENCE CHEZ NOS ENFANTS [Tome II.ème, page 33].

M.me BISI ALBINI parle des ASILES. Après celà, la séance est levée.

IV.ème SÉANCE
Matinée du Mardi, 4 Septembre

Présidence: *Hon. Henry Delvaux.*

DISCUSSION DES THÈMES DE LA

III.ème SECTION
L'AGE DE L'ÉCOLE

COLLABORATION DE LA FAMILLE ET DE L'ÉCOLE — ENTENTE ENTRE LES PARENTS ET LES PROFESSEURS — LA FAMILLE ET LE PENSIONNAT.

M.r KOVALEVSKY parle le premier sur ce thème, développant quelques idées pour expliquer les vœux suivants:

Que l'on emploie des carnets d'informations entre maîtres et parents; qu'entre eux, l'on échange des visites et des observations réciproques.

M.me FÉLIX-FAURE GOYAU recommande que les parents se rendent un compte exact des études et des inclinations de leurs enfants non seulement par les livres, mais surtout par l'observation directe, préparant un programme d'éducation où l'on considère la personnalité de l'enfant. Cette méthode doit viser à préparer l'enfant à vivre une vie utile et complète. M.me Félix-Faure Goyau re-

commande aussi que les parents tâchent de régler la force d'imitation et de contre-imitation, propre au cerveau de l'enfant (quand il commence à raisonner et à juger) en sorte de prevenir et modérer les reactions qui pourraient pousser contre l'influence de la famille.

M.elle CÉLESTINE ANNONI, de la même opinion, à ce propos, observe comment, même en Italie il existe des « Commissions de surveillance » pour les écoles élémentaires, composées de personnes sages et instruites qui devraient précisement encourager la collaboration entre la famille et l'école. Pour intéresser les familles il y a aux classes élémentaires ce qu'on appelle le « *carnet* » un cahier où la maîtresse note les renseignements sur l'élève afin que sa famille en soit informée. Dans une très-bonne école privée de garçons à Milan, depuis plusieures années, parmi les notes journalières sur le carnet, se trouve la note « *de chez soi* » que les parents doivent signer.

M.elle LAURE NOVAGLIA ajoute les considérations suivantes: qu'il est convénient que la famille demande la collaboration de l'école de sorte qu'il en résulte une éducation qui prépare non seulement à la vie en général, mais à la famille en particulier. — M.elle Novaglia souhaite aussi que dans la famille et à l'école on donne à la femme la primauté qu'elle mérite, pour les qualités particulières dont elle est douée, dans la mission éducative, en combattant le préjugé qu'elle manque, en ce rapport, de la force nécéssaire.

M.r MARCEL KLEINE illustre son mémoire sur ce sujet [Tome III.ème, page 1]. Voilà, en résumé, les vœux qui en résultent:

1. Que les Universités populaires inscrivent dans leur programme les sciences de l'éducation, savoir : pedagogie, enseignement maternel, paternel, enseignement ménager, antialcoolique, hygiène, puériculture, sport, etc.

2. Que la presse consacre des articles de plus en plus nombreux aux choses de l'école et de l'enseignement afin de contribuer à atteindre le but que se proposent les Universités populaires.

3. Qu'au régime de l'internat scolaire, qui est antisocial, soit peu à peu substitué le régime de l'externat surveillé; ou que, tout au moins, les inconvénients que l'on réproche au premier régime soient atténués par des visites, renseignements demandés régulièrement par les parents et que l'on permette à ceux-ci d'assister aux examens hebdomadaires.

M.me KERGOMARD rappelle de nouveau l'exemple de l'école alsacienne, fondée à Paris après la guerre, où est en vigueur le systhème de coopération ou de correspondance entre le parents et les maîtres.

L'exemple de cette école acquiert de la valeur, car elle réunit en grand nombre des enfants de l'aristocratie parisienne. L'examen tous les quinze jours y est public. Il est à regretter que seulement un petit nombre de familles profitent de la liberté qui leur est donnée d'assister à ces examens. M.me Kergomard porte l'exemple d'elle-même qui n'a jamais laissé d'assister à tout examen de ses enfants ; les parents étaient nombreux aux examens des premières classes, mais à ceux des classes supérieures M.me Kergomard resta seule, de manière que les compagnons de ces fils se moquaient d'eux car ils ne savaient rien faire sans leur mère.

Certainement, la collaboration de la famille à l'œuvre de l'école est chose difficile, n'ayant souvent la mère l'instruction nécessaire pour s'occuper utilement des études de ses enfants; de là, la nécessité d'instruire les mères.

M.elle MELETTI, considérant que l'une des causes les plus sérieuses qui rendent difficile à présent la fonction éducative de l'école est précisement la triste condition de la famille ouvrière fait les vœux suivants:

Que l'on s'intéresse à la condition de la mère ouvrière afin de faire en sorte, par l'aide de lois et d'autres moyens utiles que dans l'actuel règlement industriel soit considérée la condition particulière où se trouve la femme à cause de sa mission maternelle.

M.elle Meletti conclue en affirmant que la collaboration entre l'école et la famille sera possible lorsque la famille ouvrière existera véritablement.

L'Hon. GUIDO CAGNOLA, insistant sur ce qu'a dit M.elle Meletti en rapport à l'impossibilité où se trouvent bien des familles ouvrières de contribuer à l'œuvre éducative de l'école à cause de la nécessité qu'oblige le père et la mère à travailler du matin au soir loin de chez-eux, rappelle comment, tenant compte de ces circonstances a été fondé à Milan depuis bien des années la *Scuola e Famiglia*, institution dont le but est de receullir et de soigner les enfants des ouvriers les plus pauvres qui ne peuvent, pour les motifs déjà exposés, veiller sur leurs créatures.

M.r Cagnola complète ses paroles en souhaitant qu'une telle anormalité puisse bientôt cesser et que le travail de la femme soit réglé en manière de lui permettre d'accomplir ses devoirs maternels.

M.me FÉLIX-FAURE GOYAU, résumant, fait le vœu suivant :

Que l'on établisse dans toutes les écoles les « carnets de correspondance », les visites des parents et les examens publics institués déjà dans l'école alsacienne.

Tous les vœux exprimés sur le sujet que l'on traite sont approuvés.

M.r BRÉBION résume le mémoire de M.r F. HOUZELLE sur le sujet présent [Tome III.ème, page 19] d'où résultent les vœux suivants :

1. Que l'éducation de la puériculture soit plus développée dans nos écoles normales de filles.

2. Que les « livrets de famille » contiennent un guide pour l'éducation de l'enfant, résumant les principes généraux de l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant.

3. Que partout des conférences sur l'éducation de l'enfant soient tenues pour les personnes âgées et les parents.

M.me HOFFMANN observe que afin qu'une telle cooperation se vérifie utilement entre l'école et la famille, il faut surtout que les parents et particulièrement les mères en soient dignes et capables. Elle trouve impossible que l'école puisse faire du bien lorsque l'œuvre éducative est détruite par les discours entendus à la maison, ou par les mauvais exemples journellement offerts à l'enfant par ses parents : lorsque, peut-être aux repas, critique t'on ou le maître en ce moquant de lui ! Il faut que la maison et l'école non seulement se connaissent et s'estiment réciproquement, mais aussi qu'elles s'aiment. Et pour celà il faut avant tout que nous élèvions les mères dignes d'accomplir leurs devoirs.

M.me Offmann rappelle qu'à Géneve on a organisé en hiver par l'œuvre de la « Société d'utilité publique » des soirées pour les mères de famille. Dans ces cours nous tâchons — dit M.me Offmann — d'instruire les mères sur ce qui a rapport au bien de leurs enfants; elles en reçoivent des fruits et nous avons obtenu de bons résultats.

M.me KERGOMARD trouve impossible de pouvoir arranger celà en France, car les mères vont travailler toute la journée et il est facile de penser que le soir elles sont fatiguées. Pour la même raison les Université populaires n'y fleurissent guère quand les cours ne peuvent être tenus que le soir, lorsque l'ouvrier est fatigué du travail de la journée.

M.me SOPHIE BISI ALBINI dit comment chez nous, dans les grands établissements industriels il y a des hospices et des asiles pour les enfants des ouvriers et que dans quelques uns de ceux-ci à midi les mères peuvent déjeuner avec leurs enfants.

Celà rend facile aux mères de connaître leurs bonnes et leurs maîtresses et contribue à fomenter l'estime réciproque et l'affectueuse reconnaissance de la part des mères envers les maîtresses.

M.elle CÉLESTINE ANNONI pense pourtant que l'on doit souhaiter en même temps que l'on élève les mères de famille en sorte que chez elles puisse diminuer l'avidité de gain qui pousse à l'usine ou au bureau des mères qui n'auraient pas besoin de gagner un salaire.

FAMILIARITÉ ENTRE PARENTS ET ENFANTS.

M.r A. DELPY résume le mémoire sur ce sujet envoyé par le Rev. Abbé ALMIGÈRE [Tome III,ème,

page 32] qui ne propose pas des vœux particuliers: l'orateur passe ensuite à résumer l'autre mémoire sur le même sujet envoyé par M.r F. HOUZELLE [Tome III.ème, page 28] qui aboutit aux vœux suivants:

1. Qu'une douce et bienveillante familiarité s'établisse entre parents et enfants, mais que cette familiarité ne dégénère point en faiblesse.

2. Que les parents satisfassent, dans la mesure de leurs moyens, à la curiosité naturelle de l'enfant.

Ces vœux sont approuvés.

DU MAINTIEN HORS DE LA MAISON ET DANS LA RUE.

Sur ce sujet un seul mémoire a été présenté et les congressistes après en avoir entendu quelques points, décident à grande majorité de l'effacer des actes du Congrès.

ÉDUCATION DU SENTIMENT DE LA NATURE.

M.r SERENO VILLA lit son mémoire [Tome III.ème, page 43] sur se sujet, expliquent les vœux qui en résultent. Sur le même sujet, M.r Delpy lit les vœux auxquels aboutit le mémoire de M.elle Hym [Tome III.ème, page 59] et M.r Gallavresi, de la Sécrétérerie résume les mémoires de M.r Houzelle [Tome III.ème, pag. 62] et de M.r G. Bille [Tome III.ème, page 65]: ce dernier considére plus particulièrement l'action des parents dans l'éducation du sentiment de la nature. Quant aux vœux présentés par M.r Villa, M.elle Buchner croit opportun que où l'on parle de prescriptions ministerielles, ses expressions soient modifiées au sens de

rendre le vœu même plus général, en elargissant son principe.

M.r VILLA y consent.

M.r KLEINE propose que les vœux présentés par les différents rélateurs soient integrés et réunis en une seule série.

Le Congrès approuve celà, en confiant la redaction à M.r Villa et à M.r Delpy.

Après celà, la séance est levée.

V.ème SÉANCE

Après-midi de Mardi, 4 Septembre

Présidence : *M.me Félix-Faure Goyau — M.elle Buchner — M.r Kowalevsky.*

CONTINUATION ET FIN DE LA DISCUSSION DES THÈMES DE LA III.ème SECTION : L'AGE DE L'ÉCOLE.

ÉDUCATION DU SENTIMENT DE LA NATURE.

M.r GALLAVRESI, de la Sécrétérerie, lit les vœux nouvellement rédigés) voir la Séance précédente) par M. Villa sur ce sujet, c'est-à-dire :

1. Que les enfants restent, s'il est possible, pendant les premières années, dans les lieux où ils sont nés, afin qu'ils acquièrent un cachet de race dans la manière de sentir.

2. Sauf les précautions opportunes, que l'on laisse à l'enfant un contact libre et complet avec les phénomènes de la nature et les choses qui y ont rapport.

3. Que les parents garnissent la chambre de leurs enfants de tableaux représentants les scènes de la nature et de la vie champêtre.

4. Que l'école donne un plus grand développement à l'enseignement objectif et à l'étude des sciences naturelles, pourvu qu'elle soit donnée plus par des

expériences vives et directes que par les livres et les musées.

5. Que les maîtres et les élèves fassent de fréquentes excursions à la campagne aux différentes saisons et que l'on solemnise les fêtes des arbres et des sources.

6. Que le jeune homme soit instruit de manière à comprendre le sentiment de la nature qui vibre dans les meilleures compositions littéraires et à apprécier les prodiges d'un tel sentiment dans les œuvres d'art.

7. Enfin, que les pouvoirs publics soignent de toute manière, le progrès des institutions qui, favorisent des voyages et des excursions et contribuent à cultiver chez le peuple le sentiment de la nature qui et peut être un des principaux facteurs de la moralité.

M.r GALLAVRESI lit aussi le vœu suivant rédigé par M.r Delpy qui résume et complète les précédents:

Que le sentiment de la nature soit développé chez l'enfant plus par l'éducation des sens que par les livres; c'est-à-dire en le mettant le plus possible en contacte direct avec la nature, particulièrement à l'aide de colonies de vacances, de voyages, excursions et promenades à la campagne, sur les montagnes, au bord de la mer afin de mieux lui en faire comprendre et apprécier la grandeur et la bonté.

Ce vœu et les précédents sont approuvés.

M.me FAURE GOYAU annonce que l'« Union des parents et des éducateurs français » a présenté le 30 août de cette année un vœu au Ministère français afin qu'on donne des notions de pédagogie familiale (puériculture) dans toutes les écoles de garçons et de jeunes filles.

Elle demande que le Congrès veuille adhérer à ce vœu et exprime sa sympathie à l'entreprise de « l'Union ».

Le Congrès approuve.

LA LECTURE EN FAMILLE — LIVRES ET JOURNAUX.

M.elle BUCHNER résume deux relations ridigées par M.r A. MICHIELI (absent pour le moment) sur ce thème. Dans la première de ces relations [Tome III.ème, pag. 70] on traite des livres à lire en famille et dans la seconde on parle de la lecture des journaux [Tome III.ème, page 83]. Les idées qui y sont développées sont approuvées sans discussion.

M.lle BUCHNER observe ensuite qu' il est bien nécessaire que les ligues qui s'intéressent de l'éducation se mettent d'accord pour combattre les livres et les journaux qui pourraient nuire à la jeunesse.

Elle propose le vœu particulier que les journaux ne parlent jamais de suicides surtout quand des enfants en sont la victime.

M.me KERGOMARD est d'avis que tous ceux qui s'occupent de maux sociaux doivent trouver dans le journal la nouvelle de ces événements douloureux.

Elle assure, de sa part, que toutes les nouvelles de différents cas qui ont rapport aux enfants et aux crimes commis par eux, lui furent précieuses pour fonder la « Société de sauvetage de l'enfance ». Elle pense aussi que c'est un devoir de la famille d'exercer une surveillance éclairée afin que les enfants ne lisent pas ce qui ne leur est pas convénient.

M.elle BUCHNER observe que si les journaux publient les détails de ces misères, les enfants sauront bien les lire hors de chez eux et répète avec chaleur son vœu ainsi exprimé:

Considérant qu'il est presque impossible aujourd'hui d'empêcher que les journaux ne tombent sous les yeux des enfants, il serait d'un grand avantage d'unir en une action energique les parents et les maîtres pour persuader les journaux même à s'abstenir de la publication détaillée des évènements scandaleux et criminels, particulièrement commis par des écoliers, etc.

M.r KOVALEVSKY pense qu'il n'est pas opportun d'émettre un vœu au sens désiré par M.elle Buchner.

M.me la C.sse DE PARRAVICINO DE REVEL trouve dangereux que les enfants puissent lire dans le journal des choses impressionantes et immorales. Elle est d'avis que l'on fasse des enquêtes mais que les journaux parlent le moins possible de ces choses. Elle s'unit donc au vœu de M.lle Buchner.

M.me KERGOMARD demande à la Présidence de mettre en votation le vœu de M.elle Buchner.

La votation faite, ce vœu est approuvé.

M.r GALLAVRESI, de la Sécrétérerie, résume le mémoire rédigé sur le même sujet par M.me ALPHONSE DAUDET « Du choix des lectures pour les jeunes filles » [Tome III.ème, page 107].

M.me KERGOMARD observe que ce mémoire est trop exclusif parlant seulement de la France.

La PRÉSIDENCE observe que le thème entre dans le sujet.

L'Hon. DELVAUX soutient l'opinion de la Présidence, en démontrant comment, quoique le Congrès soit international, rien empêche que l'on

puisse présenter des mémoires ayant rapport aux différentes littératures.

M.r GALLAVRESI, de la Sécrétérerie, rappelle l'attention des Congressistes sur les deux autres mémoires, présentés sur la lecture en famille ; l'une par M.r F. B. ENSCH [Tome III.ème, page 98], et l'autre par M.r F. HOUZELLE [Tome III.ème, page 101].

DÉSIDERATA DES FAMILLES QUANT AUX ÉCOLES ET AUX PENSIONNATS.

M.r GALLAVRESI, de la Sécrétérerie, lit les vœux présentés par M.me ROMAINE BORIEUX sur le thème présent et précisément sur les Desiderata des familles quant aux écoles [Tome III.ème, page 110]:

1. Que l'enseignement trop livresque, soit remplacé par une éducation soignée des sens, et un rationnel développement de l'esprit d'observation.

2. Préparer et relever le niveau des études mathématiques et littéraires, par une éducation scientifique propre à assurer l'équilibre physiologique. Donc, moins d'histoire dans les programmes, du calcul, pas de raisonnements abstraits, peu de généralités, beaucoup d'observations concrètes, et l'on regagnera très-vite le temps que l'on aurait passé aux démonstrations de toute sorte.

3. Former le raisonnement et la volonté pour apprendre à réagir et à discipliner ses instincts.

M.me FAURE-GOYAU illustre le mémoire de M.r LAFORCE [Tome III.ème, page 114] sur les Desiderata des parents en rapport des principes sur lesquels doivent être informés les pensionnats et les écoles ; ce mémoire porte le titre de « L'évolution des humanités grecque-latines ».

À M.me Faure-Goyau il semble difficile de se prononcer à ce propos, d'autant plus que ce sujet paraît dépasser les intentions du Congrès.

M.me KERGOMARD pense que c'est ici que trouve place la question de la mère éducatrice. En voyant comme il est difficile pour la mère d'aider son enfant dans les devoirs de latin et de grec, M.me Kergomard voudrait qu'il y eut des licées et des pensionnats où les jeunes filles pouvaient faire leurs études de grec et de latin. Ce serait une bonne chose pour les futures mères de famille et pour les femmes professeurs.

M.r KOVALEVSKY observe que M.r Laforce ne parle pas seulement des études de grec et de latin, mais de tout le système des « Humanités » comme on fait dans les collèges en Belgique.

M.r BRÉBION propose que le Congrès sans s'y prononcer prenne en considération ce mémoire de M.r Laforce qui éveille une question très-intéressante.

M.r HESSE trouve qu'il serait convénient d'émettre un vœu, selon le désir de M.me Faure-Goyau, tâchant à diminuer l'effort intellectuel trop grand demandé aux enfants en rapport des langues mortes et même des langues vivantes.

Il ne suffit pas les livres pour les apprendre, mais il faudrait faire en manière de les enseigner pratiquement, par l'exercice.

Le Congrès décide de ne point émettre des vœux à ce propos, mais de renvoyer cette discussion au prochain Congrès.

DISCUSSION DES THÈMES DE LA

IV.ème SECTION

APRÈS L'AGE DE L'ÉCOLE

FORMATION DE LA MÈRE DE FAMILLE EN DIFFÉRENTES CONDITIONS SOCIALES — ÉCOLES MÉNAGÈRES (1).

La Baronne DE MONTENACH lit sa relation [Tome IV.ème, page 54] sur « L'enseignement professionnel ménager de la jeune fille »: elle conclue en proposant des écoles « ménagères » et professionnelles sur pied d'éducation familiale, comme l'on fait à Fribourg en Suisse, et présente les vœux suivants:

1. Rendre l'école professionnelle obligatoire au moins pendant une année pour toutes les jeunes filles qui auront fini les écoles primaires à quatorze ans.

Pour faciliter cette réforme il faudrait interdire avant l'âge de quinze ans accomplis, à toute jeune fille l'accès des usines, ateliers, maisons de commerce et aussi le service domestique.

2. À côté des écoles ménagères proprement dites qui ont pour but de mettre toutes les jeunes filles, et particulièment celles de la classe ouvrière, en état de soigner et de diriger leur intérieur, écoles dont je souhaite la multiplication parce qu'elles sont un agent de premier ordre dans l'œuvre de relèvement familial que nous poursuivons, qu'il soit fondé des écoles ayant pour but la formation à des spécialités ménagères.

(1) Ce thème sera traité encore, pour ce qui a rapport à « L'éducation de la jeune fille pour la famille » au commencement de la Séance suivante.

3. Enfin que toutes les œuvres qui s'occupent du patronage ou de la protection de la jeune fille, de l'assistance matérielle des familles dans la gêne, se fassent un devoir strict de doter leurs protégées ou assistées d'un métier bien défini et en particulier de ceux qui sont le plus conformes aux aptitudes naturelles de la femme.

Contre la misère, contre la déchéance, contre le vice, contre les exploatations, dans le mariage et hors du mariage, une profession *sera toujours pour la femme le meilleur des boucliers.*

M.me KERGOMARD fait quelques observations sur les écoles professionnelles en France qui n'ont pas un programme aussi étendu que celles de Fribourg. Les écoles professionnelles françaises préparent les jeunes filles, leurs études élémentaires achevées, aux professions particulières à la femme, pour leur éviter un apprentissage dangereux dans les ateliers de tailleuse, de couturière, etc. Après quatre ou cinq années de cette école, les jeunes filles connaissent parfaitement le métier auquel elles se sont dédiées.

La Baronne DE MONTENACH fait observer qu'à Fribourg les jeunes filles doivent fréquenter l'école professionnelle jusqu'à quinze ans.

M.me KERGOMARD pense qu'en France on finira par rendre professionnelle l'école, comme à Fribourg.

M.elle BUCHNER donne quelques renseignements sur les écoles professionnelles de l'Allemagne, pour être admises dans lesquelles il faut avoir atteint un certain dégré de culture. Il y a aussi des écoles « ménagères » où l'on donne des cours de « ménage », de polliculture, d'aviculture, de jardinage, etc.

M.elle DE-MICHELI rappelle l'attention du Congrès sur ce qu'on a fait et se fait en Italie pour l'éducation professionnelle et rappelle aussi que quant aux écoles d'agriculture, une a été fondée a Niguarda près de Milan par l'entreprise de M.elle Josz.

La C.sse DE FRASSINETO parle de l'enseignement professionnel en Toscane. Elle propose les vœux suivants:

1. Que l'on organise des réunions d'études particulières pour les questions d'ordre social et que les mères de famille, guidées par des personnes compétentes dans l'art de l'éducation, soient invitées à étudier pratiquement ces questions vitales et à entrer en rapport avec les professeurs de leurs enfants.

2. Que les fragments bibliographiques sur les bonnes lectures soient largement répandus pour réveiller de plus en plus l'attention des mères de famille sur ces questions délicates.

3. Que les femmes d'action des différents pays s'unissent par des communications réciproques, établissant un bien fraternel social entre leurs œuvres.

4. Que partout l'on cherche à améliorer la presse pour en faire une auxiliaire dans l'éducation.

Ces vœux sont approuvés.

M.r DE VUYST est d'opinion que par le temps toutes les écoles de la Belgique seront aussi des écoles « ménagères » et que l'enseignement professionnel sera objet d'une étude particulière. M.r De Vuyst pense qu'il convient au Congrès de faire des réserves sur la question de rendre obligatoire l'enseignement professionnel.

M.elle HÉLENE REVEL informe le Congrès sur les entreprises à suivre dans l'éducation domestique et pratique des jeunes filles.

M.r GALLAVRESI, de la Sécrétérerie, relie les vœux de la Baronne de Montenach.

M me KERGOMARD demande que l'on sépare la question des écoles « ménagères » de celle des écoles professionnelles et de métiers de femme.

La Baronne DE MONTENACH accepte la modification.

M.r A. ANNONI applaudit aux vœux de la Baronne de Montenach, observant comme elle désire qu'en Italie l'on établisse une loi qui fixe à seize ans la limite minime pour permettre aux jeunes filles de travailler dans les établissements industriels. « Les lois existent, mais qui donc les prend en considération. Nous mêmes – s'ecrie M.r Annoni – par toutes nos énergies, manifestant à qui il convient, les grands et nombreux abus que nous voyons chaque jour.

On approuve les vœux de la Baronne de Montenach.

M.me FAURE GOYAU lit un résumé du mémoire de M.r THIERRY, fondateur et directeur de l'école de Claimarais à Rheims (Tome IV.ème, page 9), et démontre le bon succès obtenu par le système de l'éducation familiale employé en cette école.

M.r GALLAVRESI, de la Sécrétérerie lit les vœux de M.elle DE GOURLET [Tome IV.ème page 48] sur la formation de la mère de famille, tenant compte des différentes conditions sociales:

1. Dans la formation d'une future mère de famille, on ne devra considérer celle-ci comme un instrument éducateur, mais comme la clef de voûte de la famille qui est tout à la fois le milieu où vit l'enfant, la direction qui influe sur lui et la synthèse de son hérédité.

2. *Cette formation ne sera donc pas un enseignement pédagogique, mais un accroissement donné à tout ce qui constitue la vie de la mère future.*

Ces vœux sont approuvés.

M.r GALLAVRESI lit les vœux de M.me Boreux comme conclusion de la relation: « Comment nous devons faire comprendre à nos filles leur mission d'épouse et de mère » [Tome IV.ème, pag. 43):

1. *De voir instruire nos filles et nos fils de leur devoir social et de leur responsabilité devant la race à venir.*

2. *De voir à tout jamais extirpé cet odieux préjugé de deux morales: il n'y a qu'une morale, toute de pureté pour nos fils et nos filles.*

3. *De voir ces notions se répandre par opuscules et conférences.*

4. *Dès l'école nos cours d'éducation donnés à propos et par des professeurs compétents, devraient faire comprendre aux jeunes gens des deux sexes leurs responsabilité, sans toucher toutefois au rôle de la famille, à qui revient exclusivement l'initiation première.*

Ces vœux sont approuvés.

LE PÈRE DE FAMILLE.

M.r BRÉBION résume le mémoire envoyé par M.r G. B. sur « L'éducation admnistrative » [Tome IV.ème, page 21).

En conséquence des considérations développées dans ce mémoire, plusieurs membres du Congrès. — M.elle BUCHNER, MM. KOVALEVSKY et DE VUYST proposent de « *Fonder des écoles pratiques d'éducation admnistrative* ».

M.r le Comte EMILIANO DE PARRAVICINO propose les vœux suivants sur le thème: « Trois

principaux devoirs des parents dans l'éducation des enfants » [Tome IV.ème, page 14]:

1. Inspirer à l'enfant l'idée du suprême Législateur qui voit toutes les actions et pénètre tous ses sentiments.

2. Devoir de la surveillance constante et personnelle.

3. Devoir du bon exemple de la part des parents.

Après que M.elle BUCHNER, M. VIGANOTTI, la C.sse DE PARRAVICINO et d'autres ont parlé en différents sens, ces vœux sont approuvés.

M.r GALLAVRESI, de la Sécrétérerie lit les conclusions de M.r HOUZELLE comme elles résultent de son mémoire sur « Le père de famille » (Tome IV.ème, pag. 32):

1. Nécessité pour le père de famille de s'occuper dès le jeune âge de l'éducation de son fils.

2. Que de très-bonne heure on sente l'action très-réelle et peu apparente du père.

3. Les observations paternelles seront toujours faites avec douceur et patience.

4. Attendre l'âge critique de l'adolescence pour s'occuper de son éducation, serait risquer de manquer son rôle éducatif.

5. Qu'il y ait entente parfaite entre le père et la mère et que jamais l'autorité de l'un ne vienne contredire celle de l'autre.

Ces conclusions sont approuvées, et la séance est levée.

VI.ème SÉANCE

Matinée du Mercredi, 5 Septembre

Présidence : *Hon. Henry Delvaux* — *M.elle Buchner.*

FIN DE LA DISCUSSION DES THÈMES DE LA IV.ème SECTION: APRÈS L'AGE DE L'ÉCOLE.

FORMATION DE LA MÈRE DE FAMILLE, TENANT COMPTE DES DIFFÉRENTES CONDITIONS SOCIALES — ÉCOLES MÉNAGÈRES (1).

La Baronne DE MONTENACH illustre ed développe les vœux auxquels aboutit une relation sur « L'éducation de la jeune fille pour la famille » déjà présentée au Congrès de Liège (Cfr. les Comptes rendus du 1.er Congrès de Liège page 157-173) et que n'y furent pas discutés faute de temps.

Le Docteur GALLAVRESI, demande qu'à propos de l'émigration un vœu de la Baronne de Montenach contre l'émigration des femmes soit modifié, vue la nécéssité qui l'impose à quelque nations.

(1) Appendice à la discussion tenue sur ce dernier thème à la précedente séance.

Par cette modification, les vœux proposés par la Baronne de Montenach sont approuvés.

Elle demande au Congrès de voter un remerçiment à M. PROOST, promoteur de la Ligue familiale belgue et du I.er Congrès d'éducation; par ces écrits, il a contribué à la réforme des méthodes éducatives initiées précisément par le Congrès.

Ou approuve ce que la Baronne de Montenach propose à ce sujet.

DISCUSSION DES THÈMES DE LA

V.ème SECTION
LES ANORMAUX

LES SOURDS-MUETS — LES AVEUGLES — LES SEMI-IDIOTES.

M.elle ROSE MARELLI lit un résumé de son mémoire « Les sourds-muets » [I.er Tome, page 1] où elle regrette bien des préjugés des familles des sourds-muets et conclue par le vœu, auquel toute l'Assemblée s'associe:

Que les soins donnés aux sourds-muets chez eux ne contrastent point avec ceux qu'ils recevront dans des Instituts spéciaux d'éducation.

Le Comm. et Chanoine VITALI fait quelques observations sur les statistiques des sourds-muets dans l'Italie supérieure et dans l'inférieure en relévant la plus grande diffusion de ce malheur dans les pays humides.

M.elle MARELLI confirmant ce que vient de réléver le Chan. Vitali, ajoute que les dépenses de prévoyance sociale sont bien moins fortes dans l'Italie méridionale que dans l'Italie du Nord.

M.r ANNONI, de la Sécrétérerie, résume les conclusions du rapport de M.r JULES STERNHEIM: « L'éducation des aveugles » [Tome V.ème, page 5] et en lit les vœux:

1. Qu'une instruction primaire solide soit donnée à tous les aveugles.

2. Que les enfants aveugles soient le plus tôt possible envoyés aux écoles spéciales.

3. Que les pouvoirs publics prennent un soin particulier de la publication des livres d'école selon le systhème Braille.

4. Que l'on adopte dans les différents pays indépendamment l'un de l'autre un programme unique d'instruction générale conforme cependant aux exigences particulières des diverses situations.

5. Que le choix des maîtres pour les écoles des aveugles soit fait méthodiquement et rationnellement, en donnant la préférence aux candidats aveugles toutes les fois que celà sera possible sans dommage à l'éducation des élèves aveugles.

Ces vœux sont approuvés.

M.r ANNONI, de la Sécrétérerie, donne communication des vœux de la SOCIÉTÉ NATIONALE « MARGHERITA » DE PATRONAGE DES AVEUGLES de Florence qui a présenté une importante relation sur « Les Aveugles en famille » [Tome V.ème, page 9] se faisant représenter au Congrès, par son Président, M.r LANDRIANI. Voilà ces vœux :

1. Que la prévention contre la cécité soit sérieusement organisée par l'œuvre du Gouvernement, des Communes, des Institutions des bienfaisance, des personnes charitables, de manière à former une action continuelle, efficace, progressive ;

2. Que lorsque un cas de cécité constatée se présente, l'enfant aveugle soit soumis à une bienfaisante tutelle morale, sous le patronage de l'autorité ; de sorte qu'il aît chez lui le traitement utile à son bien-être physique et moral et qu'il reçoive la préparation rationnelle qui puisse ensuite le rendre capable de profiter des moyens d' instruction et d' éducation qui lui seront offerts ;

3. Qu'il trouve à l'asile ou à l'école des voyants

quand des Instituts spéciaux ne lui sont pas ouverts, les moyens de développer, à l'aide des soins particuliers, ses facultés et de les renforcer ; en lui évitant ainsi les peines et les dangers d'un funeste isolement ;

4. Que l'on encourage par tout moyen possible la diffusion des derniers progrès de la science et de la philantropie se rapportant aux problèmes touchants les aveugles, particulièrement aux prémières années de leur existence.

Ces vœux sont approuvés.

M.elle ROSE MARELLI relève l'impossibilité de s'occuper, dans les écoles élémentaires, des anormaux et des semi-idiotes pour lesquels, il faut des écoles spéciales.

Le Chan. VITALI ajoute que le vœu relatif à à l'intérêt démontré dans les écoles élémentaires vis-à-vis des aveugles et des sourds-muets n'a la valeur que d'un traitement préventif et de direction.

M.elle NOVAGLIA parle de l'éducabilité des aveugles et conclue par un vœu sur la nécéssité de donner un dévéloppement de plus en plus grand aux œuvres de prévidence sociale envers les aveugles, comme il résulte de son mémoire : « Les aveugles et la pédagogie expérimentale » [Appendice au Tome V.ème].

M.elle BUCHNER propose l'institution d'asiles-famille pour l'éducation des aveugles et des sourds-muets.

M.elle ROSE MARELLI demande quelques explications sur ce que l'on entend par préparation des maîtres.

M.elle NOVAGLIA rappelle l'attention du Congrès sur l'œuvre de pédagogie scientifique, initiée par le professeur Pizzoli à Milan.

On met en votation les vœux suivants qui sont approuvés.

a) de M.elle Novaglia:

Qu'en tenant compte de l'intelligence très-ouverte chez les aveugles, de leur sensibilité exquise, de leur ferme volonté, et considérant les progrès de la science sur l'étude des sens et les moyens qu'elle offre pour leur éducation:

1. La pédagogie expérimentale porte aussi sur l'éducation des aveugles.

2. Que (par exemple, suivant la méthode du prof. Pizzoli) à l'Institut des aveugles de Milan, l'on organise des études spéciales de pédagogie expérimentale, pour arriver à donner aux aveugles une éducation leur assurant le plus d'indépendance possible dans la vie.

3. Que toutes les nations fassent des études et des expériences dans le même but, animées d'une noble émulation s'entre-aidant mutuellement.

b) de M.elle Buchner, à laquelle M.r Michieli et M.r Annoni s'associent:

Que l'on fonde à la campagne des asiles-familles pour les aveugles en bas âge, dirigés par une maîtresse des aveugles et celà afin de donner aux aveugles tous les avantages d'une éducation intellectuelle et morale, en leurs conservant pourtant la douceur et les ressources d'une vie familiale, au moins pour le temps de leur enfance. La même chose peut se dire pour lse sourds-muets.

Le Comm. et Chan. VITALI, rappellant l'importance du mémoire sur les aveugles de la Société nationnelle de patronage « Margherita » en présente le Président Landriani, au publique qui l'applaudit.

M.r GALLAVRESI, de la Sécrétérerie, fait un résumé de la relation sur « L'Association Valentin Haüy pour le bien des Aveugles, Patronage des Enfants » par M.r J. B. [Tome V.ème, page 25].

M.r DE VUYST rappelle l'attention du Congrès sur la nécessité que même les familles s'occupent de l'éducation des semi-idiotes provoquant des observations à ce propos par M.r Marcel Kleine et par le Président Delvaux.

ANORMAUX PHYSIOLOGIQUES ET ANORMAUX INDISCIPLINÉS — CRIMINELS MINEURS — INSTITUTIONS QUI Y ONT RAPPORT.

M.r KLEINE parle des conclusions du mémoire de M. JEULHIET sur « les Tribunaux pour les enfants aux États-Unis [Tome V.ème, page 45]:

1. Qu'il soit crée dans les villes importantes un tribunal spécialement réservé aux enfants et où siégeront des magistrats spécialistes.

2. Que ces magistrats appliquent le système de la liberté surveillée toutes les fois que l'enfant et sa famille en seront dignes, et qu'ils seront assistés à cet effet par des délégués soigneusement choisis.

M.r KLEINE désire de rendre un hommage public à M.r Henry Rollet, advocat près de la Cour d'Appel de Paris qui a organisé cette institution à Paris, où il a rendu de grands services. M. Rollet est un grand ami des enfants, en faveur desquels il demande des tribunaux pour enfants qui ne sont pas encore pervertis moralement, les confiant à leurs familles et les y faisant surveiller par des délégués.

M.me BISI ALBINI rappelle les entreprises semblables du bienfaisant Institut Pedagogico Forense de Milan.

M.elle NOVAGLIA pense que ces institutions pour enfants soient inutiles, si l'on ne pourvoie aussi à l'éducation des parents.

M.elle MARIE BOTTINI donne ici quelques nouvelles sur l'organisation de l'œuvre de bienfaisance milanaise « la Provvidenza Materna ».

M. BRÉBION, rappellant les lois françaises, se réserve de se prononcer sur les tribunaux pour enfants.

Les vœux du mémoire de M.r Julhiet, soutenus par M.r Kleine, sont approuvés.

M. DELPY résume rapidement le mémoire de M.me Hélène Moniez sur « Les anormaux physiologiques et anormaux indisciplinés [Tome V.ème, page 37].

LES ORPHELINS ET LES ENFANTS TROUVÉS — LEUR PROTECTION — LEUR ÉDUCATION À LA CAMPAGNE.

M. BRÉBION résume le mémoire de M.r DEMEY, le lisant en partie, sur « l'Alliance fraternelle » de Bruxelles: « Nos orphelins pauvres [Tome V.ème, page 51].

M.r Brébion fait pourtant des réserves aux conclusions de cette relation.

M.elle BUCHNER rappelle qu'en Angleterre on fait beaucoup de bien aux orphelins abandonnés et l'on commence à les adopter par des familles assez riches.

Mr. KLEINE fait quelques objections, provoquant une explication de son idée par M.elle Buchner.

PROTECTION DE L'ENFANCE CONTRE L'ALCOOLISME, LA TUBERCULOSE ET L'ABUS DU TABAC.

M.r DELPY résume le mémoire du Docteur C. Roux sur la « Protection de l'enfance contre la tubercolose, l'alcoolisme et l'abus du tabac » [Tome V.ème, page 63] et appuie les idées de l'auteur. Il donne aussi des renseignements de la relation (du Professeur PACHES) sur « L'œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose à Paris » [Tome V.ème, page 89].

M.r BRÉBION résume en peu de mots le mémoire du Doct. BOURRILLON sur « L'hérédité alcoolique » Tome V.ème, page 93].

M. GALLAVRESI demande s'il n'est pas le cas d'émettre un vœu.

M.r le Docteur JONA, délégué de l'Association pour la défense contre la tuberculose de Milan, explique rapidement ce qu'on peut faire pour l'éducation antituberculaire et en montre tout l'ensemble: il relève la nécessité de l'accord des entreprises. Même au nom de M. Rugarli, délégué du Comité pour la fondation d'écoles à la campagne pour des élèves prédestinés à la tuberculose (Milan) M. Jona présente le vœu suivant:

Le Congrès, ayant examiné les relations sur la protection de l'enfance contre la tubercolose, tandis qu'il applaudit à une action comme celle du professeur Grancher et de « L'œuvre de la préservation de l'enfance contre la tubercolose » exprime le vœu qu'en tout pays l'on organise des institutions semblables à celle de Paris, afin que des associations de bienfaisance, dispensaires, hôpitaux s'aident entre elles mutuellement et promptement, par le puissant secours

moral et matériel des communes et des Etats, dans le but particulier d'ouvrir des écoles en pleine campagne, pour des élèves tuberculeux ou prédisposés pour cause de famille à ce mal terrible, ou pour instituer au moins des pensionnats auprès des familles rurales.

Le vœu est approuvé.

Le Chanoine VITALI présente deux publications dont M.elle DELEU fit hommage au Congrès.

a) « Reviens à la nature » Par M.elle SÉGARD, l'un des membres français les plus zélés de la Ligue de l'Éducation familiale ;

b) « Leçons élémentaires sur l'éducation phisique, intellectuelle et morale » par M.elle HALLES, M.r DELEU, et M elle DELEU, contenant le programme particularisé des notions d'éducation qu'on apprend dans les écoles ménagères et agricoles de la Belgique.

Le Président DELVAUX met en votation le vœu suivant de M.r DELPY *qui se propose d'autoriser la Présidence du Congrès, d'accord avec la Commission internationale des Congrès d'éducation familiale à fixer, s'il le faut, la forme des vœux adoptés, de sorte qu'on puisse les coordiner avec les vœux adoptés à Liège.*

On approuve celà, et la séance est levée.

SÉANCE DE CLÔTURE

Après-midi de Mercredi, 5 Septembre

La Séance est ouverte à 2 heures 3/4 : M.r DELVAUX la préside, ayant à sa droite le Chanoine VITALI et M.me KERGOMARD à sa gauche.

Le Comm. et Chan. VITALI, Président du Comité Exécutif, remercie les représentants étrangers qui prirent part au Congrès et les Gouvernements qui leur confièrent cette charge, comme notre Gouvernement et celui de la Belgique qui a appuyé les initiatives d'où sortit le Congrès. – M.me Kergomard représenta la France par une mission officielle et le Président lui adresse un salut reconnaissant, exprimant en même temps son ancienne gratitude pour la nation qui aida l'Italie à reconquérir son indépendance. L'orateur souhaite que tous les étrangers retournant chez eux puissent dire d'avoir trouvé des âmes bien disposées à s'occuper de leurs œuvres de charité et de solidarité favorisées par le Congrès : les Italiens, de leur côté conserveront le plus cher souvenir de cette réunion internationale. Le Président se fait interprète des excuses de MM. Brunhes, Strauss, Proost, Prüm (délégué du Luxembourg) et du Vice-président

l'Honor. Cheysson, obligé ailleurs par des pressants devoirs.

M.me KERGOMARD remercie au nom des délégués étrangers, en son propre nom et de la France et surtout au nom du Ministre français de l'Instruction publique et le fait d'autant plus volontiers, car dès ses premières années, elle applaudit à l'indépendance de l'Italie. M.me Kergomard pense que le travail accompli par le Congrès sera fécond comme « le bon grain ».

L'Hon. KOVALEVSKY rélève l'importance d'avoir pu tenir un Second Congrès d'Éducation familiale; il salue et remercie le Comité exécutif italien, ses Sécrétaires, M.r le Comte De Parravicino qui gentiment aida les Congressistes à se procurer un logement.

M.me LUCIE FELIX-FAURE GOYAU lit peu de mots de congè très-éloquents. Elle remercie les collaborateurs qu'elle trouva en France, MM.r Brébion et Delpy. Elle rappelle l'importance de l'œuvre du Congrès et de toutes les entreprises pour le progrès de l'éducation familiale. La famille est la base sociale et tout l'effort pour la ramener à sa véritable mission est important, même pour l'avenir de la société. Les ligues d'éducation familiale, vont intégrer l'œuvre de l'État, éclairer l'opinion publique et reprendre les saines traditions.

M.r BRÉBION remercie M.me Faure Goyau et ainsi fait M.r DELPY qui exprime sa reconnaissance même à M.me Kergomard pour avoir représenté au Congrès avec tant d'activité, la France.

L'Hon. DELVAUX, prononçant un éloquent discours de clôture, refait l'histoire du Second Congrès d'éducation familiale. Il remercie avant tout

S. M. le Roi d'Italie, admiré par les étrangers autant comme Souverain que comme type parfait de père de famille.

Il exprime ensuite ses remerçiments à S. E. le Général Tahon de Revel qui s'est tant intéressé au Congrès, au Comm. et Chanoine Louis Vitali qui en son discours d'ouverture et en toutes le séances du Congrès a su y donner l'orientation véritable, juste et utile; à tous les membres de la Présidence et du Comité Exécutif qui préparèrent et contribuèrent au succès du Congrès. Traitant un sujet lié à la formation de l'enfant, M. Delvaux insiste sur la valeur de la charité de la parole, pour le présent et pour l'avenir quand l'enfant reussit à l'apprendre par la bouche maternelle. Il illustre par des exemples frappants la grande importance de la parole dans la vie.

La C.sse DE PARRAVICINO DE REVEL est reconnaissante surtout pour les aimables expressions adressées à son père, à son mari et à elle même et en outre à ses collègues italiens de la Présidence du Congrès.

Le Docteur GALLAVRESI remercie enfin en son nom et au nom de tous les Sécrétaires.

L'Hon. DELVAUX, de la Présidence annonce que le prochain Congrès aura lieu dans trois ans là, où la Commission Internationale va choisir.

La séance est levée.

Cette brochure est en vente au prix d'un franc près de la Commission pour la constitution de la « Ligue Italienne pour l'Education familiale » (Milan, rue Vivajo, 7), où l'on peut acheter aussi les brochures des Mémoires à un franc pour chaque Section (Voir page 26-30 de ces Comptes-rendus. Pour ceux qui achètent les brochures des Mémoires et ces Comptes-rendus ce prix est reduit à 5 francs.

II.° Congresso Internazionale di Educazione familiare - Milano, 1906

Dott. SERAFINO RICCI
Ispettore agli scavi, musei e gallerie
Professore di archeologia, antichità classiche e storia dell'arte

L'ARTE NELLA CASA

NEI

rapporti con l'educazione familiare

TEMA ESPOSTO NELLA I.ª SEZIONE
(Questioni generali)

MILANO
Officina Lito-Tipografica C. Crespi
11 - Via Fiori Oscuri - 11
1906

SERAFINO RICCI

L'ARTE NELLA CASA

Il problema proposto dal Congresso e scelto da me per lo svolgimento è complesso e difficile, perchè comprende la ricerca dell'arte:

1.° *nel costrurre*,

2.° *nel decorare, ornare ed addobbare la casa*,

3.° *nella produzione artistica*,

4.° *nella vita artistica della casa.*

Ciò che rende ancora più difficile il problema è il doverlo trattare nell'àmbito dell'educazione familiare, non in quello della critica artistica assoluta. Non si tratta di svolgere qui il tema dell'arte per l'arte, ma di ricercare con quali mezzi educativi si possa ottenere l'arte nella casa, cioè una casa artisticamente costrutta, decorata ed addobbata, e una vita e una produzione artistica attiva in quella casa.

Malgrado la difficoltà del problema, credo opportuno di affrontarlo fin d'ora, anche in pubbliche adunanze, e specialmente in un Congresso inteso, come

questo, a migliorare con sana educazione familiare le condizioni della società. Infatti interessa sommamente l'educazione della gioventù odierna e la nostra vita sociale un problema che, nobilitando quel sacrario ove qualche cosa della nostra anima irradia e si palesa anche nelle più piccole sfumature, vi farà trovare, quando sarà svolto, non solo il fascino sottile della nostra donna e l'incanto giulivo dei figli, che amano riamati, non solo le gioie che sgorgano sincere e perenni come dal vivo sasso sgorga la fonte le cui acque dissetano, ma anche le vestigia più sicure del nostro carattere e dei nostri costumi più ingentiliti, quindi più eletti.

Pur confessando, dunque, che a questo Congresso non si potranno presentare e raccomandare che dei voti, spero che da questo momento questi voti richiameranno l'attenzione degli educatori e degli artisti italiani, molto più che al I.° Congresso internazionale di educazione familiare, tenuto a Liegi, questo tema non fu svolto in modo esauriente e definitivo.

Antonio Fradeletto nella sua smagliante conferenza sull'*unità dell'arte,* tenuta quest'anno nel salone dei festeggiamenti all'Esposizione internazionale di Milano, rilevò che le manifestazioni del bello debbano raccogliersi intorno all'architettura, la quale deve dare il modo e lo stile alla pittura e alla scultura. Perciò dall'architettura bisognerebbe prendere le mosse, e non solo per i palazzi artistici dei gran signori, ma anche per le case dei borghesi e degli operai, ove ambienti comodi, aerati, soleggiati, si devono armonicamente disporre con eleganza semplice e schietta, che rifugga dal troppo lusso, come le persone colte rifuggono da troppi discorsi e complimenti. Ora, anche problema il economico delle case per i poveri non esclude la sua

importanza estetica, perchè la casa del lavoratore deve essere la sede serena in cui egli incomincerà a sentire il palpito dell'armonia e della bellezza, dove s'ingentiliranno le aspirazioni e si rafforzerà il carattere alle lotte aspre del domani.

Anche il Congresso precedente emise, per parte della signorina J. Hym, un voto appunto in vista della costruzione di case operaie: che si cercasse di costruirle circondate da giardini (1). Ed è infatti evidente l'influenza benefica della flora sul carattere fisico e morale degli individui. Ma al sentimento della natura va accompagnato quello dell'arte. Io consento col Fradeletto nel credere l'architettura di capitale importanza per formare l'ambiente artistico della casa e disciplinare anche le altre manifestazioni artistiche nella famiglia.

La prima parte quindi del tema riguarderebbe la struttura della casa, in modo da conciliare l'arte coll'igiene, l'architettura semplice e comoda con le esigenze dell'estetica; l'*arte igienica*, e sotto un certo punto di vista anche l'*igiene artistica*.

Qualche argomento che vi ha relazione sarà svolto ampiamente dall'allievo architetto Ambrogio Annoni, della Segreteria di questo Congresso. Astraendo per ora dalla seconda parte, cioè l'*arte decorativa*, la terza parte dovrebbe trattare della *produzione artistica*, cioè di tutte le manifestazioni artistiche che in una casa si possono svolgere: poesia e musica nella ispirazione del pensiero; pittura, plastica, arte decorativa ed arte applicata all'industria nell'ispirazione figurata; lavori in ricami, tessuti e simili nell'esecuzione artistica femminile.

Ora tutta questa produzione non può svilupparsi in una casa senza quella *vita artistica* che forme-

rebbe la quarta parte del tema, cioè l'*arte soggettiva* e quindi individuale di chi occupa la casa.

Ma questo spirito artistico che anima la casa è molto raro; io l'ho considerato per ultimo, appunto perchè, mentre da un lato dovrebbe essere l'ispiratore di ogni opera artistica pura o applicata, dall'altro nella pratica pur troppo manca. È osservata l'igiene artistica, perchè la casa è stata fabbricata da un valente ingegnere; è seguìta l'arte decorativa, perchè la casa è stata ornata ed addobbata da persone dell'arte; vi stanno appesi splendidi quadri e spiccano ottimi lavori di scultura e di plastica, perchè i padroni hanno potuto acquistare tali opere d'arte; ma tutto questo può esistere in una casa e mancarvi lo spirito estetico vivificatore. Quella casa sarà un museo, non un soggiorno d'artisti.

Ma perchè in una famiglia, per occupazione geniale, si producano e si riproducano opere d'arte con le quali ornare la casa; perchè, secondo il grado d'agiatezza, vi spiri un vero e profondo senso estetico, che si riveli tanto nelle opere quanto negli addobbi, nel mobilio, perfino nei ninnoli del salotto e nel vestito della padrona di casa, bisogna che aleggi per l'aria di quell'ambiente una vera ispirazione artistica, uno schietto e profondo senso del bello, animatore di ogni opera e di ogni atto geniale.

Le manifestazioni artistiche, inoltre, o sono eseguite per vivere, e allora sono subordinate alla necessità e quindi non più libere, oppure sono esplicazione spontanea della fantasia e del sentimento, e allora non possono essere nè comandate, nè disciplinate; oscillano da un massimo di perfezione artistica a un minimo di mediocrità passabile; in ogni modo non possono esistere senza spirito estetico naturale innato, rafforzato però dall'educazione.

Non si può quindi dar leggi in questo campo; se mancano le doti naturali d'ispirazione, di sentimento, di fantasia figurativa, di volontà creativa, nulla può sostituirle.

Ciò non toglie che l'ambiente eletto nel quale si vive, l'educazione letteraria ed artistica, possano dare una vernice estetica che renderà sempre simpatica la persona e gradito il soggiorno nella casa, anche se mancano le attitudini artistiche, o svilupparle maravigliosamente qualora ci fossero innate nei padroni di casa, specialmente nelle giovani e flessibili menti dei figli.

Certo, molte tendenze devono essere lentamente assorbite e assimilate dallo spirito; bisogna quindi studiare il modo migliore per promuovere e sviluppare il sentimento estetico nei giovani elementi delle famiglie. Premesso questo, la funzione educativa è finita, perchè l'elemento intuitivo estetico, essendo di sua natura soggettivo, desidererà esplicarsi a modo suo.

Gli uni crederanno di raggiungere la perfezione col sopraccarico di ornamenti; gli altri, di spirito più fine e più sobri nei desideri, sceglieranno solo pochissime opere, ma veramente belle; poche linee ma armoniche, pochi colori ma tali da non stancare l'occhio, eccitando il compiacimento estetico.

***

Le considerazioni suesposte sono in diretta relazione con l'argomento da svolgere nella seconda parte del nostro tema: *l'arte decorativa*, la quale, in certo qual modo, dipende dalla terza e quarta parte, essendo con loro in intima relazione. Su questo punto del pro-

blema, che ho lasciato per ultimo, desidero che siano specialmente rivolte le cure assidue delle competenti persone cui ho la fortuna di parlare, perchè su questo punto specialmente influisce l'educazione artistica nella famiglia e nella scuola.

Definire quello che debba essere l'arte decorativa in un periodo di evoluzione e di trasformazione artistica quale oggi attraversiamo, è problema molto difficile.

Bisognerà perciò aprire una parentesi per presentare al gentile uditorio alcuni fatti, la cui retta interpretazione ci servirà a porre chiara la questione fondamentale e ad avviarci alla conclusione, formulando dei voti espliciti e concreti.

In una parte di quell'infausto Padiglione d'arte decorativa all'Esposizione di Milano, annientato dalla violenza brutale del fuoco proprio quando era appena finito, si vedevano dal lato opposto delle sontuose sale della Società italiana dei mobili di Torino, alcuni ambienti della Cooperativa ebanisti di Vicenza, che spiccavano per la loro semplicità ed eleganza. Mi ha colpito una sala da pranzo con gli intarsi animalistici policromi di una vivacità sorprendente; un salotto in acero con certe ornamentazioni a piastrelle di maiolica, su cui si disegna un ramo di edera svolgentesi liberamente nel campo chiaro. Ciò che attrasse, però, maggiormente la mia attenzione fu una stanza da letto, pure in legno chiaro, con mobili di fattura semplicissima; unico ornamento sopra il letto, sopra lo specchio del cassettone e il comodino, due colombe che si accostano e si baciano; ma colombe prese dal vero, non le solite imitazioni artefatte, che sono la negazione dell'arte. Quella camera aveva il vantaggio di essere comoda e insieme artistica. L'assenza di troppi ornamenti permetteva anche un costo relativamente tenue di tutto il

mobilio, argomento non trascurabile per sposi borghesi. Quante riflessioni estetiche, economiche e sociali mi fece sorgere quella stanza singolare! Ne parlai al chiarissimo ing. Piccoli di Vicenza, direttore della Società ebanisti, e mi congratulai con lui, rilevandogli che la decorazione artistica mi pareva una sovrapposizione indipendente, che si sviluppasse parallela e in armonia con la struttura architettonica del mobilio.

« Precisamente », mi rispose l'ing. Piccoli, sorridendomi nei suoi occhi intelligenti: « È il nostro programma: la decorazione, l'ornamentazione, non si deve fondere, nè confondere con la struttura dei mobili; entrambe procedono per conto loro, svolgendo motivi che non siano in disaccordo nè per l'invenzione, nè per i colori ».

Da queste considerazioni venivo alla conclusione che nè alle classi meno agiate dovrebbe essere chiuso il campo geniale dell'arte, nè a quelle ricche dovrebbero essere prescritti i famosi stili tradizionali. Oggi invece gli operai, in genere, non hanno nulla d'artistico; la borghesia media si accontenta di raffazzonamenti più o meno barocchi e artificiosi dell'arte vera, perchè l'esecuzione artistica dei vari stili importerebbe una spesa superiore alle sue forze: i ricchi, i signori, i patrizi obbediscono alle consuetudini e sono schiavi dei soliti stili stereotipati per camera; il salottino in istile *Luigi XV;* lo studio in *Empire*, la sala da pranzo in *Rinascimento*, e simili. La borghesia, anche facoltosa, ha ancora il vezzo di riunire i tentativi artistici nella sala di ricevimento, mantenendo i mobili di famiglia nelle altre stanze, e lasciandoli in completo abbandono. Qui incomincia l'influenza benefica dell'educazione artistica, la quale dovrebbe allontanare gli artisti di mobili dai soliti tipi male imitati e peggio ese-

guiti, e rendere il gusto del pubblico abbastanza colto ed eletto da condannare certi eccessi tanto della imitazione pedissequa degli antichi stili, quanto della innovazione stilistica completa ad ogni costo.

Allora gli artefici preparerebbero mobilio originale e artistico, e il pubblico sceglierebbe sicuramente quel mobilio, quella decorazione, che portasse l'impronta dell'arte vera, profondamente sentita.

Invece il pubblico in genere (anche quello che si dice colto), accoglie facilmente le innovazioni non del buon gusto, ma della moda, e i nostri artefici e artisti risentono ancora del preconcetto di fare dell'arte per l'arte, non dell'arte per ornare le cose utili, senza deformarle o renderle inutili. Il progresso industriale e il desiderio di agiatezza hanno invaso talmente gli animi e le menti, che nell'arte applicata all'industria si fece solo l'oggetto comodo, che non significa nulla, mentre, per chiamarsi artistico, esso deve riuscire proporzionato nelle parti, elegante, e rispondere al fine pel quale è stato fatto, non solo, ma anche a un concetto che si svolge e si compie nell'oggetto stesso: concetto tolto dall'antico, dalla natura, dalla vita, del pensiero, dalle cose che ne circondano. Ma quando il motivo ispiratore di questi oggetti non è tradotto e vivificato in concetto artistico, si ha tra l'oggetto così eseguito e l'oggetto veramente artistico la medesima differenza che corre tra la prosa versificata e i versi veri e propri, nei quali l'idea si sprigiona e si effonde poetica, indipendentemente dallo stile e dal metro. D'altra parte per quelle produzioni che già per sè dovrebbero chiamarsi artistiche, i nostri artefici rare volte sono artisti, e purtroppo la loro pretesa libertà e novità artistica li spinse a Torino, come li spinge a Milano, nelle due Esposizioni, a rinunciare a ogni principio di

comodità, fondendo struttura con ornamentazione, e quella asservire a questa per accogliere ogni espressione artistica che sia la negazione delle preesistenti, per quanto barbara e strana (2). Così, noi italiani non siamo riusciti nella nostra decorazione e ornamentazione della casa alla rinnovazione logica dell'arte antica, che s'ammira spesso nell' Ungheria e nel Belgio, più che nelle altre nazioni; abbiamo sostituito il capriccio all' abnegazione verso una tradizione artistica rispettabile, la licenza all' obbedienza verso ciò che è nelle leggi naturali del pensiero e delle cose, allontanandoci dagli ideali del Ruskin per buttarci in braccio inconsideratamente, alle manifestazioni artistiche degli Svedesi, dei Finnici, dei Norici, dei secessionisti di Vienna e di Monaco. Una nuova invasione barbarica, per quanto pacifica e attraente!

E noi grideremo ancòra una volta: Fuori i barbari!

Per quanto appassionato agli studi artistici dei Greci e dei Romani, che ci diedero le più nobili espressioni del bello nell' arte pura e applicata, pure io non sarò mai così feticista da sacrificare le possibili innovazioni alle inesorabili leggi della tradizione classica, poichè l'arte vera è un continuo evolversi e trasformarsi; ma, appunto perchè uno stile nuovo non può balzare di un tratto perfettamente formato senza urtare gusti tradizionali e armonie di linee predilette, vorrei che vi fosse l'equilibrio fra la tradizione e l' innovazione. Vorrei nei nostri giovani artisti la ricerca amorosa di nuovi motivi, non presi in prestito da altre nazioni, ma scoperti, ritrovati nell' antica, inesauribile attività artistica del popolo italiano, che del pensiero e della genialità greco - latina ha nel sangue la non mai interrotta eredità, anche nelle più sobrie e incoscienti produzioni paesane, come nei canti popolari vive ancor

oggi la spontanea vena poetica del nostro popolo latino, grande nell'ardente espressione dell'amore, come nell'ironia, che ricorda l'aceto delle italiche plebi ai tempi di Lucilio e di Varrone.

***

Come ottenere l'unità dell'arte pura con quella applicata, gloria del nostro Rinascimento artistico? Quella mirabile unità è ora scossa, indebolita dall'invasione delle macchine e dalla smania industriale; solo una assidua e vigile educazione del sentimento estetico può rinvigorire tanto l'arte decorativa, quanto la produzione e la vita artistica nella nostra casa.

Il progresso ha fatto sorgere scuole professionali e musei industriali, ma non ha promosso abbastanza l'insegnamento della storia dell'arte e degli stili artistici; non già per ripetere l'antico, ma per preparare il concetto inventivo, vigoroso, originale nell'animo e nella mente della giovane generazione.

Due grandi vie sono aperte all'arte pura e all'arte applicata: l'imitazione degli stili antichi, e l'innovazione nello stile odierno; ma tanto per l'una, quanto per l'altra via occorre la guida di una severa e sana educazione artistica fin dai primi anni di studio, per raggiungere quella unità di invenzione, di intonazione, di ambiente, che è indispensabile all'effetto. Non credo inoltre che l'innovazione artistica possa effettuarsi senza una precedente assimilazione lenta e profonda dei concetti e degli ambienti che ispirarono i capolavori altrui. In entrambe le vie occorre quindi l'insegnamento.

Al Congresso di Liegi non mancò la voce autorevole della sig.na J. Hym, che incitava le autorità locali, i Consigli municipali a interessarsi, affinchè le vocazioni degli artefici siano favorite con studio atto a creare una vera industria artistica, e la baronessa di Montenach osservò che in Svizzera si è fondata a tal fine la « lega della bellezza » (3).

La Presidente della seconda sessione, la signora Lucia Felia Faure Gojan insistette affinchè si fondassero musei di calchi in gesso e in varii materiali, come contributo allo sviluppo della cultura artistica (4), una specie della nostra Gipsoteca d'Arte, che il relatore ebbe la fortuna di poter iniziare a Milano, presso il Liceo Beccaria, fin dal 1900 (5).

A questo Congresso vi è pure un tema interessantissimo svolto dall'illustre Robert de la Sizeranne sul modo di eccitare nei fanciulli il sentimento estetico, l'amore all'arte (6).

In verità l'educazione familiare deve formare la coscienza del fanciullo con l'esercizio diretto dall'attività, sviluppando la sua iniziativa di pari passo alla sua responsabilità, e, come ben disse al I.° Congresso di Liegi il Ministro di giustizia Van den Heuvel nel discorso inaugurale (7), se Platone credeva che l'educazione avesse per fine di farci elevare gli occhi della mente al cielo, ben più pratico sarà di sostituirvi il fine di volgere piuttosto l'energia dell'animo ad agire e fare il bene.

Nell'educazione familiare, quindi, deve iniziarsi anche l'educazione artistica, quando la pianta è flessibile e l'ambiente della famiglia segna indelebile orma nella fantasia, nel sentimento e nella volontà dei nostri figli.

È invece deplorevole la trascuranza dei genitori e degli educatori per questo fattore importantissimo di

ispirazione e di educazione che è l'arte. Non solo non si sa creare l'ambiente artistico nella casa, ma lo si esclude spesso anche dalla scuola. È davvero grave che il ministero dell'istruzione non abbia in Italia ancora risolto il problema, così importante per la cultura e per l'arte nazionale, dell'insegnamento artistico nelle scuole secondarie e superiori, insegnamento ancora affidato quasi esclusivamente all'iniziativa privata, come fosse genere di lusso (8).

Ma, appunto per questo, l'arte, il suo insegnamento, la sua produzione e tutta la vita che si svolge intorno sono fatti limitati alla classe facoltosa, che può permettersi i generi di lusso.

L'arte, perciò, è rimasta e rimane aristocratica in un paese come l'Italia, che palpita tutto delle bellezze della natura e dell'arte, in mezzo ad un popolo, che, per natura e per eredità, possiede le attitudini più favorevoli a sentire e ad esprimere mirabilmente l'arte sotto tutti i suoi aspetti.

Doveva avvenire quindi questo fatto singolare che presso le altre nazioni, che hanno un passato meno glorioso nell'arte pura e applicata, queste geniali muse della nostra vita incontrassero maggior favore e fossero sviluppate per mezzo di una educazione artistica più seria e produttiva (9). Ma molto c'è ancora da fare anche presso le altre nazioni. In Italia, per buona sorte, dovendo l'iniziativa privata sostituire la cura delle autorità e degli enti locali, non poco si è fatto, quantunque spesso a balzelloni, senza la necessaria preparazione, in modo non coordinato allo scopo.

Affinchè si veda chiaramente quanto si è fatto e quanto rimanga a fare, ecco alcuni dei voti principali che io propongo al Congresso, sperando di vederli accolti favorevolmente:

1.° Occorre che una legge regoli il più presto l'insegnamento della storia d'arte e degli stili artistici nelle scuole secondarie e superiori;

2.° Si deve diffondere e disciplinare maggiormente l'insegnamento artistico nelle scuole professionali e nei musei industriali;

3.° Non solo la scuola, ma anche la famiglia deve cooperare allo sviluppo delle attitudini artistiche nell'educazione familiare; non solo le classi agiate, ma anche quelle più modeste devono ingentilire l'ambiente delle loro case con riproduzioni d'opere d'arte, e completare la loro educazione con visite e gite, non solo in luoghi ameni per natura, ma anche in altri celebri per la storia e per l'arte. Si deve perciò favorire in ogni modo la diffusione a buon mercato delle riproduzioni d'ogni genere di capilavori artistici di tutti i tempi e di tutti i luoghi, per formare la scuola viva, ininterrotta dell'occhio; è un'opera veramente buona, che renderà il cento per uno;

4.° L'educazione artistica delle classi agiate non deve limitarsi a qualche tentativo in pittura e in plastica, come si fa per la poesia o per la musica, quasi si trattasse di un genere sportivo, ma deve proporsi la conoscenza teorica e pratica degli stili e delle opere d'arte, e non solo dei secoli scorsi, ma del periodo odierno, di cui devono i giovani studiare e seguire le varie tendenze, rilevando pregi e difetti e avvezzandosi con una guida sapiente alla sana critica dell'opera d'arte. L'agiatezza stessa favorirà acquisti di opere d'arte, visite a musei e a monumenti nazionali, viaggi d'istruzione, acquisti di libri artistici costosi; e tutto questo dev'essere fatto non a capriccio, ma con l'intento di compiere in un dato numero d'anni una vera educazione artistica.

L'ambiente interno poi delle famiglie agiate deve essere essenzialmente geniale per mantenere alla nostra razza latina il suo carattere tradizionale, un vero tributo di ammirazione e di riconoscenza alle nostre tradizioni classiche, alle glorie nazionali più pure;

5.° Da parte degli artisti come da parte del pubblico si ponga cura affinchè, non affidato al caso o al vantaggio commerciale, ma subordinato a un serio programma decorativo sia l'addobbo e l'ornamentazione di una casa, in modo da formarvi non un ambiente freddo quantunque di lusso, ma un ambiente ricco di vita, di compiacimento estetico, di alta bellezza.

E qui finisco, rivolgendomi ai miei cortesi lettori e incitandoli a pensare quanto ci possa essere consolatrice l'arte, elevandoci dalle miserie della vita, che talora intristiscono la nostra esistenza, in « più spirabil aere », dove tutto è luce, è pace, è gioia pura; a questa missione educatrice e confortatrice dell'arte consacriamo i nostri sforzi, perchè sarà opera di carità sociale (10).

Mi rivolgo inoltre all'angelo, alla regina della casa, che è la donna intelligente e virtuosa, poichè essa è la vera ispiratrice e ordinatrice del nostro sacrario domestico. Effonda questa bella e cara creatura i tesori della sua anima, la genialità dei suoi pensieri e il fascino della sua bellezza per rendere all'uomo la soddisfazione di stare nella casa, nella famiglia superiore ad ogni altra intellettuale e materiale (11).

La donna in tal caso farà opera più utile forse alla società che dando il voto, patrocinando cause, eseguendo operazioni chirurgiche, sostituendosi insomma all'uomo e annientando le sue grazie con un'ostentata metamorfosi di sesso a tutto suo pericolo e danno.

NOTE.

(1) Ved. *Compte rendu* p. 141.

(2) Ved. p. es. G. FUCHS - H. NEWBERY: *L'exposition international des arts décoratifs modernes a* Turin, 1902. *Darmstadt. Koch, 1902.*

(3) Ved. *Compte rendu* pag. 141 e segg. confront. voto 12.

(4) Ved. *Compte rendu* l. cit. pag. 144, n. 3.

(5) Ved. S. RICCI, *Delle Gipsoteche e degli archivi fotografici d'arte medioevale e moderna,* pag. 53 e segg. ove nella nota è posta tutta la bibliografia relativa a quella Gipsoteca (Vol. VII degli *Atti del Congresso Internazionale di scienze storiche. Roma, 1903).*

(6) In Germania vi è già una letteratura del genere; Ved. *Monatschrift für die Pflege der Kunst im Leben des Kindes — Kinel und Kunst.* Darmstadt, Alex. Koch.

(7) Ved. *Compte rendu* cit. Discorso inaugurale del ministro Van den Heuvel.

(8) Ved. S. RICCI, *L'insegnamento artistico nelle scuole secondarie* in *Rivista Archeologica lombarda,* II fasc. I, pag. 160 e segg. Relazione svolta al Congresso Artistico Internazionale di Venezia, 1905. Cfr. anche, dello stesso autore: *La storia dell'arte e il classicismo moderno,* Milano. Cogliati, 1901. — *Per la storia dell'arte nei licei e nelle scuole superiori d'Italia.* Milano. Hoepli, 1901.

(9) Ved. infatti la floritura letteraria di storia dell'arte e degli stili in Francia. Anche la Germania ha affrontato il grande problema con una bibliografia copiosa, sopratutto per ciò che riguarda la decorazione della casa. Ved. *Innendecoration; Mobil und Innenräume - Deutsche Kunst und Deckoration.* — WERLE: *Das vornehme deutsche Haus;* del medesimo autore: *Ein malerisches Bürgerheim.*

(10) S. RICCI, *La Sociologia dell'arte* in *Rassegna Nazionale,* 1901, (fasc. 16 aprile).

(11) S. RICCI, *L'arte nell'educazione della donna* in: Biblioteca scientifica della Scuola delle madri. Milano. Albrighi - Segati, 1900 Vol. II, pag. 151 e segg.

II. Congresso Internazionale per l'Educazione Famigliare

M. Edmond Bouchié de Belle, de Paris

LA FAMILLE RURALE EN FRANCE

MILANO
Tipografia Fratelli Lanzani
7 VIA FIORI OSCURI, 7
1906

La Famille rurale en France

I.

Il n'y en a plus. Ou plutôt, il n'y en aura bientôt plus. Pour la trouver encore, il faut aller dans les très vieilles provinces, les arriérées, les réfractaires, chez les montagnards des Alpes, des Pyrenées, de l'Auvergne, et dans ces pays de l'Ouest où sont acculés les peuples vaincus et les croyances mourantes, où bat ses derniers battements le coeur ralenti de la France d'autrefois.

Partout ailleurs, le mot existe; mais point la chose: il y a une terre, il y a des hommes qui la cultivent, il n'y a plus de famille rurale.

C'était cependant, cette famille rurale, quelque chose de très fort et qui semblait indestructible. Le sol de France était partagé en domaines dont les limites ne variaient guère d'un siècle à l'autre. Sur chaque domaine il y avait une famille, propriétaire, métayère on fermière. Elle y etait si profondement enracinée qu'on n'aurait pu dire à quelle époque elle avait commencé à le cultiver. Et cette famille tenait ses membres liés à elle d'un lien aussi fort que celui qui la tenait à la terre. Elle leur prenait toute leur vie, tout leur travail, toute leur pensée et ils ne s'e-

stimaient point sacrifiés car ils recevaient plus encore qu'ils ne donnaient. La famille, d'abord, assurait leur existence; elle résolvait pour eux et d'avance le problème du pain quotidien. Le domaine, transmis intégralement à l'un des enfants (1) lui permettait de continuer sans déchéance, la vie de ses parents. Les autres, on les établissait au dehors, si la fortune de la maison le permettait et s'ils se sentaient assez forts. Au cas contraire, il demeuraient, le plus souvent célibataires, au foyer de l'ainé et, sons son autorité, jouissaient en commun avec lui du bien familial. Parfois aussi l'émigrant enrichi revenait à ce foyer, pour en augmenter le bien être. « Il faut que la maison fume » disent les paysans d'Auvergne. À ce régime, la maison fumait toujours.

Mais, à chaque individu, la famille rurale donnait plus que la vie matérielle. Elle lui transmettait, avec la terre, l'âme de ceux qui y avaient vécus, leurs coutumes, et les aieux qu'ils avaient servis. Elle satisfaisait par là à un besoin aussi imperieux que celui du pain quotidien; car nul ne peut apprécier la vie et le bien être, s'il n'a au coeur un idéal auquel il ne soit prêt à les sacrifier.

Tel était le vieil édifice familial qui abrita plusieurs siècles les paysans de France.

Actuellement, dans la plupart des campagnes, il est par terre, ou branle si fort que sa chute n'est qu'une question de temps.

Son fondement matériel d'abord lui fait défaut : l'intégrité du domaine à travers les générations. À la

---

(1) Selon le contume des diverses provinces, c'était tantôt l'ainé et tantôt le cadet. Le père, d'ailleurs gardait toujours le droit de designer lui même sur l'entier.

mort de chaque possesseur, ce domaine est vendu ou partagé. La terre, ainsi, s'emiette en parcelles innombrables qui s'agrègent et se désagrègent dans un mouvement perpétuel. La vie du paysan se passe à les acquérir, une à une, ces parcelles, par un acharnè labeur, de dures privations, une apre épargne. Il se constitue ainsi un domaine, non pas aggloméré autour d'un foyer, mais épars par morceaux dans la banlieue du village qu'il habite. Et dans cette tâche, il est forcément solitaire. Il a quitté de bonne heure une maison paternelle où son avenir n'était pas assuré et ses enfants agiront de même avec lui; comment retenir un seul d'entre eux sur un héritage qui doit un jour s'en aller par lambeaux? Sans ce régime, la famille n'enchaine donc plus ses membres par aucun lien d'intérêt. Energiques, prévoyants et capables, elle ne leur donne plus la terre, l'instrument che travail qui fécondera leur effort. Il faudra qu'ils l'acquièrent eux mêmes. Faibles ou peu entreprenant, elle n'abrite plus leur existence en leur gardant une place à son foyer. Il deviendront les valets d'une maison étrangère, ou bien ils déserteront la terre, traineront leur incapacité dans les villes, entreront dans la grande lutte pour la vie, marqués pour la défaite certaine.

Le lien d'intérêt rompu, que reste-t-il du lien moral? Pas grand chose. On a souvent décrit, à ce point de vue, la misère des campagnes; on s'en est attristé, on s'en est indigné, rarement on l'a exagérée. Les qualités mêmes du paysan sont devenues ses vices. Une vie toute de labeur et d'épargnes incessantes, ont empreint son esprit d'un égoïsme profond, d'un matérialisme grossier, d'une cupidité sans mesure. Et il ne peut former ses enfants qu'à son image, ou, plutôt, ils s'y forment seuls, car ils n'ont guère de place

dans ses préoccupations. Eux mêmes perdent, trop souvent en grandissant tout sentiment filial. La condition des vieillards devient ainsi particulièrement affligeante: des procédés révoltants, à peine croyables, sont souvent employés pour les amener à partager leur patrimoine de leur vivant: ce résultat obtenu, il ne sont plus dans la famille, qu' une charge, un poids mort. On les appelle « monsieur vit toujours », on leur refuse le nécessaire, quelquefois on les maltraite, on les abandonnerait s'il n'y avait plus en France ni juges ni gendarmes.

Voilà l'évolution, la disorganisation plutôt, qu' a subi la famille rurale. A vrai dire, le mouvement se fait par étapes: il est plus avancé dans certaines provinces que dans d'autres, mais sa marche est sûre et rien, jusqu' ici n'a pu enrayer. Un pareil phènomène doit done avoir des causes profondes ot qu' il faut rechercher,

II.

Le premier fondement de l'ancienne famille rurale française, la transmission intégrale de l'heritage, qui faisait d'elle une chose vivante, lui donnait une personnalité dépassant celle de ses membres, ce fondement là, c'est la loi qui l'a renversé. Voilà plus de cinquante ans que le Play poussa son grand cri d'alarme contre le régime de partage forcé, établi par le Code Civil. Il attaquait aussi, de front, une chose que l'opinion considérait comme intangible, comme une conquête immense de la Révolution, comme un chef-d'oeuvre d'égalité et de justice. Le Play montra ce qu' était, en réalité, cette loi si parfaite: un prodigieux instrument de démolition. Elle a tué un or-

ganisme et ne l'a point remplacé. Elle a détruit un ordre social qui, à défaut d'autre, avait, du moins, le mérite d'être un ordre pour ne laisser subsister que l'anarchie. Qu'on ne dise même pas qu'elle est juste, car, si elle l'est, pour quoi enfermer l'égalitè dans les limites de la famille? pourquoi ne pas aller jusqu'au but du raisonnement: admettre le nivellement universel par la suppression de toute hérédité?

Le fondement matériel abattu, pour que le fondement moral ne fût point entrainè, il lui aurait fallu d'inébranlables etais. Il aurait fallu qu'aux yeux du paysan surpris et désorienté par sa vie nouvelle, l'idéal des aïeux ne cessa de luire d'un rayonnement continue. Or, cet idéal, un nuage, à présent le couvre. La crise religieuse, « l'interrègne du divin », pour parler comme un philosophe contemporain (1), qui, depuis tant d'années ravage les classes supérieures, a entènébré aussi, peu à peu, le couches profondes de la nation. Le paysan de France a perdu ses dieux. Les prêtres qui lui prèchaiet la vieille foi, accusés devant lui d'imposture intéressée, n'ont point su se défendre: il leur a retiré sa confiance. Leurs églises sont disertées et il n'y a plus, dans les campagnes d'endroit où l'on parle d'autre chose que de produire et de consommer. Les nouveaux éducateurs, l'instituteur et le politicien, essaient, il est vrai, de substituer aux anciennes croyances la foi en la science, en la Démocratie, en la Révolution. Mais la foi en une idée, en un dogme, ne peut suffire à une race qui a senti autrefois un idéal personnel et vivant, qui l'a considéré non comme un symbole, une abstraction,

---

(1) M.e Izoulet.

mais comme un être, à une race qui a vu Dieu. La place quittée par un idéal semblable ne peut être reprise que par lui, ou rester vide. Elle l'est à present. Dans sa misère, qu' aucune vieille chanson ne berce plus, si le paysan entrevoit une lueur, ce n'est qu' une lueur rouge, celle des révolutions. Qu' on s'etonne maintenant, si les mots d'autorité paternelle, de dévouement filial, de sacrifice aux vices n'ont plus de sens pour lui !

Atteinte matérielle par l'application d'une loi maladroite, atteinte morale par le bouleversement des vieilles croyances, cela suffit il cependant à expliquer la destruction de la famille rurale ? Sans doute, à la longue, on devait y aboutir. Mais, pour qui connaît la force des institutions sociales séculaires, la rapidité de cette destruction est stupéfiante. Presque pas de résistence : au premier coup de pioche, l'edifice croule. Toutes les causes de sa chute ne peuvent donc être extérieures ; il en devait porter quelqu' une en lui même. Il devait avoir, cet edifice, un point faible, un vice de costruction qu' au premier abord on ne voit point.

Ce vice, par de lentes recherches, on a fini par le trouver. Ce qui fit la faiblesse de notre vieille famille terrienne, c'est l' *absence d'un régime de reguliére et saine émigration*. Lorsqu'elle subit le double et terrible assaut dout nous venons de parler, elle pèrissait déja par étouffement. Pour s'en rendre compte, il faut regarder à l'étranger. Aux bords des fiords de Norwége, dans la nue et triste plaine saxonne, des familles de paysans existent qui. à première vue ressemblent beaucoup à celles des notres. Même attachement au sol, même intégrité des domaines à travers les siècles, même respect de l'autorité du père, de la

loi de Dieu, de la tradition des ancêtres. Seulement elles frappent, ces familles, par un trait nouveau : leur incroyable force d'expansion. D'un mouvement continu, normal comme une sorte de respiration, elles jettent sur le monde un flot d'émigrants. Ceux-ci, dans les vieux temps partaient par bandes et armés; ce furent les Vikings des temps Odiniques : les hommes du Nord qui terrifièrent l'empire romain et celui de Charlemagne. Sous le nom de Danois et de Saxons ils envahirent les iles anglaises, sous celui de Francs la Gaule. Leur dernier flot, celui des Normands, s'épandit sur tout l'Occident ; jeta son écume jusqu'en Sicile. A présent, ils s'en vont seuls, géants debonnaires et un peu gauches, s'embarquer sur les paquebots et leurs « homestead » couvre d'un groupement toujours plus dense le far-West Américain. Ce sont cependant toujours les mêmes hommes ; des fondateurs de nations. Partis sans esprit de retour, ils n'en sont pas pour cela des déracinés, car chacun d'eux porte en lui même toute la civilisation de sa race. Jeté, comme un semence, sur la terre étrangère, il en fait sortir un foyer semblable à celui qu'il a quitté. Par là, ces famille du Nord sont véritablement des *familles-souches*. Elles ne gardent de leur sève que ce qu'il faut pour continuer à pousser droites et fortes. Elles distribuent le reste dans d'innombrables rameaux. Il y a eu, en France, dans certaines provinces quelques familles de ce type : telles, les familles Normandes, dont les rejetons peuplèrent le Canada. Mais c'a été l'exception. L'ancienne famille rurale française, en général, ne sut pas former d'émigrants. Au lieu de projeter des membres au dehors, elle les rassemblait le plus possible dans la puissance commune du bien patrimonial. Eux-mêmes, de leur

côté, ne renonçaient que difficilement à cette puissance, à l'abri que leur offrait la famille. On n'arrivait à maintenir un pareil régime qu'en multipliant le nombre des célibataires. Dans les vieilles familles paysannes des Pyrenées et de l'Auvergne, qui gardaît encore l'organisation traditionnelle, il n'y a que deux ménages : celui des parents et celui de l'héritier du domaln. Les autres fils et filles, pour garder leur place au foyer, renoncent au mariage et consacrent leur existence au service de la communauté. Il y a bien quelques établissements au dehors, mais si pénibles ! Les émigrants ne consentent pas à les tenter sans l'aide pécuniaire de leur famille, c'est-à-dire sans imposer à celle-ci des sacrifices dons elle est parfois incapable. De plus en cas d'insuccés c'est encore cette famille qui recueillera le vaincu. L'émigration d'ailleurs, même heureuse, est le plus souvent temporaire : l'émigrant-n'a qu'une idée ; gagner le plus vite possible quelqu'argent pour revenir au pays, parfin même pour reprendre sa place dans la maison paternelle. Une pareille organisation familiale exigeait un esprit de solidarité poussè jusqu'à l'abnégation : les sacrifices, les privations qu'elle imposait à l'individu devenaient toujours plus lourds. Elle portait ainsi en elle-même un principe de désorganisation. Elle devait se briser un premier choc. Ce choc, le Code Civil l'a donné et il a fait de notre société rurale une poussière d'individus.

III.

En présence d'une semblable destruction, que faire ? Rien, disent les uns, un organisme sociale a disparu par ce qu'il devait disparaître. La société de

l'avenir s'en passera. C'est le raisonnement de certains fantaisistes de la chirurgie : vous souffrez d'un membre ? Supprimons ce membre ; de l'estomac ? Supprimons l'estomac ; du coeur ? Supprimons.... mais peut on supprimer le coeur ? Nous repondrons de même : à nos bons médecins sociaux : peut-on supprimer la famille ? Qui nous dit que, sans elle, la société ne mourra point ? Car les sociétés meurent d'une mort aussi compléte que celle des individus. Quand le souffle qui les animait s'est éteint, un travail se fait en elles qui ressemble à celui du cercueil. Elles se disagrègent, se décomposent : une partie d'elles mêmes disparaît par la sterilité : le reste est absorbé par d'autres races vivantes.

Or jusqu'ici, on n'a pas vu de sociétés sans famille plus que d'hommes sans femmes. Une nation dont les deux tiers des habitants vivent de la terre ne peut donc exister, sans une saine organisation de la famille rurale. Cette famille rurale qui s'effondre, il faut la restaurer on mourir.

La tâche est lourde, presque surhumaine ; il n'est pas sûr qu'elle soit impossible.

La première partie, de cette tâche, la plus facile, incomberait à la loi. Il faudrait revenir sur ce principe du partage forcé inscrit dans notre Code, arrêter cette pulvérisation de la terre qui prive l'edifice familial de toute base solide. On ne peut rien construire sur un sol aussi mouvant. Le Play et ses disciples, à force de réclamer, pour le paysan de France, cette libertè testamentaire dont jouissent les nations vraiment fortes, ont fini par entamer le bloc de préjugé et de parti pris qu'on leur opposait. L'idée d'une limite dans le morcellement, d'une unité territoriale irréductible que le père pourrait transmettre inté-

gralment, s'impose petit à petit, très discrètement, aux esprits les plus prévenus. Sans doute, rien encore n'est fait. Le projet de loi sur le « bien de famille insaisissable » voté par la dernière chambre (1), inspiré surtout par des considérations sentimentales, ne fait qu'atténuer certaines abus intolérables du partage forcé des petits héritages : il n'attaque pas le mal dans son principe. Mais il faut espérer que ce n'est là qu'un premier pas et que peu à peu, l'intérêt évident de la nation finira par éclairer son législateur.

La constitution du foyer rurale redevenue ainsi matériellement possible, il resterait encore à faire le plus gros de l'œuvre. Surmonter la crise morale qui jette l'anarchie dans les consciences francaises : qui dresse face à face, le père et le fils, le mari et la femme, armés de leurs droits et ne pouvant s'entendre sur leurs devoirs. Il faudrait retrouver la droite et claire route vers un idéal certain que nous avons perdue. Epiloguer sur ce sujet sortirait du cadre de cette étude. Rappelons-nous seulement que l'idéal peut avoir ses intermittences, mais qu'il ne s'éteint jamais. Les découvertes de la science contemporaine, exploitées par la bonne et la manvaise foi, semblent aujourd'hui avoir étouffé sa flamme. Elle couve cependant, sous cet amoncellement, et c'est lui même, que, tôt au tard, lui servant d'aliment, la fera jaillir, plus ardente et plus haute.

Enfin, les fondements de l'édifice familial ainsi raffermis, on pourra rebatir. Mais n'oublions pas que, pour rester debout, la nouvelle maison devra éviter le grand défaut de l'ancienne. Elle ne devra pas

---

(1) Je donne en appendice le texte de ce projet de loi.

chercher à enfermer indéfiniment tous ses habitants. Tôt ou tard, ils s'y trouveraient à l'étroit et la jetteraient par terre, comme une chose inutile, pour se partager le terrain. Son rôle, à cette maison, sera donc surtout d'abriter la jennesse d'hommes qui la quitteront pour toujours après avoir puisé à son foyer du conrage pour toute leur rente. Former de telles hommes sera la mission la plus haute de la famille rurale restaurée. Mais elle n'y parviendra que si on lui enseigne qu'elle doit le faire et comment. Le prétre et l'instituteur, s'ils ont conscience de la grandeur de leur rôle social, seront à ce point de vue de précieux conseillers. Mais il ne faut pas oublier, que le seul enseignement efficace est celui de l'exemple et l'exemple, en cette matière, ne peut venir que des classes supérieures de la nation. A l'heure actuelle, ces classes, émues, inquiétes surtout, des cris de souffrance et de haine qui partent d'en bas, se penchent vers le peuple. Mais, aussi ignorantes que lui des causes de son mal, elles ne savent trouver le remêde. Elle prodiguent les consolations et les encouragements; elles essaient d'endormir la douleur par des expédients. Leur effort est stérile et ne leur vant point de reconnaissance. Qu'elles prenent plutôt la tête du mouvement d'expansion mondiale sans lequel aucune nation ne peut vivre saine. Alors elles apparaitront, non comme des privilégiées, qu'il faut supporter, mais comme une élite qu'il faut suivre. En s'exaltant elles mêmes, elles guériront la grande maladie de la France. Elles entraineront les masses populaires à travers les étapes d'un état social toujours meilleur. Sinon elles les entraineront dans la mort.

EDMOND BOUCHIÉ DE BELLE.

Voeux: Que l'éducation dans la famille accoutume l'enfant à prendre de saines initriatives, et à s'occuper des intérêts généraux de la patrie et de la race humaine.

APPENDICE

Projet de lois voté par la chambre des deputés sur la constitution du bien de famille.

Extrait du bulletin de la société internationale de science sociale.

Le « Bien de Famille »

La dernière Chambre, avant de se séparer, a voté sans discussion un projet de loi sur le « bien de famille », dont il est intéressant de donner le texte.

Le voici :

I. — *Etablissement du bien de famille.*

ARTICLE PREMIER. — Le Français qui veut fonder un bien insaisissable de famille doit en faire la déclaration écrite, d'aprés une formule imprimée dont il remplit les blancs à la mairie du lieu où est situé l'immeuble.

La déclaration est rédigée en trois exemplaires : l'un destiné au fondateurs, l'autre au maire, le dernier au conservateur des hypothèques de l'arrondissement.

ART. 2. — Le bien, objet de la convention, pourra comprendre une maison ou fraction de maison destinée à l'habitation de la famille. La valeur dudit bien ne devra pas, lors de sa fondation, dépasser 8,000 francs. La valeur des meubles et outils professionnels ne devra pas dépasser 2,000 francs.

L'estimation de la valeur de l'immeuble ou des différentes parcelles constituant le bien de famille sera faite par le juge de paix du canton ou expert qu'il désignera.

Le bien de famille ne peut être établi que sur un immeuble non indivis et exempt de toute inscription hypothécaire.

ART. 3. — Le bien de famille n'est considéré comme tel que si le fondateur l'occupe et l'exploite.

ART. 4. — Un même individu ne peut avoir plus d'un bien de famille.

II. — *Régime du bien de famille.*

ART. 5. — Le bien de famille ne peut être saisi ni quant au capital ni quant aux fruits par les créanciers postérieurs à sa constitution définitive. Il ne peut plus être hypothéqué ni vendu à réméré.

Il ne peut plus être saisi que par le vendeur du terrain ou des matériaux, par les ouvriers qui ont concouru à l'amélioration du fonds (construction, mise en valeur, entretien). Les fruits peuvent être saisis pour le payement des impôts et pour le payement des dettes nées de délits et quasi-délits du propriétaire.

Le propriétaire ne peut renoncer à l'insaisissabilité du bien de famille.

ART. 6. — L'insaisissabilité subsiste tant que l'immeuble reste aux mains du fondateur, de son conjoint survivant et de ses enfants mineurs.

ART. 7. — Le propriétaire peut aliéner le bien de famille. Toutefois, si le propriétaire est marié ou s'il a des enfants mineurs, l'aliénation sera subordonnée dans le premier cas au consentement de la femme donné en chambre du conseil et, dans le second cas, à l'autorisation de justice.

ART. 8. — A la mort du constituant, le bien de famille reste dans l'indivision jusqu'à la majorité du plus jeune des enfants.

ART. 9. — En cas de destruction totale ou partielle du bien de famille, l'indemnité d'expropriation ou d'assurance demeure affectée à la reconstitution d'un bien de famille et jouit, pendant un an, à partir de la liquidation de la créance, du privilège de l'insaisissabilité.

ART. 10. — Un règlement d'administration publique déterminera les mesures d'exécution de la présente loi.

La *Science sociale* a déjà montré quelles différences il y a entre ce bien de famille et le *Homestead* américain.

Peut-être la constitution de petits biens de famille insaisissables rendra-t-elle quelques services, mais il ne parait pas que cette combinaison doive jouer un grand rôle dans l'organisation future de la propriété.

DELL'EDUCAZIONE DEI GIOVANI

CONTRO IL

PREGIUDIZIO DEL DUELLO

RELAZIONE

PER IL

CONGRESSO DELL'EDUCAZIONE FAMILIARE

DEL

COMITATO LOMBARDO CONTRO IL DUELLO

COMO

UNIONE TIPOGRAFICA - FERRARI DOTT. RODOLFO E C.

1906

DELL' EDUCAZIONE DEI GIOVANI

CONTRO IL PREGIUDIZIO DEL DUELLO

Come segretario del Comitato Lombardo della Lega italiana contro il duello, io bramerei che il *Congresso dell'educazione familiare* prendesse qualche serio ed opportuno provvedimento nell'educazione dei giovani, per inspirar loro fin dalla tenera età un sacro orrore ai perniciosi pregiudizi, che in sè racchiude, come vedremo, il duello, ultimo avanzo di medioevale barbarie ed ignoranza, eppure sì caro ancora alla società moderna.

Per me non vedo altro modo di arrivare ad estirpare il duello, se non prendendo ad istruire i giovani intorno alla vera natura sua; poichè sarà difficile persuadere gli uomini informati a vecchi pregiudizi di non ricorrere alle armi nelle questioni d'onore. Che anzi è andato estendendosi nelle classi meno elevate.

E' ben vero, che in Inghilterra venne abolito per tutti d'un tratto fino dal 1844 per l'energica azione del Principe Alberto, Consorte della Regina Vittoria, e s'istituirono giurì d'onore, mezzo necessario per l'offeso di otte-

nere soddisfazione dall'offensore. Ma non è facile trovare altro Principe sì risoluto e potente in altre nazioni, meno progredite.

Qui mi sia permesso rammentare almeno, come il compianto Re Umberto incoraggiasse chi combatteva per l'istituzione dei giurì d'onore, e per la graduale abolizione del duello: ma Egli non è più, ed il suo aiuto prezioso non sarebbe mancato certamente alla Lega nazionale contro il duello, se l'arma parricida non ce l'avesse rapito innanzi tempo.

Non mi dilungherò nel dimostrare quanto sia fallace ed iniqua quest'usanza di risolvere le contese, trattandola dinanzi a persone molto più istruite di me e già convinte della sua inadeguatezza per ottenere giustizia.

In questi tempi delle grandi questioni sociali e di lotte di classe, quando le classi superiori e più colte dovrebbero dare i migliori esempi, non solo invece pretendono conservare questa usanza grandemente delittuosa, ma la scusano, ne pretendono l'impunità, e molte volte l'ottengono dai troppo indulgenti magistrati con evidente e scandalosa ingiustizia per questo delitto premeditato e predisposto, consumato da uomini colti, di fronte a delitti di sangue non pensati e subitanei, consumati da uomini del popolo meno coscienti.

Ed ecco continuato un privilegio per le alte classi ben più pernicioso ed immorale di tanti altri, che si vollero soppressi; il privilegio alla delinquenza cavalleresca. Mi sia permessa la parola, poichè la relazione Zanardelli del progetto del codice penale, dice il duello

addirittura « la più aperta violazione delle basi fondamentali dello Stato, e che rende l'immagine di uno Stato antisociale, quasichè non esistessero i giudici ». E proseguendo con maggior forza lo stigmatizza: « E' in evidente contrasto con i dettami del *diritto*, della *morale* e dell'*umanità*. E' un *delitto*, che si deve incriminare per sè stesso indipendentemente dalle conseguenze, che ne possono derivare ». Ed è un delitto tanto più pericoloso perchè si presenta sotto sembianze di cavalleria, di aristocrazia, perchè è accarezzato dall'alta società, e perchè, come ben scrive il Tommaseo « l'infamia che dovrebbe serbarsi a chi lo provoca, si riserva a chi lo ricusa ». Si espelle dalla società chi lo ricusa, anche se innocente, e viene da essa accolto e lodato chi lo provoca, ancorchè offensore talora molto bacato pure in altro.

Ma quali doti può mai vantare il duello per aver potuto resistere a quattro e più secoli di moderna civiltà? Queste doti a ben considerarle possono ridursi a quattro e si fondano su quattro pregiudizii. Il primo è che racchiuda qualche cosa di giudizio di Dio, secondo le idee medioevali. Ma questo pregiudizio è tanto barbaro e fondato sull'ignoranza medioevale, che cade appena esposto, e pare impossibile abbia potuto mantenersi finora in tale forma.

Il secondo è, che il duello abbia qualche cosa di cavalleresco, perchè soli i nobili ne potevano far uso: ma anche questo non vale più del primo pregiudizio, poichè poggia sullo stesso principio dell'ignoranza medioevale, che attribuiva ai nobili un diritto, chè la natura nega a

tutti di aggredire, ferire, uccidere l'uomo. Terzo pregiudizio, che sia un mezzo di prevenzione e un freno delle offese; ma è un falso mezzo ed inadeguato, perchè appunto chi vuol riabilitarsi ed imporsi alla società, che lo caccia per altre pecche e magagne imperdonabili, appunto a bella posta ingiuria talora ed insulta altri per provocare un duello. Quarto ed ultimo pregiudizio è che sia un mezzo di soddisfazione e di conciliazione tra l'offeso e l'offensore. Ma è un mezzo fallace, iniquo e disonorante: fallace ed iniquo, perchè l'offeso è messo alla pari e può soccombere di fronte all'offensore: disonorante, perchè il delitto del duello è più grave ancora e vituperevole delle ingiurie e delle offese, essendo vero omicidio premeditato. Nelle questioni poi, come suol dirsi, intime e delicate la terza persona, che dovrebbe esser un segreto per tutti, va invece sulle labbra di tutti e ne rimane per sempre disonorata.

Per avvisare ai mezzi di conseguire questi salutari effetti, che inettamente si propone il duello, è sorta la Lega internazionale contro il duello con l'istituzione dei giurì d'onore, mezzo onorevole, adatto e sicuro per risolvere le questioni, che non si ponno o non si vogliono portare dinanzi ai tribunali. Essa è degnamente presieduta dal Principe Alfonso di Borbone, che a soli 24 anni era generalissimo dell'esercito carlista in Ispagna, come già il Principe Alberto d'Inghilterra era delle truppe britanniche, entrambi delle più antiche case sovrane di Europa, ai quali nessuno potè rimproverare di conoscer sol di nome la paura. Anzi prova del loro coraggio è

stato appunto questo di sfidare il pregiudizio generale della nostra società sul duello e di porsi all'avanguardia della campagna contro questa barbara usanza di sciogliere le contese.

L'uno, il Principe Alberto d'Inghilterra, è riuscito ad estirparlo in breve in grazia dell'appoggio della Regina Vittoria, sua degna Consorte. L'altro, il Principe Alfonso di Borbone, sta ancora lottando da anni con fede e speme; e già se ne colgono i frutti nelle molteplici leghe da Lui fondate. Non v'ha dubbio che col tempo riuscirà appieno nell'intento. Se il primo ebbe la fortuna d'essere sposo di regina che l'assecondò, e presto raggiunse in Inghilterra lo scopo; il secondo, sebbene abbia da lottare in tutto il nostro continente e senza l'ausilio di straordinarie congiunture, certo compirà un'opera più grande e gloriosa, ed è da ammirarsi maggiormente.

Le leghe si sono moltiplicate per ciascuna nazione, e noi abbiamo la spagnuola, la francese, la tedesca, l'austriaca, l'ungherese, la polacca e l'italiana. Sì, anche l'italiana, che sebbene non possa svolgere un'azione intensa, ed efficace come la spagnuola, l'ungherese e la polacca, perchè nessun principe contiamo nella nostra Lega, siamo però arrivati a contare i nomi più illustri della nostra aristocrazia del sangue e del pensiero nei vari comitati sparsi in tutta Italia.

Concludendo, proporrei, per venire al lato pratico dell'inspirare al fanciullo un sacro orrore a questo pregiudizio e delitto, che è tanto più pericoloso, quanto ancora è più stimato dalla nostra società, che nelle lezioni di

etica al liceo non si dimentichi di combattere questo pregiudizio con tutte le ragioni umane sopracitate ed altre migliori e più opportune delle mie. Poichè una volta ben convinto e persuaso l'intelletto della fallacia, dell'iniquità e del crimine di questo pregiudizio, sarà quasi impossibile che un giovane si lasci adescare a perpetrarlo. Che se poi volesse il giovane essere protetto contro il rispetto umano e l'espulsione dalla società, non ha che da dare il suo nome alla Lega internazionale contro il duello, i cui membri professano appunto di non battersi più in duello e difendono nella società chi ha rifiutato la sfida non già per codardia, ma per principio morale, civile o religioso.

Per ultima pratica conclusione vorrei, che il Congresso facesse il voto, che i giovani all'età di diciott'anni s'iscrivessero nella propria lega nazionale contro il duello, e che questa conclusione sì necessaria adottasse esso nelle

Milano 2-5 Settembre 1906.

E. DI PARRAVICINO

ERRATA			CORRIGE
Pag. 1	fine	- 1884	1814
» 3	mezzo	- offensore molto bacato in altri.	ancorchè offensore alle volte molto bacato pure in altro.
» 4	fine	- Essa è degnamente	Essa è stata fondata ed è degnamente
» 6	»	- s'inscrivessero nella	s'inscrivessero, ed i genitori ne dessero l'esempio, nella

I CIECHI

E LA PEDAGOGIA SPERIMENTALE

MEMORIA

PRESENTATA DA LAURA NOVAGLIA
AL II° CONGRESSO INTERNAZIONALE
DI EDUCAZIONE FAMILIARE

MILANO - SETTEMBRE 1906

SEZIONE V

GLI ANORMALI

COMO
UNIONE TIPOGRAFICA - FERRARI DOTT. RODOLFO E C.
1906

I CIECHI

E LA PEDAGOGIA SPERIMENTALE

MEMORIA

PRESENTATA DA LAURA NOVAGLIA

AL II° CONGRESSO INTERNAZIONALE

DI EDUCAZIONE FAMILIARE

MILANO · SETTEMBRE 1906

SEZIONE V

GLI ANORMALI

COMO

UNIONE TIPOGRAFICA · FERRARI DOTT. RODOLFO E C.

1906

I CIECHI

E LA PEDAGOGIA SPERIMENTALE

Propongo che la pedagogia sperimentale, che ha per scopo principale la conoscenza dei sensi e la loro educazione, ed è chiamata ad informare l'educazione dei normali, informi pure quella dei ciechi che più degli altri hanno bisogno d'educare i sensi, quelli che ad essi rimangono e che devono sostituire la vista. Certamente, attuando una più facile comunicazione fra questi miseri ed il mondo, diverranno meno fitte le tenebre in cui sono avvolti, ed ho fiducia che si potranno anche indirizzare alla conquista d'una indipendenza, che, se non sarà assoluta, varrà certamente a renderli meno infelici. Se, entrando nella società, nella quale pure saranno costretti a vivere appena usciti dall' Istituto, potranno bastare a sè stessi, se una lode sincera, una schietta ammirazione ed un sentito incoraggiamento potranno prendere il posto dell'arido compianto, quanto avremo fatto per essi, tanto sensibili!

L' indipendenza dei ciechi! ecco la gran promessa. Ebbene, sì, questo ideale che guida da parecchi anni l'opera assidua e sapiente del Rettore dell' Istituto dei Ciechi in Milano, Comm. D. Luigi Vitali, opera che già si svolse in mille modi, sempre con intelletto d'amore,

mi pare possa trovare per questa via una facile attuazione o, per meglio dire, una buona continuazione.

Prometto forse troppo; ma è perchè vedo delle forze potentissime muovere in nostro favore: l'intelligenza nei ciechi buonissima, la provvida natura che permette ai sensi rimasti d'acquistare maggior perfezione in rapporto all'uso che se ne fa, vedo il faro della scienza che ci illumina e ci guida; e infine, e non è poco, la volontà dei ciechi che si afferma tenace, quando sono mossi dal potente stimolo d'essere, e talvolta anche solo d'apparire meno infelici. Chi vive coi ciechi sa quanto ad essi pesi la compassione che muovono. A persuadere di ciò citerò due fatti. Essi rinunciano alle passeggiate con la comunità per non sentire le voci di compianto che i veggenti non possono trattenere innanzi a tanta sventura. Ed un altro. Quando vi fu l'ultimo sciopero generale, anche nel piccolo paese di Binago apparve su tutte le case il motto: « Viva lo sciopero generale », e solo la villeggiatura dei ciechi fu rispettata (neppure la Chiesa). Ebbene, saputo ciò una cieca, invece di compiacersene, disse con rammarico che aveva dell'intima ribellione: « Han rispettata la casa della sventura, certo i veggenti ci considerano assai infelici? » Come questa tristezza è penetrante! Essa ci sia di sprone nell'opera emendatrice.

Ed ora esaminiamo le forze sulle quali contiamo, se sono veramente valide.

I ciechi sono intelligenti. Sì, la privazione della vista non intorpidisce, nè intralcia nella loro mente quel lavorio d'associazione che permette ad essi d'avere un'intuizione relativa, ma fine, sicura e, nel ragionamento, un'argomentazione pronta, efficace e, talvolta, arguta. I ciechi possono avere dei veri godimenti intellettuali.

Quanto affermo è dimostrato all'evidenza in un discorso dal titolo « La vita dei ciechi » tenuto dal Com-

mendatore Vitali nell' Istituto Lombardo di Scienze e Lettere in Milano. Con amore di padre e interessamento e scrupolo di studioso, il Rettore dell' Istituto dei ciechi parla della vita intellettuale, morale e fisica dei suoi allievi in modo esauriente. Narra di ciechi poeti, oratori insigni, dottori in teologia e filosofia, di ciechi astronomi e fisici, d'una cieca sapientissima Margherita da Ravenna; e di molti altri prodigi d'intelligenza accoppiati a sentimenti altissimi d'amore per la patria e per il prossimo. Afferma « che non v'è cima dell'umano sapere alla quale il cieco non possa pervenire. » Tutti conoscono l'intelligenza dei ciechi nell'arte musicale, ove spiegano la più fine intuizione e la più eletta fantasia, non disgiunte da una memoria portentosa.

Dunque ai ciechi nell'arte, nelle lettere, nelle scienze speculative, ed anche sperimentali, è fatta una buona condizione. Come nella vita intellettuale, al loro confronto, sono assai più infelici i sordomuti! E giacchè la vita intellettuale non può essere disgiunta dalla vita fisica, dalla vita dei sensi a quale fonte l'intelligenza dei ciechi attinge la *maggior parte* degli elementi primi che elabora tanto bene, meravigliosamente talvolta? per quali vie il mondo entra in essi, se non pei sensi rimasti, che dall'uso son fatti mirabili nella loro perfezione?

Che dire dell'udito, senso intellettuale per eccellenza, che ci dà il linguaggio, non solo nella meccanica della parola, ma in tutte le sfumature della forma più eletta del sentimento? Potranno i muti educati apprendere la meccanica della parola, ma, alle diverse intonazioni che son la sintesi di molti concetti e specialmente di sentimenti, sarà sempre sorda e muta la loro intelligenza: e però anche l'animo loro. Ecco come io spiego la bontà maggiore nei ciechi al loro confronto. E con l'udito il tatto, in tutte le sue forme, e gli altri sensi, per sublime

lavorio fisiopsicologico, si armonizzano, si moltiplicano, tanto da dare sensazioni che non sapremmo attribuire specialmente ad alcuno dei diversi sensi, perché sono il risultato dell'azione concorde di più sensi, di tutti talvolta sommati insieme.

E non vi sarebbe qualche sensibilità non ancor ben conosciuta; e qualche altra ignorata e che nei ciechi fosse per necessità più sviluppata che in noi? Oggi si meraviglia innanzi ai fenomeni del senso igrico per cui animali ed uomini sentono l'acqua: il camello nel deserto guida il padrone verso la sorgente; vi sono uomini che sentono la vicinanza dell'acqua, e sono guidati ad indicarla con sicurezza da un indefinito senso di bisogno. E quanti fenomeni nei ciechi sono inesplicabili perchè in essi il lavorio di sostituzione e di fusione dei sensi è più attivo e complicato che in noi.

In quel prezioso libro « La vita dei ciechi » a cui già accennai, v'è una raccolta numerosa di fatti sorprendenti che dimostrano la finissima sensibilità dei ciechi. Accennerò soltanto a due.

Il Rettore dell' Istituto dei ciechi di Nancy, una notte rincasava con un suo allievo e, passando pei giardini pubblici fra molte piante, camminava cauto per non dar di capo in qualcuna di esse; quando il cieco, accorgendosene, gli disse: Vada pure innanzi franco, l'avvertirò io quando ci sarà una pianta.

Il cieco Suanderson assisteva ad alcuni esperimenti astronomici che si facevano sulla luce del sole; le nubi passando innanzi al sole rendevano alcuni momenti propizi, altri meno, all'esperimento; Suanderson sapeva distinguere ed indicare quando era il momento di proseguire e quando conveniva sospendere.

E, si noti bene, che questa sensibilità che li fa padroni nell'ambiente conosciuto e li avverte d'ogni osta-

colo o mutamento, d'ogni minimo cambiamento di temperatura e di luce, in qualunque luogo, è in alcuni più, in altri meno, ma è in tutti i ciechi.

Essi in questi casi sentono e sanno valutare dal vibrare diverso dell'aria e della luce sul loro corpo, per un complesso di sensazioni termiche, igroscopiche, bariche (che sono tante specie di sensazioni tattili) accoppiate al senso muscolare.

Ed a proposito di questo senso mi permetto di far osservare che, dopo l'udito, è il più intellettuale che posseggano i ciechi. Il suo ufficio può paragonarsi a quello d'una bilancia. Il senso muscolare ha l'incarico di misurare: aiuta il senso barico nel valutare il grado di pressione che un elemento qualunque, pure aeriforme, esercita sulla superficie del corpo; aiuta il senso termico ed igrometrico nel valutare le impressioni di caldo e di freddo, di secco e di umido, ma è specialmente di aiuto al senso stereognostico per dare l'esatta misura dell'estensione, della durata, della direzione dei movimenti con cui, i ciechi specialmente, acquistano l'idea della forma.

Il senso muscolare rappresenta la più alta forma di coordinazione fra l'intelligenza e i sensi.

Nelle esercitazioni ginnastiche, in virtù di quale sensibilità i ciechi orientano il proprio corpo, avvertendo ogni spostamento di esso rispetto allo spazio e di tutto il corpo rispetto a sè stesso, valutando pure l'estensione, la durata, la rapidità, l'energia dei movimenti? Certamente pel senso muscolare. Perchè posseggono questo senso sviluppatissimo, i ciechi hanno pure una buona intuizione del tempo.

Manifesta è dunque la buona intelligenza nei ciechi e la loro squisita sensibilità: la scienza ci porge la mano, c'invita e c'incoraggia; non la seguiremo noi, facendo tesoro del suo valido aiuto, benchè lungo ed arduo si pre-

senti il cammino? E non sarà certo l'incertezza della buona volontà dei ciechi che ci farà timorosi. Tutto quanto s'è detto dei prodigi operati da essi, tutto quanto essi fanno oggi è testimonianza incontrastabile della loro fermezza, del loro buon volere. Ognuno sa che la possibilità di riuscire non è la riuscita, specialmente nei casi, come per questi infelici, in cui la riuscita rappresenta una vittoria. E non si tema che l'indole un po' altera dei ciechi, che sentono la propria elevatezza intellettuale, trovi, nelle soddisfazioni che promettiamo loro, stimolo ad inorgoglire: lasciamo all'arte illuminata degli educatori il compito di temperare questo sentimento, facendo nascere in essi il desiderio della propria indipendenza. Che, se potranno i ciechi divenire utili alla società, sarà mutato l'orgoglio nell'altruismo, la più eletta delle virtù. Molto si è fatto e si fa per l'educazione dei ciechi, e l'Istituto di Milano primeggia in Italia e gareggia cogli Istituti di tutto il mondo. Essi hanno i sensi molto esercitati, leggono, scrivono, sanno distinguere e valutare le monete di rame, d'oro, d'argento, di nikel, di carta. Imparano la storia intuitivamente, sapendo raffigurare i personaggi illustri nelle piccole statuette che li rappresentano, intuitivamente è pure insegnata la fisica e col metodo oggettivo studiano la zoologia, la mineralogia, la botanica; fanno lavori di cucito, di calza, ad uncinetto e a tombolo con gran precisione; e molte e molte cose fanno esercitando i sensi, cose che formano l'ammirazione e la meraviglia di tutti.

Tutto questo lavoro, che risponde interamente al suo scopo, certo servirà al nuovo indirizzo pedagogico (benchè questo abbia per fine speciale l'educazione dei sensi) servirà quale buon preparamento e perchè fonte ricchissima d'esperienza. Non si dovrà dunque demolire, ma ampliare, modificando e facendo tesoro di tutto quanto s'è fatto fin qui. Nè i diversi tentativi, perchè i ciechi

potessero conseguire una professione utile, che non ebbero risultato soddisfacente, perchè il lavoro del cieco non era produttivo, ci devono sgomentare. Educhiamo i sensi rimasti ai ciechi, educhiamo il senso muscolare che coll'udito, pure educato, sarà per essi una seconda vista; io ho fede che vedremo nascere nuove attitudini e svilupparsi maggiormente quelle che oggi son tenute in poco conto perchè insufficienti.

Coll'educazione del tatto e del senso muscolare si potrà dare la cognizione esatta delle forme, delle dimensioni e proporzioni, e chi sa che un giorno non potremo avere fra i ciechi buoni operai calzolai, fabbri, falegnami, ed anche modellatori; l'arte del modellare è già ben conosciuta nell' Istituto Isdraelitico dei Ciechi in Vienna. Fra le cieche certamente avremo frangiaie, merlettaie e passamannaie in maggior numero di quelle che già vi sono abilissime.

Ho osservato che gli operai intelligenti conoscono le loro macchine come vecchi amici, ed il rumoreggiare di esse come gli accenti e le modulazioni di una voce ben nota. Ricorderò sempre d'una mia conoscente la quale, mentre io cucivo alla sua macchina, stando in una stanza attigua a quella dove io ero, m'avvertì che io lavoravo, ma la macchina non cuciva che apparentemente, perchè mancava il cotone alla spola; ed un'altra volta che il mio cucito non era perfetto perchè sotto l'ago vi doveva essere del cotone aggrovigliato. Entrambe le volte osservai; aveva ragione.

Non potranno i nostri ciechi lavorare a macchine semplici, quando avranno bene educato il tatto, l'udito e il senso muscolare? In una fabbrica di capelli ho visto manovali che impiegavano l' intera giornata a far passare dei feltri sotto un cilindro, perchè prendessero la forma triangolare e divenissero lisci. Osservando pensai: Un

cieco potrebbe fare questo lavoro. E quanti di questi manovali vi sono la cui abilità é minima e che dalla divisione del lavoro son ridotti pressochè automi. (E' noto che questi operai sono pagati benino).

Io non affermo: ho solo una gran fede che, se valesse a convincere, avrei già l'approvazione alla mia proposta. Non mi fu possibile per mancanza di tempo e di cognizioni indispensabili, far precedere alla proposta uno studio ampio sulla quistione, tale da poter affermare con sicurezza, con prove di fatto.

Se si vorrà tentare la prova, sarà necessario che il metodo, tanto conosciuto e lodato, per l'educazione dei sensi, dall'egregio Prof. Pizzoli, vero luminare della scienza pedagogica moderna, sia alquanto modificato, perchè risponda interamente al nostro scopo.

E lo scopo sarà doppio: dare al cieco l'indipendenza della persona, dargli l'indipendenza della vita. Il metodo avrà dunque due parti ben distinte.

Per la prima, quello già in uso dovrà essere ampliato, specialmente per quanto riguarda l'orientamento ed ogni specie di tatto a distanza. La seconda parte dovrà essere specificata per ogni arte o mestiere a cui sarà destinato il cieco. Nel primo periodo d'educazione ci sarà facile conoscere meglio le tendenze, e da opportune osservazioni ed esperimenti uscirà chiaro e sicuro il giudizio di quali dovranno essere le arti intellettuali o manuali che più ai ciechi si convengono; nella scelta delle quali sarà pure necessario tener conto dello stato fisico generale, ricordando che quasi sempre la cecità è conseguenza irreparabile dello sfogo brutale di un nemico che si fa forte della nostra debolezza e ride della nostra ignoranza. Alla modificazione del metodo sarà necessario far precedere un esame, che avrà grande importanza per i suoi risultati. Si dovrà fare un esame di tutti i sensi

indistintamente ai ciechi d'ogni età, ed uno speciale agli adulti, del senso che essi hanno meglio sviluppato. In questi esami sarà pure necessario tener conto dei ciechi nati e di quelli che lo divennero poi, stabilendone una graduatoria. Si avrà così un saggio del modo d'essere e dello svilupparsi delle diverve facoltà e sensibilità. E qui mi sembra necessario esprimere un altro mio giudizio; cioè che il nuovo metodo sia iniziato coi bambini dell'asilo infantile, negl' Istituti in cui c'è un asilo. L' Istituto di Milano è tra i fortunati, ma sa quanto deve di riconoscenza a chi lo istituì, dando nuova e luminosa prova del grande affetto pei suoi ciechi. Aiutando la natura nel suo sviluppo, forse, più presto di quanto si crede, saremo incoraggiati da risultati soddisfacenti. Non asserisco con ciò che nulla si debba fare per gli altri, certo tutti potranno a mano a mano valersi del nuovo indirizzo, affermo solo che l'opera educativa deve iniziarsi il più presto possibile e però incominci nell'asilo, non potendo cominciare dalla culla.

Questo il lavoro non lieve che si dovrà fare per la preparazione e l'attuazione del metodo; non lieve dissi e certo ci vorrà tempo e fatica per fare quello che ho accennato in poche parole; ma son sicuro che il lavoro non sgomenterà chi a quest'opera di redenzione ha sacrificato se stesso interamente; chi ricorda d'aver fatto lavoro ben più gravoso; chi ha compiuto grandi sacrifici pei poveri ciechi.

Ed ora vorrei con parola persuasiva dissipare tutti i se.... e tutti i ma.... che si sono affacciati alla loro mente, vorrei raccomandare ancora la mia proposta; ma penso che più persuasiva, più eloquente di qualunque parola è la sventura che da noi aspetta aiuto e conforto, che ci darà la più grande soddisfazione per ogni minimo sollievo che le apporteremo; penso che la proposta si

raccomanda da sè e spero che almeno si vorrà tentare una prova.

Spero e finisco colle parole di chi sa, di chi ama e conosce i ciechi, ed ha fiducia nell'avvenire, perchè ad una mente eletta unisce un'attività feconda.

« Sarà un giorno di gran trionfo per la civiltà quello nel quale, procurata, mediante la beneficenza, l'istruzione completa e l'assistenza del cieco, si potrà dire: un peso è divenuto un aiuto, un'impotenza è divenuta una forza; una miseria è divenuta una gloria. » E pure con Don Luigi Vitali, mi sia permesso di esprimere il voto, chè « in quest'opera di bene, fedele alle sue tradizioni, abbia a brillare sempre più splendido anche nell'avvenire il nome di Milano ».

LAURA NOVAGLIA.

Widener Library
3 2044 089 396 634